http://www.numelyo.bm-lyon.fr

Histoire romaine de Dion Cassius

Auteur :Dion Cassius, 0155?-0235?

Date :1845-1870

Cote : SJ X 229/9 T. 09

Permalien : http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001100092969

Droit d'utilisation : Domaine public, Licence Ouverte-Open Licence

HISTOIRE ROMAINE

DE

DION CASSIUS,

TRADUITE EN FRANÇAIS,

AVEC DES NOTES CRITIQUES, HISTORIQUES, ETC.

ET LE TEXTE EN REGARD,

collationné

SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS ET SUR LES MANUSCRITS DE ROME,
FLORENCE, VENISE, TURIN,
MUNICH, HEIDELBERG, PARIS, TOURS, BESANÇON;

PAR E. GROS,

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS,

OUVRAGE CONTINUÉ

PAR V. BOISSÉE.

TOME NEUVIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^IE^,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1867.

MONSPI

EX LIBRIS DOMUS Bibliotheca artium SANCTI STANISLAI
2229/9

HISTOIRE ROMAINE

DE

DION CASSIUS.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

HISTOIRE ROMAINE

DE

DION CASSIUS,

TRADUITE EN FRANÇAIS,

AVEC DES NOTES CRITIQUES, HISTORIQUES, ETC.

ET LE TEXTE EN REGARD,

collationné

SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS ET SUR LES MANUSCRITS DE ROME, FLORENCE, VENISE, TURIN, MUNICH, HEIDELBERG, PARIS, TOURS, BESANÇON;

PAR E. GROS,

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS,

OUVRAGE CONTINUÉ

PAR V. BOISSÉE.

TOME NEUVIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^ie^,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1867.

BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 CHANTILLY

m'ont semblé ajouter à la clarté; d'autres passages, qui complètent certains détails du récit, sont ajoutés et traduits en note. J'ai pris soin, du reste, d'avertir le lecteur des diverses sources d'où proviennent les morceaux ainsi intercalés; je n'ai fait d'exception que pour le manuscrit de Peiresc; toutes les fois qu'on trouvera des mots ou des phrases entre crochets sans indication d'origine, on pourra être certain qu'ils ont été fournis par ce manuscrit.

J'ai, comme pour Dion, collationné avec soin les manuscrits de l'abréviateur, et j'en donne ci-dessous la liste avec les abréviations adoptées pour les désigner; mais, Xiphilin étant un auteur relativement moderne, je n'ai pas cru devoir citer toutes les variantes du texte qui nous en est parvenu. Toute leçon adoptée par Reimarus, lorsque je ne crois pas avoir de raison pour m'en écarter, est admise sans discussion, et je passe sous silence les variantes données par lui; dans le cas contraire, je donne l'opinion des savants qui l'ont précédé, afin que le lecteur puisse voir la part qui revient à chacun.

Voici maintenant la liste des manuscrits de Xiphilin :

a. Manuscrit du Vatican, n° 145.

b. — — n° 146.

Ce manuscrit est la reproduction presque textuelle du précédent.

c. Manuscrit du Vatican, n° 1289.

d. — — n° 35.

Ne va pas jusqu'au temps où nous sommes arrivés.

e. Manuscrit du Vatican, n° 193.

Même observation.

f. Manuscrit Palatin, n° 61.

g. — de Paris, n° 1691.

Je me suis assuré qu'il n'était que la copie de *a*, manuscrit-princeps, et je n'en ai fait usage que dans les cas douteux.

h. Manuscrit de Besançon, n° 19.

Manuscrit rempli de fautes grossières, dit M. Gros, et dont je n'ai rien tiré.

i. Manuscrit de Coislin.

k. Manuscrit de Breslau.

M. Gros, pour ces deux derniers manuscrits, s'en est rapporté à la collation faite par Reimarus.

m. Manuscrit de Mérula.

Manuscrit rarement cité. M. Gros déclare n'avoir pas pu le trouver; cependant, Reimarus ne l'ayant pas inventé, je le cite, à l'occasion, d'après lui.

n. Manuscrit de Munich, n° 1.

o. — — n° 2.

p. — — n° 3.

Dans Sturz, *Codex Bavaricus*, 1, 2, 3.

q. Manuscrit d'Ursinus.

r. — de Naples.

Même observation que pour le manuscrit Mérula.

Paris, 5 décembre 1867.

V. B.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΠΡΩΤΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Ἀποθανόντος δὲ τοῦ Κλαυδίου, κατὰ μὲν τὸ δικαιότατον ἡ ἡγεμονία τοῦ Βρεττανικοῦ ἦν (γνήσιος γὰρ τοῦ Κλαυδίου παῖς ἐπεφύκει, καὶ τῇ τοῦ σώματος ἀκμῇ καὶ ὑπὲρ τὸν τῶν ἐτῶν ἀριθμὸν ἤνθει)· ἐκ δὲ δὴ τοῦ νόμου καὶ τῷ Νέρωνι διὰ τὴν ποίησιν ἐπέβαλλεν. Ἀλλ', οὐδὲν γὰρ δικαίωμα τῶν ὅπλων ἰσχυρότερόν ἐστι· πᾶς γὰρ ὁ δυνάμει προέχων, δικαιότερα ἀεὶ καὶ λέγειν καὶ πράττειν δοκεῖ. Νέρων οὖν τάς τε διαθήκας τοῦ Κλαυδίου ἠφάνισε[2], καὶ τὴν ἀρχὴν πᾶσαν διεδέξατο, τόν τε Βρεττανικὸν καὶ τὰς ἀδελφὰς αὐτοῦ διεχρήσατο[3]. Τί γὰρ ἄν τις καὶ τὰ τῶν ἄλλων παθήματα κατοδύραιτο;

1. La division par livres, excepté pour l'avant-dernier, est de Leunclavius; la division par chapitres, de Reimarus.

2. Tacite, XII, 69 : « Testamentum haud recitatum, ne antepositus filio privignus injuria et invidia animos vulgi turbaret. » Sur le testament de Claude, cf. la fin du livre précédent.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΠΡΩΤΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Ἀποθανόντος δὲ τοῦ Κλαυδίου, κατὰ μὲν τὸ δικαιότατον ἡ ἡγεμονία τοῦ Βρεττανικοῦ ἦν (γνήσιος γὰρ τοῦ Κλαυδίου παῖς ἐπεφύκει, καὶ τῇ τοῦ σώματος ἀκμῇ καὶ ὑπὲρ τὸν τῶν ἐτῶν ἀριθμὸν ἤνθει)· ἐκ δὲ δὴ τοῦ νόμου καὶ τῷ Νέρωνι διὰ τὴν ποίησιν ἐπέβαλλεν. Ἀλλ', οὐδὲν γὰρ δικαίωμα τῶν ὅπλων ἰσχυρότερόν ἐστι· πᾶς γὰρ ὁ δυνάμει προέχων, δικαιότερα ἀεὶ καὶ λέγειν καὶ πράττειν δοκεῖ. Νέρων οὖν τάς τε διαθήκας τοῦ Κλαυδίου ἠφάνισε[2], καὶ τὴν ἀρχὴν πᾶσαν διεδέξατο, τόν τε Βρεττανικὸν καὶ τὰς ἀδελφὰς αὐτοῦ διεχρήσατο[3]. Τί γὰρ ἄν τις καὶ τὰ τῶν ἄλλων παθήματα κατοδύραιτο;

1. La division par livres, excepté pour l'avant-dernier, est de Leunclavius; la division par chapitres, de Reimarus.

2. Tacite, XII, 69 : « Testamentum haud recitatum, ne antepositus filio privignus injuria et invidia animos vulgi turbaret. » Sur le testament de Claude, cf. la fin du livre précédent.

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE SOIXANTE-ET-UNIÈME.

1. Claude mort, l'empire, suivant le droit strict, appartenait à Britannicus (Britannicus était, selon la nature, le fils légitime de Claude, et sa vigueur physique lui donnait une bonne mine supérieure au nombre de ses années); d'après la loi, il revenait aussi à Néron, à cause de son adoption. Mais nul droit n'est aussi fort que les armes; car quiconque l'emporte en puissance semble avoir pour soi la justice, et dans ses paroles et dans ses actes. Néron, donc, supprima le testament de Claude, et non-seulement devint héritier de tout l'empire, mais encore se défit de Britannicus et de ses sœurs. A quoi bon, en effet, déplorer les malheurs de ses autres victimes?

An de Rome 807. M. Marcellus et M. Aviola, consuls.

3. Sur la mort de Britannicus, cf. ch. 7. Les sœurs de ce prince étaient Antonia, née de Pétina, et Octavie, née de Messaline. Il sera question de la mort d'Octavie, LXII, 13; quant à Antonia, Suétone (Néron, 35) s'exprime ainsi: « Antoniam, Claudii filiam, recusantem, post Poppeæ mortem, nuptias suas, quasi molitricem novarum rerum interemit. »

2. Σημεῖα δ' αὐτῷ τῆς αὐταρχίας τάδε ἐγένετο. Ἀκτῖνες γὰρ τικτόμενον αὐτὸν ὑπὸ τὴν ἕω ἐξ οὐδεμιᾶς τοῦ ἡλίου φανερᾶς προσβολῆς περιέσχον[1]· καί τις ἀστρολόγος ἔκ τε τούτων, καὶ ἐκ τῆς τῶν ἀστέρων φορᾶς τῆς ἐν ἐκείνῳ τῷ χρόνῳ, καὶ πρὸς ἀλλήλους ὁμιλίας, δύο ἅμα περὶ αὐτοῦ ἐμαντεύσατο, ὅτι τε βασιλεύσει, καὶ ὅτι τὴν μητέρα φονεύσει. Ἀκούσασα δὲ ταῦθ' ἡ Ἀγριππῖνα, παραυτίκα μὲν οὕτως ἐξεφρόνησεν, ὡς καὶ αὐτὸ τοῦτο ἀναβοῆσαι, « Ἀποκτεινάτω με, μόνον βασιλευσάτω »· ὕστερον δὲ καὶ πάνυ μετανοήσειν ἐπὶ τῇ εὐχῇ ἔμελλεν. Ἐς γὰρ τοῦτο μωρίας ἀφικοῦνταί τινες, ὥστε ἄν τι προσδοκήσωσιν ἀγαθὸν κακῷ μεμιγμένον λήψεσθαι, εὐθὺς μὲν ἐπιθυμίᾳ τοῦ κρείττονος καταφρονεῖν τοῦ χείρονος· ἐπειδὰν δὲ καὶ ἐκείνου ὁ καιρὸς ἔλθῃ, δυσκολαίνειν, καὶ μὴ ἂν μηδὲ τὸ βέλτιστον εἰληφέναι βούλεσθαι[2]. Καίτοι καὶ τὴν πονη-
R.p.961. ρίαν καὶ τὴν ἀσέλγειαν τὴν τοῦ Νέρωνος καὶ ὁ Δομίτιος ὁ πατὴρ ἱκανῶς, οὐκ ἐκ μαντείας, ἀλλ' ἐκ τῶν τρόπων τῶν τε ἑαυτοῦ καὶ τῶν τῆς Ἀγριππίνης προείδετο, εἶπέ τε ὅτι[3], « Ἀδύνατόν ἐστιν ἄνδρα τινὰ ἀγαθὸν ἔκ τε ἐμοῦ καὶ ἐκ ταύτης γεννηθῆναι[4]. » Προϊόντος δὲ τοῦ χρόνου, λεβηρὶς

1. Suétone, 6 : « Nero natus est Antii post nonum mensem, quam Tiberius excessit, duodevicesimo kalendas Januarias, tantum quod ex oriente sole, pæne ut radiis prius quam terra contingeretur. »

2. Bkk., en note, comme conjecture; vulg. et Ddf : βεβουλῆσθαι.

3. *a*, *b*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. : καὶ εἶπεν ὅτι. — 4. Suétone, 6 : « Præsagio etiam fuit Domitii patris vox, inter gratulationes amicorum negantis, quicquam ex se et Agrippina nisi detestabile et malo publico nasci potuisse. » Le même, 5 : « Domitius ex Antonia majore patrem

2. Les signes suivants annoncèrent sa grandeur. Au moment où, vers l'aurore, il venait au monde, il fut environné de rayons lumineux avant qu'on vît le soleil en projeter aucun ; cette circonstance, jointe à la position des astres en cet instant et à leurs conjonctions, donna lieu à un astrologue de prédire deux choses au sujet de l'enfant : l'une, qu'il parviendrait à l'empire; l'autre, qu'il ferait mourir sa mère. En entendant cette prédiction, Agrippine fut, sur le moment, tellement transportée hors d'elle-même, qu'elle s'écria : « Qu'il me tue, pourvu qu'il règne; » mais, dans la suite, elle devait bien se repentir de ce vœu. Il y a, en effet, des personnes qui tombent dans un si grand excès de folie que, lorsqu'elles s'attendent à jouir d'un bien mêlé de maux, le désir d'obtenir ce qui est avantageux leur fait tout d'abord mépriser ce qui est funeste, puis, s'irriter, quand est venu le tour du malheur, et regretter même d'avoir joui de leur bonheur. Quoi qu'il en soit, Domitius, père de Néron, prédit suffisamment ses vices et ses déréglements, non par la divination, mais par la connaissance qu'il avait de ses propres mœurs et de celles d'Agrippine : « Il est impossible, dit-il, qu'il naisse un honnête homme de moi et d'elle. » Dans la suite, une peau de serpent, trouvée autour du cou de

Neronis procreavit omni parte vitæ detestabilem. . . » Dans ce chapitre et dans les précédents, il raconte plusieurs traits montrant ce qu'était la maison Domitia. Au livre LX, 31, Dion a dit quelques mots des artifices employés par Agrippine pour séduire Claude (cf. Tacite, XII, 3); LIX, 3, de ses amours incestueuses avec son frère Caius, et ch. 11 et 22 (cf. Suétone, Caligula, 24, et Tacite, Ann., XIV, 2), de ses relations criminelles avec M. Æmilius Lépidus, mari de sa sœur Drusilla; au ch. suiv., il sera parlé de son commerce avec Pallas.

περὶ τὸν αὐχένα τοῦ Νέρωνος, παιδίου ἔτ' ὄντος, εὑρεθεῖσα, παρέδωκε τοῖς μάντεσι λέγειν, ὅτι ἰσχὺν παρὰ τοῦ γέροντος μεγάλην λήψεται, ἐπειδὴ τὸ γῆρας διὰ ταῦθ' οἱ ὄφεις ἐκδύεσθαι νομίζονται [1].

3. Ἑπτὰ δὲ καὶ δέκα ἔτη ἦγεν ὅτ' ἦρξεν [2]· ἔς τε τὸ στρατόπεδον ἐσῆλθε, καὶ ἀναγνοὺς ὅσα ὁ Σενέκας ἐγεγράφει, ὑπέσχετο αὐτοῖς ὅσα ὁ Κλαύδιος ἐδεδώκει [3]. Τοσαῦτα δὲ καὶ πρὸς τὴν βουλήν, πρὸς τοῦ Σενέκου καὶ αὐτὰ γραφέντα, ἀνέγνω, ὥστε καὶ ἐς ἀργυρᾶν στήλην ἐγγραφῆναι, καὶ ἐν ταῖς νέαις τῶν ἀεὶ ὑπάτων ἀρχαῖς ἀναγινώσκεσθαι ψηφισθῆναι [4]. Καὶ οἱ μὲν ἐκ τούτων, ὡς καὶ κατὰ συγγραφήν τινα καλῶς ἀρχθησόμενοι, παρεσκευάζοντο. Καὶ τὸ μὲν πρῶτον ἡ Ἀγριππῖνα, [τῷ Παλλαντι συνοῦσα φορτικῷ
R.p.982. καὶ ἐπαχθεῖ [5]], πάντα αὐτῷ τὰ τῇ ἀρχῇ προσήκοντα διώκει [6], καὶ τὰς ἐξόδους ἅμα ἐποιοῦντο, πολλάκις μὲν καὶ ἐν τῷ αὐτῷ φορείῳ κατακείμενοι· τὸ δὲ δὴ πλεῖον, ἡ

1. Sur ces prodiges, cf. Suétone, 6 ; Tacite, XI, 11. Le mot γῆρας est employé en grec, comme en latin *senecta* ou *senectus*, pour désigner la peau dont les serpents se dépouillent au printemps. Hésychius le traduit ὄφεως δέρμα.

2. Cf. le passage de Suétone cité plus haut, p. 4, note 1; il en résulte que Néron avait dix-sept ans moins deux mois lorsqu'il monta sur le trône. Ce calcul est conforme à ce que rapporte Tacite, XII, 41, et XIII, 6, mais en contradiction avec ce qu'il dit, XII, 25. — 3. Suétone (Claude, 10) : « Primus Cæsarum fidem militis etiam præmio pigneratus. » Tacite, XII, 69 : « Illatusque castris Nero, et congruentia tempori præfatus, promissoque donativo ad exemplum paternæ largitionis [quinze mille sesterces, d'après Suétone ; vingt mille, d'après Josèphe, XIX, 4], imperator consalutatur. » — 4. Comme cela s'était déjà pratiqué (LIX, 6) pour une harangue de Caius, et, comme c'était l'usage (LX, 6), pour certains

Néron encore enfant, fournit aux devins l'occasion de dire qu'il recevrait une grande puissance d'un vieillard, attendu que l'on croit généralement que les serpents, en se dépouillant leur peau, se dépouillent de la vieillesse.

3. Néron n'avait que dix-sept ans lorsqu'il parvint à l'empire; il se rendit d'abord au camp, et, après avoir lu aux soldats un discours composé par Sénèque, il promit de leur donner tout ce que Claude leur avait donné. Il lut ensuite dans le sénat un autre discours pareil, également composé par Sénèque, dont l'impression fut telle qu'on décréta qu'il serait gravé sur une plaque d'argent et lu lors de l'entrée en charge des consuls. C'était, de la part du sénat, comme une sorte de contrat, pour obliger le prince à gouverner équitablement. Quant à ce qui est d'Agrippine, [entretenant des relations criminelles avec le fier et orgueilleux Pallas], elle s'acquittait, au commencement, pour Néron, de tous les devoirs du gouvernement; ils sortaient ensemble, souvent dans la même litière; la plupart du temps même, Agrippine

discours d'Auguste et de Tibère. — 5. Les mots entre crochets sont insérés d'après Théodosius; Lncl. les avait donnés en marge : *n*, *q* : Ὅτι ὁ Πάλλας συνὼν τῇ Ἀγριππίνῃ πάντα φορτικὸς καὶ ἐπαχθὴς ἦν. *n* continue : Ὁ δὲ Σενέκας. Sur la morgue de Pallas, cf. LXII, 14; Tacite, XIII, 2 et 23. — 6. Cf. Tacite, XIII, 2; Jean d'Antioche, dans les Extraits Peiresc. Déjà habituée à dominer du temps de Claude (LX, 32 et 33; Tacite, XII, 27), sous un fils, encore bien jeune, qui lui devait l'empire et qui n'était pas fâché de n'avoir pas à s'occuper des affaires, elle pouvait tout administrer à son gré. Suétone, 9 : « Matri summam omnium rerum publicarum privatarumque permisit. Primo etiam imperii die signum excubanti tribuno dedit Optimam matrem; ac deinceps ejusdem sæpe lectica per publicum simul vectus est. » Tacite, XIII, 5 : « [Patres] in palatium ob id vocabantur, ut adstaret abditis a tergo foribus velo discreta, quod visum arceret, auditum non adimeret. »

μὲν ἐφέρετο, ὁ δὲ συμπαρείπετο. Ταῖς τε πρεσβείαις ἐχρημάτιζε, καὶ ἐπιστολὰς καὶ δήμοις καὶ ἄρχουσι καὶ βασιλεῦσιν ἐπέστελλεν. Ὡς δὲ ἐπὶ πολὺ τοῦτ' ἐγίνετο, ἐδυσχέρανεν[1] ὅ τε Σενέκας καὶ ὁ Βοῦρρος[2], φρονιμώτατοί τε ἅμα καὶ δυνατώτατοι τῶν περὶ τὸν Νέρωνα ὄντες (ὁ μὲν γὰρ ἔπαρχος τοῦ δορυφορικοῦ ἦν[3], ὁ δὲ, διδάσκαλος αὐτοῦ), καὶ ἔπαυσαν τὸ γινόμενον, τοιᾶσδε ἀφορμῆς λαβόμενοι. Πρεσβείας Ἀρμενίων ἐλθούσης, καὶ ἡ Ἀγριππῖνα ἐπὶ τὸ βῆμα, ἀφ' οὗ σφίσιν ὁ Νέρων διελέγετο, ἀναβῆναι ἠθέλησεν. Ἰδόντες οὖν αὐτὴν ἐκεῖνοι πλησιάζουσαν, ἔπεισαν τὸν νεανίσκον προκαταβῆναι καὶ προαπαντῆσαι τῇ μητρὶ, ὡς καὶ ἐπὶ δεξιώσει τινί. Πραχθέντος δὲ τούτου, οὔτε τότε ἐπανῆλθον, ἐμβαλόντες τινὰ αἰτίαν, ὥστε μὴ καὶ ἐς τοὺς βαρβάρους τὸ νόσημα τῆς ἀρχῆς ἐκφανῆναι· καὶ μετὰ τοῦτ' ἔπραττον, ὅπως μηδὲν ἔτ' αὐτῇ τῶν κοινῶν ἐπιτρέπηται.

4. Κατεργασάμενοι δὲ τοῦτο, αὐτοὶ τὴν ἀρχὴν ἅπασαν παρέλαβον, καὶ διῴκησαν ἐφ' ὅσον ἠδυνήθησαν ἄριστα καὶ δικαιότατα, [ὥσθ' ὑπὸ πάντων ἀνθρώπων ἐπαινεθῆναι[4]]. Ὅ τε γὰρ Νέρων οὔτ' ἄλλως φιλοπραγματίας ἦν, καὶ ἔχαιρε ἐν ῥᾳστώνῃ διάγων· [καὶ διὰ ταῦτα τῇ τε μητρὶ

1. *i*, *k* et Bkk.; vulg. et Ddf : ἐδυσχέραινεν. — 2. Tacite, XIII, 1 et 2, après avoir raconté le meurtre de Junius Silanus, proconsul d'Asie, et de l'affranchi Narcisse, commandés, malgré Néron, par Agrippine, ajoute qu'on allait se précipiter dans les meurtres, si Burrus et Sénèque ne s'y fussent opposés : « Hi rectores imperatoriæ juventæ, et pari in societate potentiæ concordes, diversa arte ex æquo pollebant.... Certamen utrique

était seule portée et Néron marchait à côté d'elle. Elle donnait audience aux ambassadeurs, et elle écrivait aux peuples, à leurs magistrats et à leurs rois. Cet état de choses, qui se prolongeait depuis longtemps, indisposa Sénèque et Burrus, les deux hommes les plus habiles et aussi les plus puissants parmi ceux qui entouraient Néron (l'un était chef de la garde prétorienne, l'autre, précepteur du prince); et ils profitèrent de l'occasion que je vais dire, pour y mettre fin. Des ambassadeurs arméniens étant venus à Rome, Agrippine voulut monter aussi sur la tribune d'où Néron s'entretenait avec eux. Sénèque et Burrus, en la voyant s'approcher, persuadèrent au jeune prince de prévenir sa mère, en descendant et en allant au-devant d'elle, comme pour la recevoir. Cela fait, ils ne retournèrent pas, pour le moment, sur la tribune, trouvant un prétexte pour ne pas montrer aux barbares la maladie du gouvernement; et, dans la suite, ils s'arrangèrent de façon qu'elle n'eût plus aucune part aux affaires publiques.

4. Après avoir mené la chose à fin, ils se chargèrent de toute l'administration et la dirigèrent, autant qu'il fut en leur pouvoir, avec une habileté et une justice si grandes [qu'ils s'attirèrent les éloges de tous]. Néron, en effet, n'avait pas d'ardeur pour le travail, et il se plaisait à vivre dans l'oisiveté; [aussi était-il auparavant

unum erat contra ferociam Agrippinæ. » — 3. Agrippine (Tacite, XII, 42) avait, par son crédit et sous prétexte d'affermir la discipline, fait substituer Burrus à Lusius Géta et Rufius Crispinus, dans le commandement de la garde prétorienne.

4. La partie ici entre crochets a été insérée, d'après Peir., par Bkk. et Ddf; vulg. om.

πρότερον ὑπεπεπτώκει[1], καὶ τότε ἠγάπα, ὅτι αὐτός τε ἐν ἡδοναῖς ἦν, καὶ ἡ ἡγεμονία οὐδὲν ἧττον διήγετο. Καὶ ἐκεῖνοι συμφωνήσαντες, αὐτοὶ μὲν πολλὰ τὰ μὲν μετερρύθμισαν τῶν καθεστηκότων, τὰ δὲ καὶ παντελῶς κατέλυσαν, ἄλλα τε καινὰ[2] προσενομοθέτησαν[3]· τὸν δὲ δὴ Νέρωνα τρυφᾷν εἴων, ὅπως διακορὴς, ἄνευ μεγάλου τινὸς τῶν κοινῶν πάντων[4] κακοῦ, ὧν ἐπεθύμει γενόμενος, μεταβάληται[5]· ὥσπερ οὐκ εἰδότες, ὅτι ψυχὴ νέα τε καὶ αὐθάδης, ἔν τε τρυφῇ ἀνεπιπλήκτῳ καὶ ἐν ἐξουσίᾳ αὐτοτελεῖ τραφεῖσα, οὐχ ὅσον οὐ κόρον αὐτῶν ἴσχει, ἀλλὰ καὶ ἐξ αὐτῶν τούτων προσδιαφθείρεται. Ἀμέλει καὶ[6] ὁ Νέρων τὰ μὲν πρῶτα ἁπλῶς πως δεῖπνά τε ἐποιεῖ, καὶ
R.p.983. κώμους ἐκώμαζε, καὶ ἐμέθυε, καὶ ἦρα· ἔπειτα δὲ[7] ὡς οὔτε ἐκείνῳ τις ἐπέπληττεν, οὔτε τὰ κοινὰ χεῖρον παρὰ τούτο διεχειρίζετο, ἐπίστευσεν ὅτι καὶ καλῶς αὐτὰ ποιεῖ, καὶ δύναται καὶ ἐπὶ πλεῖον σφίσι χρῆσθαι. [Κἀκ τούτου ταῦτά τε ὡς ἕκαστα ἐκφανέστερον καὶ προπετέστερον πράττειν ἤρξατο· καὶ εἴ δή τι ἢ ἐκεῖνοι παραινοῦντες, ἢ ἡ μήτηρ νουθετοῦσα αὐτὸν ἔλεγε, παρόντας μὲν σφᾶς ᾐδεῖτο, καὶ ὑπισχνεῖτο μεταθήσεσθαι· ἀπελθόντων δὲ, τῆς τε ἐπιθυμίας ἐγίγνετο, καὶ τοῖς πρὸς τἀναντία αὐτὸν ἄγουσιν, ἅτε καὶ ἐπὶ πρανὲς ἕλκουσιν,

1. St., Bkk. et Ddf: vulg. : ὑπεπτώκει. — 2. Rsk. : ἄλλα τε καὶ καινά. 3. Suétone, 16, cite quelques-uns de leurs règlements. — 4. Rsk. conjecture πραγμάτων. — 5. Tacite, XII, 2 : « . . . Quo facilius lubricam principis ætatem, si virtutem adspernaretur, voluptatibus concessis retinerent. » Suétone, 26, au contraire : « Petulantiam, libidinem, luxu-

soumis à sa mère et était-il alors content de se livrer aux plaisirs, sans que le gouvernement en marchât moins bien pour cela. Sénèque et Burrus, d'un commun accord, réformèrent plusieurs des lois établies, en abolirent d'autres complétement, et les remplacèrent par d'autres lois nouvelles]; quant à Néron, ils le laissaient s'abandonner aux voluptés, dans la pensée que l'assouvissement de ses désirs, qui ne causait pas grand dommage à l'État, amènerait en lui un changement; comme s'ils n'eussent pas su qu'un esprit jeune et abandonné à lui-même, élevé dans une mollesse que personne ne lui reproche et dans une indépendance absolue, loin de se rassasier des plaisirs, ne fait que se corrompre en s'y livrant. C'est ainsi que, dans les premiers temps, Néron s'adonna naïvement aux festins, au vin et aux femmes; puis, comme personne ne le reprenait et que les affaires publiques, malgré cela, n'étaient pas plus mal administrées, il crut que sa conduite était juste et qu'il pouvait s'y abandonner davantage. [A partir de ce moment, il commença à se livrer à chacune de ces passions plus ouvertement et avec moins de retenue; et, quand ses ministres lui adressaient des conseils, ou sa mère des remontrances, il les écoutait respectueusement, tandis qu'ils étaient présents, et promettait de se corriger; mais, une fois qu'ils étaient partis, il était maîtrisé par ses désirs et suivait les avis de ceux qui, dans un sens contraire, l'attiraient sur une pente rapide.]

riam, avaritiam, crudelitatem, sensim quidem primo et occulte, velut juvenili errore, exercuit, sed ut tunc quoque dubium nemini foret naturæ illa vitia, non ætatis esse. »

6. Peir. om.

7. Peir. om.

ἐπείθετο]. Καὶ μετὰ τοῦτο τὰ μὲν καταφρονήσας; οἷά που συνεχῶς παρὰ τῶν συνόντων ἀκούων, « Σὺ δὲ τούτων ἀνέχῃ; σὺ δὲ τούτους φοβῇ; Οὐκ οἶσθα ὅτι Καῖσαρ εἶ· καὶ σὺ ἐκείνων ἐξουσίαν, ἀλλ' οὐκ ἐκεῖνοι σοῦ ἔχουσι; » τὰ δὲ καὶ φιλονεικῶν, μήτε τῆς μητρὸς, ὡς καὶ κρείττονος, ἐλαττοῦσθαι, μήτε τοῦ Σενέκου τοῦ τε Βούρρου, ὡς καὶ φρονιμωτέρων, ἡττᾶσθαι· τέλος ἀπηρυθρίασε, καὶ πάντα τὰ παραγγέλματα αὐτῶν συγχέας καὶ καταπατήσας, πρὸς τὸν Γάϊον ἔτεινεν [1].

5. Ὡς δ' ἅπαξ ζηλῶσαι αὐτὸν ἐπεθύμησε, καὶ ὑπερεβάλετο, νομίζων τῆς αὐτοκρατορικῆς καὶ τοῦτ' ἰσχύος ἔργον εἶναι, τὸ μηδὲ ἐν τοῖς κακίστοις μηδενὸς ὑστερίζειν. [Ἐπαινούμενος δὲ ἐπὶ τούτοις ὑπὸ τοῦ ὁμίλου, καὶ πολλὰ ὑπ' αὐτοῦ καὶ ἡδέα ἀκούων, οὐδ' ἑαυτοῦ ἐφείσατο· ἀλλὰ τὸ μὲν πρῶτον οἴκοι, καὶ παρὰ τοῖς συνοῦσίν οἱ, ἐχειρούργησεν αὐτὰ, ἔπειτα καὶ ἐδημοσίευσεν· ὥστε πολλὴν μὲν αἰσχύνην παντὶ τῷ Ῥωμαίων γένει προσθεῖναι, πολλὰ δὲ καὶ δεινὰ αὐτοὺς ἐργάσασθαι. Καὶ γὰρ βίαι καὶ ὕβρεις, ἁρπαγαί τε καὶ φόνοι, καὶ ὑπ' αὐτοῦ ἐκείνου, καὶ ὑπὸ τῶν ἀεί τι παρ' αὐτῷ δυναμένων ἀμύθητοι ἐγίγνοντο. Καὶ, ὃ δὴ πάντως ἐξ ἀνάγκης πᾶσι τοῖς τοιούτοις ἕπεται,] πολλὰ μὲν, ὡς εἰκὸς, χρήματα ἀνηλίσκετο, πολλὰ δὲ ἀδίκως ἐπορίζετο, πολλὰ δὲ βιαίως ἡρπάζετο. Ἦν μὲν γὰρ
R.p.984. οὐδ' ἄλλως μικρόφρων [2]. Τεκμήριον δὲ· Δορυφόρῳ, τῷ τὰ

1. Habituellement le chapitre 5 commence avec le mot τέλος, j'ai cru devoir ne le terminer qu'avec ἔτεινεν, c'est-à-dire avec un point au

Ensuite, partie mépris à force d'entendre continuellement ses compagnons lui répéter : « Tu les souffres ? Tu les crains ? Ne sais-tu pas que tu es César, et que tu as puissance sur eux, tandis qu'ils ne l'ont pas sur toi ? » partie aussi rivalité de pouvoir avec sa mère, à qui il ne voulait pas être inférieur, et envers Sénèque et Burrus, à qui il ne voulait pas le céder en lumières ; il finit par renoncer à toute pudeur, et, bouleversant, foulant aux pieds leurs préceptes, il marcha sur les traces de Caius.

5. Une fois qu'il eut conçu le désir de l'imiter, il le surpassa, pensant que c'était un des devoirs de l'autorité impériale de ne rester en arrière de qui que ce soit, même dans les choses les plus détestables. [Accueilli, à raison de cette conduite, par les éloges de la multitude, et entendant fréquemment d'elle des acclamations flatteuses, il cessa de ménager sa propre dignité ; il se livra à ces excès d'abord dans le palais, au milieu de ses familiers ; puis il s'y livra en public ; de sorte qu'il couvrit de honte le peuple romain tout entier et lui causa des malheurs affreux. Des violences, des rapts, des meurtres sans nombre étaient commis continuellement par le prince et par ceux qui étaient puissants auprès de lui. En outre, ce qui en est la conséquence nécessaire,] il y eut, comme cela se comprend, bien des dépenses excessives, bien des levées injustes, bien des exactions violentes. Il n'avait pas, d'ailleurs, de bassesse dans ses sentiments. La preuve, c'est qu'ayant donné l'ordre

lieu d'un point en haut. — 2. Zn. : πολυδάπανος καὶ οὐ μικρόφρων ἦν.

τῆς ἀρχῆς αὐτοῦ βιβλία διέποντι, πεντήκοντα ἅμα καὶ διακοσίας μυριάδας δοθῆναι κελεύσας, εἶτ' ἐπειδὴ ἡ Ἀγριππῖνα ἐσώρευσεν αὐτὰς, ἵνα ἀθρόον τὸ ἀργύριον ἰδὼν μεταβάληται, ἤρετο πόσον εἴη τὸ κείμενον· καὶ μαθὼν, ἐδιπλασίασεν αὐτὸ, εἰπὼν ὅτι, «Ἠγνόησα ὀλίγον οὕτω κεχαρισμένος.» Τυφλῷ[1] δὲ δῆλον[2], ὅτι ἐκ τοῦ πλήθους τῶν δαπανωμένων ταχὺ μὲν τοὺς ἐν τῷ βασιλικῷ θησαυροὺς[3] ἐξήντλησε, ταχὺ δὲ πόρων καινῶν ἐδεήθη· καὶ τέλη τε οὐκ εἰθισμένα ἐξελέγετο[4], καὶ αἱ οὐσίαι τῶν ἐχόντων τι ἐπολυπραγμονοῦντο· καὶ οἱ μὲν ἐκείνας ἐξ ἐπηρείας ἀπέβαλλον[5], οἱ δὲ καὶ αὐτοὶ προσαπώλλυντο. [Καὶ οὕτω ἄλλους, εἰ καὶ μηδὲν μέγα ἐκέκτηντο, ἀλλ' ἀρετήν γέ τινα ἢ καὶ γένος[6] εἶχον, ὑποπτεύων ἄχθεσθαί οἱ, καὶ ἐμίσει καὶ διέφθειρε.]

6. Τοιοῦτος μὲν τὸ σύμπαν ὁ Νέρων ἐγένετο, λέξω δὲ
R.p. 985. καὶ καθ' ἕκαστον. Περὶ μὲν οὖν τὰς ἱπποδρομίας τοσαύτῃ σπουδῇ ὁ Νέρων ἐκέχρητο[7], ὥστε καὶ τοὺς ἵππους τοὺς ἀγωνιστὰς, τοὺς ἐπιφανεῖς, τοὺς παρηβηκότας, στολῇ τε

1. Rsk., St., Bkk. et Ddf; vulg. : Πολλῷ. Le scholiaste d'Aristophane (Plutus, 48) : Παροιμία ἐστὶ, τῷ τυφλῷ δῆλον, ἐπὶ τῶν πάνυ σαφεστάτων λεγομένη· τὰ γὰρ τοῖς τυφλοῖς δῆλα τοῖς βλέπουσι σαφέστατα σφόδρα.

2. Peir. om. : εἰπὼν ὅτι δῆλον.

3. Peir., *f*, Rm., Bkk. et Ddf; St., avec les autres éd. et les autres mss : βασιλικῷ κοιτῶνι θησαυρούς, leçon que Rsk. défend contre Valois et Rm. : « Bene habet et sapit Xiphilini ætatem, qua κοιτών apud Græcos Byzantios, ut *vestiarium* apud Latinos medii ævi idem erat atque thesaurus vel fiscus regius privatus. V. Du Cange, Glossar. Græc. in h. v. et nostra ad Constantini Porphyrogen. Ceremoniale notata. » St. : « Quum igitur Xiphilini, non Dionis verba hic legamus, κοιτῶνι revocandum putavi. » Mais l'autorité du ms. de Peiresc, fortifiée par celle d'un autre

de compter deux millions cinq cent mille drachmes à Doryphore, caissier général de l'empire, et Agrippine ayant fait mettre la somme en tas devant lui, dans l'espoir que la vue de cet argent rassemblé lui inspirerait un changement de résolution, il demanda à combien cela montait; puis, quand il l'eut appris, il doubla la somme, en disant : « Je ne savais pas avoir donné si peu. » Il est clair, même pour un aveugle, qu'avec la multitude de ses dépenses, le fisc ne tarda pas à s'épuiser et qu'il fallut de nouvelles ressources; on leva des impôts extraordinaires, on rechercha curieusement la fortune de ceux qui en possédaient, et les uns en furent injustement dépouillés, les autres perdirent la vie par-dessus le marché. [C'est ainsi que d'autres encore, qui, sans posséder de grandes richesses, avaient cependant soit quelque mérite, soit une naissance distinguée, étaient en butte, de sa part, à des soupçons d'inimitié qui attiraient sur eux sa haine, puis la mort.]

6. Tel était en somme le caractère de Néron; mais je vais entrer dans le détail. Il avait une telle passion pour les courses de chevaux, que, lorsqu'ils avaient passé l'âge, il décorait les coursiers illustres d'une toge semblable à celles que l'on porte au Forum, comme s'ils

ms., est bien grande ici. D'ailleurs, le style de Xiphilin ne diffère pas tellement de celui de Dion, qu'il fût difficile à l'abréviateur, et nous en avons des exemples en maint endroit, d'écrire la langue de l'historien; j'ai donc cru devoir me ranger à l'opinion des savants cités plus haut. — 4. Suétone, parlant des rapines de Caius (40) : « Vectigalia nova atque inaudita, primum per publicanos, deinde, quia lucrum exuberabat, per centuriones, tribunosque prætorianos exercuit, nullo rerum aut hominum genere omisso, cui non tributi aliquid imponeret. » Néron imitait Caius. — 5. *a*, *b*, Peir., Bkk. et Ddf, pour la conformité avec προσαπώλλυντο, qui suit; vulg. : ἀπέβαλον.

6. Peir. : γένους. — 7. Sur cette passion de Néron pour les jeux du cirque, cf. Suétone, ch. 22.

ἀγοραίῳ, ὡς ἄνδρας τινὰς, κοσμῆσαι, καὶ χρήμασιν ὑπὲρ σιτηρεσίου τιμῆσαι[1]. Ἐπαιρομένων δὲ δὴ καὶ τῶν ἱπποτρόφων καὶ τῶν ἡνιόχων τῇ παρ' αὐτοῦ σπουδῇ, καὶ δεινῶς τούς τε στρατηγοὺς καὶ τοὺς ὑπάτους ὑβριζόντων, Αὖλος Φαβρίκιος[2] στρατηγῶν ἐκείνοις μὲν, μὴ βουληθεῖσιν ἐπὶ μετρίοις τισὶν ἀγωνίσασθαι, οὐκ ἐχρήσατο· κύνας δὲ διδάξας ἕλκειν ἅρματα, ἀντὶ ἵππων ἐσήγαγε. Γενομένου δὲ τούτου, οἱ μὲν τῇ λευκῇ τῇ τε πυῤῥᾷ σκευῇ χρώμενοι τὰ ἅρματα εὐθὺς καθῆκαν, τῶν δὲ δὴ πρασίνων τῶν τε οὐενετίων μηδ' ὡς ἐσελθόντων, ὁ Νέρων τὰ ἆθλα τοῖς ἵπποις αὐτὸς ἔθηκε, καὶ ἡ ἱπποδρομία ἐτελέσθη.

[Ὅτι ἡ Ἀγριππῖνα οὕτω καὶ τὰ μέγιστα πράττειν ἐπεχείρει, ὥστε Μάρκον Ἰούνιον Σιλανὸν ἀπέκτεινε[3], πέμψασα αὐτῷ τοῦ φαρμάκου ᾧ τὸν ἄνδρα ἐδεδολοφονήκει.]

R.p.986. [Ὅτι ἦρχε τῆς Ἀσίας Σιλανὸς, καὶ ἦν οὐδὲ ἓν[4] τοῖς ἤθεσι τοῦ γένους ἐνδεέστερος[5]. Ἀφ' οὗπερ καὶ τὰ μάλιστα

1. Sur tout ce détail on pourra consulter avec fruit la note 38 de Reimarus et les autorités sur lesquelles il s'appuie. — 2. Juste-Lipse, note 129 sur Tacite, XIV, 50, conjecture qu'il s'agit ici de Fabricius Véiento, chassé d'Italie par Néron pour avoir composé, sous le titre de Codicille, un livre rempli d'invectives contre les sénateurs et les prêtres.

3. Juste-Lipse, dans la Généalogie d'Auguste, mise par lui à la fin de son Tacite, distingue plusieurs Silanus. Celui-ci était fils de C. Appius Junius Silanus, qui fut consul l'an de Rome 781 (LX, 14), et d'Æmilia Lépida, arrière-petite-fille d'Auguste. Il fut lui-même consul (LX, 27) l'an 799. Il ne doit pas être confondu avec M. Junius Silanus, consul l'an 772, et beau-père de Caius. — 4. Rsk. : οὐδὲν ἕν. — 5. Tacite, XIII, 1 : « Segnis et dominationibus aliis fastiditus adeo, ut C. Cæsar pecudem auream eum appellare solitus sit. » Ryckius, dans ses notes sur

eussent été des hommes, et leur payait une certaine somme, à titre de pension alimentaire. Cette inclination de l'empereur ayant enorgueilli les éleveurs de chevaux et les conducteurs de chars au point qu'ils se montraient d'une insolence révoltante envers les préteurs et les consuls, Aulus Fabricius, durant sa préture, irrité de leur refus de combattre pour un prix modéré, se passa d'eux; il amena dans le cirque, au lieu de chevaux, des chiens qu'il avait dressés à tirer des chars. Les Blancs et les Rouges ayant, devant cette provocation, lancé aussitôt leurs chars, sans que, pour cela, les Verts et les Bleus entrassent en lice, Néron proposa de ses deniers des prix pour les chevaux, et les jeux du cirque eurent leur accomplissement.

[Agrippine cherchait tellement à prendre part au maniement des affaires les plus importantes, qu'elle fit périr M. Junius Silanus, en lui envoyant le poison avec lequel elle avait tué son mari.]

[Silanus était gouverneur d'Asie, et ses mœurs répondaient en tout à sa naissance. Ce fut la principale raison

ce passage de Tacite, relève deux erreurs de Dion : Dion (LIX, 8), prenant l'expression *brebis d'or* en bonne part (Bkk. a substitué χαχῶς à χαλῶς), l'applique au Silanus beau-père de Caius, tandis qu'il doit l'être plutôt à celui dont il est ici question, attendu que, si la douceur des mœurs peut permettre d'appeler quelqu'un simplement une brebis, tous les témoignages de l'antiquité s'accordent à désigner par brebis d'or un homme qui n'a d'autre mérite que ses richesses, ce qui ne peut convenir au beau-père de Caius, homme recommandable à tous égards; ensuite, les mots οὐδὲν ἐνδεέστερος τοῖς ἤθεσι ne peuvent pas s'appliquer à un homme que Tacite dépeint « virum ætate composita, insontem, nobilem, et, quod tunc spectaretur, e Cæsarum posteris. » Caius, d'ailleurs, ajoute ce savant, pouvait prévoir l'indolence d'un homme qui, au commencement de son règne, avait déjà atteint sa vingt-quatrième année.

ἔλεγεν αὐτὸν ἀποκτεῖναι[1], ἵνα μὴ καὶ τοῦ Νέρωνος οὕτω ζῶντος προκριθείη. Καὶ μέντοι καὶ ἐκαπήλευσε πάντα, καὶ ἐκ τῶν βραχυτάτων τῶν τε αἰσχίστων ἠργυρολόγει[2].]

[Ὅτι Λαιλιανὸς ὁ ἀποσταλεὶς ἐς τὴν Ἀρμενίαν ἀντὶ τοῦ Πωλίωνος, τὴν τῶν νυκτοφυλάκων ἀρχὴν προσετέτακτο· καὶ ἦν οὐδὲν τοῦ Πωλίωνος βελτίων· ἀλλὰ καὶ ὅσῳ τῇ ἀξιώσει αὐτοῦ προεῖχε, τόσῳ καὶ ἀπληστότερος ἐπὶ τοῖς κέρδεσιν ἐπεφύκει.]

7. Ἐλυπεῖτο δὲ καὶ Ἀγριππῖνα μηκέτι τῶν ἐν τῷ[3] παλατίῳ διὰ τὴν Ἀκτὴν μάλιστα κυριεύουσα. Ἡ δὲ δὴ Ἀκτὴ ἐπέπρατο μὲν ἐκ τῆς Ἀσίας· ἀγαπηθεῖσα δὲ ὑπὸ τοῦ Νέρωνος, ἔς τε τὸ τοῦ Ἀτταλου γένος ἐσήχθη[4], καὶ πολὺ καὶ ὑπὲρ τὴν Ὀκταουΐαν τὴν γυναῖκα αὐτοῦ ἠγαπήθη. Ἡ οὖν Ἀγριππῖνα διά τε ἄλλα[5] καὶ διὰ ταῦτ' ἀγαναικτοῦσα, τὸ μὲν πρῶτον νουθετεῖν αὐτὸν ἐπειρᾶτο, καὶ τῶν συνόντων αὐτῷ τοὺς μὲν πληγαῖς ἠκίζετο, τοὺς δὲ ἐκποδὼν ἐποιεῖτο· ὡς δὲ οὐδὲν ἐπέραινεν, ὑπερῆλγησε καὶ εἶπεν αὐτῷ, ὅτι, « Ἐγώ σε αὐτοκράτορα ἀπέδειξα· » ὥσπερ ἀφελέσθαι τὴν μοναρχίαν αὐτοῦ δυναμένη[6]· οὐ γὰρ ἠπίστατο ὅτι πᾶσα ἰσχὺς αὐτάρχος, παρ' ἰδιώτου δοθεῖσά τῳ, τοῦ τε δόντος αὐτὴν εὐθὺς ἀπαλλάττεται, καὶ τῷ

1. St. : « Reiskius legi jubet ἀποκτεῖναι ἐπειχθῆναι. Fortassis recte. Similiter infra [c. 17] ἔσπευσέ γε τοῦτο ποιῆσαι, nempe τὴν τηθίδα ἀπολέσαι. » A la place de ἀποκτεῖναι, M. Gros a lu, dans le ms. : ἐπιχθῆναι, Valois y a lu : ἐπιχθεῖν.

2. Bkk. pense, et j'inclinerais volontiers à son avis, que cette phrase Καὶ μέντοι. . . . ἠργυλόγει serait mieux placée après ἐπεφύκει, à la fin de l'alinéa suivant. S'il n'y avait pas ici deux extraits, j'aurais certainement

alléguée par Agrippine pour le mettre à mort; elle craignait qu'on ne le préférât à Néron menant la vie qu'il menait. Du reste, elle vendait tout en vraie cabaretière, et retirait de l'argent des moindres choses et des plus viles.]

[Lélianus, envoyé en Arménie à la place de Pollion, avait été préfet des Vigiles; il ne valait pas mieux que Pollion; loin de là, plus il le surpassait en dignité, plus son caractère se montra insatiable.]

7. Agrippine était affligée de n'être plus maîtresse dans le palais, surtout à cause d'Acté. Or cette Acté était une esclave achetée en Asie : aimée de Néron, elle fut inscrite dans la famille d'Attale, et chérie du prince bien plus qu'Octavie, sa femme légitime. Aussi Agrippine, irritée, entre autres motifs, par cet amour, essaya-t-elle d'abord de réprimander son fils; de ses compagnons, les uns furent battus de verges et les autres écartés; mais, quand elle vit que ces moyens ne servaient de rien, elle fut au comble de la douleur, et elle lui dit : « C'est moi qui t'ai fait empereur, » comme si elle eût pu lui ôter le pouvoir; elle ignorait, en effet, que toute puissance souveraine, donnée à quelqu'un par des particuliers, échappe aussitôt au donateur, et passe, même contre lui, entre les mains

An de Rome 808. Néron et L. Veter consuls.

adopté sa conjecture. — 3. *a*, *b* om. — 4. Suétone, 28 : « Acten libertam paulum abfuit quin justo matrimonio sibi conjungeret, summissis consularibus viris, qui regio genere ortam perjerarent. » Ce fut, suivant le même (50), cette Acté qui, avec les nourrices Eclogé et Alexandria, déposa les restes de ce prince dans le tombeau des Domitius.

5. *a*, *b* om. — 6. St., d'après les *Addenda* de Rm. : τἄλλα; de même *a*, *b*.

λαβόντι κατ' ἐκείνου προσγίνεται. Τὸν δὲ Βρεττανικὸν φαρμάκῳ δολοφονήσας ὁ Νέρων, ἐπειδὴ πελιδνὸς ὑπὸ τοῦ φαρμάκου ἐγενήθη, γύψῳ ἔχρισεν. Ὑετὸς δὲ διὰ τῆς ἀγορᾶς αὐτοῦ ἀγομένου πολὺς, ὑγρᾶς ἔτι οὔσης τῆς γύψου, ἐπιπεσὼν, πᾶσαν αὐτὴν ἀπέκλυσεν, ὥστε τὸ δεινὸν μὴ μόνον ἀκούεσθαι, ἀλλὰ καὶ ὁρᾶσθαι[1]. [Ὅτι[2] τοῦ Βρεττανικοῦ τελευτήσαντος, οὐκέθ' ὁ[3] Σενέκας καὶ ὁ Βοῦρρος ἐπιμέλειάν τινα ἀκριβῆ τῶν κοινῶν ἐποιοῦντο, ἀλλ' ἠγάπων εἰ καὶ μετρίως πως διάγοντες αὐτὰ περισωθεῖεν· καὶ ἐκ τούτου ὁ Νέρων λαμπρῶς ἤδη πάντων ὧν ἤθελεν ἐπ' ἀδείας ἐνεπίμπλατο. Καὶ οὕτω γὰρ[4] ἐκφρονεῖν ἄντικρυς ἤρξατο, ὥστε καὶ Ἀντώνιόν τινα ἱππέα αὐτίκα ὡς καὶ φαρμακέα κολάσαι, καὶ προσέτι καὶ τὰ φάρμακα δημοσίᾳ καταφλέξαι· αὐτὸς μὲν γὰρ καὶ ἐπὶ τούτῳ, καὶ ἐπὶ τῷ διαθήκας τινὰς κακουργήσασί τισιν ἐπεξελθεῖν ἐσεμνύνετο[5], τοῖς δὲ ἄλλοις[6] γελωτα ἰσχυρὸν παρέσχεν, ὅτι τὰ ἑαυτοῦ ἔργα δι' ἑτέρων ἐκόλασεν.]

8. Καὶ πολλὰ μὲν οἴκοι, πολλὰ δὲ καὶ ἐν τῇ πόλει[7], νύκτωρ καὶ μεθ' ἡμέραν, ἐπικρυπτόμενός πῃ, ἠσέλγαινε· καὶ ἔς τε καπηλεῖα ἐσῄει[8], καὶ πανταχόσε ὡς καὶ ἰδιώτης ἐπλανᾶτο. Πληγαί τε ἐκ τούτων καὶ ὕβρεις συχναὶ ἐγίνοντο, [ὥστε καὶ μεχρὶ τῶν θεάτρων τὸ δεινὸν προχωρῆ-

1. Le récit de Dion est contredit par celui de Tacite : « Nox eadem necem Britannici et rogum conjunxit, proviso ante funebri paratu, qui modicus fuit.... » et par celui de Suétone, 33 : « Postero die raptim inter maximos imbres translaticio extulit funere. » — 2. Rm. et St. om.

de celui qui l'a reçue. Néron ayant fait traîtreusement mourir Britannicus par le poison, et le corps étant, par suite, devenu livide, il l'enduisit de plâtre. Mais une pluie abondante, qui tomba dessus pendant qu'on le portait à travers le Forum, enleva le plâtre encore humide, de façon que ce ne fut pas seulement aux oreilles, mais aussi aux yeux que le crime fut révélé. [Britannicus mort, Sénèque et Burrus renoncèrent à s'occuper sérieusement des affaires publiques, et se contentèrent d'assurer leur propre vie en se mêlant peu du gouvernement; et dès lors Néron se plongea sans retenue dans tous les plaisirs qu'il lui plut. Il commença à se livrer ouvertement à tant d'extravagances, qu'il punit immédiatement Antoine, chevalier romain, coupable d'empoisonnement, et brûla publiquement ses poisons. Quant à lui, il tira vanité de cette condamnation, et aussi de celle de gens qui avaient commis une fraude en matière de testament; mais cela ne fit aux yeux des Romains que le rendre très-ridicule, attendu qu'il punissait dans les autres ses propres crimes.]

8. Il se livra à toutes sortes d'excès et dans le palais et dans la ville, la nuit et le jour, caché sous un déguisement; il entrait dans les cabarets et se promenait çà et là comme l'aurait fait un simple particulier. De là, des coups et des injures [en sorte que le mal gagna jus-

3. Bkk. et Ddf; vulg. et le ms. : οὔθ' ὁ. — 4. Rsk. : « Aut καί aut γάρ delendum. » — 5. Suétone, 17, nous a conservé le sénatus-consulte rendu à cette occasion. — 6. Le ms. : δὲ δὴ ἄλλοις. — 7. *a*, *b* : τῇ ἄνω πόλει. — 8. Cf. Suétone, 26, et Tacite, XIII, 25.

σαι. Οἱ γάρ τοι περὶ[1] τὴν ὀρχήστραν καὶ περὶ τοὺς ἵπ-
πους ἔχοντες, οὔτε τῶν στρατιωτῶν οὔτε τῶν ὑπάτων
ἐφρόντιζον· ἀλλ' αὐτοί τε ἐστασίαζον καὶ τοὺς ἄλλους
προσεπεσπῶντο, οὐχ ὅτι κωλύοντος σφᾶς τοῦ Νέρωνος,
ὅσον[2] ἀπὸ βοῆς, ἀλλὰ καὶ προσεκταράσσοντος· καὶ γὰρ
ἔχαιρε τοῖς δρωμένοις, ἐν τε φορείῳ τινὶ λάθρα ἐς τὰ θέα-
τρα ἐσκομιζόμενος, κἀκ τοῦ ἀφανοῦς τοῖς ἄλλοις ἐφορῶν
τὰ γιγνόμενα[3]. Ἀμέλει καὶ τοὺς στρατιώτας, τοὺς ἀεί
ποτε ταῖς τοῦ δήμου συνόδοις παρεῖναι εἰωθότας, ἀπη-
γόρευσε μὴ φοιτᾶν ἐς αὐτὰς[4], πρόφασιν μέν, ὡς καὶ τὰ
στρατιωτικὰ αὐτοὺς μόνα διὰ χειρὸς ποιεῖσθαι δέον· τὸ
δ' ἀληθὲς, ἵν' ὅτι πλείστη τοῖς τι βουλομένοις ταράσσειν
ἐξουσία εἴη. Τῇ δὲ αὐτῇ σκήψει καὶ πρὸς τὴν μητέρα
ἐχρήσατο. Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ ἐκείνῃ συνεῖναι στρατιώτην τινὰ
ἐπέτρεπε[5], λέγων μηδένα ἄλλον ὑπ' αὐτῶν πλὴν τοῦ αὐ-
τοκράτορος φρουρεῖσθαι χρῆναι. Καὶ τούτῳ γε καὶ ἐς τοὺς
R.p.988. πολλοὺς τὴν ἔχθραν αὐτὸς ἐξέφηνεν[6].] Τὰ μὲν γὰρ ἄλλα[7]
ὅσα καθ' ἑκάστην, ὡς εἰπεῖν, ἡμέραν καὶ ἔλεγον ἐς ἀλλή-
λους καὶ ἔπραττον, ἐξήει μὲν ἐκ τοῦ παλατίου, οὐ μέντοι

1. Rsk. : Τοιγάρτοι οἱ περί. — 2. Rm. (*Addenda*), Bkk. et Ddf; vulg. : ὅσα. — 3. Suétone, 26 : « Interdum clam gestatoria sella delatus in theatrum, seditionibus pantomimorum ex parte proscenii superiori signifer simul ac spectator aderat. Et quum ad manus ventum esset, lapidibusque et subselliorum fragminibus decerneretur, multa et ipse jecit in populum, atque etiam prætoris caput consauciavit. »

4. Tacite, XIII, 24 : « Fine anni, statio cohortis assidere ludis solita demovetur, quo major species libertatis esset; utque miles, theatrali licentiæ non permixtus, incorruptior ageret, et plebes daret experimentum an, amotis custodibus, modestiam retineret. »

qu'aux théâtres. Les histrions, en effet, et les cochers ne s'inquiétaient ni des soldats ni des consuls; ils formaient entre eux des factions et cherchaient à attirer les autres citoyens chacun à son parti, non-seulement sans être réprimés, même en paroles, par Néron, mais encore excités par lui; car il se plaisait à cette licence, se faisant apporter secrètement en litière aux théâtres et contemplant, sans être vu, les scènes qui s'y passaient. Ainsi, il défendit que les soldats qui, d'habitude, se tenaient au milieu de toutes les assemblées du peuple, se rendissent à leurs postes, sous prétexte qu'ils ne devaient s'occuper que des choses militaires, mais, en réalité, pour donner toute liberté aux fauteurs de désordre. Il usa du même prétexte envers sa mère. Il ne permit pas qu'elle eût à côté d'elle un seul soldat, disant que nul, excepté l'empereur, ne devait être gardé par eux. C'était montrer au jour son inimitié contre elle.] Ce qu'ils disaient et ce qu'ils faisaient, pour ainsi dire chaque jour, l'un contre l'autre se répandait hors du palais, sans néanmoins que tout arrivât jusqu'au public;

5. Suétone, 34 : « Matrem.... mox et honore omni et potestate privavit; abductaque militum et Germanorum statione, contubernio quoque ac palatio expulit. »

6. Bkk. et Ddf; le ms. : Καὶ τοῦτό γε καὶ.... αὐτὸς ἐξέφηνε. Rm. : « Non videntur simul stare posse τοῦτο et αὐτός. Forte Κἀκ τούτου, vel Κἀν τούτῳ, vel potius Καὶ οὕτω scribendum. » St. a suivi ce dernier parti. Rsk. : Καὶ οὕτω μὲν καὶ ἐς. — 7. Avec Bkk. et Ddf, je supprime, comme répétition de ce qui précède, la phrase suivante de Xph. : Καὶ τῇ μητρὶ δὲ ἤδη φανερῶς ἐκπεπολέμωτο, qui se lit, dans les autres éd., entre ἐξέφηνε et Τὰ μὲν γὰρ ἄλλα.

καὶ πάντα ἐδημοσιεύετο, ἀλλὰ κατείκαζον αὐτὰ καὶ ἐλογοποίουν ἄλλοι ἄλλως· πρὸς γὰρ δὴ τὴν πονηρίαν τήν τε ἀσέλγειαν σφῶν, τά τε ἐνδεχόμενα γενέσθαι ὡς γεγονότα διεθροεῖτο, καὶ τὰ πιθανότητά τινα λεχθῆναι[1] ἔχοντα, ὡς καὶ ἀληθῆ, ἐπιστεύετο· τότε δὲ πρῶτον ἰδόντες αὐτὴν ἄνευ δορυφόρων, οἱ μὲν πολλοὶ ἐφυλάττοντο μηδ' ἐκ συντυχίας αὐτῇ συμμίξαι· εἰ δέ πού τις καὶ συνέτυχε, διὰ ταχέων ἂν, μηδὲν εἰπὼν, ἀπηλλάγη.

9. Ἐν δέ τινι θέᾳ ἄνδρες ταύρους ἀπὸ ἵππων, συμπαραθέοντες σφίσι, κατέστρεφον[2]· τετρακοσίας τε ἄρκτους καὶ τριακοσίους λέοντας οἱ ἱππεῖς οἱ σωματοφύλακες τοῦ Νέρωνος κατηκόντισαν· ὅτε καὶ ἱππεῖς ἐκ τοῦ τέλους τριακόντα ἐμονομάχησαν. Ἐν μὲν δὴ οὖν τῷ φανερῷ ταῦτ' ἐποίει· κρύφα δὲ νύκτωρ ἐκώμαζε κατὰ πᾶσαν[3] τὴν πόλιν, ὑβρίζων ἐς τὰς γυναῖκας, ἀσελγαίνων[4] ἐς τὰ μειράκια, ἀποδύων τοὺς ἀπατῶντας, παίων, τιτρώσκων, φονεύων. Καὶ ἐδόκει μέν πως λανθάνειν (καὶ γὰρ ἐσθῆσι ποικίλαις καὶ κόμαις περιθέτοις ἄλλοτε ἄλλαις[5] ἐχρῆτο), ἠλέγχετο δὲ ἔκ τε[6] τῆς ἀκολουθίας, καὶ ἐκ τῶν ἔργων· οὐδεὶς γὰρ ἂν τοσαῦτα καὶ τηλικαῦτα ἀδεῶς οὕτω ποιῆσαι[7] ἐτόλμησεν. Οὐδὲ γὰρ οὐδ' οἴκοι μένειν ἀσφαλὲς οὐ-

1. *a*, *b* : καὶ τὰ πιθανώτατα ἵνα λεχθῆναι ἔχοντα. — 2. Jules César, d'après le témoignage de Pline, VIII, 45, fut le premier qui donna à Rome ce spectacle que Suétone (Claude, 21) décrit ainsi en quelques mots : « Exhibuit Thessalos equites, qui feros tauros per spatia circi agunt, insiliuntque defessis et ad terram cornibus detrahunt. » — 3. Peir. : ἐκώμαζεν καὶ κατὰ πᾶσαν. — 4. Rm. : « Ὑβρίζων ἐς τὰς γυναῖκας. Cons-

mais on se le figurait et on se le racontait, l'un d'une façon, l'autre d'une autre; car leur perversité et leurs débordements accréditaient comme réellement arrivées les choses qui pouvaient être vraisemblablement arrivées, et faisaient croire vraies les paroles qu'une rumeur probable les accusait d'avoir dites. Quand alors, pour la première fois, on vit Agrippine sans escorte, la plupart se gardèrent de se trouver à sa rencontre, même par hasard, ou, si on y était amené, on s'éloignait au plus vite, sans rien dire.

9. Dans des jeux qu'il donna, des hommes montés sur des chevaux donnèrent la chasse à des taureaux qu'ils terrassèrent; les cavaliers de la garde de Néron percèrent de javelots quatre cents ours et trois cents lions; il y eut même trente chevaliers servant dans l'armée qui, alors, combattirent comme des gladiateurs. Voilà les divertissements qu'il prenait en public; en secret, la nuit, il errait par toute la ville, en furieux, outrageant les femmes, exerçant ses brutalités sur les enfants, détroussant les passants, frappant, blessant, tuant. Il croyait être inconnu (il faisait usage de diverses sortes d'habits et tantôt d'une perruque, tantôt d'une autre), mais sa suite et ses actes le démasquaient : personne, en effet, n'aurait impunément osé tant et de telles choses. Il n'y avait de sûreté pour personne, même à

An de Rome 809. Q. Volusius et P. Scipion consuls.

tructio solœca si cridimus Luciano in Solœcista. Sed Attici, et ipse Lucianus confundit interdum cum altera ὑβρίζων τὰς γυναῖκας. » Peir. : γυναῖκας καὶ ἀσελγαίνων.

5. Rm. (*Addenda*), Bkk. et Ddf; vulg. : ἄλλως.

6. Peir. om. — 7. Peir., Valois, Rm., St. et Bkk.; vulg. et Ddf : ἀδεῶς οὕτως ποιῆσαι.

δενὶ ἐγίγνετο, ἀλλὰ καὶ ἐς ἐργαστήρια καὶ οἰκίας ἐσεπήδα. Ἰούλιος οὖν τις Μοντανὸς[1] βουλευτὴς, ἀγανακτήσας ὑπὲρ
R.p. 989. τῆς γυναικὸς, προσέπεσέ τε αὐτῷ, καὶ πληγὰς πολλὰς ἐνεφόρησεν, ὥσθ' ὑπὸ τῶν ὑπωπίων συχναῖς αὐτὸν ἡμέραις κρυφθῆναι. Καὶ ἔπαθεν[2] ἐπὶ τούτῳ δεινὸν οὐδὲν (ὁ γὰρ Νέρων, ἐν τῷ τ. . . .[3] ἄλλως ὑβρίσθαι νομίσας, οὐδεμίαν[4] ὀργὴν ἐποιεῖτο), εἰ μὴ ἐπέστειλεν αὐτῷ συγγνώμην αἰτούμενος[5]. Ὡς γὰρ ἀναγνοὺς ὁ Νέρων τὰ γράμματα ἔφη, « Οὐκοῦν ἤδει[6], Νέρωνα τύπτων, » αὐτὸν κατεχρήσατο. Ἐν δέ τινι θεάτρῳ[7] θέας ἐπιτελῶν, εἶτα πληρώσας ἐξαίφνης τὸ θέατρον ὕδατος θαλασσίου, ὥστε καὶ ἰχθύας καὶ κήτη[8] ἐν αὐτῷ νήχεσθαι, ναυμαχίαν τε ἐποίησε Περσῶν δή τινων καὶ Ἀθηναίων[9]· καὶ μετ' αὐτὴν τό τε ὕδωρ εὐθὺς ἐξήγαγε, καὶ ξηράνας τὸ δάπεδον, πεζοὺς πάλιν οὐχ

1. Peir., Saumaise, Bkk. et Ddf; vulg. : Μουτανός. Tacite (XIII, 25), d'accord avec Suétone (26), dit que Julius Montanus était de l'ordre sénatorial, mais n'était pas encore parvenu aux honneurs. Car, au témoignage de Suétone (Aug., 38), Auguste, pour donner aux fils des sénateurs une plus prompte habitude des affaires publiques, leur avait permis de prendre le laticlave en même temps que la toge virile, et d'assister, à partir de ce moment, aux séances du sénat.

2. Rsk. voudrait ajouter ἄν après ἔπαθεν; *a*, *b* ajoutent : οὖν ἔτι.

3. *c*. *f*, *g*, *i*, *k*, *r* et Ddf; vulg., *a*, *b* et Bkk. : ἐκ τῆς συντυχίας [Peir. : ἐκ γὰρ τῆς συντυχίας, omettant ὁ γὰρ Νέρων], ce qui ressemble à une glose destinée à expliquer ἄλλως, qui suit. Slbg. propose, pour combler la lacune, de lire : ἐν τῷ ταράχῳ; je crois que ἐν τῷ τότε serait préférable, et j'ai traduit d'après cette restitution. — 4. St., d'après Henri Étienne : οὐδεμίαν ἄν.

5. Après ce mot αἰτούμενος, Peir. ajoute : Ὁρῶν δὲ ταῦτα ὁ Δορύφορος. Ὅτι ὁ Σενέκας (*sic*); et, en marge : Ζήτει, indice d'une lacune.

6. Rsk., *a*, *b*, *c*, Bkk. et Ddf; vulg. : ἤδη. Cette leçon fait disparaître toutes les difficultés soulevées autour de Ὡς γὰρ ἀναγνούς. Henri Étienne

rester chez soi; Néron forçait les ateliers et les maisons. Aussi un sénateur, Julius Montanus, indigné des outrages faits à sa femme, tomba sur lui et lui porta plusieurs coups dont les traces, marquées sur le visage, l'obligèrent à rester caché pendant quelques jours. Montanus, toutefois, n'en aurait souffert aucun mal (Néron, s'imaginant avoir été blessé par hasard sur le moment, n'en montrait aucune colère), s'il n'eût écrit au prince pour implorer sa grâce. A la lecture de cette lettre, celui-ci s'écria : « Il savait donc que c'était Néron qu'il frappait, » et Montanus se procura la mort. Après avoir, pendant des jeux qu'il donnait dans un amphithéâtre, rempli tout à coup de l'eau de la mer cet amphithéâtre, de sorte qu'on y vit nager des poissons et des monstres marins, il y représenta le combat naval des Perses et des Athéniens; puis il retira l'eau aussitôt, et, le sol séché, il y fit combattre de nouveau des gens de pied,

An de Rome 810. Néron consul II et L. Piso consul I.

proposait de lire soit Ἀναγνοὺς γάρ (Lncl. se range à cet avis, regardant le mot Ὡς comme s'étant glissé ici par répétition de la dernière syllabe de αἰτούμενος), soit ἀνέγνω, que conseille également Slbg., soit encore de voir dans Ὡς la dernière syllabe de l'adverbe Εὐθέως.

7. Θεάτρῳ, dit Rm., est ici pour ἀμφιθεάτρῳ; c'est ce que Dion, en maint endroit, appelle θέατρον κυνηγετικόν, et il cite à l'appui Suétone (12) : « Munere, quod in amphitheatro ligneo, regione Martii campi intra anni spatium fabricato, dedit, neminem occidit, ne noxiorum quidem. » Tacite (XIII, 31) confirme le témoignage de Suétone; il rapporte la construction de cet amphithéâtre au second consulat de Néron, où il eut L. Pison pour collègue, c'est-à-dire à l'an 810 de Rome.

8. Conjecture de Slbg., approuvée par Baumgarten-Crusius dans ses notes sur Suétone (12) : « Exhibuit et naumachiam marina aqua, innantibus belluis. » Cette leçon a été suivie par Bkk. et Ddf. St. n'a pas osé l'adopter. — 9. A l'exemple d'Auguste (LV, fragment découvert par Morelli) et de Claude (LX, 33), ce dernier avait donné aux combattants les noms de Siciliens et de Rhodiens. Mais Néron les surpassa l'un et l'autre, en donnant toute sorte de spectacles avant et après la naumachie.

ὅπως ἕνα πρὸς ἕνα, ἀλλὰ καὶ πολλοὺς ἅμα πρὸς ἴσους συνέβαλεν.

10. Ἐγένοντο δὲ μετὰ ταῦτα καὶ δικανικοὶ ἀγῶνες, ἐξ ὧν καὶ αὐτῶν συχνοὶ καὶ ἔφυγον καὶ ἀπέθανον. Καὶ ὁ Σενέκας δὲ αἰτίαν ἔσχε[1], καὶ ἐνεκλήθη ἄλλα τε, καὶ ὅτι τῇ Ἀγριππίνῃ συνεγίνετο· [οὐ γὰρ ἀπέχρησεν αὐτῷ[2] τὴν Ἰουλίαν μοιχεῦσαι[3], οὐδὲ βελτίων ἐκ τῆς φυγῆς ἐγένετο· ἀλλὰ καὶ τῇ Ἀγριππίνῃ, τοιαύτῃ τε οὔσῃ καὶ τοιοῦτον υἱὸν ἐχούσῃ, ἐπλησίαζεν]. Οὐ μόνον δὲ καὶ[4] ἐν τούτῳ, ἀλλὰ καὶ ἐν ἄλλοις πάντα[5] τὰ ἐναντιώτατα οἷς ἐφιλοσοφόφει ποιῶν ἠλέγχθη. Καὶ γὰρ τυραννίδος κατηγορῶν, τυραννοδιδάσκαλος ἐγίνετο[6]· καὶ τῶν συνόντων τοῖς δυνάσταις κατατρέχων, οὐκ ἀφίστατο τοῦ παλατίου· τούς τε κολακεύοντάς τινα διαβάλλων, αὐτὸς[7] οὕτω τὴν Μεσσαλῖναν[8]
R.p.990. καὶ τοὺς τοῦ Κλαυδίου[9] ἐξελευθέρους ἐθώπευσεν, [ὥστε καὶ βιβλίον σφίσι ἐκ τῆς νήσου πέμψαι, ἐπαίνους αὐτῶν ἔχον, ὃ μετὰ ταῦτα ὑπ' αἰσχύνης ἀπῆλειψε[10]]. Τοῖς τε πλουσίοις[11] ἐγκαλῶν, οὐσίαν ἑπτακισχιλίων καὶ πεντακο-

1. Bkk. et Ddf; vulg. : Ὁ δὲ Σενέκας αἰτίαν ἴσχε. Tacite ne parle d'aucune accusation contre Sénèque à cette époque ; seulement (XIII, 42) il rapporte que Suillius, délateur redouté sous Claude, fut alors condamné « haud tamen sine invidia Senecæ. »

2. Peir. : αὐτῇ.

3. Julie, fille de Germanicus, que Messaline (cf. LX, 8), dans sa jalousie, fit périr comme coupable d'adultère. — 4. Peir. om.

5. Peir. : ἄλλοις καὶ πάντα. — 6. Cette invective est-elle bien réellement de Dion ? Un passage (LIX, 19) où il dit, en parlant de ce même Sénèque : ὁ πάντας μὲν τοὺς καθ' ἑαυτὸν Ῥωμαίους, πολλοὺς δὲ καὶ ἄλλους σοφίᾳ ὑπεράρας, permet d'en douter. Peut-être faut-il l'imputer, sinon

non-seulement un contre un, mais encore plusieurs à la fois contre un nombre égal d'adversaires.

10. Il y eut ensuite des luttes judiciaires, qui se terminèrent par l'exil et par la mort de plusieurs personnes. Sénèque aussi fut mis en cause et accusé, entre autres choses, de liaisons criminelles avec Agrippine; [il ne suffisait pas, en effet, à ce philosophe d'avoir été l'amant de Julie, et il ne s'était pas amélioré en revenant de l'exil; loin de là, il entretenait des accointances avec Agrippine, femme d'un rang si élevé et mère d'un tel fils]. Il fut, non-seulement sur ce point, mais sur d'autres encore, convaincu de tenir une conduite tout opposée à ses maximes. Il blâmait la tyrannie, et il était le précepteur d'un tyran; il s'élevait contre ceux qui fréquentaient les princes, et il n'abandonnait pas le palais; il censurait les flatteurs, et il courtisait Messaline et les affranchis de Claude, [jusqu'à leur adresser de son île un livre rempli de louanges, livre que, de honte, il effaça dans la suite]. Il accusait les riches, et il possédait une fortune de sept millions cinq cent mille drachmes;

tout entière, du moins en grande partie, à l'abréviateur, qui aura pris dans les paroles prêtées par Tacite à Suillius un sujet d'accusation contre le philosophe.

7. Peir., Bkk. et Ddf; vulg. om. — 8. *a*, *b* : αὐτὸς καὶ τὰς βασιλίδας, au lieu de αὐτὸς οὕτω τὴν Μεσσαλῖναν.

9. Peir. et Ddf ; vulg. et Bkk. om. : τοῦ ; *a*, *b* om. : τοῦ Κλαυδίου.

10. Nous avons, dans les œuvres de Sénèque, un traité de la Consolation, adressé à Polybe, affranchi de Claude, pour le consoler de la perte de son frère, livre rempli de tant de flatteries et d'adulations pour ce puissant personnage, qu'on a mis en doute son authenticité.

11. Peir. et Ddf; vulg. et Bkk. : πλουτοῦσιν.

σίων μυριάδων ἐκτήσατο· καὶ τὰς πολυτελείας τῶν ἄλλων αἰτιώμενος, πεντακοσίους τρίποδας κιτρίνου[1] ξύλου ἐλεφαντόποδας ἴσους καὶ ὁμοίους εἶχε, καὶ ἐπ' αὐτῶν εἰστία[2]. Ταῦτα δηλοῖ τάς τε[3] ἀσελγείας, ἃς πράττων..... γάμον τε ἐπιφανέστατον ἔγημε[4], καὶ μειρακίοις ἐξώροις ἔχαιρε, καὶ τοῦτο καὶ τὸν Νέρωνα ποιεῖν ἐδίδαξε· καίπερ τοσαύτῃ πρόσθεν αὐστηρότητι τῶν[5] τρόπων χρώμενος, ὥστε καὶ αἰτήσασθαι παρ' αὐτοῦ, μήτε φιλεῖν αὐτὸν, μήτε συσσιτεῖν αὐτῷ. [Καὶ τούτου μὲν καὶ πρόφασίν τινα ἔσχεν, ἵνα δὴ[6] καὶ φιλοσοφεῖν ἐπὶ σχολῆς δύνηται, μηδὲν ὑπὸ τῶν δείπνων αὐτοῦ ἐμποδιζόμενος, τὸ δὲ δὴ τοῦ φιλήματος οὐκ ἔχω συννοῆσαι διότι ἐξέστη· ὃ γάρ τοι καὶ μόνον ἄν τις ὑποπτεύσειεν, ὅτι οὐκ ἤθελε τοιοῦτο στόμα φιλεῖν, ἐλέγχεται ἐκ τῶν παιδικῶν αὐτοῦ ψεῦδος[7] ὄν. Ἔκ τε οὖν τούτων καὶ ἐκ τῆς μοιχείας ἐγκληθείς τινα, τότε μὲν αὐτός τε[8] μηδὲ κατηγορηθεὶς ἀφείθη, καὶ τὸν Παλ-

1. Ciacconius (*de Triclin.*, p, 14), Saumaise (notes sur Solin, p. 669), Peir., Bkk. et Ddf; vulg. : κεδρίνου. Le citre était un arbre de la Mauritanie, dont le bois (cf. Pline, Hist. Nat., XIII, 15 et suiv.), plein de nœuds et de veines ondées, servait à faire des tables du plus grand prix. Sénèque (des Bienfaits, VII, 9) : « Video istic mensas, et æstimatum lignum senatoris censu eo pretiosius quo illud in plures nodos arboris infelicitas torsit. »

2. Peir., St., Bkk. et Ddf; vulg. : εἱστιᾶτο. On cessera d'être surpris de ce grand nombre de tables, si l'on songe que, dans les grands festins, chaque convive (cf. Ant. Borremansius, Leçons diverses, ch. 13, p. 157) avait la sienne.

3. *a*, *b* et Ddf; vulg. om. Dans *c*, il y a un blanc entre τὰς et ἀσελγείας. Vulg. et Bkk. : Τοῦτο γὰρ εἰπὼν, καὶ τἆλλα τὰ ἀκόλουθα αὐτῷ δεδήλωκα, τὰς ἀσελγείας, ἃς πράττων, que Henri Étienne essaye de corriger : Καὶ (τοῦτο γὰρ εἰπὼν... δεδήλωκα) τὰς ἀσελγείας πράττων. Peir. et

il parlait contre le luxe des autres, et il avait chez lui cinq cents trépieds en bois de citre avec pieds d'ivoire, tous de même grandeur et de même forme, et il donnait dessus de délicieux repas. Ce détail montre les dérèglements de sa conduite..... il fit un brillant mariage et ne laissa pas d'aimer les grands garçons et d'enseigner cette débauche à Néron, bien qu'il eût autrefois montré une austérité de mœurs telle qu'il avait prié le prince de ne pas l'embrasser et de ne pas le faire manger avec lui. [Pour la dernière de ces demandes, Sénèque avait un prétexte, celui de pouvoir consacrer ses loisirs à la philosophie sans en être empêché par les festins de l'empereur; mais, pour ce qui est du baiser, je ne saurais comprendre pourquoi il l'évitait : le seul motif qu'on en serait tenté de soupçonner, celui de ne pas vouloir baiser une telle bouche, est d'une fausseté démontrée rien que par ses amusements. Accusé à raison de ces faits et de ses amours adultères, il fut alors acquitté avant d'avoir été mis en jugement, et il obtint aussi la

Ddf : Ταῦτα δηλοῖ τὰς [Peir. om. : τε] ἀσελγείας, ἃς πράττων. Aucune de ces leçons n'offre un sens complétement satisfaisant. Je soupçonne dans la leçon de Peir., que j'adopte, une lacune après πράττων; l'auteur, en effet, n'emploie jamais τε dans deux membres de phrase consécutifs; il met habituellement τε dans le premier, et καί dans le second. J'ai donc indiqué ici une lacune dont il n'est pas facile de mesurer l'étendue; ce passage, d'ailleurs, est du nombre de ceux qui ne peuvent être corrigés par des conjectures. Qu'il me soit encore permis de faire remarquer la singulière expression ἀσελγείας πράττων. — 4. Il épousa, déjà vieux, Pauline qui était jeune. Cette Pauline, suivant Tillemont (t. I, p. 554), était fille de Paulinus, qui avait été gouverneur de la Germanie Inférieure; sa sœur, suivant Ryckius (notes sur Tacite, XIII, 53). Cf. Pline, XXX, 11; Sénèque, Brièveté de la vie, livre dédié à Paulinus. — 5. *a*, *b*, *c* om.

6. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : ἵνα ἤδη. — 7. Rm. aimerait mieux : ψευδές. — 8. Bkk. et Ddf; vulg. om.

λαντα τόν τε Βοῦρρον ἐξητήσατο[1]· ὕστερον δὲ οὐ καλῶς ἀπηλλαξεν.]

11. [Ὅτι ὁ Νέρων, οἷα ἀληθὲς μὲν μηδὲν παρὰ μηδενὸς ἀκούων, πάντας δὲ ἐπαινοῦντας τὰ πεπραγμένα[2] ὁρῶν, λανθάνειν τε ἐφ' οἷς ἐδεδράκει, ἢ καὶ ὀρθῶς αὐτὰ πεποιηκέναι ἐνόμισε· κἀκ τούτου πολὺ χείρων καὶ ἐς τὰ
R. p. 991. ἄλλα ἐγένετο. Πάντα τε γὰρ ὅσα ἐξῆν αὐτῷ ποιεῖν, καὶ καλὰ ἡγεῖτο εἶναι· καὶ] τοῖς φόβῳ τι ἢ κολακείᾳ αὐτῷ[3] λέγουσιν ὡς καὶ πάνυ ἀληθεύουσι προσεῖχε. Τέως μὲν γὰρ φόβοις[4] καὶ θορύβοις συνείχετο· ἐπεὶ δ' οἱ πρέσβεις[5] πολλὰ καὶ[6] κεχαρισμένα αὐτῷ εἶπον, ἀνεθάρσησεν.] Ἦν δέ τις Μάρκος Σαλούϊος Ὄθων[7], ὃς οὕτως ἔκ τε τῆς ὁμοιότητος τῶν τρόπων καὶ τῆς κοινωνίας τῶν ἁμαρτημάτων τῷ Νέρωνι ᾠκείωτο, ὥστε καὶ εἰπών ποτε πρὸς αὐτὸν, « Οὕτω με Καίσαρα ἴδοις, » οὐδὲν διὰ τοῦτο κακὸν ἔπαθεν, ἀλλὰ τοσοῦτον μόνον ἀντήκουσεν ὅτι, « Οὐδὲ ὕπατόν σε ὄψομαι ». Τούτῳ τὴν Σαβῖναν, ἐξ εὐπατριδῶν[8]

1. Tacite, XIII, 23 : « Deferuntur consensisse Pallas ac Burrus ut Cornelius Sulla, claritudine generis et affinitate Claudii, cui per nuptias Antoniæ gener erat, ad imperium vocaretur. Ejus accusationis auctor exstitit Pætus quidam, exercendis apud ærarium sectionibus famosus, et tum vanitatis manifestus.... Burrus, quamvis reus, inter judices sententiam dixit. » Tel est le récit de Tacite ; il n'y est pas question de grâce demandée par Sénèque. C'est dans une autre circonstance, suivant le même historien (20), que le crédit du philosophe fut utile à Burrus. Il était accusé de complicité avec Agrippine pour élever à l'empire Rubellius Plautus ; Néron voulait ôter à Burrus le commandement du prétoire, Sénèque le sauva de cet affront et apaisa l'irritation du prince contre sa mère. — 2. Rsk. : τὰ αὐτῷ πεπραγμένα. — 3. Valois, suivi par les éd. subséq.; le ms. : αὐτοῦ. — 4. Rm. (*Addenda*) : « Τέως μὲν

grâce de Pallas et celle de Burrus; plus tard, il ne s'en tira pas à son avantage.]

11. [Néron, qui n'entendait la vérité de la bouche de personne et qui voyait tout le monde applaudir à ce qu'il faisait, s'imagina que sa conduite était ignorée, ou même qu'elle était sans reproche; aussi n'en devint-il que pire à tous égards. Tout ce qu'il se permettait, il le croyait beau, et prêtait l'oreille aux paroles inspirées par la crainte ou par la flatterie, comme si elles eussent été l'expression de la plus grande vérité. Jusque-là, il était retenu par quelques craintes et quelques troubles; mais quand une fois les ambassadeurs lui eurent adressé force louanges, il prit de la hardiesse.] Il y avait un certain M. Salvius Othon qui était tellement lié avec Néron par la conformité de ses mœurs et par une étroite société de débauches, que lui ayant dit un jour : « Ainsi, puisses-tu me voir devenu César, » il n'en éprouva aucun mal et entendit seulement le prince lui répondre : « Je ne te verrai même pas consul. » Néron arracha à son mari Sabine, femme patricienne, pour la

An de Rome 811. Néron consul III et M. Messala consul I.

γὰρ φόβοις, etc. Aut novum hoc est breviusculum fragmentum, aut hiatus quidam insignis hæc verba antecedit. » — 5. Rsk. trouve ce mot déplacé ici, ou, du moins, peu nécessaire. Si l'on admet l'une ou l'autre des deux conjectures de Rm. rapportées note précédente, on aura une réponse satisfaisante à l'objection.

6. Bkk. et Ddf; vulg. om.

7. Le même qui fut empereur plus tard.

8. St., Bkk. et Ddf; vulg. : εὐπατρίδων. Tacite, XIII, 45 et suiv. : « Sabina Poppæa, T. Ollio patre genita, sed nomen avi sumpserat, illustri memoria Poppæi Sabini, consulari et triumphali decore præfulgentis. » Tacite et Plutarque (Vie de Galba) entrent dans de plus longs détails sur ses amours (elle était déjà mariée à Crispinus Rufus, chevalier romain) avec Othon et Néron.

οὖσαν, ἀπὸ τοῦ ἀνδρὸς ἀποσπάσας ἔδωκε, καὶ αὐτῇ ἀμφότεροι ἅμα ἐχρῶντο. Φοβηθεῖσα οὖν ἡ Ἀγριππῖνα, μὴ γήμηται τῷ Νέρωνι (δεινῶς γὰρ ἤδη αὐτῆς ἐρᾶν ἤρξατο), ἔργον ἀνοσιώτατον ἐτόλμησεν· ὥσπερ γὰρ οὐχ ἱκανὸν[1] ἐς μυθολογίαν, ὅτι τὸν θεῖον τὸν Κλαύδιον ἐς ἔρωτα αὐτῆς ταῖς[2] τε γοητείας, καὶ ταῖς[3] ἀκολασίαις καὶ τῶν βλεμμάτων καὶ τῶν φιλημάτων ὑπηγάγετο, ἐπεχείρησε καὶ τὸν Νέρωνα ὁμοίως καταδουλώσασθαι. Ἀλλ' ἐκεῖνο μὲν εἴτ' ἀληθῶς ἐγένετο, εἴτε πρὸς τὸν τρόπον αὐτῶν ἐπλάσθη, οὐκ οἶδα[4]· ἃ δὲ δὴ πρὸς πάντων ὡμολόγηται, λέγω, ὅτι ἑταίραν τινὰ τῇ Ἀγριππίνῃ ὁμοίαν ὁ Νέρων δι' αὐτὸ τοῦτο ἐς τὰ μάλιστα ἠγάπησε[5]· καὶ αὐτῇ τε ἐκείνῃ προσπαίζων[6], καὶ τοῖς ἄλλοις ἐνδεικύμενος, ἔλεγεν ὅτι καὶ τῇ μητρὶ ὁμιλοίη.

12. Μαθοῦσα δὲ ταῦθ' ἡ Σαβῖνα, ἀνέπεισε τὸν Νέρωνα, ὡς καὶ ἐπιβουλεύουσάν οἱ αὐτὴν διολέσαι[7]. Καὶ
R.p.992. αὐτὸν καὶ ὁ Σενέκας, ὡς πολλοῖς καὶ ἀξιοπίστοις ἀνδρά-

1. Henri Étienne, St., Bkk. et Ddf.; vulg. om.

2. Henri Étienne, Bkk. et Ddf; vulg. : αὐτῆς. — 3. Rsk., Bkk. e, Ddf; vulg. om.; *a*, *b*, *k* : ταῖς τε ἀκολασίαις. — 4. Notre auteur use ici d'une prudence qui lui est commandée par les opinions contradictoires des historiens. Aurélius Victor, V, 5, est pour l'affirmative. Tacite ne se prononce pas : au livre XIII, ch. 13, il montre Agrippine employant les caresses pour ramener son fils ; au livre XIV, ch. 2, il ajoute, d'après Cluvius, qu'au milieu du jour elle s'offrit plusieurs fois au jeune homme ivre, voluptueusement parée et prête à l'inceste. Suétone (28) : « Olim etiam, quoties lectica cum matre veheretur, libidinatum inceste, ac maculis vestis proditum, affirmant. » Tacite (XIII, 13) prétend qu'il en fut empêché par ses plus intimes amis, qui le conjurèrent de se tenir en garde contre les piéges d'une femme toujours implacable ; enfin (XIV, 2),

donner à cet Othon, et tous les deux à la fois eurent commerce avec elle. Agrippine, craignant qu'elle n'épousât Néron (il commençait à l'aimer passionnément), osa une chose des plus impies : comme si elle n'eût pas fait un assez grand tort à sa réputation en donnant de l'amour pour elle à son oncle Claude par ses artifices, ses regards et ses baisers lascifs, elle essaya d'enchaîner de même Néron. La chose eût-elle lieu réellement, ou bien est-ce une calomnie à laquelle leurs mœurs ont donné naissance, je ne saurais le dire; mais je rapporterai un fait dont tout le monde convient, c'est que Néron aima beaucoup une courtisane à cause de sa ressemblance avec Agrippine, et que, lorsqu'il s'amusait avec elle et qu'il s'en vantait devant ses amis, il disait qu'il couchait avec sa mère.

12. Ces choses ne furent pas plutôt venues à la connaissance de Sabine, qu'elle persuada à Néron de se défaire d'Agrippine, sous prétexte qu'elle tramait sa perte. Sénèque aussi, au rapport d'un grand nombre

An de Rome 212. T. Vipstanus [illegible] et C. Fonteius consuls.

il ajoute : « Fabius Rusticus non Agrippinæ, sed Neroni, concupitum id memorat, ejusdemque libertæ [Actes (celle dont parle Dion, ch. 7)] astu disjectum. Sed quæ Cluvius, eadem ceteri quoque auctores tradidere, et fama huc inclinat. » — 5. Suétone, 28 : « Meretricem, quam fama erat Agrippinæ simillimam, inter concubinas recepit. » — 6. J'ai suivi le sens de Sibg. et de Henri Étienne, malgré la version latine dans Rm., St. et l'*Index*, l'ensemble du passage se refusant à l'interprétation : *Ad quam alludens.*

7. Tacite, XIV, 1 : « Flagrantior in dies amore Poppææ, quæ sibi matrimonium et discidium Octaviæ, incolumi Agrippina, haud sperans, crebris criminationibus, aliquando per facetias, incusaret principem, et pupillum vocaret, qui, jussis alienis obnoxius, non modo imperii, sed libertatis etiam indigeret. »

σιν εἴρηται, παρώξυνεν[1], εἴτ' οὖν τὸ ἔγκλημα τὸ καθ' ἑαυτοῦ ἐπηλυγάσασθαι βουληθεὶς, εἴτε καὶ τὸν Νέρωνα ἐς μιαιφονίαν ἀνόσιον προαγαγεῖν[2] ἐθελήσας, ἵν' ὡς τάχιστα καὶ πρὸς θεῶν καὶ πρὸς ἀνθρώπων ἀπόληται. Ἐπεὶ δὲ καὶ ἐκ τοῦ προφανοῦς ὤκνουν τὸ ἔργον, καὶ κρύφα διὰ φαρμάκων οὐκ εἶχον αὐτὴν ἀνελεῖν[3] (πάντα γὰρ ἐκείνη ἰσχυρῶς ἐφυλάσσετο), ναῦν ἰδόντες ἐν τῷ θεάτρῳ διαλυομένην τε αὐτὴν ἀφ' ἑαυτῆς[4], καί τινα θηρία ἀφιεῖσαν, καὶ συνισταμένην αὖ πάλιν ὥστε καὶ ἐρρῶσθαι, τοιαύτην ἑτέραν ταχέως ἐναυπηγήσαντο[5]. Ὡς δὲ ἥ τε ναῦς ἐγεγόνει, καὶ ἡ Ἀγριππῖνα ἐτεθεράπευτο (πάντα γὰρ τρόπον[6] ἐκολάκευεν αὐτὴν, ἵνα μή τι ὑποτοπήσασα φυλάξηται), ἐν μὲν τῇ Ῥώμῃ οὐδὲν ἐτόλμησε ποιῆσαι, μὴ καὶ ἐκδημοσιευθῇ[7] τὸ μίασμα· πόρρω δὲ ἐς τὴν Καμπανίαν ἀπάρας, καὶ παραλαβὼν τὴν μητέρα, ἔπλευσεν ἐπ' αὐτῆς ἐκείνης τῆς νεὼς λαμπρότατα κεκοσμημένης, ὡς καὶ ἐπιθυμίαν αὐτῇ ἐμβαλεῖν, ἀεί ποτε τῇ νηΐ χρῆσθαι.

13. Ἐλθών τε εἰς Βαύλους[8], δεῖπνά τε πολυτελέστατα

1. Tacite, XIV, 7, dit qu'on ne sait si Burrus et Sénèque eurent connaissance de la première tentative; qu'ils furent mandés par Néron épouvanté; qu'après un long silence, Sénèque regarda Burrus en lui demandant si l'on pouvait compter sur les soldats, et que, d'après sa réponse négative, Anicétus déclara se charger de l'affaire.

2. Bkk. et Ddf; vulg. : προσαγαγεῖν.

3. Tacite, XIV, 3, rapporte les divers moyens proposés dans la délibération à ce sujet. — 4. Henri Étienne, Rm., St. et Ddf; vulg. et Bkk.: ἐφ' ἑαυτῆς. Tacite, XIV, 3, attribue l'invention à Anicétus, qui commandait la flotte de Misène; Suétone (34), avec moins de vraisemblance, l'attribue à Néron lui-même : « Solutilem navem commentus est. » Le

d'auteurs très-dignes de foi, encouragea l'empereur, soit dessein de laver l'accusation portée contre lui, soit désir de pousser Néron à un meurtre impie, afin que les dieux et les hommes se décidassent à le perdre au plus vite. Comme on craignait d'agir ouvertement et qu'il n'y avait pas moyen de se débarrasser d'elle en secret par le poison (elle avait soin d'être continuellement sur ses gardes), la vue, au théâtre, d'un vaisseau qui s'ouvrait de lui-même pour laisser sortir des bêtes, puis se refermait ensuite et se recomposait de toute pièce, leur donna l'idée d'en construire promptement un pareil. Le vaisseau construit et Agrippine séduite par des caresses (Néron la flattait de toutes les manières, afin que nul soupçon ne vînt la mettre sur ses gardes), il n'osa rien faire dans Rome, de peur que le crime ne fût divulgué. Partant donc au loin pour la Campanie et prenant sa mère avec lui, il fit la traversée sur ce vaisseau qui avait été paré avec magnificence, afin de lui donner l'envie de s'en servir toujours.

13. Arrivé à Baules, ce furent pendant plusieurs jours

même historien rapporte encore plusieurs tentatives qui avaient échoué précédemment.

5. Rsk., St., Bkk. et Ddf; vulg. : ἐναυπηγήσατο. — 6. *c*, *k*, Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : γὰρ τὸν τρόπον. — 7. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : ἐκδημοσιευθῆναι, qui, dit Rsk., si on conserve cette leçon, nécessitera soit l'insertion de τοῦ après μή, soit l'addition de συμβῇ après ἐκδημοσιευθῆναι. St. pense qu'il ne serait peut-être pas impossible d'éviter tout changement.

8. Tacite, XIV, 4 : « Venientem dehinc obvius in littora (nam Antio adventabat), excipit manu et complexu, ducitque Baulos : id villæ nomen est, quæ, promontorium Misenum inter et Baianum lacum, flexo mari alluitur. »

ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας ἐποίησε, καὶ τὴν μητέρα ἐν αὐτοῖς φιλοφρόνως εἱστίασεν· ἀποῦσάν τε πάνυ ποθεῖν ἐπλάττετο, καὶ παροῦσαν ὑπερησπάζετο· αἰτεῖν τε ἐκέλευεν ὅ τι βούλοιτο, καὶ μὴ αἰτούσῃ πολλὰ ἐχαρίζετο. Ἐπεὶ δὲ ἐνταῦθ'..., οὕτω[1] δὴ ἀπὸ τοῦ δείπνου περὶ μέσας νύκτας περιλαμβάνει τε αὐτὴν, καὶ πρὸς τὸ στέρνον προσαγαγὼν, καὶ φιλήσας καὶ τὰ ὄμματα καὶ τὰς χεῖρας, « Μῆτέρ τε, εἰπὼν, ἔῤῥωσό μοι καὶ ὑγίανε· ἐν γὰρ σοὶ καὶ ἐγὼ ζῶ, καὶ διὰ σὲ βασιλεύω· » παρέδωκεν αὐτὴν Ἀνικήτῳ ἀπελευθέρῳ, ὡς καὶ κομιοῦντι οἴκαδε ἐπὶ τοῦ πλοίου οὗ κατεσκευάκει.

R. p. 993. Ἀλλ' (οὐ γὰρ ἤνεγκεν ἡ θάλασσα τὴν μέλλουσαν ἐπ' αὐτῇ τραγῳδίαν ἔσεσθαι, οὐδ' ὑπέμεινε τὴν ψευδολογίαν τῆς ἀνοσιουργίας ἀναδέξασθαι) διελύθη μὲν ἡ ναῦς[2], καὶ ἡ Ἀγριππῖνα ἐς τὸ ὕδωρ ἐξέπεσεν· οὐ μέντοι καὶ ἀπέθανεν· ἀλλὰ, καίτοι καὶ ἐν σκότῳ καὶ διακορὴς μέθης οὖσα, τῶν τε ναυτῶν ταῖς κώπαις ἐπ' αὐτὴν χρωμένων, ὥστε καὶ Ἀκερρωνίαν[3] Πώλλαν[4] τὴν σύμπλουν αὐτῆς ἀποκτεῖναι, διεσώθη[5]. Καὶ ἐλθοῦσα οἴκαδε, οὔτε προσεποιήσατο, οὔτ' ἐξέφηνε τὸ ἐπιβούλευμα, ἀλλὰ καὶ πρὸς τὸν υἱὸν ἔπεμψε κατὰ τάχος, καὶ τό τε συμβεβηκὸς αὐτῇ, ὡς κατὰ τύχην

1. Ddf; vulg. et Bkk. : Ἐπεὶ δὲ ἐνταῦθ' οὕτω; Rm. : « Ἐπεὶ δέειν ταυθ'. Pal. [*f*]. Sensus requirit Ἐπεὶ δ' ἐγένετο ταῦθ', aut aliquid hujusmodi. Sylb. Vel Ἐπεὶ δὲ ἦν ταῦθ', aut Ἐπεὶ δὲ ἐπράχθη ταῦθ', aut ἐγένετο ταῦθ'. HS. Rsk. : « Vel Ἐπεὶ δὲ ἐνταῦθα ἦν, *ubi quum esset*, aut *eo quum processisset*, dissimulationis puta, et doli, aut etiam votorum suorum. »

2. Cf. Suétone, 34. D'après Tacite, XIV, 5, le plafond de la chambre s'écroula d'abord sous une charge énorme de plomb; Crépéréius écrasé resta sans vie; Agrippine et Acerronia furent défendues par les côtés du

des festins somptueux où il traita sa mère avec toute sorte de marques d'affection; quand elle était absente, il feignait d'en être chagrin, et, quand elle était présente, il lui prodiguait les caresses; il la pressait de lui demander ce qu'elle voudrait, et lui accordait une foule de grâces qu'elle n'avait pas demandées. Lorsque...., vers le milieu de la nuit, au sortir du souper, il l'entoure de ses bras en la serrant sur sa poitrine, et après lui avoir embrassé les yeux et les mains, en disant : « Ma mère, je t'en supplie, prends soin de toi, songe à ta santé; car, moi aussi, je vis en toi, et c'est par toi que je règne, » il la remit à Anicétus, son affranchi, comme pour la conduire à sa résidence sur le vaisseau qui avait été préparé à cet effet. Cependant (la mer, en effet, ne supporta pas la tragédie qui allait se jouer sur ses flots, et elle refusa d'accepter, avec le mensonge, la complicité de cet acte abominable) le vaisseau s'ouvrit et Agrippine tomba dans l'eau, mais elle n'en mourut pas : bien que dans les ténèbres et gorgée de vin, malgré les efforts des matelots qui, faisant usage contre elle de leurs rames, assommèrent Acerronia Polla, embarquée avec elle, elle parvint à se sauver. Quand elle fut arrivée dans sa maison, elle ne fit semblant de rien et ne dévoila pas le piége qu'on lui avait tendu : elle se hâta d'envoyer vers son fils, pour lui dire l'accident qui

lit qui s'élevaient au-dessus d'elles. Puis, comme le vaisseau tardait à s'ouvrir, il vint à l'esprit des rameurs de peser tous du même côté et de submerger ainsi le navire. — 3. Ddf; vulg. et Bkk. : Ἀχερωνίαν. Rm. : « Ἀχερρωνίαν scribendum esse docet Ryckius ad Tac. XIV, 5, patrem nempe aut fratrem ejus fuisse suspicatus Cn. Acerronium Procullum cos. a. 750 qui cum gemino *rr* in lapide scribitur. » — 4. Bkk. : Πῶλαν; Ddf : Πόλλαν; *f* : Πώλλα.

5. Tacite, XIV, 5 : « Nando, deinde occursu lenunculorum, Lucrinum in lacum vecta, villæ suæ infertur. »

συμπεπτωκὸς, ἔλεγε, καὶ ὅτι σώζοιτο εὐηγγελίκει[1] δῆθεν αὐτῷ. Ἀκούσας δὲ ταῦθ' ὁ Νέρων[2], οὐκ ἐκαρτέρησεν, ἀλλὰ καὶ τὸν πεμφθέντα, ὡς ἐπὶ τῇ αὐτοῦ σφαγῇ ἥκοντα, ἐκόλασε[3], καὶ ἐπὶ τὴν μητέρα τὸν Ἀνίκητον εὐθὺς μετὰ τῶν ναυτῶν ἀπέστειλε[4]· τοῖς γὰρ δορυφόροις οὐκ ἐπίστευσε τὸν θάνατον αὐτῆς. Ἰδοῦσα δὲ σφᾶς ἐκείνη, ἔγνω τε ἐφ' ἃ ἥκουσι, καὶ ἀναπηδήσασα ἐκ τῆς κοίτης, τήν τε ἐσθῆτα περιερρήξατο[5], καὶ τὴν γαστέρα ἀπογυμνώσασα, « Ἰαῖε ταύτην, ἔφη[6], Ἀνίκητε, παῖε, ὅτι Νέρωνα ἔτεκεν[7]. »

14. Οὕτω μὲν ἡ Ἀγριππῖνα, ἡ τοῦ Γερμανικοῦ θυγάτηρ, ἡ τοῦ Ἀγρίππου ἔγγονος, ἡ τοῦ Αὐγούστου ἀπόγονος[8], ὑπ' αὐτοῦ τοῦ υἱέος, ᾧ τὸ κράτος ἐδεδώκει, δι' ὃν ἄλλους τε καὶ τὸν θεῖον ἀπεκτόνει[9], κατεσφάγη. Μαθὼν δὲ ὁ Νέρων ὅτι τέθνηκεν, οὐκ ἐπίστευσεν· ὑπὸ γὰρ τοῦ μεγέθους τοῦ τολμήματος ἀπιστία αὐτῷ ὑπεχύθη· καὶ διὰ τοῦτο αὐτόπτης ἐπεθύμησε τοῦ πάθους γενέσθαι. Καὶ αὐτήν τε πᾶσαν εἶδε γυμνώσας, καὶ τὰ τραύματα αὐτῆς
R.p.994. ἐπεσκέψατο· καὶ τέλος, πολὺ καὶ τοῦ φόνου ἀνοσιώτερον ἔπος ἐφθέγξατο· εἶπε γὰρ ὅτι, « Οὐκ ᾔδειν ὅτι οὕτω καλὴν

1. Vulg., Bkk. et Ddf; Henri Étienne : « Quum præcedat ἔλεγε, videri potest scribendum εὐηγγέλιζε. Alioqui si quis scribi velit ἔλεξε, conveniet eum præcedente ἔπεμψε, et sequi oportebit itidem, εὐηγγέλικε non εὐηγγελίκει. Nisi quis malit εὐηγγελίσε. » Rm. a adopté εὐηγγέλικε, leçon que St. a maintenue dans le texte, bien qu'en note il dise : « Nemini vero placere potest forma activa. Conf. Lobeck. ad Phrynici Epitomen, p. 268. » — 2. *f*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf.; vulg. : τοῦθ' ὁ Νέρων. — 3. Tacite, XIV, 7 : « Ipse, audito venisse missu Agrippinæ nuncium Agerinum, scenam ultro criminis parat; gladiumque, dum mandata perfert, abjicit inter pedes ejus ; tum, quasi deprehenso, vincla injici jubet, ut exitium principis molitam matrem, et, pu-

lui était arrivé comme un effet du hasard, et lui annonça qu'elle avait eu le bonheur de se sauver. A cette nouvelle, Néron ne se contint plus, il fit punir le messager comme coupable d'attentat envers sa personne, et dépêcha aussitôt à sa mère Anicétus et les matelots, car il n'osa pas confier sa mort aux prétoriens. Agrippine, à leur vue, comprit le motif qui les amenait, et, s'élançant de son lit, elle déchira ses vêtements, puis, découvrant son sein : « Frappe, dit-elle, Anicétus, frappe ce sein, il a porté Néron. »

14. C'est ainsi qu'Agrippine, fille de Germanicus, petite-fille d'Agrippa et arrière-petite-fille d'Auguste, fut, par ordre de ce même fils à qui elle avait donné l'empire et pour qui elle avait, entre autres personnages, fait périr son oncle, misérablement égorgée. Quand Néron apprit sa mort, il n'y crut pas : la grandeur du forfait qu'il avait osé lui inspira des doutes; aussi voulut-il voir de ses propres yeux. Il la fit mettre entièrement nue pour la contempler, examina ses blessures, et enfin prononçant une parole bien plus abominable encore que le meurtre lui-même : « Je ne savais pas, dit-il,

dore deprehensi sceleris, sponte mortem sumpsisse confingeret. » Cf. Suétone, 34. — 4. Sur les derniers moments d'Agrippine, cf. Tacite, XIV, 7 et 8.

5. A. Mai (*Excerpta Vat.*) : ἐῤῥήξε; le ms., Van Heverden et Dᾶf : διέῤῥηξε. — 6. *a, b, c, f* : Παῖε, ἔφη, ταύτην. — 7. Les *Excerpta Vat.* : τέτοκεν. — 8 Sur la descendance d'Agrippine, cf. Juste-Lipse, Généalogie de la maison d'Auguste, à la suite de son Tacite. — 9. Rm. : « Claudium imperatorem innuit, qui Germanici, ex quo nata Agrippina, frater erat; ut avunculi nomine violatam sanguinis necessitatem indicet. Forte tamen Xiphilinus, brevitatis studio, τὸν ἄνδρα, imo alia etiam a Dione addita, resecavit. »

μητέρα εἶχον[1]. » Καὶ τοῖς τε δορυφόροις ἀργύριον ἔδωκεν, ἵνα, δῆλον ὅτι, πολλὰ τοιαῦτα γίνεσθαι εὔχωνται· καὶ τῇ γερουσίᾳ ἐπέστειλεν, ἄλλα τε ὅσα συνήδει αὐτῇ καταριθμῶν, καὶ ὅτι ἐπεβούλευσέ τε αὐτῷ, καὶ φοραθεῖσα ἑαυτὴν διεχρήσατο[2]. Καὶ τῇ μὲν βουλῇ ταῦτα ἐπέστειλεν· αὐτὸς δὲ ταῖς τε νυξὶν ἐξεταράττετο, ὥστε καὶ ἐκ τῆς εὐνῆς ἐξαπιναίως ἀναπηδᾶν· καὶ μεθ' ἡμέραν ὑπὸ σαλπίγγων δή τινων πολεμικόν τι καὶ θορυβῶδες ἐκ τοῦ χωρίου ἐν ᾧ τὰ τῆς Ἀγριππίνης ὀστᾶ ἔκειτο, ἠχουσῶν, ἐδείματοῦτο[3]. Διὸ καὶ ἄλλοσε ἤει· καὶ ἐπειδὴ κἀνταῦθα τὰ αὐτὰ αὐτῷ συνέβαινεν, ἄλλοσε ἐμπλήκτως μεθίστατο.

15. Οἱ δὲ τῇ Ῥώμῃ ἄνθρωποι, ἀκούσαντες ταῦτα, καίπερ ἀχθόμενοι, ἔχαιρον, νομίζοντες αὐτὸν ἐκ τούτου γε πάντως ἀπολεῖσθαι. Τῶν δὲ βουλευτῶν οἱ μὲν ἄλλοι[4] πάντες προσεποιοῦντο χαίρειν ἐπὶ τοῖς γεγονόσι, καὶ συνήδοντο δῆθεν τῷ Νέρωνι, καὶ ἐψηφίζοντο πολλὰ οἷς ᾠοντο αὐτῷ χαριεῖσθαι[5]· ὁ Πούπλιος δὲ δὴ Θρασέας Παῖτος ἦλθε μὲν ἐς τὸ συνέδριον, καὶ τῆς ἐπιστολῆς ἐπήκουσεν· ἀναγνωσθείσης δὲ αὐτῆς, ἐξανέστη τε εὐθὺς, πρὶν καὶ ὁτιοῦν ἀποφήνασθαι, καὶ ἐξῆλθε, διότι ἃ μὲν ἤθελεν εἰπεῖν, οὐκ

1. Suétone, 34 : « Adduntur his atrociora, nec incertis auctoribus, ad visendum interfectæ cadaver accurrisse, contrectasse membra, alia vituperasse, alia laudasse, sitique interim oborta, bibisse. » Tacite, XIV, 9, se contente de dire : « Adspexeritne matrem exanimem Nero, et formam corporis ejus laudaverit, sunt qui abnuant. »

2. Bkk. et Ddf. Rm. : « Atque hoc tritum illud [διακατεχρήσατο, leçon vulg.] insolens, quanquam alias Dio præpositiones in compositis

que j'avais une mère si belle. » Il distribua de l'argent aux prétoriens, évidemment pour leur faire souhaiter beaucoup d'exécutions pareilles ; puis, dans une lettre au sénat, il énumérait contre sa mère tous ceux de ses crimes dont il avait été le complice, ajoutant qu'elle avait conspiré contre lui, et que, son complot ayant été découvert, elle s'était elle-même donné la mort. Telle fut sa lettre au sénat ; quant à lui, il était, la nuit, en proie à un trouble qui l'obligeait à sauter tout à coup à bas de son lit ; le jour, il était effrayé par le bruit guerrier et tumultueux de trompettes dont les sons partaient de l'endroit où Agrippine était enterrée. C'est pourquoi il changea de résidence, et, comme dans chacune les mêmes terreurs l'assiégeaient, il se transporta, épouvanté, autre part encore.

15. A Rome, ces nouvelles, bien que fâcheuses, ne laissaient pas cependant que d'apporter de la joie au peuple, persuadé que c'était un indice infaillible de la chute de Néron. Tous les autres sénateurs faisaient semblant de se réjouir de ce qui avait eu lieu ; ils s'en félicitaient avec Néron et décrétaient une foule de mesures dans l'intention de lui être agréables ; mais Pætus Thraséas vint au sénat, écouta la lettre de l'empereur ; puis, la lecture finie, il se leva immédiatement, avant qu'on eût rien mis en délibération, et il sortit, alléguant que, ce qu'il voulait dire, il ne le pouvait pas, et ce qu'il pou-

cumulat. Librarius διεχρήσατο et κατεχρήσατο confusa in unum conflavit. »

3. Sur les remords de Néron, cf. Suétone, 34 ; Tacite, XIV, 10.

4. *f* om. : πάντως... ἄλλοι. — .5 Tacite, XIV, 12 : « Miro tamen certamine procerum decernuntur supplicationes apud omnia pulvinaria, utque Quinquatrus, quibus apertæ essent insidiæ, ludis annuis celebrarentur ; aureum Minervæ simulacrum in curia, et juxta principis imago statueretur ; dies natalis Agrippinæ inter nefastos esset. »

ἠδύνατο[1], ἃ δὲ ἠδύνατο, οὐκ ἤθελεν. Ἐν δὲ τῷ αὐτῷ τρόπῳ καὶ τὰ ἄλλα πάντα διῆγεν· ἔλεγε γὰρ ὅτι, « Εἰ μὲν ἐμὲ μόνον ὁ Νέρων φονεύσειν ἔμελλε, πολλὴν ἂν
R. p. 995. εἶχον τοῖς ἄλλοις ὑπερκολακεύουσιν αὐτὸν συγγνώμην· εἰ δὲ καὶ ἐκείνων τῶν σφόδρα αὐτὸν ἐπαινούτων πολλοὺς, τοὺς μὲν ἀνᾶλωκε, τοὺς δὲ καὶ ἀπολέσει, τί χρὴ μάτην ἀσχημονοῦντα δουλοπρεπῶς φθαρῆναι, ἐξὸν ἐλευθερίως[2] ἀποδοῦναι τῇ φύσει τὸ ὀφειλόμενον; Ἐμοῦ μὲν γὰρ πέρι καὶ ἔπειτα λόγος τις ἔσται, τούτων δὲ, πλὴν κατ' αὐτὸ τοῦτο ὅτι ἐσφάγησαν, οὐδείς. » Τοιοῦτος μὲν ὁ Θρασέας ἐγένετο, καὶ τοῦτο ἀεὶ πρὸς ἑαυτὸν ἔλεγεν ὅτι· « Ἐμὲ Νέρων ἀποκτεῖναι μὲν δύναται[3], βλάψαι[4] δὲ οὔ. »

16. Νέρωνα δὲ μετὰ τὸν τῆς μητρὸς φόνον ἐσιόντα ἐς τὴν Ῥωμὴν δημοσίᾳ μὲν ἐθεράπευον, ἰδίᾳ δὲ, ἐν ᾧ γε καὶ παῤῥησιάσασθαί τινες ἀσφαλῶς ἐδύναντο, καὶ μᾶλα αὐτὸν ἐσπάραττον[5]. Τοῦτο μὲν γὰρ, μολγόν τέ τινα ἀπ' ἀνδριάντος αὐτοῦ νύκτωρ ἀπεκρέμασαν, ἐνδεικνύμενοι ὅτι

1. Tacite, XIV, 12 : « Thrasea Pætus, silentio vel brevi assensu priores adulationes transmittere solitus, exiit tum senatu; ac sibi causam periculi fecit, ceteris libertatis initium non præbuit. » Bkk. : ἐδύνατο, ici et deux mots plus loin ; *c* : ἐδύνατο, et, plus loin : ἠδύνατο. — 2. Ddf (*Errata*) : ἐλευθέρως. — 3. Slbg., Bkk. et Ddf. Rm : Ὁ [omis dans *c*] μὲν [les *Excerpta Vat.* : γὰρ] Νέρων ἀποκτεῖναί με δύναται. Sic L. et HS, in ed. maj. In ceteris est Ὁ ἐμὲ Νέρων. in Pal. [*f*] Ὁ μὲν Νέρων ἀποκτεῖναι μέν. Unde leviculam hanc mutationem probo, quanquam Sylb. malit : Ὅτι ἐμὲ... Sic et Br. [*k*] omisso tamen Ὅτι. — 4. Les *Excerpta Vat.* ἀπολέσαι. On sait que les stoïciens (Thraséas était stoïcien) ne regardaient pas la mort comme un mal, et que leur doctrine autorisait le suicide.

5. Les *Excerpta Vaticana* rapportent à ce propos le fait suivant : Ὅτι εἰσιόντος Νέρωνος εἰς τὴν Ῥώμην τοὺς τῆς Ἀγριππίνης ἀνδριάντας

vait, il ne le voulait pas. Thraséas se conduisait de la même sorte en toute occasion; il disait : « Si Néron devait me faire mourir seul, je pardonnerais de grand cœur à l'exagération des flatteries; mais si, dans le nombre de ceux qui lui prodiguent des louanges, les uns n'ont pas été épargnés, les autres sont pour périr plus tard, à quoi bon succomber à la manière d'un esclave, en se couvrant de déshonneur, lorsqu'il est possible de payer en homme libre sa dette à la nature? La postérité parlera de moi; d'eux, elle ne dira rien, sinon qu'ils ont été mis à mort. » Tel était Thraséas; sans cesse il se disait à lui-même : « Néron a le pouvoir de me tuer, il n'a pas celui de me nuire. »

16. Lorsque, après le meurtre de sa mère, Néron entra dans Rome, on lui rendit publiquement des honneurs; mais, en particulier, toutes les fois qu'on pouvait sans danger s'exprimer librement, on ne manquait pas de le déchirer. Ici, c'est un sac de cuir que l'on suspendit, la nuit, à une de ses statues, pour marquer qu'il

καθεῖλον· μὴ φθάσαντες δὲ ἕνα ἀποτεμεῖν, ῥάκος αὐτῷ ἐπέβαλον, ὥστε δοκεῖν ἐγκαλύπτεσθαι· καί τις παραχρῆμα ἐπιγράψας προσέπηξε τῷ ἀνδρίαντι, « Ἐγὼ αἰσχύνομαι καὶ οὐκ αἰδῇ [Ddf. remplace par un simple point le point d'interrogation]; « Lorsque Néron entra dans Rome, on renversa les statues « d'Agrippine; une d'elles n'ayant pu être enlevée à temps, on jeta des- « sus un morceau d'étoffe, pour que cette statue semblât cachée. Aussi- « tôt quelqu'un y attacha un écriteau portant ces mots : « Moi, j'ai « honte de toi; mais toi, ne rougis-tu pas? » Le Grammairien publié dans les *Anecdota* de Bekker, vol. I, p. 142, 5 : Εἰσπράττω, αἰτιατικῇ· ἀντὶ τοῦ τιμωροῦσθαι. « Δίων ἑξηκοστῷ δευτέρῳ [lisez πρώτῳ] βιβλίῳ· Ὧ γε καὶ παῤῥησίασθαί τινες; ἀσφαλῶς ἐδύναντο, καὶ μάλα αὐτὸν εἰσέπραττον. » Il voit là un nouvel exemple du peu de confiance que méritent souvent les anciens grammairiens.

ἐς ἐκεῖνον αὐτὸν δέοι ἐμβεβλῆσθαι· τοῦτο δὲ, παιδίον ἐς τὴν ἀγορὰν ῥίψαντες, προσέδησαν αὐτῷ πινάκιον λέγον, « Οὐκ ἀναιροῦμαί σε[1], ἵνα μὴ τὴν μητέρα ἀποσφάξῃς. » Καὶ ἦν μὲν καὶ ἀναγινώσκειν πολλαχόθι ὁμοίως γεγραμμένον,

Νέρων, Ὀρέστης, Ἀλκμαίων, μητροκτόνοι·

ἦν δὲ καὶ ἀκούειν αὐτὸ τοῦτο λεγόντων ὅτι, Νέρων τὴν μητέρα ἀνεχρήσατο· συχνοὶ γὰρ ὡς καὶ λελαληκότας τινὰς αὐτὸ εἰσήγγελον, οὐχ οὕτως ἵν' ἐκείνους ἀπολέσωσιν, ὡς ἵνα τὸν Νέρωνα διαβάλωσιν. Ὅθεν οὐδεμίαν τοιαύτην δίκην προσήκατο, ἤτοι μὴ βουλόμενος ἐπὶ πλεῖον δι' αὐτῆς τὴν φήμην ἐπαυξῆσαι, ἢ καὶ καταφρονῶν ἤδη τῶν λεγομένων[2]. Ὁ μέντοι ἥλιος σύμπας ἐν μέσαις ταῖς θυσίαις ταῖς ἐπὶ τῇ Ἀγριππίνῃ κατὰ τὸ ψήφισμα γενομέναις
R.p.996. ἐξέλιπεν, ὥστε καὶ ἀστέρας ἐκφῆναι[3]· καὶ οἱ ἐλέφαντες, οἱ τὴν τοῦ Αὐγούστου ἁρμάμαξαν ἄγοντες, ἐς μὲν τὸν ἱππόδρομον ἐσῆλθον, καὶ μέχρι τῆς τῶν βουλευτῶν ἕδρας ἀφίκοντο· γενόμενοι δὲ ἐνταῦθα ἔστησαν, καὶ περαιτέρω οὐ προεχώρησαν. Καὶ, ὃ δὴ καὶ μάλιστα ἄν τις ἐτεκμήρατο ἐκ τοῦ δαιμονίου γεγονέναι, σκηπτός ποτε τὸ δεῖπνον

1. Rien n'est plus commun, dans l'antiquité, que l'exposition des enfants nouveau-nés. A Rome, on plaçait à terre devant le père l'enfant qui venait de naître, et, si celui-ci ne le relevait pas (*sustollo*, ἀναιροῦμαι), l'enfant était exposé. — 2. Suétone, 39 : « Mirum, et vel præcipue notabile inter hæc fuerit, nihil eum patientius quam maledicta et convicia hominum tulisse, etc. » Tacite, XIV, 67, nous le montre prompt à commettre les crimes, mais peu habitué à les entendre appeler par leur nom. Le même auteur, néanmoins (XIV, 12), ne nous laisse pas ignorer non plus que Néron « quo gravaret invidiam matris, eaque demota auctam lenitatem suam testifica-

méritait d'y être enfermé; là, c'est un enfant qu'on exposa sur le Forum, avec un écriteau portant ces mots : « Je ne t'élève pas, de peur que tu ne tues ta mère. » On pouvait lire semblablement écrit en plusieurs endroits :

Néron, Oreste, Alcméon, meurtriers de leurs mères;

on pouvait aussi entendre des personnes répéter cette unique parole : « Néron a tué sa mère, » car bien des gens déféraient des citoyens comme ayant tenu ce propos, moins pour les perdre que pour reprocher à Néron son crime. Aussi n'accueillit-il aucune dénonciation sur ce sujet, soit qu'il appréhendât d'augmenter par là la rumeur, soit qu'il méprisât déjà ce qu'on disait de lui. Quoi qu'il en soit, le soleil s'éclipsa tout entier au milieu des sacrifices qui eurent lieu, en vertu d'un décret, pour la mort d'Agrippine, en sorte qu'on vit des étoiles se montrer : les éléphants qui tiraient le char d'Auguste entrèrent dans le cirque et s'avancèrent jusqu'aux banquettes des sénateurs; arrivés là, ils s'arrêtèrent et n'allèrent pas plus loin. Mais, ce qui peut surtout témoigner de l'intervention de la divinité en ces circonstances, c'est que la foudre, tombant sur le souper servi à Néron,

retur, feminas illustres Juniam et Calpurniam [Dion, LX, 32], præfectura functos Valerium Capitonem et Licinium Gabolum, sedibus patriis reddidit, ab Agrippina olim pulsos. Etiam Lolliæ Paulinæ [Dion, LX, 32] cineres reportari, sepulcrumque exstrui permisit... »

3. Rsk. : « Utrumque recte dicitur, et Leunclavii ἐκφανῆναι, et, quod in textu est, ἐκφῆναι. Subauditur enim ἑαυτούς. » St. : « Mihi potius, siquidem nihil mutandum putes, ita videtur locus explicandus : *Ut sol etiam stellas apparere sineret, ut per solem liceret etiam stellas conspicere.* »

αὐτοῦ πᾶν ἐσφερόμενόν οἱ κατέφλεξεν, ὥσπερ τις ἅρπυια τὰ σιτία αὐτοῦ ἀφελόμενος [1].

17. [Ὅτι καὶ [2] τὴν Δομιτίαν τὴν τηθίδα, ἣν καὶ αὐτὴν ὡς μητέρα τιμᾷν ἔλεγεν, ἐπαπέκτεινε φαρμάκῳ· οὐδ' ἀνέμεινεν ὀλίγας ἡμέρας, ἵν' ἄλλως ὑπὸ τοῦ γήρως ἀποθάνῃ, ἀλλ' ἐπεθύμησε καὶ ἐκείνην ἀπολέσαι [3]. Καὶ ἔσπευσέ γε τοῦτο ποιῆσαι διὰ τὰ κτήματα αὐτῆς τὰ ἐν Βαΐαις καὶ ἐν τῇ Ῥαβεννίδι [4] ὄντα, ἐν οἷς καὶ ἡβητήρια [5] μεγαλοπρεπῆ κατεσκεύασεν [6],] ἃ καὶ δεῦρο ἀνθεῖ. Ἐπὶ δὲ δὴ τῇ μητρὶ καὶ ἑορτὴν μεγίστην δὴ καὶ πολυτελεστάτην ἐποίησεν [7], ὥστε ἐν πέντε καὶ ἓξ [8] ἅμα θεάτροις ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας πανηγυρίσαι· ὅτε δὴ καὶ ἐλέφας ἀνήχθη ἐς τὴν ἀνωτάτω τοῦ θεάτρου ἀψῖδα, καὶ ἐκεῖθεν ἐπὶ σχοινίων κατέδραμεν

1. Philostrate, dit Rm., rapporte ce prodige en même temps que l'éclipse de soleil; il ne s'écarte donc guère du récit de Xiphilin; mais Tacite, XIV, 22, observant une chronologie plus exacte, raconte ce prodige comme arrivé l'année suivante, celle où se montra la comète. — 2. Rm. et St. : Οὐ μὴν ἀλλὰ καί. — 3. Cf. Suétone, 34. Domitia était sœur de Cn. Domitius Ahénobarbus, père de Néron. Suivant Tacite, XIII, 19, elle accusa Agrippine de conspirer contre le prince avec Rubellius Plautus.

4. i, r : Ῥαβενίδι, avec un seul ν. Rm. : « Θαλάσσῃ ex Xiphilini editionibus addere veritus sum. Nam licet ipsa urbs maris æstu perluetur, teste Strabone, V, p. 213, tamen prædia seu possessiones ἐν θαλάσσῃ fuisse vix dici potest, nisi ἐν interpreteris *ad*. » Bkk. donne en note θαλάσσῃ. — 5. Valois (Peir. : ἡμητήρια) et les éd. subséq.; Rsk. préférait : ἐνηβητήρια; vulg. : νικητήρια, faute signalée déjà par Casaubon dans ses notes sur Suétone, et que Slbg. corrigeait : οἰκητήρια. Valois explique ἡβητήρια, *amœna diversoria, secessus*, sens donné également par la glose τοῦτ' ἔστιν ἑστιατήρια καὶ καταλύσεις, qui se lit dans le ms. après le mot κατεσκεύασεν. Mais les mots μεγαλοπρεπῆ, ἃ καὶ δεῦρο ἀνθεῖ, font croire à Rm. qu'il s'agit de quelque chose de plus relevé, et qu'il faut bien plutôt voir ici les gymnases à la manière des Grecs et des Napolitains, gymnases que Néron transporta le premier à Rome. Suidas, d'ailleurs,

le brûla tout entier, comme si les viandes eussent été enlevées par une harpie.

17. [Il fit encore périr par le poison sa tante Domitia, qu'elle aussi il révérait, disait-il, comme une mère; au lieu d'attendre quelques jours pour que la vieillesse lui épargnât le crime de sa mort, il voulut se défaire d'elle. Il se hâta d'exécuter cette résolution à cause des biens que Domitia possédait à Baïes et à Ravennes, où il construisit de magnifiques gymnases], qui sont encore aujourd'hui florissants. Il donna aussi, pour la mort de sa mère, une fête si grande et si somptueuse, qu'elle fut célébrée pendant plusieurs jours sur cinq ou six théâtres à la fois : un éléphant fut monté jusqu'au haut de l'abside du théâtre, et il en redescendit sur des cordes,

ajoute ce savant, explique ἡβητήριον par παιδευτήριον, *locum in quo puberes exercebantur;* et le Scholiaste d'Euripide (Hippol. 1096), à propos du mot γυμνάσια fait la note suivante : Ἐγκαθηβᾶν δὲ ἐννεᾶσθαι, ἡβητὰς τρέφειν, διὰ τὸ ἔχειν τόπους πρὸς τὸ ἡβᾶσαι ἐπιτηδείους, ὅθεν καὶ ἡβητήρια τὰ γυμνάσια. — 6. La leçon κατεσκεύακεν, que Rm. déclare être dans Peir., n'est pas mentionnée dans les notes de M. Gros. Dans Xph., au lieu de l'Extrait, on lit : Δομιτίαν τὴν τηθίδα φαρμάκῳ δολοφονήσας, τὰ ἐν ταῖς Βαΐαις τῇ τε Ῥαβεννίδι θαλάσσῃ κτήματα αὐτῆς ἀφείλετο· ἐν οἷς καὶ νικητήρια εὐθὺς μεγαλοπρεπῆ κατεσκεύασεν. — 7. Rm. voit ici les jeux célébrés pour l'éternité de l'empire, et auxquels Néron donna le nom de Grands Jeux, d'autant plus que, dans ces jeux, au témoignage de Suétone, 11, parut un éléphant dansant sur la corde. « Pro æternitate ergo imperii, ajoute-t-il, dati ludi dicuntur eodem sensu, quo ἐπὶ τῇ μητρί, *propter matrem*, sc. *interemptam;* quia insidias ejus evasisse, et nunc demum duraturum imperium polliceri sibi posse videri volebat. Recte Jo. Antiochenus Exc. Peir. p. 813 init. Dionis phrasin explicat ἐπὶ τῷ τῆς μητρὸς φόνῳ, quanquam idem turpiter Juvenalia cum his ludis confundit. »

8. Rm. : « Forte, πέντε ἢ ἕξ, aut ἢ καὶ ἢ ἕξ. » St. : « Sanum est καί, et eodem modo positum a Xenophonte, de Re equestri, IV, 4. »

ἀναβάτην φέρων[1]. Ἐκεῖνο δὲ δεῖξαι καὶ[2] αἴσχιστον καὶ δεινότατον ἅμα ἐγένετο, ὅτι καὶ ἄνδρες καὶ γυναῖκες[3] οὐχ ὅπως τοῦ ἱππικοῦ ἀλλὰ καὶ τοῦ βουλευτικοῦ ἀξιώματος
R.p.907. ἐς τὴν ὀρχήστραν, καὶ ἐς τὸν ἱππόδρομον, τό τε θέατρον τὸ κυνηγετικὸν εἰσῆλθον, ὥσπερ οἱ ἀτιμότατοι· καὶ ηὐλησάν τινες αὐτῶν καὶ ὠρχήσαντο, τραγῳδίας τε καὶ κωμῳδίας ὑπεκρίναντο, καὶ ἐκιθαρῴδησαν· ἵππους τε ἤλασαν, καὶ θηρία ἀπέκτειναν, καὶ ἐμονομάχησαν, οἱ μὲν ἐθελονταὶ, οἱ δὲ καὶ πάνυ ἄκοντες. Καὶ εἶδον οἱ τότε ἄνθρωποι τὰ γένη τὰ μεγάλα, τοὺς Φουρίους[4], τοὺς Φαβίους, τοὺς Πορκίους, τοὺς Οὐαλερίους, τἆλλα πάντα ὧν τὰ τρόπαια, ὧν οἱ ναοὶ ἐωρῶντο, κάτω τε ἑστηκότας καὶ τοιαῦτα δρῶντας, ὧν ἔνια οὐδ' ὑπ' ἄλλων[5] γινόμενα ἐθεώρουν. Καὶ ἐδακτυλοδείκτουν γε αὐτοὺς ἀλλήλοις, καὶ ἐπέλεγον, Μακεδόνες μὲν, « Οὗτός ἐστιν ὁ τοῦ Παύλου ἔκγονος· » Ἕλληνες δὲ, « Οὗτος τοῦ Μομμίου· » Σικελιῶται, « Ἴδετε τὸν Κλαύδιον· » Ἠπειρῶται, « Ἴδετε τὸν Ἄππιον[6]· » Ἀσιανοὶ, τὸν Λούκιον· Ἴβηρες, τὸν Πούπλιον· Καρχηδόνιοι,

1. Suétone, 11 : « Notissimus eques Romanus elephanto supersedens per catadromum decurrit. » — 2. Vulg. : Ἐκεῖνο δεῖξαι, avec omission de δέ. Rm. : « Aptius δ' ὄψει, sed longius a vulgatis vestigiis remotum; et εἶξαι [Bkk. : δὲ ἴξαι] in significatione τοῦ ἰδεῖν non est receptum. Sylb. Pro δεῖξαι καί, Faber II, 10 Semestro [conjecture ingénieuse, approuvée par Baumgarten-Crusius dans ses notes sur Suétone, et suivie par Ddf] : δὲ καί. » Rsk. : Ὧν ἐκεῖνο δόξαι... ἅμα γενέσθαι, ou Ἐκεῖνο δὲ καὶ ἰδεῖν καὶ λέξαι. J'ai préféré garder la vulgate, en insérant, comme liaison, la particule δέ, que l'on peut sans peine se figurer avoir été confondue par le copiste avec la première syllabe de δεῖξαι. — 3. Cf. Tacite, XV, 32. Cet excès fut porté assez loin pour qu'un sénatus-consulte vint, sous Sévère, interdire l'arène aux femmes. — 4. Jean d'Antioche

avec un cavalier sur son dos. Autre spectacle, honteux et cruel à la fois : des hommes et des femmes, non-seulement de l'ordre équestre, mais aussi de l'ordre sénatorial, se produisirent sur la scène, dans le cirque, dans l'amphithéâtre, comme des hommes de la plus basse condition; plusieurs d'entre eux se firent entendre sur la flûte, dansèrent, représentèrent des tragédies et des comédies, jouèrent de la lyre, conduisirent des chevaux, tuèrent des bêtes et se battirent comme gladiateurs, les uns de leur gré, les autres tout à fait à contre-cœur. On vit alors les grandes familles, les Furius, les Fabius, les Porcius, les Valérius, et toutes les autres dont on pouvait contempler les trophées et les temples, debout au-dessous des spectateurs, se livrer à des exercices dont quelques-uns, faits par d'autres, n'auraient pas même attiré leurs regards. On se les montrait au doigt l'un à l'autre; les Macédoniens disaient : « Voilà le petit-fils de Paulus; » les Grecs : « Voilà celui de Mummius; » les Siciliens : « Regardez Claude; » les Épirotes : « Regardez Appius; » les habitants de l'Asie montraient Lucius; les Espagnols, Publius; les Carthaginois, l'Afri-

(Extraits Peir.) ajoute τοὺς Ὁρατίους, d'après Dion, s'il faut l'en croire.

5. Rsk. : « Ὑπ' ἄλλων, non contemnendum videtur, neque ausim movere. Fuit tamen, quum conjicerem ὑπὸ δούλων. » Bkk. reproduit en note cette conjecture; St. croit que, devant ὑπ', il faut tout au moins ajouter ἄν.

6. Velléius Paterc., II, 38, rappelle les titres de gloire de ces divers personnages : ils avaient soumis les peuples qui, en ce moment, les montrent au doigt. Quant à Appius, Rm. (note 123) s'exprime ainsi : « Quem vero, præter hos, Appium Epirotæ indigitent, non ausim pro certo definire, nisi Appium Claudium Crassum Cæcum velint, qui senex oratione sua pacem cum Pyrrho Epiri rege diremit. Evertit enim Epirum non Appius quidam, sed Æmilius Paulus. »

Ἀφρικανόν· Ῥωμαῖοι δὲ, πάντας. Τοιαῦτα γάρ που προτέλεια τῆς αὐτοῦ ἀσχημοσύνης ποιῆσαι ἠθέλησεν.

18. Ὠλοφύροντο δὲ πάντες οἱ νοῦν ἔχοντες καὶ ἐπὶ τῷ πλήθει τῶν ἀναλισκομένων (πάντα μὲν γὰρ τὰ πολυτελέστατα ἃ ἄνθρωποι ἐσθίουσι, πάντα δὲ καὶ τὰ ἄλλα τὰ
R.p. 998. τιμιώτατα, ἵππους, ἀνδράποδα, ζεύγη, χρυσίον, ἀργύριον, ἐσθῆτα ποικίλην, ἐδίδου διὰ συμβόλων· σφαιρία[1] γὰρ μικρὰ, γεγραμμένα ὡς ἕκαστα αὐτῶν ἔχοντα[2], εἰς τὸν ὅμιλον ἐῤῥίπτει, καὶ ἐδίδοτο, ὅ τι τις δι' ἐκείνων ἥρπασεν), ἐνενόουν γὰρ ὅτι[3], ὁπότε τοσαῦτα ἀνηλίσκεν ἵνα ἀσχημονήσῃ, οὐδενὸς τῶν ἀτοπωτάτων ἀφέξεται, ἵνα τι κερδάνῃ. Τεράτων δέ τινων γεγονότων τότε[4], οἱ μάντεις[5] ὄλεθρον αὐτῷ ταῦτα φέρειν εἶπον, καὶ συνεβούλευσαν ἐς ἑτέρους τὸ δεινὸν ἀποτρέψασθαι. Κἂν συχνοὺς εὐθὺς κατεχρήσατο, εἰ μὴ ὁ Σενέκας ἔφη αὐτῷ, ὅτι « Ὅσους ἂν ἀποσφάξῃς[6], οὐ δύνασαι τὸν διάδοχόν σου ἀποκτεῖναι. » Τότε μὲν δὴ τοσαῦτα[7] σωτήρια, ὡς δὴ ἔλεγεν, ἐώρτασε,

1. Correction de Henri Étienne, adoptée par St., Bkk. et Ddf; vulg. : σφαίρια. — 2. Henri Étienne voudrait lire : γεγραμμένον ὡς ἕκαστα αὐτῶν τι ἔχοντα; mais, en rapportant, comme Rsk., ἕκαστα aux objets distribués, au lieu de le rapporter à σφαιρία, il n'y a rien à changer.

3. Cette phrase, dit Henri Étienne, ἐννόουν γὰρ [Lncl., en marge, γοῦν] ὅτι... est l'explication de Ὠλοφυροῦντο πάντες.... J'ai, pour mieux marquer ce rapport, mis πάντα μὲν γὰρ... ἥρπασεν entre parenthèses; de cette manière, le sens est parfaitement suivi et complet.

4. Rm. fait remarquer qu'au témoignage de Tacite, XIV, 22, ces prodiges, entre autres la comète et la foudre, eurent lieu après les jeux quinquennaux dont il est parlé, ci-après ch. 21, l'an de Rome 813. Selon ce même savant, Suétone, 36, renvoyant l'apparition de la

cain; les Romains les montraient tous. Tel fut l'apprentissage que Néron voulut faire de son propre déshonneur.

18. Tous les gens d'esprit gémissaient de ces désordres et des dépenses faites pour le peuple (tout ce que les hommes mangent de plus recherché, tous les autres objets les plus précieux, chevaux, esclaves, chars, or, argent, toges de couleurs diverses, était donné sur des bulletins; Néron jetait parmi la foule de petites boules désignant chacun de ces objets, et l'objet marqué était remis à celui qui avait attrapé la boule); ils songeaient, en effet, que, lorsque le prince dépense de telles sommes pour se déshonorer, il ne s'abstiendra d'aucun acte, quelque insensé qu'il soit, pour en tirer profit. Des prodiges étant alors survenus, les devins déclarèrent que c'étaient des présages funestes pour lui, et ils lui conseillèrent de détourner le malheur sur d'autres. Il aurait aussitôt fait mourir plusieurs personnes, si Sénèque ne lui eût dit : « Quelque grand que soit le nombre de ceux dont tu auras versé le sang, tu ne pourras tuer ton successeur. » Pour le moment, il se contenta de célébrer

comète à l'année de la conjuration de Pison, c'est-à-dire à 818, ne mérite pas croyance, attendu que Sénèque, qui périt avec Pison (Questions naturelles, VII, 6, 17, 21, 29), parle d'une comète qui se montra pendant six mois, et que son témoignage est confirmé par Pline, Hist. Nat., II, 25.

5. Suétone, 36, cite l'astrologue Babilus.

6. Henri Étienne voudrait, malgré ce que la correction a de hardi, lire Κἂν μυρίους ὅσους ἀποσφάξῃς, correction inutile, puisque Ὅσους signifie à lui seul : *Quelque soit le nombre de ceux que.*

7. Slbg. croit que τοιαῦτα serait préférable; mais Rm. explique τοσαῦτα par *autant de sacrifices* (*pour son salut, qu'il y avait de prodiges funestes*); Rsk., par οὕτω μεγαλοπρεπῆ.

καὶ τὴν ἀγορὰν τῶν ὄψων, τὸ Μάκελλον ὠνομασμένον, καθιέρωσε.

19. Μετὰ δὲ ταῦτα ἕτερον αὖ εἶδος ἑορτῆς ἤγαγεν, ἐπεκλήθη δὲ Ἰουβεναλία[1], ὥσπερ τινὰ νεανισκεύματα, καὶ ἐτελέσθη ἐπὶ τῷ γενείῳ αὐτοῦ. Καὶ γὰρ τοῦτο τότε πρῶτον ἐξύρατο[2]· καὶ τάς γε τρίχας ἐς σφαιρίον τι χρυσοῦν ἐμβαλὼν, ἀνέθηκε τῷ Διὶ τῷ Καπιτωλίνῳ[3]· καὶ ἐς τὴν ἑορτὴν οἵ τε ἄλλοι καὶ οἱ εὐγενέστατοι πάντως[4] τι ἐπεδείξαντο. Γεκμήριον δέ· Αἰλία Κατέλλα[5] τοῦτο μὲν γένει καὶ πλούτῳ προήκουσα, τοῦτο δὲ καὶ ἡλικίᾳ προφέρουσα (ὀγδοηκοντοῦτις γὰρ ἦν), ὠρχήσατο· οἵ τε λοιποὶ οἱ διὰ
R.p.999. γῆρας ἢ νόσον ἰδίᾳ μηδὲν ποιῆσαι δυνάμενοι, ἐχορῴδησαν. Ἤσκουν μὲν γὰρ πάντες ὅ τι τις καὶ ὁπωσοῦν οἷός τε ἦν· καὶ ἐς διδασκαλεῖα ἀποδεδειγμένα συνεφοίτων οἱ λογιμώτατοι[6], ἄνδρες, γυναῖκες, κόραι, μειράκια, γραῖαι, γέροντες· εἰ δέ τις μὴ ἐδύνατο ἐν ἑτέρῳ τῳ θέαν παρασχεῖν, ἐς τοὺς χοροὺς κατεχωρίζετο. Καὶ ἐπειδή γέ τινες αὐτῶν προσωπεῖα ὑπ' αἰσχύνης, ἵνα μὴ γνωρίζωνται, περιέθεντο, περιεῖλεν αὐτὰ, τοῦ δήμου δῆθεν ἀξιώσαντος, καὶ ἐπέ-

1. *c* : Ἰουενάλια. Cf. Tacite, XIV, 15. Suétone, 12, confond ces jeux avec les jeux quinquennaux.

2. Le jour où l'on coupait sa barbe pour la première fois était un jour de fête. Néron avait alors vingt-et-un ans (on coupait sa barbe tantôt avant, tantôt après cet âge); il était allé voir sa tante Domitia (Suétone, 34), qui souffrait d'une maladie d'entrailles. Celle-ci lui ayant familièrement passé la main sur la barbe, en disant : « Quand j'aurai vu tomber cette barbe, j'aurai assez vécu, » Néron dit à ceux qui étaient là qu'il allait se la faire abattre sur-le-champ, et il ordonna aux médecins de purger violemment la malade. Cf. ch. 17.

autant de sacrifices pour son salut, comme il le disait, et dédia le marché aux provisions de bouche, qu'on appelle le *Macellum*.

19. Ensuite, il institua un autre genre de fête, qu'on appela les Juvénales, c'est-à-dire fête de la jeunesse, et cette fête fut célébrée en l'honneur de son menton. Car il se fit alors raser la barbe pour la première fois, et il en consacra les poils à Jupiter Capitolin, après les avoir renfermés dans une boule d'or. A cette occasion de fête, les autres citoyens et les personnes de la plus haute naissance, sans exception, donnèrent des spectacles. Par exemple, Ælia Catella, matrone aussi distinguée par sa naissance et ses richesses qu'avancée en âge (elle avait quatre-vingts ans), dansa en public; le reste des citoyens que la vieillesse ou la maladie empêchait de rien faire séparément, chantèrent dans les chœurs. Tout le monde en effet se livrait aux exercices dont il était capable, quels qu'ils fussent et n'importe de quelle manière; les citoyens les plus considérables, hommes, femmes, jeunes filles, jeunes garçons, vieilles femmes et vieillards se rendaient à des écoles instituées à cet effet; ceux qui ne pouvaient pas jouer d'autre rôle étaient relégués dans les chœurs. Quelques-uns s'étant masqués de honte, pour ne pas être reconnus, Néron leur ôta leurs masques à la prière du peuple, et les montra à ceux

3. St. : Καπιτολίῳ. C'était l'usage de consacrer à une divinité les prémices de sa barbe.

4. Henri Étienne propose ici πάντων; Rm. le blâme justement, il est d'avis que, s'il y avait un changement à faire, ce serait (leçon donnée par *a* et par *b*) πάντες qu'il faudrait substituer. — 5. Jean d'Antioche (Extraits Peir., p. 810) : Δείλαια Κατέλλα. Valois : « Fuisse videtur hæc matrona ex gente Æliorum, ut ex cognomine ejus apparet. Catella enim ὑποκοριστικῶς dicta est pro Cata, quod cognomen fuit in gente Ælia. Proinde non recte a Xylandro [quem secutus est Lncl. ad marginem] correctum est Κατοῦλα. » — 6. *i*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. : ἐλλογιμώτατοι.

δειξε καὶ τοῖς ὀλίγον ἔμπροσθεν ὑπ' αὐτῶν ἀρχθεῖσιν[1] ἀνθρώποις. Καὶ τότε δὴ μάλιστα καὶ ἐκεῖνοι καὶ οἱ ἄλλοι τοὺς τεθνηκότας ἐμακάριζον· πολλοὶ γὰρ ἄνδρες τῶν πρώτων ἐν τῷ[2] ἔτει τούτῳ ἐτελεύτησαν[3]· ὧν ἐνίους καὶ τῷ Νέρωνι ἐπιβουλεύειν αἰτιαθέντας οἱ στρατιῶται περιστάντες ἐλιθοβόλησαν.

20. Καὶ (ἔδει γὰρ καὶ τὸν κολοφῶνα ἄξιον τῶν πραττομένων ἐπενεχθῆναι) παρῆλθέ τε καὶ αὐτὸς ὁ Νέρων ἐς τὸ θέατρον, ὀνομαστὶ πρὸς τοῦ Γαλλίωνος ἐσκηρυχθείς[4]· καὶ ἔστη τε ἐπὶ τῆς σκηνῆς ὁ Καῖσαρ τὴν κιθαρῳδικὴν σκευὴν ἐνδεδυκώς· καὶ, «Κύριοί μου, εὐμενῶς μου ἀκούσατε,» εἶπεν ὁ Αὐτοκράτωρ· ἐκιθαρῴδησέ τε Ἄττιν τινὰ ἢ Βάκχας ὁ Αὔγουστος[5], πολλῶν μὲν στρατιωτῶν παρεστηκότων, παντὸς δὲ τοῦ δήμου, ὅσον αἱ ἕδραι ἐχώρησαν, καθημένου· καίτοι καὶ βραχὺ καὶ μέλαν, ὥς γε[6] παραδέδοται, φώνημα ἔχων[7], ὥστε καὶ γέλωτα ἅμα καὶ δάκρυα
R p.1000 πᾶσι κινῆσαι. Καὶ αὐτῷ καὶ ὁ Βοῦρρος καὶ ὁ Σενέκας, καθάπερ τινὲς διδάσκαλοι, ὑποβάλλοντές τι, παρειστήκεσαν[8]· καὶ αὐτοὶ τάς τε χεῖρας καὶ τὰ ἱμάτια, ὁπότε φθέγ-

1. Ddf : ἀχθεῖσιν, sans nécessité. — 2. *f* : ᾧ. — 3. Tacite, XIV, 19, cite Domitius Afer et M. Servilius, morts de mort naturelle, l'an de Rome 812. Néron, avant 813, c'est-à-dire avant les jeux quinquennaux, n'avait encore fait périr personne, et Xph., ajoutant ici ἐν τῷ ἔτει τούτῳ, n'est pas d'accord avec lui-même, il néglige d'ailleurs de distinguer les années que Dion marque par les noms des consuls — 4. C'est le Gallion, frère de Sénèque, dont il a été parlé à la fin du livre précédent. Ceux qui se présentaient pour disputer le prix de la lyre se faisaient inscrire sur un album ; les noms étaient ensuite tirés d'une urne, et le sort décidait de l'ordre dans lequel chacun des concurrents devait combattre. Il

dont ils avaient été peu auparavant les magistrats. Ce fut alors surtout qu'eux et les autres envièrent le bonheur des citoyens qui étaient morts; car beaucoup de Romains des premières familles moururent cette année-là; quelques-uns même d'entre eux, accusés de complot contre Néron, furent investis par les soldats, qui les lapidèrent.

20. De plus (il fallait bien mettre à ces infamies le comble dont elles étaient dignes), Néron monta lui-même sur le théâtre, après y avoir été nommément proclamé par Gallion, faisant office de héraut : le César parut sur la scène en habit de cithariste; l'empereur dit : « Messeigneurs, écoutez-moi favorablement; » et l'Auguste joua *Attis, ou les Bacchantes*, environné d'un grand nombre de soldats, tandis que tout ce qu'on avait pu admettre de peuple était assis en face sur les siéges, quoiqu'il eût, comme le rapporte la tradition, une voix si faible et si sourde qu'il excita à la fois les rires et les larmes de tous. Burrus et Sénèque, faisant les maîtres de scène, se tenaient debout, à côté de lui, pour le souffler; ils agitaient leurs mains et leurs vêtements quand le prince avait chanté

n'y avait donc pas besoin de héraut pour annoncer aux spectateurs celui qui allait chanter; mais Néron n'était pas un artiste ordinaire, il fallait bien lui accorder quelque distinction particulière. — 5. Néron ne se présentait pas simplement comme instrumentiste, il se présentait aussi comme poëte (*Attis ou les Bacchantes* était le titre d'un des poëmes de Néron) chantant ses œuvres en s'accompagnant sur la lyre. — 6. Peir. : ὡς γε [c : τε] καὶ παραδέδοται. Sur la voix de Néron, cf. Suétone; Philostrate (Vie d'Apollonius, IV, 44), Lucien (Néron, ou le Percement de l'Isthme, ch. 2). — 7 Peir. : εἶχεν. — 8. L'office du maître consistait à souffler son élève si la mémoire venait à lui manquer.

ξαιτό τι, ἀνέσειον, καὶ τοὺς ἄλλους προσεπεσπῶντο. Ἦν μὲν γάρ τι καὶ ἴδιον αὐτῷ σύστημα ἐς πεντακισχιλίους στρατιώτας παρεσκευασμένον· Αὐγούστειοί τε ὠνομάζοντο[1]· καὶ ἐξῆρχον τῶν ἐπαίνων· ἠναγκάζοντο δὲ σφίσι καὶ οἱ ἄλλοι πάντες, καὶ ἄκοντες, πλὴν τοῦ Θρασέα, ἐκβοᾶν[2]. Οὗτος μὲν γὰρ οὐδέποτε αὐτῷ συγκαθῆκεν· οἱ δὲ δὴ ἄλλοι, καὶ μάλισθ' οἱ ἐπιφανεῖς, σπουδῇ καὶ ὀδυρόμενοι συνελέγοντο, καὶ πάνθ' ὅσα περ οἱ Αὐγούστειοι, ὡς καὶ χαίροντες, συνεβόων. Καὶ ἦν ἀκούειν πως αὐτῶν λεγόντων, « Ὁ καλὸς Καῖσαρ, ὁ Ἀπόλλων ὁ Αὔγουστος[3], εἷς[4] ὡς Πύθιος. Μά σε, Καῖσαρ, οὐδείς σε νικᾷ. » Ποιήσας δὲ ταῦτα, ἐδείπνισε τὸν δῆμον ἐπὶ πλοίων ἐν τῷ χωρίῳ, ἐν ᾧ ἡ ναυμαχία ὑπὸ τοῦ Αὐγούστου ἐγεγόνει[5]· καὶ ἐξ αὐτοῦ νυκτὸς μεσούσης ἐς τὸν Τίβεριν διὰ τάφρου κατέπλευσε.

R.p.1061 21. Ταῦτα μὲν ἐπὶ τῷ τὸ γένειον ψιλισθῆναι ἔπραξεν· ὑπὲρ δὲ δὴ τῆς σωτηρίας τῆς τε διαμονῆς τοῦ κράτους αὐτοῦ (οὕτω γάρ που προέγραψεν) ἀγῶνα πενταετηρικὸν

1. Tacite (XIV, 15) les appelle *Augustani*, Suétone (25) *Augustiani*. « Ils étaient pris, dit Burnouf, indistinctement parmi le peuple, sans autre choix que celui de la force des poumons et de la voix. Ils se partageaient en chœurs et s'exerçaient à des modulations d'applaudissements figurés et réglés en mesure, auxquels ils donnaient différents noms [tels que les *bourdonnements*, les *tuiles*, les *castagnettes* (Suétone, 20)]. Les chefs de bandes avaient quarante mille sesterces de traitement. » — 2. St. : « Ἐπεκβοᾶν vult Reiskius, recte, si σφίσι ad hoc verbum referendum est. Quidni vero recte jungantur verba ἠναγκάζοντο σφίσι, *ab iis cogebantur?* »

3. Avec Rsk. je supprime la virgule entre ὁ Ἀπόλλων et ὁ Αὔγουστος, de manière à faire de ce dernier mot comme un nouveau surnom d'A-

un morceau, et entraînaient les autres. Néron, en effet, avait à lui un corps particulier, composé d'environ cinq mille soldats. On les nommait *Augustani :* ils commençaient d'applaudir, et tous les spectateurs étaient contraints de faire entendre, malgré eux, des acclamations, excepté Thraséas. Car, pour Thraséas, il ne se prêta jamais aux bassesses de l'empereur ; mais les autres spectateurs, et principalement les personnages de distinction, s'empressaient, non sans gémir, de se rassembler et d'unir, comme s'ils eussent été remplis de joie, leurs acclamations à toutes celles des *Augustani*. On pouvait les entendre s'écrier : « Tu es le beau César, l'Auguste Apollon, tu es semblable au dieu Pythien. Nous le jurons par toi, César, personne n'est supérieur à toi. » A la suite de cet exploit, Néron fit servir un festin au peuple, sur des barques, à l'endroit où Auguste avait donné une naumachie, et, de là, au milieu de la nuit, il descendit jusqu'au Tibre par le canal.

21. Telles furent les réjouissances qu'il célébra quand on rasa son menton ; il institua pour le salut et la durée de son pouvoir (c'étaient les termes de son édit) des

An de Rome 815. Néron consul IV et C. Lecanius consul I.

pollon, distinct de ceux de Clarien, de Pythien, de Lycien, etc. C'est une forme de dédicace très-fréquente et confirmée par de nombreux témoignages. — 4. Slbg. : εἰς ou ᾄδεις. J'ai adopté le premier, au lieu de la vulgate εἰς. — 5. Quelques savants ont cru pouvoir inférer de ces mots du Monument d'Ancyre : « in quo loco nunc nemus est Cæsarum, » que la naumachie d'Auguste avait été comblée et changée en un bois ; mais les témoignages de Tacite, XIV, 15, de Suétone, 27, viennent confirmer le récit de notre historien et prouver que le bois en question avait été planté par Auguste autour de la naumachie. C'est sur ce lac que Néron donna un souper au peuple ἐπὶ πλοίων, c'est de là qu'il descend dans le Tibre διὰ τάφρου.

κατεστήσατο, Νερώνεια αὐτὸν ὀνομάσας[1]· καὶ ἐπ' αὐτῷ καὶ τὸ γυμνάσιον ᾠκοδόμησεν· ἔλαιόν τε ἐν τῇ καθιερώσει αὐτοῦ καὶ τοῖς βουλευταῖς καὶ τοῖς ἱππεῦσι προῖκα ἔνειμε[2]. Τὸν μέντοι στέφανον τὸν τῶν κιθαρῳδῶν ἀνικὶ[3] ἔλαβε, πάντων ὡς καὶ ἀναξίων τῆς νίκης ἐκβληθέντων, [καὶ εὐθὺς ἐς αὐτὸ τὸ γυμνάσιον ἐν τῇ στολῇ σφῶν ἐσεγράφη[4]]. Κἀκ τούτου καὶ οἱ ἄλλοι αὐτῷ στέφανοι οἱ τῆς κιθαρῳδίας ἐξ ἁπάντων τῶν ἀγώνων ὡς καὶ μόνῳ ἀξιονίκῳ ἐπέμποντο[5].

1. Il y a ici, suivant Rm. (cf. les autorités rassemblées par lui, note 142), une erreur historique, les Grands Jeux pour l'éternité de l'empire ayant été célébrés (cf. ch. 17) l'an 812, tandis que les jeux quinquennaux, au témoignage de Tacite, ne le furent que l'an 813, et qu'aucun auteur n'a dit que ces jeux avaient été donnés pour l'éternité de l'empire, et ne les a appelés les Grands Jeux. Quant aux jeux quinquennaux, il y en avait eu déjà en l'honneur de Jules César, comme en l'honneur d'un héros, et en l'honneur d'Auguste. Ces jeux n'étaient donc pas nouveaux à Rome, mais Néron y institua les trois sortes de luttes en usage chez les Grecs, lutte musicale, lutte gymnastique, lutte équestre. Il faut encore distinguer, dans ce retour quinquennal des jeux, les jeux quinquennaux célébrés en l'honneur de César et d'Auguste, comme héros, et les jeux célébrés après cinq ans révolus

jeux quinquennaux auxquels il donna le nom de Néroniens; il construisit, à cette occasion, un gymnase, et distribua gratis, pour sa dédicace, de l'huile aux sénateurs et aux chevaliers. Il obtint, sans avoir remporté la victoire, la couronne des citharistes, tous ses concurrents ayant été écartés comme indignes, [et il alla aussitôt, dans son costume d'artiste, se faire inscrire au gymnase]. A partir de ce moment, on lui envoya toutes les autres couronnes gagnées par les citharistes dans les jeux, comme s'il eût seul mérité la victoire.

que le prince était arrivé à l'empire. Néron aurait pris occasion de l'achèvement de cette période pour donner des jeux; mais le motif qui l'y aurait principalement poussé aurait été la gloire éternelle qu'il prétendait conquérir par le mérite de son chant, et, par suite, le désir de rendre perpétuels ces jeux qu'il avait appelés, de son nom, jeux Néroniens. — 2. Suétone, 12 : « Dedicatis thermis atque gymnasio, senatui quoque et equiti oleum præbuit. » Néron, en cela, se conformait aux usages de la Grèce. — 3. Bkk. et Ddf; vulg. : ἀνικεί.

4. Rsk. : « Supplementum hoc integrum non est. Sic ferme integres : καὶ εὐθὺς ἐς αὐτὸ τὸ γυμνάσιον ἐσαχθεὶς ἐν αὐτῇ τῇ στολῇ τῇ κιθαρῳδικῇ, ἐς τὰ τῶν νικησάντων λευκώματα ἐσεγράφη. » — 5. Après ἐπέμποντο; Peir. ajoute : Ταῦτα ἐπαίζετο ἐν Ῥώμῃ, « quæ aptius, dit Rm., apud Xiph. connectuntur cum sequentibus, sub initium libri proximi. »

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΔΕΥΤΕΡΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Ἐν ᾧ δὲ ταῦτα ἐν τῇ Ῥώμῃ ἐπαίζετο, πάθος ἐν τῇ[1] Βρεττανίᾳ δεινὸν συνηνέχθη· δύο τε γὰρ πόλεις[2] ἐπορθήθησαν, καὶ μυριάδες ὀκτὼ[3] τῶν τε Ῥωμαίων καὶ τῶν συμμάχων αὐτῶν ἐφθάρησαν, ἥ τε νῆσος ἠλλοτριώθη. Καὶ ταῦτα μέντοι πάντα ὑπὸ γυναικὸς αὐτοῖς συνηνέχθη, ὥστε καὶ κατὰ τοῦτο πλείστην αὐτοῖς αἰσχύνην συμβῆναι, ὥς που καὶ τὸ θεῖον τὴν συμφορὰν αὐτοῖς προεσήμανεν[4]· ἔκ τε γὰρ τοῦ βουλευτηρίου θροῦς νυκτὸς βαρβαρικὸς μετὰ γέλωτος, καὶ ἐκ τοῦ θεάτρου θόρυβος μετ' οἰμωγῆς ἐξηκούετο, μηδενὸς ἀνθρώπων μήτε φθεγγομένου μήτε στένοντος· οἰκίαι τέ τινες ἐν τῷ Ταμέσᾳ ποταμῷ ὕφυδροι ἐωρῶντο[5]· καὶ ὁ Ὠκεανὸς ὁ μεταξὺ τῆς τε νήσου καὶ

1. *k*, Bkk. et Ddf; vulg. om. — 2. Camalodunum et Vérulam (Tacite, XIV, 33). — 3. Tacite : « Ad septuaginta millia civium et sociorum. » Juste-Lipse croit qu'il faut lire, dans Tacite, *octoginta* au lieu de *septuaginta*.

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE SOIXANTE-DEUXIÈME.

1. Pendant que Rome était occupée à ces divertissements, il arriva en Bretagne un malheur terrible : deux villes furent prises d'assaut, quatre-vingt-dix mille hommes, tant Romains qu'alliés, furent massacrés, et l'île échappa à la domination romaine. Tout arriva par le fait d'une femme, ce qui fut le comble de l'ignominie, en la façon dont les dieux avaient à l'avance annoncé le désastre. De la curie, en effet, on avait entendu, la nuit, sortir un bruit barbare accompagné de rires, et, du théâtre, un tumulte accompagné de pleurs, sans qu'aucun homme eût parlé ou gémi ; on avait vu des maisons sous l'eau dans le fleuve de la Tamise, et l'Océan, qui

An de Rome 814. Caesonius Paetus et Petronius Turpilianus consuls.

4. *f*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf; *a*, *b* : προσεσήμανεν; vulg. : προεσήμαινεν.

5. Tacite, XIV, 32 : « Externosque fremitus in curia [Camaloduni] auditos, consonuisse ululatibus theatrum; visamque speciem in æstuario Tamesæ subversæ coloniæ. »

τῆς Γαλατίας αἱματώδης ποτὲ ἐν τῇ πλημμυρίδι νὺξ ἠθη.

R.p.1003 2. Πρόφασις δὲ τοῦ πολέμου ἐγένετο ἡ δήμευσις τῶν χρημάτων, ἃ Κλαύδιος τοῖς πρώτοις αὐτῶν ἐδεδώκει[1]· καὶ ἔδει καὶ ἐκεῖνα, ὥς γε Δεκιανὸς Κάτος, ὁ τῆς νήσου ἐπιτροπεύων, ἔλεγεν, ἀναπόμπιμα γενέσθαι[2]. Διά τε οὖν τοῦτο, καὶ ὅτι ὁ Σενέκας χιλίας σφίσι[3] μυριάδας ἄκουσιν ἐπὶ χρησταῖς ἐλπίσι τόκων δανείσας, ἔπειτ' ἀθρόας τε ἅμα αὐτὰς καὶ βιαίως ἐσέπρασσεν[4]. Ἡ δὲ μάλιστα αὐτοὺς ἐρεθίσασα, καὶ ἐναντία Ῥωμαίων πολεμεῖν ἀναπείσασα, τῆς τε προστατείας αὐτῶν ἀξιωθεῖσα, καὶ τοῦ πολέμου παντὸς στρατηγήσασα, Βουνδουΐκα[5] ἦν, γυνὴ Βρεττανίς, γένους τοῦ βασιλείου, μεῖζον ἢ κατὰ γυναῖκα φρόνημα ἔχουσα. Αὕτη γὰρ συνήγαγέ τε τὸ στράτευμα ἀμφὶ δώδεκα μυριάδας ὄν, καὶ ἀνέβη ἐπὶ βῆμα ἐκ γῆς ἑλώδους ἐς τὸ Ῥω-

1. On ne trouve, dans ce qui précède, aucune mention de ces dons de Claude, à moins que l'auteur ne fasse allusion au passage (LX, 23) où il est dit qu'au retour de l'expédition de Bretagne, afin d'amener plus facilement la soumission du reste de l'île, on décréta que tous les traités conclus par Claude ou par ses lieutenants auraient la même force que s'ils avaient été conclus avec le sénat et le peuple. Il pourrait donc sembler naturel de croire que ce prince avait fait aux principaux chefs bretons de larges concessions, ou plutôt qu'il avait, comme cela eut lieu plus tard, acheté d'eux à prix d'argent la paix et le triomphe.

2. Au livre XIV, 32, des Ann. de Tacite, il est parlé de ce Caius Décianus qui s'enfuit précipitamment en Gaule, chargé de la haine d'une province que son avarice avait poussée à la révolte; son successeur, Julius Classicianus (ch. 38), par son inimitié avec Suétonius, fut un obstacle au bien public. Ainsi il y avait, dans cette province, un légat ou proconsul et un procurateur de César, chargé des intérêts du fisc et de la perception des impôts (cf. Tacite, Agric., 15). — 3. Bkk. : αὐτοῖς.

4. Après ce mot ἐσέπρασσεν, Rsk. (conjecture reproduite en note par

sépare l'île de la Gaule, s'était, dans la pleine mer, montré ensanglanté.

2. Le prétexte de la guerre fut la revendication des sommes données par Claude aux principaux habitants, sommes qui, disait Décianus Catus, gouverneur de l'île, devaient faire retour à leur maître. Ce motif, joint à ce que Sénèque, après leur avoir prêté, malgré eux, dans l'espoir de forts intérêts, dix millions de drachmes, les leur réclama tout d'un coup avec violence, détermina le soulèvement. Mais le chef qui les excita surtout, qui les décida à la guerre contre les Romains, qui fut jugé digne d'être à leur tête et qui les commanda durant toute la guerre, ce fut Bunduica, femme bretonne, de race royale et d'un courage au-dessus de son sexe. Elle rassembla une armée d'environ cent vingt mille hommes, et monta sur une tribune faite, à la manière

Bkk.) croit qu'il faut ajouter ἐπανέστησαν. Dans Tacite, XIV, 42, Suillius reproche à Sénèque : « Romæ testamenta et orbos velut indagine ejus capi : Italiam et provincias immenso fœnore exhauriri. » — 4. Lncl., en marge : προστασίας; mais Rm. défend προστατείας en s'appuyant sur plusieurs passages de Dion et de Xph., St. ajoute : « Neque enim video quomodo hoc loco de pompa et magnificentia regali cogitari possit, cujus significationem formæ προστασίας fere solemnem esse putat Lobeckius in Parergis ad Phrynicum, p. 529. » — 5. Accentuation de Bkk. et de Ddf; vulg. : Βονδουϊκα. Tacite, qui (Ann. et Agric.) l'appelle *Boadicea*, donne (XIV, 31), sur l'occasion de cette guerre, les détails suivants : « Rex Icenorum Prasutagus, longa opulentia clarus, Cæsarem heredem duasque filias scripserat, tali obsequio ratus regnum et domum suam procul injuria fore. Quod contra vertit, adeo ut regnum per centuriones, domus per servos, velut capta, vastarentur. Jam primum uxor ejus Boadicea verberibus affecta, et filiæ stupro violatæ sunt. Præcipui quique Icenorum quasi cunctam regionem muneri accepissent [Romani], avitis bonis exuuntur, et propinqui regis inter mancipia habebantur. »

μαϊκὸν τρόπον πεποιημένον [1]. Ἦν δὲ καὶ τὸ σῶμα μεγίστη, καὶ τὸ εἶδος βλοσυρωτάτη, τό τε βλέμμα δριμυτάτη· καὶ τὸ φθέγμα τραχὺ εἶχε· τήν τε κόμην πλείστην τε καὶ ξανθοτάτην οὖσαν μέχρι τῶν γλουτῶν καθεῖτο, καὶ στρεπτὸν
R.p.1004 μέγαν χρυσοῦν ἐφόρει· χιτῶνά τε παμποίκιλον [2] ἐνεκεκόλπωτο, καὶ χλαμύδα ἐπ' αὐτῷ [3] παχεῖαν ἐπεπεπόρπητο [4]. Οὕτω μὲν ἀεὶ ἐνεσκευάζετο· τότε δὲ καὶ λόγχην λαβοῦσα, ὥστε καὶ ἐκ τούτου πάντας ἐκπλήττειν, ἔλεξεν ὧδε [5].

3. « Πέπεισθε μὲν τοῖς ἔργοις αὐτοῖς, ὅσον ἐλευθερία τῆς δουλείας διαφέρει· ὥστ' εἰ καὶ πρότερόν τις ὑμῶν ὑπὸ τῆς τοῦ κρείττονος ἀπειρίας ἀπαγωγοῖς ἐπαγγέλμασι τῶν Ῥωμαίων ἠπάτητο [6], ἀλλὰ νῦν γε ἑκατέρου πεπειραμένοι, μεμαθήκατε μὲν ὅσον ἡμαρτήκατε, δεσποτείαν ἐπισπαστὸν πρὸ τῆς πατρίου διαίτης προτιμήσαντες· ἐγνώκατε δὲ, ὅσῳ καὶ πενία ἀδέσποτος πλούτου δουλεύοντος προφέρει. Τί μὲν γὰρ οὐ τῶν αἰσχίστων, τί δ' οὐ τῶν ἀλγίστων, ἐξ οὗπερ ἐς τὴν Βρεττανίαν οὗτοι παρέκυψαν, πεπόνθαμεν ; Οὐ τῶν μὲν πλείστων καὶ μεγίστων κτημάτων ὅλων ἐστερήμεθα, τῶν δὲ λοιπῶν τέλη καταβάλλομεν [7]; Οὐ πρὸς τῷ τἄλλα πάντα καὶ νέμειν καὶ γεωργεῖν ἐκείνοις, καὶ τῶν

1. Sur la coutume des Romains de construire en gazon le tribunal, les retranchements de leur camp, et même les autels, cf. Fabretti, Colonne Trajane, p. 93 et suiv.; Juste-Lipse, note 116 sur les Ann. (I, 18) de Tacite. — 2. *b* : πάνυ ποικίλον. — 3. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : ἐν αὐτῷ. — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐνεπεπόρπητο. Sur cette correction, cf. la note 17 de Rm. — 5. *c* : ἔλεγεν ὧδε. Tacite, Ann., XIV, 35, lui prête des paroles qui peuvent servir de résumé au discours mis par Dion dans sa bouche. Du reste, ce discours, pour le fond et pour le

des Romains, avec de la terre détrempée. Sa taille était grande, sa figure farouche, son regard perçant; elle avait la voix rude; elle laissait tomber jusqu'au bas du dos son épaisse chevelure d'un blond prononcé, et portait un grand collier d'or; sur son sein était serrée une tunique de diverses couleurs, et par dessus s'attachait avec une agrafe une épaisse chlamyde. C'était là toujours son équipage; mais alors, prenant en main une lance, afin de frapper tout le monde de terreur, elle parla en ces termes :

3. « L'expérience vous a montré combien la liberté diffère de la servitude, en sorte que si quelqu'un de vous, auparavant, s'était, par ignorance du meilleur choix, laissé tromper aux promesses employées par les Romains pour le séduire, aujourd'hui, du moins, l'épreuve de l'une et de l'autre vous a enseigné combien grande était votre erreur de préférer au gouvernement national une domination que vous vous êtes attirée vous-mêmes; vous avez reconnu combien la pauvreté sans maître vaut mieux que la richesse avec l'esclavage. Quelle honte, quelle douleur n'avons-nous pas souffertes depuis que ces étrangers ont porté leurs regards sur la Bretagne? N'avons-nous pas été privés complétement de nombreuses et immenses possessions et ne payons-nous pas des impôts pour le reste? Sans parler de nos troupeaux et de nos champs, dont tous les produits sont pour eux, ne livrons-nous pas chaque année

mouvement, a de nombreux rapports avec celui (Agric., 31 et 32) de Galgacus. — 6. Slbg. : « Forsan rectius ἠπάτηται. »

7. César (Dion, XL, 3; Plutarque; Diodore, V, 21; César, V, 22) avait imposé aux Bretons un tribut annuel. Après la mort du dictateur, on a tout lieu de croire, d'après le témoignage de Strabon, qu'ils ne payèrent plus que des impôts assez légers. Mais, sous le règne de Claude, le tribut semble avoir été de nouveau imposé à la Bretagne, et c'est à cela que Bunduica fait allusion.

σωμάτων αὐτῶν δασμὸν ἐτήσιον φέρομεν; Καὶ πόσῳ κρεῖττον ἦν, ἅπαξ τισὶ πεπρᾶσθαι μᾶλλον, ἢ μετὰ κενῶν ἐλευθερίας ὀνομάτων κατ' ἔτος λυτροῦσθαι; Πόσῳ δὲ ἐσφάχθαι καὶ ἀπολωλέναι μᾶλλον, ἢ κεφαλὰς ὑποτελεῖς περιφέρειν; Καίτοι τί τοῦτο εἶπον; Οὐδὲ γὰρ τὸ τελευτῆσαι παρ' αὐτοῖς ἀζήμιόν ἐστιν, ἀλλ' ἴστε ὅσον καὶ ὑπὲρ τῶν νεκρῶν τελοῦμεν[1]· παρὰ μὲν γὰρ τοῖς ἄλλοις ἀνθρώποις καὶ τοὺς δουλεύοντάς τισιν ὁ θάνατος ἐλευθεροῖ, Ῥωμαίοις δὲ δὴ μόνοις καὶ οἱ νεκροὶ ζῶσι πρὸς τὰ λήμματα. Τί δ' ὅτι, κἂν μὴ ἔχῃ τις ἡμῶν ἀργύριον (πῶς γὰρ, ἢ πόθεν;), ἀποδυόμεθα καὶ σκυλευόμεθα ὥσπερ οἱ φονευόμενοι; Τί δ' ἂν προϊόντος τοῦ χρόνου[2] μετριάσαιεν, οὕτως ἡμῖν κατὰ
R. p. 1005 τὴν πρώτην εὐθὺς, ὅτε πάντες καὶ τὰ θηρία τὰ νεάλωτα θεραπεύουσι, προσενηνεγμένοι;

4. « Ἡμεῖς δὲ δὴ πάντων τῶν κακῶν τούτων αἴτιοι, ὥς γε ταληθὲς εἰπεῖν, γεγόναμεν, οἵ τινες αὐτοῖς ἐπιβῆναι τὴν ἀρχὴν τῆς νήσου ἐπετρέψαμεν, καὶ οὐ παραχρῆμα αὐτοὺς, ὥσπερ καὶ τὸν Καίσαρα τὸν Ἰούλιον ἐκεῖνον, ἐξηλάσαμεν[3]· οἵ τινες οὐ πόρρωθεν σφίσιν, ὥσπερ καὶ τῷ Αὐγούστῳ καὶ Γαΐῳ τῷ Καλιγόλᾳ[4], φο-

1. Il s'agit, sans doute, de la capitation qu'on exigeait des héritiers, comme si ceux dont ils recueillaient l'héritage eussent été encore vivants, sous prétexte qu'ils avaient été portés sur le tableau du cens pour l'année.

2. Rsk. : « Subaudi δεῖ λέγειν, *quid attinet dicere;* » explication préférable à la conjecture du même savant : « Non videtur locus integer. Forte sic dedit Dio : Τί δ' ὅτι οὐκ ἂν προϊόντος τοῦ χρόνου. »

3. Cf. ce qui est dit au livre XXXIX.

4. *a*, *b* : Καλλιγόλᾳ; *c* : Καλιγούλᾳ. Auguste voulut deux fois passer

nos corps mêmes en tribut ? Combien ne vaudrait-il pas mieux être vendus une fois plutôt que d'être, avec le vain nom de liberté, contraints de nous racheter tous les ans ? Combien ne vaudrait-il pas mieux être égorgés et périr, plutôt que de promener partout nos têtes tributaires ? Mais que dis-je là ? La mort, chez eux, n'est pas même exempte de redevance, et vous savez ce que nous payons pour ceux qui ne sont plus ; chez les autres peuples, la mort affranchirait les esclaves ; chez les Romains seuls, ceux qui ne sont plus existent encore pour rapporter. Bien plus, si quelqu'un de nous n'a pas d'argent (comment et d'où en aurait-il ?), il est dépouillé, pillé, comme les gens qu'on tue. Quelle modération attendre d'eux pour la suite, après qu'ils nous ont, dès le commencement, traités de la sorte, tandis que tous les hommes cherchent à apprivoiser les animaux récemment mis en captivité ?

4. « C'est nous, s'il faut dire la vérité, c'est nous qui sommes cause de tous ces maux ; nous qui, dans le principe, leur avons permis de mettre le pied sur cette île, au lieu de les chasser sur-le-champ comme leur fameux Jules César ; nous qui, lorsqu'ils étaient loin, ne leur avons pas fait craindre, comme à Auguste et

en Bretagne, et se rendit en Gaule dans cette intention. Il en fut empêché, la première fois par la révolte de la Pannonie et de la Dalmatie ; la seconde, par une ambassade des Bretons qui envoyèrent demander la paix. Cf. XLIX, 38 ; LIII, 22 et 25. Quant à ces mots (L, 24) ἡμῶν... ἐς Βρεταννίαν πεπεραιωμένων, adressés par lui à ses soldats, l'ensemble du passage montre assez que ce n'est qu'une figure oratoire par laquelle il s'associe à ses soldats, dont quelques-uns avaient effectivement passé en Bretagne avec Jules César. Pour ce qui est de Caligula et de sa ridicule expédition, cf. LIX, 21, 22, 23 et 24.

βερὸν τὸ πειράσαι[1] τὸν πλοῦν ἐποιήσαμεν. Τοιγαροῦν νῆσον τηλικαύτην, μᾶλλον δ' ἤπειρον[2] τρόπον τινὰ περίῤῥυτον νεμόμενοι, καὶ ἰδίαν οἰκουμένην ἔχοντες, καὶ τοσοῦτον ὑπὸ τοῦ Ὠκεανοῦ ἀφ' ἁπάντων τῶν ἄλλων ἀνθρώπων ἀφωρισμένοι, ὥστε καὶ γῆν ἄλλην[3] καὶ οὐρανὸν ἄλλον οἰκεῖν πεπιστεῦσθαι, καί τινας αὐτῶν καὶ τοὺς σοφωτάτους γε μηδὲ[4] τὸ ὄνομα ἡμῶν ἀκριβῶς πρότερον ἐγνωκέναι· κατεφρονήθημεν καὶ κατεπατήθημεν ὑπ' ἀνθρώπων μηδὲν ἄλλο ἢ πλεονεκτεῖν εἰδότων. Ἀλλ' εἰ καὶ μὴ πρότερον, νῦν ἔτι, ὦ πολῖται καὶ φίλοι καὶ συγγενεῖς (πάντας γὰρ ὑμᾶς συγγενεῖς, ἅτε καὶ μιᾶς νήσου οἰκήτορας ὄντας, καὶ ἓν ὄνομα κοινὸν κεκτημένους, νομίζω), τὰ προσήκοντα πράξωμεν, ἕως ἔτι τῆς ἐλευθερίας μνημονεύομεν, ἵνα καὶ τὸ πρόσρημα καὶ τὸ ἔργον αὐτῆς τοῖς παισὶ καταλίπωμεν. Ἂν γὰρ ἡμεῖς συντρόφου εὐδαιμονίας παντελῶς ἐκλαθώμεθα, τί ποτε ἐκεῖνοι ποιήσουσιν, ἐν δουλείᾳ τραφέντες;

5. « Λέγω δὲ ταῦτα οὐχ' ἵνα μισήσητε τὰ παρόντα (μεμισήκατε γὰρ), οὐδ' ἵνα φοβηθῆτε τὰ μέλλοντα (πεφόβησθε γὰρ), ἀλλ' ἵνα ἐπαινέσω τε ὑμᾶς, ὅτι καὶ καθ' ἑαυτοὺς πάνθ' ὅσα δεῖ προαιρεῖσθε· καὶ χάριν ὑμῖν γνῶ, ὅτι καὶ ἐμοὶ καὶ ἑαυτοῖς ἑτοίμως συναίρεσθε. Φοβεῖσθε δὲ μηδαμῶς τοὺς Ῥωμαίους· οὔτε γὰρ πλείους ἡμῶν εἰσιν, οὔτ' ἀνδρειότεροι. Τεκμήριον δὲ, τὸ καὶ κράνεσι καὶ θώραξι

1. *a*, *b* : φοβερὸν τὸ καὶ πειράσαι. — 2. *a*, *b* : δὲ ἤπειρον.

à C. Caligula, de tenter la traversée. Car, ayant pour demeure une île d'une si vaste étendue, ou plutôt une sorte de continent baigné de tous côtés par les flots, possédant un monde à nous, tellement séparés de tout le reste des hommes par l'Océan, qu'on nous croit habitants d'une autre terre, sous un autre ciel, et que plusieurs d'entre eux, même les plus savants, connaissaient à peine notre nom, nous avons été méprisés, foulés aux pieds par des gens qui ne voient rien que le lucre. Ainsi donc, si nous ne l'avons pas fait auparavant, maintenant, du moins, citoyens, amis, parents (car, à mes yeux, vous êtes tous parents, puisque vous habitez une même île et que vous portez le même nom), faisons notre devoir, tandis que nous conservons encore le souvenir de la liberté, afin d'en laisser à nos enfants et le nom et la réalité. Car, si nous oublions complétement la condition heureuse dans laquelle nous avons été élevés, que sera-ce d'eux, nourris dans l'esclavage?

5. « Mon dessein, en vous adressant ces paroles, n'est ni de vous inspirer la haine du présent (vous le haïssez), ni la crainte de l'avenir (vous le craignez), mais de vous louer d'avoir de vous-mêmes choisi le parti nécessaire, et de vous être montrés prêts à me secourir, prêts à vous secourir vous-mêmes. Ne redoutez pas les Romains : ils ne sont ni plus nombreux ni plus vaillants que nous. La preuve, c'est qu'ils se protégent par des

3. *c* : γῆν τὴν ἄλλην. — 4. *a*, *b* : τε.

R.p.1006 καὶ κνημῖσιν ἐσκεπάσθαι, καὶ προσέτι καὶ σταυρώμασι καὶ τείχεσι καὶ τάφροις ἐσκευάσθαι[1], πρὸς τὸ μή τι[2] πάσχειν ἐξ ἐπιδρομῆς τῶν πολεμίων. Τοῦτο γὰρ αἱροῦνται μᾶλλον ὑπὸ τῶν φόβων, ἢ τὸ καὶ δρᾶσαί τι προχείρως ὥσπερ ἡμεῖς. Τοσαύτῃ γὰρ περιουσίᾳ ἀνδρίας χρώμεθα, ὥστε καὶ τὰς σκηνὰς ἀσφαλεστέρας τῶν τειχῶν, καὶ τὰς ἀσπίδας πολυαρκεστέρας τῆς ἐκείνων πανοπλίας νομίζειν. Ἐξ οὗπερ ἡμεῖς μὲν καὶ κρατοῦντες αἱροῦμεν αὐτοὺς, καὶ βιασθέντες ἐκφεύγομεν· κἂν ἄρα καὶ ἀναχωρῆσαί ποι[3] προελώμεθα, ἐς τοιαῦτα ἕλη καὶ ὄρη καταδυόμεθα, ὥστε μήτε εὑρεθῆναι μήτε ληφθῆναι· ἐκεῖνοι δὲ οὔτε διῶξαί τινα ὑπὸ τοῦ βάρους, οὔτε φυγεῖν[4] δύνανται· κἂν ἄρα καὶ ἐκδράμωσί ποτε, ἔς τε χωρία ἀποδεδειγμένα καταφεύγουσι[5], κἀνταῦθα ὥσπερ ἐς γαλεάγρας κατακλείονται. Ἔν τε οὖν τούτοις παρὰ πολὺ ἡμῶν ἐλαττοῦνται[6], καὶ ἐν ἐκείνοις, ὅτι οὔτε λιμὸν οὔτε δίψος, οὐ ψύχος, οὐ καῦμα ὑποφέρουσιν, ὥσπερ ἡμεῖς, ἀλλ' οἱ μὲν καὶ σκιᾶς καὶ σκέπης, σίτου τε μεμαγμένου[7] καὶ οἴνου καὶ ἐλαίου δέονται, κἂν ἄρα τι τούτων αὐτοὺς ἐπιλίπῃ, διαφθείρονται· ἡμῖν δὲ

1. Rsk. lit : Τεκμήριον δὲ τότε αὐτοὺς καὶ κράνεσι... ἐσκεπάσθαι... ἐσκεύασθαι; Bkk. reproduit en note, et j'adopte, avec Ddf, cette conjecture, en supprimant, comme eux, τε αὐτούς. La vulgate : Τεκμήριον δὲ, ὅτι καὶ κράνεσι. . . . ἐσκέπασθε. . . : ἐσκεύασθε est contraire à ce qui est dit plus loin, dans ce même ch. : τὰς σκηνὰς ἀσφαλεστέρας τῶν τειχῶν. . . . νομίζειν, et, au ch. 12 : δίχα θωράκων μαχόμενοι; elle est également contraire à l'histoire, les Bretons ne portant pas de cuirasses, comme on le voit par le témoignage de Tacite, XII, 35, et d'Hérodien, III, 14, 15; et Henri Etienne essaye de corriger cette altération en lisant : καὶ κνήμισιν, ὥσπερ ἐκεῖνοι, οὐκ ἐσκέπασθε. . . οὐκ ἐσκευάσθε;

casques, des cuirasses, des cuissarts, et qu'ils se sont préparé des palissades et des fossés pour se défendre des incursions de leurs ennemis. Ce sont des précautions dont ils s'entourent par crainte plutôt que de marcher résolûment en avant comme nous. Il y a chez nous, en effet, tant de courage, que nous croyons nos tentes plus sûres que leurs murailles, nos boucliers préférables à leurs armures. Ainsi, vainqueurs, nous les tenons en notre pouvoir; repoussés par la force, la fuite nous dérobe à eux, et, en supposant que nous adoptions le parti de la retraite, nous nous enfoncerons dans des marais et dans des montagnes où ils ne sauront ni nous trouver ni nous prendre, tandis qu'eux, le poids de leurs armures les rend également incapables de poursuivre et de fuir; en supposant qu'ils parviennent à s'échapper, leur refuge est dans un endroit qu'on leur a indiqué à l'avance et où ils vont s'enfermer comme dans des cages. Ils ont donc en cela une grande infériorité, et aussi en ce qu'ils ne supportent pas comme nous la faim, la soif, le froid, la chaleur, et qu'ils ont besoin d'ombre, d'abris, d'une nourriture apprêtée, de vin, d'huile, et que le manque d'une de ces choses cause leur perte; au lieu que, pour

Rm. veut mettre les deux verbes à la troisième personne : ἐσκεπάδαται. . . ἐσκευάδαται, ou : ἐσκεπάσθησαν. . . ἐσκευάσθησαν; Wakefield, Silva Critica, P. IV, p. 241, propose : Τεκμήριον δὲ, ὅτι οὐ καὶ κράνεσι. . . ἐσκέπασθε. . . ἰσχύρωσθε; St. approuve l'insertion de οὐ, mais il préférerait ὠχύρωσθε, attendu que ἰσχυρόω ne se lit nulle part dans Dion.

2. *a*, *b*, Bkk. et Ddf; vulg. : μηκέτι, dont Henri Étienne fait trois mots : μὴ καί τι; Rsk. : μὴ κακόν τι.

3. *a*, *b*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. : πῇ. — 4. *a*, *b* : φυγῆς, au lieu de φυγεῖν. — 5. Slbg., Bkk. et Ddf; Rm. préfère la vulgate : καταφεύγωσι· 6. *c* : ἐλαττοῦντας. — 7. *a*, *b* : μεμιγμένου.

δὴ πᾶσα μὲν πόα καὶ ῥίζα σῖτός ἐστι· πᾶς δὲ χυμὸς, ἔλαιον· πᾶν δὲ ὕδωρ, οἶνος· πᾶν δὲ δένδρον, οἰκία. Καὶ μὴν καὶ τὰ χωρία ταῦτα, ἡμῖν μὲν συνήθη καὶ σύμμαχα, ἐκείνοις δὲ δὴ καὶ ἄγνωστα καὶ πολέμια· καὶ τοὺς ποταμοὺς ἡμεῖς γυμνοὶ διανέομεν, ἐκεῖνοι δὲ οὐδὲ πλοίοις ῥᾳδίως περαιοῦνται. Ἀλλ' ἴωμεν ἐπ' αὐτοὺς ἀγαθῇ τύχῃ θαῤῥοῦντες· δείξωμεν αὐτοῖς ὅτι λαγωοὶ[1] καὶ ἀλώπεκες ὄντες κυνῶν καὶ λύκων ἄρχειν ἐπιχειροῦσιν. »

6. Ταῦτα εἰποῦσα, λαγὼν μὲν ἐκ τοῦ κόλπου προήκατο μαντείᾳ τινὶ χρωμένη[2], καὶ ἐπειδὴ ἐν αἰσίῳ σφίσιν R.p.1007 ἔδραμε, τό τε πλῆθος πᾶν ἡσθὲν ἀνεβόησε, καὶ ἡ Βουνδουΐκα[3] τὴν χεῖρα ἐς τὸν οὐρανὸν ἀνατείνασα εἶπε, « Χάριν τε σοὶ ἔχω, ὦ Ἀδράστη[4], καὶ προσεπικαλοῦμαί σε γυνὴ γυναῖκα, οὐκ Αἰγυπτίων ἀχθοφόρων[5] ἄρχουσα, ὡς Νίτωκρις[6], οὐδ' Ἀσσυρίων τῶν ἐμπόρων, ὡς Σεμίραμις (καὶ γὰρ ταῦτ' ἤδη παρὰ τῶν Ῥωμαίων μεμαθήκαμεν), οὐ μὴν οὐδὲ Ῥωμαίων αὐτῶν, ὡς πρότερον μὲν Μεσσαλῖνα[7], ἔπειτ' Ἀγριππῖνα (νῦν δὲ καὶ Νέρων[8] ὄνομα μὲν

1. St. : « Quum hæc forma a Phrynicho Eclog., p. 186, ed. Lobeck. improbetur, quumque paulo post, ac sæpius in Dioneis, legatur forma Attica, malim etiam hoc loco λαγῴ. »

2. Bunduica vient de comparer les Romains à des lièvres. Elle lâche de son sein un lièvre qui, probablement, se met à courir, tremblant et effrayé, poursuivi, sans doute aussi, par des chiens bretons, afin, par cette image, d'exciter l'enthousiasme de la multitude. Il n'y a donc, ajoute Rm., nul besoin de voir ici une λαγωμαντείαν.

3. *a*, *b*, *c*, *k* : Βδουΐκα. — 4. *a*, *b*, *c*, *k* ; de même la version de Blancus; dans *f*, il y a un blanc; vulg., Bkk. et Ddf : Ἀνδράστη. « Eadem, dit Rm., Boccharto est, quæ Phœnicum Astarte, trajectis litteris, h. e. Venus, nempe armata, et belli præses, quam ideo Victoriam [c. 7] in-

nous, toute herbe, toute racine nous est nourriture; tout suc nous est huile, toute eau nous est vin, tout arbre nous est maison. En outre, ces pays nous sont familiers et favorables; pour eux, au contraire, ils sont inconnus et ennemis; nous, nous traversons les fleuves nus et à la nage; eux, ils ont peine à les passer sur des bateaux. Marchons donc contre eux, pleins de confiance en la bonne fortune, et montrons-leur qu'ils ne sont que des lièvres et des renards qui prétendent commander à des chiens et à des loups. »

6. A ces mots, elle lâcha, comme pour une sorte de divination, un lièvre de son sein, et la course de l'animal ayant donné un présage heureux, la multitude tout entière poussa des cris joyeux; Bunduica alors, levant une main vers le ciel : « Je te rends grâces, dit-elle, Adrastée; femme, j'invoque une femme, moi qui commande non aux portefaix d'Égypte, comme Nitocris, ou aux marchands d'Assyrie, comme Sémiramis (c'est des Romains que nous avons appris ces exemples), ou aux Romains eux-mêmes, comme jadis Messaline et ensuite Agrippine (aujourd'hui, Néron a bien un nom d'homme,

terpretatur Dio. » — 5. Cf. (XLIX, 28) le discours d'Octave à ses soldats avant la bataille d'Actium. — 6. Sémiramis fonda sur les bords de l'Euphrate et du Tigre plusieurs villes dont le commerce devint florissant. Si l'on étend ce nom d'Assyriens, comme cela se fait souvent, jusqu'aux Phéniciens, dont Sémiramis tirait son origine, et qui (Diodore, II, 2) avaient été déjà subjugués par Ninus, le nom de marchands s'appliquera bien mieux encore à ce peuple. — 7. Rsk. veut ajouter ἦρχεν après Μεσσαλῖνα. — 8. Rsk. et St. : Νέρων ὃς ὄνομα. Rm. (note 38) : « Locus sic scribendus videtur... Νέρων ὃς ὄνομα... Vix enim abesse poterit ὅς, nisi totum orationis ambitum turbare velis. » En n'ouvrant, avec Bkk., la parenthèse qu'après Ἀγριππῖνα, au lieu de l'ouvrir après αὐτῶν, cette insertion devient inutile.

ἀνδρὸς ἔχει, ἔργῳ δὲ γυνή ἐστι· σημεῖον δὲ, ᾄδει γὰρ[1] καὶ κιθαρίζει, καὶ καλλωπίζεται)· ἀλλὰ ἀνδρῶν Βρεττανῶν, γεωργεῖν μὲν ἢ δημιουργεῖν οὐκ εἰδότων, πολεμεῖν δὲ ἀκριβῶς μεμαθηκότων, καὶ τά τε ἄλλα πάντα κοινὰ, καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας κοινὰς νομιζόντων[2]· καὶ διὰ τοῦτο καὶ ἐκείνων, τὴν αὐτὴν τοῖς ἄρρεσιν[3] ἀρετὴν ἐχουσῶν. Τοιούτων οὖν ἀνδρῶν καὶ τοιούτων γυναικῶν βασιλεύουσα, προσεύχομαί τέ σοι καὶ αἰτῶ νίκην καὶ σωτηρίαν καὶ ἐλευθερίαν κατ' ἀνδρῶν ὑβριστῶν, ἀδίκων, ἁπλήστων, ἀνοσίων· εἴ γε καὶ ἄνδρας χρὴ καλεῖν ἀνθρώπους ὕδατι θερμῷ λουομένους, ὄψα σκευαστὰ ἐσθίοντας, οἶνον ἄκρατον πίνοντας, μύρῳ ἀλειφομένους, μαλθακῶς κοιμωμένους, μετὰ μειρακίων, καὶ τούτων ἐξώρων, καθεύδοντας, κιθαρῳδῷ, καὶ τούτῳ κακῷ, δουλεύοντας. Μὴ γάρτοι μήτ' ἐμοῦ[4] μήθ' ὑμῶν ἔτι βασιλεύσειεν ἡ Νερωνὶς, ἡ Δομιτία[5], ἀλλ' ἐκείνη μὲν Ῥωμαίων ᾄδουσα δεσποζέτω (καὶ γὰρ ἄξιοι τοιαύτῃ γυναικὶ δουλεύειν, ἧς τοσοῦτον ἤδη χρόνον ἀνέχονται τυραννούσης)· ἡμῶν δε σὺ, ὦ δέσποινα, ἀεὶ μόνη προστατοίης. »

7. Τοιαῦτα ἄττα ἡ Βουνδουῖκα[6] δημηγορήσασα, ἐπῆγε τοῖς Ῥωμαίοις τὴν στρατίαν· ἔτυχον γὰρ ἄναρχοι ὄντες διὰ τὸ Παυλῖνον τὸν ἡγεμόνα σφῶν εἰς νῆσόν τινα R.p.1008

1. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. om.

2. César, V, 14 : « Uxores habent deni duodenique inter se communes, et maxime fratres cum fratribus, et parentes cum liberis. Sed si qui sunt ex his nati, eorum habentur liberi, a quibus primum virgines

mais, en réalité, c'est une femme; et la preuve, c'est qu'il chante, qu'il joue de la lyre et s'occupe à se parer); mais à des hommes, à des Bretons, qui ne savent pas, il est vrai, cultiver la terre ou exercer un métier, mais qui ont parfaitement appris à faire la guerre, et qui tiennent pour communs tous leurs biens, pour communs leurs enfants et leurs femmes, lesquelles ainsi ont autant de cœur que les hommes. Reine de tels hommes et de telles femmes, je t'adresse mes vœux et je te demande la victoire, le salut et la liberté contre des hommes violents, injustes, insatiables, sacriléges, si on doit appeler hommes des gens qui se baignent dans l'eau chaude, mangent des mets apprêtés avec recherche, qui boivent du vin pur, qui se frottent de parfums, qui ont une couche moelleuse, qui dorment avec des jeunes gens, et des jeunes gens hors d'âge, et qui sont les esclaves d'un joueur, et encore d'un méchant joueur de lyre. Que désormais cette Néronis, cette Domitia ne règne plus sur moi, ni sur vous, qu'elle soit, avec ses chants, la maîtresse des Romains (ils méritent bien d'être les esclaves d'une pareille femme, puisqu'ils souffrent depuis si longtemps sa tyrannie); mais toi, ô notre maîtresse, puisses-tu toujours marcher seule à notre tête! »

7. Après avoir harangué de la sorte son armée, Bunduica la mena contre les Romains, qui se trouvaient alors sans chef, attendu que Paulinus, leur général, était

quæque ductæ sunt. » — 3. Dans *f*, il y a un blanc à la place de αὐτὴν τοῖς; *b* : ἐκείνων τῶν εἰς τὴν ἀρρεσιν. — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : μὴ ἐμοῦ. — 5, *b* : Δομετία.

6. *a*, *b*, *c* (de même *f*, *i*, *k*, ici et plus loin) : Βουδουϊκα.

Μώναν[1] ἀγχοῦ τῆς Βρεττανίας κειμένην ἐπιστρατεῦσαι. Διὰ τοῦτο πόλεις τε δύο Ῥωμαϊκὰς ἐξεπόρθησε[2] καὶ διήρπασε, καὶ φόνον ἀμύθητον, ὡς ἔφην, εἰργάσατο· τοῖς τε ἁλισκομένοις ἀνθρώποις ὑπ' αὐτῶν οὐδὲν τῶν δεινοτάτων ἔστιν ὅ τι οὐκ ἐγένετο[3]. Καὶ ὃ δὴ δεινότατον καὶ θηριωδέστατον ἔπραξαν[4]· τὰς γὰρ γυναῖκας τὰς εὐγενεστάτας καὶ εὐπρεπεστάτας, γυμνὰς ἐκρέμασαν, καὶ τούς τε μαστοὺς αὐτῶν περιέτεμον, καὶ τοῖς στόμασι σφῶν προσέῤῥαπτον, ὅπως ὡς καὶ ἐσθίουσαι αὐτοὺς ὁρῷντο· καὶ μετὰ τοῦτο πασσάλοις ὀξέσι διὰ παντὸς τοῦ σώματος κατὰ μῆκος ἀνέπειραν. Καὶ ταῦτα πάντα θύοντές τε ἅμα, καὶ ἑστιώμενοι[5], ὑβρίζοντες[6], ἔν τε τοῖς ἄλλοις σφῶν ἱεροῖς καὶ ἐν τῷ τῆς Ἀδράστης[7] μάλιστα ἄλσει ἐποίουν· οὕτω γὰρ[8] καὶ[9] τὴν Νίκην ὠνόμαζον, καὶ ἔσεβον αὐτὴν περιττότατα.

8. Ὁ δὲ Παυλῖνος ἔτυχε μὲν ἤδη τὴν Μώναν παραστησάμενος· πυθόμενος δὲ τὴν Βρεττανικὴν συμφορὰν, ἀπέπλευσεν εὐθὺς[10] ἐς αὐτὴν ἐκ τῆς Μώνης· καὶ διακινδυνεῦσαι μὲν αὐτίκα πρὸς τοὺς βαρβάρους οὐκ ἤθελε[11], τό

1. Bkk. et Ddf; vulg. : Μώνναν; *c* : Μώννην. — 2. Cf. ch. 3, note 2.

3. *k*, Bkk. et Ddf; vulg. : ἐγίνετο. — 4. Tacite (Ann. XIV, 33) : « Cædes, patibula, ignes, cruces, tanquam reddituri supplicium, ac prærepta interim ultione, festinabant. » (Agric., 16) : « Nec ullum in barbaris sævitiæ genus omisit ira ac victoria. » — 5. Allusion aux sacrifices humains attribués aux Bretons. Tacite, XIV, 30, parlant de Mona : « Excelsique luci, sævis superstitionibus sacri : nam cruore captivo adolere aras, et hominum fibris consulere deos fas habebant. »

6. Henri Étienne (conjecture reproduite en note par Bkk.) : « Suspicor scribendum ὕβριζον καὶ ἔν τε. » Lncl., en marge : καὶ ὑβρίζοντες.

occupé à une expédition contre Mona, île située près de la Bretagne. Aussi fut-il aisé à Bunduica d'emporter deux villes romaines, de les piller et d'y faire, comme je l'ai dit, un immense carnage; il n'y eut pas de cruauté que ne souffrirent les hommes qui furent pris. Mais leur action la plus affreuse, la plus inhumaine, fut de pendre nues les femmes de la plus haute naissance et de la plus grande distinction, de leur couper les mamelles et de les leur coudre sur la bouche, afin de les leur voir manger; après quoi, ils les empalèrent. Ces horreurs se commettaient au milieu de leurs sacrifices, de leurs festins et de leurs orgies, dans leurs temples et principalement dans le bois consacré à Adrastée : c'était le nom qu'ils donnaient à la Victoire, et ils lui rendaient un culte tout particulier.

8. Paulinus avait déjà soumis Mona; quand il apprit le désastre arrivé en Bretagne, il s'embarqua aussitôt pour revenir de Mona; il ne voulait pas d'abord courir les chances d'un combat contre les barbares, dont il re-

7. Cf. ch. précéd.; vulg. : Ἀνδάτης.

8. *b* : οὕτω τε γάρ.

9. Bkk., en note, comme conjecture : ἅλσει, ἐπεὶ οὕτω γε καί.

10. Tacite, Agric., 16 : « Quod nisi Paulinus, eo cognito provinciæ motu, propere subvenisset, amissa Britannia foret. »

11. Rm. : « Ex Tacito, XIV, 33, discimus Suetonium quidem ad Londinum emporium perrexisse, ambiguum an illam sedem bello deligeret, sed circumspecta infrequentia militis, præsertim quum antea legio Petilii legati fusa ab hostibus esset, unius oppidi damno servare universa statuisse. »

τε πλῆθος αὐτῶν καὶ τὴν ἀπόνοιαν φοβούμενος, ἀλλ' ἐς ἐπιτηδειότερον καιρὸν τὴν μάχην ὑπερετίθετο· ἐπεὶ δὲ σίτου τε ἐσπάνιζε, καὶ οἱ βάρβαροι ἐγκείμενοι οὐκ ἀνίεσαν, ἀναγκάσθη καὶ παρὰ γνώμην αὐτοῖς συμβαλεῖν. Ἡ μὲν οὖν Βουνδουΐκα ἐς τρεῖς καὶ εἴκοσι μυριάδας ἀνδρῶν στράτευμα ἔχουσα [1], αὐτὴ μὲν ἐφ' ἅρματος ὠχεῖτο [2], τοὺς δ' ἄλλους ὡς ἑκάστους διέταξεν· ὁ δὲ δὴ Παυλῖνος μήτε ἀντιπαρατεῖναί οἱ τὴν φάλαγγα δυνηθεὶς (οὐδὲ γὰρ, οὐδ' εἰ ἐφ' ἕνα ἐτάχθησαν, ἐξικνοῦντο, τοσοῦτον ἠλαττοῦντο τῷ πλήθει), μήτ' αὖ καθ' ἓν [3] συμβαλεῖν, μὴ καὶ περιστοιχισθεὶς [4] κατακοπῇ, τολμήσας· τριχῇ τε ἔνειμε τὸν στρατὸν, ὅπως πολλαχόθεν ἅμα μάχοιντο, καὶ ἐπύκνωσεν ἕκαστον τῶν μερῶν, ὥστε δύσρηκτον εἶναι [5]. Συντάττων δ' αὐτοὺς καὶ καθιστὰς προσπαρῄνει, λέγων [6].

9. « Ἄγετε, ἄνδρες συστρατιῶται, ἄγετε, ἄνδρες Ῥωμαῖοι, δείξατε τοῖς ὀλέθροις τούτοις, ὅσον καὶ δυστυχοῦντες αὐτῶν προφέρομεν· αἰσχρὸν γάρ ἐστιν ὑμῖν, ἃ
R.p.1009 μικρῷ πρόσθεν ὑπ' ἀρετῆς ἐκτήσασθε, νῦν ἀκλεῶς ἀπολέσαι. Πολλάκις τοι τῶν νῦν παρόντων ἐλάττους ὄντες, πολὺ πλείονας ἀντιπάλους καὶ ὑμεῖς αὐτοὶ καὶ οἱ πατέρες ὑμῶν ἐνίκησαν. Μήτ' οὖν τὸ πλῆθος αὐτῶν φοβῆτε καὶ

1. L'armée de Bunduica s'était accrue (Tacite, XIV, 31) par l'adjonction des Trinobantes; Paulin n'avait guère (Tacite, XIV, 34) que dix mille hommes.

2. Tacite, XIV, 34 : « Boadicea, curru filias præ se vehens, ut quamque nationem accesserat, solitum quidem Britannis feminarum ductu bellare testabatur. . . » — 3. Bkk. et Ddf, comme au ch. 12 : Καὶ ταῦτα οὐ καθ' ἕν,

doutait le nombre et le désespoir, et il remettait la bataille à un temps plus propice; mais, comme il manquait de vivres et que les barbares le harcelaient sans relâche, il fut forcé, malgré sa résolution, d'en venir à un engagement. Bunduica, ayant avec elle environ deux cent trente mille hommes, était portée sur un char et disposait un à un ses soldats; quant à Paulinus, ne pouvant pas étendre le front de sa phalange (les Romains, en effet, même rangés sur un seul homme de profondeur, n'auraient pu égaler la longueur des lignes ennemies, tant ils leur cédaient en nombre), et, d'un autre côté, n'osant pas engager l'action sur un seul point, de peur, si les ennemis venaient à l'envelopper, d'être taillé en pièces, il divisa son armée en trois corps, afin de combattre sur plusieurs points à la fois, et il serra les rangs de chacun de ces corps, pour les rendre difficiles à rompre. En les disposant et en les mettant en place, il les animait par ces paroles :

9. « Allons, camarades, allons, Romains, montrez à ces misérables combien, même dans le malheur, nous sommes supérieurs à eux; car ce serait une honte pour vous, si des possessions acquises naguère par votre valeur, vous alliez les perdre ignominieusement aujourd'hui. Mainte fois, étant en moins grand nombre qu'aujourd'hui, vous avez, ainsi que vos pères, vaincu des ennemis beaucoup plus nombreux. Ne vous effrayez

ἀλλὰ τριχῇ ἐγένετο. Vulg. : καθ' ἕνα. — 4. Rm. (*Addenda*), St., Bkk. et Ddf; vulg. : περιστοισχηθείς. — 5. Tacite, XIV, 34 : « Deligit locum arctis faucibus et a tergo silva clausum, satis cognito nihil hostium nisi in fronte, et apertam planitiem sine metu insidiarum. » Cette disposition, comme le fait remarquer Rm., est plus probable que le partage de l'armée en trois corps. — 6. Cf. Tacite, XIV, 36.

τὴν [1] νεωτεροποιΐαν, ἐκ γὰρ ἀόπλου καὶ ἀμελετήτου προπετείας θρασύνονται· μήθ' ὅτι πόλεις τινὰς ἐμπεπρήκασιν· οὐ γὰρ κατὰ κράτος οὐδὲ ἐκ μάχης, ἀλλὰ τὴν μὲν προδοθεῖσαν [2], τὴν δὲ ἐκλειφθεῖσαν [3] εἷλον. Ἀνθ' ὧν νῦν τὴν προσήκουσαν παρ' αὐτῶν δίκην λάβετε· ἵνα καὶ τοῖς ἔργοις αὐτοῖς ἐκμάθωσιν, οἵους ὄντας ὑμᾶς οἷοι ὄντες ἠδικήκασι. »

10. Ταῦτά τισιν εἰπὼν, ἐφ' ἑτέρους ἦλθε, καὶ ἔφη· « Νῦν καιρὸς, ὦ συστρατιῶται, προθυμίας, νῦν τόλμης. Ἂν τήμερον ἄνδρες ἀγαθοὶ γένησθε, καὶ τὰ προειμένα ἀναλήψεσθε· ἂν τούτων κρατήσητε, οὐκ ἔτ' οὐδεὶς ὑμῖν οὐδὲ τῶν ἄλλων ἀντιστήσεται. Διὰ μιᾶς ταύτης [4] μάχης καὶ τὰ ὑπάρχοντα βεβαιώσεσθε, καὶ τὰ λοιπὰ προσκαταστρέψεσθε· πάντες γὰρ καὶ οἱ ἄλλοθί που ὄντες στρατιῶταί τε [5] ζηλώσουσιν ὑμᾶς, καὶ οἱ [6] ἐχθροὶ φοβηθήσονται. Ὥστε ἐν ταῖς χερσὶν ἔχοντες, ἢ πάντων ἀνθρώπων [7] ἀδεῶς ἄρχειν, ὧν καὶ οἱ πατέρες ὑμῶν κατέλιπον, καὶ αὐτοὶ ὑμεῖς προσεπεκτήσασθε, ἢ πάντων ἀγαθῶν [8] στερηθῆναι· ἔλεσθε ἐλευθέροι εἶναι, ἄρχειν, πλουτεῖν, εὐδαιμονεῖν μᾶλλον, ἢ τἀναντία αὐτῶν ῥαθυμήσαντες παθεῖν. »

1. *a*, *b* : μήτε τήν ; *c* : καί τε τήν. — 2. Camalodunum. Tacite, XIV, 31 : « Nondum servitio fracti, resumere libertatem occultis conjurationibus pepigerant. » — 3. Rm. : « Posset id quidem de Londino dici, quod dereliquerat Paulinus, ut unius oppidi damno universa servaret. Tacite, XIV, 33. « Sed quoniam Camalodunum et Verulamium præcipue in animo habet Dio [cc. 1 et 7], præstat de Verulamio accipere, quod eodem modo desertum esse Tacitus haud obscure innuit. » — 4. Slbg., St. et Bkk. en note ; vulg. et Ddf : τοιαύτης.

donc ni de la multitude ni du soulèvement de ces gens, car, sans armes et sans discipline, ils n'ont que l'audace de la témérité; non plus que des deux villes brûlées par eux, ils ne les ont pas prises par la force ni à la suite d'une bataille; ils se sont emparés de l'une, parce qu'elle leur a été livrée, de l'autre, parce qu'elle avait été abandonnée. Tirez d'eux la vengeance qui convient, afin qu'ils apprennent ce qu'ils sont et ce que vous êtes, vous qu'ils ont outragés. »

10. Après avoir ainsi parlé à une troupe, il alla vers une autre et lui dit : « Voici, camarades, le moment de montrer votre ardeur et votre courage. Si, aujourd'hui, vous vous conduisez en hommes de cœur, vous réparerez vos pertes; si vous êtes vainqueurs de ces barbares, personne désormais parmi les autres ne soutiendra votre approche. Par cette seule bataille, vous affermirez vos possessions actuelles et vous soumettrez le reste du pays; car tous les soldats, en quelque endroit qu'ils soient, vous imiteront, et les ennemis vous redouteront. Ainsi donc, puisqu'il dépend de vos bras de commander en sûreté à tous les peuples dont vos pères vous ont laissé l'empire et à ceux dont vous avez fait vous-mêmes la conquête, ou d'être privés de tous ces avantages, choisissez la liberté, le commandement, la richesse, le bonheur, plutôt que d'éprouver le sort contraire en vous laissant aller à la lâcheté. »

5. Bkk.; vulg. et Df om. — 6. Henri Étienne et St.; vulg., Bkk. et Ddf om. — 7. Le génitif ἀνθρώπων est suspect à Henri Étienne; il le regarde comme une interpolation, surtoût à cause de τὰ ὑπάρχοντα βεβαιώσεσθε, qui précède; mais St. fait remarquer qu'on lit un peu plus loin ἁπάντων ἀνθρώπων κεκρατηκότας. — 8. Conjecture de Bkk.; vulg. : πάντως αὐτῶν. Henri Étienne, tout en admettant que πάντως pouvait être supporté, proposait néanmoins de le changer en πάντων; l'interprète latin, approuvé par Slbg., a traduit dans ce sens.

11. Τοιαῦτα δὲ καὶ τούτοις εἰπὼν, ἐπὶ τοὺς τρίτους ἐπιπαρῆλθε, καὶ ἔλεξε καὶ ἐκείνοις· « Ἠκούσατε μὲν οἷα ἡμᾶς οἱ κατάρατοι οὗτοι δεδράκασι, μᾶλλον δὲ ἕνια αὐτῶν καὶ εἴδετε· ὥσθ' ἕλεσθε πότερον[1] καὶ αὐτοὶ τὰ αὐτὰ ἐκείνοις παθεῖν, καὶ προσέτι καὶ ἐκπεσεῖν παντελῶς ἐκ τῆς Βρεττανίας, ἢ κρατήσαντες καὶ τοῖς ἀπολωλόσι τιμωρῆσαι, καὶ τοῖς ἄλλοις ἀνθρώποις ἅπασι παράδειγμα ποιῆσαι καὶ πρὸς τὸ πειθαρχοῦν εὐμένους ἐπιεικείας, καὶ πρὸς τὸ νεωτερίζον ἀναγκαίας τραχύτητος. Μάλιστα μὲν οὖν ἔγωγε νικήσειν ἡμᾶς ἐλπίζω καὶ τῇ παρὰ τῶν θεῶν συμμαχίᾳ (τοῖς γὰρ ἀδικουμένοις ὡς τὸ πολὺ συναίρονται), καὶ τῇ πατρῴᾳ ἡμῶν ἀνδρίᾳ Ῥωμαίους τε ὄντας, καὶ ταῖς ἀρεταῖς
R.p.1010 ἁπάντων ἀνθρώπων κεκρατηκότας, καὶ ταῖς ἐμπειρίαις (καὶ γὰρ αὐτοὺς τούτους, τοὺς νῦν ἀντικαθεστῶτας, ἡττήσαντες κεχειρώμεθα), τῷ τε ἀξιώματι (οὐ γὰρ ἀντιπάλοις τισὶν, ἀλλὰ δούλοις ἡμετέροις συμβαλοῦμεν, οὓς καὶ ἐλευθέρους καὶ αὐτονόμους ὄντας εἰάσαμεν[2])· ἂν δὲ δὴ παρ' ἐλπίδα τι συμβῇ (οὐδὲ γὰρ τοῦτ' εἰπεῖν ὀκνήσω), ἄμεινόν ἐστι μαχομένους ἡμᾶς ἀνδρείως πεσεῖν, ἢ ἁλόντας ἀνα-

1. Henri Étienne : « Aut post vocem πότερον deest βούλεσθε [conjecture reproduite en note par Bkk.], sive θέλετε, aut πότερον mutandum in ὁποτερονοῦν. » — 2. Rm., conjecture reproduite en note par Bkk., veut changer εἰάσαμεν en ἐνικήσαμεν ; il traduit, d'après cette leçon : *quos adeo, quum liberi et sui juris essent, superavimus.* Il s'appuie sur la contradiction qu'offrent les mots οὐ γὰρ ἀντιπάλοις τισὶν, ἀλλὰ δούλοις ἡμετέροις συμβαλοῦμεν. « Quæso, dit-il (note 53), si cum *mancipiis suis* confligebant, quomodo, illi *liberi et sui juris* dici possunt? Ἐλευθέρους enim vocabant, qui suis magistratibus, αὐτονόμους, qui suis legibus utebantur. Repugnat ipsa historia, quod in provinciæ formam redacta non

11. Après avoir parlé de la sorte à cette troupe, il passa au troisième corps et lui tint ce discours : « Vous avez appris quelle a été à notre égard la conduite de ce peuple maudit, ou plutôt vous avez vu une partie des événements; choisissez donc ou de subir le même sort et, de plus, d'être complétement chassés de la Bretagne, ou, en remportant la victoire, de venger les morts et de donner à tous les autres peuples l'exemple d'une bienveillante équité pour l'obéissance et d'une rigueur nécessaire pour la révolte. Avant tout, j'espère que nous remporterons la victoire, forts du secours des dieux (les dieux ont coutume de venir en aide aux opprimés), forts de la valeur de nos pères, nous, Romains, nous vainqueurs de tous les hommes par notre courage, forts de l'expérience (ces mêmes peuples, en effet, qui sont là, devant nous, leurs défaites nous les ont soumis), forts enfin de notre dignité (ce n'est pas à des ennemis que nous aurons affaire, mais à des esclaves à qui nous avons laissé leurs libertés et leurs lois); mais s'il survenait quelque chose de contraire à mon espérance (ce que je ne craindrai pas de dire), il vaut mieux succomber en combattant vaillamment que d'être faits prisonniers

modo tributaria et vectigalis erat illa pars Britanniæ, sed et legatis et procuratoribus parebat. Argumentum hoc est : Si eos, quum..., quanto magis nunc in servitutem nostram redactos vincemus. » Rsk. défend la vulg. en sous-entendant εἶναι après ὄντας, *quos liberos et suis legibus utentes sivimus esse ut antea*. Cette interprétation se fonde sur ces mots du ch. 8 : μετὰ τῶν κενῶν ἐλευθερίας ὀνομάτων. Quoi qu'en dise Rm., les peuples pouvaient payer un tribut et conserver leurs lois : témoin la Grèce, pour n'en citer qu'un seul exemple; remarquons, de plus, que Paulinus se sert du mot δούλοις, et non du mot ἀνδραπόδοις. C'est l'orgueil romain qui éclate ici.

σκολοπισθῆναι, τὰ σπλάγχνα τὰ ἑαυτῶν ἐκτμηθέντα ἰδεῖν, πασσάλοις διαπύροις[1] ἀναπαρῆναι, καὶ ὕδατι ζέοντι τηκομένους ἀπολέσθαι, καθάπερ ἐς θηρία τινὰ ἄγρια, ἄνομα, ἀνόσια, ἐμπεπτωκότας[2]. Ἢ οὖν περιγενώμεθα αὐτῶν, ἢ ἐνταῦθα ἀποθάνωμεν. Καλὸν τὸ μνημεῖον τὴν Βρεττανίαν ἕξομεν, κἂν πάντες οἱ λοιποὶ Ῥωμαῖοι ἐξ αὐτῆς ἐκπέσωσι· τοῖς γὰρ σώμασι τοῖς ἡμετέροις πάντως αὐτὴν ἀεὶ καθέξομεν.»

12. Τοιαῦτα καὶ παραπλήσια τούτοις εἰπὼν, ἦρε[3] τὸ σημεῖον τῆς μάχης· κἀκ τούτου συνῆλθον, οἱ μὲν βάρβαροι κραυγῇ τε πολλῇ καὶ ᾠδαῖς ἀπειλητικαῖς χρώμενοι· οἱ δὲ Ῥωμαῖοι σιγῇ καὶ κόσμῳ, μέχρις οὗ ἐς ἀκοντίου βολὴν ἀφίκοντο. Ἐνταῦθα δὲ ἤδη βάδην τῶν πολεμίων προσιόντων σφίσιν, ἐξάξαντες[4] ἅμα ἀπὸ συνθήματος, ἐπέδραμον αὐτοῖς ἀνὰ κράτος, καὶ ἐν μὲν τῇ προσμίξει ῥᾳδίως τὴν ἀντίταξιν σφῶν διέῤῥηξαν· περισχεθέντες δὲ τῷ πλήθει, πανταχόθεν ἅμα ἐμάχοντο. Καὶ ἦν ὁ ἀγωνισμὸς αὐτῶν πολύτροπος· τοῦτο μὲν γὰρ οἱ ψιλοὶ τοὺς ψιλοὺς ἀντέβαλλον, τοῦτο δὲ οἱ ὁπλῖται τοῖς ὁπλίταις ἀνθίσταντο, οἵ τε ἱππεῖς τοῖς ἱππεῦσι συνεφέροντο, καὶ πρὸς τὰ ἅρ-

1. Wakefield (notes sur Lucrèce, III, 1030) voudrait substituer διατόροις à διαπύροις, conjecture à laquelle donne de la vraisemblance ces mots du ch. 7 : πασσάλοις ὀξέσι... ἀνέπειραν. Mais on peut se dispenser de l'adopter, car il y avait au bout des pals un fer rougi au feu pour mieux pénétrer et rendre la douleur plus aiguë.

2. *f* : ἐκπεπτωκότας.

3. *k*; Bkk. et Ddf; vulg. : ἤρετο. — 4. Ddf, Bkk. : ἐξάξαντες; Rm. :

pour être mis en croix, pour voir ses entrailles arrachées, pour être transpercés de pieux brûlants, pour périr consumés dans l'eau bouillante, comme si nous étions tombés parmi des bêtes sauvages, ne connaissant ni loi ni religion. Ou soyons vainqueurs, ou mourons ici. La Bretagne nous sera un glorieux tombeau, lors même que tout le reste des Romains viendrait à en être chassé; nos corps, quoi qu'il arrive, en garderont la possession. »

12. Après ces paroles et d'autres semblables, il éleva le signal du combat, et on en vint aux mains, les barbares avec de grands cris et des chants de menace; les Romains en silence et en bon ordre, jusqu'au moment où ils arrivèrent à la portée du trait. Alors, comme les ennemis commençaient à s'avancer lentement, les Romains, s'élançant tous à la fois, à un instant donné, fondirent sur eux avec vigueur et n'eurent pas de peine à enfoncer leurs rangs dans la mêlée; mais, enveloppés par le nombre, ils combattirent de tout côté à la fois. La lutte présenta des aspects divers : ici, les soldats armés à la légère lancent des traits contre les soldats armés à la légère; là, les soldats pesamment armés résistent aux soldats pesamment armés, la cavalerie charge la

« Ἐπάραντες vulgo [et *b*]; *clamore sublato*, L., quasi subintelligens φωνήν. Verius fortasse ἐπαλαλάξαντες, Sylb.; ἐξάραντες [*a*, *c*, *f*, *i*, *k*], quod prætuli. » St. : « Subaudi τὰ σκέλη, *alte sublatis pedibus*. R. Sed vide Schæferum ad Lamb. Bos ellipses Græcas, p. 436, qui rectius in talibus pronomen reciprocum subaudiri docet. Quare ἐξάραντες verterim *motis castris*. » Le même (*Addenda*) : « Repone *egressi castris*, vel potius *egressi loco in quo consistere jussi erant*, vel, uno verbo, *progressi*. »

R.p.1011 ματα τῶν βαρβάρων οἱ τοξόται τῶν Ῥωμαίων ἀντηγωνίζοντο. Τούς τε γὰρ Ῥωμαίους οἱ βάρβαροι, ῥύμῃ τοῖς ἅρμασι προσπίπτοντες, ἀνέτρεπον, καὶ αὐτοὶ ὑπὸ τῶν τοξευμάτων, ἅτε καὶ δίχα θωράκων μαχόμενοι, ἀνεστέλλοντο· ἱππεύς τε πεζὸν ἀνέτρεπε, καὶ πεζὸς ἱππέα κατέβαλλε· πρός τε τὰ ἅρματα συμφραξάμενοί τινες ἐχώρουν, καὶ ἄλλοι ὑπ' αὐτῶν ἐσκεδάννυντο· τούς τε τοξότας οἱ μὲν ὁμόσε σφίσιν ἰόντες ἔτρεπον, οἱ δὲ πόῤῥωθεν ἐφυλάσσοντο. Καὶ ταῦτα οὐ καθ' ἕν, ἀλλὰ τριχῇ πάνθ' ὁμοίως ἐγίνετο. Ἠγωνίσαντο δὲ ἐπὶ πολὺ ὑπὸ τῆς αὐτῆς ἀμφότεροι προθυμίας καὶ τόλμης. Τέλος δὲ ὀψέ ποτε οἱ Ῥωμαῖοι ἐνίκησαν· καὶ πολλοὺς μὲν ἐν τῇ μάχῃ, καὶ πρὸς ταῖς ἁμάξαις[1], τῇ τε ὕλῃ, κατεφόνευσαν, πολλοὺς δὲ καὶ ζῶντας εἷλον. Συχνοὶ δ' οὖν καὶ διέφυγον, καὶ παρεσκευάζοντο μὲν ὡς καὶ αὖθις μαχούμενοι· ἀποθανούσης δὲ ἐν τούτῳ τῆς Βουνδουίκης[2] νόσῳ, ἐκείνην μὲν δεινῶς ἐπένθησαν, καὶ πολυτελῶς ἔθαψαν· αὐτοὶ δ' ὡς καὶ τότε ὄντως ἡττηθέντες, διεσκεδάσθησαν. Καὶ τὰ μὲν Βρεττανικὰ ἐπὶ τοσοῦτον[3].

13. Ἐν δὲ τῇ Ῥώμῃ ὁ Νέρων Ὀκταουΐαν τὴν Αὔγουσταν ἀπεπέμψατο μὲν πρότερον διὰ Σαβίναν τὴν παλλα-

1. Tacite, XIV, 37 : « Difficili effugio, quia circumjecta vehicula sepserant abitus. Et miles ne mulierum quidem neci temperabat ; confixaque telis etiam jumenta corporum cumulum auxerunt. . . sunt qui paulo minus quam octoginta millia Britannorum cecidisse tradant, militum quadringentis ferme interfectis, nec multo amplius vulneratis. »

cavalerie, les archers romains sont aux prises avec les chars des barbares. Les barbares, en effet, avec leurs chars, s'élançant impétueusement contre les Romains, les culbutaient; eux-mêmes, à leur tour, attendu qu'ils combattaient sans cuirasses, étaient repoussés par les flèches des archers; un cavalier culbutait un fantassin, un fantassin renversait un cavalier; des pelotons marchaient contre les chars, d'autres étaient dispersés par eux; ceux-ci, en s'approchant des archers, les mettaient en fuite; ceux-là s'en garaient de loin. Tout cela se passait pareillement non sur un seul point, mais de trois côtés à la fois. On lutta longtemps de part et d'autre avec la même ardeur et la même audace. A la fin pourtant, bien que tard, les Romains eurent l'avantage; ils firent un grand carnage dans le combat, auprès des chars et de la forêt, et ils prirent vifs beaucoup de barbares. Un assez grand nombre de Bretons durent leur salut à la fuite, et ils se préparaient à livrer une nouvelle bataille, mais Bunduica étant morte de maladie dans cet intervalle, ils la pleurèrent amèrement et lui firent des funérailles magnifiques; quant à eux, se tenant alors pour véritablement vaincus, ils se dispersèrent. Voilà pour les affaires de la Bretagne.

13. A Rome, Néron répudia d'abord et fit ensuite mourir Octavie Augusta, pour complaire à Sabine, sa

An de Rome 815. Marius Celsus et Asinius Gallus consuls.

2. *a*, *b*, *c*, *f* : Βουδουτχης. Tacite, XIV, 37, contredit le récit de notre auteur : « Boadicea vitam veneno finivit. »

3. Les événements qui suivirent la défaite des Bretons ont été racontés par Tacite, Ann., XIV, 37 et ch. suivants, Vie d'Agricola, 16 et ch. suivants.

κίδα[1], ὕστερον δὲ καὶ ἀπέκτεινε[2], καίτοι τοῦ Βούρρου ἐναντιουμένου αὐτῷ[3], καὶ κωλύοντος ἀποπέμψασθαι, καί ποτε εἰπόντος, « Οὐκοῦν καὶ τὴν προῖκα αὐτῇ, τοῦτ' ἔστι τὴν ἡγεμονίαν, ἀπόδος[4]. » Οὕτω γάρ πως ἐῤῥωμένως τῇ παῤῥησίᾳ ἐχρῆτο, ὥστε ποτὲ δεύτερον ἐρωτηθεὶς ὑπ' αὐτοῦ γνώμην, περὶ ὧν ἀποφήνατο, εἶπεν ἀντικρὺς ὅτι, « Περὶ ὧν ἂν ἅπαξ τι εἴπω, μηκέτι μου αὖθις πύθῃ. » Τοῦτον μὲν οὖν φαρμάκῳ διώλεσε[5]· Τιγελλῖνον[6] δέ τινα Σωφόνιον[7], ἀσελγείᾳ τε καὶ μιαιφονίᾳ πάντας τοὺς καθ' ἑαυτὸν ἀνθρώπους ὑπεράραντα, σὺν ἑτέρῳ τινὶ[8] ἐπὶ τὴν
R.p.1012 τῶν δορυφόρων ἀρχὴν κατέστησε[9]. Πρὸς τοῦτον[10] καὶ τὸ τῆς Πυθιάδος[11] ἀπόφθεγμα γενέσθαι λέγεται. Ἐπεὶ γὰρ

1. Sur Sabine, cf. ch. 11.

2. Zn. : ... τῆς γὰρ Σαβίνης ἐρῶν, ἤθελεν αὐτῇ συνεῖναι ὡς γαμετῇ. Δείσασα δὲ ἡ Σαβῖνα μή ποτε ἡ Ὀκταβία μετακλήθῃ, κατηγόρους ἐπ' αὐτῇ καὶ μοιχείας καὶ γοητείας ψευδεῖς παρεσκευάσατο· καὶ τὸ μὲν πρῶτον φυγαδευθῆναι αὐτὴν, ἔπειτα καὶ σφαγῆναι ἐποίησεν. « ... épris de Sabine, il vou- « lut l'avoir pour femme légitime. Mais Sabine, de peur qu'Octavie ne « fût un jour rappelée, suscita contre elle une accusation mensongère « d'adultère et de magie ; elle commença par la faire exiler ; ensuite elle « la fit mettre à mort. » Pour plus de détails, cf. Suétone, 35, et Tacite, XIV, 60, 61, 63, 64. — 3. Rm. croit que Suét. (35) désigne Sénèque et Burrus par cette phrase : « Octaviæ consuetudinem cito aspernatus, cor- ripientibus amicis, sufficere illi debere respondit uxoria ornamenta. » Cette supposition et l'indignation du peuple avaient empêché Octavie d'être répudiée aussitôt après le meurtre d'Agrippine, ainsi que Sabine en avait conçu l'espoir. Il fallut donc aussi se débarrasser de Burrus.

4. Les *Excerpta Vat.* : Ὅτι ποτὲ λέγοντος τοῦ Νέρωνος, ὡς « Πάντως ἀπολύω τὴν Ὀκταβίαν, καὶ οὐ συνοικῶ αὐτῇ, » μετὰ παῤῥησίας εἶπεν πρὸς αὐτὸν ὁ Βοῦῤῥος· « Οὐκοῦν καὶ τὴν προῖκα αὐτῆς ἀπόδος, τοῦτ' ἔστιν τὴν μοναρχίαν· τοῦ γὰρ πατρὸς αὐτοῦ ἔστιν ἡ μοναρχία. » « Néron ayant dit un « jour : « Je suis décidé à répudier Octavie et à ne plus cohabiter avec « elle ; » Burrus lui répondit librement : « Rends donc aussi sa dot, c'est-à- « dire l'empire, car c'est celui de son père. » Cette autorité m'a décidé

concubine, malgré l'opposition de Burrus, qui lui défendait de la répudier et qui lui dit un jour : « Rends-lui donc aussi sa dot, c'est-à-dire l'empire. » Burrus, en effet, usait d'une si forte liberté dans son langage, qu'interrogé un jour une seconde fois par Néron sur une affaire au sujet de laquelle il s'était déjà expliqué, il répondit ouvertement au prince : « Quand une fois j'ai dit mon sentiment, ne me le demande pas de nouveau. » Néron le fit mourir par le poison, et Tigellinus Sophonius, qui surpassa tous les hommes de son temps par les débauches et les meurtres dont il se souilla, fut, avec un autre, mis en sa place à la tête des cohortes prétoriennes. C'est à ce Tigellinus que fut adressé, dit-on, le mot fameux attribué à Pythias. Ceux qui entouraient

à mettre également ici, contrairement à tous mes prédécesseurs, les mots : τοῦτ' ἔστι τὴν ἡγεμονίαν dans la bouche de Burrus, au lieu de les considérer comme une explication donnée par l'historien. — 5. Cf., ci-devant, note 6. Tacite, XIV, 51 : « Concessit vita Burrus, incertum valetudine an veneno. » Suétone, 85 : « Burro præfecto remedium ad fauces pollicitus, toxicum misit. » — 6. Peir. : Ὅτι Τιγελλῖνος διεδέξατο τὸν Βοῦρρον, ἀσελγείᾳ καὶ μιαιφονίᾳ πάντας τοὺς καθ' αὑτὸν ἀνθρώπους ὑπεράρας. Τόν τε Νέρωνα.

7. *a*, *b*, Ddf. et les éd. antérieures, excepté Rm., St. et Bkk. : Σωφρόνιον. La correction est due à Juste-Lipse, notes sur Tacite, XIV, 51 ; il est d'ailleurs ainsi appelé par Dion lui-même, LIX, 23. — 8. Bkk. et Ddf ; vulg. ἑτέρῳ (Slbg. : ἑταίρων) ἑνί ; Rm. et St. om. : σὺν ἑτέρῳ τινι. Il s'agit de Fénius Rufus « ex vulgari favore, quia rem frumentariam, dit Tacite, XIV, 51, sine quæstu tractabat. » Sur Tigellinus, cf. Tacite, Ann., XIII, 22 ; XIV, 51, et Hist., I, 72 ; le Scholiaste de Juvénal, I, 155. Philostrate (Vie d'Apoll., IV, 44) l'appelle πάσης ὠμότητος καὶ ἀσελγείας διδάσκαλον τῷ Νέρωνι. — 9. Rm. et St., après κατέστησε, ajoutent [Ὃς, et continuent l'extrait de Peir., dont le commencement est cité dans la note 6 : τόν τε Νέρωνα ἀπ' αὐτῶν προσεποιήσατο, καὶ τὸν συνάρχοντα Ῥοῦφον παρ' οὐδὲν ἐτίθετο.] Πρὸς τοῦτον.... « [. . . il conquit par là l'esprit de Néron, et compta pour rien son collègue Rufus.] C'est à lui. . . »

10. *a*, *b*, *c* : τοῦτο. — 11. *c* : Πυθιάδης, mais plus bas Πυθιάδος.

τῶν περὶ τὴν Ὀκταουίαν ὄντων οἱ ἄλλοι[1] πάντες, πλὴν Πυθιάδος, συνεπέθεντο μετὰ τῆς Σαβίνης αὐτῇ[2], τῆς μὲν, ὅτι ἐδυστύχει, καταφρονήσαντες, τὴν δ', ὅτι[3] ἴσχυε, κολακεύοντες· μόνη ἡ[4] Πυθιὰς οὔτε τι κατεψεύσατο αὐτῆς, καίπερ πικρότατα βασανισθεῖσα, καὶ τέλος, ὡς ὁ Τιγελλῖνος ἐνέκειτο αὐτῇ, προσέπτυσέ τε αὐτῷ, καὶ εἶπε· « Καθαρώτερον, ὦ Τιγελλῖνε, τὸ αἰδοῖον ἡ δέσποινά μου τοῦ σοῦ στόματος ἔχει. »

14. Ὁ δὲ δὴ Νέρων καὶ[5] γέλωτα καὶ σκώμματα τὰ τῶν συγγενῶν κακὰ ἐποιεῖτο. Τὸν γοῦν Πλαῦτον[6] ἀποκτείνας, ἔπειτα τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ προσενεχθεῖσάν οἱ ἰδὼν, « Οὐκ ᾔδειν, ἔφη, ὅτι μεγάλην[7] ῥῖνα εἶχεν· » ὥσπερ φεισάμενος ἂν αὐτοῦ, εἰ τοῦτο προὐπίστατο. Πάντα δὲ, ὡς εἰπεῖν, τὸν βίον ἐν καπηλικῇ διαίτῃ ποιούμενος, ἀπεῖπε τοῖς ἄλλοις μηδὲν ἑφθὸν ἐν καπηλείῳ, πλὴν λαχάνων καὶ ἑτνους, πιπράσκειν[8]. Τὸν δὲ Πάλλαντα διεχρήσατο, ὅτι καὶ πλοῦτον πολὺν ἐκέκτητο, ὥστε καὶ ἐς μυρίας μυριάδας αὐτὸν ἀριθμεῖσθαι[9]· καὶ δυσκολίᾳ τρόπων πολλῇ ἐχρῆτο,

1. Bkk. et Ddf, d'après Slhg; vulg. : ἄγγελοι. — 2. Cf. Tacite: XIV, 60.
3. *a*, *b* : δὲ ὅτι. — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : μόνη δ' ἡ. — 5. Peir. om.
6. Ce Plautus descendait d'Auguste au quatrième degré, mais seulement par adoption, et comme il suit : Auguste; Tibère, fils adoptif; Drusus, fils de Tibère et de Vipsania Agrippina; Julie, fille de Drusus et de Livie, femme de Rubellius Blandus; Rubellius Plautus Accusé de complicité avec Agrippine par Junia Silana, il avait échappé à la condamnation (Tacite, XIII, 19); plus tard, lors de l'apparition d'une comète, qui, à ce que l'on croyait, présageait un changement de règne, Plautus, désigné par la voix du peuple comme devant occuper la place de Néron, s'était, à la demande du prince, retiré en Asie, dans ses terres (Tacite, XIV, 22); mais Tigellinus profita de la crainte qu'on avait de Plautus

Octavie s'étaient tous, à l'exception de Pythias, ligués contre elle avec Sabine, méprisant l'une à cause de sa disgrâce, flattant l'autre à cause de son crédit : seule, Pythias, malgré la violence des tourments, loin d'acquiescer à un mensonge, finit, pressée par Tigellinus, par lui cracher au visage et lui dit : « Les parties secrètes du corps de ma maîtresse, Tigellinus, sont plus chastes que ta bouche. »

14. Néron se faisait des maux de ses parents un sujet de rires et de plaisanteries. C'est ainsi qu'ayant ordonné de mettre à mort Plautus, quand on lui apporta sa tête, il dit à cette vue : « Je ne savais pas qu'il eût un grand nez, » comme pour marquer qu'il l'eût épargné, s'il eût connu cette particularité. Bien qu'il passât, pour ainsi dire, toute sa vie dans les cabarets, il défendit d'y vendre aux autres rien de cuit, excepté des légumes et de la purée. Il condamna aussi à mort Pallas, parce que cet homme possédait une immense fortune, évaluée à cent millions de drachmes, et qu'il était si hautain, qu'au

(Tacite, VIV, 57), et Plautus fut mis à mort. Les *Excerpta Vat.* : Ὅτι Παύλου τοῦ ἀποστόλου τῆς κεφαλῆς προσενεχθείσης, Νέρων « Οὐκ ᾔδειν, ἔφη, ὅτι τοιαύτην μεγάλην ῥῖνα ἔχει ». . . . fraude signalée par A. Mai. — 7. Van Hewerden voudrait sans nécessité lire ὅτι οὕτω μεγάλην, se fondant sur l'Extrait rapporté à la note précédente. — 8. Suétone, 16 : « Interdictum ne quid in popinis cocti, præter legumina aut olera, veniret, quum antea nullum non obsonii genus proponeretur. » — 9. Pallas, suivant Tacite, XIX, 65 : « quod immensam pecuniam longa senecta detineret. » Pallas, en effet, et Narcisse étaient parvenus à une fortune telle que Claude (Suétone, Claude, 28) : « querente quondam de fisci exiguitate, non absurde sit dictum abundaturum, si a duobus libertis in consortium reciperetur. »

ὥστε μήτε τοῖς οἰκέταις μήτε τοῖς ἐξελευθέροις διαλέγεσθαί τι, ἀλλ' ἐς γραμματεῖα πάνθ', ὅσα ἐβούλετο καὶ προσέτασσε σφίσιν, ἐσγράφειν [1].

15. Τοσαύτη δ' ἦν ἡ τοῦ Νέρωνος ἀκολασία, ὥστε καὶ ἅρματα δημοσίᾳ ἤλαυνε [2]. Καί ποτε θηρία ἀποκτείνας, ὕδωρ τε εὐθὺς ἐς τὸ θέατρον ἐπωχέτευσε, καὶ ναυμαχίαν
R.p.1013 ἐπετέλεσε [3]· καὶ μετὰ τοῦτο, τὸ ὕδωρ ἀφείς, μονομαχίαν ἐπιδιέθηκε· καὶ τέλος ἐσαγαγὼν αὐτὸ αὖθις, δεῖπνον δημοσίᾳ πολυτελὲς ἐδείπνισεν [4]. Ἑστιάτωρ μὲν [5] ὁ Τιγελλῖνος ἀποδέδεικτο, καὶ παρασκευὴ πᾶσα πολλὴ [6] ἐπεπόριστο· ἐσκευάσθη δὲ τόνδε τὸν τρόπον. Ἐν μὲν τῷ μέσῳ, καὶ ἐπὶ τῷ ὕδατι τά τε σκεύη τὰ οἰνηρὰ τὰ ξύλινα τὰ μεγάλα προκαθεῖτο, καὶ ἐπ' αὐτῶν σανίδες ἐπεπήγεσαν [7]· πέριξ δὲ περὶ αὐτὸ καπηλεῖα καὶ οἰκήματα ἐπεποίητο [8]· ὥστε [9] τὸν Νέρωνα καὶ τὸν Τιγελλῖνον τούς τε συσσίτους αὐτῶν, τὸ μέσον ἔχοντας, ἐπί τε ταπήτων πορφυρῶν καὶ ἐπὶ στρωμάτων ἁπαλῶν ἐπευωχεῖσθαι, τοὺς δὲ δὴ ἄλλους πάντας ἐν τοῖς καπηλείοις εὐθυμεῖσθαι. Ἔς τε τὰ πορνεῖα ἐσῆεσαν, καὶ συνεγίνοντο πάσαις ἀνέδην [10] ἁπλῶς ταῖς ἐνταῦθα καθημέναις· ἦσαν δὲ αἵ τε περικαλλέσταται καὶ ἐκφανέσταται δοῦλαί τε καὶ ἐλεύθεραι, ἑταῖραι, παρθένοι, γαμεταί τι-

1. Sur la morgue de cet affranchi, cf. LXI, 3. — 2. Cf. Tacite, XIV, 14.
3. D'après Tacite, XV, 37, la naumachie aurait eu lieu, non dans l'amphithéâtre, mais sur le lac d'Agrippa.
4 *f*, Slbg., Henri Étienne (*ed. major*), Lncl., Rm. et St. : ἐδείπνησεν.
5. Rsk : μέντοι. — 6. Slbg. : πάνυ πολλή; Lncl. en marge : μάλα πολλή; St. voudrait παντάπασι πολλή, comme (LVI, 3) ὀλίγοι παντάπασι.

lieu de communiquer de vive voix ses volontés et ses ordres à ses esclaves et à ses affranchis, il les leur mettait par écrit sur des billets.

15. Néron avait si peu de retenue qu'il conduisait des chars en public. Un jour, après avoir tué des bêtes sauvages, il fit tout à coup arriver de l'eau dans l'amphithéâtre et y représenta un combat naval; puis, ayant retiré l'eau, il y donna un combat de gladiateurs; enfin, ramenant l'eau de nouvean, il offrit au peuple un festin somptueux. Tigellinus fut nommé ordonnateur du festin, dont tous les apprêts avaient été faits avec une grande magnificence; en voici, du reste, les dispositions. Au milieu de l'amphithéâtre et sur l'eau avaient été d'abord placés de grands tonneaux en bois, sur lesquels étaient fixées des planches; à l'entour on avait construit des cabarets et des maisons de débauche, en sorte que Néron, Tigellinus et leurs convives occupaient le milieu, se livrant à la bonne chère sur des tapis de pourpre et de moelleux coussins, tandis que tous les autres assistants contentaient leurs caprices dans les cabarets. Les hommes entraient dans les lupanars et jouissaient à leur aise de toutes les femmes, sans distinction, qui s'y tenaient assises : c'étaient les femmes les plus belles et les plus remarquables, esclaves, libres, courtisanes, vierges,

An de Rome 817. Lécanus Bassus et Licinius Crassus consuls.

7. Néron (LXI, 20) avait déjà donné un banquet au peuple ἐπὶ πλοίων; aujourd'hui il construit une sorte de pont de bateaux (Tacite, XV, 37) pour s'y donner à lui-même un festin.

8. Tacite : « Crepidinibus stagni lupanaria adstabant, illustribus feminis completa. . . » — 9. *f* om. — 10. *a*, *b*, Henri Étienne, Bkk. et Ddf; vulg. : ἀναίδην.

νων, οὐχ ὅπως δημότιδες, ἀλλὰ καὶ αὐταὶ αἱ εὐγενέσταται καὶ κόραι, καὶ γυναῖκες. Καὶ ἦν ἐξουσία παντὶ τῷ βουλομένῳ σχεῖν ἣν ἤθελεν· οὐ γὰρ ἐξῆν αὐταῖς οὐδ' ἕνα ἀπαρνήσασθαι. Ὥστε, οἷα συρφετώδης ὄμιλος, ἀπλήστως τε ἅμα[1] ἔπινον, καὶ ἀσελγῶς ὕβριζον· καί τις καὶ δοῦλος τῇ δεσποίνῃ, παρόντος τοῦ δεσπότου, καὶ μονομάχος εὐγενεῖ κόρῃ, ὁρῶντος τοῦ πατρὸς, συνεγίνοντο. Ὠθισμοί τε καὶ πληγαὶ καὶ θόρυβοι, τοῦτο μὲν ἀπ' αὐτῶν τῶν ἐσιόντων, τοῦτο δὲ καὶ ἐκ τῶν ἔξωθεν περιεστηκότων, αἰσχροὶ συνέβαινον· καὶ ἄνδρες τε ἐκ τούτων συχνοὶ ἐφθάρησαν, καὶ γυναῖκες, αἱ μὲν ἀποπνιγεῖσαι[2], αἱ δὲ διαῤῥαγεῖσαι[3].

R.p. 1014 [Ὅτι[4] ἐκ τῶν συναχθέντων ἐς τὸ Ἄντιον πολλῶν ἀπολομένων ὁ Νέρων ἐν ἑορτῇ μέρει τοῦτο ἐποιεῖτο.]

16. Μετὰ δὲ ταῦτα ἐπεθύμησεν, ὅπερ που ἀεὶ[5] ηὔχετο, τήν τε πόλιν ὅλην καὶ τὴν βασιλείαν ζῶν ἀναλῶσαι[6]· τὸν γοῦν Πρίαμον καὶ αὐτὸς θαυμαστῶς ἐμακάριζεν[7], ὅτι καὶ τὴν πατρίδα ἅμα καὶ τὴν ἀρχὴν ἀπολομένας εἶδεν. Λάθρᾳ γάρ τινας, ὡς καὶ μεθύοντας, ἢ καὶ

1. Bkk. et Ddf; vulg. : ἀπληστῶς τε καὶ ἅμα [Rsk., approuvé par St. : ἀμαθῶς *inficete*]. — 2. ὑποπνιγεῖσαι.

3. St.; vulg., Bkk. et Ddf : διαρπαγεῖσαι, dont le sens ne s'accorde pas avec διαφθαρῆναι qui précède.

4. Rm. et St. remplacent Ὅτι par Καὶ γὰρ καί. Rm. insère ici ce fragment parce qu'il ne lui connaît pas de place plus convenable, bien que, dit-il, il y ait sans doute avant et après omission de certains détails qui le reliaient au récit de Dion. Cf. la note 79 de son édition.

5. *c* om.

6. Tacite, XV, 38 : « Forte an dolo principis incertum. » Suétone, 38, est aussi affirmatif que Xiphilin. Rm. (note 80) fait remarquer

femmes mariées; non-seulement des filles et des femmes du peuple, mais encore des plus nobles familles. Chacun avait la liberté de prendre à son gré celle qui lui plaisait, car il ne leur était permis de refuser qui que ce fût. Aussi la foule, composée de la lie du peuple, buvait avec excès et se portait ensuite à une insolence brutale : un esclave jouissait de sa maîtresse en présence de son maître; un gladiateur, d'une jeune fille noble sous les yeux de son père. Il y eut aussi des altercations, des coups, des désordres honteux de la part non-seulement de ceux qui entraient, mais encore de ceux qui se tenaient en dehors; et, par suite, il y eut mort d'hommes et de femmes, dont les unes furent étouffées, les autres écharpées.

[Beaucoup de ceux qui étaient rassemblés à Antium ayant péri, Néron s'en fit une fête.]

16. A la suite de cela, il eut le désir d'exécuter un dessein qui avait toujours été l'objet de ses vœux, celui de ruiner de son vivant Rome tout entière et l'empire; car il enviait à Priam le rare bonheur d'avoir assisté à la destruction de sa patrie et de son royaume. Il envoya sous main quelques hommes qui, comme s'ils

que le vulgaire prête souvent aux mauvais princes des pensées qui sortent des bornes de la perversité humaine. Néron (Tacite, XV, 39) était alors à Antium, et il se peut, comme le dit Tillemont, tome I, article 18, p. 484, que les soldats aient feint un ordre de l'empereur pour voler plus librement. Quant à la cause de l'incendie, Néron aurait voulu reconstruire Rome avec plus de régularité et de magnificence, fonder une ville nouvelle et lui donner son nom.

7. Henri Étienne, Bkk. et Ddf; vulg. : ἐμαχάρισεν. Cf., LVIII, 23, Tibère exprimant le même souhait. Néron enchérissait sur Tibère, car selon Suétone, 38, « Dicente quodam in sermone communi, Ἐμοῦ θανόντος γαῖα μιχθήτω πυρί, imo, inquit, Ἐμοῦ ζῶντος. »

κακουργοῦντάς τι ἄλλως [1], διαπέμπων, τὸ μὲν πρῶτον, ἕν που καὶ δύο καὶ πλείονα, ἄλλα ἄλλοθι ὑπεμπίμπρα [2], ὥστε τοὺς ἀνθρώπους ἐν παντὶ ἀπορίας γενέσθαι, μήτ' ἀρχὴν τοῦ κακοῦ ἐξευρεῖν, μήτε τέλος ἐπαγαγεῖν δυναμένους, ἀλλὰ πολλὰ μὲν ὁρῶντας, πολλὰ δὲ ἀκούοντας ἄτοπα. Οὔτε γὰρ θεάσασθαι ἄλλο τι ἦν ἢ πυρὰ πολλά, ὥσπερ ἐν στρατοπέδῳ, οὔτε ἀκοῦσαι [3] λεγόντων τινῶν, ἢ ὅτι « Τὸ καὶ τὸ καίεται· που; πῶς; ὑπὸ τίνος; Βοηθεῖτε. » Θόρυβός τε οὖν [4] ἐξαίσιος πανταχοῦ πάντας κατελάμβανε, καὶ διέτρεχον, οἱ μὲν τῇ, οἱ δὲ τῇ, ὥσπερ ἔμπληκτοι. Καὶ ἄλλοις τινὲς ἐπαμύνοντες, ἐπυνθάνοντο τὰ οἴκοι καιόμενα· καὶ ἕτεροι πρὶν καὶ ἀκοῦσαι ὅτι τῶν σφετέρων τι ἐμπέπρησται, ἐμάνθανον ὅτι ἀπόλωλεν. Οἵ τε ἐκ τῶν οἰκιῶν ἐς τοὺς στενωποὺς ἐξέτρεχον, ὡς καὶ ἔξωθεν αὐταῖς βοηθήσοντες, καὶ οἱ ἐκ τῶν ὁδῶν εἴσω ἐσέθεον, ὡς καὶ ἔνδον τι ἀνύσοντες. Καὶ ἦν ἥ τε κραυγὴ καὶ ὀλολυγὴ παίδων ὁμοῦ, γυναικῶν, ἀνδρῶν, γερόντων, ἄπλετος, ὥστε μήτε συνιδεῖν μήτε συνεῖναί τι ὑπὸ τοῦ καπνοῦ καὶ τῆς κραυγῆς δύνασθαι· καὶ διὰ ταῦθ' ὁρᾶν ἦν τινας ἀφώνους ἑστῶτας, ὥσπερ ἐνεοὺς ὄντας. Κἀν τούτῳ πολλοὶ μὲν καὶ τὰ σφέτερα ἐκκομιζόμενοι, πολλοὶ δὲ καὶ τὰ ἀλλότρια ἁρπάζοντες, ἀλλήλοις τε ἐνεπλάζοντο, καὶ περὶ τοῖς σκεύεσιν ἐσφάλλοντο· καὶ οὔτε προϊέναι ποι, οὔθ' ἑστάναι εἶχον, ἀλλ' ὤθουν, ὠθοῦντο, ἀνέτρεπον, ἀνετρέποντο. Καὶ συχνοὶ

1. Henri Étienne préférerait ἄλλο. — 2. *i*, *k*, ὑπεμπίπρα; St., « non dubitanter » : ὑπενεμπίπρα. — 3. Henri Étienne : « Post ἀκοῦσαι deesse

eussent été ivres ou dans l'intention de faire un mauvais coup quelconque, mirent d'abord, les uns ici, les autres là, le feu en un, en deux endroits et plus; de sorte que les habitants se trouvèrent dans la dernière perplexité, sans pouvoir découvrir la cause première de ce malheur ni y mettre fin, voyant et entendant une foule de choses étranges. On n'avait d'autre spectacle que celui d'un immense brasier, comme dans un camp; on n'entendait répéter que ces mots : « Le feu est ici, le feu est là; où? comment? quel est l'auteur? Au secours ! » Tout le monde était partout en proie à un trouble inexprimable; les uns couraient d'un côté, les autres d'un autre, comme des hébétés. Quelques-uns, occupés à porter secours à d'autres, recevaient la nouvelle que leur maison brûlait; d'autres, avant même d'avoir entendu dire que quelque chose chez eux avait été attaqué par l'incendie, en apprenaient la perte. Les uns s'échappaient, en courant de leurs maisons dans les rues, pour tâcher de les sauver par dehors; les autres s'élançaient de la voie publique au dedans, pour mieux réussir dans l'intérieur. C'étaient des clameurs et des hurlements incessants d'enfants, de femmes, d'hommes, de vieillards, au point que la fumée et les cris empêchaient de rien distinguer et de rien comprendre; aussi pouvait-on voir des personnes demeurées immobiles, sans voix, comme frappées de stupeur. Pendant ce temps, beaucoup qui emportaient leurs meubles, beaucoup qui enlevaient ceux des autres, s'entre-heurtaient et se trompaient de mobilier; ils ne pouvaient ni rester en place ni avancer, ils poussaient et étaient poussés, ils renversaient et étaient renversés. Plusieurs étaient asphyxiés,

crediderim nomen ἄλλο, sicut id subjunctum habuimus verbo θεᾶσθαι.

4. *a*, *b* om.

BIBLIOTHÈQUE S. J.

μὲν ἀπεπνίγοντο, συχνοὶ δὲ συνετρίβοντο, ὥστε σφίσι μηδὲν ὅ τι τῶν δυναμένων ἀνθρώποις ἐν τῷ τοιούτῳ πάθει κακῶν συμβῆναι, μὴ συνενεχθῆναι [1]. Οὐδὲ γὰρ οὐδ' ἀποφυγεῖν [2] που ῥᾳδίως ἠδύναντο· κἂν ἐκ τοῦ παρόντος τις περιεσώθη, ἐς ἕτερον ἐμπεσὼν ἐφθείρετο.

R. p. 1015 17. Καὶ ταῦτα οὐκ ἐν μιᾷ μόνον, ἀλλ' ἐπὶ πλείους καὶ ἡμέρας καὶ νύκτας ὁμοίως ἐγένετο [3]. Καὶ πολλοὶ μὲν οἶκοι ἔρημοι τοῦ βοηθήσοντος σφίσι ἀπώλοντο, πολλοὶ δὲ καὶ ὑπ' αὐτῶν τῶν ἐπικουρούντων προσκατεπρήσθησαν· οἱ γὰρ στρατιῶται, οἵ τε ἄλλοι, καὶ οἱ νυκτοφύλακες, πρὸς τὰς ἁρπαγὰς ἀφορῶντες, οὐχ ὅσον οὐ κατεσβέννυσάν τινα, ἀλλὰ καὶ προσεξέκαιον. Τοιούτων δὲ δὴ ἄλλων ἄλλοθι συμβαινόντων, ὑπέλαβέ ποτε τὸ πῦρ ἄνεμος, καὶ ἐπὶ τὰ [4] λοιπὰ ὁμοῦ [5] πάντα ἤγαγεν· ὥστε σκευῶν μὲν πέρι ἢ οἰκιῶν μηδένα μηδὲν ἔτι φροντίσαι, πάντας δὲ τοὺς λοιποὺς ἑστῶτάς που ἐν ἀσφαλεῖ τινι ὁρᾶν ὥσπερ νήσους τινὰς καὶ πόλεις ἅμα πολλὰς φλεγομένας· καὶ ἐπὶ μὲν τοῖς σφετέροις μηδὲν ἔτι λυπεῖσθαι, τὸ δὲ δημόσιον ὀδυρομένους, ἀναμιμνήσκεσθαι ὅτι καὶ πρότερόν ποτε οὕτως ὑπὸ τῶν Γαλατῶν τὸ πλεῖον τῆς πόλεως διεφθάρη [6].

1. Bkk., en note, comme conjecture : συνηνέχθη. — 2. Bkk. et Ddf; vulg. : οὔτ' ἀποφυγεῖν. — 3. *f*, *i*, *k* : ἐγίνετο. Tacite, XV, 40 : « Sexto demum die apud imas Esquilias finis incendii factus... Necdum positus metus redibat haud levior, et rursum grassatus ignis... » Une antique inscription (Gruter, LXI, 3 ; Orelli, n° 736) parle de neuf jours : QVANDO. VRBS. PER. NOVEM. DIES. ARSIT. NERONIANIS. TEMPORIBVS. Juste-Lipse concilie la difficulté en faisant observer, d'après Tacite, que le feu

plusieurs étaient écrasés, en sorte qu'il ne manquait aucun des malheurs qui peuvent survenir à l'homme dans une pareille calamité. En effet, on ne parvenait pas facilement à trouver un refuge; et, si quelqu'un avait la chance d'échapper sur le moment, il tombait dans un autre embarras où il périssait.

17. Cet état de choses dura non pas un jour seulement, mais plusieurs jours et plusieurs nuits. Beaucoup de maisons furent détruites faute de secours, beaucoup aussi furent incendiées par ceux mêmes qui venaient porter aide; car les soldats et, entre autres, les Vigiles, ne songeant qu'au pillage, au lieu d'éteindre le feu, l'excitaient au contraire. Tandis que de tels désordres éclataient en mille endroits différents, le vent s'éleva et propagea les flammes dans tous les autres quartiers, de sorte que personne ne s'inquiéta plus des meubles ni des maisons, et que tout le monde, immobile dans un lieu sûr, contemplait ce spectacle comme il aurait contemplé des îles ou plusieurs villes brûlant à la fois; que, cessant de s'affliger de ses pertes particulières, on pleurait le malheur public, se rappelant que la plus grande partie de la ville avait été, autrefois, ainsi détruite par les Gaulois.

reprit quand on le croyait éteint. — 4. *f* : ἔπειτα, au lieu de ἐπὶ τά. 5. *a*, *b* : λοιπὰ ἡμῶν. — 6. Tacite, XV, 51 : « Fuere qui adnotarent XIV calendas Sextiles principium incendii hujus ortum, quo et Senones captam Urbem inflammaverant; alii eo usque cura progressi sunt, ut totidem annos mensesque et dies inter utraque incendia numerent. » Voir sur les conséquences désastreuses de cet incendie les observations de M. Egger, Examen critique des historiens d'Auguste, p. 218 et suiv.

18. Πάντων δὲ δὴ τῶν ἄλλων οὕτω διακειμένων καὶ πολλῶν καὶ ἐς αὐτὸ τὸ πῦρ ὑπὸ τοῦ πάθους ἐμπηδώντων, ὁ Νέρων ἔς τε τὸ ἄκρον τοῦ Παλατίου [1], ὅθεν μάλιστα σύνοπτα τὰ πολλὰ τῶν καιομένων ἦν, ἀνῆλθε, καὶ τὴν σκευὴν τὴν κιθαρῳδικὴν λαβὼν, ἦσεν ἄλωσιν, ὡς μὲν αὐτὸς ἔλεγεν, Ἰλίου, ὡς δὲ ἑωρᾶτο, Ῥώμης. Τοιούτῳ μὲν δὴ πάθει τότε ἡ πόλις ἐχρήσατο, οἵῳ οὔτε πρότερόν ποτε, οὔθ' ὕστερον, πλὴν τοῦ Γαλατικοῦ. Τό τε γὰρ Παλάτιον τὸ ὄρος [2] σύμπαν, καὶ τὸ θέατρον τοῦ Ταύρου, τῆς τε λοιπῆς πόλεως τὰ δύο που μέρη ἐκαύθη· καὶ ἄνθρωποι ἀναρίθμητοι διεφθάρησαν. Ὁ μέντοι δῆμος οὐκ ἔστιν ὅ τι [3] οὐ κατὰ τοῦ Νέρωνος ἠρᾶτο [4], τὸ μὲν ὄνομα αὐτοῦ μὴ ἐπιλέγων [5], ἄλλως δὲ δὴ τοῖς τὴν πόλιν ἐμπρήσασι καταρώμενοι [6], καὶ μάλισθ' ὅτι αὐτοὺς ἡ μνήμη τοῦ λογίου τοῦ κατὰ τὸν Τιβέριόν [7] ποτε ἀσθέντος ἐθορύβει. Ἦν δὲ τοῦτο·

Τρὶς δὲ τριηκοσίων [8] περιστελλομένων ἐνιαυτῶν,
Ῥωμαίους ἔμφυλος [9] ὀλεῖ στάσις.

Ἐπειδή τε ὁ Νέρων, παραμυθούμενος αὐτοὺς, οὐδαμοῦ

1. *a*, *b* : τὰ Παλάτια. Rm. s'inscrit en faux contre cette assertion. Il se fonde, pour cela, sur le dissentiment des historiens : Tacite (XV, 39), dit-il donne le fait comme une rumeur, Suétone (38) le rapporte comme certain ; Tacite représente Néron comme déplorant les maux causés par l'incendie, Suétone, comme ravi de la beauté de la flamme ; Tacite ne dit pas que Néron chanta en contemplant Rome en feu, Suétone raconte qu'il monta sur une tour pour jouir du spectacle. Le lieu de la scène, dans Dion, est le Palatin ; Suétone, et Orose (VII, 7) avec lui, y substitue la maison de Mécène, que sa hauteur faisait appéler une tour et qui était dans la région de l'Esquilin. D'après le récit de Tacite, continue le même savant, si Néron chanta, ce ne put être qu'à Antium, où il se trouvait alors. Car comment supposer qu'en arrivant d'Antium, lorsque le feu

18. Pendant que tous les autres Romains étaient dans cette disposition, et que même plusieurs, par la force de la douleur, s'élançaient dans les flammes, Néron monta sur le haut du Palatin, d'où les regards embrassaient le mieux la plus grande partie de l'incendie, et, vêtu en cithariste, chanta, disait-il, la ruine d'Ilion, et, en réalité, celle de Rome. La ville éprouva alors un malheur tel que jamais, ni auparavant ni dans la suite, elle n'en éprouva, si ce n'est du temps des Gaulois. En effet, le mont Palatin tout entier, le théâtre de Taurus et les deux tiers du reste de la ville furent la proie des flammes, et il périt une quantité innombrable de monde. Cependant il n'y eut pas d'imprécation dont le peuple ne chargeât Néron, sans toutefois prononcer son nom, mais en maudissant en général ceux qui avaient mis le feu à la ville, d'autant plus que le souvenir d'un oracle, qui avait circulé au temps de Tibère, jetait le trouble dans les esprits. Voici cet oracle :

Trois fois trois cents ans accomplis, guerre civile perdra les Romains.

Néron, pour consoler le peuple, ayant dit que ces

atteignait déjà le Palatin, Néron ait conservé assez de sang-froid pour contempler l'incendie et chanter la ruine de Troie? Ce qui aura donné naissance à cette fable est sans doute le poëme sur la prise de Troie, poëme qu'il lut l'année suivante (ch. 29) au retour des jeux quiquennaux. — 2. *c*, *f*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. : Παλατῖνον ὄρος.

3. Conjecture de Rm., suivie par Bkk. et Ddf; vulg. : ὅτε, qui, d'après St., « si vera est lectio, significat *sæpe*. » — 4. *f* : ὁρᾶτο, au lieu de ἠρᾶτο.

5. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : ὑπολέγων. — 6. Tacite, XV, 44 : « Abolendo rumori Nero subdidit reos et quæsitissimis pœnis affecit, quos, per flagitia invisos, vulgus christianos appellabat. » Ce fut là la première persécution contre les chrétiens. — 7. Cf. LVII, 18.

8. *c* : δὲ καὶ τριηκοσίων ; *a*, *b*, δὲ δὴ τριακοσίων. — 9. *f* : ἐμφῖλιος (*sic*).

R.p.1016 ταῦτα τὰ ἔπη εὕρασθαι ἔλεγε, μεταβαλόντες ἕτερον λόγιον, ὡς καὶ Σιβύλλειον ὄντως[1] ὂν, ἥδον. Ἔστι δὲ τοῦτο·

Ἔσχατος Αἰνεαδῶν μητροκτόνος ἡγεμονεύσει.

Καὶ ἔσχεν οὕτως, εἴτε καὶ ὡς ἀληθῶς θεομαντείᾳ τινὶ προλεχθὲν, εἴτε καὶ τότε ὑπὸ τοῦ ὁμίλου πρὸς τὰ παρόντα θειασθέν· τελευταῖος γὰρ τῶν Ἰουλίων τῶν ἀπὸ Αἰνείου γενομένων ἐμονάρχησε. Χρήματα δὲ ὁ Νέρων παμπληθῆ καὶ παρὰ τῶν ἰδιωτῶν καὶ παρὰ τῶν δήμων, τὰ μὲν βίᾳ ἐπὶ τῇ προφάσει τοῦ ἐμπρησμοῦ, τὰ δὲ[2] παρ' ἑκόντων δῆθεν ἠργυρολόγησε[3], καὶ τῶν Ῥωμαίων αὐτῶν τὸ σιτηρέσιον παρεσπάσατο[4].

19. Πράσσοντι δὲ αὐτῷ ταῦτα, ἀγγελία ἐξ Ἀρμενίας, καὶ δάφνη ἐπὶ τῇ νίκῃ αὖθις ἦλθεν[5]. Ὁ γάρ τοι Κορβούλων[6], συστήσας τε τὰ στρατιωτικὰ ἐσκεδασμένα, καὶ ἀσκήσας ἠμελημένα[7], τόν τε Οὐολόγαισον[8] τὸν βασιλέα

1. *f*: ὄντων. — 2. *a*, *b*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. om. — 3. Cf. Suétone, 38, et Tacite, XV, 45.

4. Le blé distribué gratuitement aux citoyens pauvres. Rm., ici encore, élève des doutes sur cette suppression : « .... Neque alibi, dit-il, lego largitiones frumentarias a Nerone sublatas : ut dubitari omnino possit, principem, οὐδ' ἄλλως μικρόφρονα, nunc quum vel maxime id ageret, ut plebem variis beneficiis solaretur, pauperioribus, præsertim recenti incendio plane ad incitas redactis, largitionem frumenti consuetam subtraxisse. »

5. Vologèse I, roi des Parthes, après avoir chassé Rhadamiste, avait donné l'Arménie à son frère Tiridate (Tacite, XIII, 34), et Corbulon avait été chargé de la défense de l'Arménie, l'an de Rome 810, attendu que la guerre recommençait. L'année suivante, Corbulon attaqua Artaxate, capitale de Vologèse, en obtint la soumission et la détruisit par le feu. Ce fut

vers ne se trouvaient nulle part, le peuple, changeant d'oracle, en fit circuler un autre comme véritable oracle sibyllin. Le voici :

Le dernier empereur de la race d'Énée sera meurtrier de sa mère.

La prédiction s'accomplit, soit que cet oracle ait été une prophétie venant des dieux, soit qu'alors la multitude, poussée par l'inspiration divine, l'ait appliqué à l'état présent des affaires; car Néron fut le dernier de la famille des Jules, issue d'Énée, qui eut le pouvoir suprême. Il leva des sommes immenses sur les particuliers et sur les peuples, les unes par force sous le prétexte de cet incendie, les autres de leur consentement apparent, et supprima pour les Romains eux-mêmes les distributions de blé.

19. Tandis qu'il était ainsi occupé, il lui vint un message d'Arménie et un laurier pour une nouvelle victoire. Corbulon, ayant formé en corps les légions disséminées et les ayant habituées aux exercices qu'elles négligeaient, épouvanta Vologèse, roi des Parthes, et

le premier laurier envoyé par Corbulon. Peut-être Dion en avait-il parlé précédemment.

6. *a*, *b*, *c*, *k* écrivent constamment ce nom par deux λ. — 7. Tacite, XIII, 35 : « Corbuloni plus molis adversus ignaviam militum quam contra perfidiam hostium erat. Quippe Syria transmotæ legiones, pace longa segnes, munia Romanorum ægerrime tolerabant. Satis constitit fuisse in eo exercitu veteranos qui non stationem, non vigilias inissent; vallum fossamque, quasi nova et mira, viserent, sine galeis, sine loricis, nitidi et quæstuosi, militia per oppida expleta. »

8. Vologèse I, fils d'Artabanus, qui, après que ses frères Bartaze et Gortaze eurent été mis à mort par les Parthes, s'empara du trône et donna la Médie à Pacorus, l'aîné de ses deux frères survivants, et l'Arménie à Tiridate, qui était le plus jeune. Cf. Josèphe, Antiq. Jud., XX, 3, et Reiner Reineccius, Hist. Julienne, t. III, p. 217.

τῶν Πάρθων, καὶ τὸν Τιριδάτην[1] τὸν τῆς Ἀρμενίας ἡγούμενον, καὶ ἀγγελθεὶς μόνον, ἐξεφόβησεν. Ὅμοια γὰρ δὴ τοῖς πρώτοις Ῥωμαίων, οὐχ ὅτι τῷ γένει λαμπρὸς, ἢ τῷ σώματι ἰσχυρὸς, ἀλλὰ καὶ τῇ ψυχῇ ἀρτίφρων ἦν· καὶ πολὺ μὲν τὸ ἀνδρεῖον, πολὺ δὲ καὶ τὸ δίκαιον τό τε πιστὸν ἐς πάντας, καὶ τοὺς οἰκείους καὶ τοὺς πολεμίους, εἶχεν. Ὑφ' οὗπερ καὶ ὁ Νέρων ἐπὶ τὸν πόλεμον αὐτὸν ἀνθ' ἑαυτοῦ ἀπέστειλε, καὶ δύναμιν αὐτῷ ὅσην ἄλλῳ οὐδενὶ ἐπέτρεψε, πιστεύσας ὁμοίως καὶ τοὺς βαρβάρους αὐτὸν κατεργάσεσθαι[2], καὶ αὐτῷ μὴ ἐπαναστήσεσθαι. Καὶ ὁ μὲν οὐδέτερον τούτων ἐψεύσθη· τοὺς μέντοι ἄλλους ἀνθρώπους
R.p.1017 καθ' ἓν τοῦτο μόνον ὁ Κορβούλων ἐλύπησεν, ὅτι τὴν πρὸς τὸν Νέρωνα πίστιν ἐτήρησεν· οὕτω γὰρ αὐτὸν αὐτοκράτορα ἀντ' ἐκείνου λαβεῖν ἤθελον[3], ὥστε καὶ κακὸν τὸ μέρος τοῦτο γενέσθαι μόνον[4] ἠξίουν[5].

20. Οὗτος οὖν ὁ Κορβούλων ἀκονιτὶ τὰ Ἀρτάξατα λαβὼν, τὴν πόλιν κατέσκαψε[6]. Πράξας δὲ τοῦτο, πρὸς τὰ Τιγρανόκερτα ἤλασε, πάσης μὲν τῆς τῶν ἐνδιδόντων σφᾶς χώρας φειδόμενος, πάντα δὲ τὰ τῶν ἀνθισταμένων πορθῶν· καὶ ἔλαβε καὶ ἐκεῖνα ἐθελούσια. Ἄλλα τε ἔπραξε λαμπρὰ καὶ ἐπίδοξα[7], ἐφ' οἷς καὶ τὸν Οὐολόγαισον, καίτοι φοβερὸν ὄντα, ἐς διαλλαγὰς ἁρμοζούσας τῷ Ῥωμαίων

1. Orthographe constamment suivie par Ddf, ici comme dans Dion, et que j'adopte; vulg. : Τηριδάτην.

2. Peir. : κατεργάσασθαι. — 3. *f* : ἔθελον. Peir., Bkk. et Ddf; vulg. : μόνον γενέσθαι.

Tiridate, prince d'Arménie, par la seule nouvelle de son arrivée. Semblable aux premiers Romains, Corbulon était remarquable non-seulement par l'illustration de sa race, par la vigueur de son corps et par la sagesse de son esprit; il avait de plus une grande justice et une grande fidélité envers tous, tant envers les siens qu'envers les ennemis. Ce fut ce motif qui décida Néron à l'envoyer à la guerre en sa place, et à lui confier une armée telle qu'il n'en confiait à personne, convaincu que Corbulon soumettrait les barbares et ne se soulèverait pas contre lui. Il ne fut trompé ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux suppositions; Corbulon n'affligea les autres Romains que sur un seul point, en restant fidèle à Néron, car ils désiraient tellement l'avoir pour empereur au lieu de ce prince que c'était là le seul tort qu'on lui reprochât.

20. Ce Corbulon donc, après s'être rendu maître, sans coup férir, de la ville d'Artaxate, la rasa. Cela fait, il marcha contre Tigranocerte, épargnant tous les pays qui se soumettaient et ravageant tous ceux qui résistaient; il obtint la soumission volontaire de cette ville. Il accomplit aussi d'autres actions éclatantes et glorieuses, dont le résultat fut d'amener Vologèse, tout redoutable qu'il était, à un arrangement conforme à la

4. Après ἠξίουν, Peir. continue : Τοιοῦτος ὁ Κορβούλων ἦν· καὶ δι' αὐτὰ ταῦτα ἀπώλετο. — 5. Cf., p. 104, note 5. — 6. Rsk. : « Mallem ἔνδοξα. Nam ἐπίδοξος est, de quo aliquid speratur, vel exspectatur, qui aliquam de se movit opinionem. »

ἀξιώματι ὑπηγάγετο. [Ὅτι ὁ Οὐολόγαισος ἀκούσας[1], ὡς τὴν Ἀρμενίαν ὁ Νέρων ἄλλοις διένειμε[2], καὶ τὴν Ἀδιαβηνὴν ὑπὸ τοῦ Τιγράνου πορθουμένην[3]· αὐτὸς μὲν ὡς ἐς τὴν Συρίαν ἐπὶ τὸν Κορβούλωνα στρατεύσων ἡτοιμάζετο, τὸν δὲ τῶν Ἀδιαβηνῶν βασιλέα Μονόβαζον, καὶ Μοναίσην Πάρθον, ἐς τὴν Ἀρμενίαν ἔπεμψεν[4]. Οὗτοι δὲ τὸν Τιγράνην ἐς τὰ Τιγρανόκερτα καθεῖρξαν. Καὶ ἐπεὶ ἐν τῇ προσεδρείᾳ οὐδὲν αὐτὸν ἐλύπουν, ἀλλὰ καὶ ὁσάκις προσμίξειάν οἱ, ἀπεκρούοντο καὶ ὑπ' ἐκείνου, καὶ ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων, τῶν συνόντων αὐτῷ[5], καὶ ὁ Κορβούλων ἀκριβῆ φρουρὰν τῆς Συρίας ἐποιήσατο· ἐγνωσιμάχησε, καὶ τὴν παρασκευὴν ἀφῆκε. Καὶ πέμψας πρὸς τὸν Κορβούλωνα[6], ἀνοχῆς ἔτυχεν, ἐπὶ τῷ πρός τε τὸν Νέρωνα αὖθις πρεσβεύσασθαι, καὶ τὴν πολιορκίαν λῦσαι, καὶ τοὺς στρατιώτας ἐκ τῆς Ἀρμενίας ἐξαγαγεῖν. Νέρων δὲ ἐκείνῳ μὲν οὐδὲ τότε
R. p.1018 οὐδὲν σαφὲς ἀπεκρίνατο[7], Λούκιον δὲ Καισένιον Παῖ-

1. Rm. : « Dio, occasione laudum Corbulonis, præcipua ejus in bello Parthico præclare facta ordine attingit, ac tum demum ad postremam pacis compositionem transit. Quæ mihi ratio fuit, cur fragmenta Dionis ex Theodosio [et *p*], quæ postrema belli uberius enarrant, post illa Xiphilini de Artaxatis et Tigranocertis, τοὺς μέντοι ἄλλους.... ἀξιώματι ὑπηγάγετο, inserenda duxerim. » Rm. et St. soudent ce fragment à ce qui précède par la suppression de Ὅτι et l'insertion de γάρ entre Οὐολόγαισος [*p* : Βολόγαισος, constamment], et ἀκούσας. — 2. Néron avait donné l'Arménie à Tigrane seul ; mais, dit Tacite (XIV, 26), « quo facilius novum regnum tueretur, pars Armeniæ, ut cuique finitima Pharasmani Polemonique et Aristobulo atque Antiocho parere jussæ sunt. » — 3. A l'arrivée de Tigrane, Corbulon, qui était en pleine possession de l'Arménie (Tacite, XIV, 26), se retira dans la Syrie, privée de gouverneur par la mort d'Umidius et confiée à ses soins ; mais (Tacite, XV, 1) « egressus Armenia Tigranes, Adiabenas, conterminam nationem, latius ac diutius quam per latrocinia, vastaverat. »

dignité romaine. [Vologèse, informé que Néron avait partagé entre d'autres l'Arménie, et que Tigrane ravageait l'Adiabène, s'apprêtait à marcher en personne contre Corbulon, et il envoya en Arménie Monobaze, roi des Adiabéniens, et Monæsès le Parthe. Ceux-ci bloquèrent Tigrane dans Tigranocerte. Mais comme, dans ce siége, loin de lui causer aucun dommage, toutes les fois qu'il y avait un engagement, ils étaient repoussés par lui et par les Romains qui étaient avec lui, et que, d'ailleurs, Corbulon veillait attentivement sur la Syrie, Vologèse renonça à son entreprise et cessa ses préparatifs. Ayant envoyé des parlementaires à Corbulon, il obtint une trêve, à la condition d'une seconde ambassade à Néron, de la levée du siége, et de l'évacuation de l'Arménie. Néron, alors encore, ne lui donna aucune réponse po-

4. Tacite, XV, 2 : « Vologeses... promptam equitum manum, quæ regem ex more sectabatur, Monesi, nobili viro, tradidit, adjectis Adiabenorum auxiliis; mandavitque Tigranem Armenia exturbari. » — 5. Corbulon (Tacite, XV, 3) avait envoyé à son secours deux légions sous la conduite de Vérulanus Sévérus et de Vettius Bolanus. — 6. Suivant Tacite, XV, 5 : « Corbulo.... misit ad Vologesem qui expostularent vim provinciæ illatam; socium amicumque regem, cohortes Romanas circumsideri : omitteret potius obsidionem, aut se quoque in agro hostili castra positurum. » — 7. Bkk. et Ddf; vulg. : οὐδὲ τότε, οὐδὲ ταχὺ [Ursinus regarde οὐδὲ ταχύ comme surabondant], οὐδὲ σαφὲς οὐδὲν [mot omis dans *n*] ἀπεκρίνατο. Rsk. : « Ταχύ, si bene habet, est pro ταχέως vel θᾶττον, *paulo post*. Mallem tamen αὐτίκα, vel μετὰ ταῦτα, aut πραΰ, *mite responsum dedit*, vel etiam τραχύ, *asperum*. » Tacite, XV, 7 : « Legati Vologesis... revertere irriti, bellumque propalam sumptum a Parthis. » Une seconde ambassade (Tacite, ch. 25) ne fut pas plus heureuse.

τον[1] ἐς τὴν Καππαδοκίαν, ὅπως μηδὲν περὶ τὴν Ἀρμενίαν νεοχμωθῇ, ἀπέστειλεν.]

21. [Ὅτι ὁ Οὐολόγαισος[2] τοῖς Τιγρανοκέρτοις προσέμιξε, καὶ τὸν Παῖτον ἐπιβοηθήσαντα[3] σφίσιν ἀπεώσατο· φεύγοντα δὲ αὐτὸν ἐπιδιώξας, τήν τε ἐπὶ[4] τοῦ Ταύρου καταλειφθεῖσαν ὑπ' αὐτοῦ φρουρὰν ἐξέκοψε[5], καὶ ἐκεῖνον ἐς Ῥάνδειαν, πρὸς τῷ Ἀρσανίᾳ ποταμῷ οὖσαν, κατέκλεισε. Κἂν ἀπανέστη μηδὲν περάνας (μήτε γὰρ πελάσαι πῃ[6] τῷ ἐρύματι, ἅτε χωρὶς ὁπλιτῶν ὢν, ἐδύνατο, μήτε τῆς τροφῆς, ἄλλως τε καὶ πλήθει πολλῷ, ἄνευ παρασκευῆς σιτίων ἀφιγμένος, εὐπόρει[7]), εἰ μὴ ὁ Παῖτος τήν τε τοξείαν αὐτοῦ, καὶ ἐς αὐτὸ τὸ στρατόπεδον ἀφικνουμένην, καὶ τὴν ἵππον πανταχοῦ φαινομένην δείσας, λόγους τε ὑπὲρ σπονδῶν αὐτῷ ἔπεμψε[8], καὶ ὡμολόγησε, καὶ

1. Bkk. et Ddf (d'après Tacite, XV, 6); vulg. Σένιον Παῖτον; *n* : παῖδα τὸν Παῖτον. Corbulon avait écrit à l'empereur (Tacite, XV, 3) qu'il fallait un chef particulier pour défendre l'Arménie; que la Syrie, menacée par Vologèse, était dans un danger plus pressant. On envoya Césennius Pætus, et les troupes furent divisées : la quatrième et la douzième légion, avec la cinquième, appelée récemment de Mésie, ainsi que les auxiliaires du Pont, de la Galatie et de la Cappadoce, obéirent à Pætus. La troisième, la sixième et les anciens soldats de Syrie restèrent à Corbulon. Ces deux chefs devaient, suivant les circonstances, unir ou partager leurs forces.

2. *q*; Rm. et St., omettant Ὅτι, soudent ainsi au précédent cet extrait, tiré de *q* : Ὁ δὲ Οὐολόγαισος. — 3. *n* : ἐπιβοηθήσοντα. Pætus entra dans l'Arménie avec deux légions, la quatrième et la douzième, pour recouvrer Tigranocerte, suivant Tacite, XV, 8; ou, suivant Dion, pour en faire lever le siége. Après avoir emporté quelques places et fait quelque butin, il écrivit à César (ch. 18) comme si la guerre eût été terminée, et on érigea à Rome des trophées et des arcs de triomphe. Mais, au mépris des conseils des hommes d'expérience (ch. 10), il abandonna ses

sitive, et envoya L. Césennius Pætus dans la Cappadoce pour empêcher toute révolte en Arménie.]

21. [Vologèse eut, auprès de Tigranocerte, un engagement, où il repoussa Pætus, qui venait au secours de la place; puis, en le poursuivant dans sa fuite, il tailla en pièces la garnison laissée par son ennemi dans le Taurus et l'enferma lui-même dans Rhandea, près du fleuve Arsanias. Il s'en serait retourné sans résultat (car il ne pouvait s'approcher des remparts, faute de soldats pesamment armés, et, arrivé sans approvisionnements, il n'avait que peu de vivres, surtout pour le nombre de ses troupes), si Pætus, craignant les flèches du barbare qui arrivaient jusque dans son camp, et la cavalerie qui se montrait partout, n'eût fait des ouvertures, consenti un traité, et promis avec serment d'évacuer complète-

quartiers et fit avancer ses légions comme pour combattre; ensuite, ayant perdu un centurion et quelques soldats qu'il avait envoyés en reconnaissance, il revint précipitamment.

4. *n* : ὑπό. — 5. Tacite : « Quia minus acriter Vologeses institerat, vana rursus fiducia, trja millia delecti peditis proximo Tauri jugo imposuit, quo transitum regis arcerent. » C'est cette troupe qui est écrasée par le roi des Parthes.

6. *n* : ἐπί, au lieu de πῃ.

7. Tacite, XV, 16, rapporte d'après les mémoires de Corbulon que Pætus avait des vivres en abondance et que les Parthes, qui en manquaient, étaient sur le point d'abandonner le siége; mais il donne en même temps à entendre que ces récits ont été arrangés en vue d'aggraver l'infamie.

8. Suivant Tacite, XV (13) : « Desperatione exercitus dux subactus, primas tamen litteras ad Vologesem, non supplices, sed in modum querentis composuit. » (14) : « Missi post a Pæto nuncii, et regis colloquium petitum. »

ὤμοσεν αὐτός[1] τε τὴν Ἀρμενίαν ἅπασαν ἐκλείψειν, καὶ τὸν Νέρωνα τῷ Τιριδάτῃ αὐτὴν δώσειν. Ἀγαπήσας γὰρ ἐπὶ[2] τούτοις ὁ Πάρθος, ὡς καὶ τὴν χώραν ἀπονητὶ ληψόμενος, καὶ εὐεργεσίαν ἐς τοὺς Ῥωμαίους μεγάλην καταθησόμενος, καὶ ἅμα καὶ τὸν Κορβούλωνα, ὃν ὁ Παῖτος πρὶν περιστοιχισθῆναι μετεπέμπετο, πλησιάζειν πυθόμενος, ἀφῆκεν αὐτοὺς προδιομολογησάμενος, ἵνα τὸν ποταμὸν αὐτῷ Ἀρσανίαν ζεύξωσιν· οὐχ ὅτι γεφύρας ἐδεῖτο (πεζῇ γὰρ αὐτὸν διεληλύθει), ἀλλ' ἵνα ἐνδείξηται σφίσιν, ὅτι κρείττων αὐτῶν ἦν. Ἀμέλει οὐδὲ τότε διὰ τοῦ ζεύγματος ἀνεχώρησεν, ἀλλ' αὐτὸς μὲν ἐπ' ἐλέφαντος, οἱ δὲ ἄλλοι ὥσπερ καὶ πρότερον[3].

22. Ἄρτι τε ἡ ὁμολογία ἐγεγόνει, καὶ ὁ Κορβούλων ἀμηχάνῳ τάχει πρὸς τὸν Εὐφράτην ἐλθών, ἐνταῦθ' ὑπέμεινεν. Ὅτε δ' οὖν συνεγένοντο[4] ἀλλήλοις, πλεῖστον ἄν τις τὸ διάφορον τῶν στρατοπέδων καὶ τῶν στρατηγῶν, τῶν μὲν χαιρόντων τε καὶ λαμπρυνομένων ἐπὶ τῇ σπουδῇ,
R.p.1019 τῶν δὲ λυπουμένων τε καὶ αἰσχυνομένων ἐπὶ τῇ συνθήκῃ,

1. *p*, *q* : αὐτούς. Tacite, XV (14) : « Placuit liberari obsidio legiones et decedere omnem militem finibus Armeniorum, castellaque et commeatus Parthis tradi. » Au chap. 16, le même historien ajoute, d'après les mémoires de Corbulon : « Jurejurando Pæti cautum apud signa, adstantibus iis quos testificando rex misisset, neminem Romanorum Armeniam ingressurum donec referrentur litteræ Neronis, an paci annueret. » Le bruit (15) courut même (Suétone, 39, donne la chose comme certaine) que deux légions passèrent sous le joug. — 2. Rm., blâmé par Rsk. et défendu par St., voudrait supprimer ἐπί.

3. Le récit de Tacite, XV, 15, est un peu différent : « Interim flumen Arsaniæ (is castra præfluebat) pontem imposuit, specie sibi illud iter

ment l'Arménie, qui devait être accordée par Néron à Tiridate. Satisfait de ce résultat, et s'imaginant qu'il allait sans peine se rendre maître du pays et s'attacher les Romains par un grand service, instruit en même temps de l'approche de Corbulon que Pætus avait mandé à son aide avant d'être enveloppé, le Parthe laissa partir les assiégés, après avoir auparavant obtenu qu'ils lui jetteraient un pont sur le fleuve Arsanias; non qu'il eût besoin de ce pont, car il avait passé le fleuve à gué, mais il voulait leur montrer qu'il était le plus fort. Aussi, au lieu d'opérer sa retraite par le pont, il repassa le fleuve sur un éléphant, et fit passer le reste de ses troupes en la manière qu'elles l'avaient fait auparavant.

22. Le traité venait d'être conclu, et Corbulon, arrivé avec une promptitude incroyable sur les bords de l'Euphrate, s'y était arrêté. Quand les deux armées furent près l'une de l'autre, on eût pu remarquer l'énorme différence des soldats et des chefs, les uns joyeux et fiers de leur célérité, les autres affligés et honteux du

expedientis; sed Parthi, quasi documentum victoriæ, jusserant; namque si usui fuit, nostri per diversum iere. Addit rumor sub jugum missas legiones.... Flumen Arsaniam elephanto insidens, et proximus quisque regem vi equorum, perrupere, quia rumor incesserat pontem cessurum oneri, dolo fabricatum; sed qui ingredi ausi sunt validum et fidum intellexere. »

4. *q* : συνέγγυντο, qu'Ursinus, dans ses notes, corrige : συνείγνυντο, mot dont la signification est la même que celle de πλησιάσοιντο. Mais Rm. trouve ces formes insolites, et préférerait συνεγένοντο. St. (de même Bkk. et Ddf.) adopte cette conjecture d'autant plus volontiers qu'elle se rapproche de συνέγοντο, donné par *p*.

κατενόησεν[1]. Ὁ δὲ Οὐολόγαισος Μοναίσην πρὸς Κορβούλωνα πέμψας, ἠξίωσεν αὐτὸν τὸ ἔρυμα τὸ ἐν τῇ Μεσοποταμίᾳ ἐκλιπεῖν· καὶ διελέχθησαν ἐκεῖνοι πολλὰ ἀλλήλοις ἐν αὐτῇ τῇ τοῦ Εὐφράτου γεφύρᾳ, τὸ μέσον αὐτῆς λύσαντες. Ὑποσχομένου δὲ τοῦ Κορβούλωνος ἀπαλλαγήσεσθαι ἐκ τῆς χώρας, ἂν καὶ ὁ Πάρθος τὴν Ἀρμενίαν ἐκλείπῃ, ἑκάτερον ἐγένετο[2]· μέχρις οὗ ὁ Νέρων τὰ πραχθέντα πυθόμενος[3], καὶ τοῖς πρέσβεσι τοῦ Οὐολογαίσου, οὓς αὖθις ἔπεμψε, χρηματίσας, τούτοις[4] μὲν ἀπεκρίνατο, τὴν Ἀρμενίαν δώσειν τῷ Τιριδάτῃ, ἂν ἐς τὴν Ῥώμην ἀνέλθῃ· τὸν δὲ δὴ Παῖτον τῆς ἀρχῆς παύσας[5], τούς τε στρατιώτας τοὺς σὺν αὐτῷ γενομένους ἄλλοσέ ποι πέμψας, τὸν Κορβούλωνα αὖθις τῷ κατ' αὐτῶν πολέμῳ προσέταξεν. Ἐβουλεύσατο μὲν γὰρ αὐτὸς συστρατεῦσαι[6]· ἐπεὶ δὲ θύων ἔπεσεν, οὐκ ἐτόλμησεν ἐξορμῆσαι, ἀλλὰ κατὰ τὴν χώραν ἔμεινεν.]

23. [Ὅτι ὁ Κορβούλων[7] ἐν μὲν τῷ φανερῷ τὸν πρὸς Οὐολόγαισον πόλεμον παρεσκευάζετο[8], καὶ πέμψας ἑκατοντάρχην, ἐκέλευσεν αὐτὸν ἀπαλλαγῆναι τῆς χώρας· ἰδίᾳ δὲ

1. Cf. Tacite, XV, 16 et 17. — 2. Tacite, XV, 17 : « Vologesis ad Corbulonem missi nuncii, detraheret castella trans Euphraten, amnemque, ut olim, medium faceret; ille Armeniam quoque diversis præsidiis vacuam fieri expostulabat. Et postremo concessit rex; dirutaque quæ Euphraten ultra communierat Corbulo, et Armenii sine arbitrio relicti. »

3. Pætus avait écrit à Néron comme si la guerre eût été terminée; au commencement du printemps arrivent des députés de Vologèse, avec des lettres par lesquelles il demande que Tiridate soit reconnu roi d'Arménie. Alors Néron apprend d'un centurion, envoyé avec les députés de Vologèse, l'état de l'Arménie. Sentant que les barbares se moquent de

traité conclu. Pour ce qui est de Vologèse, il envoya Monæsès demander à Corbulon d'abandonner sa ligne de défense en Mésopotamie; de nombreux pourparlers eurent lieu entre eux sur le pont de l'Euphrate dont on avait coupé le milieu. Corbulon ayant promis d'évacuer la contrée, si le Parthe abandonnait l'Arménie, l'une et l'autre condition fut remplie; jusqu'à ce que Néron, instruit de ce qui s'était passé, eut, dans une audience à une seconde ambassade envoyée par Vologèse, répondu qu'il donnerait l'Arménie à Tiridate, à la condition que ce prince viendrait à Rome; puis, après avoir destitué Pætus et dispersé çà et là les soldats qui étaient avec lui, il chargea de nouveau Corbulon de la guerre contre les barbares. Il avait eu l'intention d'y prendre part lui-même; mais, ayant fait une chute pendant un sacrifice, il n'osa pas partir et demeura à Rome.]

23. [Corbulon, aux yeux de tous, se préparait à la guerre contre Vologèse, et il lui envoya même un centurion pour le sommer d'évacuer le pays; mais, secrète-

lui en lui demandant ce dont ils sont en possession, il confie de nouveau la conduite de la guerre à Corbulon. Les députés furent renvoyés sans avoir rien obtenu, et toutefois avec des présents, pour qu'il restât l'espérance que Tiridate ne demanderait pas en vain, s'il apportait sa prière en personne. Cf. Taçite, XV, 18, 24, 25.

4. *p* : τούτους. — 5. Cf. Tacite, XV, 25. — 6. Le ms : εὐ στρατεῦσαι, d'où Bkk. conjecture : ἐκεῖσε στρατεῦσαι.

7. Rm. et St. soudent ce passage, emprunté à *q*, avec le précédent, en remplaçant Ὅτι ὁ Κορβούλων par Ὁ οὖν Κορβούλων.

8. Cf. Tacite, XV, 26.

συνεβούλευέν οἱ τὸν ἀδελφὸν ἐς τὴν Ῥωμὴν πέμψαι, καὶ ἔπεισεν, ἐπειδὴ κρείττων αὐτοῦ τῇ δυνάμει ἐδόκει εἶναι. Συνῆλθον οὖν ἐν αὐτῇ τῇ Ῥανδείᾳ ὅ τε Κορβούλων καὶ ὁ Τιριδάτης· τοῦτο γὰρ τὸ χωρίον ἀμφοτέροις ἤρεσε· τῷ μὲν, ὅτι ἀπολαβόντες ἐς αὐτὸ τοὺς Ῥωμαίους, ὑποσπόνδους ἀφῆκαν, πρὸς ἔνδειξιν ὧν[1] εὐηργέτηντο[2]· τῷ δὲ, ὅτι τὴν δύσκλειαν τὴν ἐν αὐτῷ πρότερον συμβᾶσαν σφίσιν ἀποτρίψεσθαι ἔμελλον[3]. Οὐδὲ γὰρ ἁπλῶς λόγους τινὰς ἐποιήσαντο, ἀλλὰ καὶ βῆμα ὑψηλὸν ἠγέρθη, καὶ ἐπ' αὐτοῦ εἰκόνες τοῦ Νέρωνος ἐστάθησαν[4]· ὅ τε Τιριδάτης πολλῶν μὲν Ἀρμενίων, πολλῶν δὲ Πάρθων καὶ Ῥωμαίων
R.p.1020 παρόντων, προσῆλθέ τε αὐταῖς, καὶ προσκύνησε· θύσας τε[5] καὶ ἐπευφημήσας[6], τὸ διάδημα ἀπό τε τῆς κεφαλῆς ἀφεῖλε, καὶ παρέθηκεν αὐταῖς· καὶ ὁ Μονόβαζος καὶ Ὀυολόγαισος πρὸς τὸν Κορβούλωνα ἦλθον, καὶ ὁμήρους αὐτῷ ἔδωκαν. Καὶ ἐπὶ τούτοις ὁ Νέρων αὐτοκράτωρ τε πολλάκις ἐπεκλήθη, καὶ τὰ ἐπινίκια ἔπεμψε παρὰ τὸ νενομισμένον.] Κορβούλων μὲν οὖν, καίτοι καὶ ἰσχὺν μεγάλην καὶ δόξαν οὐκ ἐλαχίστην ἔχων, καὶ δυνηθεὶς ἂν ῥᾷστα καὶ αὐτοκράτωρ, ἅτε[7] καὶ τῶν ἀνθρώπων τῷ τε[8] Νέρωνι

1. Suidas, au mot ἀπολαβόντες, cite ce passage depuis τὸ χωρίον, et lit ici ὥνπερ.

2. Suidas, St., Bkk. et Ddf; vulg. : εὐεργέτηντο.

3. Tacite, XV, 29 : « Locus in quo nuper obsessæ cum Pæto legiones erant, quum a barbaris delectus esset ob memoriam lætioris sibi rei, non est a Corbulone vitatus, ut dissimilitudo fortunæ gloriam augeret. »

4. Suidas, qui, au mot ἁπλῶς, cite ce passage depuis οὐδὲ γάρ, et Bkk. : ἐτίθησαν. Tacite, XV, 29 : « Placuit Tiridaten ponere, apud effi-

ment, il lui conseillait d'envoyer son frère à Rome, et il l'y décida, attendu qu'il passait pour avoir des forces supérieures aux siennes. Il y eut donc une entrevue à Rhandéa même entre Corbulon et Tiridate : cet endroit avait été choisi par tous les deux; il devait, pour l'un, montrer le service rendu aux Romains qui, s'étant laissé envelopper, avaient été remis en liberté en vertu d'une capitulation; pour l'autre, effacer la honte qu'ils avaient subie. En effet, ce ne fut pas simplement une conférence : on éleva une haute tribune sur laquelle fut placé un buste de Néron; Tiridate, en présence d'un grand nombre d'Arméniens, de Parthes et de Romains, s'avança vers lui et se prosterna; puis, après avoir offert des sacrifices et adressé d'humbles prières, il enleva son diadème de dessus sa tête et le déposa sur le buste de l'empereur; Monobaze et Vologèse vinrent trouver Corbulon, et lui donnèrent des otages. Néron, à raison de ces faits, fut proclamé *imperator* plusieurs fois, et triompha contrairement aux lois.] Bien qu'en possession d'une grande autorité et d'une gloire éclatante, bien que pouvant sans peine, attendu qu'on haïssait fortement Néron et qu'on admirait en tout

giem Cæsaris, insigne regium, nec nisi manu Neronis resumere.... Medio tribunal sedem curulem, et sedes effigiem Neronis sustinebat. Ad quam progressus Tiridates, cæsis ex more victimis, sublatum capite diadema imagini subjecit. »

5. Bkk., en note, comme conjecture : δέ. — 6. Rm. : ἐπεφημίσας. St., suivi par Bkk. et Ddf., a, de l'avis de Lobeck (*Parerga ad Phrynicum*, p. 598), rétabli la leçon primitive.

7. Peir. om. — 8. Peir. om.

δεινῶς ἀχθομένων, καὶ ἐκεῖνον ἐς πάντα δὲ πάντως [1] θαυμαζόντων, ἀποδειχθῆναι, οὔτε ἐνεωτέρισέ τι, οὔτε ἠτιάθη. [Τά τε γὰρ ἄλλα ἔτι [2] καὶ μᾶλλον ἐμετρίαζε, καὶ τὸν γαμβρὸν Ἄννιον [3], ὑποστρατηγοῦντά οἱ, ἐς τὴν Ῥώμην, πρόφασιν μὲν, ὡς τὸν Τηριδάτην ἀνάξοντα, τὸ δ' ἀληθὲς, ἐφ' ὁμηρείᾳ τῷ Νέρωνι ἐκὼν ἔπεμψεν. Οὕτω γάρ που ἐπεπίστευτο μηδὲν νεοχμώσειν, ὥστε καὶ τὸν γαμβρὸν, καὶ πρὶν στρατηγῆσαι, τὴν [4] ὕπατον λαβεῖν.]

24. Ὁ δὲ δὴ Σενέκας καὶ ὁ Ῥοῦφος [5] ὁ ἔπαρχος, ἄλλοι τέ τινες τῶν ἐπιφανῶν, ἐπεβούλευσαν τῷ Νέρωνι· οὔτε γὰρ τὴν ἀσχημοσύνην, οὔτε τὴν ἀσέλγειαν, οὔτε τὴν ὠμότητα αὐτοῦ ἔτι φέρειν ἠδύναντο. Αὐτοί τε οὖν ἅμα τῶν κακῶν τούτων ἀπαλλαγῆναι, κἀκεῖνον ἐλευθερῶσαι ἠθέλησαν, ὥσπερ ἄντικρυς Σουλπίκιός τε Ἄσπρος [6] ἑκατόνταρχος καὶ Σούβριος [7] Φλάβιος χιλίαρχος, ἐκ τῶν σωματοφυλάκων ὄντες, καὶ πρὸς αὐτὸν τὸν Νέρωνα ὡμολόγησαν. Ἐκεῖνός τε γὰρ ἐρωτηθεὶς ὑπ' αὐτοῦ τὴν αἰτίαν τῆς ἐπιθέσεως,
R.p.1021 εἶπεν ὅτι, « Ἄλλως σοι βοηθῆναι οὐκ ἠδυνάμην· » καὶ ὁ Φλάβιος, « Καὶ ἐφίλησά σε, εἶπε, παντὸς μᾶλλον, καὶ ἐμίσησα. Ἐφίλησα μὲν, ἐλπίσας ἀγαθὸν αὐτοκράτορα ἔσε-

1. Conjecture de Rm., reproduite par lui dans ses *Addenda*, et adoptée par St., Bkk. et Ddf.; vulg. : πάντων.

2. *a*, *b* : ἀλλ' ἔτι. — 3. Valois : « Vivianus Annius (Ryckius : forte Vinicianus, filius Annii Viniciani, de quo [Tacitus] VI, 9), gener Domitii Corbulonis, nondum senatoria ætate (id est ante annum ætatis xxv), pro legato quintæ legionis impositus erat in Syria, ut ait Tacitus, XV, 23. »

4. Peir. om.

5. Il s'agit ici de la conjuration de C. Calpurnius Pison, conjuration

toutes les actions de son général, se faire proclamer empereur, Corbulon, non-seulement ne se révolta pas, mais n'en fut pas même accusé. [Il n'en fut que plus modéré encore dans le reste de sa conduite, et envoya volontairement son gendre Annius, qui lui servait de lieutenant, à Rome, sous prétexte d'y conduire Tiridate, mais, en réalité, afin d'offrir un otage à Néron. Car on était si bien convaincu qu'il ne tenterait aucun soulèvement, que son gendre reçut le consulat avant même d'avoir été préteur.]

24. Sénèque, au contraire, ainsi que Rufus, préfet du prétoire, et quelques autres citoyens illustres, tramèrent un complot contre Néron ; ils ne pouvaient plus supporter ni son infamie, ni ses désordres, ni sa cruauté. Ils voulurent se délivrer eux-mêmes de ces maux et l'en affranchir aussi, comme le confessèrent ouvertement devant Néron lui-même le centurion Sulpicius Asper et le tribun Flavius Subrius, faisant tous les deux partie des gardes du corps. Le premier, interrogé sur les motifs qui l'avaient poussé à conspirer, répondit : « Je n'avais pas d'autre moyen de te secourir ; » Subrius lui dit : « Je t'ai aimé et je t'ai haï plus que personne. Je t'ai aimé tant que j'ai espéré que tu serais un bon prince ; An de Rome 818. Licinius Nerva et M. Vestinus consuls.

dont firent partie des sénateurs, des chevaliers, des soldats et même des femmes. Cf., pour plus de détails, Tacite, XIV, 57, 65 ; XV, 48, 50, 52, 56, 58, 59, 66, 68. Il est surprenant qu'on ne lise pas ici le nom de Pison en première ligne, puisque c'était en sa faveur qu'avait lieu la conspiration. — 6. Tacite, XV, 68, les *Excerpta Vat.* (Mai et St. : Ἄσπερος), Bkk. et Ddf ; vulg. : Ἄσπρος ; *a*, *b*, *c*, *f* : Ἄπριος. Cf. Tacite, 67 et suiv. Suétone, 36, fait allusion au mot d'Asper, sans le nommer.

7. Tacite, les *Excerpta Vat.*, Bkk. et Ddf ; vulg. : Σούβιος.

σθαι· ἐμίσησα δὲ, ὅτι τὰ καὶ τὰ ποιεῖς· οὔτε γὰρ ἁρματηλάτῃ οὔτε κιθαρῳδῷ δουλεύειν δύναμαι.» Μηνύσεως οὖν γενομένης[1], οὗτοί τε ἐκολάσθησαν, καὶ ἄλλοι δι' αὐτοὺς πολλοί. Πᾶν γὰρ ὅ τι τις ἐγκαλέσαι τῳ ἐκ περιχαρείας[2] καὶ λύπης, ῥημάτων τε καὶ νευμάτων, οἷός τε ἦν, καὶ ἐπεφέρετο καὶ ἐπιστεύετο· οὐδ' ἔστιν[3], ὅ τι τῶν ἐγκλημάτων, εἰ καὶ ἐπέπλαστο, ἀπιστεῖσθαι διὰ τὴν ἀλήθειαν τῶν τοῦ Νέρωνος ἔργων ἠδύνατο. Καὶ διὰ τοῦτ' ἐς τὰ μάλιστα οἵ τε φίλοι οἱ πονηροὶ[4] καὶ οἰκέται τινῶν ἤνθησαν· τοὺς μὲν γὰρ ἀλλοτρίους τούς τε ἐχθροὺς ὑποπτεύοντες, ἐφυλάσσοντο, πρὸς δὲ δὴ τοὺς συνόντας καὶ ἄκοντες ἐγυμνοῦντο.

25. Περὶ μὲν οὖν τῶν ἄλλων τῶν ἀπολωλότων πολὺ ἔργον εἰπεῖν· ὁ δὲ δὴ Σενέκας ἠθέλησε μὲν καὶ τὴν γυναῖκα Παυλῖναν ἀποκτεῖναι, λέγων πεπεικέναι αὐτὴν τοῦ τε θανάτου καταφρονῆσαι, καὶ τῆς σὺν αὐτῷ μεταλλαγῆς ἐπιθυμῆσαι· καὶ ἔσχασε[5] καὶ τὰς ἐκείνης[6] φλέβας[7]· δυσ-

1. Les conjurés gardèrent tous le silence, jusqu'au moment où Milichus, esclave de Flavius Scénicus, soupçonnant ce qui se passait (Tacite, XV, 54 et suiv.), trahit son maître dans l'espoir d'une récompense. Plutarque, tome II, p. 505 C, au contraire, prétend que, sans l'indiscrétion d'un homme, Rome était délivrée de Néron; à moins, dit Reimarus, qu'on ne préfère rapporter la chose à la conjuration de Vinicius, ourdie et découverte à Bénévent, et dont Suétone, 36, touche quelques mots. — 2. Henri Étienne, dans ses deux éditions, Lncl., Rm. et St.: περιχαρίας. — 3. *f*: οὐ ἔστιν.

4. *a*, *b* om.: Καὶ διὰ ταῦτα.... οἱ πονηροί. Néron (Suét., 32) avait statué « ut lege majestatis facta dictaque omnia, quibus modo delator non deesset, tenerentur. »

mais je t'ai haï parce que tu fais ceci et cela, car je ne saurais être l'esclave d'un conducteur de char et d'un musicien. » La conjuration donc ayant été découverte, ceux qui y avaient eu part furent punis, et plusieurs autres à leur occasion. Tout transport de joie, toute tristesse, toute parole, tout geste qu'on pouvait reprocher à quelqu'un était dénoncé et obtenait créance ; il n'y avait pas, en effet, d'accusation, si calomnieuse qu'elle fût, que la vérité des crimes de Néron ne rendît croyable. Aussi les mauvais amis et les esclaves de certains citoyens se signalèrent-ils alors; car, si la défiance mettait quelqu'un en garde contre les étrangers et contre ses ennemis, il se découvrait malgré lui à ceux avec qui il vivait.

25. Il serait trop long de parler des autres victimes; mais, pour ce qui est de Sénèque, il voulut que sa femme Pauline mourût avec lui, disant qu'il lui avait appris à mépriser la mort et à désirer finir ses jours en même temps que lui, et il lui fit, à elle aussi, ouvrir les veines;

5. Bkk. et Ddf; vulg. : ἔσχισε. — 6. Slbg., approuvé par Rm., St., Bkk. et Ddf; vulg. : ἐκείνου.

7. Tacite ne se prononce pas sur la participation de Sénèque au complot. Selon lui (XV, 56), ce fut Antonius Natalis qui, également dénoncé par Milichus, nomma d'abord Pison et lui adjoignit ensuite Sénèque. Au ch. 60, le même historien parle d'une façon dubitative. Quant à ce qui est de Pauline, notre auteur se montre injuste envers Sénèque. Tacite (63) rapporte que Sénèque exhorta sa femme à chercher, dans la contemplation d'une vie toute consacrée à la vertu, de nobles consolations à la perte d'un époux; mais que Pauline protesta qu'elle était décidée à mourir aussi, et qu'elle appela avec instance une main pour la frapper.

θανατήσας δὲ δὴ[1], καὶ πρὸς τὸν ὄλεθρον ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν ἐπειχθείς, προαπηλλάγη αὐτῆς, καὶ οὕτως ἡ Παυλῖνα περιεγένετο. Οὐ μέντοι πρότερον ἑαυτοῦ[2] ἥψατο, πρὶν τό τε βιβλίον, ὃ συνέγραφεν, ἐπανορθῶσαι[3], καὶ τἄλλα, ἐδεδίει γὰρ μὴ καὶ ἐς τὸν Νέρωνα ἐλθόντα φθαρῇ, παρακαταθέσθαι τισί. Καὶ ὁ μὲν οὕτως ἐτελεύτησε, καίπερ τήν τε συνουσίαν τὴν πρὸς αὐτὸν, ὡς καὶ ἀσθενῶν, προει-
R.p.1022 μένος[4], καὶ πᾶσαν αὐτῷ τὴν οὐσίαν ἐπὶ τῇ τῶν οἰκοδομουμένων προφάσει κεχαρισμένος· καὶ οἱ ἀδελφοὶ ὕστερον ἐπαπώλοντο[5].

26. Ὁ δὲ δὴ Θρασέας καὶ ὁ Σωρανὸς[6], καὶ γένους καὶ πλούτου, τῆς τε συμπάσης ἀρετῆς ἐς[7] τὰ πρῶτα ἀνήκοντες, ἐπιβουλῆς μὲν αἰτίαν οὐκ ἔσχον, ἀπέθανον δὲ καὶ αὐτοὶ τότε[8], ὅτι τοιοῦτοι ἦσαν. Καὶ τοῦ γε[9] Σωρανοῦ Πούπλιος Ἐγνάτιος Κέλερ[10] φιλόσοφος κατεψευδομαρτύρησε. Δύο γὰρ ἀνδρῶν συνόντων αὐτῷ, Κασσίου[11] τε Ἀσκλη-

1. Tacite : « Senile corpus et parco victu tenuatum lenta effugia sanguini præbebat, crurum quoque et poplitum venas abrumpit.... Postremo stagnum calidæ aquæ introiit.... » — 2. Rsk., Bkk. et Ddf; Rm. (cf. la note 126 dans son édition) : αὐτῆς; vulg. : ἑαυτῆς, que St. défend : « Nam potest Paulina etiam ipsa sibi manus intulisse, non tamen prius quam maritus libellum suum emendasset. Ita verba Οὐ μέντοι πρότερον vertenda erunt *Nimirum non prius.* » — 3. Tacite, sur ce point, diffère un peu de notre historien : « Novissimo momento, suppeditante eloquentia, advocatis scriptoribus, pleraque tradidit, quæ in vulgus edita ejus verbis invertere supersedeo. » — 4. Bkk. et Ddf; Rm. (cf. la note 127 de son édition) et St. : προϊέμενος; Rsk. : προέμενος; *f*, *i*, *k* : προ.... avec un blanc; vulg. et *a*, *b*, *c* : προφερόμενος. Sur la conduite que tenait depuis quelque temps Sénèque, cf. Tacite, XIV, 56.

5. Les frères de Sénèque étaient M. Annæus Novatus, qui, adopté par Gallion, prit le nom de L. Junius Gallion (il a été parlé de lui à la

mais, comme il tardait à mourir et que les soldats hâtèrent sa fin, il expira avant Pauline, qui fut ainsi sauvée. Néanmoins il ne porta pas la main sur lui-même avant d'avoir corrigé un livre qu'il composait et d'avoir déposé les autres en lieu sûr, attendu qu'il craignait que, s'ils venaient à tomber entre les mains de Néron, ils ne fussent anéantis. Ce fut ainsi que finit Sénèque, bien qu'ayant, soi-disant pour raison de santé, renoncé à ses rapports avec le prince et lui ayant légué toute sa fortune, sous prétexte des édifices qu'il construisait ; plus tard, les frères de Sénèque périrent également.

26. Quant à Thraséas et à Soranus qui, par leur naissance, leur richesse et par toute espèce de vertus, tenaient le premier rang, ils ne furent pas accusés de conspiration, mais ils périrent alors à cause de ces mérites mêmes. Le philosophe P. Egnatius Céler déposa faussement contre Soranus. De deux hommes qui étaient tous les jours avec Soranus, Cassius Asclépiodotus, de Nicée,

fin du livre LX), et Annæus Mella, père de Lucain. Cf. Tacite, XV, 73, XVI, 17 ; Juste-Lipse, Vie de Sénèque, ch. 2. Sénèque mourut l'an de Rome 818 (65 apr. J. C.); Mella, l'année suivante, en 819, et Gallion plus tard. — 6. On ignore la famille de Boréas Silanus, aussi bien que celle de Thraséas. Silanus fut proconsul d'Asie; sa justice et son activité augmentèrent la haine du prince contre lui. Il fut accusé par Ostorius Sabinus d'avoir été l'ami de Plautus et d'avoir cherché à soulever sa province. — 7. Henri Étienne, St., Bkk. et Ddf; vulg. om.

8. Rm., Bkk. et Ddf; vulg. : αὐτοί ποτε. Rm. : « Malim τότε. Nam quanquam serius interfecti sint, si Tacitum sequimur, tamen Dio eorum cædem conjungit cum conjuratione Pisonis. » — 9. Rsk. voudrait substituer ici μέν à γε, afin d'en faire le pendant de δέ, qui est après Θρασέας.

10. *a*, *b*, Lncl. en marge, Bkk. et Ddf; vulg. : Κέλωρ. Sur ce personnage, cf. Tacite, XVI, 32. — 11. D'après Tacite, XVI, 33 ; les édit. précéd. ; Καισίου.

πιοδότου[1] Νικαέως, καὶ ἐκείνου Βηρυτίου[2], ὁ μὲν Ἀσκληπιόδοτος οὐχ ὅπως κατεῖπέ τι αὐτοῦ, ἀλλὰ καὶ τοὐναντίον καλοκἀγαθίαν οἱ προσεμαρτύρησε· καὶ διὰ τοῦτο τότε μὲν ἔφυγεν, ὕστερον δὲ ἐπὶ Γάλβου κατήχθη· ὁ δὲ δὴ Πούπλιος ἐπὶ μὲν τῇ συκοφαντίᾳ καὶ χρήματα καὶ τιμὰς ἔλαβε, καθάπερ οἱ ἄλλοι οἱ τοιοῦτό τι ποιήσαντες, μετὰ δὲ τοῦτο ἐξωρίσθη. Σωρανὸς μὲν οὖν, ὡς καὶ μαγεύματί τινι διὰ τῆς θυγατρὸς κεχρημένος, ἐπειδὴ νοσήσαντος αὐτοῦ θυσίαν τινὰ ἐθύσαντο[3], ἐσφάγη· Θρασέας δὲ[4], ὅτι οὔτε ἐς τὸ βουλευτήριον συνεχῶς, ὡς οὐκ ἀρεσκόμενος τοῖς ψηφιζομένοις, ἀπῄντα, οὔτ' ἤκουσέ ποτε αὐτοῦ κιθαρῳδοῦντος, οὔτε ἔθυσε τῇ ἱερᾷ αὐτοῦ φωνῇ[5], ὥσπερ οἱ
R.p.1023 ἄλλοι, οὔτε ἐπεδείξατο οὐδέν[6], καίτοι ἐν Παταουίῳ τῇ πατρίδι τραγῳδίαν κατά τι πάτριον ἐν ἑορτῇ τινι τριακονταετηρίδι ὑποκρινάμενος. Ἐντεμὼν οὖν τὴν φλέβα, ἐνέτεινε τὴν χεῖρα, καὶ ἔφη, « Σοὶ τοῦτο τὸ αἷμα, ὦ Ζεῦ Ἐλευθέριε, σπένδω. »

1. Tacite, XVI, 33 : « Idem tamen dies et honestum exemplum tulit Cassii Asclepiodoti, qui magnitudine opum præcipuus inter Bithynos, quo obsequio florentem Soranum celebraverat, labentem non deseruit : exutusque omnibus fortunis et in exsilium actus. »

2. r : Βηθυνίου.

3. Rsk. et Rm. : « Ἐθύσατο, filia Sorani puta; » St. (de même Bkk. et Ddf) défend la vulg. en rapportant ἐθύσαντο au père et à la fille. Quant à l'emploi du moyen, il s'explique par cette remarque d'Ammonius : Θύουσι καὶ θύονται διαφέρει· θύουσι μὲν γὰρ οἱ σφάττοντες τὰ ἱερεῖα, θύονται δὲ, οἱ διὰ τῶν σπλάγχνων μαντευόμενοι. Sur le fait historique, cf. Tacite, XVI, 30.

4. Henri Étienne fait remarquer qu'il manque un verbe à ce nominatif; que, si l'on sous-entend ἐσφάγη, Thraséas n'ayant pas été tué, mais

et Egnatius, de Béryte, Asclépiodotus, loin de le charger en quoi que ce fût, témoigna, au contraire, en faveur de sa vertu, circonstance qui lui valut sur le moment un exil d'où il fut rappelé sous le règne de Galba; Egnatius, pour prix de ses calomnies, reçut de l'argent et des honneurs comme les autres qui avaient tenu une conduite pareille; mais, dans la suite, il fut banni. Soranus donc fut mis à mort comme ayant eu recours, par l'entremise de sa fille, à certaines pratiques de magie, attendu qu'ils avaient offert un sacrifice pendant une maladie du prince : quant à Thraséas, ce fut parce qu'il ne venait pas assidûment au sénat, n'approuvant pas les décrets qui s'y rendaient; parce qu'il n'avait jamais écouté Néron chanter sur la lyre; parce qu'il n'avait jamais sacrifié, comme les autres, à sa divine voix; parce qu'il n'avait donné aucun spectacle, bien qu'à Padoue, sa patrie, il eût, suivant une coutume nationale, fait représenter une tragédie dans une fête qui se célébrait tous les trente ans. Après s'être fait ouvrir les veines, il éleva la main et dit : « C'est à toi, Jupiter Libérateur, que j'offre ce sang en libation. »

réduit à se donner la mort, il faudra prendre le verbe dans ce sens.

5. Rm. croit qu'il faudrait lire ἐπὶ τῇ ἱερᾷ αὐτοῦ φωνῇ, à moins que, et c'est mon avis, la préposition ἐπί ne soit implicitement comprise dans le sens général de la phrase, cf. Tacite, XVI, 22; Philostrate, Vie d'Apollonius (IV, 44), raconte que Néron ayant été atteint d'un mal de gorge, les temples se remplirent de suppliants demandant aux dieux de lui rendre sa voix; que, de plus, au théâtre, naquirent des accusations : Οὐκ ἦλθες ἀκροασόμενος Νέρωνα, ἢ παρῆσθα μὲν, ῥᾳθύμως δὲ ἠκρόω, ἐγέλας, οὐκ ἐκρότησας, οὐκ ἔθυσας ὑπὲρ τῆς φωνῆς, ἵνα Πυθῶδε λαμποτέρα ἔλθοι. « Tu n'es pas venu écouter Néron, ou tu es venu, mais tu l'as écouté avec indifférence, tu as ri, tu n'as pas applaudi, tu n'as pas offert de sacrifices pour sa voix, afin qu'elle arrivât plus belle à Pytho. »

6. Allusion aux spectacles dont il est parlé LXI, 18.

27. Καὶ τί ἄν τις θαυμάσοι[1] εἰ τοιαῦτα .... ἐπήχθη[2], ὁπότε τις, ὅτι πρὸς τῇ ἀγορᾷ ᾤκει[3], καὶ ἐργαστήρια ἐξεμίσθου, ἢ καὶ φίλους τινὰς εἰς αὐτὰ ὑπεδέχετο· καὶ ἄλλος, ὅτι τοῦ Κασσίου τοῦ τὸν Καίσαρα ἀποκτείναντος εἰκόνα εἶχε[4], καὶ ἐκρίθησαν καὶ ἐφονεύθησαν; [Ὅτι Ἰούνιος Τορκουᾶτος[5], ἀπόγονος τοῦ Αὐγούστου ὤν, θαυμαστῷ δή[6] τινι ἐγκλήματι παρεδόθη. Ἐπειδὴ γὰρ ἀσωτότερον τῇ οὐσίᾳ, εἴτε ἐκ φύσεως, εἴτε καὶ ἐξ ἐπιτηδεύσεως, ὅπως μὴ πάνυ πλουτοίη, κατεχρήσατο, τῶν τε ἀλλοτρίων αὐτὸν ἐπιθυμεῖν, ἅτε καὶ πολλῶν δεόμενον, ὁ Νέρων ἔφη, κἀκ τούτου καὶ τῆς αὐτοκράτορος ἀρχῆς ἐφιέμενον[7] συκοφανθῆναι ἐποίησεν.] Ἄξιον δὲ μνησθῆναι καὶ γυναικός τινος Ἐπιχάριτος[8]· αὕτη γὰρ ἔν τε τῇ συνωμοσίᾳ ἐξετασθεῖσα, καὶ πᾶσαν αὐτὴν ἀκριβῶς πιστευθεῖσα, οὐδὲν τὸ παράπαν, καίπερ πολλάκις ὑπὸ τῆς Τιγελίνου δεινότητος[9] βασανισθεῖσα, ἐξέφηνε. Τί δ' ἄν τις καταλέγοι, ὅσα ἐπὶ τῇ ἐπιβουλῇ ταύτῃ ἢ τοῖς δορυφόροις ἐδόθη, ἢ τῷ τε Νέρωνι καὶ τοῖς αὐτοῦ φίλοις

1. St. et Bkk.; vulg. et Ddf : θαυμάσοι. — 2. Bkk. et Ddf; vulg. : αὐτόν [St. : αὐτοῖς], au lieu des points, lacune indiquée dans *c*, *f*, *i*, *k*. Slbg. déclare que le pronom αὐτόν avec ἐπήχθη ne convient pas ici; il voudrait δρᾶν ou un verbe analogue. Henri Étienne propose : τοιαῦτα ἐς αὐτόν; Lncl. : θαυμάσειε, ἐς τοιαῦτα αὐτὸν ἐπεῖχθαι, comme (ch. 25) πρὸς ὄλεθρον ἐπειχθείς; Rm. : εἰ τοιαῦτα αὐτοῖς ἐπήχθη; Rsk. : « θαυμάζοι, εἰ τοιαῦτα αὐτῷ ἐπήχθη, *talia illi* (Thraseæ, aut *illis ambobus*, Thraseæ et Sorano) *crimini data fuisse.* » St. se contente d'écrire θαυμάσειεν et αὐτοῖς.

3. *a*, *b* om. Suétone, 37 : « Salvidieno Orfito objectum est, quod tabernas tres de domo sua circa forum civitatibus ad stationem locasset. » Baumgarten-Crusius, à propos de ce passage : « Videtur incertus fuisse Græcus scriptor in vertendis *stationibus.* »

4. Suétone continue : « Cassio Longino jurisconsulto, ac luminibus

27. Comment s'étonner de pareilles accusations, lorsqu'il y eut un homme qui, parce qu'il habitait auprès du Forum et donnait à loyer des tavernes ou bien y recevait ses amis ; un autre, qui, pour avoir eu en sa possession une image de Cassius, meurtrier de César, furent condamnés et exécutés à mort? [Junius Torquatus, arrière-petit-fils d'Auguste, succomba à une accusation bien surprenante. Comme, soit par suite de son naturel, soit par suite de préméditation, afin de ne pas être trop riche, il dépensait sa fortune en prodigalités insensées, Néron prétendit qu'il convoitait ce qui était à autrui, attendu qu'il avait de nombreux besoins, et, en conséquence, il le fit accuser mensongèrement d'aspirer à l'empire]. Il est juste d'accorder un souvenir à une femme nommée Épicharis : admise dans la conjuration et ayant une exacte connaissance de tout son détail, elle ne fit aucune révélation, malgré la violence des tortures auxquelles la soumit Tigellinus. Qui pourrait raconter tout ce que ce complot valut ou de récompenses aux soldats prétoriens ou d'honneurs excessifs décernés à Néron et

orbato, quod in vetere gentili stemmate C. Cassii, percussoris Cæsaris, retinuisset imagines. » Tacite, XVI, 7, dit qu'il fut simplement puni de l'exil. — 5. Rm. et St. suppriment Ὅτι et ajoutent δέ après Ἰούνιος. Tacite, XV, 35 : « Torquatus Silanus mori adigitur, quia super Juniæ familiæ claritudinem divum Augustum atavum ferebat. Jussi objicere, prodigum largitionibus, neque aliam spem quam in novis rebus esse.... »

6. Peir. : δέ.

7. St. : « Ἐφίεσθαι, R. nisi desit infinitivus, quod respondeat præcedenti ἐφιέμενον, v. c. κἀκ τούτου φαίνεσθαι καὶ τῆς αὐτοκράτορος ἀρχῆς ἐφιέμενον, συκοφανθῆναι. » Si, comme le propose Bkk., on substitue ὡς à καί devant τῆς αὐτοκρατορικῆς, on aura, avec un moindre changement, un sens parfaitement net.

8. Cf. Tacite, XV, 51 et 57. — 9. Bkk., en note, δεινότατα, conjecture heureuse.

ὑπέρογκα ἐψηφίσθη; Ῥοῦφος μέντοι Μουσώνιος ὁ φιλόσο-
R.p.1024 φος ἐπὶ τούτοις ἐφυγαδεύθη[1]· καὶ ἡ Σαβῖνα[2] ὑπὸ τοῦ Νέρωνος τότε ἀπέθανε[3]· κυούσῃ γὰρ αὐτῇ λὰξ, εἴτε ἄκων, ἐνέθορεν.

28. Ἡ δὲ Σαβῖνα αὕτη οὕτως ὑπερετρύφησεν (ἐκ γὰρ τῶν βραχυτάτων πᾶν δηλωθήσεται), ὥστε τὰς ἡμιόνους τὰς ἀγούσας αὐτὴν ἐπίχρυσα σπαρτία ὑποδεῖσθαι[4], καὶ ὄνους πεντακοσίας ἀρτιτόκους καθ' ἡμέραν ἀμέλγεσθαι, ἵν' ἐν τῷ γάλακτι αὐτῶν λούηται[5]· τήν τε γὰρ ὥραν καὶ τὴν λαμπρότητα τοῦ σώματος λαμπρῶς[6] ἐσπουδάκει, καὶ διὰ τοῦτο οὐκ εὐπρεπῆ ποτε αὐτὴν ἐν κατόπτρῳ ἰδοῦσα, ηὔξατο τελευτῆσαι πρὶν παρηβῆσαι. Καὶ οὕτως γε αὐτὴν ὁ Νέρων ἐπόθησεν[7], ὥστε [μετὰ τὸν[8] θάνατον αὐτῆς, τὰ μὲν πρῶτα, γυναῖκά τινα προσφερῆ οἱ μαθὼν οὖσαν, μετεπέμψατο καὶ ἔσχεν[9]· ἔπειτα] καὶ παῖδα ἀπελεύθερον, ὃν Σπόρον ὠνόμαζεν[10], ἐκτεμὼν, ἐπειδὴ καὶ αὐτὸς[11] τῇ Σαβίνῃ προσεῴκει, τά τε ἄλλα ὡς γυναικὶ αὐτῷ ἐχρῆτο, καὶ προϊόντος τοῦ χρόνου καὶ ἔγημεν αὐτὸν, καίπερ Πυθαγόρᾳ

1. Sur ce philosophe, cf. Tacite, Ann., XIV, 59, XV, 71; Hist., III, 81, IV, 10; Pline, Lettres, III, 11; Philostrate, IV, 35; Tillemont, article Néron. « Nieuwlandus, dit Sturz, in Dissertatione de Musonio Rufo Stoïco, Amstel., 1783, in-4, edita, quam Harlesius, l. c., Dan. Wyttenbachii esse dicit, § 56, probante Boissonadio, ad Eunapium, p. 130. »

2. Rm. (*Addenda*), St., Bkk. et Ddf; vulg.: Σαβίνη, ici et plus bas.

3. Suétone, 35 : « Sabinam ictu calcis occidit, quod se, ex aurigatione sero reversum, gravida et ægra conviciis incesserat. » Cf. Tacite, XIV, 51.

4. Le fait est confirmé par le témoignage de Pline, XXXIII, 11.

5. Cf. Pline, XI, 41: XXVIII, 12. — 6. Rm. : « Offendit non parum aures illud λαμπρότητα λαμπρῶς ἐσπουδάκει, ut ex confusione librarii permutatum mihi persuadeam cum δεινῶς aut ἰσχυρῶς. » Bkk., en note

à ses amis par des décrets du sénat ? Le philosophe Rufus Musonius fut exilé pour ce sujet, et Sabine mourut alors par le fait de Néron : elle était grosse, et il lui avait lancé un coup de pied, soit avec intention, soit par mégarde.

28. Cette Sabine vivait dans un luxe tel que (quelques mots diront tout) les mules qui la conduisaient avaient des harnais d'or, et que, chaque jour, on trayait cinq cents ânesses qui avaient mis bas récemment, afin qu'elle pût se baigner dans leur lait; car elle avait un soin extrême de la beauté et de l'éclat de sa personne, et c'est pour ce motif qu'un jour, dans son miroir, ne se voyant pas belle, elle souhaita de mourir avant de perdre la fleur de la jeunesse. Néron la regretta tellement que [dans les premiers temps qui suivirent sa mort, ayant appris qu'il y avait une femme dont les traits se rapportaient à ceux de Sabine, il la fit venir et la garda près de lui; puis,] qu'ayant castré un jeune affranchi nommé Sporus, attendu qu'il ressemblait aussi à Sabine, il usa de lui en tout le reste comme d'une femme, l'épousa dans la suite, bien qu'étant déjà l'époux d'un affranchi appelé Pythagoras, et lui assigna une dot par contrat;

reproduit cette dernière conjecture. St. : « Sane verbo σπουδάζειν additur δεινῶς [LVI, 25]. Sed nescio verbo quomodo mihi servandum videtur λαμπρῶς, vel in ἐκφανῶς [Bkk., dans sa note, reproduit également cette conjecture] mutandum sicut [LX, 3] legitur ἐκφανῶς ἐσπούδασαν. Fortassis adeo λαμπρῶς est hujus glossema. » Je suis tout disposé à me ranger à cette dernière opinion.

7. Peir. : Ὅτι τοσοῦτον ἐπόθησε τὴν Σαβῖναν. — 8. Bkk.; vulg. et Ddf om. — 9. On ignore le nom de cette femme aussi bien que celui de la courtisane ressemblant à Agrippine (LXI, 11); on croit cependant que l'une et l'autre étaient plébéiennes. — 10. Lucl., en marge : ὠνόμαζον; Suidas : Σπόρος ὁ Νέρωνος ἐρώμενος, ὃς καὶ Σαβῖνα ἐκαλεῖτο.

11. *a*, *b* om.

τινὶ ἐξελευθέρῳ γεγαμημένος· καὶ προῖκα αὐτῷ κατὰ συγγραφὴν ἔνειμε[1], καὶ τοὺς γάμους σφῶν δημοσίᾳ οἵ τε
R.p.1025 ἄλλοι καὶ αὐτοὶ οἱ Ῥωμαῖοι ἑώρτασαν[2]. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ὕστερον ἐγένετο[3]· τότε δὲ[4] πολλοὶ μὲν, ὥσπερ εἶπον[5], ἐθανατώθησαν, πολλοὶ δὲ καὶ, μεγάλων χρημάτων τὴν σωτηρίαν παρὰ τοῦ Τιγελλίνου ἐκπριάμενοι, ἀπελύθησαν.

29. Ὁ δὲ Νέρων ἄλλα τε γελοῖα ἔπραττε, καί ποτε καὶ ἐπὶ τὴν τοῦ θεάτρου ὀρχήστραν ἐν πανδήμῳ τινὶ θέᾳ κατέβη, καὶ ἀνέγνω Τρωϊκά τινα ἑαυτοῦ ποιήματα[6]· καὶ ἐπ' αὐτοῖς θυσίαι πολλαὶ, ὥσπερ καὶ ἐπὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασιν οἷς ἔπραττεν, ἐγένοντο. Παρεσκευάζετο δὲ ὡς καὶ τὰς τῶν Ῥωμαίων πράξεις ἁπάσας συγγράψων ἐν ἔπεσι· καὶ περί γε τοῦ πλήθους τῶν βιβλίων, πρὶν καὶ ὁτιοῦν αὐτῶν συνθεῖναι, ἐσκέψατο, παραλαβὼν ἄλλους τε καὶ Ἀνναῖον Κορνοῦτον[7], εὐδοκιμοῦντα τότε γε ἐπὶ παιδείᾳ. Καὶ αὐτὸν ὀλίγου μὲν καὶ ἀπεκτείνεν, ἐς νῆσον δ' οὖν ἐνέβαλεν, ὅτι τινῶν τετρακόσια ἀξιούντων αὐτὸν βιβλία γράψαι, πολλά τε αὐτὰ εἶναι ἔφη, καὶ μηδένα αὐτὰ ἀναγνώσεσθαι·

1. Peir. : ἐδώκει, au lieu de ἔνειμε.

2. Les *Excerpta Vaticana* : Ὅτι τὸν Σπόρον τὸν ἐκτομίαν ἔχοντος τοῦ Νέρωνος ὡς γυναῖκα, εἷς τις τῶν ἐν Ῥώμῃ συνόντων αὐτῷ, καὶ πρὸς τὴν φιλοσοφίαν παρεσκευασμένος, ἐρωτηθεὶς εἰ ἀρέσκεται τοῖς γαμοῖς καὶ τῷ συνοικεσίῳ, « Εὖ γε, ἔφη, ποιεῖς, ὦ Καῖσαρ, τοιαύταις συνοικῶν· εἴθε καὶ ὁ σὸς πατὴρ τὸν αὐτὸν ζῆλον ἔσχεν καὶ τοιαύτῃ συνῴκησε γαμετῇ, » δεικνὺς ὡς, εἰ τοῦτο ἐγεγόνει, οὐκ ἂν οὗτος ἐτέχθη, καὶ μεγάλων κακῶν ἠλευθεροῦτο ἡ πολίτεια. « Néron ayant pris comme femme le castrat Sporus, un cer- « tain personnage qui avait avec lui, à Rome, des rapports familiers, qui « avait étudié la philosophie, interrogé s'il approuvait ce mariage et cette « cohabitation, répondit : « Tu as raison, César, de cohabiter avec de « telles femmes. Plût aux dieux que ton père eût été pénétré de la même

que les autres peuples et les Romains eux-mêmes célébrèrent ces noces par des fêtes publiques. Mais cela n'eut lieu que plus tard; pour le moment, il y eut, comme je l'ai dit, beaucoup de citoyens qui furent mis à mort, beaucoup aussi qui, ayant acheté à grand prix leur salut de Tigellinus, furent mis en liberté.

29. Néron, entre autres extravagances, descendit enfin sur l'orchestre du théâtre en présence de tout le peuple et y lut un poëme, dont il était l'auteur, sur la ruine de Troie; à cette occasion, on offrit, comme pour toutes les autres choses qu'il faisait, de nombreux sacrifices. Il se disposait aussi à écrire en vers l'histoire entière de Rome; il songeait, préalablement à toute composition, au nombre des livres, assisté, entre autres, d'Annæus Cornutus, personnage alors estimé pour son savoir. Peu s'en fallut pourtant qu'il ne le fît mourir; il le relégua dans une île, parce que, plusieurs estimant que Néron devait écrire quatre cents livres, il avait dit que c'était beaucoup, et que personne ne les lirait; puis, comme

« pensée et qu'il eût cohabité avec une pareille épouse! » montrant, par « cette parole, que, si la chose eût eu lieu, Néron ne fût pas venu au « monde, et que l'État eût été affranchi de grands malheurs. »

3. Peir. om. : ἀλλὰ... ἐγένετο. — 4. *f* : δή. — 5. Peir. om. : μὲν, ὥσπερ εἶπον.

6. Tacite, XVI, 4 : « Primo carmen in scena recitat : mox, flagitante vulgo ut omnia studia sua publicaret; .... ingreditur theatrum, cunctis citharæ legibus obtemperans. » Rm. croit que la chose eut lieu dans les jeux quinquennaux institués par Néron (fin du livre LXI), l'an 813 de Rome, et qui revenaient en la présente année 818; il croit aussi que ce poëme sur la ruine de Troie lui fut inspiré par l'incendie de Rome (ch. 18).

7. Philosophe stoïcien, maître de Perse et de Lucain.

καί τινος εἰπόντος, « Καὶ μὴν Χρύσιππος, ὃν ἐπαινεῖς καὶ ζηλοῖς, πολὺ πλείω συνέθηκεν [1] », ἀπεκρίνατο ὅτι, « Ἀλλ' R.p.1026 ἐκεῖνα χρήσιμα τῷ τῶν ἀνθρώπων βίῳ ἐστίν ». Ὁ μὲν οὖν Κορνοῦτος φυγὴν ἐπὶ τούτῳ ὤφλεν· ὁ δὲ δὴ Λουκανὸς ἐκωλύθη ποιεῖν, ἐπειδὴ ἰσχυρῶς ἐπὶ [2] τῇ ποιήσει ἐπηνεῖτο [3].

1. Au témoignage de Diogène Laërte, Chrysippe avait composé sept cent cinq volumes.

2. Henri Étienne, Rm. (*Addenda*), St., Bkk. et Ddf.; vulg. : ὑπό.

3. Les trois auteurs des anciennes Notices sur la Vie de Lucain s'ac-

on lui eut répliqué : « Cependant Chrysippe, que tu loues et que tu cherches à imiter, en a composé bien davantage, » il avait répondu : « Oui, mais ces livres sont utiles à la vie de l'homme. » Cornutus donc fut puni de cette réponse par l'exil; quant à Lucain, défense lui fut faite de cultiver la poésie, à cause des grands éloges que ses vers lui attiraient.

cordent à dire qu'il fut couronné aux jeux quinquennaux pour son *Orphée*, et que Néron, jaloux de son talent, lui interdit le Forum, le théâtre et les vers; ce qui fut cause que le poëte entra dans la conspiration de Pison.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΤΡΙΤΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Ἐπὶ δὲ Γαΐου Τελεσίνου καὶ ἐπὶ Σουετωνίου Παυλίνου ὑπάτων, εὐδοξότατόν τε ἅμα ἔργον καὶ ἔτερον αἴσχιστον ἐγένετο. Ὅ τε γὰρ Νέρων ἐν τοῖς κιθαρῳδοῖς ἠγωνίσατο[1], καὶ νικητήρια αὐτῷ Μενεκράτους[2], τοῦ τῆς κιθαρῳδίας διδασκάλου, ἐν τῷ ἱπποδρόμῳ ποιήσαντος, ἠνιώχησε· καὶ ὁ Τιριδάτης ἐς τὴν Ῥώμην, οὐχ ὅτι τοὺς ἑαυτοῦ παῖδας, ἀλλὰ καὶ τοὺς τοῦ Οὐολογαίσου, τοῦ τε Πακόρου, καὶ τοῦ Μονοβάζου ἄγων, ἀνήχθη[3]· καὶ ἐγέ-

1. Les jeux quinquennaux avaient été célébrés l'année précédente, à leur époque, mais Néron était insatiable de combats de musique. Suétone, en parlant des jeux de l'année précédente, nous apprend que Néron, pour avoir l'occasion de chanter une seconde fois : « Reliquam certaminis partem in annum sequentem distulit, ut sæpius canendi occasio esset. » — 2. St., d'après Rm., Bekk. et Ddf; vulg. : αὐτῷ μὲν ἐκρότουν, leçon corrompue. Slhg. propose de refaire ainsi tout ce passage : αὐτῷ [ou αὐτοῦ, adverbe] μὲν ἐκρότουν, τοῦ τῆς κιθαρῳδίας διδασκάλου αὐτὸν στεφανοῦντος. Μετὰ δὲ τὸν ἀγῶνα τοῦτον τοῦ Πατροβίου θέας ἐν τῷ ἱπποδρόμῳ.... Lncl. se contente de changer μὲν ἐκρότουν en μετὰ κρότου.

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE SOIXANTE-TROISIÈME.

1. Le consulat de C. Télésinus et de Suétonius Paulinus fut remarquable par deux événements, l'un honorable, l'autre honteux. Néron disputa le prix de la lyre, et Ménécrate, professeur de lyre, lui ayant composé un chant de victoire dans le cirque, il conduisit publiquement un char; d'un autre côté, Tiridate vint à Rome, amenant avec lui non-seulement ses enfants, mais aussi ceux de Vologèse, de Pacorus et de Monobaze; leur

An de Rome 819. C. Télésinus et Suétonius Paulinus consuls.

Rm. : « Hujusmodi pompa triumphalis Neronis periodonicæ, curru triumphali vecti, assidente Diodoro citharœdo describitur infra c. 20. Atque hic nomen magistri citharœdi pompam ducentis latet in corruptis μὲν ἐκρότουν.... Legendum : νικητήρια αὐτῷ Μενεκράτους, τοῦ τῆς κιθαρῳδίας διδασκάλου, ποιήσαντος. Fidem facit Suetonius, c. 30 : *Menecratem citharœdum et Spiculum mirmillonem triumphalium virorum patrimoniis et ædibus donavit.* » Malgré cela, il reste encore, ce me semble, une lacune; ποιήσαντός se dit d'une composition de l'esprit et ne signifie pas, comme le veulent la version latine et l'*Index*, « ayant organisé un triomphe. » — 3. Il a été parlé de ces princes, LXII, 19.

νετο αὐτῶν πομπὴ διὰ πάσης τῆς ἀπὸ τοῦ Εὐφράτου γῆς ὥσπερ ἐν ἐπινικίοις.

2. Αὐτός τε γὰρ ὁ Τιριδάτης καὶ ἡλικίᾳ καὶ κάλλει καὶ γένει καὶ φρονήματι ἤνθει, καὶ ἡ θεραπεία ἥ τε παρασκευὴ ἡ βασιλικὴ πᾶσα αὐτῷ συνηκολούθει· τρισχίλιοί τε ἱππεῖς τῶν Πάρθων, καὶ χωρὶς ἕτεροι Ῥωμαίων συχνοὶ συνείποντο. Καὶ αὐτοὺς αἵ τε πόλεις λαμπρῶς κεκοσμημέναι, καὶ χαρίεντα ἀναβοῶντες ὑπεδέχοντο· τά τε ἐπι-
R. p.1028 τήδεια πάντα προῖκα εἶχον, ὥστε εἴκοσι μυριάδας τὸ ἡμερήσιον ἀνάλωμα τῷ δημοσίῳ λογισθῆναι [1]. Καὶ τοῦτο ἐπ' ἐννέα μῆνας, οἷς ὡδοιπόρησαν, ὁμοίως ἐγένετο. Ἵππευσε δὲ πανταχῇ μέχρι τῆς Ἰταλίας, καὶ αὐτῷ καὶ ἡ [2] γυνὴ συμπαρίππευε, κράνος χρυσοῦν ἀντὶ καλύπτρας ἔχουσα, ὥστε μὴ ὁρᾶσθαι παρὰ τὰ πάτρια. Ἐν δὲ τῇ Ἰταλίᾳ ζεύγεσι πεμφθεῖσιν ὑπὸ τοῦ Νέρωνος ἐκομίσθη [3], καὶ διὰ Πικεντῶν ἐς Νέαν πόλιν πρὸς αὐτὸν ἀφίκετο. Οὐ μέντοι καὶ τὸν ἀκινάκην, ὅτε προσήει αὐτῷ, καταθέσθαι, καίπερ κελευσθεὶς, ἠθέλησεν, ἀλλ' ἥλοις αὐτὸν τῷ κολεῷ προσέπηξε [4]· καίτοι καὶ ἐς γῆν τὸ γόνυ καθεὶς, καὶ τὰς χεῖρας ἐπαλλάξας, δεσπότην τε αὐτὸν ὀνομάσας καὶ προσκυνήσας.

1. Suétone, 30 : « In Tiridaten, quod vix credibile videatur, octingena nummum millia diurna erogavit. » — 2. St. : « Quum uxor Tiridatis intelligenda videatur, malim ἡ γυνή. » Avec Bkk. et Ddf, j'ai adopté cette leçon; vulg. om. : ἡ.

3. C'était l'usage, chez les anciens, quand on voulait honorer quelqu'un, d'envoyer un char au-devant de lui.

4. Suivant Tacite, XV, 31, Vologèse « a Corbulone petierat, ne quam imaginem servitii Tiridates perferret, neu ferrum traderet. » Burnouf, à

marche à travers tout le pays depuis l'Euphrate fut une sorte de marche triomphale.

2. Tiridate était dans la fleur de l'âge et de la beauté, distingué par la noblesse de sa race et de ses sentiments; il était accompagné de toute la pompe d'un roi, trois mille cavaliers parthes, sans parler d'un grand nombre de romains, marchaient à sa suite. Les villes l'accueillaient, lui et son cortége, brillamment parées, et les peuples en faisant entendre des acclamations joyeuses; tout le nécessaire était fourni gratuitement, en sorte que la dépense revenait au trésor public à deux millions de drachmes par jour. Cela dura pendant les neuf mois de leur voyage. Tiridate fit partout la route à cheval jusqu'en Italie; à côté de lui chevauchait sa femme, portant un casque d'or en guise de coiffure, afin de ne pas être vue contre la coutume de son pays. En Italie, il voyagea dans des chars que Néron lui avait envoyés, et il alla le trouver à Naples par le Picénum. Néanmoins, en approchant de lui, il refusa, malgré l'ordre qu'il en reçut, de déposer son cimeterre, et se contenta de le clouer dans son fourreau, bien qu'il eût mis le genou en terre, qu'il eût croisé ses mains, qu'il eût donné au prince le nom de maître et l'eût adoré.

propos de ce passage de Tacite, s'exprime ainsi : « Les Perses et les Parthes ne quittaient jamais leurs armes, même dans les fêtes et les repas. Or quiconque paraissait devant un magistrat romain devait déposer son arme, et c'est de cette marque de servitude que Vologèse demande qu'on dispense son frère. » Les *Excerpta Vat.* contredisent ici le récit de Xph. : Ὅτι Τιριδάτης δέδωκε τῷ Νέρωνι τὸν ἀκινάκην, εἰπὼν ἀπολήψεσθαι αὐτὸν, ὅταν ἐξέρχηται. « Tiridate remit son cimeterre à Néron, en disant « qu'il le reprendrait lorsqu'il s'en irait. »

3. Ὁ οὖν Νέρων καὶ ἐπὶ τούτῳ αὐτὸν θαυμάσας, τοῖς τε ἄλλοις ἐδεξιώσατο, καὶ μονομαχίας ἐν Πουτεόλοις ἔθετο. Ἠγωνοθέτησε δὲ Πατρόβιος ἐξελεύθερος αὐτοῦ· καὶ τοσαύτῃ γε τῇ λαμπρότητι καὶ τῇ δαπάνῃ ἐχρήσατο, ὥστε ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ μηδένα ἄλλον πλὴν Αἰθιόπων καὶ ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν καὶ παίδων, εἰς τὸ θέατρον εἰσελθεῖν. Καὶ, ἔδει γὰρ τῷ Πατροβίῳ τιμήν τινα διὰ ταῦτα γενέσθαι....[1], ἐτόξευσεν ὁ Τιριδάτης ἄνωθεν ἐκ τῆς ἕδρας θηρία· καὶ δύω γε ταύρους μιᾷ ἅμα βολῇ, εἴ γέ τῳ πιστὸν, διέτρωσε καὶ ἀπέκτεινε.

4. Μετὰ δὲ τοῦτο ἔς τε τὴν Ῥώμην αὐτὸν ὁ Νέρων ἀνήγαγε, καὶ τὸ διάδημα αὐτῷ ἐπέθηκε. Καὶ πᾶσα μὲν ἡ πόλις ἐκεκόσμητο καὶ φωσὶ καὶ στεφανώμασιν, οἵ τε ἄνθρωποι πολλοὶ πανταχοῦ ἐωρῶντο, μάλιστα δὲ ἡ ἀγορὰ ἐπεπλήρωτο· τὸ μὲν γὰρ μέσον αὐτῆς ὁ δῆμος λευχειμονῶν καὶ δαφνηφορῶν κατὰ τέλη εἶχε, τὰ δ' ἄλλα οἱ στρατιῶται, λαμπρότατα ὡπλισμένοι, ὥστε καὶ τὰ ὅπλα αὐτῶν καὶ τὰ σημεῖα ἀστράπτειν. Οἵ τε κέραμοι καὶ αὐτοὶ πάντων τῶν τῇδε οἰκοδομημάτων ἐκρύπτοντο ὑπὸ τῶν ἀναβεβηκότων. Τούτων δ' οὕτως ἐκ νυκτὸς προπαρασκευασθέντων, ἐσῆλθεν εἰς τὴν ἀγορὰν ὁ Νέρων ἅμα τῇ ἡμέρᾳ, τὴν ἐσθῆτα τὴν ἐπινίκιον ἐνδεδυκὼς, σύν τε τῇ βουλῇ
II p 1029 καὶ σὺν τοῖς δορυφόροις· καὶ ἐπί τε τὸ βῆμα ἀνέβη, καὶ ἐπὶ δίφρου ἀρχικοῦ ἐκαθέζετο. Καὶ μετὰ τοῦτο ὅ τε Τιριδάτης καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ διά τε στοίχων ὁπλιτῶν ἐκατέ-

1. Ni les manuscrits, ni les éditions antérieures n'indiquent ici de

3. Néron, admirant cette action de Tiridate, lui fit un accueil favorable, et donna en son honneur un combat de gladiateurs à Putéoles. Ce fut Patrobius, son affranchi, qui eut le règlement de ces jeux; il déploya tant de magnificence et dépensa tant que, pendant tout un jour, on ne vit paraître sur le théâtre que des hommes, des femmes et des enfants d'Éthiopie. Il fallait bien, pour un tel service, accorder quelque honneur à Patrobius, ... Tiridate tira, du haut de son siége, sur les bêtes, et, si la chose est croyable, d'un seul coup de flèche, il perça et tua deux taureaux à la fois.

4. Néron, après cela, le mena à Rome et lui attacha le diadème. La ville entière était décorée de lumières et de guirlandes; on voyait partout une foule prodigieuse, le Forum surtout en était rempli; le milieu de la place était occupé par le peuple en rangs, avec des vêtements blancs et des lauriers, le reste par les soldats couverts d'armes tellement éclatantes qu'armes et enseignes lançaient des éclairs. Les tuiles mêmes de tous les édifices étaient cachées par la multitude des personnes qui y étaient montées. Ces préparatifs achevés de nuit à l'avance, Néron, à la pointe du jour, entra dans le Forum, revêtu de la toge triomphale et accompagné du sénat et de la garde prétorienne; il monta sur son tribunal et s'assit sur la chaise curule. Après cela, Tiridate et ceux de sa suite passèrent au milieu des

lacune; cependant les idées ne se suivent pas.

ρωθεν παρατετάγμένων διῆλθον, καὶ πρὸς βήματι προστάντες, προσεκύνησαν αὐτὸν, ὥσπερ καὶ πρότερον.

5. Κραυγῆς τε ἐπὶ τούτῳ πολλῆς συμβάσης[1], ἐξέπλάγη τε ὁ Τιριδάτης, καὶ ἄφωνος χρόνον τινὰ, ὡς καὶ ἀπολούμενος[2], ἐγένετο. Ἔπειτα σιωπῆς κηρυχθείσης, ἐπεθάῤῥησέ[3] τε, καὶ ἐκβιασάμενος τὸ φρόνημα, τῷ τε καιρῷ καὶ τῇ χρείᾳ ἐδούλευσε, μηδὲν φροντίσας εἴ τι ταπεινὸν φθέγξαιτο, πρὸς τὴν ἐλπίδα ὧν τεύξοιτο[4]. Εἶπε γὰρ οὕτως· « Ἐγὼ, δέσποτα, Ἀρσάκου μὲν ἔκγονος, Οὐολογαίσου δὲ καὶ Πακόρου τῶν βασιλέων ἀδελφὸς, σὸς δὲ δοῦλός εἰμι. Καὶ ἦλθόν τε πρὸς σὲ τὸν ἐμὸν θεὸν, προσκυνήσων σε ὡς καὶ τὸν Μίθραν· καὶ ἔσομαι τοῦτο ὅ τι ἂν σὺ ἐπικλώσῃς· σὺ[5] γάρ μοι καὶ Μοῖρα[6] εἶ καὶ Τύχη. » Ὁ δὲ Νέρων ἠμείψατο αὐτὸν ὧδε· « Ἀλλ' εὖ τοι ἐποίησας αὐτὸς δεῦρο ἐλθὼν, ἵνα καὶ παρὼν παρόντος[7] μου ἀπολαύσῃς· ἃ γάρ σοι οὔτε ὁ πατὴρ κατέλιπεν[8], οὔτε οἱ ἀδελφοὶ δόντες ἐτήρησαν, ταῦτα ἐγὼ χαρίζομαι· καὶ βασιλέα τῆς Ἀρμενίας ποιῶ, ἵνα καὶ σὺ καὶ ἐκεῖνοι μάθωσιν[9], ὅτι καὶ ἀφαιρεῖσθαι δύναμαι. » Ταῦτ' εἰπὼν, ἀνελθεῖν τε αὐτὸν κατὰ τὴν ἄνοδον τὴν ἐπ' αὐτῷ τούτῳ ἔμπροσθεν τοῦ βή-

1. Ddf, pour la constance de l'orthographe; vulg. et Bkk. : ξυμβάσης.
2. Saumaise : ἀποῤῥούμενος. — 3. Henri Étienne préférerait ἀνεθάῤῥησε, mais Dion emploie (cf. l'*Index*) ἐπιθαῤῥεῖν en ce sens.
4. Slbg. : φθέγξοιτο.... τεύξοιτο. Avec Bkk. et Ddf, j'adopte le dernier, en place duquel Wakefield, *Silva critica*, partie III, p. 35, conjecture : τεύξαιτο. — 5. *f* : σοί. — 6. *a*, *f* : μῦρα ; *b* : μῶρα. — 7. Les *Excerpta Vat.* : ἵνα καὶ παρὼν εὐφράνῃς με καὶ παρόντος. — 8. Artaban II, père de

soldats disposés en haie, et, arrivés au pied du tribunal, adorèrent l'empereur comme la première fois.

5. Un grand cri, qui s'éleva à ce moment, étonna si fort Tiridate qu'il en perdit un instant la parole comme s'il eût été un homme mort. Néanmoins, quand le silence fut rétabli par le héraut, il se rassura, et, faisant violence à sa fierté, il se plia à la circonstance et à son intérêt, se souciant peu, dans l'espoir de ce qu'il allait obtenir, de s'humilier en paroles. Il s'exprima en ces termes : « Maître, je suis descendant d'Arsace, frère des rois Vologèse et Pacorus, et ton esclave. Je suis venu vers toi, qui es mon Dieu, pour t'adorer comme Mithra; j'aurai la destinée que m'auront filée tes fuseaux; car, pour moi, tu es la Parque et la Fortune. » Néron lui répondit : « Tu as fait sagement de venir ici, afin de jouir en personne de la présence de ma personne; car les biens que ton père ne t'a pas laissés, que tes frères, qui te les avaient donnés, n'ont pas conservés, je te les accorde; je te fais roi d'Arménie, pour vous apprendre, à toi et à eux, que j'ai le pouvoir d'ôter les royaumes et de les donner. » Ayant ainsi parlé, il lui ordonna de monter par un chemin qui avait été établi

Tiridate, avait eu l'intention de donner l'Arménie (LVIII, 26) d'abord à son fils Arsace, puis à Orodes; mais ce dernier avait été chassé et tué par Mithridate et Pharasmane, tous les deux Ibériens. Claude avait, en effet, accordé (LX, 8) l'Arménie à Mithridate. Artaban lui-même, chassé de ses États, avait eu peine à y rentrer avec le secours d'Izate, roi des Adiabéniens.

9. Les *Excerpta Vat.* : ὡς ἂν μάθητε καὶ σὺ κἀκεῖνοι.

ματος πεποιημένην ἐκέλευσε, καὶ καθιζηθέντι[1] αὐτῷ ὑπὸ τὸν πόδα τὸ διάδημα ἐπέθηκε[2]· βοαί τε καὶ ἐπὶ τούτῳ πολλαὶ καὶ παντοδαπαὶ ἐγένοντο.

6. Ἐγένετο δὲ καὶ κατὰ ψήφισμα καὶ πανήγυρις θεατρική[3]. Καὶ τὸ θέατρον, οὐχ ὅτι ἡ σκηνὴ, ἀλλὰ καὶ ἡ περιφέρεια αὐτοῦ πᾶσα ἔνδοθεν ἐπεχρύσωτο· καὶ τἆλλα ὅσα ἐσῄει, χρυσῷ ἐκεκόσμητο· ἀφ' οὗ καὶ τὴν ἡμέραν αὐ-
R.p.1030 τὴν[4] χρυσῆν ἐπονόμασαν. Τά γε μὴν παραπετάσματα τὰ διὰ τοῦ ἀέρος διαταθέντα, ὅπως τὸν ἥλιον ἀπερύκοι, ἀλουργὰ ἦν· καὶ ἐν μέσῳ αὐτῶν ἅρμα ἐλαύνων ὁ Νέρων ἐνέστικτο, πέριξ δὲ ἀστέρες χρυσοῖ[5] ἐπέλαμπον[6]. Ταῦτα μὲν οὕτως ἐγένετο, καὶ δῆλον ὅτι[7] καὶ συμποσίῳ πολυτελεῖ ἐχρήσαντο· ὁ δὲ Νέρων ἐπὶ τούτοις καὶ ἡρματηλάτησε, τήν τε στολὴν τὴν πράσινον ἐνδεδυμένος, καὶ τὸ κράνος τὸ ἡνιοχικὸν περικείμενος. Ἐφ' οἷς ὁ Τιριδάτης αὐτὸν μὲν δυσχεραίνων, τὸν δὲ Κορβούλωνα ἐπαινῶν, ἓν αὐτοῦ τοῦτο μόνον ἠτιᾶτο, ὅτι τοιοῦτον δεσπότην ἔχων ἔφερεν. Οὐκοῦν οὐδὲ πρὸς αὐτὸν τὸν Νέρωνα ἀπεκρύψατο, ἀλλ' εἶπέ ποτε αὐτῷ· « Ἀγαθὸν, ὦ δέσποτα, ἀνδράποδον

1. *c* : καθίζοντι ; *f* : κατίζοντι, mais cf. Lobeck, notes sur l'Epitomie de Phrynicus, p. 260.

2. Suétone, 13 : « Primo per devexum pulpitum subeuntem admisit ad genua, allevatumque dextra exosculatus est; dein precanti, tiara deducta, diadema imposuit, verba supplicis interpretata prætorio viro multitudini pronunciante. »

3. Suétone continue : « Perductum inde in theatrum, ac rursus supplicantem, juxta se latere dextro collocavit. Ob quæ imperator salutatus, laurea in Capitolium lata, Janum Geminum clausit, tanquam nullo residuo bello. »

à cet effet en avant du tribunal, et, quand Tiridate fut assis à ses pieds, il lui posa le diadème sur la tête; alors se firent entendre mille cris de toute sorte.

6. On célébra aussi des jeux scéniques en vertu d'un décret du sénat. Le théâtre, non-seulement la scène, mais encore tout le pourtour intérieur, était doré, et tous les objets qui y entrèrent étaient rehaussés d'or, ce qui fit donner à ce jour le nom de jour d'or. Les voiles tendus en l'air pour garantir du soleil étaient en étoffe de pourpre; au milieu était brodé Néron, conduisant un char, et tout à l'entour brillaient des étoiles d'or. C'est ainsi que les choses se passèrent; en outre il y eut, cela est évident, un festin somptueux; de plus, Néron joua de la lyre et conduisit un char, vêtu de l'habit vert et coiffé du casque des cochers. Tiridate, indigné de ce spectacle et donnant des éloges à Corbulon, ne blâmait ce dernier que d'une seule chose, c'est qu'il supportât de servir un tel maître. Aussi ne dissimula-t-il pas ses sentiments à l'empereur lui-même; loin de là, il lui dit un jour : « Maître, tu as un

4. Rsk. : ταύτην; mais, dit St., ne peut-on pas traduire αὐτήν par *lui-même?* — 5. Robert Étienne, Henri Étienne (*ed. minor*), St., Bkk. et Ddf; Henri Étienne (*ed. major*), Lncl. et Rm. : χρυσοί, changement dont on ne voit pas la raison.

6. Les *Excerpta Vat.* : Ὅτι θεώμενος Τιριδάτης ποτὲ παγκράτιον πέσοντα καὶ τυπτόμενον ὑπὸ τοῦ ἀντιπάλου, ἔφη· « Ἄδικος ἡ μάχη, οὐ γὰρ δίκαιον τὸν πεσόντα τύπτεσθαι. « Tiridate, un jour qu'il regardait un « combat au pancrace, ayant vu un des deux lutteurs frapper son adver- « saire tombé, dit : « Le combat est injuste, car il n'est pas juste de « frapper celui qui est tombé. » — 7. Peut-être : δῆλοι ἔτι?

Κορβούλωνα ἔχεις. » Ταῦτα μὲν οὐδὲ συνιέντι αὐτῷ ἔλεγεν· ἐν δὲ δὴ τοῖς ἄλλοις καὶ ἐκολάκευσεν αὐτὸν καὶ ὑπέδραμε δεινότατα, καὶ διὰ τοῦτο δῶρά τε παντοδαπὰ πεντακισχιλίων μυριάδων ἄξια, ὡς φασιν, ἔλαβε, καὶ Ἀρτάξατα ἀνοικοδομῆσαι ἐπετράπη[1]· δημιουργούς τε πρὸς τοῦτο[2] πολλοὺς, τοὺς μὲν παρ' ἐκείνου λαβὼν, τοὺς δὲ καὶ χρήμασι πείσας, ἐκ τῆς Ῥώμης ἐξήγαγεν. Οὐ μέντοι καὶ πᾶσιν αὐτοῖς ὁ Κορβούλων ἐς τὴν Ἀρμενίαν διαβῆναι ἐφῆκεν, ἀλλὰ μόνοις τοῖς ὑπὸ τοῦ Νέρωνος αὐτῷ δοθεῖσιν· ὅθεν καὶ ἔτι μᾶλλον ὁ Τιριδάτης τοῦτόν τε ἐθαύμασε, καὶ ἐκείνου κατέγνω.

7. Ἀνεκομίσθη δὲ οὐχ ἥπερ ἦλθε διὰ τοῦ Ἰλλυρικοῦ, καὶ ὑπὲρ τὸν Ἰόνιον, ἀλλ' ἐς τὸ Δυῤῥάχιον ἐκ τοῦ Βρεντεσίου πλεύσας· καὶ εἶδε καὶ τὰς ἐν τῇ Ἀχαίᾳ[3] πόλεις, ὥστε καὶ ἐξ ἐκείνων τὴν τῶν Ῥωμαίων ἀρχὴν καταπλαγῆναι,
R.p.1031 καὶ ἰσχύος ἕνεκα καὶ κάλλους. Ὁ μὲν δὴ Τιριδάτης τὰ Ἀρτάξατα ἀνοικοδομήσας, Νερώνεια προσηγόρευσεν[4]· ὁ δὲ δὴ Οὐολόγαισος, οὔτε ἐλθεῖν πρὸς τὸν Νέρωνα, καίτοι πολλάκις μεταπεμφθεὶς, ἠθέλησε καὶ τέλος, ὡς ὀχληρὸς αὐτῷ ἐγίνετο, ἀντεπέστειλέν[5] οἱ, ὅτι « Πολύ σοι ῥᾷον ἢ ἐμοί ἐστι, τοσαύτην θάλασσαν πλεῦσαι. Ἂν οὖν εἰς τὴν Ἀσίαν ἔλθῃς, τότε συνθησόμεθα, [ποῦ δυνησό-

1. Cette ville avait été renversée par Corbulon (LXII, 20; Tacite, XIII, 41), et n'avait pas été relevée depuis. — 2. Rsk., d'après Slbg., Bkk. et Ddf.; vulg. : πρὸς τούτοις.

3. Rsk., approuvé par St. : « Atqui in itinere Romam versus non poterat Tiridates Asiæ urbes non videre, per quas ipsi transeundum erat,

excellent esclave dans Corbulon. » Ces paroles ne furent pas comprises ; dans toutes les autres circonstances, Tiridate prodigua les flatteries et les soumissions, ce qui lui valut toute sorte de présents montant, dit-on, à cinquante millions de drachmes, et la permission de relever Artaxate, construction pour laquelle il emmena de Rome un grand nombre d'ouvriers, les uns donnés par le prince, les autres engagés à prix d'argent. Corbulon néanmoins ne leur permit pas à tous de passer en Arménie, mais seulement à ceux qu'avait accordés l'empereur ; cela fit que Tiridate admira encore plus l'un et blâma davantage l'autre.

7. Tiridate ne s'en retourna pas par où il était venu, c'est-à-dire par l'Illyrie, et en traversant la mer d'Ionie, mais en faisant voile pour Dyrrachium ; il visita les villes d'Achaïe, dont la force et la beauté le frappèrent d'admiration pour l'empire romain. Tiridate, après avoir rebâti Artaxate, lui donna le nom de Néronia. Quant à Vologèse, il ne voulut pas se rendre auprès de Néron, malgré ses instances répétées, et finit, comme on l'importunait, par répondre : « Il t'est plus aisé qu'à moi de traverser une si vaste étendue de mer. C'est pourquoi, si tu viens en Asie, alors nous conviendrons [du

quippe iter terrestre agenti. Num igitur Ἀχαΐᾳ legendum? » J'ai adopté cette conjecture que Bkk. a reproduite en note.

4. C'était, de la part de Tiridate, un acte de politique, car Néron (cf. Suétone, 55 ; Tacite, XV, 40, XVI, 12, etc.) aimait à mettre son nom partout. — 5. *p* ; ἀνέστειλεν.

μεθα] συμβαλεῖν ἀλλήλοις. [Τοιαῦτα τὸ τελευταῖον ὁ Πάρθος ἔγραψε.]

8. Νέρων δὲ ἐπὶ μὲν ἐκεῖνον οὐκ ἔπλευσε, καίπερ ὀργὴν αὐτῷ ἔχων· οὐ μὴν οὐδὲ ἐπὶ τοὺς Αἰθίοπας, ἢ τὰς Πύλας τὰς Κασπίας[1], ὥσπερ ἐνενόει[2]· [ἀλλὰ ταῦτα μὲν, καὶ χρόνου καὶ πόνου ὁρῶν δεόμενα, ἤλπιζεν αὐτόματά οἱ προσχωρήσειν·] καὶ κατασκόπους ἐκατέρωσε ἔπεμψεν[3]· ἐς δὲ δὴ τὴν Ἑλλάδα ἐπεραιώθη[4], οὗτοι γε[5] ὡς Φλαμινῖνος, οὐδ' ὡς Μόμμιος ἢ καὶ Ἀγρίππας καὶ Αὔγουστος, οἱ πρόγονοι αὐτοῦ, ἀλλ' ἐπί τε ἡνιοχήσει καὶ κιθαρῳδήσει, κηρύξει[6] τε καὶ τραγῳδίας ὑποκρίσει. Οὐ γὰρ ἤρκει αὐτῷ ἡ Ῥώμη, οὐδὲ τὸ τοῦ Πομπηΐου θέατρον, οὐδ' ὁ μέγας ἱππόδρομος, ἀλλ' ἐδεήθη καὶ ἐκστρατείας τινὸς, ἵνα καὶ περιοδονίκης[7], ὡς ἔλεγε[8], γένηται. Τοσοῦτο δὲ[9] πλῆρος οὐχ ὅτι τῶν Αὐγουστείων, ἀλλὰ καὶ τῶν ἄλλων ἀνθρώτων ἐπηγάγετο, ὅσον, εἴπερ ἐμπολέμιον ἦν, καὶ Πάρθους ἂν καὶ τὰ ἄλλα ἔθνη ἐχειρώσατο. Ἀλλ' ἦσαν οἷοι Νερώνειοι

1. Peir. : τὰς Κασπίας Πύλας. Burnouf, notes sur Tacite (Ann., VI, 33) : « L'espace qui sépare la mer Caspienne du Pont-Exin forme une espèce l'isthme, au travers duquel le Caucase s'élève comme une muraille immense. Les divers passages de cette montagne ont reçu des anciens le nom de *Portes;* ce sont les *Portes Caucasiennes*, *Albaniennes*, *Ibériennes*. Le nom de portes Caspiennes est appliqué vaguement par les Romains à plusieurs de ces défilés, quoiqu'il appartienne proprement à un passage beaucoup plus au Sud, dans le mont Caspius, entre la Médie et le pays des Parthes. » Pline, VI, 13, prétend que cette expédition était dirigée, à travers l'Ibérie, contre les Sarmates; mais Tacite, Hist., I, 6 : « Quos Nero electos præmissosune ad claustra Caspiarum, et bellum, quod in Albanos parabat, opprimendis Vindicis cœptis revocaverat. »

lieu où nous pourrons] avoir une entrevue. » [Voilà ce que le Parthe lui écrivit en fin de compte.]

8. Néron, malgré sa colère, ne traversa pas la mer pour marcher contre lui, non plus que contre les Éthiopiens et contre les Portes Caspiennes, comme il en avait dessein; [voyant que cela demandait du temps et des fatigues, il se flattait que ces peuples se soumettraient volontairement;] il envoya partout des espions; puis il passa en Grèce, non comme Flamininus, ni comme Memmius, ou bien comme Agrippa et Auguste, ses ancêtres, mais pour y conduire des chars, pour y jouer de la lyre, pour y lutter avec les hérauts et pour y jouer la tragédie. Il n'avait plus assez de Rome, ni du théâtre de Pompée, ni du grand cirque; il lui fallait sortir de l'Italie, afin, comme il le disait, de devenir *périodonique*. Il emmenait avec lui non-seulement une foule d'*Augustani*, mais toute une armée d'autres personnes, aussi nombreuse que si elle eût été levée pour une guerre, ou que s'il se fût agi de subjuguer les Parthes ou les autres nations. C'étaient des soldats tels que pou-

2. Peir. : ἐνόει πλεῦσαι, au lieu de ὥσπερ ἐνόει. Sur ces projets de Néron: cf. LXII, 22. — 3. Peir. om. : καὶ.... ἔπεμψεν. — 4. Cf. Suétone, 22. — 5. Bkk.; vulg. et Ddf : οὔ τί γε.

6. Il y avait des luttes pour les hérauts aussi; ils disputaient le prix de l'étendue et de la clarté de la voix. Cf. P. Faber, *Agonist.*, II, 15, tome VIII, p. 1990, des Trésors de Gronove; Paulmier, *Exercit. ad auctores Græcos*, p. 578 et suiv.; Pausanias, V, 22. Philostrate, Vie d'Apollonius, IV, 22, dit, en parlant de Néron : Αἱ δὲ νίκαι ἦσαν κιθαρῳδίαι καὶ κήρυκες. — 7. Festus : « In gymnicis certaminibus perihodon vicisse dicitur, qui Pythia, Isthmia, Nemea, Olympia vicit, a circuitu eorum spectaculorum. » — 8. Peir. om. : ὡς ἔλεγε. — 9. Bkk. et Ddf; vulg. : γε; Peir. : γένηται. Καὶ τοσοῦτόν γε.

ἂν στρατιῶται γένοιντο, καὶ ὅπλα κιθάρας τε καὶ πλῆκτρα, προσωπεῖά[1] τε. Καὶ ἐμβάτας ἔφερον καὶ ἐνίκησε νίκας οἵας
R.p.1032 στρατοπέδῳ τοιούτῳ ἔπρεπε, καὶ κατέλυσε Τέρπνον, καὶ Διόδωρον, καὶ Παμμένην[2], ὡς Φίλιππον, ἢ Περσέα, ἢ Ἀντίοχον. Καὶ διὰ τοῦτό γε[3], ὡς ἔοικε, καὶ τὸν Παμμένην ἐκεῖνον ἐπὶ τοῦ[4] Γαΐου ἀκμάσαντα κατηνάγκασε, καίτοι[5] γέροντα ὄντα, ἀγωνίσασθαι, ἵνα αὐτοῦ τοὺς ἀνδριάντας κρατήσας αἰκίσηται[6].

9. Καὶ εἰ μὲν μόνα ταῦτα ἐπεπράχει, γέλωτα ἂν ὠφλήκει. Καίτοι πῶς ἄν τις καὶ ἀκοῦσαι, μὴ ὅτι ἰδεῖν, ὑπομείνειεν [ἄνδρα Ῥωμαῖον, βουλευτὴν, εὐπατρίδην, ἀρχιερέα, Καίσαρα[7],] αὐτοκράτορα Αὔγουστον ἔς τε τὸ λεύκωμα ἐν τοῖς ἀγωνισταῖς ἐγγραφόμενον, καὶ τὴν φωνὴν ἀσκοῦντα, μελετῶντά τέ τινας ᾠδὰς, καὶ τὴν μὲν κεφαλὴν κομῶντα, τὸ δὲ γένειον ψιλιζόμενον[8], ἱμάτιον ἀναβαλλόμενον ἐν τοῖς δρόμοις[9], μεθ' ἑνὸς[10] ἢ δύο ἀκολούθων βαδίζοντα, τοὺς ἀντιπάλους ὑποβλέποντα, καὶ ἀεί τι πρὸς αὐτοὺς μεθ' ὑψιμαχίας λέγοντα[11]· τοὺς ἀγωνοθέτας τούς τε μαστιγοφόρους φοβούμενον, καὶ χρήματα αὐτοῖς κρύφα

1. Bkk. et Ddf; vulg. : προσωπα, que Henri Étienne explique dans le même sens. — 2. Terpnus (Suét., 20; Philostrate, Vie d'Apollonius, V, 7) avait été le maître de musique de Néron; Diodore (ch. 20) est porté avec Néron sur son char de triomphe, lors du retour du prince à Rome; quant à Pamménès, peut-être est-ce le même que celui dont parle Philostrate (Sophistes, II, 1, § 7). — 3. *a*, *b*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. om. — 4. Peir. om.

5. Peir. : καίπερ, au lieu de καίτοι. — 6. Suétone. 24 : « Ne cujus alterius hieronicarum memoria aut vestigium exstaret usquam, subverti, et unco trahi abjicique in latrinas omnium statuas et imagines imperavit.»

7. Le passage ici entre crochets, et le suivant, ont été insérés par Bkk.

vaient être des néroniens; ils portaient, comme armes, des lyres, des archets, des masques et des cothurnes. Il remporta des victoires telles qu'il convenait à une pareille armée, et il effaça Terpnus, Diodore, Pammé- An de Rome 820. nès, comme s'il eût eu la gloire de vaincre un Philippe, un Persée ou un Antiochus. C'est pour cela, sans doute, Capiton et Julius Rufus consuls. qu'il contraignit le fameux Pammènès, qui était célèbre sous Caius, à combattre malgré son grand âge, afin de faire maltraiter ses statues après l'avoir vaincu.

9. Si encore il se fût contenté de ces extravagances, il n'eût été que ridicule. Et pourtant qui aurait supporté d'entendre, je ne dis pas de voir, [un Romain, un sénateur, un patricien, un grand pontife,] un empereur Auguste, se faisant inscrire sur l'album parmi les combattants, exerçant sa voix, étudiant des airs, laissant croître sa chevelure sur sa tête, le menton rasé, le manteau relevé dans les courses, marchant avec une ou deux personnes à sa suite, regardant en dessous ses adversaires, leur disant sans cesse des paroles propres à exciter parmi eux des querelles; tremblant devant les agonothètes et les mastigophores, leur donnant à tous de

et Ddf, d'après M. Gros, qui, p. LXXXIV de son Introduction, l'a emprunté au ms. de Peiresc. — 8. C'était le costume des musiciens, ou plutôt celui d'Apollon lui-même, qui portait la chevelure longue et le menton lisse.

9. Rm. : « Cursores non minus quam athletæ nudi certabant, cincti tantum subligaribus circa pudenda, quanquam et illa Græci postremo abjecerunt, teste Dionysio Hal., VII. » — 10. *a*, *b* : καθ' ἑνός.

11. *a*, *b*, *f* : μετ' ἀψιμαχίας. Suétone, 23 : « Adversarios, quasi plane conditionis ejusdem, observare, captare, infamare secreto, nonnunquam ex occursu maledictis incessere, ac si qui arte præcellerent, corrumpere etiam solebat. »

ἅπασιν ἀναλίσκοντα, μὴ καὶ ἐλεγχθεὶς μαστιγωθῇ[1]· καὶ ταῦτα μέντοι πάντα ποιοῦντα, ἵνα τὸν τῶν κιθαρῳδῶν [καὶ τῶν τραγῳδῶν, καὶ τῶν κηρύκων[2]] ἀγῶνα νικήσας, ἡττηθῇ τὸν τῶν Καισάρων. [Τίς γὰρ ἂν προγραφὴ ταύτης χαλεπωτέρα γένοιτο, ἐν ᾗ Σύλλας[3] μὲν ἄλλους, Νέρων δὲ ἑαυτὸν προέγραψεν; Τίς δὲ νίκη ἀτοπωτέρα, ἐν ᾗ τὸν κότινον, ἢ τὴν δάφνην, ἢ τὸ σέλινον, ἢ τὴν πίτυν λαβὼν, ἀπώλεσε τὸν πολιτικόν[4];] Καὶ τί ἄν τις ταῦτα αὐτοῦ μόνα ὀδύραιτο, ὁπότε καὶ ἐπὶ τοὺς ἐμβάτας ἀναβαίνων κατέπιπτεν ἀπὸ τοῦ κράτους, καὶ τὸ προσωπεῖον ὑπο-
R.p.1033 δύνων ἀπέβαλλε τὸ τῆς ἡγεμονίας ἀξίωμα, ἐδεῖτο ὡς δραπέτης, ἐποδηγεῖτο ὡς τυφλὸς, ᾠκύει, ἔτικτεν, ἐμαίνετο, [ἠλᾶτο,] τόν τε Οἰδίποδα καὶ τὸν Θυέστην, τόν τε Ἡρακλέα καὶ τὸν Ἀλκμαίωνα, τόν τε Ὀρέστην ὡς πληθει ὑποκρινόμενος[5]; Καὶ τά γε προσωπεῖα[6] τοτὲ[7] μὲν αὐτοῖς ἐκείνοις, τοτὲ δὲ καὶ ἑαυτῷ εἰκασμένα ἔφερε· τὰ γὰρ τῶν γυναικῶν πάντα πρὸς τὴν Σαβῖναν ἐσκεύαστο, [ὅπως κἀκείνη καὶ τεθνηκυῖα πομπεύῃ. Καὶ πάντα, ὅσα οἱ τυχόντες ὑποκρίνονται, κἀκεῖνος καὶ ἔλεγε, καὶ ἔπραττε, καὶ ἔπασχε, πλὴν καθόσον] χρυσαῖς ἁλύσεσιν ἐδεσμεύετο· καὶ γὰρ οὐκ ἔπρεπεν, ὡς ἔοικεν, αὐτοκράτορι Ῥωμαίων σιδηραῖς δεῖσθαι.

1. Les agonothètes], chargés d'admettre les concurrents, décernaient les prix et faisaient battre de verges par les mastigophores les athlètes indignes. — 2. Cf. p. 147, note 6.

3. Rsk. : ἐν ᾗ οὐ Σύλλας, de façon que Νέρων δέ soit la même chose que ἀλλὰ Νέρων. — 4. Depuis Auguste (LIII, 16), les empereurs avaient

l'argent en secret pour ne pas être fouetté quand il commettait quelque faute ; faisant tout cela pour, après avoir été vainqueur aux combats de la lyre, [de la tragédie et des hérauts,] être vaincu dans celui des Césars ? [Quelle proscription plus affreuse que celle où Sylla proscrivit les autres, et où Néron se proscrivit lui-même ? Quelle victoire plus ridicule que celle où, recevant une couronne d'olivier, ou de laurier, ou de persil, ou de pin, il perdit la couronne civique ?] Comment ne déplorer que ces extravagances de sa part, lorsque, montant sur les cothurnes, il tombait du pouvoir, lorsque, se couvrant du masque, il dépouillait la dignité du commandement, il était enchaîné comme un esclave fugitif, guidé comme un aveugle, il faisait le personnage d'une femme grosse, d'une femme qui accouche, celui d'un fou, [d'un homme errant], attendu qu'il jouait la plupart du temps OEdipe, Thyeste, Hercule, Alcméon, Oreste ? Il portait des masques ressemblant tantôt à ces personnages, tantôt à lui-même, car, pour tous les masques de femmes, ils représentaient Sabine, afin que, même après sa mort, elle prît part à la pompe. Toutes les paroles des premiers histrions venus, toutes leurs actions, toutes leurs souffrances dans leurs rôles, il s'y conformait, excepté toutefois] qu'on l'attachait avec des chaînes d'or ; car il n'était pas convenable, à ce qu'il paraît, d'attacher un empereur romain avec des chaînes de fer.

constamment devant leur demeure la couronne civique, comme ne cessant de sauver les citoyens. — 5. Rsk. : « In his nominibus desidero femininum unum aliquod, aut duo vel tria, quibus convenit ἐκύει, ἔτικτεν, fortassis Canaces aut Semeles. » — 6. Bkk. et Ddf ; vulg. : πρόσωπα.

7. Peir., Bkk. et Ddf ; vulg. : ποτὲ μὲν.... ποτὲ δέ.

10. Καὶ ταῦτα μέντοι πάντα οἵ τε ἄλλοι πάντες, καὶ οἱ στρατιῶται ὁρῶντες[1] ἔφερον, ἐπῄνουν· Πυθιονίκην τε αὐτὸν, καὶ Ὀλυμπιονίκην, καὶ Περιοδονίκην, καὶ[2] Παντονίκην, πρὸς τοῖς ἄλλοις οἷς εἰώθεισαν[3], ἀπεκάλουν· συμμιγνύντες, δῆλον ὅτι, αὐτοῖς καὶ τὰ τῆς ἀρχῆς ὀνόματα, ὥστε ἐφ' ἑκάστῳ[4] τόν τε Καίσαρα καὶ τὸν Αὔγουστον ἀκροτελεύτιον εἶναι. Οὐδὲ ἐτόλμησεν οὐδεὶς αὐτῶν οὔτε ἐλεῆσαι τὸν κακοδαίμονα, οὔτε μισῆσαι· ἀλλ' εἴς μέν τις στρατιώτης, ἰδὼν αὐτὸν δεδεμένον, ἠγανάκτησε, καὶ προσδραμὼν ἔλυσεν[5]· ἕτερος δὲ, ἐρομένου τινὸς, « Τί ποιεῖ ὁ αὐτοκράτωρ; » ἀπεκρίνατο, ὅτι « Τίκτει »· καὶ γὰρ τὴν Κανάκην ὑπεκρίνετο. Ἔργον δ' οὐδὲν ἄξιον Ῥωμαίων
R.p.1034 οὐδεὶς σφῶν ἐποίησε· τοσαῦτα γάρ που χρήματα διελάγχανον, ὥστε καὶ εὔχεσθαι αὐτὸν πολλὰ τοιαῦτα δρᾶν, ἵν' ἔτι πλείονα λαμβάνωσιν.

11. Ἀλλ' εἰ μὲν ταῦτα μόνα οὕτως ἐγεγόνει, αἰσχύνη τε ἅμα[6] καὶ χλευασία[7] τὸ πρᾶγμα ἀκίνδυνος[8] ἐνενόμιστο· νῦν δ' ὡς ἀληθῶς, ὥσπερ ἐπὶ πολέμῳ σταλεὶς, πᾶσαν μὲν τὴν Ἑλλάδα ἐλεηλάτησε, καίπερ ἐλευθέραν ἀφεὶς, παμπληθεῖς δὲ ἐφόνευσεν [ἄνδρας, γυναῖκας, παῖδας. Καὶ πρότερον μὲν τὴν ἡμίσειαν τῆς οὐσίας ἐκέλευσε[9] καὶ τὰ τέκνα καὶ τοὺς ἀπελευθέρους τῶν θανατουμένων ἀποθνή-

1. Peir. : Οἱ δὲ στρατιῶται ταῦτα ὁρῶντες, au lieu de : Καὶ ταῦτα μέντοι.... ὁρῶντες.

2. Bkk. et Ddf, d'après Henri Etienne, vulg. om. — 3. Peir. om. : οἷς εἰώθασιν. — 4. Peir. om. : ὥστε ἐφ' ἑκάστῳ. — 5. Suétone, 21,

10. Ces diverses folies, néanmoins, tous les autres et surtout les soldats en supportaient la vue et les approuvaient; ils lui donnaient, outre les noms ordinaires, ceux de pythionique, d'olympionique, de périodonique, de pantonique, mêlant, comme cela est évident, à ces titres ceux de l'autorité, de manière que, dans chacune de leurs acclamations, les noms de César et d'Auguste occupaient la dernière place. Personne n'eût osé ni plaindre un tel malheur, ni le détester : cependant un soldat, le voyant chargé de chaînes, en fut ému de colère, et courut le délier; un autre, à qui on demandait : « Que fait l'empereur? » répondit : « Il est en travail d'enfant; » car Néron jouait Canace. Mais il n'y en eut aucun qui se portât à aucune action digne des Romains; car Néron leur faisait tant de largesses qu'ils désiraient le voir se livrer à une foule d'extravagances pareilles, afin de recevoir davantage.

11. Mais enfin, si là se fussent bornés ces désordres, la chose eût pu être considérée comme une honte et une dérision exempte de danger; mais il ruina, comme à la suite d'une véritable expédition, la Grèce entière, bien qu'il lui eût donné la liberté; il tua aussi beaucoup de monde [hommes, femmes et enfants. D'abord il ordonna que les femmes et les affranchis de ceux qu'il condamnait à mort lui laisseraient en mourant la

rapporte également ce fait. — 6. Bkk. voudrait ajouter ἄν après ἅμα.
7. Rsk. : αἰσχύνῃ et χλευασίᾳ, au datif.
8. Bkk. et Ddf, d'après Henri Étienne; vulg. : ἀκίνδυνον. — 9. Peir. : ἐκέλευσέν οἱ.

σκοντας καταλείπειν· αὐτοῖς τε ἐκείνοις διαθήκας γράφειν ἐπέτρεπεν, ὅπως μὴ τῶν χρημάτων ἕνεκα αὐτοὺς ἀποκτείνειν δοκῇ (πάντως δὲ πάντα, ἢ τά γε πλείω αὐτῶν, ἐλάμβανεν· εἰ γοῦν[1] τις ἔλαττόν τι αὐτῷ ἢ καὶ Τιγελλίνῳ ὧν ἤλπιζον κατέλειπεν, οὐδὲ τῶν διαθηκῶν ὠνίνατο[3])· ὕστερον δὲ καὶ ὅλας τὰς οὐσίας ἀφῃρεῖτο· τούς τε παῖδας σφῶν πάντας ἅμα δι' ἑνὸς δόγματος ἐξήλασεν. Οὐδὲ τοῦτο αὐτῷ ἐξήρκησεν, ἀλλὰ καὶ συχνοὺς τῶν φευγόντων ἔφθειρεν.] Ἐπεὶ τάς γε οὐσίας[4] ὅσας καὶ ζώντων τινῶν ἐδήμευσε[5] καὶ τὰ ἀναθήματα ὅσα καὶ ἐξ αὐτῶν τῶν ἐν τῇ Ῥώμῃ ναῶν ἐσύλησεν[6], οὐδὲ ἐξαριθμήσειεν ἄν τις. [Διέτρεχον γὰρ γραμματοφόροι μηδὲν ἄλλο διαγγέλλοντες, ἢ ὅτι τόνδε ἀπέκτεινον[7], ὁ δὲ[8] τεθνηκεν· ἔξω γὰρ δὴ τῶν βασιλικῶν γραμμάτων οὐδὲν ἰδιωτικὸν διεπέμπετο. Συχνοὺς γὰρ ἐς τὴν Ἑλλάδα τῶν πρώτων ἐξήγαγεν, ὥς τι αὐτῶν δεόμενος, ἵν' ἐκεῖ ἀποθάνωσι.]

12. Τοὺς μέντοι ἐν τῇ Ῥώμῃ καὶ τῇ Ἰταλίᾳ πάντας Ἡλίῳ τινὶ Καισαρείῳ ἐκδότους παρέδωκε[9]· πάντα γὰρ
B.p.1035 ἁπλῶς αὐτῷ ἐπετέτραπτο[10], ὥστε[11] καὶ δημεύειν, καὶ φυγαδεύειν, καὶ ἀποκτιννύναι[12], καὶ πρὶν δηλῶσαι τῷ Νέρωνι, καὶ ἰδιώτας ὁμοίως, καὶ ἱππέας, καὶ βουλευτάς. Οὕτω μὲν δὴ τότε ἡ τῶν Ῥωμαίων ἀρχὴ δύο αὐτοκράτορ-

1. Bkk. et Ddf; vulg. : εἴτ' οὖν; Rsk. et St. : εἰ δ' οὖν. — 2. Peir. om.
3. Bkk. et Ddf; vulg. : ὠνίνετο. — 4. Peir. : Ὅτι τὰς οὐσίας, au lieu de : Ἐπεί γε τὰς οὐσίας.
5. Peir. : τῶν ζώντων ἐδήμευσε. — 6. Suétone, 32 : « Ultimo templis compluribus dona detraxit, simulacraque ex auro vel argento fa-

moitié de leurs biens ; de plus, il permit aux condamnés eux-mêmes de tester, afin de ne point sembler les mettre à mort à cause de leurs richesses (de toutes les façons il s'emparait de tout, ou, du moins, de la majeure partie des biens ; et, si on lui léguait, à lui ou à Tigellinus, moins qu'ils ne l'espéraient, le testament ne servait de rien) ; dans la suite, il les dépouilla complétement et bannit leurs enfants par un seul décret. Cela ne lui suffit pas, il livra au supplice un certain nombre d'exilés.] Combien de citoyens eurent, de leur vivant, leurs biens confisqués ; combien d'offrandes furent, même dans Rome, enlevées des temples : personne ne saurait les compter. [Des tabellaires couraient çà et là, rien que pour lui annoncer que celui-ci avait été tué, que celui-là était mort ; car, hormis les lettres du prince, on n'envoyait aucun message particulier. Il emmena en Grèce, comme s'il eût besoin d'eux, plusieurs citoyens du premier rang, afin de les y faire périr.]

12. Tous les habitants de Rome et de l'Italie furent livrés à la discrétion d'un certain césarien Hélius ; car cet Hélius avait été investi d'un pouvoir si absolu qu'il confisquait, exilait et tuait, avant même d'en rien communiquer à Néron, simples particuliers, chevaliers et sénateurs. Ainsi l'empire romain était l'esclave de deux

bricata conflavit. » — 7. Bkk. et Ddf ; vulg. : ἀπέκτεινεν ; Val., en marge : ἀπέκτειναν. — 8. Bkk. : ὁ δεῖνα, au lieu de ὁ δέ. — 9. Peir. om. : Τοὺς μέντοι. . . παρέδωκε.

10. Peir. : Πάντα δὲ τῷ Ἡλίῳ ἐπετέραπτο. — 11. Peir. om. — 12. Après ἀποκτιννύναι, on lit dans Peir. : πάντας ὁμοίως ἐξεῖναι.

σιν ἅμα ἐδούλευσε, Νέρωνι καὶ Ἡλίῳ. Οὐδὲ ἔχω εἰπεῖν ὁπότερος αὐτῶν χείρων ἦν· τὰ μὲν γὰρ ἄλλα ἐκ τοῦ ὁμοίου πάντα ἔπραττον, ἐν ἑνὶ δὲ τούτῳ διήλλασσον, ὅτι ὁ μὲν τοῦ Αὐγούστου ἀπόγονος κιθαρῳδοὺς καὶ τραγῳδοὺς [1], ὁ δὲ τοῦ Κλαυδίου ἀπελεύθερος Καίσαρας ἐζήλου. Τὸν γὰρ Τιγελλῖνον ἐν προσθήκης μέρει τοῦ Νέρωνος, ὅτι σὺν αὐτῷ ἦν [2], τίθημι. Χωρὶς δὲ ὅ τε Πολύκλειτος, καὶ Καλουΐα Κρισπινίλλα [3] ἦγον, ἐπόρθουν, ἐσύλων πάνθ' ὅσα ἐνεδέχετο· ἐκεῖνος μὲν, μετὰ τοῦ Ἡλίου ἐν τῇ Ῥώμῃ, αὕτη δὲ μετά τε τοῦ Νέρωνος καὶ μετὰ τῆς Σαβίνης τοῦ Σπόρου. Τήν τε γὰρ φυλακὴν αὐτοῦ, καὶ τὴν ἐπιτροπείαν τὴν περὶ ἐσθῆτα, καίπερ γυνὴ καὶ ἐπιφανὴς οὖσα, ἐπεπίστευτο, καὶ δι' αὐτῆς πάντες ἀπεδύοντο.

13. Ὠνόμασε δὲ Σαβῖναν τὸν Σπόρον, οὐ κατὰ τοῦτο μόνον ὅτι διὰ τὴν ὁμοιότητα αὐτῆς ἐξετέτμητο [4] ἀλλ' ὅτι καὶ ἐγήματο αὐτῷ, ὥσπερ καὶ ἐκείνη [5], ἐν τῇ Ἑλλάδι, κατὰ συμβόλαιον [6], ἐκδόντος αὐτὸν τοῦ Τιγελλίνου, ὥσπερ ὁ νόμος ἐκέλευε [7]. Καὶ τοὺς γάμους [8] αὐτῶν πάντες οἱ Ἕλληνες ἑώρτασαν, τά τε ἄλλα, οἷα εἰκὸς ἦν, ἐπιλέγοντες,

1. *a*, *b*, *i k*; Bkk. et Ddf; vulg. om. : καὶ τραγῳδούς. — 2. On lit dans les *Excerpta Vat.* : Ὅτι Νέρων ποτὲ εἶπεν μήτε αὐτὸν [Van Hewerden veut lire αὐτὸς] χωρὶς Τιγελλίνου, μήτε Τιγελλῖνον χωρὶς Νέρωνος ζῆν. « Néron dit un jour qu'il ne vivait pas sans Tigellinus, ni Tigellinus « sans Néron. »

3. Bkk. et Ddf; vulg. : Κρισπινίλα.

4. Suidas (Σπόρος) rapporte ainsi ce passage : οὐ μόνον διὰ τὴν ὁμοιότητα τῆς γυναικὸς ὅτι ἐξετέτμητο. Suétone, 28 : « Puerum Sporum exsectis testibus, in muliebrem naturam, transfigurare conatus est, . . . »

empereurs, de Néron et d'Hélius. Je ne saurais dire lequel des deux était le pire; car leurs actions se ressemblaient en tout, et il n'y avait entre eux de différence qu'en un seul point, c'est que l'un, descendant d'Auguste, imitait les joueurs de lyre et les tragédiens, et que l'autre, simple affranchi de Claude, imitait les Césars. Quant à Tigellinus, je ne le compte que comme une addition à Néron, attendu qu'il était continuellement avec lui. De leur côté, Polyclète et Calvia Crispinilla enlevaient, ravageaient, pillaient tout ce qui se rencontrait; le premier, avec Hélius, dans Rome, la seconde, avec Néron et Sabine-Sporus. Car Néron avait confié à Crispinilla, bien qu'elle fût une femme et une femme de distinction, la garde de Sporus et le soin de son vestiaire, et par elle tout le monde était dépouillé.

13. Néron avait donné à Sporus le nom de Sabine, non-seulement parce qu'il avait été coupé, afin de ressembler à cette femme, mais encore parce qu'il l'avait, comme Sabine, épousé en Grèce, en vertu d'un contrat avec Tigellinus, qui le lui fiança suivant les prescriptions de la loi. Tous les Grecs célébrèrent ces noces par des acclamations appropriées à la circonstance et par le

5. Suidas : κἀκείνη, au lieu de καὶ ἐκείνη. — 6. L'auteur s'est servi plus haut (LXII, 28) de l'expression κατὰ συγγραφήν.

7. Robert Étienne et Henri Étienne (*ed. minor*), Bkk. et Ddf; vulg., Slbg., Henri Étienne (*ed. major*), Lncl, Rm. et St. : ἐκέλευσε. Suétone, cité note 4 ci-contre, continue : « .... cum dote et flammeo, per solenne nuptiarum, celeberrimo officio, deductum ad se pro uxore habuit. » Cf. LXII, 28, et la note 2 de la page 130.

8. Vulg. : Καὶ τούς τε [Bkk. et Ddf mettent ce dernier mot entre crochets] γάμους.

καὶ γνησίους σφίσι παῖδας γεννηθῆναι εὐχόμενοι[1]. Κἀκ τούτου συνεγίνοντο ἅμα τῷ Νέρωνι, Πυθαγόρας[2] μὲν ὡς ἀνὴρ, Σπόρος δὲ ὡς γυνή· πρὸς γὰρ τοῖς ἄλλοις καὶ κυρία, καὶ βασιλὶς, καὶ δέσποινα ὠνομάζετο. Καὶ τί τοῦτο θαυ-
II.p.1036 μάσειεν ἄν τις ὁπότε καὶ μειράκια καὶ κόρας σταυροῖς γυμνὰς προσδέων, θηρίου τέ τινος δορὰν ἀνελάμβανε, καὶ προσπίπτων σφίσιν, ἠσέλγαινεν ὡς ἐπὶ ποσθίων[3]; Τοιαῦτα μὲν ὁ Νέρων ἠσχημόνει, τοὺς δὲ βουλευτὰς χιτώνιόν τι ἐνδεδυκὼς ἄνθινον, καὶ σινδόνιον περὶ τὸν αὐχένα ἔχων, ἠσπάσατο· καὶ γὰρ καὶ ἐν τούτοις ἤδη παρηνόμει, ὥστε καὶ ἀζώστους χιτῶνας ἐν τῷ δημοσίῳ ἐνδύεσθαι[4]. Λέγεται δ' ὅτι καὶ οἱ ἱππεῖς οἱ ἐκ τοῦ τέλους ἐπὶ αὐτοῦ πρῶτον ἐφιππίοις[5] ἐν τῇ ἑτησίᾳ σφῶν ἐξετάσει ἐχρήσαντο.

14. Ἐν δὲ τοῖς Ὀλυμπίοις ἅρμα ἐλάσας, καὶ πεσὼν ἐξ αὐτοῦ, καὶ ὀλίγου δεῖν συντριβεὶς, ὅμως ἐστεφανώθη, καὶ διὰ τοῦτο καὶ τοῖς Ἑλλανοδίκαις τὰς πέντε καὶ εἴκοσι μυριάδας, ἃς ὕστερον Γάλβας παρ' αὐτῶν ἀπήτησεν, ἔδωκε[6]. [Ὅτι ὁ αὐτὸς[7] τῇ Πυθίᾳ δέκα μυριάδας ἔδωκεν, ὅτι τινὰ κατὰ γνώμην αὐτοῦ ἐθέσπισεν, ἃς ὁ Γάλβας ἐκο-

1. Rm. : « Pertinet hoc ad Fescenninos jocos, qui inter ceteras acclamationes votivas et læta omnia in nuptiis jactari licentius solebant. »

2. C'est le nom qui lui est donné également au ch. 22 ci-après, et, ci-devant, ch. 28 du livre précédent. Tacite, XV, 37, est d'accord avec notre historien; mais Suétone, 29, l'appelle Doryphore, par confusion, sans doute, avec ce même affranchi qui (LXII, 5) était caissier général de l'empire. Peut-être aussi cet affranchi portait-il les deux noms, ou bien avait-il succédé à l'autre.

3. Au lieu de (vulg.) : ὥσπερ τι ἐσθίων, qui n'a pas de sens. Ceux qui étaient condamnés aux bêtes étaient attachés nus à des poteaux, et

souhait de voir naître de cette union des enfants légitimes. A partir de ce moment, Néron eut commerce avec Pythagoras comme avec un mari, et avec Sporus comme avec une femme ; car, outre ses autres noms, on lui donnait ceux de dame, de reine et de maîtresse. Comment s'en étonner, lorsqu'après avoir fait attacher des jeunes garçons et des jeunes filles toutes nues à des poteaux, il se couvrait d'une peau de bête, et, fondant sur eux, il les assaillait à la façon des brutes ? Telles étaient les turpitudes de Néron ; de plus, il saluait les sénateurs, vêtu d'une tunique brodée et un linge autour du cou ; il contrevenait déjà aux lois en se montrant en public avec des tuniques sans ceinture. Ce fut aussi, dit-on, sous ce prince, à leur revue annuelle, que les chevaliers servant dans l'armée firent usage pour la première fois de caparaçons.

14. Aux jeux Olympiques, dans la course des chars, malgré une chute où il faillit être écrasé, il n'en fut pas moins couronné, en récompense de quoi il donna aux hellanodices deux cent cinquante mille drachmes, que Galba leur réclama dans la suite. [Le même donna à la Pythie, pour un oracle rendu à son gré, cent mille drachmes, que Galba lui reprit.] Il dépossédа Apollon du

exposés dans cet état à leur voracité. Suétone, 29 : « ... ut ... quasi genus lusus excogitaret, quo feræ pelle contectus emitteretur, virorumque ac feminarum ad stipitem deligatorum inguina invaderet. »

4. Suétone, 51 : « Circa cultum habitumque adeo pudendus, ut plerumque synthesinam indutus, ligato circum collum sudario, prodierit in publicum sine cinctu et discalceatus. » — 5. Lncl., en marge, Bkk. et Ddf ; Rm. et St. : ἐφίπποις, avec le même sens ; vulg. : ἐφ' ἵπποις.

6. Suétone, 24 : « Provinciam universam libertate donavit ; simulque judices civitate Romana et pecunia grandi. » — 7. Rm. et St. remplacent Ὅτι ὁ αὐτός par Καί.

μίσατο[1].] Τοῦ δὲ δὴ Ἀπόλλωνος, εἴτ' οὖν ἀγανακτήσας ὅτι λυπηρά τινα προεῖπεν αὐτῷ[2], εἴτε καὶ ἄλλως μανείς, τήν τε χώραν τὴν Κιρραίαν ἀφείλετο, καὶ στρατιώταις ἔδωκε καὶ τὸ μαντεῖον κατέλυσεν, ἀνθρώπους ἐς τὸ στόμιον, ἐξ οὗ τὸ ἱερὸν πνεῦμα ἀνήει, σφάξας. Ἠγωνίσατο δὲ ἐν πάσῃ ὁμοίως πόλει ἀγῶνα ἐχούσῃ, κήρυκι πρὸς πάντα
B.p.1037 τὰ κηρύξεως δεόμενα Κλουουίῳ[3] Ῥούφῳ ἀνδρὶ ὑπατευκότι χρησάμενος, πλὴν Ἀθηνῶν καὶ Λακεδαίμονος[4]· ταύταις γὰρ μόναις οὐδὲ ἐπεφοίτησε τὴν ἀρχήν· τῇ μὲν, διὰ τοὺς Λυκούργου νόμους, ὡς ἐναντίους τῇ προαιρέσει αὐτοῦ ὄντας· τῇ δὲ, διὰ τὸν περὶ τῶν Ἐρινύων λόγον[5]. Τὸ δὲ δὴ κήρυγμα ἦν, « Νέρων Καῖσαρ νικᾷ τόνδε τὸν ἀγῶνα, καὶ στεφανοῖ τόν τε τῶν Ῥωμαίων δῆμον καὶ τὴν ἰδίαν οἰκουμένην[6]. » Ἔχων γὰρ, ὡς ἔλεγεν, οἰκουμένην, ἐκιθαρῴδει τε, καὶ ἐκήρυττε[7] καὶ ἐτραγῴδει.

15. Τὴν δὲ γερουσίαν οὕτως δεινῶς ἐμίσει, ὥστε καὶ

1. Rm. : « In postremis verbis, ἃς ὁ Γάλβας ἐκομίσατο, videtur aliquid deesse, quod indicaret idem pariter factum esse in hac pecunia, ac illa quæ Hellanodicis data fuerat. Forte : ἃς καὶ αὐτὰς ὁ Γάλβας, etc., nisi malis hanc formulam pro eadem habere cum superiore Xiphilini, et eam semel tantum post utramque donationem ponere. » Dans sa note 70, le même savant signale la contradiction entre ce passage et celui qui suit. Il fait remarquer, d'après Suétone (40), que : « Consulto Delphis Apolline, septuagesimum ac tertium annum cavendum sibi audivit, quasi eo demum obiturus, ac nihil conjectans de ætate Galbæ, tanta fiducia non modo senectam, sed etiam perpetuam singularemque concepit felicitatem, ut, amissis naufragio pretiosissimis rebus, non dubitaverit inter suos dicere, pisces eas sibi reddituros. » Quant à la réponse fâcheuse, il cite ce passage du Dialogue de Lucien, intitulé Néron : Τοῦ Πυθίου καταλέξαντος αὐτὸν εἰς τοὺς Ὀρέστας τε καὶ Ἀλκμαίωνας.... ὑβρίσθαι ὑπὸ τοῦ

territoire de Cirrha, soit colère contre ce dieu qui lui avait rendu quelque fâcheuse réponse, soit transport de fureur, le donna aux soldats, et supprima l'oracle en jetant des hommes qu'il avait égorgés dans l'ouverture même du lieu d'où sortait le souffle sacré. Il combattit dans toutes les villes où il y avait des combats, se servant comme héraut de Cluvius Rufus, personnage consulaire, partout où l'office d'un héraut était nécessaire, excepté à Athènes et à Lacédémone; car ces villes furent les seules où il ne se rendit pas, l'une à cause des lois de Lycurgue, qui étaient contraires à ses intentions; l'autre à cause de la tradition relative aux Érinnys. La proclamation du héraut était : « Néron César est vainqueur dans ce combat; il couronne le peuple romain et son univers. » Car, bien qu'il tînt, comme il le disait, l'univers sous son pouvoir, il chantait sur la lyre, il luttait avec les hérauts et jouait la tragédie.

15. Il était animé contre le sénat d'une haine si vio-

θεοῦ ᾖετο. Peut-être aussi serait-ce à cela que fait allusion l'Extrait suivant des palimpsestes du Vatican : Ὅτι ἀπὸ Δελφῶν ταχέως ἐξῆλθε λέγων ὅτι ζηλοτυπεῖ τὴν φωνὴν αὐτοῦ ὁ Ἀπόλλων. « Quelqu'un vint en hâte de « Delphes annoncer qu'Apollon était jaloux de la voix de Néron. »

2. Peir. : αὐτῷ πρὸεῖπεν. — 3. Bkk. et Ddf; vulg. : Κλουβίῳ. Ce personnage est cité par Suétone, 21; par Tacite, Hist., I, 8; IV, 39 et 43; Ann., XIII, 20; XIV, 2; par Pline le Jeune, IX, 19. — 4. Rsk. et St., à cause des féminins qui suivent; de même, Bkk. et Ddf; vulg. : Λακεδαιμονίων.

5. Les Furies avaient, à Athènes, un temple voisin de celui de Minerve dans l'Aréopage, à l'endroit où fut jugé Oreste poursuivi par ces déesses pour le meurtre de sa mère. — 6. Le héraut, dans sa proclamation, ajoutait au nom de l'athlète victorieux celui de sa patrie. — 7. Sur la signification qu'il faut attacher à ce mot, cf. p. 147, note 6.

τῷ Οὐατινίῳ[1] ὡς μάλιστα χαίρειν, ὅτι ἔλεγεν ἀεί ποτε πρὸς αὐτὸν, « Μισῶ σε, Καῖσαρ, ὅτι συγκλητικὸς εἶ[2]· » χρήσομαι γὰρ αὐτῷ τῷ λεχθέντι ὑπ' αὐτοῦ ῥήματι. Ἐτηροῦντο δὲ ἀκριβῶς καὶ τούτων καὶ τῶν ἄλλων ἀεί ποτε καὶ αἱ ἔσοδοι καὶ αἱ ἔξοδοι, τά τε σχήματα, καὶ τὰ νεύματα, καὶ τὰ ἐπιβοήματα· καὶ οἱ μὲν ἀεὶ συνόντες αὐτῷ, καὶ σπουδαίως ἀκροώμενοι, τορῶς τε ἐκβοῶντες, ἐπηνοῦντο καὶ ἐτιμῶντο, οἱ δὲ λοιποὶ καὶ ἠτιμάζοντο καὶ ἐκολάζοντο[3], ὥστε τινὰς μὴ δυναμένους ἐπὶ πολὺ ἀντέχειν (πολλάκις γὰρ καὶ μέχρι τῆς ἑσπέρας ἐξ ἑωθινοῦ παρετείνοντο), προσποιεῖσθαί τε ἐκθνήσκειν, καὶ νεκρῶν δίκην ἐκ τῶν θεάτρων ἐκφέρεσθαι.

R.p.1038 16. Πάρεργον δὲ δὴ τῆς ἐπιδημίας τῆς ἐν τῇ Ἑλλάδι ἐποιήσατο τὸν ἰσθμὸν τῆς Πελοποννήσου διορύξαι ἐπιθυμήσας[4], καὶ ἤρξατο τοῦ ἔργου, καίπερ τῶν ἀνθρώπων ὀκνούντων· αἷμά τε γὰρ τοῖς πρώτοις ἁψαμένοις τῆς γῆς ἀνέβλυσεν, καὶ οἰμωγαὶ μυκηθμοί τέ τινες ἐξηκούοντο, καὶ εἴδωλα πολλὰ ἐφαντάζετο. Λαβὼν δὲ αὐτὸς δίκελλαν,

1. Tacite, XV, 34 : « Vatinius inter fœdissima ejus aulæ ostenta fuit, sutrinæ tabernæ alumnus, corpore detorto, facetiis scurrilibus; primo in contumelias assumptus, dehinc optimi cujusque criminatione eo usque valuit, ut gratia, pecunia, vi nocendi, etiam malos præmineret. »

2. Flatterie tout à fait neuve, et qui plaisait fort à Néron. Cet homme connaissait bien le tyran qui (Suétone, 37) « multas nec dubias significationes sæpe jecit, ne reliquis quidem se parsurum senatoribus; eumque ordinem sublaturum quandoque e republica, ac provincias et exercitus equiti Romano ac libertis permissurum. »

3. Cf. Suétone, 23 et 25; Tacite, XVI, 5. Les *Excerpta Vaticana* : Ὅτι ἀγανακτήσαντος αὐτοῦ πρός τινα ὅτι, λέγοντος αὐτοῦ, ἐσκυθρώπασεν,

lente, qu'il reçut Vatinius bien avant dans ses bonnes grâces, parce qu'il lui disait toujours (je me servirai de ses propres expressions) : « Je te hais, César, parce que tu es sénateur. » On ne cessait d'observer attentivement la manière dont les sénateurs et autres entraient et sortaient, leur contenance, leurs gestes, leurs exclamations ; ceux qui se montraient toujours assidus, qui étaient empressés à l'écouter, et qui faisaient entendre distinctement leurs acclamations recevaient des éloges et des honneurs, au lieu que les autres étaient outragés et punis, de sorte que quelques-uns, ne pouvant y résister plus longtemps (souvent les spectacles duraient depuis le matin jusqu'au soir), feignaient de tomber en défaillance et se faisaient emporter du théâtre en manière de cadavres.

16. Pendant son voyage de Grèce, il conçut, comme passe-temps, le désir de percer l'isthme du Péloponnèse, et mit la main à l'œuvre, quelque éloignement que tout le monde témoignât pour ce projet; car du sang avait jailli sur les premiers qui remuèrent la terre, des lamentations et des mugissements s'étaient fait entendre et des spectres s'étaient montrés en grand nombre. C'est pourquoi,

καὶ οὐ σφόδρα ὑπερεπῄνεσεν, ἀπεδίωξεν αὐτὸν, ἐπιτρέψας μὴ ἐλθεῖν αὐτὸν εἰς ὀφθαλμοὺς αὐτοῦ. Καὶ ὡς οὐκ ἐδέχετο αὐτὸν, ἐκείνου εἰπόντος · « Καὶ ποῦ ἀπέλθω ; » ὁ Φοῖβος ὁ ἀπελεύθερος Νέρωνος ἀπεκρίνατο [le ms. : ἀπεκρίνετο] αὐτῷ · « Εἰς κόρακας. » — « [Néron] irrité contre quelqu'un qui, « tandis qu'il déclamait, avait gardé une contenance sévère, au lieu de « lui prodiguer des éloges sans mesure, le chassa et lui défendit de « jamais paraître devant ses yeux. Comme le prince ne le recevait pas, « celui-ci s'étant écrié : « Où m'en irai-je donc? » Phœbus, affranchi de « Néron, lui répondit : « Aux corbeaux. »

4. Sur ce projet, cf. le dialogue de Lucien intitulé *Néron ;* Suétone, 19; Philostrate, Vie d'Apollonius, IV, 24, et Pline, Hist. Nat., IV, 4.

καί τι[1] καὶ ἀνασκάψας, ἔπεισε καὶ τοὺς ἄλλους ἀνάγκῃ αὐτὸν μιμήσασθαι· καὶ πολὺ πλῆθος ἀνθρώπων ἐπὶ τοῦτο τὸ ἔργον καὶ ἐκ τῶν ἄλλων ἐθνῶν μετεπέμψατο.

17. Ἔς τε οὖν τἆλλα καὶ ἐς ταῦτα χρημάτων πολλῶν δεόμενος, καὶ μεγαλοπράγμων καὶ μεγαλόδωρος ὁμοίως ὢν, καὶ ἅμα φοβούμενος τοὺς δυνατωτάτους, μὴ ἐπίθωνταί οἱ τοιαῦτα ποιοῦντι, πολλούς τε καὶ ἀγαθοὺς ἄνδρας ἔφθειρεν. Ὧν ἐγὼ τοὺς μὲν ἄλλους ἐάσω (πᾶσί τε γὰρ παρ' αὐτῷ δημόσιον ἔγκλημα ἦν ἀρετή τε καὶ πλοῦτος καὶ γένος· καὶ πάντες ἢ ἑαυτοὺς ἀπεκτίννυσαν, ἢ ὑπ' ἄλλων ἐφονεύοντο)· τοῦ δὲ δὴ Κορβούλωνος, καὶ Σουλπικίων[2], καὶ Σκριβωνίων[3] Ῥούφου τε καὶ Πρόκλου, μνημονεύσω. Τούτων μὲν, ὅτι ἀδελφοί τε καὶ ἡλικιῶται τρόπον τινὰ ὄντες, καὶ μηδὲν μηδέποτε ἄνευ ἀλλήλων πράξαντες, ἀλλ' ὥσπερ τῷ γένει, οὕτω καὶ τῇ προαιρέσει τῇ τε οὐσίᾳ[4] συμπεφυκότες, καὶ τὰς Γερμανίας δὲ ἀμφοτέρας ἐπὶ πολὺ ἅμα διῴκησαν, ἦλθόν τε ἐς τὴν Ἑλλάδα μετάπεμπτοι, ὥς τι[5] αὐτῶν τοῦ Νέρωνος δεομένου· καὶ ἐγκλήματος, οἷα ὁ καιρὸς ἐκεῖνος
R.p.1039 ἔφερε[6], λαβόντες, καὶ μήτε λόγου τυγχάνοντες, μήτε ἐς

1. c om. : καί τι.

2. Le père et le fils; cf. ch. suivant. — 3. *a*, *b* : Σουλπικίων Σκριβωνίων. C'est aux frères Scribonius que Tacite, Hist., IV, 41, fait allusion : « Ad Pactium Africanum trangressi, eum quoque proturbant; tanquam Neroni Scribonios fratres [cf. Ann., XIII, 48], concordia opibusque insignes, ad exitium monstravisset. » Ryckius, notes sur les Ann. de Tacite, les croit petits-fils ou fils de L. Scribonius Libon, qui fut consul l'an de Rome 769; Rm., sans rien affirmer, pense qu'on pourrait leur donner pour père Scribonius Proculus, qui, sous Caius, fut déchiré en plein sénat par

prenant lui-même la bêche et creusant la terre, il décida nécessairement les autres à l'imiter; il fit aussi venir, pour les employer à ce travail, une foule considérable d'ouvriers des autres nations.

17. Comme il avait besoin de beaucoup d'argent pour cette entreprise et pour d'autres, qu'il était d'ailleurs également grand dans ses entreprises et dans ses dons, et qu'en même temps il craignait que les citoyens les plus puissants ne conspirassent contre lui à cause de cette conduite, il fit périr plusieurs hommes de bien. Je passerai les autres sous silence (c'était auprès de lui un crime commun à tous que d'avoir de la vertu, des richesses, de la naissance, et tous ou se donnèrent eux-mêmes la mort, ou furent tués par d'autres); mais je parlerai de Corbulon, des Sulpicius, de Rufus et Proclus Scribonius. Je parlerai des deux derniers, parce qu'étant frères et, pour ainsi dire, du même âge, n'ayant jamais rien fait l'un sans l'autre, unis par la naissance, aussi bien que par l'inclination et la fortune, ils gouvernèrent longtemps ensemble les deux Germanies, et vinrent en Grèce, mandés par Néron, sous prétexte qu'il avait besoin d'eux; puis, accusés des crimes du temps, sans avoir parlé au prince ni paru devant lui, outragés

ses collègues (LIX, 26), à l'instigation de Protogène. — 4. Slbg. : « Suspectum est οὐσίᾳ, convenientius συνουσίᾳ, ὁμονοίᾳ, vel simile quid. » Rsk. propose : τῇ τ' ἐξουσίᾳ συμπεφυκότες (καὶ γὰρ Γερμανίας ἀμφοτέρας ἐπὶ πολὺ ἅμα διῴκησαν)· ἦλθον...

5. Bkk. et Ddf; Henri Étienne : ὥς γε; Rm. : ὥς γε ou ὡς καί. St. avait d'abord écrit ὥσπερ, puis il a rétabli la vulgate : ὥστε. — 6. Slbg : « Partitive dictum videri potest; sequens tamen οἷα relativum, videtur potius postulare ἐγκλήματα [donné par *k* et adopté par St.]. » Henri Étienne : ἐγκλήματος λαχόντες.

ὀφθαλμοὺς τοῦ Νέρωνος ἀφικνούμενοι, καὶ διὰ τοῦθ' ὑφ' ἁπάντων ὁμοίως ἀτιμαζόμενοι, ἀποθανεῖν τε ἐπεθύμησαν, καὶ ἐτελεύτησαν τὰς φλέβας αὐτῶν σχάσαντες· τοῦ δὲ δὴ Κορβούλωνος, ὅτι καὶ ἐκεῖνον ἐντιμότατα μεταπεμψάμενος, καὶ τά τε ἄλλα καὶ πατέρα καὶ εὐεργέτην αὐτὸν ἀεὶ ὀνομάζων, ἔπειτ' ἐπειδὴ τῇ Κεγχρέᾳ προσέσχε, σφαγῆναι, πρὶν καὶ ἐς ὄψιν αὐτῷ ἐλθεῖν, προσέταξε· κιθαρῳδήσειν γὰρ ἔμελλεν[1], ὥς τινες λέγουσι, καὶ οὐχ ὑπέμεινεν αὐτῷ τὸ ὀρθοστάδιον[2] ἔχων ὀφθῆναι. Καὶ ὃς ἐπειδὴ τάχιστα τὸ προστεταγμένον ἔγνω, ξίφος τε ἔλαβε, καὶ ἑαυτὸν ἐῤῥωμένως παίων, ἔλεγεν, « Ἄξιος »· τότε γὰρ δὴ τότε[3] πρῶτον ἐπίστευσεν, ὅτι κακῶς ἐπεποιήκει, καὶ φεισάμενος τοῦ κιθαρῳδοῦ, καὶ π ὸς αὐτὸν ἐλθὼν ἄνοπλος[4].

18. Ἐν μὲν δὴ τῇ Ἑλλάδι ταῦτ' ἐπράττετο· τί γὰρ δεῖ λέγειν, ὅτι καὶ τὸν Πάριν τὸν ὀρχηστὴν ἀποθανεῖν ἐκέλευσεν, ὅτι ὀρχεῖσθαι παρ' αὐτῷ μαθεῖν ἐθελήσας, οὐκ ἠδυνήθη[5]; τί δ' ὅτι Καικίναν Τοῦσκον ὑπερώρισεν, ὅτι τῆς Αἰγύπτου ἄρχων, ἐλούσατο ἐν τῷ βαλανείῳ, ᾧ ἐκείνῳ ὡς καὶ ἐς τὴν Ἀλεξάνδρειαν ἥξοντι, ἐποιήθη[6]; Ἐν δὲ τῇ Ῥώμῃ κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον ὁ Ἥλιος ἄλλα τε πολλὰ καὶ δεινὰ εἰργάσατο, καὶ Σουλπίκιον Καμερῖνον[7] ἄνδρα τῶν πρώ-

1. Bkk.; vulg. et Ddf : ἤμελλεν.

2. Selon Pollux : ὁ οὐ ζωννύμενος; selon Suidas et Hésychius : ὀρθοστάδιος οἱ στατοὶ χιτῶνες; Hésychius ajoute : ὑπόκομμα ἔχοντες, en place duquel plusieurs éditeurs veulent lire οὐκ ἔχοντες, d'autres οἱ στατὸν ὑπόθεμα ἔχοντες. — 3. Slbg., Bkk. et Ddf; vulg. : δή ποτε.

4. St. : « Quum multo sæpius apud Dionem ἄοπλος legatur, libenter feram, si quis ἄοπλος etiam hoc loco scribat. Vide tamen Lobeckii Pa-

de tous pareillement à cause de cette disgrâce, ils aimèrent mieux mourir et terminèrent leur vie en s'ouvrant les veines; de Corbulon, parce que, mandé avec de grands témoignages d'estime par Néron, qui ne cessait de l'appeler son père et son bienfaiteur, quand il aborda à Cenchrée, avant qu'il parût en présence du prince, ordre fut donné de le mettre à mort. Néron, disent certains historiens, était alors sur le point de jouer de la lyre, et il ne souffrait pas d'être vu par Corbulon en habit orthostadien. Corbulon, aussitôt qu'il comprit l'intention de l'empereur, saisit son épée et s'en porta un coup vigoureux, en disant : « Je l'ai mérité ; » car alors, pour la première fois, il crut qu'il avait mal fait d'épargner un joueur de lyre et d'être venu le trouver sans armes.

18. Voilà de quelle manière Néron se conduisait en Grèce; qu'est-il nécessaire, en effet, de dire qu'il fit mourir le danseur Paris, parce qu'ayant voulu apprendre de lui à danser, il n'avait pas pu réussir; qu'il exila Cæcina Tuscus, parce qu'étant gouverneur d'Égypte, il s'était baigné dans un bain qu'on avait construit pour Néron dans l'attente de son arrivée à Alexandrie? A Rome, Hélius, entre une foule d'autres cruautés qu'il exerçait, fit mourir Sulpicius Camérinus, un des pre-

rerga ad Phrynichum, p. 729. » — 5. Suétone, 54 : « Sunt, qui tradant, Paridem histrionem occisum ab eo, quasi gravem adversarium. »

6. Suétone, 35 : « Tuscum, nutricis filium, relegavit, quod in procuratione Ægypti, balneis in adventum suum exstructis lavisset. »

7. Il avait été proconsul d'Afrique. Accusé devant Néron, il avait été absous. Ryckius, notes sur Tacite (Ann. XIII, 52), le croit fils de Q. Sulpicius Camérinus, consul l'an de Rome 762.

R.p.1040 των μετὰ τοῦ υἱέος ἀπέκτεινεν, ἐγκαλέσας σφίσιν, ὅτι Πυθικοὶ ἐκ προγόνων ἐπικαλούμενοι, οὐκ ἐπαύσαντο τὸ πρόσρημα τοῦτ' ἔχοντες, ἀλλ' ἐς τὰς τοῦ Νέρωνος νίκας τὰς Πυθικὰς ἐκ τῆς ὁμωνυμίας ἠσέβουν. Τῶν δὲ Αὐγουστείων ἄγαλμα αὐτοῦ χιλίων[1] λιτρῶν ποιήσειν ὑποσχομένων, πᾶν τὸ ἱππικὸν ἠναγκάσθη συντελέσαι σφίσι τὸ ἀνάλωμα. Τὰ δὲ δὴ τῆς γερουσίας, ἔργον καθ' ἕκαστον ἐπεξελθεῖν· τοσαῦται γὰρ θυσίαι καὶ ἱερομηνίαι ἐπεγγέλθησαν, ὥστε μηδ' ὅλον τὸν ἐνιαυτὸν ἐξαρκέσαι.

19. Ὁ δὲ Ἥλιος πολλάκις μὲν καὶ πρότερον ἐπέστειλεν[2] αὐτῷ, παραινῶν ὅτι τάχιστα ἀνακομισθῆναι· ὡς δ' οὐκ ἐπείθετο, ἦλθεν αὐτὸς ἐς τὴν Ἑλλάδα ἑβδόμῃ ἡμέρᾳ, καὶ ἐξεφόβησεν αὐτὸν, εἰπὼν μεγάλην τινὰ ἐπιβουλὴν ἐν τῇ Ῥώμῃ παρασκευάζεσθαι κατ' αὐτοῦ· ὥστε παρευθὺς ἐς τὴν Ἰταλίαν ἀποπλεῦσαι[3]. Καὶ ἐγένετο μέν τις ἐλπὶς ὑπὸ χειμῶνος αὐτὸν φθαρήσεσθαι, μάτην δὲ πολλοὶ ἤσθησαν[4]· ἐσώθη γάρ. Καί τισι καὶ αὐτὸ τοῦτο ὀλέθρου αἴτιον ἐγένετο, ὅτι καὶ ηὔξαντο[5] καὶ ἤλπισαν[6] αὐτὸν ἀπολεῖσθαι.

20. Ἐπεὶ δ' οὖν ἐς τὴν Ῥώμην ἐσῆλασε, τοῦ τε τείχους τι καθῃρέθη καὶ τῶν πυλῶν περιερράγη, νενομίσθαι τινῶν

1. Rsk. : αὐτοῦ χρυσοῦν ἀπὸ χιλίων; Rm., conjecture reproduite en note par Bkk. : « Materia non additur; sed puto excidisse χρυσοῦν. Sic de Commodo, Neronem in multis imitante [LXXII, 15], ἀνδρίας τε αὐτῷ χρυσοῦν χιλίων λιτρῶν ἐγένετο. »

2. Rm. (*Addenda*) : « Aut ἀπέστειλεν scribendum, aut δ' delendum. » Rsk. approuve ἀπέστειλεν, que Bkk. reproduit en note comme conjecture. Dans Suétone, 23, Néron répond à Hélius : « Quamvis nunc tuum con-

miers citoyens, avec son fils, leur faisant un crime de ce que, tenant de leurs ancêtres le surnom de Pythiques, ils n'avaient pas cessé de le porter, et commettaient, par cette similitude de nom, une impiété envers les victoires pythiques de Néron. Les *Augustani* ayant promis d'élever en l'honneur de Néron une statue de mille livres, tout l'ordre équestre fut forcé de contribuer à la dépense. Quant aux actes du sénat, il serait difficile de les rapporter en détail; il décréta tant de sacrifices et de supplications, que l'année entière n'y aurait pas suffi.

19. Hélius avait écrit plusieurs fois auparavant à Néron pour l'engager à revenir au plus vite; mais, comme il ne se rendit pas à son invitation, il vint lui-même en Grèce en sept jours, et l'effraya de telle sorte par le récit d'une conjuration qui avait été formée à Rome contre lui, que le prince partit à l'heure même pour repasser en Italie. On eut quelque espoir qu'une tempête le ferait périr, mais la joie de beaucoup fut vaine; il échappa. Quelques-uns même furent mis à mort, rien que pour avoir souhaité et espéré sa perte.

An de Rome 821. C. Silius Italicus et Galérius Trachalus consuls

20. Quand il arriva près de Rome, une partie des murs fut abattue et les portes arrachées, parce que, au

silium sit et votum celeriter reverti me, tamen suadere et optare potius debes, ut Nerone dignus revertar. »

3. Rsk. : ἀπέπλευσε. — 4. Rsk. : ἡσθησαν, tout en reconnaissant que ἤλπισαν peut se défendre, attendu que l'attente d'un bonheur ne nous cause pas moins de joie que le bonheur présent. — 5. Ddf; vulg. : εὔξαντο. — 6. Suétone, 25 : « Albis equis, disjecta parte muri, ut mos hieronicarum est. »

λεγόντων ἑκάτερον τοῖς ἐκ τῶν ἀγώνων στεφανηφόροις γίνεσθαι. Καὶ ἐσεφοίτησαν πρῶτοι μὲν οἱ τοὺς στεφάνους, οὓς ἀνήρητο[1], κομίζοντες, καὶ μετ' αὐτοὺς ἕτεροι σανίδια ἐπὶ[2] δοράτων ἀνατείνοντες, ἐφ' οἷς ἐπεγέγραπτο τό τε ὄνομα τοῦ ἀγῶνος, καὶ τὸ εἶδος τοῦ ἀγωνίσματος, ὅτι τε Νέρων Καῖσαρ πρῶτος πάντων τῶν ἀπὸ τοῦ αἰῶνος Ῥωμαίων ἐνίκησεν αὐτό. Ἔπειτα αὐτὸς ἐφ' ἅρματος ἐπινικίου, ἐν ᾧ ποτὲ ὁ Αὔγουστος τὰ πολλὰ ἐκεῖνα νικητήρια ἐπεπόμφει, ἁλουργίδα χρυσόπαστον ἔχων; καὶ κότινον ἐστε-
R.p.1041 φανωμένος, τὴν Πυθικὴν δάφνην προτείνων[3]· καὶ αὐτῷ ὁ Διόδωρος[4] ὁ κιθαρῳδὸς παρωχεῖτο. Καὶ οὕτω διά τε τοῦ ἱπποδρόμου καὶ διὰ τῆς ἀγορᾶς, μετά τε τῶν στρατιωτῶν, καὶ μετὰ τῶν[5] ἱππέων, τῆς τε βουλῆς διελθὼν, ἐς τὸ Καπιτώλιον ἀνέβη, καὶ ἐκεῖθεν ἐς τὸ Παλάτιον[6], πάσης μὲν τῆς πόλεως ἐστεφανωμένης καὶ λυχνοκαυτούσης καὶ θυμιώσης, πάντων δὲ τῶν ἀνθρώπων, καὶ αὐτῶν τῶν βουλευτῶν ὅτι μάλιστα συμβοώντων, « Οὐᾶ[7] Ολυμπιονίκα, οὐᾶ Πυθιονίκα, οὐᾶ Αὔγουστε, Αὔγουστε. Νέρωνι τῷ Ἡρακλεῖ, Νέρωνι τῷ Ἀπόλλωνι. Ὡς εἷς περιοδονίκης,

1. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : ἀνῄρουν; Slbg. : ἀνῆρεν, se rapportant à Néron; Saumaise : ἀνήρει.

2. Vulg. : σανίδιά τε [Bkk. et Ddf mettent ce dernier mot entre crochets] ἐπί. — 3. La couronne d'olivier était celle des jeux Olympiques. Néron la porte comme la première de toutes, attendu que ces jeux étaient consacrés à Jupiter, maître des dieux. — 4. Suétone, 25 : « Reversus Græcia Neapolin, quod in ea primum artem protulerat, albis equis introiit, disjecta parte muri, ut mos hieronicarum est. Simili modo Antium, inde Albanum, inde Romam. Sed Romam eo curru, quo Augustus olim triumphaverat, et in veste purpurea, distinctaque stellis aureis chlamyde,

dire de quelques-uns, les lois ordonnent de faire l'un et l'autre en l'honneur de ceux qui ont été couronnés dans les jeux. Les premiers qui entrèrent furent ceux qui portaient les couronnes reçues par Néron; après eux, marchaient des gens qui soutenaient au bout de leurs lances des tableaux sur lesquels étaient inscrits le nom et le genre de combat où Néron César avait, le premier de tous depuis qu'il existait des Romains, remporté la victoire. Ensuite venait Néron en personne, sur le même char qui avait autrefois servi à Auguste pour plusieurs triomphes fameux, vêtu d'un tissu de pourpre et d'or, couronné d'olivier, et tenant en main le laurier pythique; il avait à côté de lui sur son char Diodore le joueur de lyre. Après avoir, dans cet équipage, traversé le cirque et le Forum, suivi des soldats, des chevaliers et des sénateurs, il monta au Capitole et de là se rendit au Palatin, tandis que toute la ville était décorée de couronnes, éclairée de lumières et remplie de parfums, tandis que tout le peuple, et surtout les sénateurs, faisait retentir ces accclamations: « Oh! Olympionique, Pythonique, oh! Auguste, Auguste. A Néron Hercule, à Néron Apollon. Tu es seul périodonique, oui, seul de

coronamque capite gerens Olympiacam, dextra manu Pythiam, præeunte pompa ceterarum cum titulis, ubi et quos, quo cantionum, quove fabularum argumento vicisset; sequentibus currum ovantium ritu plausoribus, Augustanos, militesque se triumphi ejus clamitantibus. » Cf. ch. 8.

5. *a*, *b* om. : καὶ μετὰ τῶν. — 6. Suétone continue : « Dehinc, diruto circi Maximi arcu, per Velabrum Forumque, Palatium et Apollinem petiit. » — 7. Bkk. et Ddf; vulg. om.

εἰς ἀπ' αἰῶνος [1], Αὔγουστε, Αὔγουστε · ἱερὰ φωνή · μακάριοι οἱ σοῦ ἀκούοντες. » Τί γὰρ δεῖ περιπλέκειν, καὶ οὐκ αὐτὰ τὰ λεχθέντα δηλοῦν ; Οὐδὲ γὰρ οὐδ' αἰσχύνην [2] τινὰ τῇ συγγραφῇ τὰ [3] ῥηθέντα, ἀλλὰ καὶ κόσμον τὸ μηδὲν αὐτῶν ἀποκρυφθῆναι φέρει.

21. Ἐκτελέσας δὲ ταῦτα, ἱπποδρομίας ἐπήγγειλε, καὶ τοὺς στεφάνους, τούτους τε καὶ τοὺς ἄλλους πάντας, ὅσους ἅρμασι νικήσας εἰλήφει, ἐς τὸν ἱππόδρομον ἐσήνεγκε, καὶ τῷ ὀβελίσκῳ τῷ Αἰγυπτίῳ περιέθηκε [4] · καὶ ἦσαν ὀκτὼ καὶ ὀκτακόσιοι καὶ χίλιοι [5]. Ποιήσας δὲ ταῦτα, ἡνιόχησε. Λάρκιος δέ τις Λυδὸς προσῆλθεν αὐτῷ, πέντε καὶ εἴκοσι μυριάδας προσφέρων, ἵνα κιθαρῳδήσῃ [6] · καὶ ὃς τὸ μὲν ἀργύριον οὐκ ἔλαβεν, ἀπαξιώσας μισθοῦ τι ποιῆσαι (καὶ διὰ τοῦτο Τιγελλῖνος αὐτὸ ἐσέπραξεν, ἵνα μὴ αὐτὸν ἀποκτείνῃ), ἐς μέντοι τὸ θέατρον καὶ ὡς ἐσελθὼν, καὶ ἐκιθαρῴδησε καὶ ἐτραγῴδησεν · ἐπεὶ τοῖς γε ἵπποις οὐκ ἔστιν ὅτε οὐχ ἡμιλλᾶτο. Ἔστι δ' ὅτε καὶ ἑκὼν ἡττᾶτο, ὅπως τά γε ἄλλα τὰ πλείω πιστεύηται [7] ἐπ' ἀληθείας κρατεῖν.

1. Rm. : « Hæc satis sana, quantum video, sic immutanda censuit Salmasius ad Trebellium Poll., p. 412, ζώσης, περιοδονικήσης ἐπ' αἰῶνας. » Rsk. : ὡς εἰς περιοδονίκης, εἰς ἀπ' αἰῶνος ; et il renvoie à ses notes sur le Cérémonial de Constantin. Néanmoins il croit qu'on peut aussi remplacer ὡς par καλῶς, *bene eveniat Herculi Neroni, bene eveniat Apollini Neroni*. Dans sa note 105, Rm. justifie encore la vulgate par la citation de plusieurs passages de notre auteur et par celle d'inscriptions.

2. Bkk. et Ddf ; vulg. : Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ αἰσχύνη.

3. *a* om.

4. Obélisque qu'Auguste fit transporter d'Hiéropolis, en Égypte, à

tout temps, Auguste, Auguste ! voix sacrée ! Heureux ceux qui t'entendent ! » Pourquoi, en effet, tourner autour de l'expression et ne pas citer les paroles mêmes dont la sincérité n'est pas un déshonneur, mais un ornement de plus pour l'histoire ?

21. Après avoir accompli ces exploits, Néron fit annoncer les jeux du cirque ; il y apporta les couronnes qu'ils lui avaient values et les autres qu'il avait gagnées aux courses de chars, et les attacha à l'obélisque égyptien ; ces couronnes étaient au nombre de mille huit cent huit. Après cela, il conduisit des chars. Alors un certain Larcius Lydus vint lui offrir cent cinquante mille drachmes pour chanter sur la lyre ; mais Néron refusa cet argent, jugeant indigne de lui de rien faire en vue d'un salaire (aussi Tigellinus exigea-t-il cette somme de Larcius pour ne pas le faire mourir) ; néanmoins il se rendit au théâtre où il chanta sur la lyre et joua la tragédie ; il prit même part à presque toutes les courses de chevaux. Parfois il se laissa vaincre, à dessein d'accréditer l'opinion que, le plus souvent, les autres fois, il remportait véritablement l'avantage.

Rome, et placer dans le cirque. Suétone, 25, est ici en désaccord avec Dion : « Sacras coronas in cubiculis circum lectos posuit ; » ce qui a engagé un commentateur à corriger : *in obelum circi injectas*, attendu, dit Rm, qu'il n'est pas du tout probable que les couronnes aient été déposées dans un lieu obscur et privé.

5. Toutes les couronnes des joueurs de lyre (fin du livre LXII, et Suétone, 22) étaient depuis longtemps envoyées à Néron.

6. Suétone, 21 : « Non dubitavit etiam privatis spectaculis operam inter scenicos dare, quodam prætorum sestercium decies offerente. »

7. St., Bkk. et Ddf ; vulg. : πιστεύσηται.

22. Ὁ μὲν οὖν Νέρων οὕτω τε[1] ἔζη, καὶ οὕτως ἐμο-
νάρχει· λέξω δὲ καὶ ὅπως κατελύθη καὶ ἐκ τῆς ἀρχῆς ἐξέ-
R.p.1042 πεσεν. Ἦν τις Γαλάτης ἀνὴρ Γάϊος Ἰούλιος Οὐίνδιξ[2], ἐκ
μὲν προγόνων[3] [Ἀκυτανὸς,] τοῦ βασιλικοῦ γένους[4], κατὰ
δὲ τὸν πατέρα βουλευτὴς τῶν Ῥωμαίων[5], τό τε[6] σῶμα
ἰσχυρὸς, καὶ τὴν ψυχὴν συνετὸς, τῶν τε πολεμικῶν ἔμπει-
ρος, καὶ πρὸς πᾶν ἔργον[7] μέγα εὔτολμος· [τό τε φιλελεύ-
θερον καὶ τὸ φιλότιμον πλεῖστον εἶχεν· ὃς προέστη τῶν
Γαλατῶν.] Οὗτος ὁ Οὐίνδιξ[8] συναθροίσας τοὺς Γαλάτας
πολλὰ πεπονθότας τε ἐν ταῖς συχναῖς ἐσπράξεσι τῶν χρη-
μάτων, καὶ ἔτι πάσχοντας ὑπὸ Νέρωνος, καὶ ἀναβὰς ἐπὶ
βῆμα, μακρὰν διεξῆλθε κατὰ τοῦ Νέρωνος ῥῆσιν[9], λέγων
δεῖν ἀποστῆναί τε αὐτοῦ, καὶ ἅμα οἱ ἐπιστῆναι[10], « Ὅτι,
φησὶ, πᾶσαν τὴν τῶν Ῥωμαίων οἰκουμένην σεσύληκεν, ὅτι
πᾶν τὸ ἄνθος τῆς βουλῆς αὐτῶν ἀπολώλεκεν, ὅτι τὴν μη-
τέρα τὴν ἑαυτοῦ καὶ ἦσχυνε καὶ ἀπέκτεινε, καὶ οὐδ' αὐτὸ
τὸ σχῆμα τῆς ἡγεμονίας σώζει. Σφαγαὶ μὲν γὰρ καὶ ἁρ-

1. Bkk. et Ddf; vulg. : οὕτως τε. — 2. Bkk. et Ddf, constamment, vulg. : Βίνδιξ, constamment aussi. — 3. Ddf et Peir. : Ἰούλιος [omettant, avec Tacite, Suétone, Plutarque, Pline, le prénom Γάϊος que donne Zn., Glandorp, d'après Lampride, Alex. Sévère, lui donne celui de Lucius] Οὐίνδιξ ἦν ἀνὴρ ἐκ μὲν προγόνων. Dans *c* et dans *f* un blanc indique l'omission de Ἦν .... ἀνήρ. — 4. Peir. et Ddf : φύλου. — 5. Rm. : « Deesse hic quædam, alia corrupta videntur, quæ forte ad hunc modum restituentur : ἐκ μὲν προγόνων κατὰ τὴν μητέρα (vel μητρῴων) Ἀκυτανὸς, τοῦ βασιλικοῦ γένους, κατὰ δὲ τὸν πατέρα βουλευτικοῦ Ῥωμαῖος, vel βουλευτὴς τῶν Ῥωμαίων. Zonaras tantum de paterno genere refert et pariter βουλευτὴν τῶν Ῥωμ. scribit. » — 6. Peir. om. — 7. Peir. : ἔργων.

8. Zn. : Ὁρῶν τοὺς ὁμοφύλους Γαλάτας ὀργῶντας πρὸς ἀποστασίαν, δι' ὧν ἐδημηγόρησεν ἠρέθισεν αὐτούς· καὶ ὤρκωσε πάντα ὑπὲρ τῆς βουλῆς καὶ

22. Telles étaient ses façons de vivre et de gouverner. Je vais dire comment il fut renversé et comment il tomba du pouvoir. Il y avait un Gaulois, C. Julius Vindex, [Aquitain] du chef de ses ancêtres, issu d'une famille royale, descendant d'un père sénateur romain, robuste, prudent, expérimenté dans le métier des armes et capable des plus grandes entreprises; [il avait l'amour de la liberté et de la gloire à un très-haut degré; il était gouverneur de la Gaule]. Ce Vindex ayant rassemblé les Gaulois qui avaient eu beaucoup à souffrir de nombreuses exactions et qui, maintenant encore, avaient à souffrir de Néron, et montant sur une tribune, il s'étendit en un long discours contre Néron, prétendant qu'il fallait se soulever et se révolter contre lui, « parce que, dit-il, il a pillé tout l'univers romain, parce qu'il a fait périr toute la fleur du sénat, parce qu'il a déshonoré et tué sa mère, et ne conserve pas même l'apparence d'un empereur. Bien des meurtres, bien des

τοῦ δήμου τῶν Ῥωμαίων ποιήσειν, καὶ ἑαυτὸν, ἄν τι παρὰ ταῦτα ποιήσῃ, φονεύσειν. « Voyant que les Gaulois, ses compatriotes, brûlaient de se « révolter, il les excita par ses harangues; il leur imposa le serment de « tout faire dans l'intérêt du sénat et du peuple romains, et de le tuer « lui-même, s'il faisait quelque chose de contraire. »

9. Philostrate, Vie d'Apollonius, V, 10, a donné en somme ce discours. Mais Vindex ne se borna pas à un simple discours; il lança contre Néron des manifestes dans lesquels rien ne blessa plus l'empereur que de se voir traiter de mauvais chanteur et appeler Ænobarbus, au lieu de Néron. — 10. Rm., St., Bkk. et Ddf, d'après *i*, *k* : ἅμα οἱ ἀπιστῆναι αὐτῷ; Rm. et St. mettent ce dernier mot entre crochets; Rsk., que St. semble approuver, et avec raison selon moi, veut supprimer cet αὐτῷ ou le οἱ qui précède.

παγαὶ καὶ ὗδρειες, καὶ ὑπ' ἄλλων πολλαὶ πολλάκις ἐγένοντο· τὰ δὲ δὴ λοιπὰ πῶς ἄν τις κατ' ἀξίαν εἰπεῖν δυνηθείη; Εἶδον, ὦ ἄνδρες φίλοι καὶ σύμμαχοι, πιστεύσατέ μοι, εἶδον τὸν ἄνδρα ἐκεῖνον, εἴ γε ἀνὴρ ὁ Σπόρον γεγαμηκὼς, ὁ Πυθαγόρᾳ γεγαμημένος [1], ἐν τῷ τοῦ θεάτρου κύκλῳ, καὶ ἐν τῇ ὀρχήστρᾳ, ποτὲ μὲν κιθάραν ἔχοντα, καὶ ὀρθοστάδιον [2], καὶ κοθόρνους, ποτὲ δὲ ἐμβάτας [3] καὶ προσωπεῖον. Ἤκουσα αὐτοῦ πολλάκις ᾄδοντος, ἤκουσα κηρύττοντος, ἤκουσα τραγῳδοῦντος [4]. Εἶδον αὐτὸν δεδεμένον [5], εἶδον συρόμενον, κύοντα δὴ, τίκτοντα δὴ, πάντα ὅσα [6]
Γ, p.1043 μυθολογεῖται, καὶ λέγοντα, καὶ ἀκούοντα, καὶ πάσχοντα, καὶ δρῶντα. Εἶτά τις τὸν τοιοῦτον Καίσαρα καὶ αὐτοκράτορα καὶ Αὔγουστον ὀνομάσει; Μηδαμῶς· μηδεὶς ὑβριζέτω [7] τὰ ἱερὰ ἐκεῖνα ὀνόματα. Ταῦτα μὲν γὰρ Αὔγουστος καὶ Κλαύδιος ἔσχον [8]· οὗτος δὲ δὴ, Θυέστης τε καὶ Οἰδίπους, Ἀλκμαίων τε καὶ Ὀρέστης δικαιότατ' ἂν καλοῖτο· τούτους γὰρ ὑποκρίνεται [9], καὶ ταύτας ἀντ' ἐκείνων τὰς ἐπωνυμίας [10] ἀντεπιτέθειται. Ἀνάστητε οὖν ἤδη ποτὲ, καὶ ἐπικουρήσατε μὲν ὑμῖν [11] αὐτοῖς, ἐπικουρήσατε δὲ τοῖς Ῥωμαίοις, ἐλευθερώσατε δὲ [12] πᾶσαν τὴν οἰκουμένην. »

1. Cf. ch. 12, 13. — 2. Cf. ch. 17.

3. Il est à peu près impossible de douter que, par le mot ἐμβάτης, l'auteur n'ait eu l'intention de désigner la comédie, et la tragédie par celui de κόθορνος. Rm. (note 116) déclare ne pas bien saisir la différence entre ces deux mots. Il soumet néanmoins aux lecteurs plusieurs conjectures qu'il emprunte au Scholiaste de Lucien, à Pollux, Balduin, sur la chaussure, ch. 15, p. 132, etc. Le lecteur curieux pourra consulter ces divers ouvrages.

rapines, bien des violences, ont été maintes fois commis par d'autres; mais comment pourrait-on dignement retracer le reste? Je l'ai vu, amis et alliés, croyez-moi, je l'ai vu, cet homme, si c'est un homme que le mari de Sporus, que l'épouse de Pythagoras, dans l'enceinte du théâtre, sur l'orchestre, tantôt une lyre à la main, vêtu de l'habit orthostadien et chaussé du cothurne tragique, tantôt aussi du brodequin comique et avec le masque. Je l'ai entendu plusieurs fois chanter, je l'ai entendu faire le héraut, je l'ai entendu jouer la tragédie. Je l'ai vu chargé de chaînes, je l'ai vu entraîné, je l'ai vu en état de grossesse et en travail d'enfant, disant, entendant, souffrant et faisant tout ce que rapporte la Fable. Et on donnerait à un pareil être les noms de César, d'Empereur, d'Auguste? Non, non; que nul n'outrage ces noms sacrés. Ces noms, en effet, Auguste et Claude les ont portés; mais lui, il serait plus juste de l'appeler Thyeste ou OEdipe, Alcméon ou Oreste, car ce sont là les personnages qu'il représente; ce sont là les titres qu'il prend en place des autres. Levez-vous donc enfin, secourez-vous vous-mêmes, secourez les Romains et délivrez l'univers entier. »

4. Cf. ch. 14. — 5. Cf. ch. 19. — 6. *a*, *b* et Ddf; Bkk. : πάνθ' ὅσα. vulg. : παντ' ὅσα. — 7. Bkk. et Ddf, d'après Henri Étienne; vulg. : Εἶτα τίς [interrogatif] τὸν τοιοῦτον... Μηδαμῶς [sans point] μηδεὶς ὑβριζέτω. *f* omet τις.

8. Il passe sous silence Tibère et Caius, sans doute parce qu'il condamne leur mémoire.

9. Cf. ch. 9. — 10. Bkk. et Ddf, d'après Slbg; vulg. : ἐπιθυμίας.

11. *c*, *f* : ἡμῖν. — 12. Bkk. et Ddf; vulg. om.

23. Τοιαῦτά τινα τοῦ Οὐίνδικος εἰπόντος, ἅπαντες συνεφρόνησαν. Οὐχ ἑαυτῷ δὲ τὴν ἀρχὴν πράττων ὁ Οὐίνδιξ, τὸν Γάλβαν τὸν Σερούϊον τὸν Σουλπίκιον [1], ἐπιεικείᾳ τε καὶ ἐμπειρίᾳ πολέμων διαπρέποντα, καὶ τῆς Ἰβηρίας ἄρχοντα, δύναμίν τε οὐ μικρὰν ἔχοντα, ἐς τὴν ἡγεμονίαν προεχειρίσατο [2]· κἀκεῖνος ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν αὐτοκράτωρ ἀνηγορεύθη [3]. Λέγεται δὲ ὅτι τοῦ Νέρωνος διακοσίας καὶ πεντήκοντα μυριάδας ἐπικηρύξαντος τῷ Οὐίνδικι, ἀκούσας [4] ὁ Οὐίνδιξ ἔφη ὅτι, « Ὁ Νέρωνα ἀποκτείνας, τήν τε κεφαλὴν αὐτοῦ κομίσας ἐμοὶ, τὴν ἐμὴν ἀντιλήψεται. » Τοιοῦτος μέν τις ὁ Οὐίνδιξ ἐγένετο.

24. Ῥοῦφος [5] δὲ, ἄρχων τῆς Γερμανίας, ὥρμησε μὲν ὡς καὶ τῷ Οὐίνδικι πολεμήσων· γενόμενος δὲ ἐν Οὐεσον-

1. Zn. ajoute : γενόμενον ἐξ εὐπατριδῶν. — 2. Suétone, 9 : « Supervenerunt Vindicis litteræ hortantis, ut humano generi assertorem ducemque se accommodaret. » Galba (Suétone, 7) avait réussi à pacifier l'Afrique, dont il fut deux ans proconsul, par la sévérité et la justice qu'il montra jusque dans les plus petites choses; mais, en Espagne (Suétone, 9), il déploya une sévérité excessive dans la répression des délits. Les lourds tributs qu'il imposa, dans les Espagnes et dans les Gaules, aux villes qui avaient tardé à se déclarer en sa faveur lui valurent une réputation (Suétone, 12) d'avarice et de cruauté. Cependant, Plutarque dit qu'il pleura publiquement le sort de ceux qui étaient condamnés ou vendus sous la haste par les procurateurs de César. Quant aux forces dont il disposait, Tacite, dans le discours qu'il lui prête (Hist., I, 16), les diminue à dessein. Suétone, 10, s'exprime ainsi à ce sujet : « E plebe quidem provinciæ legiones et auxilia conscripsit, super exercitum veterem legionis unius, duarumque alarum, et cohortium trium. »

3. D'abord par les soldats de Vindex, ensuite par les siens. Suétone, 10 : « Consalutatus imperator, legatum se senatus ac populi Romani professus est. »

4. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : τῷ Βίνδικα [*c* : Βίνδικον; *f* : κίνδυνον] ἀποκτείναντι [mot omis dans *c* et dans *f*, ainsi que dans Robert Étienne];

23. Ce discours de Vindex fut accueilli par un accord général. Mais, comme ce n'était pas pour lui que Vindex cherchait la souveraineté, ce fut à Servius Sulpicius Galba, homme supérieur par son équité et son expérience à la guerre, qui commandait en Espagne et qui était à la tête d'une puissante armée, qu'il déféra l'empire; et celui-ci fut proclamé empereur par les soldats. On dit que Néron, ayant publiquement offert deux millions cinq cent mille drachmes pour tuer Vindex, Vindex, à cette nouvelle, s'écria : « Celui qui tuera Néron et qui m'apportera sa tête, je lui donnerai la mienne en récompense. » Tel était le caractère de Vindex.

24. Rufus, qui commandait en Germanie, se mit en marche, comme s'il eût eu dessein de combattre Vindex,

Rm. voudrait écrire τῷ τὸν Βίνδικα ἀποκτείναντι; St. déclare qu'il vaut mieux ne rien changer. La vulgate semble confirmée par Zn. : τῷ τὴν κεφαλὴν αὐτῷ κομίσοντι Οὐίνδικος; et par les *Excerpta Vat.* : Ὅτι ἡ γερουσία μαθοῦσα τοῦτο τὸ περὶ τοῦ Βίνδικος καὶ Γάλβα, πάντα τὰ εἰωθότα ἐπὶ τοῖς νεωτερίζουσι κατὰ Βίνδικος ἐψηφίσατο· ἀπηγγείλατο δὲ Νέρων τῷ ἀναιροῦντι τὸν Βίνδικα, καὶ κομίζοντι πρὸς αὐτὸν τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ διακοσίας καὶ πεντήκοντα μυριάδας ἐπιδώσειν δραχμῶν· ὅπερ μαθὼν ὁ Βίνδιξ, ἀπεκρίνατο τοῖς εἰρηκόσιν, ὅτι « Ἐγὼ δὲ τῷ φέροντι τὴν κεφαλὴν Δομιτίου τὴν ἐμαυτοῦ ἀντιδίδωμι. » — « A la nouvelle du soulèvement de Vindex et « de Galba, le sénat décréta contre Vindex toutes les mesures ordi- « naires contre les révoltés; Néron, de son côté, promit de donner deux « millions cinq cent mille drachmes à qui tuerait Vindex et lui appor- « terait sa tête. A cette nouvelle, Vindex répondit à ceux qui le lui « disaient : « A qui m'apportera la tête de Domitius, je donne la mienne « en retour. »

5. L. Virginius Rufus, qui fut trois fois consul, la première fois avec Memmius Régulus, l'an de Rome 816 (Tacite, XV, 23; Frontin, Aqueducs, Sect. 102); la seconde, l'an de Rome, 822, subrogé aux calendes de mars (Plutarque, Othon), et la troisième avec Coccéius Nerva (Tacite, Hist., I, 77).

τίωνι, ταύτην ἐπολιόρκει, πρόφασιν ἐπεὶ μὴ ἐδέξατο αὐτόν. Τοῦ δὲ Οὐίνδικος πρὸς βοήθειαν τῆς πόλεως ἀντεπιόντος αὐτῷ, καὶ οὐ πόρρω στρατοπεδεύσαντος, ἀντεπέστειλαν μὲν
R.p.1044 ἀλλήλοις τινὰ, καὶ τέλος καὶ ἐς λόγους ἦλθον μόνοι, καὶ μηδενὸς σφίσι τῶν ἄλλων παρόντος, καὶ κατὰ τοῦ Νέρωνος, ὡς εἰκάζετο, συνέθεντο πρὸς ἀλλήλους[1]. Μετὰ δὲ τοῦτο ὁ Οὐίνδιξ ὥρμησε μετὰ τοῦ στρατοῦ, ὡς τὴν πόλιν καταληψόμενος· καὶ αὐτοὺς οἱ τοῦ Ῥούφου στρατιῶται προσιόντας αἰσθόμενοι, καὶ νομίσαντες ἐφ' ἑαυτοὺς ἄντικρυς χωρεῖν, ἀντεξώρμησαν αὐτοκέλευστοι[2]· καὶ προσπεσόντες σφίσιν ἀπροσδοκήτοις τε καὶ ἀσυντάκτοις οὖσι, παμπόλλους κατέκοψαν[3]. Ἰδὼν δὲ τοῦτο καὶ περιαλγήσας ὁ Οὐίνδιξ, αὐτὸς ἑαυτὸν ἔσφαξε[4]. Καὶ τὸ μὲν ἀληθὲς οὕτως ἔχει· πολλοὶ δὲ δὴ μετὰ ταῦτα, τὸ σῶμα αὐτοῦ κατατρώσαντες, δόξαν τισὶ μάτην, ὡς καὶ αὐτοὶ ἀπεκτονότες αὐτὸν, παρέσχον.

25. Ῥοῦφος δὲ τοῦτον μὲν ἰσχυρῶς ἐπένθησε, τὴν δὲ αὐτοκράτορα ἀρχὴν, καίτοι τῶν στρατιωτῶν πολλάκις αὐτῷ ἐγκειμένων, οὐκ ἠθέλησε δέξασθαι[5], δυνηθεὶς ἂν ῥᾳ-

1. Rm. « Hactenus credo, ut senatus populique arbitrium exspectaretur. »

2. Cf. Plutarque, Galba.

3. Suivant Plutarque, il y eut vingt mille hommes de tués, perte qui consterna tellement Galba que (Suétone, 11) il fut sur le point de renoncer à la vie.

4. Zn. : Τῆς δ' ἀποστασίας παρατεινομένης, ὁ Οὐίνδιξ ἑαυτὸν ἀπέσφαξε, τῶν μετ' αὐτοῦ στρατιωτῶν κινδυνευσάντων ὑπεραλγήσας, καὶ πρὸς τὸ δαιμόνιον ἀγανακτήσας, ὅτι τοιούτου πράγματος ὀριγνηθεὶς τοῦ τὸν Νέρωνα

Arrivé à Besançon, il mit le siége devant cette ville, sous prétexte qu'elle ne l'avait pas reçu. Vindex étant venu, de son côté, au secours de la place, et ayant établi son camp non loin du sien, ils s'envoyèrent mutuellement des messages et finirent par avoir, seul à seul, une entrevue où aucun autre n'assista, et par tramer entre eux, à ce que l'on s'imagina, un complot contre Néron. A la suite de cette conférence, Vindex, avec son armée, marcha comme s'il eût eu l'intention de prendre la ville; mais les soldats de Rufus, s'en étant aperçus et pensant que c'était un mouvement offensif dirigé contre eux, firent, sans en avoir reçu l'ordre, une sortie contre lui, et, fondant sur sa troupe qui ne s'y attendait pas et qui ne gardait pas ses rangs, en firent un grand carnage. A cette vue, Vindex, saisi d'une vive douleur, se tua lui-même. Telle est la vérité; plusieurs, cependant, ayant percé son corps de coups, donnèrent lieu de croire faussement qu'ils étaient les auteurs de sa mort.

25. Rufus eut un sensible regret de la perte de Vindex; il refusa, malgré les instances réitérées de ses soldats, d'accepter l'empire, bien qu'il pût aisément y

καθελεῖν καὶ τοὺς Ῥωμαίους ἐλευθερῶσαι, οὐκ ἐξετέλεσεν αὐτό. Τοσαύτῃ γὰρ προθυμίᾳ πρὸς τοῦτο ἐχρήσατο, ὥστε τοῦ Νέρωνος διακοσίας καὶ πεντήκοντα μυριάδας... « La défection se faisant attendre, Vindex se tua lui-même, « vivement affligé du péril de ses soldats et irrité contre les dieux de « ce qu'ayant conçu le désir de renverser Néron et de délivrer les Ro- « mains, il n'avait pas accompli son dessein. Il mit, en effet, dans cette « entreprise, une telle ardeur que Néron.... »

5. Pline, Lettres, II, 1 : « ut summum fastigium privati hominis, quum principis noluisset. »

δίως ἐπιτυχὴς αὐτῆς γενέσθαι[1]· δραστήριός τε γὰρ ἀνὴρ ἦν, καὶ ἰσχὺν μεγάλην καὶ πρόθυμον εἶχε· καὶ οἱ στρατιῶται τὰς μὲν τοῦ Νέρωνος εἰκόνας καθεῖλον καὶ συνέτριψαν· αὐτὸν δὲ Καίσαρα καὶ Αὔγουστον ὠνόμαζον. Ὡς δ' οὐκ ἐπείθετο, ἐνταῦθα τῶν στρατιωτῶν τις ἐνὶ τῶν σημείων αὐτοῦ ταῦτα διὰ ταχέων ἐπέγραψε· καὶ ὃς ἐκεῖνά τε ἀπήλειψε, καὶ μόλις ποτὲ αὐτοὺς καταστήσας, ἔπεισεν[2] ἐπὶ τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ ποιήσασθαι· εἶτ' οὖν ὅτι οὐκ ἠξίου τοὺς στρατιώτας τινὶ τὸ κράτος διδόναι (τῇ τε γὰρ γερουσίᾳ καὶ τῷ δήμῳ προσήκειν τοῦτ' ἔλεγεν), εἴτε καὶ παντελῶς μεγαλογνωμονῶν[3], ὡς οὐδὲν τῆς αὐτοκρατορικῆς ἀρχῆς, ὑπὲρ ἧς οἱ ἄλλοι[4] πάντα ἔπραττον, αὐτὸς δεόμενος[5].

26. [Ὅτι ὁ Νέρων[6] μαθὼν τὰ κατὰ τὸν Οὐίνδικα, ἐν Νέᾳ πόλει[7] τὸν γυμνικὸν ἀγῶνα ἀπ' ἀρίστου θεωρῶν, οὐκ ἐλυπήθη, ἀλλὰ καταπηδήσας ἐκ τῆς ἕδρας, ἀθλητῇ

1. *a*, *b*, *c*, *f*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. : ἐπιτυχεῖν αὐτῆς. Tacite, Hist., I, 9 : « Excitæ a Nerone legiones, dum in Italia cunctantur, Verginium legatum adierunt. » Plutarque : Ταγμάτων ἐπιστατῶν δυνατωτάτων πολλάκις αὐτὸν ἀναγορευόντων αὐτοκράτορα, καὶ βιαζομένων. Galba disposait de peu de forces, comme nous l'avons vu dans les précédentes notes. Après la mort d'Othon, l'empire fut de nouveau offert à Virginius; son refus irrita les soldats (l'un d'eux alla même, au rapport de Plutarque, jusqu'à lui mettre l'épée sous la gorge, et ἐκέλευσε τὸν Οὐεργίνιον δέχεσθαι τὴν ἡγεμονίαν, ἢ τὸν σίδηρον), qui se crurent dédaignés et demandèrent sa mort.

2. Rm. (*Addenda*) : « Deest post ἔπεισε, vel τὴν ἀρχήν, vel τὴν πόλιν [cf. LXIV, 9], aut simile quid. » Rsk. sous-entend τὸ πρᾶγμα τῆς αὐτοκρατορίας.

3. Rm. (*Addenda*), Rsk., St., Bkk. et Ddf; « quanquam Lobeckius,

arriver, car c'était un homme actif, il avait une armée puissante et bien disposée. Les soldats arrachèrent les images de Néron et les mirent en pièces, et ils lui donnèrent les noms de César et d'Auguste. Comme il ne se décidait pas, un des soldats écrivit rapidement ces titres sur une des enseignes de son chef; Rufus les effaça, et, après avoir avec peine apaisé ses troupes, il leur persuada de s'en remettre au sénat et au peuple, soit qu'il ne voulût pas que les soldats donnassent l'empire à quelqu'un (ce droit, disait-il, n'appartenait qu'au sénat et au peuple), soit qu'il possédât un fonds de grandeur d'âme capable de ne pas aspirer à la puissance impériale, pour laquelle il n'est rien que les autres ne fassent.

26. [Néron, ayant appris la défection de Vindex à Naples, où il contemplait un combat gymnique après son dîner, ne s'en affligea pas; loin de là, il s'élança de son siége pour témoigner sa faveur à un athlète; de

dit Sturz, ad Phrynici Epit. p. 382, formam [vulgatam scilicet lectionem] μεγαλογνωμεῖν defendit, quia exstant adjectiva διχόγνωμος, δολιόγνωμος, δίγνωμος, ἀλλοτριόγνωμος. »

4. Slbg., Lncl., approuvés par Rm., St. et *c*; vulg., Bkk. et Ddf : καὶ οἱ ἄλλοι. — 5. *a*, *b* : ἔπραττον καὶ δεόμενος. — 6. Rm. et St. : Ὁ δὲ Νέρων, avec omission de Ὅτι.

7. Suivant Zn., Néron était encore en Grèce lorsqu'il apprit la révolte : Ἔτι δ' ἐν Ἑλλάδι ὄντος τοῦ Νέρωνος, Ἰουδαῖοι ἐς προῦπτον ἀνέστησαν· καὶ ἐπ' αὐτοὺς τὸν Οὐεσπασιανὸν ἔπεμψε. Καὶ οἱ ἐν τῇ Βρεττανίᾳ δὲ καὶ οἱ Γαλάται, βαρυνόμενοι ταῖς ἐσφοραῖς. ἠσχάλλον ἐκ πλείονος καὶ ἐφλέγμαινον... « Néron était encore en Grèce lorsque les Juifs, obéissant à un mot « donné, se soulevèrent; il envoya contre eux Vespasien. La Bretagne « et la Gaule, accablées par les tributs, étaient depuis longtemps irritées « et brûlaient de.... »

τινι συνεσπούδασεν· οὐδὲ[1] ἐς τὴν Ῥώμην ἠπείχθη, ἀλλὰ
R.p.1045 καὶ γράμματα ἁπλῶς τῇ βουλῇ πέμψας, παρῃτήσατο ὅτι οὐκ ἀφίκετο, λέγων βραγχᾶν[2], καθάπερ τι ᾄσαι καὶ τότε αὐτοῖς δεόμενος. Καὶ τὴν γε[3] αὐτὴν φροντίδα καὶ ἐπιμέλειαν τῆς τε φωνῆς, καὶ τῶν ᾀσμάτων, τῶν τε κιθαρισμάτων, οὐχ ὅτι ἐν τῷ τότε παρόντι, ἀλλὰ καὶ μετὰ ταῦτα ἐποιεῖτο· καὶ οὔτε τι ἐξ ἐκείνων ἐξέκραξεν, εἴ τε καὶ ἠναγκάσθη τι, οἷα ἐν τοιούτοις ὤν, ἐκβοήσαι· εὐθὺς γ' ἑαυτὸν[4], ὡς καὶ κιθαρῳδήσειν μέλλοντα, ἀνεχαίτιζε καὶ ἀνελάμβανεν. Τά τε ἄλλα ὅσα εἰώθει ὁμοίως ἐποίει, χαίρων τοῖς ἠγγελμένοις, ὅτι ἄλλως τε κατακρατήσειν τοῦ Οὐίνδικος ἤλπιζε, καὶ ὑπόθεσιν ἀργυρισμοῦ καὶ φόνων εἰληφέναι ἐδόκει[5]. Καὶ ἐτρύφα, καὶ τὸ τῆς Σαβίνης ἡρῷον[6] ἐκποιηθὲν καὶ κοσμηθὲν λαμπρῶς ὡσίωσεν, ἐπιγράψας αὐτῷ, ὅτι Σαβίνῃ αὐτὸ θεᾷ Ἀφροδίτῃ αἱ γυναῖκες ἐποίησαν. Καὶ τοῦτο μὲν ἠλήθευσεν· ἐκ γὰρ τῶν χρημάτων, ἃ πολλὰ καὶ παρὰ τῶν γυναικῶν ἐσεσύλητο, ἐξειργάσθη· συχνὰ δὲ δὴ καὶ ἤθυρεν, ὧν ἐγὼ τὰ μὲν ἄλλα παραλείψω, ἓν δὲ εἴπω.] Νύκτωρ ποτὲ[7] τοὺς πρώτους τῶν βουλευτῶν καὶ τῶν ἱππέων ἐξαπίνης σπουδῇ, ὡς καὶ περὶ τῶν παρόντων σφίσι κοινώσων[8], μεταπέμψας[9], « Ἐξεύρηκα, ἔφη, πῶς ἡ

1. Bkk. et Ddf; vulg. : οὔτε.

2. Cf. Suétone, 40 et 41. — 3. Rsk. : τε. — 4. Bkk., Ddf; vulg.: εὐθύς τε ἑαυτόν; Peir. : εὐθὺς ἑαυτόν. — 5. Suétone, 40 : « Adeo lente ac secure tulit, ut gaudentis etiam suspicionem præberet, tanquam occasione nata spoliandarum jure belli opulentissimarum provinciarum. » Plutarque (Galba) : Οὐ φαύλην ἔφη πρόῤῥησιν ἐμπεπτωκέναι λογισμοῦ, δεομένων χρημάτων αὐτῷ, καὶ τὰ τῶν Γαλατῶν ὅταν ὑποχείριοι γένωνται, λαφυ-

plus, il ne fit aucune diligence pour revenir à Rome : il se contenta d'écrire au sénat et de s'excuser de ne pas se rendre dans son sein, parce qu'il avait une bronchite, comme s'il eût besoin, alors encore, de chanter devant cette compagnie. C'était toujours, chez lui, même pensée et même soins pour sa voix, pour son chant, pour son jeu sur la lyre, non-seulement cette fois, mais encore dans la suite; et ce fut pour cela que ces événements, bien qu'ils eussent dû nécessairement, à cause de leur gravité, lui arracher un cri, ne lui firent pousser aucune exclamation; il se contint et reprit aussitôt son calme, comme s'il allait chanter sur la lyre. Il se livrait également à toutes ses autres occupations habituelles, joyeux de ces nouvelles, parce qu'il se flattait d'écraser en tous cas Vindex et qu'il croyait avoir trouvé là une occasion de lever de l'argent et de verser le sang. Il s'abandonna à la mollesse, et fit la dédicace du temple de Sabine, qu'on venait d'achever et qu'on avait orné de dons magnifiques, temple sur lequel il mit une inscription portant qu'il a été élevé par les matrones en l'honneur de la déesse Sabine-Vénus. En cela, Néron disait vrai; car ce fut avec les sommes énormes enlevées par lui aux matrones que le temple fut construit; il s'amusait aussi à une foule de plaisanteries dont je tairai les autres et ne citerai qu'une seule.] Une nuit, ayant subitement convoqué à la hâte les plus considérables des sénateurs et des chevaliers, comme pour une communication relative aux affaires présentes : « J'ai trouvé,

ραγωγήσεσθαι καὶ λίαν. Suivant le même auteur, les biens de Galba furent publiquement mis en vente par Néron, et ceux de Néron en Espagne par Galba, qui trouva les acheteurs mieux disposés.

6. Tacite, XVI, 21, atteste que les honneurs divins furent décernés à Sabine. — 7. *a*, *b* : Καί ποτε νύκτωρ. — 8. Peir., Bkk. et Ddf; vulg. : κοινονήσων. — 9. Peir., Bkk. et Ddf; Rm. et St., d'après Slbg : μεταπεμψάμενος; vulg. : μεταπέμψασθαι.

ὕδραυλις (αὐτὸ γὰρ τὸ ῥηθὲν γραφήσεται) καὶ μεῖζον καὶ ἐμμελέστερον φθέγξεται. » Τοιαῦτα καὶ τότε ἔπαιζεν [1]· οὐδὲ ἔμελεν [2] αὐτῷ ὅτι αἱ θύραι ἀμφότεραι, αἵ τε τοῦ μνημείου τοῦ Αὐγουστείου, καὶ αἱ τοῦ κοιτῶνος τοῦ ἐκείνου, αὐτόμαται ἐν τῇ αὐτῇ νυκτὶ ἀνεῴχθησαν [3]· οὐδ' ὅτι ἐν τῷ Ἀλβανῷ τοσούτῳ δή τινι αἵματι ὑσεν, ὥστε καὶ ποταμοὺς ῥυῆναι· οὐδ' ὅτι ἐκ τῆς Αἰγύπτου ὑπαναχωρήσασαι ἐπὶ πολὺ ἡ θάλασσα, μέρος μέγα τῆς Λυκίας κατέλαβεν.

R.p.1046 27. Ἐπεὶ δὲ περί τε τοῦ Γάλβα ἤκουσεν, ὅτι αὐτοκράτωρ ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν ἀνερρήθη [4], περί τε τοῦ Φούφου, ὅτι αὐτοῦ ἀπέστη, ἐν δέει τε μεγάλῳ ἐγένετο [5], καὶ αὐτός τε ἐν Ῥώμῃ παρεσκευάζετο [6], καὶ ἐπ' ἐκείνους Ῥούβριον Γάλλον, καὶ ἄλλους τινὰς ἔπεμψεν [7]. Ὑπὸ πάντων δὲ ὁμοίως ἐγκαταλειφθείς, ἐβουλεύσατο μὲν τούς τε βουλευτὰς ἀποκτεῖναι, καὶ τὴν πόλιν καταπρῆσαι [8], ἔς τε τὴν Ἀλεξάνδρειαν πλεῦσαι· ὑπειπὼν ὅτι, « Ἂν καὶ τῆς ἀρχῆς ἐκπέ-

1. Peir., Bkk. et Ddf; vulg. : ἤθυρεν. — 2. *a*, *b* : ἔμελλεν.

3. Suétone, 46 : « De Mausoleo, sponte foribus patefactis, exaudita vox est nomine eum cientis. »

4. Peir., *i*, *f*, Bkk. et Ddf; vulg. : ἀνηγορεύθη. — 5. Suétone, 42 : « Postquam deinde etiam Galbam et Hispanias descivisse cognovit, collapsus, animoque male fracto, diu et sine voce, et prope intermortuus jacuit. Utque respuit, veste discissa, capite converberato, actum de se pronunciavit. »

6. Suétone, 43 : « Credens expeditionem necessariam, consules ante tempus privavit honore, atque in utriusque locum solus iniit consulatum, quasi fatale esset, non posse Gallias debellari nisi a consule. » Le même, 44 : « Tribus urbanas ad sacramentum citavit, ac, nullo idoneo respondente, certum dominis servorum numerum indicit, etc. » Tacite,

leur dit-il, le moyen (je citerai ses propres paroles), j'ai trouvé le moyen de faire parler l'hydraulis avec plus de force et plus d'harmonie. » Tels étaient alors encore ses amusements; il ne prenait nul souci ni des deux portes du monument d'Auguste et de celles de sa propre chambre qui s'étaient ouvertes spontanément dans la même nuit, ni d'une pluie de sang tombée avec tant d'abondance dans le pays d'Albe, que les fleuves en avaient charrié dans leurs eaux, ni de la mer, qui, se retirant à une longue distance de l'Égypte, avait envahi une grande partie de la Lycie.

27. Mais, lorsqu'il apprit que Galba avait été proclamé empereur par les soldats, que Rufus avait fait défection, il fut saisi d'une grande frayeur; il prit lui-même quelques dispositions dans Rome et envoya contre les rebelles Rubrius Gallus et quelques autres. Abandonné de tous pareillement, il conçut le dessein de mettre à mort les sénateurs, d'incendier la ville et de s'embarquer pour Alexandrie, en ajoutant : « Si nous

Hist., I, 6, rapporte qu'on leva une légion parmi les soldats de la flotte et qu'on fit venir des troupes nombreuses de la Germanie, de la Bretagne et de l'Illyrie.

7. Au lieu de Gallus, Zn. cite Pétronius : Ὁ δὲ Νέρων μαθὼν καὶ τὸν Πετρώνιον, ὃν κατὰ τῶν ἐπαναστάντων μετὰ τοῦ πλείονος προεπεπόμφει τοῦ στρατεύματος, τὰ τοῦ Γάλβα φρονήσαντα, οὐκέτ' οὐδεμίαν ἐλπίδα τῶν ὅπλων ἔσχεν, ἀλλ' ἐβουλεύσατο... « Néron, à la nouvelle que Pétronius, envoyé « par lui, avec la plus grande partie de l'armée, contre les insurgés, avait « embrassé le parti de Galba, ne conserva plus aucune espérance du côté « des armes; il conçut le dessein de... » Plutarque se contente de dire, d'une façon générale, que les défections furent nombreuses et qu'en Afrique (cf. Suétone, Galba, 11) Clodius Macer se fit un parti.

8. Sur ces desseins de Néron, cf. Suétone, 43, 47 et suiv.

σωμεν· ἀλλὰ τόγε τέχνιον ἡμᾶς ἐκεῖ διαθρέψει[1]· » ἐς τοῦτο γὰρ ἀνοίας[2] ἐληλύθει, ὥστε καὶ πιστεῦσαι[3], ὅτι ἄλλως τε ἰδιωτεῦσαι καὶ προσέτι καὶ κιθαρῳδεῖν δυνήσεται· ἐπεὶ δὲ ἤσθετο ὅτι καὶ ὑπὸ τῶν σωματοφυλάκων ἐγκαταλέλειπται (ἐν κήποις δέ τισιν ἐτύγχανε καθεύδων), φυγεῖν ἐπεχείρησεν. Ἐσθῆτά τε οὖν φαύλην ἔλαβε, καὶ ἐπὶ ἵππον οὐδὲν βελτίονα ἀνέβη· καὶ ἐπ' αὐτοῦ κατακεκαλυμμένος, πρὸς χωρίον τι Φάωνος Καισαρείου, μετά τε αὐτοῦ ἐκείνου, καὶ μετὰ Ἐπαφροδίτου τοῦ τε Σπόρου, νυκτὸς ἐπιούσης ἤλασε[4].

28. Καὶ αὐτοῦ ταῦτα πράσσοντος, σεισμὸς ἐξαίσιος ἐγένετο[5], ὥστε καὶ δόκησιν παρασχεῖν, ὅτι ἥ τε γῆ πᾶσα διαῤῥήγνυται, καὶ αἱ τῶν πεφονευμένων ὑπ' αὐτοῦ ψυχαὶ πᾶσαι ἅμα ἐπ' αὐτὸν ἀναθορνύουσι. Γνωρισθεὶς οὖν καὶ ὡς ὑπό τινος, ὥς φασι, τῶν ἀπαντησάντων, καὶ αὐτοκράτωρ προσαγορευθεὶς[6], ἔκ τε τῆς ὁδοῦ ἀπετράπη, καὶ ἐς καλαμῶδη τινὰ τόπον[7] κατεκρύφθη. Καὶ ἐνταῦθα μέχρι τῆς ἡμέρας ὑπέμεινεν ἐῤῥιμμένος, ὅπως ὡς ἥκιστα διορῷτο. Καὶ πάντα μὲν τὸν παριόντα[8], ὡς καὶ ἐφ' ἑαυτὸν ἥκοντα,

1. Cf. Suétone, 40. Zn. ajoute ici : Μέλλοντος δὲ ταῦτα πράσσειν, ἡ βουλὴ τὴν περὶ τὸν Νέρωνα φρουρὰν ἀποκαλέσασα, εἰσῆλθεν εἰς τὸ στρατόπεδον, καὶ τὸν μὲν πολέμιον ἀπέφηνε, τὸν δὲ Γάλβαν ἀνθείλετο αὐτοκράτορα. Νέρων δὲ, ὡς ἤσθετο ὅτι ὑπὸ τῶν φυλάκων.... « Au moment où Néron « allait mettre ces desseins à exécution, le sénat, ayant appelé à lui la « garde qui entourait Néron, entra dans le camp, le déclara ennemi « public et élut Galba empereur à sa place. Néron, lorsqu'il sentit que « ses gardes:.... » — 2. Peir. ; ἐς γὰρ τοῦτ' ἀνοίας. — 3. Peir. om.

4. Cf. Suétone, 48 : « Offerente Phaonte liberto suburbanum suum inter Salariam et Nomentanam viam circa quartum milliarium, ut erat

tombons du pouvoir, notre talent, du moins, nous nourrira là-bas; » car il en était venu à un tel point d'extravagance, qu'il s'imaginait pouvoir à son aise vivre dans une condition privée et, de plus, chanter sur la lyre; mais, quand il sentit qu'il était abandonné même par ses gardes du corps (il dormait alors dans un jardin), il essaya de fuir. Il prit donc une méchante toge et monta sur un cheval qui ne valait pas mieux, et, sur ce cheval, il arriva, le visage couvert, vers le commencement de la nuit, près d'une villa appartenant à Phaon, un des césariens, accompagné de Phaon lui-même, ainsi que d'Épaphrodite et de Sporus.

28. Pendant que cela se passait, une secousse se fit sentir avec tant de violence qu'il lui sembla que toute la terre s'entr'ouvrait, et que toutes les âmes de ses victimes s'élançaient contre lui. Reconnu, dit-on, malgré son déguisement, et salué du titre d'empereur par quelqu'un de ceux qui le rencontrèrent, il se détourna de la route et alla se cacher en un endroit rempli de roseaux. Il y demeura, tout abattu, jusqu'au jour, afin de ne pas être vu. Se défiant de tout homme qui passait, comme si cet homme se fût dirigé contre lui, tremblant

nudo pede atque tunicatus, pænulam obsoleti coloris superinduit; adopertoque capite, et ante faciem obtento sudario, equum inscendit, quatuor solis comitantibus, inter quos et Sporus erat. » — 5. Cf. Suétone, 48. — 6. Suétone, 48 : « Equo autem odore abjecti cadaveris consternato, detecta facie agnitus est a quodam missicio prætoriano, et salutatus. »

7. Bkk. et Ddf, d'après Zn.; vulg. : καλαμαδίαν τόπον; St. : « Delevi τόπον auctore Reiskio. Quod si cui displiceat, legat saltem καλαμαδίαν τινὰ τόπον. Idem R. mox legi jubet μέχρι τῆς ἑσπέρας. » — 8. Bkk. et Ddf., d'après Slbg approuvé par Rm.; vulg. : παρόντα.

ὑποπτεύων, πᾶσαν δὲ φωνὴν, ὡς καὶ ἀναζητοῦσαν αὐτὸν [1], ὑποτρέμων· εἴ τέ που κυνίδιον ὕλαξεν, ἢ καὶ ὀρνίθιον
R.p.1047 ἐφθέγξατο, ῥώπιόν τε καὶ κλάδος ὑπ' αὔρας ἐσείσθη, δεινῶς ἐταράττετο· καὶ οὔθ' ἡσυχάζειν ὑπ' αὐτῶν ἠδύνατο [2], οὔτ' αὖ λαλεῖν τινὶ τῶν παρόντων, μὴ καὶ ἕτερός τις ἀκούσῃ, ἐτόλμα, ἀλλ' αὐτὸς καθ' ἑαυτὸν τὴν τύχην [3] καὶ ἐθρήνει καὶ ὠλοφύρετο. Ἐλογίζετο γὰρ τά τε ἄλλα, καὶ προσέτι ὅτι πολυανθρωποτάτῃ ποτὲ θεραπείᾳ γαυρωθεὶς, μετὰ τριῶν ἐξελευθέρων ἐκύπταζε. Τοιοῦτο γὰρ δρᾶμα τότε τὸ δαιμόνιον αὐτῷ παρεσκεύασεν, ἵνα μηκέτι τοὺς ἄλλους μητροφόνους καὶ ἀλήτας, ἀλλ' ἤδη καὶ ἑαυτὸν ὑποκρίνηται· καὶ τότε μετεγίνωσκεν ἐφ' οἷς ἐτετολμήκει, καθάπερ ἄπρακτόν τι αὐτῶν ποιῆσαι δυνάμενος. Νέρων μὲν δὴ τοιαῦτα ἐτραγῴδει, καὶ τὸ ἔπος ἐκεῖνο συνεχῶς ἐνενόει,

Οἰκτρῶς θανεῖν μ' ἄνωγε σύγγαμος, πατήρ [4]·

ὀψὲ δ' οὖν ποτε, ἐπειδὴ μηδεὶς αὐτὸν ἀναζητῶν ἑωρᾶτο, μετῆλθεν ἐς τὸ ἄντρον [5], κἀνταῦθα καὶ ἔφαγε πεινήσας ἄρτον ὁποῖον οὐδὲ πώποτε ἐβεβρώκει, καὶ ἔπιε διψήσας ὕδωρ ὁποῖον οὐδὲ πώποτε ἐπεπώκει [6]. Ἐφ' ᾧ δυσανασχε-

1. Bkk. et Ddf.; vulg. : αὐτόν. — 2. Bkk. : ἐδύνατο.
3. Rsk. (leçon que St. a été près de recevoir), Bkk. et Ddf; vulg. : τῇ ψυχῇ.
4. Suétone, 46 : « Observatum etiam fuerat novissimam fabulam cantasse OEdipodem exulem, atque in hoc desisse versu :

« Θανεῖν μ' ἄνωγε σύγγαμος, μήτηρ, πατήρ, »

au son de toute parole comme si elle l'eût appelé, un petit chien qui venait aboyer quelque part, un petit oiseau qui se faisait entendre, une broussaille, une branche agitée par le vent, tout le jetait dans un trouble terrible; ces appréhensions l'empêchaient de reposer et il n'osait parler à personne de ceux qui étaient avec lui, de peur d'être entendu par un autre; il pleurait sur son sort et se lamentait en lui-même. Entre autres réflexions, il songeait que lui, fier autrefois d'avoir une suite nombreuse à son service, il était réduit à se cacher avec trois affranchis. Ce fut le dernier drame que les dieux lui donnèrent à jouer; il n'avait plus à représenter d'autres meurtriers de leur mère, ni d'autres princes errants que lui-même; alors il se repentit des crimes qu'il avait osés, comme s'il eût été en son pouvoir de faire qu'un seul d'eux fût non avenu. Telle était la tragédie que jouait Néron, il répétait sans cesse ce vers dans sa pensée :

Épouse et père veulent que je meure misérablement;

et ce ne fut que tard enfin, quand il vit que personne ne le cherchait, qu'il entra dans une caverne, et que là, poussé par la faim, il mangea d'un pain dont jamais il n'avait mangé, et que, pressé par la soif, il but d'une eau dont jamais il n'avait bu. Affligé de cette extrémité,

ce qui se rapporte encore mieux à Néron, meurtrier de sa femme Octavie, de sa mère Agrippine et de Claude son père, comme OEdipe. Rsk. veut arranger ainsi la citation :

Θανεῖν
Οἰκτρῶς μ' ἀνώγει σύγγαμος, μήτηρ, πατήρ.

5. Cf. Suétone, 48. — 6. Henri Étienne, Bkk. et Ddf, à cause de ἐβεβρώκει qui précède; vulg. : πέπωκεν.

τήσας εἶπε, « Τοῦτό ἐστιν [1] ἐκεῖνο τὸ ποτὸν τὸ ἐμὸν τὸ ἄφθονον [2]. »

29. Καὶ ὁ μὲν ἐν τούτοις ἦν· ὁ δὲ δῆμος τῶν Ῥωμαίων ἐβουθύτει καὶ ὑπερέχαιρε [3]· καί τινες καὶ πιλία [4] ὡς ἐλευθερωμένοι ἔφερον, καὶ τῷ Γάλβᾳ τὰ τῇ αὐτοκράτορι ἀρχῇ προσήκοντα ἐψηφίσαντο [5]. Παρὰ πάντα δὲ ζήτησιν αὐτοῦ τοῦ Νέρωνος ἐποιοῦντο· καὶ χρόνον μέν τινα ἠπόρησαν, ὅπου ποτὲ ἀπεληλυθὼς εἴη· ἔπειτα μαθόντες, ἔπεμψαν ἐπ' αὐτὸν ἱππέας. Καὶ οὕτως ἐκεῖνος προσιόντων
R.p.1048 αὐτῶν αἰσθόμενος, προσέταξε τοῖς παροῦσιν ἑαυτὸν ἀποκτεῖναι [6]. Ἐπεί τε οὐχ ὑπήκουσαν, ἀνεστέναξέ [7] τε καὶ ἔφη, « Ἐγὼ μόνος οὔτε φίλον οὔτ' ἐχθρὸν ἔχω [8]. » Κάν τούτῳ πελασάντων αὐτῷ τῶν ἱππέων, αὐτὸς ἑαυτὸν ἀπέκτεινε, τὸ θρυλούμενον ἐκεῖνο εἰπών, « Ὦ Ζεῦ, οἷος τεχνίτης παραπόλλυμαι [9]. » Καὶ αὐτὸν δυσθανατοῦντα ὁ Ἐπαφρόδιτος προσκατειργάσατο [10]. Ἐβίω δὲ ἔτη τριάκοντα, καὶ μῆνας ἐννέα· ἀφ' ὧν ἦρξεν ἔτη δεκατρία, καὶ μῆνας ὀκτώ [11]· ἔσχα-

1. Rsk. conjecture : Ποῦ νῦν ἐστιν. — 2. Rm. : « Ἄφθονον, si Dionis est, alludit ad bonorum profusionem; alioqui legendum fuerit ἄφεπτον, ex Suetan. c. 48 : *Hæc est Neronis decocta.* Sylb. Non placet ἑφεπτον, parum Græcum, potius ἑφθόν [conjecture reproduite en note par Bkk.] scripsit Dio, ut in Vespasiano [LXVI, 10]. Leuncl. » La vulgate donne un sens à peu près supportable, malgré le τὸ ἐμόν qui précède; je l'ai conservée. — 3. Zn, après Ῥωμαίων, ajoute : Ἐπεὶ ἡμέρα ἐγένετο. « Lorsqu'il fit jour. »

4. *a*, *b* : πίλα. Zn. ajoute : καὶ τὴν πόλιν στεφανωμάτων ἐπλήρωσαν. « Et ils remplirent la ville de couronnes. » Cf. Suétone, 57.

5. Zn. : Ὁ δὲ ὅμιλος εἴς τε τὸν Νέρωνα ἀπέσκωπτον, καὶ συχνοὺς τῶν παρ' αὐτῷ δυνηθέντων φονεύοντες εἵλκον. « La multitude raillait Néron et « entraina pour les tuer plusieurs de ceux qui avaient été puissants au-

il s'écria : « Voilà donc mon breuvage, et je n'en manque pas. »

29. Telle était la position de Néron ; cependant le peuple romain offrait des sacrifices et se livrait aux transports de sa joie ; quelques-uns même portaient le *pileum* comme s'ils venaient d'être affranchis, et on décerna à Galba tous les honneurs qui appartiennent au pouvoir impérial. Avant tout, on rechercha la personne de Néron : on fut quelque temps sans savoir où il était allé ; puis, lorsqu'on en fut instruit, on dépêcha quelques cavaliers contre lui. Alors celui-ci, s'apercevant de leur approche, enjoignit à ceux qui étaient avec lui de le tuer. Comme ils ne lui obéirent pas, il poussa un gémissement et s'écria : « Seul, je n'ai ni ami ni ennemi. » Sur ces entrefaites, les cavaliers approchant, il se tua lui-même en prononçant ce mot souvent répété : « O Jupiter, quelle fin pour un si grand artiste ! » Comme la mort se faisait attendre, Épaphrodite l'acheva. Il vécut trente ans neuf mois, sur lesquels il régna treize

« près de lui. » — 6. *c*, *f*, Bkk. et Ddf ; vulg. : αὐτὸν ἀποκτεῖναι. Zn. : ἑαυτὸν καὶ σφᾶς ἀποκτεῖναι. — 7. Zn. : μέγα ἐστέναξεν.

8. Zn. continue : Εἶτα τὸν Σπόρον ἀνελεῖν θελήσας, καὶ μὴ δυνηθεὶς. Ἐγὼ μόνος, ἔφη.... « Il poussa un profond gémissement. Puis, ayant « voulu tuer Sporus et n'ayant pas pu : Je suis le seul, dit-il.... »

9. Slbg, afin d'avoir un ïambe, propose de lire : Ὦ Ζεῦ, θεοί θ' οἷος τεχνίτης ἀπόλλυμαι. — 10. Cf. Suétone, 49.

11. Zn. : Ὁ μὲν οὖν οὕτω κατὰ τὸν Ἰούλιον ἐτελεύτησε μῆνα, βιοὺς ἔτη τριάκοντα πρὸς μησὶ πέντε καὶ ἡμέρας εἴκοσιν· ἀφ' ὧν ἦρξεν ἔτη τρισκαίδεκα, καὶ μῆνας ὀκτὼ, δυοῖν ἡμεραῖν δέοντας. « C'est ainsi qu'il mourut au « mois de juillet, après une vie de trente ans cinq mois huit jours, « sur lesquels il régna treize ans huit mois moins deux jours. » Pour tous ces calculs, cf. la note 160 de Rm.

τος τῶν ἀπὸ τοῦ Αἰνείου καὶ ἀπὸ τοῦ Αὐγούστου γεγονότων, καθάπερ [1] που σαφῶς καὶ αἱ δάφναι αἱ ὑπὸ τῆς Διουΐας φυτευθεῖσαι τό τε γένος τῶν λευκῶν ὀρνίθων [2] προδιαφθαρέντα αὐτοῦ, ἐσήμανεν.

1. Slb., Bkk. et Ddf; vulg. : καίπερ. Rm. : « Sensus requirit ὅπερ, καθάπερ, aut simile Sylb. vel ὥσπερ. » St. : ἅπερ.

ans huit mois ; il fut le dernier des empereurs issus d'Énée et d'Auguste, ainsi que l'annoncèrent clairement les lauriers plantés par Livie et la race des poules blanches dont la mort précéda la sienne.

2. Cf. XLVIII, 52 ; Suétone, Galba, 1.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΤΕΤΑΡΤΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Οὕτω μὲν οὖν ὁ Γάλβας αὐτοκράτωρ ἀπεδείχθη [1], ὥσπερ που προεῖπε μὲν αὐτῷ καὶ ὁ Τιβέριος, φήσας ὅτι καὶ αὐτὸς τῆς ἡγεμονίας παραγεύσεται [2]· προεῖπε δὲ καὶ σημεῖα ἐναργέστατα. Τήν τε γὰρ Τύχην ἔδοξεν [3] αὐτῷ [4] λέγειν, ὅτι χρόνον ἤδη συχνὸν αὐτῷ παραμένοι, καὶ ὅτι οὐδεὶς αὐτὴν ἐς τὴν οἰκίαν αὐτοῦ ἐσδέχοιτο, καὶ δὴ, ἐὰν ἐπὶ πλεῖον εἰρχθῇ, πρὸς ἕτερόν τινα μεταστήσεται. Καὶ πλοῖα ὅπλων μεστὰ πρὸς Ἰβηρίαν ὑπ' αὐτὰς ἐκείνας τὰς ἡμέρας αὐτόματα, μηδενὸς ἀνθρώπων ἄγοντος αὐτὰ,
R.p.1050 προσωρμίσθη. Ἡμίονός τε ἔτεκεν [5], ὅπερ αὐτῷ σύμβολον

1. Cf. la fin du livre précédent. — 2. Cf. LVII, 19, et Suétone (Galba, 4). Zn., omettant ce commencement : Γάλβας δ', ἐπεὶ ὁ Νέρων διέφθαρτο, καὶ ἡ βουλὴ τὴν ἀρχὴν αὐτῷ ἐψηφίσατο, καὶ ὁ Ῥοῦφος αὐτῷ προσεχώρησεν, ἀνεθάρσησεν· οὐ μέντοι καὶ τὸ Καίσαρος ἔλαβεν ὄνομα πρὶν τοὺς τῆς βουλῆς πρεσβευτὰς πρὸς αὐτὸν ἐλθεῖν, ἀλλ' οὐδὲ τὸ τοῦ αὐτοκράτορος πρότερον ἐς οὐδὲν γράμμα ἐνεγεγράφει. « Galba, lorsque Néron fut mort,

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE SOIXANTE-QUATRIÈME.

1. C'est ainsi que Galba fut élu empereur, suivant que le lui avait autrefois marqué Tibère, quand il lui dit que, lui aussi, il goûterait de l'empire, et suivant que le lui avaient annoncé des signes fort clairs. Il lui sembla que la Fortune lui déclarait qu'elle attendait depuis longtemps déjà à sa porte et que personne ne l'introduisait; que, si on la repoussait encore, elle se retirerait autre part. Des vaisseaux chargés d'armes vinrent en ces mêmes jours, de leur propre mouvement, sans être conduits par personne, aborder sur les côtes d'Espagne. Une mule mit bas, ce qui avait été regardé comme un

An de Rome 822. C. Silius Italicus et Galérius Trachalus consuls.

« que le sénat lui eut décerné à lui-même l'empire, et que Rufus se fut « rangé à son parti, reprit confiance; néanmoins il ne se donna le nom de « César qu'après que les députés du sénat furent venus le trouver, et il « ne fit non plus auparavant usage du titre d'empereur dans aucun « décret. » — 3. Ce mot se rapporte à un songe raconté par Suétone, 4. 4. Bkŗ. et Ddf; vulg. : αὐτῷ. — 5. Cf. Suétone, 4.

τοῦ κράτους ἔσεσθαι ἐτεθέσπιστο. Καὶ παῖς λιβανωτὸν αὐτῷ θύοντι προσφέρων, πολιὰς ἐξαίφνης ἔφυσε[1]· καὶ οἱ μάντεις τὴν τοῦ νεωτέρου ἀρχὴν πρὸς τὸ γῆρας αὐτοῦ μεταστήσεσθαι ἔφησαν.

2. Ταῦτα μὲν ἐς τὴν ἡγεμονίαν αὐτῷ φέροντα προεδείχθη· αὐτὸς δὲ τὰ μὲν ἄλλα μετρίως ἦρχε, καὶ ἀνεπαχθὴς ἦν, νομίζων οὐκ εἰληφέναι τὴν ἀρχὴν, ἀλλὰ δεδόσθαι αὐτῷ[2] (τοῦτο γὰρ συνεχῶς ἔλεγε)· πλὴν ὅτι χρήματά τε[3] ἀπλήστως, ἅτε καὶ πολλῶν δεόμενος, ἤθροιζε[4], καὶ ἀπ' αὐτῶν ἐλάχιστα ἀνῆλισκεν, ὥστε μηδὲ δραχμὰς ἔστιν ὅΐς, ἀλλ' ὀβολοὺς χαρίζεσθαι[5]· οἵ τε[6] ἐξελεύθεροι αὐτοῦ πάμπολλα ἐπλημμέλουν, ὥστε καὶ ἐς ἐκεῖνον αὐτὰ ἀναφέρεσθαι. Τοῖς μὲν γὰρ ἰδιώταις ἀπόχρη μηδὲν ἀδικεῖν, τοῖς δὲ δὴ τὰς ἡγεμονίας ἔχουσιν ἀνάγκη προνοεῖν, ὅπως μηδ' ἄλλος κακουργῇ· οὐδὲ γὰρ διαφέρει τι τοῖς κακῶς πάσχουσιν, ὑφ' ὅτου ἄν καὶ κακῶνται. Ὥστ' εἰ καὶ ἔξω τοῦ τι δεινὸν ποιεῖν ὁ Γάλβας ἦν, ἀλλ' ὅτι ἐκείνοις ἀδικεῖν ἐπέτρεπεν, ἢ ὅτι ἠγνόει τὰ γινόμενα, οὐ καλῶς ἤκουε. Νυμφίδιος[7] δέ τις καὶ Καπίτων[8] οὕτως ἐξεφρόνησαν ὑπ' αὐτοῦ[9],

1. Cf. Suétone, 8. — 2. Cf., dans Tacite (Hist. I, 15 et 30), le discours de Galba adoptant Pison, et celui de Pison aux soldats.

3. Bkk. et Ddf; vulg. : γε. — 4. L'avarice de Galba est également attestée par Suétone, 12 et 15; par Tacite, I, 20 et par Plutarque. Cependant Suétone (Vespasien, 16) nous dit que Vespasien rétablit des impôts abolis par Galba. Il faut donc cependant que Galba ait fait preuve de quelque libéralité dans les affaires de l'État, et attribuer à ses affranchis, comme le fait quelques lignes plus bas notre auteur, la plupart des actes sordides commis sous son règne. — 5. Suétone, 12, cite plusieurs

présage de sa puissance future. Un enfant, qui lui présentait l'encens dans un sacrifice, devint blanc tout à coup, et les devins dirent à ce propos que l'autorité du jeune prince passerait à la vieillesse de Galba.

2. Tels furent les présages relatifs à son élévation à l'empire; il gouverna d'ailleurs avec modération et ne se rendit pas odieux, se fondant sur ce qu'il ne s'était pas emparé de l'empire, mais que l'empire lui avait été déféré (c'était une déclaration qu'il répétait sans cesse); mais il amassait de l'argent avec une avidité insatiable, attendu qu'il avait de grands besoins, et il en dépensait si peu que, parfois, au lieu de donner des drachmes, il donnait des oboles; ses affranchis aussi commirent des désordres si nombreux, qu'on les fit remonter jusqu'à lui. Pour un simple particulier, il suffit de s'abstenir de l'injustice; celui qui est au pouvoir est obligé d'empêcher les autres de faire le mal; car, pour ceux qui sont opprimés, peu importe de quelle part vient le dommage. Aussi, bien qu'étranger à tous les excès, Galba, soit parce qu'il laissait ses affranchis commettre des injustices, soit parce qu'il ignorait ce qui se passait, Galba s'attira une fâcheuse réputation. Nymphidius et Capiton, sous son règne, allèrent si loin que Capiton,

exemples de cette parcimonie de Galba. — 6. Bkk. et Ddf; vulg. : γε.

7. Plutarque raconte que Nymphidius, après l'élection de Galba, fut irrité que le sénatus-consulte n'eût pas été scellé de son cachet, et qu'il essaya de se faire nommer empereur. Cf. Tacite, I, 5; Suétone, 11.

8. Fontéius Capiton fut, en Germanie, un des compétiteurs de Galba.

9. St. : « Ὑπ' αὐτοῦ, si mendo caret, significabit *eo nomine, ea de causa*. Sed possis etiam legere ἐπ' αὐτοῦ, *eo tenente imperium*. Sylb. Atque hoc præstare puto. » Peut-être aussi vient-il d'une confusion, faite par le copiste, avec le ὑπ' αὐτοῦ de la ligne suivante.

ὥστε ὁ Καπίτων, ἐφέντος τινὸς ἀπ' αὐτοῦ ποτὲ δικά-
R.p.1051 ζοντος, μετεπήδησέ τε ἐπὶ δίφρον ὑψηλὸν, καὶ ἔφη, « Λέγε τὴν δίκην παρὰ τῷ Καίσαρι· » διαγνούς τε, ἀπέκτεινεν αὐτόν. Τούτοις μὲν δὴ διὰ ταῦτα ὁ Γάλβας ἐπεξῆλθεν [1].

3. Ὡς δ' ἐπλησίασε τῇ πόλει [2], ἀπήντησαν αὐτῷ οἱ δορυφόροι τοῦ Νέρωνος [3], καὶ ἠξίουν ἐν τῇ αὐτῇ στρατείᾳ φυλαχθῆναι. Καὶ ὃς τὰ μὲν πρῶτα ἀνεβάλετο, ὡς καὶ σκεψόμενος περὶ τούτου· ὡς δ' οὐκ ἐπείθοντο, ἀλλ' ἐθορύβουν, ἐφῆκε σφίσι τὸ στράτευμα· καὶ οἱ μὲν παραχρῆμα ἐς ἑπτακισχιλίους [4] ἀπέθανον, οἱ δὲ καὶ μετὰ τοῦτο δεκατευθέντες [5]. Οὕτως, εἰ καὶ τῇ ἡλικίᾳ τῇ τε νόσῳ ἐκεκμήκει [6], ἀλλὰ τῇ διανοίᾳ ἤκμαζεν, οὐδ' ἠξίου τὸν αὐτοκράτορα ἀναγκαζόμενόν τι ποιεῖν. Ἀμέλει καὶ τοῖς δορυφόροις αἰτοῦσι χρήματα [7] οὐκ ἔδωκε, καὶ ἔφη γε ὅτι, « Καταλέγειν στρατιώτας, ἀλλ' οὐκ ἀγοράζειν εἴωθα. » Τῷ δὲ δήμῳ σφόδρα ἀξιοῦντι τὸν Τιγελλῖνον [8] καὶ ἄλλους τινὰς τῶν πρότερον ὑβρισάντων ἀποθανεῖν, οὐχ ὑπεῖξε, τάχα ἂν

1. Cf. Tacite, I, 6, 7 et 37; Suétone, 11. *f* : ἀπεξῆλθε.

2. Suivant Suétone, 12, ce fut à son entrée dans la ville que la chose se passa; suivant Plutarque, il en était à vingt-cinq stades; Tacite, I, 6 : « Introitus in urbem, trucidatis tot millibus inermium militum, infaustus omine.... » ch. 37, dans le discours d'Othon : « in oculis urbis.... » — 3. Néron avait donné à des troupes de marine le rang de soldats légionnaires; ces troupes prétendaient obtenir l'aigle et les enseignes. — 4. Rm. : « Fortasse scribendum τρισχιλίους vel τετρακισχιλίους. Casaub. ad Suet., Galba, 12. Numerus una legione amplior est. Sufficeret ἑπταχοσίους. »

5. Suétone : « Quum classiarios, quos Nero e remigibus justos milites fecerat, redire ad pristinum statum cogeret, recusantes, atque insuper aquilam et signa pertinacius flagitantes, non modo immisso equite dis-

un jour qu'un plaideur en avait appelé de son jugement, s'élança sur un siége élevé et lui dit : « Défends-toi au tribunal de César, » et, après avoir examiné l'affaire, fit mettre à mort l'appelant. Galba cependant les punit pour ces offenses.

3. Quand il fut près de Rome, les gardes de Néron vinrent à sa rencontre et lui demandèrent d'être conservés dans les mêmes rangs. Galba différa d'abord sa réponse, sous prétexte de réfléchir ; puis, comme, au lieu de se montrer dociles, ils se mutinaient, il fit avancer son armée contre eux, et sept mille hommes environ furent mis à mort sur-le-champ : le reste fut ensuite décimé. Voilà comment, malgré l'âge et la maladie, il avait conservé un esprit vigoureux ; il croyait qu'un empereur ne doit rien faire par force. C'est ainsi que, les prétoriens lui ayant demandé de l'argent, il ne leur en donna pas et leur répondit : « J'ai coutume de lever des soldats et non d'en acheter. » Le peuple, de son côté, réclamant avec instance le supplice de Tigellinus et de quelques autres auteurs de violences sous le règne précédent, il ne céda pas, bien que peut-être il les eût

jecit, sed decimavit etiam. » Cf. Tacite, I, 37. — 6. Suétone, 21 : « Fuit manibus pedibusque articulari morbo distortissimus, ut neque calceum perpeti, neque libellos evolvere, aut tenere omnino valeret. Excreverat etiam in dexteriore latere ejus caro, præpendebatque adeo, ut ægre fascia substringeretur. »

7. Le *donativum* promis en son nom par Nymphidius. Les *Excerpta Vat.* : Ὅτι τοῖς δορυφόροις ἀπαιτοῦσι τῷ Γάλβᾳ ἅπερ ὑπέσχετο ὁ Νυμφίδιος, ἔφη [ponctuation conforme à la traduction latine ; les éditions mettent la virgule avant Νυμφίδιος], Ἡμεῖς καταλέγειν στρατιώτας εἰώθαμεν, ἀλλ' οὐκ ἀγοράζειν. « Les prétoriens réclamaient à Galba l'argent qui leur « avait été promis par Nymphidius : Nous avons coutume, dit le prince, « de lever des soldats et non d'en acheter. » Sur cette promesse, cf. Plutarque ; Suétone, 16 ; Tacite, I, 5. — 8. Cf. LXII, 13, 28 ; LXIII, 2, 21.

ἀποκτείνας αὐτοὺς, εἰ μὴ ἐκεῖνοι τοῦτ' ἠτήκεσαν. Τὸν μέντοι Ἥλιον [1], καὶ τὸν Νάρκισσον [2], τόν τε Πατρόβιον [3], καὶ τὴν Λουκοῦσταν τὴν φαρμακίδα [4], καὶ ἄλλους τινὰς τῶν ἐπὶ τοῦ Νέρωνος ἐπιπολασάντων [5], κατά τε τὴν πόλιν πᾶσαν δεδεμένους περιαχθῆναι, καὶ μετὰ τοῦτο κολασθῆναι
R.p.1052 ἐκέλευσε. Καὶ ἐπὶ μὲν τούτοις ἐπῃνεῖτο [6]· ὅτι δὲ ξίφος διὰ πάσης τῆς ὁδοῦ ἐξηρτᾶτο, καὶ γέρων καὶ ἀσθενὴς τὰ νεῦρα ὢν [7], καὶ πάνυ πολὺν γέλωτα ὠφλίσκανε.

4. Λέξω δὲ καὶ ὅπως αὐτῷ τὸ τέλος συνέβη [8]. Οἱ ἐν [9] ταῖς Γερμανίαις στρατιῶται, οὓς εἶχε Ῥοῦφος, μηδεμίαν εὐεργεσίαν ὑπὸ τοῦ Γάλβα εὐράμενοι [10], ἐπὶ πλεῖον

1. Cf. LXIII, 12, 18, 19. — 2. Personnage différent de l'affranchi de Claude. — 3. Cf. LXIII, 11. — 4. Cf. LXIII, 11. — 5. Plutarque ajoute à cette liste Polyclète et Pétinus. Cf. Tacite, I, 37. — 6. Zn. : Τοὺς δὲ συκοφαντήσαντάς τινας ἐπὶ τοῦ Νέρωνος, ἢ ψευδομαρτυρήσαντας ἐκόλασε. Καὶ οἱ δοῦλοι, οἱ κατὰ τῶν δεσποτῶν πράξαντές τι ἢ εἰπόντες, αὐτοῖς ἐκείνοις ἐπὶ τιμωρίᾳ παρεδόθησαν. [C'est sans doute à cette mesure que s'applique le passage suivant des *Excerpta Vat.* (?) : Ὅτι τινὲς τῶν ἰδίων δούλων κατεφρόνησαν, βουλόμενοι κακῶν δούλων ἀπαλλαγῆναι. « Quel-« ques-uns se soucièrent peu de leurs propres esclaves, attendu qu'ils « voulaient se débarrasser de mauvais esclaves. »] Καὶ τὰ χρήματα δὲ καὶ τὰ κτήματα, ὅσα τινὲς παρὰ τοῦ Νέρωνος εἰλήφεσαν, ἀπῃτεῖτο [cf. LXIII, 14]. Τούς γε μὴν ὑπ' ἐκείνου φυγαδευθέντας, ὡς ἠσεβηκότας τι ἐς αὐτὸν, κατήγαγε, καὶ τὰ ὀστᾶ τῶν ἐκ τοῦ βασιλικοῦ γένους σφαγέντας ἐς τὸ τοῦ Αὐγούστου μνημεῖον μετεκόμισε, καὶ τὰς αὐτῶν εἰκόνας ἐπικατέστησεν. « Il punit les délateurs et les faux témoins du règne de Néron. « Les esclaves coupables envers leurs maîtres, soit en actions, soit en « paroles, leur furent remis pour être châtiés par eux. Il réclama aussi « l'argent et les propriétés que certaines personnes avaient reçues de « Néron. Il rappela les citoyens exilés par ce prince pour crime de lèse-« majesté, et porta au monument d'Auguste les ossements des membres « de la famille impériale qui avaient été mis à mort. »

7. Après ξίφος, *i* et *k* ajoutent μέγα. Cf. le passage de Suétone rapporté note 6, page précédente.

lui-même fait mettre à mort, si on ne le lui eût pas demandé. Néanmoins Hélius, Narcisse, Patrobius et Locuste l'empoisonneuse, ainsi que quelques autres qui avaient été puissants sous Néron, furent, par son ordre, promenés par toute la ville, chargés de chaînes, et ensuite exécutés à mort. Cette conduite lui valut des éloges; mais en portant, pendant toute la route, bien qu'il fût avancé en âge et qu'il eût les nerfs trop faibles, une épée suspendue à son côté, il s'attira de nombreuses railleries.

4. Je vais maintenant raconter quelle fut sa fin. Les soldats des Germanies, qui étaient sous le commandement de Rufus, n'ayant obtenu de Galba aucune grati- An de Rome 822. Galba et T. Vinius consuls.

8. Rm., suivi par St., intercale après συνέβη l'Extrait ci-dessous du ms. Peiresc. Cette place (Rm. déclare n'en avoir pas trouvé de plus convenable) m'a paru si peu sûre, bien que le passage se rapporte aux événements racontés dans ce chapitre, qu'avec Bkk. et Ddf, je mets ici cet Extrait en note : Ὅτι ὁ Ῥοῦφος [Rm. et St. : Ὁ οὖν Ῥοῦφος, avec omission de Ὅτι] πρὸς Γάλβαν ἦλθε· καὶ παρὰ μὲν ἐκείνου οὐδὲν ὅ τι ἄξιον εἰπεῖν εὕρατο [le ms. : εὕρετο] εἰ μή τις αὐτὸ τοῦτ' [le ms. : ταῦτ'] ἐκλογίσαιτο, ὅτι πολλάκις αὐτοκράτωρ ὀνομασθεὶς ἔζησε· παρὰ δὲ δὴ τῶν ἄλλων ἀνθρώπων ὄνομα μέγα, καὶ μεῖζον ἢ εἴπερ ὑπερεδέδεκτο τὴν ἡγεμονίαν, ἐκτήσατο, ὅτι οὐκ ἠθέλησεν αὐτὴν λαβεῖν. « Rufus vint trouver Galba et n'ob- « tint de lui aucune faveur qui mérite d'être rapportée, à moins qu'on « ne regarde comme telle la vie qu'il lui laissait, bien que plusieurs fois « proclamé empereur, tandis qu'aux yeux des autres hommes, Rufus « s'était acquis, en refusant l'empire, un grand renom, plus grand même « que s'il l'eût accepté. » Rufus, après le décret du sénat, non-seulement avait fait proclamer Galba par son armée, mais il avait, de plus, accueilli amicalement Flaccus Hordéonius qui lui avait été envoyé comme successeur dans son commandement. — 9. Rm. et St, : Οἱ δὲ ἐν, cf. la note précédente. — 10. Le fait est confirmé par Suétone, 16, et par Plutarque, qui ajoute que Rufus aussi fut négligé par Galba, tandis que les Gaulois recevaient le droit de cité. Tacite, I, 8, rapporte à peu près la même chose; au ch. 51, il entre dans un plus grand détail sur le soulèvement des Germains. Bkk., en note, propose de lire ἀπό, au lieu de ὑπό.

ἐφλέγμηναν. Τοῦ δὲ δὴ τέλους τῆς ἐπιθυμίας σφῶν ἁμαρτόντες ἐπὶ τοῦ Ῥούφου, ἐζήτουν αὐτὴν ἐφ' ἑτέρου τινὸς ἀποπληρῶσαι, καὶ ἐποίησαν τοῦτο· προστησάμενοι γὰρ Αὖλον Οὐιτέλλιον τῆς κάτω Γερμανίας ἄρχοντα, ἐπανέστησαν[1], πρὸς μόνην τὴν εὐγένειαν αὐτοῦ[2] ἀποβλέποντες· ἐπεὶ ὅτι γε παιδικὰ τοῦ Τιβερίου ἐγεγόνει[3], καὶ ὅτι ἀκολούθως τῇ ἀσελγείᾳ ταύτῃ ἔζη[4], οὐκ ἐνενόησαν, ἢ καὶ μᾶλλον δι' αὐτὸ τοῦτο ἁρμόζειν σφίσιν αὐτὸν ἐνόμισαν. Ἀμέλει οὕτως οὐδ' αὐτὸς λόγου τινὸς ἄξιον ἑαυτὸν ἔκρινεν εἶναι, ὥστε διασκώπτων τοὺς ἀστρολόγους, τεκμηρίῳ κατ' αὐτῶν ἐχρῆτο, λέγων ὅτι, « Οὐδὲν ἐπίστανται, οἵ γε καὶ ἐμὲ αὐτοκράτορά φασι γενήσεσθαι. » Καὶ αὐτὸ καὶ ὁ Νέρων ἀκούσας ἐγέλασε, καὶ κατεφρόνησεν αὐτοῦ, ὥστε μηδὲν δεινὸν αὐτὸν ἐργάσασθαι.

R.p.1053 5. Ὁ οὖν Γάλβας τὴν ἐπανάστασιν αὐτοῦ[5] πυθόμενος, Λούκιον Πίσωνα, νεανίσκον εὐγενῆ, ἐπιεικῆ, φρόνιμον, ἐποιήσατο[6], καὶ Καίσαρα ἀπέδειξεν. Ὁ δὲ δὴ Ὄθων ὁ

1. Flaccus Hordéonius, successeur de Rufus, avait été accueilli par le mépris des soldats, lorsqu'il voulut exiger d'eux le serment; les images de Galba avaient été renversées, et l'armée refusa de prêter serment à qui ce fût, si ce n'est au sénat et au peuple. A cette nouvelle, Vitellius fut proclamé empereur, d'abord par les troupes de Colonia Agrippina, puis par l'armée de la province supérieure.

2. Il avait pour père L. Vitellius, trois fois consul et une fois censeur, qui avait été gouverneur de Syrie. Cf. Plutarque et Suétone (Vitellius, 1, 2, 3). Dion a parlé de lui en plusieurs endroits (LVIII, 24; LIX, 27; LX, 29). Aulus avait été envoyé par Galba lui-même dans la Germanie Inférieure, comme un homme qui n'était nullement à craindre.

3. Cf. Suétone, Vitellius, 3.

fication, n'en furent que davantage enflammés de colère. N'ayant pas atteint le but de leur désir du côté de Rufus, ils cherchèrent à le contenter dans la personne d'un autre, et ils l'accomplirent : mettant à leur tête Aulus Vitellius, gouverneur de la Germanie Inférieure, ils se soulevèrent sans voir autre chose que la haute naissance de ce général; car, bien que Vitellius eût été le mignon de Tibère et qu'il continuât de vivre dans la même incontinence, ils n'y firent nulle attention, ou plutôt ils le crurent, par cela même, convenable à leurs desseins. Vitellius lui-même se jugeait si peu digne d'estime, que, pour se moquer des astrologues, une preuve dont il se servait, c'était de dire : « Ils ne savent rien, eux qui prétendent que je serai empereur. » Néron aussi, ayant entendu parler de cette prédiction, s'en moqua et méprisa si fort Vitellius qu'il ne lui fit aucun mal.

5. Galba, instruit de la révolte de Vitellius, adopta L. Pison, jeune homme qui à une naissance illustre joignait la modestie et la sagesse, et il le déclara César.

4. Suétone, 4 : « Caio per aurigandi, Claudio per aleæ studium familiaris; sed aliquanto Neroni acceptior, quum propter eadem hæc, tum peculiari merito, quod præsidens certamini Neroneo, cupientem inter citharœdos contendere, nec, quamvis flagitantibus cunctis, promittere audentem, ideoque egressum theatro, revocaverat, quasi perseverantis populi legatione suscepta, exorandumque præbuerat. » Cf. aussi le ch. 7 du même auteur. — 5. Zn. om.

6. Fils de Calpurnius Pison tué par Claude, et de Scribonia, petite-fille de Sextus Pompée, également mise à mort par Claude. Galba adopta Pison, dans la pensée que le manque d'enfants et la vieillesse le faisaient mépriser; il le préféra à Othon, qui était recommandé par Vinius, et à Dolabella, qui l'était par Icélus.

Μάρκος ὁ Σαλούϊος, ἀγανακτήσας ὅτι μὴ αὐτὸς ὑπὸ τοῦ Γάλβα ἐπεποίητο [1], ἀρχὴν αὖθις μυρίων τοῖς Ῥωμαίοις κακῶν παρέσχε. Καίτοι [2] οὕτως ὑπ' αὐτοῦ ἐτιμᾶτο, ὥστε καὶ ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ, ἐν ᾗ ἀπέθανε, θύοντι αὐτῷ [3] μόνος τῶν βουλευτῶν παρέστη· ὑφ' οὗπερ καὶ τὰ μάλιστα συνετύγχανεν [4]. Ἐπεὶ γὰρ ὁ ἱερόπτης ἐπιβουλευθήσεσθαι αὐτὸν ἔφη, καὶ διὰ τοῦτ' αὐτὸν μηδαμῇ μηδαμῶς προελθεῖν παρῄνεσεν· ἀκούσας τοῦτ' ἐκεῖνος κατέδραμέ τε εὐθὺς ὡς καὶ ἐπ' ἄλλο τι [5]· καὶ ὑπό τινων στρατιωτῶν ὀλίγων [6], οἳ συνωμόκεσαν αὐτῷ, ἐς τὸ τεῖχος ἐσήχθη· κἀνταῦθα καὶ τοὺς ἄλλους, ἅτε καὶ ἀχθομένους τῷ Γάλβᾳ, προσαναπείσας, μᾶλλον δὲ ἐκπριάμενος [7], παρά τε ἐκείνων τὴν ἀρχὴν παραχρῆμα ἔλαβε, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ παρὰ τῶν ἄλλων.

6. Μαθὼν δὲ ὁ Γάλβας τὰ πρασσόμενα, ἔπεμψέ τινας ἐς τὸ στρατόπεδον, ὡς καὶ μεταπεῖσαι σφᾶς δυνησόμενος [8]. Κἀν τούτῳ στρατιώτης τις γυμνὸν τὸ ξίφος καὶ ἡμαγμέ-

1. Le même dont il a été parlé LXI, 11. Il avait administré dix ans la Lusitanie avec une grande modération; le premier il s'était rangé du parti de Galba, et l'avait aidé de son argent, de son mobilier et de ses esclaves : c'était pour cela qu'il était irrité de se voir préférer Pison. Plutarque dit qu'il fut écarté à cause de sa vie débauchée et de ses dettes, ce qui devait, au contraire, suivant Othon, être une raison de le préférer, attendu, dit Suétone, 5, qu'il avouait « nisi principem, se stare non posse. » — 2. Slbg : « Sensus requirit καίτοι [que j'adopte avec Bkk. et Ddf, au lieu de καί], vel καίπερ. » — 3. Cf. Plutarque et Suétone, Othon, 4. — 4. Cf. Tacite, I, 27.

5. Zn. ajoute ἐς τὸ στρατόπεδον ἀπιών, mots que Rm. croit empruntés à Dion. Cf. Tacite, I, 27. Suétone, Othon, 6 : « Deinde liberto [Tacite l'appelle Onomastus] nunciante adesse architectos, quod signum conve-

Mais M. Salvius Othon, irrité de n'avoir pas été lui-même adopté par Galba, fut de nouveau pour les Romains la cause de maux sans nombre. Il était si fort estimé de Galba que, le jour même de la mort de ce prince, il était, seul des sénateurs, auprès de lui dans un sacrifice, ce qui fut la principale cause de ce qui arriva. L'aruspice ayant déclaré qu'une conspiration se tramait contre l'empereur et lui ayant conseillé de ne paraître nulle part, Othon, entendant ces paroles, partit aussitôt en courant, comme pour un tout autre motif, et fut introduit dans les retranchements par quelques soldats, en petit nombre, qui étaient d'intelligence avec lui, et là, ayant gagné les autres, qui étaient mal disposés pour Galba, ou plutôt les ayant achetés, il reçut aussitôt de ses complices, et, ensuite, de leurs compagnons, le pouvoir souverain.

6. Galba, instruit de ce qui se passait, envoya quelques personnes au camp, comme s'il eût été en son pouvoir de faire changer les sentiments. Sur ces entrefaites, un soldat s'avança vers lui, tenant son épée nue et san-

nerat, quasi venalem domum inspecturus abcessit; proripuitque se postica parte palatii ad constitutum. Alii febrem simulasse aiunt, eamque excusationem proximis mandasse, si quæreretur. »

6. Cf. Plutarque, Tacite et Suétone. Zn. : Ἐπανέστη αὐτῷ τριάκοντα μόνους στρατιώτας ἑτοιμασάμενος. « Il se révolta contre Galba avec trente soldats seulement qu'il avait mis dans ses intérêts. »

7. Zn. ajoute : πολλαῖς ὑποσχέσεσι. Pour plus de détail, cf. Plutarque; Suétone, Othon, 4, et Tacite, I, 23 et suiv. — 8. Au rapport de Tacite, I, 31, il envoya des tribuns militaires; Pison aussi (I, 29) exhorta la cohorte alors de garde au palais à se montrer fidèle. Le même, ch. 31, ajoute : « Missus et Celsus Marius ad electos Illyrici exercitus Vipsania in porticu tendentes. Præceptum Amulio Sereno et Domitio Sabino, primipilaribus, ut Germanicos milites e Libertatis templo arcesserent. »

νον ἀνατείνων, προσῆλθεν αὐτῷ, καὶ ἔφη, « Θάρσει, αὐτοκράτορ· Ὄθωνα γὰρ ἀπέκτεινα, καὶ ἔστι σοι δεινὸν ἔτι οὐδέν. » Πιστεύσας οὖν ὁ Γάλβας, πρὸς μὲν ἐκεῖνον εἶπε, « Καὶ τίς σοι τοῦτο ποιῆσαι ἐκέλευσεν [1]; » αὐτὸς δὲ ἐς τὸ Καπιτώλιον, ὡς καὶ θύσων, ὥρμησε [2]. Καὶ αὐτῷ ἐν μέσῃ τῇ Ῥωμαίων ἀγορᾷ ἀπαντήσαντες ἱππεῖς καὶ πεζοὶ, ἐνταῦθα
B.p.1054 τὸν γέροντα [3], τὸν ἀρχιερέα [4], τὸν αὐτοκράτορα, πολλῶν μὲν βουλευτῶν, παμπόλλων δὲ δημοτῶν παρόντων, κατέκοψαν [5]· καὶ τά τε ἄλλα τῷ σώματι αὐτοῦ ἐλυμήναντο, καὶ τὴν κεφαλὴν ἀποκόψαντες περὶ κοντὸν ἀνέπειραν [6]. Καὶ ὁ μὲν οὕτως ἀκοντισθεὶς ἐς αὐτὸν τὸν δίφρον, ἐν ᾧ ἐφέρετο, καὶ προκύψας ἐξ αὐτοῦ [7], ἐτρώθη, τοῦτο μόνον εἰπών, « Καὶ τί κακὸν ἐποίησα [8]; » Καὶ αὐτῷ Σεμπρώνιος

1. Suétone, 19 : « .... Extractus rumoribus falsis, quos conspirati, ut eum in publicum elicerent, de industria dissiparant. .... » Tacite, I, 35 : « Obvius in palatio Julius Atticus speculator [Plutarque : τῶν οὐκ ἀσήμων ἐν τοῖς δορυφόροις στρατευόμενος], cruentum gladium ostentans, occisum a se Othonem exclamavit : et Galba, « Commilito, inquit, quis jussit? »

2. Plutarque : Ἐμβὰς εἰς τὸ φορεῖον ἐκομίζετο, τῷ Διὶ θῦσαι καὶ φανῆναι τοῖς πολίταις βουλόμενος. Suétone, 19 (continuation du passage cité plus haut, note 5) : « Paucis temere affirmantibus transactum negotium, oppressos qui tumultuarentur, advenire frequentes ceteros gratulabundos, et in omne obsequium paratos. »

3. Zn. et Bkk. ajoutent : τὸν ὕπατον. — 4. Zn. et Bkk. ajoutent : τὸν Καίσαρα.

5. Tacite, I, 41 : « De percussore non satis constat; quidam Terentium evocatum, alii Lecanium, crebrior fama tradidit Camurium quintædecimæ legionis militem, impresso gladio, jugulum ejus hausisse. » Dans la suite, plus de cent vingt pétitionnaires (Tacite, I, 44) ayant présenté des requêtes pour obtenir des récompenses, comme étant auteurs du meurtre de Galba, Vitellius les fit rechercher et mettre à mort.

6. Bkk. et Ddf; vulg. om. Zn. : Καὶ πράξαντες ταῦτα οἱ στρατιῶται, τάς τε κεφαλὰς ἐκείνων ἀποτεμόντες, πρὸς τὸν Ὄθωνα ἐν τῷ στρατοπέδῳ καὶ

glante, et lui dit : « Empereur, prends courage ; j'ai tué Othon, tu n'as plus rien à craindre. » Galba, qui crut à ces paroles, lui répondit : « Et qui t'a commandé de faire cela ? » et il se rendit au Capitole, comme pour y offrir un sacrifice. Au milieu du Forum Romain, il fut rencontré par des cavaliers et des fantassins qui le tuèrent, sans respect ni pour son âge, ni pour son caractère de grand pontife, ni pour sa dignité d'empereur, en présence d'une foule de sénateurs et de gens du peuple, gens qui, entre autres outrages faits à son corps, lui coupèrent la tête, qu'ils mirent au bout d'une pique. Atteint par des javelots lancés sur la litière où il était porté et hors de laquelle il tendit le cou, il reçut une blessure, en disant pour toute parole : « Quel mal ai-je donc fait ? » Un centurion, Sempronius Densus, après

ἐς τὸ συνέδριον ἐκόμισαν, ὥστε τοὺς βουλευτὰς καταπλαγέντας χαίρειν τε προσποιεῖσθαι, καὶ τῷ Ὄθωνι πάντα τὰ πρὸς τὴν ἀρχὴν φέροντα ψηφίσασθαι. « Les soldats, après cela, leur coupèrent la tête pour la porter à Othon, « dans le camp et au sénat, de telle sorte que les sénateurs, effrayés et « feignant de se réjouir, décernèrent à Othon tout ce qui a rapport à « l'empire. » Cf. Tacite, I, 44. Suétone, 20 : « Ab lixis calonibusque Patrobii Neroniani libertus centum aureis redemptum, eo loco ubi jussu Galbæ animadversum in patronum suum fuerat, abjecit. Sero tandem dispensator Argius et hoc et ceterum truncum in privatis ejus hortis Aureliæ viæ sepulturæ dedit. » — 7. Rm. : « Blancus : *quum ex ea cecidisset*, magis ad historiæ quam ad verborum fidem. Nam προκύψας idem est ac *obtulisse ultro jugulum*, ut tradit Suet., 20, vel τὸν τράχηλον ἐκ τοῦ φορείου προτείνας, quod de Cicerone Plutarchus, p. 885, E. Nisi dicas Blancum in suo codice legisse προκυλισθείς. Ita enim de Galba. Plut., p. 1065 C : τὸν δὲ Γάλβαν, ἀποκλεισθέντος τοῦ φορείου... ἐκκυλισθέντα τεθωρακισμένον, ἔτυπτον ἐπιδραμόντες. *Galba ex lectica everso, provolulo et loricato accurrentes ingesserunt vulnera.* Sic Tacitus, I, 41 : *Juxta Curtium lacum trepidatione ferentium Galba projectus e sella ac provolutus est.* » — 8. Les dernières paroles de Galba sont diversement rapportées. Cf. Suétone, 20 ; Tacite, I, 41.

Δῆνσος ἑκατόνταρχος ἐπαμύνας ἐς ὅσον ἠδυνήθη, τέλος, ὡς οὐδὲν ἤνυσεν, ἐπεσφάγη[1]. Καὶ διὰ τοῦτό γε καὶ τὸ ὄνομα αὐτοῦ ἐνέγραψα, ὅτι ἀξιώτατός ἐστι μνημονεύεσθαι· ἀπέθανε μὲν γὰρ καὶ ὁ Πίσων, καὶ ἄλλοι συχνοὶ[2], οὐ μέντοι καὶ ἐπικουροῦντες τῷ αὐτοκράτορι. Ἔζησε δὲ Γάλβας ἔτη δύο καὶ ἑβδομήκοντα[3], ἀφ' ὧν ἦρξε μῆνας ἐννέα, καὶ ἡμέρας δεκατρεῖς. Καὶ αὐτῷ ὁ Πίσων προσαπώλετο, τιμωρίαν ὑποσχὼν ὅτι Καῖσαρ ἀπεδείχθη.

7. Γάλβᾳ μὲν δὴ τοῦτο τὸ τέλος ἐγένετο· ἔμελλε δὲ ἄρα καὶ τὸν Ὄθωνα ἡ δίκη οὐκ ἐς μακρὰν μεθήξειν, ὥς που παραχρῆμα ἔμαθε. Θύοντί[4] τε γὰρ αὐτῷ τὴν πρώτην θυσίαν[5], τὰ ἱερὰ πονηρὰ ὤφθη· ὥστ' αὐτὸν μεταγνόντα ἐπὶ τοῖς πεπραγμένοις εἰπεῖν, « Τί γάρ με ἔδει μακροῖς αὐλοῖς αὐλεῖν[6]; » ἔστι δὲ τοῦτο δημῶδες ἐς παροιμίαν φέρον ἐπὶ τῶν ἔξω τι τοῦ προσφόρου σφίσι ποιούντων[7]. Καὶ μετὰ τοῦτο τῆς νυκτὸς οὕτω δή τι ἐν τοῖς ὕπνοις ἐταράχθη,

1. Tacite, I, 43 : « Insignem illa die virum Sempronium Densum ætas nostra vidit. Centurio is prætoriæ cohortis, a Galba custodiæ Pisonis additus, stricto pugione occurrens armatis et scelus exprobrans, ac modo manu, modo voce, vertendo in se percussores, quanquam vulnerato Pisoni effugium dedit. »

2. Outre Pison, qui fut tué par Murcus dans le temple de Vesta où il s'était réfugié, Lacon, Vinius, alors consul avec Galba, et Icélus furent massacrés et leurs têtes portées devant les enseignes, au bout de piques (cf. Tacite, I, 44). Marius Celsus fut arraché à la fureur des soldats par Othon, sous prétexte qu'il lui réservait un plus grand supplice. Tacite, I, 47 : « Pisonem Veronia uxor ac frater Scribonianus, Titum Vinium Crispina filia composuere, quæsitis redemptisque capitibus, quæ venalia interfectores servaverant. »

3. Zn. ajoute : καὶ ἡμέρας τρεῖς καὶ εἴκοσι. Pour les différences de chronologie qui peuvent exister entre les historiens, cf. la note 46 dans

l'avoir défendu autant qu'il fut en son pouvoir, finit, car ses efforts furent inutiles, par succomber avec lui. C'est pour cette action que son nom a mérité de trouver place dans mon histoire ; car Pison et plusieurs autres furent aussi tués, bien qu'ils n'eussent point entrepris de défendre l'empereur. Galba vécut soixante-douze ans, sur lesquels il régna neuf mois treize jours. Pison périt après lui, puni d'avoir été nommé César.

7. Telle fut la fin de Galba ; quant à Othon, le châtiment ne devait pas tarder à l'atteindre, comme il l'apprit sur-le-champ. Dans le premier sacrifice qu'il offrit, les victimes présentèrent des présages funestes, en sorte que, repentant de ce qu'il avait fait, il s'écria : « Quel besoin avais-je de jouer avec de grandes flûtes ? » expression populaire et proverbiale, usitée pour signifier ceux qui font quelque chose de contraire à leurs intérêts. Ensuite, la nuit, il fut tellement inquiété par des songes qu'il tomba de son lit et effraya ceux qui cou-

l'édition de Reimarus. — 4. St. (*Addenda*) : « Fortasse debuissem, rejecta hac Zonaræ lectione, restituere pristinam θυομένῳ τι. Vide p. 92, n. qq [LXII, 26]. »

5. Rsk., approuvé par St., Bkk. et Ddf; vulg. : τὴν θυσίαν πρώτην.

6. Suétone, Othon, 7 : « Dicitur.... in augurando, tempestate orta, graviter prolapsum, identidem obmurmurasse : Τί γάρ μοι καὶ μακροῖς αὐλοῖς ; » Cédrénus, tome I, p. 216 de son Histoire, s'écarte davantage de notre auteur : Θύων δέ ποτε ἐν τῷ ἱερῷ, τὰ τῆς Ἀφροδίτης ᾄσματα τοῖς ἱεροῖς παρέμιξε· καὶ διὰ τοῦτο, Οὐιτελλίου αὐτῷ ἐπαναστάντος, ξιφιδίῳ ἑαυτὸν διεχρήσατο, εἰπών· Τί γάρ με ἔδει μακροῖς αὐλοῖς ᾄδειν καὶ αὐλεῖν ; « Un jour, pendant un sacrifice dans le temple, il entremêla les chansons « de Vénus aux chants sacrés ; c'est pour cela que, lorsque Vitellius se « souleva contre lui, il se tua d'un coup de poignard en disant : Qu'avais-« je donc besoin de chanter et de jouer sur de grandes flûtes ? »

7. Les *Excerpta Val.* : ἔξω τι τῶν ἁρμοζόντων αὐτοῖς ἐπιτηδευόντων.

ὥστε καὶ ἐκ τῆς εὐνῆς ἐκπεσεῖν, τούς τε προκοιτοῦντας ἐκπλῆξαι· ἐσπηδήσαντες οὖν, εὗρον αὐτὸν χαμαὶ κείμενον [1]. Ἀλλ' οὐ γὰρ εἶχεν, ἅπαξ ἐπὶ τὴν ἀρχὴν ἐσελθών, ἀναδύναι· καὶ ἐνέμεινεν ἐν αὐτῇ, καὶ δίκην ἔδωκε, καίτοι πολλὰ καὶ μέτρια πρὸς θεραπείαν τῶν ἀνθρώπων ποιήσας [2]· οὐχ
R.p.1055 ὅτι οὕτως ἐπεφύκει, ἀλλ' ὅτι οἰδούντων αὐτῷ διὰ τὸν Οὐιτέλλιον τῶν πραγμάτων, οὐκ ἤθελε καὶ τοὺς ἄλλους ἐκπολεμῶσαι.

8. Ἡ μέντοι βουλὴ πάντα τὰ πρὸς τὴν ἀρχὴν φέροντα ἐψηφίσατο [3]· βεβιᾶσθαι μὲν γὰρ, καὶ ἐς τὸ τεῖχος ἄκων ἐσῆχθαι, κἀνταῦθα ἀντιλέγων κεκινδυνευκέναι ἔλεγε [4]· καὶ τά τε ἄλλα ἐπιεικῶς ἐφθέγγετο, καὶ τῇ ὑποκρίσει τοῦ σχήματος ἐμετρίαζε· φιλήματά τε ὡς ἑκάστοις διὰ τῶν δακτύλων ἔπεμπε [5], καὶ ὑπισχνεῖτο πολλά. Οὐκ ἐλάνθανε δὲ [6] ὡς καὶ ἀσελγέστερον καὶ πικρότερον τοῦ Νέρωνος ἄρξειν ἔμελλε· τὸ γ' οὖν ὄνομα αὐτοῦ αὐτῷ εὐθὺς ἐπέθετο [7]. Πλὴν τότε καὶ τῶν βουλευτῶν συχνοῖς, τοῖς μὲν καταδίκας ἀνίει, τοῖς δὲ ἄλλα ἄττα ἐχαρίζετο· καὶ ἐς τὰ θέατρα συνεχῶς ἐσεφοίτα, θωπεύων τὸ πλῆθος, τοῖς τε ξένοις πολιτείαν

1. Cf. Suétone, 7. — 2. Il déroba Marius Celsus (cf. p. 210, note 2) à la fureur des soldats; il permit de donner la sépulture aux morts; il céda une partie de son consulat à Virginius Rufus et à Pompéius Vopiscus, le laissa à ceux à qui Néron l'avait destiné, honora de sacerdoces les citoyens recommandables par leur âge ou par leur mérite, rappela les sénateurs exilés par Galba, rendit les honneurs et les biens encore intacts à ceux qui avaient été dépouillés, et fit mettre à mort Tigellinus.

3. La puissance tribunitienne, le titre d'Auguste et tous les honneurs de la souveraineté. Cf. Tacite, Hist., I, 47.

chaient près de lui; en accourant, ils le trouvèrent étendu à terre. Mais, une fois arrivé au pouvoir, il n'y avait plus moyen pour lui d'en sortir; il y resta et en fut puni, bien qu'il eût, en mainte rencontre, usé de modération à dessein de ménager les esprits, non qu'il y fût porté par son naturel, mais Vitellius portant le trouble dans les affaires, il ne voulait pas se faire de nouveaux ennemis.

8. Le sénat, néanmoins, décerna à Othon tous les honneurs relatifs à l'empire; car Othon prétendait avoir été amené malgré lui au camp et y avoir couru risque de la vie en résistant aux instances des soldats; il parlait d'ailleurs avec convenance et affectait les dehors de la modération : il envoyait à chacun des baisers avec ses doigts et faisait mainte promesse. Malgré cela, on n'ignorait pas que son gouvernement serait plus insolent et plus cruel que celui de Néron, dont il prit aussitôt le nom. Il ne laissa pas cependant alors de faire grâce à plusieurs sénateurs qui avaient été condamnés, et accorda certaines faveurs à d'autres; il se rendit assidu aux théâtres, afin de flatter la multitude, donna le

4. Suétone, 7 : « Ingressus senatum, positaque brevi ratione, quasi raptus de publico, et suscipere imperium vi coactus, gesturusque communi omnium arbitrio, palatium petiit. » — 5. Cf. Tacite, Hist., I, 36.

6. Zn. : Ὅτι αὐτὸς τὴν βουλὴν ἐβιάζετο καὶ ὡς ἀσελγέστερον.

7. Suétone, 7 : « Super ceteras gratulantium adulantiumque blanditias ab infima plebe appellatus Nero, nullum indicium recusantis dedit: imo, ut quidam tradiderunt, etiam diplomatibus primisque epistolis suis ad quosdam provinciarum præsides, Neronis cognomen adjecit. Certe et imagines statuasque ejus reponi passus est, et procuratores atque libertos ad eadem officia revocavit. »

ἐδίδου [1], καὶ ἄλλα πολλὰ ἐπηγγέλλετο. Οὐ μὴν καὶ οἰκειώσασθαι οὐδένα, πλὴν ὀλίγων τινῶν ἠδυνήθη ὁμοίων αὐτῷ· ὅ τε γὰρ βίος αὐτοῦ [2] καὶ ἡ δίαιτα, [καὶ τὸ τὰς τῶν ἐπαιτίων εἰκόνας ἀποκαταστῆσαι [3]], τό τε τῷ Σπόρῳ συνεῖναι, καὶ τὸ [4] τοῖς λοιποῖς τοῖς Νερωνείοις χρῆσθαι [5], πάνυ πάντας ἐξεφόβει.

9. [Μάλιστα δὲ αὐτοῦ ἐμίσουν, ὅτι τήν τε ἀρχὴν ὤνιον ἀποδεδείχει [6], καὶ τὴν πόλιν ἐπὶ τοῖς θρασυτάτοις ἐπεποιήκει· καὶ τὴν μὲν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον παρ' οὐδὲν ἦγε, τοὺς δὲ στρατιώτας [7] ἐπεπείκει καὶ τοῦθ', ὅτι ἀποκτεῖναι Καίσαρα καὶ ποιῆσαι δύνανται.] Τοὺς μέντοι στρατιώτας ἐς τοσοῦτον τόλμης καὶ παρανομίας προήγαγεν,
R.p.1056 ἔκ τε ὧν ἐδίδου, καὶ ὧν καθ' ὑπερβολὴν ἐκολάκευεν [8], ὥστε καὶ ἐς τὸ παλάτιόν ποτε, ὥσπερ εἶχον, ἐσεβιάσαντο [9], ἐπειδὴ συχνοὶ τῶν βουλευτῶν ἐνταῦθα τῷ Ὄθωνι συνεδείπνουν· καὶ τέλος καὶ ἐς αὐτὸ τὸ συμπόσιον, προαποκτείναντες τοὺς εἴργοντας σφᾶς, ἐσεπήδησαν [10]· καὶ πάντας

1. St., d'après Lncl., Bkk. et Ddf; vulg. : ἀνεδίδου. — 2. Peir. om. : ὅ τε γὰρ βίος αὐτοῦ.

3. Rm. et St. intercalent cet Extrait du ms. Peiresc entre αὐτῷ et ὅ τε βίος, transposant le γάρ après le καί qui précède τὸ τὰς τῶν ἐπαιτίων.

4. Peir. om.

5. Tacite, Hist., I, 73 : « Exspostulata ad supplicium Galvia Crispinilla, variis frustrationibus et adversa dissimulantis principis fama, periculo exempta est; magistra libidinum Neronis... » Cf. aussi le même historien, ch. 76. — 6. Bkk. et Ddf; vulg. : ὠνιόν τε ἀποδεδείχει.

7. Peir. : τοὺς δὲ δὴ στρατιώτας. — 8. Henri Étienne, Bkk. et Ddf; vulg. : ἐκολάκευσεν.

9. Cf. Tacite, I, 45 et 46 : « Omnia deinde arbitrio militum acta. Prætorii præfectos sibi ipsi legere : Plotium Firmum.... adjungitur Licinius Pro-

droit de cité aux étrangers et s'engagea à une foule d'autres choses. Quoi qu'il en soit, il ne put acquérir l'affection que d'un petit nombre de personnes qui lui ressemblaient. Sa vie, en effet, et sa conduite, [ainsi que l'attention qu'il eut de relever les statues de gens condamnés], son commerce avec Sporus et ses liaisons avec les autres favoris de Néron effrayèrent vivement tout le monde.

9. [Ce qui excita surtout la haine contre lui, c'est qu'il avait rendu l'empire vénal et livré Rome à des gens remplis d'audace, qu'il ne faisait nul cas du sénat et du peuple, et qu'il avait persuadé aux soldats qu'ils pouvaient tuer et créer un César.] Il laissa, par ses dons et par l'excès de ses flatteries, aller les soldats à tant d'audace et de licence, qu'un jour ils entrèrent de force dans le palais, tout en armes comme ils étaient, parce qu'ils avaient appris qu'un grand nombre de sénateurs y soupaient avec Othon, finirent par pénétrer jusque dans la salle même du festin, après avoir tué ceux qui voulurent les arrêter, et auraient même massacré tous

culus.... Urbi Flavium Sabinum præfecere, judicium Neronis secuti.... »

10. Suétone, 8 : « Placuerat per classiarios arma transferri, remittique navibus. Ea quum castris sub noctem promerentur, insidias quidam suspicati, tumultum excitaverunt : ac repente omnes, nullo certo duce, in palatium concurrerunt, cædem senatus flagitantes : repulsisque tribunorum, qui inhibere tentabant, nonnullis et occisis, sicut erant cruenti, ubinam imperator esset requirentes, perruperunt in triclinium usque, nec nisi viso destiterunt. » Cf. Tacite, I, 80 et suiv. Les *Excerpta Vaticana* : Ὅτι οἱ στρατιῶται παῤῥησίας λαβόμενοι, ἐπεχείρησαν τοὺς βουλευτὰς ἀνελεῖν, καὶ ἐπέλεγον ὡς οὐ δύναται ὁ Ὄθων, τοῦ συνεδρίου τούτου ὄντος, μοναρχῆσαι. « Les soldats, ayant pris des libertés, ten-« tèrent de tuer les sénateurs; ils prétendaient qu'Othon ne pouvait « régner tant qu'il existerait une telle assemblée. »

ἂν τοὺς ἔνδον ὄντας ἐφόνευσαν, εἰ μὴ φθάσαντες ἐξανέστησαν καὶ κατεκρύφθησαν. Καὶ οἱ μὲν καὶ ἐπὶ τούτῳ χρήματα, ὡς καὶ δι' εὔνοιαν αὐτὸ τοῦ Ὄθωνος πεποιηκότες, ἔλαβον· ἑάλω δέ τις καὶ Νέρων εἶναι πλασάμενος κατὰ τόνδε τὸν καιρὸν [1], οὗ τὸ ὄνομα τῷ Δίωνι ἠγνόηται· καὶ τὸ τέλος καὶ δίκην ἔδωκεν.

10. Ὁ δὲ Ὄθων, ἐπειδὴ καὶ μὴ ἔπειθε τὸν Οὐιτέλλιον, ἐς κοινωνίαν αὐτὸν τῆς ἀρχῆς πολλάκις παρακαλῶν, εἰς πόλεμον λοιπὸν φανερὸν καθίστατο [2]· καὶ στρατιώτας ἔπεμπεν, ἡγεμόσιν αὐτοὺς πλείοσι παραδούς [3]· ὃ δὴ καὶ αἰτιώτατον τῶν σφαλμάτων αὐτῷ ἐγένετο. [Ὅτι ὁ Ὄθων [4] ἀνεχώρησεν ἐκ τῆς μάχης, λέγων μὴ δύνασθαι μάχην ἀνδρῶν ὁμοφύλων ἰδεῖν, ὥσπερ ἐκ δικαίας τινὸς πράξεως αὐταρχήσας, ἀλλ' οὐ τούς τε ὑπάτους καὶ τὸν Καίσαρα [5], τόν τε αὐτοκράτορα ἐν αὐτῇ τῇ Ῥώμῃ φονεύσας.] Ἔπεσον

1. Zn. : Ἐν τούτοις δέ τις πλασάμενος Νέρων εἶναι ἐκ τῆς πρὸς τὸν Νέρωνα οὔσης ἐμφερείας αὐτῷ, τὴν Ἑλλάδα ὀλίγου πᾶσαν ἐτάραξε, καὶ χεῖρα κακούργων ἀνδρῶν ἀθροίσας, πρὸς τὰ ἐν τῇ Συρίᾳ στρατόπεδα ὥρμησεν. Ἐν Κύδνῳ δὲ περαιούμενον αὐτὸν ὁ Καλπούρνιος συνέλαβε καὶ ἀπέκτεινεν. Ὁ δὲ Ὄθων λάθρα πολλοὺς πρὸς τὸν Οὐιτέλλιον ἐπὶ καταλλαγῇ ἔπεμψεν. Ὡς δ' οὐκ ἐπείθετο, πρεσβευτὰς ἀπέστειλε φανερῶς. Οὔτε δὲ ἐπεκρίνατό τι αὐτοῖς Οὐιτέλλιος, οὔτε ἀντέπεμψεν αὐτούς. Εἶτα ἔπεμψεν Ὄθων ἰσχὺν κατὰ θάλασσαν· ἡττήθη δὲ διὰ πολυαρχίαν, οὐ δι' ἀσθένειαν. Κἀκ τῆς Ῥώμης δὲ ἐξωρμήθη, καὶ τοὺς πρώτους ἐξήγαγε. Μέρος δέ τι τῆς δυνάμεως τῷ Πρώκλῳ δοὺς, ἀνεχώρησε, λέγων μὴ φέρειν μάχην ἀνδρῶν ὁμοφύλων ἰδεῖν. Ὅθεν μαλακίαν αὐτοῦ καταγνόντες οἱ στρατιῶται καὶ οἱ στρατιάρχαι, οὐδὲν τῶν δεόντων ἔπραξαν, ἀλλ' ἡττήθησαν, καὶ τοῖς τοῦ Οὐιτελλίου ἐπεκηρυκεύσαντο, καὶ ἀνεμίχθησαν σφίσι. « Sur ces entrefaites, un imposteur, profita de sa res- « semblance avec Néron pour troubler la Grèce presque tout entière, et, « réunissant une bande de malfaiteurs, se dirigea vers les légions de « Syrie. Mais, pendant qu'il passait le Cydnus, il fut pris et tué par Cal-

ceux qui se trouvaient dedans, si ceux-ci ne les eussent prévenus en se levant et en se cachant. Les soldats, pour cette action, reçurent de l'argent, comme ayant agi ainsi par dévouement pour Othon. Vers ce même temps, un imposteur, qui se faisait passer pour Néron et dont le nom est demeuré inconnu à Dion, fut pris et même finalement puni.

10. Othon n'ayant pu, malgré des invitations plusieurs fois répétées, amener Vitellius à partager l'empire avec lui, se résolut à lui faire désormais une guerre ouverte : il envoya contre son compétiteur des troupes dont il confia la conduite à plusieurs chefs, ce qui fut une des premières causes de son échec. [Othon se retira du champ de bataille, en disant qu'il ne pouvait voir combattre des hommes de même nation, comme s'il eût acquis l'empire par des moyens légitimes, et non tué, dans Rome même, les consuls, le César et l'empereur.]

« purnius. Pour ce qui est d'Othon, il envoya secrètement plusieurs mes-
« sages à Vitellius en vue d'obtenir un arrangement. Comme celui-ci n'y
« accédait pas, il lui envoya ouvertement des ambassadeurs. Vitellius ne
« leur répondit rien et ne les renvoya pas. Ensuite, Othon envoya contre
« son rival des troupes de terre et de mer; il fut vaincu, parce qu'il
« y avait trop de chefs, mais non par faiblesse. Il partit de Rome et
« emmena son avant-garde. Après avoir remis à Proclus une partie de
« son armée, il se retira en disant qu'il ne supportait pas de voir des
« citoyens se battre les uns contre les autres. Aussi, soldats et chefs,
« désespérés par sa lâcheté, ne firent pas leur devoir et furent vaincus.
« Ils traitèrent avec ceux de Vitellius et passèrent dans leurs rangs. »
Cf. Tacite, II, 8.

2. Cf. Plutarque; Suétone, 8 et 9; Tacite, I, 74. — 3. Cf. Tacite, I, 87. — 4. Rm. et St. : Ὁ δὲ Ὄθων, avec omission de Ὅτι.

5. Rsk. : « Significat Pisonem a Galba adoptatum et Cæsarem, hoc est imperii hæredem, appellatum. »

δὲ τέσσαρες μυριάδες ἀνδρῶν ἑκατέρωθεν ἐν ταῖς μάχαις ταῖς πρὸς τῇ Κρεμώνῃ γενομέναις [1]· ὅπου γέ [2] φασι πρὸ τῆς μάχης ἄλλα τε φανῆναι σημεῖα, καί τινα ὄρνιν ἐξαίσιον, ὁποῖον οὐ πώποτε ἑωράκασιν, ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας ὀφθῆναι [3].

R.p.1057 11. Ἐπεὶ δὲ οἱ τοῦ Ὄθωνος ἐκρατήθησαν, ἤγγειλε μὲν ἱππεύς τις τὸ πάθος τῷ Ὄθωνι· καὶ ἐπειδή γε ἠπιστεῖτο πρὸς τῶν παρόντων (ἔτυχον γὰρ πολλοὶ κατὰ τύχην ἠθροισμένοι), καὶ οἱ μὲν δραπέτην, οἱ δὲ καὶ πολέμιον αὐτὸν ἀπεκάλουν· « Εἴθε γάρ, ἔφη, ψευδῆ ταῦτα, Καῖσαρ, ἦν· ἥδιστα γὰρ ἂν νικῶντός σου ἐτελεύτησα. Νῦν δὲ ἐγὼ μὲν πάντως οἰχήσομαι, ἵνα μὴ μέ τις ἐπὶ σωτηρίᾳ [4] καταπεφευγέναι δόξῃ· σὺ δὲ βουλεύου, ὡς τῶν πολεμίων οὐκ ἐς μακρὰν ἡξόντων, ὅ τι χρὴ πρᾶξαι. » Καὶ ὁ μέν, ταῦτ' εἰπών, ἑαυτὸν διεχρήσατο [5].

12. Πιστευσάντων δ' αὐτῷ ἐκ τούτου πάντων, καὶ ἑτοίμως ἐχόντων ἀναμαχέσασθαι [6] (αὐτοί τε γὰρ συχνοὶ ἦσαν [7], καὶ ἕτεροι ἐκ Παννονίας παρῆσαν [8], ὅ τε μέγιστον ἐν τοῖς τοιούτοις ἐστὶν, ἐφίλουν τε τὸν Ὄθωνα, καὶ πᾶσαν αὐτῷ εὔνοιαν, οὐκ ἀπὸ τῆς γλώττης μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀπὸ τῆς ψυχῆς εἶχον), ἐπέσχε, μέχρις οὗ καὶ οἱ λοιποὶ πρὸς

1. Rm. : « Ceteri scriptores, ad Bedriacum : quanquam hoc πλησίον Κρεμώνης, teste Plutarcho, inter Veronam Cremonamque situm, ut scribit Tacitus, II, 23. Confer de situ loci accurate disputantem Ryckium locis indicatis. Tillemont, ad Othon., t. I, p. 1048. » — 2. Bk. et Ddf, d'après Slbg.; vulg. : τε.

Il tomba quarante mille hommes de chaque côté dans les combats qui furent livrés près de Crémone, où, dit-on, entre autres prodiges, on remarqua un oiseau d'une grandeur extraordinaire, et tel qu'on n'en avait jamais vu, qui se montra pendant plusieurs jours.

11. Les soldats d'Othon ayant eu le dessous, un cavalier vint lui annoncer sa défaite, et, comme ceux qui étaient auprès de ce prince (il se trouvait alors par hasard un grand nombre de personnes rassemblées autour de lui) refusaient de le croire, que les uns le traitaient d'esclave fugitif, les autres d'ennemi : « Plût aux dieux, César, s'écria-t-il, que ces nouvelles fussent fausses ; je mourrais avec joie, si tu étais victorieux. Pour moi, aujourd'hui, je quitterai la vie de toute façon, afin de ne point paraître avoir pris la fuite pour me mettre en sûreté ; toi, vois ce que tu as à faire, car les ennemis tarderont pas à venir. » A ces mots, le cavalier se tua.

12. Tout le monde, après cette action, ayant ajouté foi au récit et se montrant disposé à recommencer la lutte (ils étaient en grand nombre et ils avaient avec eux des troupes arrivées de Pannonie ; et, ce qui est le plus important en pareille circonstance, ils aimaient Othon et lui portaient toute sorte d'affection, non-seulement en paroles, mais encore du fond du cœur), Othon les arrêta jusqu'à ce que les autres courriers

3. Cf. Tacite, Hist., I, 62, 86 ; II, 50 ; Suétone, Othon, 8, et Vitellius, 9. 4. c': σωτηρίαν. — 5. Cf. Suétone, 10. — 6. Ces dispositions de l'armée sont également confirmées par le témoignage de Suétone, 9, de Tacite, II, 44, et d'Eutrope, VII, 11. — 7. Zn. : Οἵ τε γὰρ δορυφόροι συχνοὶ ἦσαν. — 8. Cf. Suétone, 9, et Tacite, II, 44.

τὴν ἀγγελίαν συνέδραμον· καί τι πρὸς ἑαυτὸν διαλαλήσας, ἔπειτα πρὸς τοὺς στρατιώτας ἐδημηγόρησεν ἄλλα τε πολλὰ καὶ ταῦτα [1].

13. « Ἀρκεῖ τὰ γεγονότα, ἀρκεῖ. Μισῶ πόλεμον ἐμφύλιον, κἂν κρατῶ· φιλῶ πάντας Ῥωμαίους, κἂν μὴ ὁμολογῶσί μοι. Νικάτω Οὐιτέλλιος, ἐπεὶ τοῦτο τοῖς θεοῖς ἔδοξε· σωζέσθωσαν καὶ οἱ ἐκείνου στρατιῶται, ἐπεὶ τοῦτ' ἐμοὶ [2] δοκεῖ. Πολὺ γάρ που καὶ κρεῖττον καὶ δικαιότερόν ἐστιν,
R.p.1058 ἕνα ὑπὲρ πάντων, ἢ πολλοὺς ὑπὲρ ἑνὸς ἀπολέσθαι. Καὶ γὰρ ἐγὼ Μούκιος καὶ Δέκιος καὶ Κούρτιος καὶ Ῥήγουλος μᾶλλον ἂν ἐλοίμην, ἢ Μάριος καὶ Κίννας καὶ Σύλλας, ἵνα μὴ καὶ τοὺς ἄλλους εἴπω, γενέσθαι. Μήτ' οὖν [3] βιάσησθέ με ἕνα τούτων, ὧν μισῶ [4], γενέσθαι· μήτε φθονήσητέ μοι ἕνα ἐκείνων, ὧν ἐπαινῶ, μιμήσασθαι· ἀλλ' ὑμεῖς μὲν ἐπὶ τὸν κεκρατηκότα ἄπιτε, καὶ ἐκεῖνον θεραπεύετε· ἐγὼ δ' αὐτὸς ἐμαυτὸν ἐλευθερώσω, ὅπως καὶ τῷ ἔργῳ ἅπαντες ἄνθρωποι μάθωσιν, ὅτι τοιοῦτον αὐτοκράτορα εἵλεσθε, ὅστις οὐχ ὑμᾶς ὑπὲρ ἑαυτοῦ, ἀλλ' ἑαυτὸν ὑπὲρ ὑμῶν δέδωκε. »

14. Τοιαῦτα μὲν ὁ [5] Ὄθων εἶπεν· οἱ δὲ δὴ στρατιῶται, ἐξ ὧν ἤκουον, καὶ ἐθαύμαζον ἅμα, καὶ ἠλέουν εἴ τι πείσοιτο, καὶ δάκρυσί τε ἔκλαιον καὶ ἐθρήνουν, πατέρα τε ἀνακαλοῦντες, καὶ παίδων καὶ γονέων φίλτερον ὀνομάζον-

1. Cf. son discours dans Tacite, II, 47. — 2. *f* : τοῦτο ἐμοί.
3. Bkk. et Ddf; vulg. : μὴ οὖν.

fussent venus lui apporter la nouvelle; alors, après s'être entretenu en lui-même, il adressa, entre autres, les paroles suivantes à ses soldats :

13. « C'en est assez, oui, c'en est assez des épreuves passées. Je hais la guerre civile, lors même qu'elle m'apporterait la victoire ; j'aime tous les Romains, lors même qu'ils ne sont pas d'accord avec moi. Que Vitellius soit victorieux, puisque les dieux l'ont voulu; que ses soldats aussi soient sains et saufs, puisque je le veux. Il vaut bien mieux, il est bien plus juste qu'un seul périsse pour tous, que plusieurs pour un seul. Je préférerais être un Mucius, un Décius, un Curtius, un Régulus, plutôt qu'un Marius, un Cinna, un Sylla, pour ne point parler des autres. Ne me forcez donc pas d'être un de ces hommes que je hais; ne m'enviez pas d'imiter un de ceux que j'estime. Vous, allez trouver le vainqueur, et gagnez ses bonnes grâces; quant à moi, je saurai bien me mettre moi-même en liberté, afin d'apprendre à tous les hommes que vous avez fait choix d'un empereur capable non de vous sacrifier pour lui, mais de se sacrifier lui-même pour vous. »

14. Tel fut le discours d'Othon; les soldats, en entendant ces paroles de leur chef, se sentaient pris d'admiration en même temps que de pitié pour son malheur; ils fondaient en larmes et faisaient éclater leurs sanglots, lui prodiguant le nom de père et protestant qu'il leur était plus cher que leurs enfants et que leurs pa-

4. *f* om.: μήτ' οὖν... μισῶ.
5. Bkk. et Ddf; vulg. om.

τες. [« Ἐν σοί τε καὶ ἡμεῖς σωζόμεθα, ἔλεγον, καὶ ὑπὲρ σοῦ πάντες ἀποθανούμεθα. »] Καὶ ταῦτα μὲν οὕτως ἐπὶ πλεῖστον τῆς ἡμέρας ἐλέχθη, τοῦ τε Ὄθωνος τελευτῆσαι δεομένου, καὶ ἐκείνων μὴ ἐφιέντων αὐτῷ τοῦτο ποιῆσαι· πρὶν δὴ σιγήσας αὐτοὺς, ἔφη [1]· « Ἐγὼ μὲν οὐκ ἔστιν ὅπως χείρων τοῦ στρατιώτου τούτου γενήσομαι, ὃν αὐτοὶ ἑωράκατε ὅπως ἑαυτὸν διὰ τοῦτο μόνον ἀπέσφαξεν, ὅτι τὴν ἧτταν τῷ ἑαυτοῦ αὐτοκράτορι ἤγγειλεν· ἀλλ' ἀκολουθήσω πάντως αὐτῷ, ἵνα μηδὲν ἔτι τοιοῦτον μήτε ἴδω μήτε ἀκούσω. Ὑμεῖς δὲ, εἴπερ ὄντως φιλεῖτέ με, ἐάσατέ με ἀποθανεῖν ὡς βούλομαι, καὶ μή με ζῆσαι ἄκοντα ἀναγκάσητε, ἀλλὰ πρός τε τὸν κεκρατηκότα ἄπιτε, καὶ ἐκεῖνον κολακεύετε. »

15. Ταῦτ' εἰπὼν, ἔς τε τὸ δωμάτιον ἀνεχώρησε [2], καί τι ξιφίδιον λαβὼν, ἑαυτὸν διεχρήσατο [3]. Καὶ αὐτοῦ τὸ σῶμα οἱ στρατιῶται ἀνείλοντο πενθοῦντες, καὶ ἔθαψαν [4], καί τινες ἑαυτοὺς ἐπέσφαξαν αὐτῷ [5]. Τοῦτο τὸ τέλος τῷ

1. Bkk. et Ddf, d'après Rm. (Rm., *Addenda* : σιγάσας αὐτούς); Rsk. : πρὶν δηρὸν σιγήσας, αὐτοῖς ἔφη. St. : « At δηρόν in tali scriptore vix ferri potest. Fort. suffecerit scripsisse σιγήσασιν αὐτοῖς, *donec ad eos, dum silerent*, *dixit*. » Vulg. : σιγήσας αὐτοῖς ἔφη. — 2. Zn. (d'accord avec Plutarque; Tacite, II, 48; Suétone, 10) : Καί τινα τοῖς τε οἰκείοις καὶ τῷ Οὐιτελλίῳ ὑπὲρ αὐτῶν ἐπιστείλας, τά τε γράμματα, ὅσα τινὲς αὐτῷ κατ' ἐκείνου ἐγεγράφεισαν, ἔκαυσεν, ὥστε μηδένα ἐξ αὐτῶν φωραθέντα κινδυνεῦσαι. Καὶ καλῶν ἕνα ἕκαστον τῶν παρόντων, ἠσπάζετο αὐτούς, καὶ ἐδίδου σφίσι χρήματα. Κἀν τούτῳ ταραχῆς γενομένης στρατιωτῶν, ἐξῆλθε, καὶ καταστήσας αὐτούς, οὐ πρότερον ἀνεχώρησε, πρὶν ἐς τὸ ἀσφαλὲς ἄλλους ἀλλαχοῦ πέμψαι. Καὶ οὕτως ἐπεὶ μηδὲν ἔτι ταραχῶδες ἐγίνετο, ἑαυτοῦ διεχρήσατο [*sic* Bkk.; vulg. : κατεχρήσατο]. « Après avoir adressé quelques « recommandations à ses parents et à Vitellius en leur faveur, il brûla « toutes les pièces qui lui avaient été adressées contre son rival, pour

rents. [« C'est sur toi, disaient-ils, que repose notre salut, nous mourrons tous pour toi. »] Ces discours durèrent ainsi la plus grande partie du jour, Othon demandant la permission de mettre fin à sa vie et les soldats ne lui permettant pas de le faire. Après qu'il eut obtenu le silence, il leur dit : « Je n'aurai pas moins de cœur que ce soldat que vous avez vu se tuer lui-même sans en avoir eu d'autre sujet que d'avoir apporté à son empereur la nouvelle de sa défaite; je le suivrai de toute façon, pour m'affranchir de voir ou d'entendre désormais rien de pareil. Quant à vous, si vous m'aimez véritablement, laissez-moi mourir comme je le veux, et ne me forcez pas de vivre malgré moi; allez trouver le vainqueur et le flattez. »

15. Après ce discours, il se retira chez lui, et, prenant un poignard, il se donna la mort. Les soldats enlevèrent son corps en pleurant et lui donnèrent la sépulture, quelques-uns même se tuèrent après lui. Telle

« que leur découverte ne mît personne en péril. Puis, appelant chacun « de ceux qui l'entouraient, il les embrassa et leur donna de l'argent. « Pendant ce temps, le trouble s'étant mis parmi les soldats, il sortit, « et, après avoir rétabli l'ordre, il ne se retira que lorsqu'il les eut en- « voyés en lieu sûr, les uns dans un endroit, les autres dans un autre. « Alors, quand il n'y eut plus d'élément de trouble, il se tua. »

3. Sur les derniers moments d'Othon et la fermeté de sa résolution, cf. Suétone, 11; Tacite, II, 49. — 4. Cf. Suétone, 11 et 12. Tacite, II, 49 : « Funus maturatum : ambitiosis id precibus petierat, ne amputaretur caput ludibrio futurum. Tulere corpus prætoriæ cohortes cum laudibus et lacrimis, vulnus manusque ejus exosculantes. »

5. Cf. Plutarque; Suétone, 12. Tacite continue : « Quidam militum juxta rogum interfecere se; non noxa neque ob metum, sed æmulatione decoris et caritate principis. »

Ὄθωνι ἐγένετο, ζήσαντι μὲν ἑπτὰ καὶ τριάκοντα ἔτη, ἕνδεκα ἡμερῶν δέοντα, ἄρξαντι δὲ ἡμέρας ἐνενήκοντα [1]. R.p.1059 Κάκιστά γε μὴν ἀνθρώπων ζήσας, κάλλιστα ἀπέθανε [2]· καὶ κακουργότατα τὴν ἀρχὴν ἁρπάσας, ἄριστα αὐτῆς ἀπηλλάγη.

16. [Ὅτι ὁ Οὐάλης [3] οὕτω περὶ τὰ χρήματα ἐσπούδαζε, καὶ οὕτως ἐξ ἅπαντος τρόπου ἤθροιζεν, ὥστε καὶ τὸν χιλίαρχον, τὸν κατακρύψαντά τε αὐτὸν καὶ διασώσαντα, ἀποσφάξαι διὰ χιλίας δραχμὰς, ἃς ἐκ τῶν σκευῶν αὐτοῦ ὑφῃρῆσθαι ἔδοξεν.]

1. Sur les différences chronologiques qui existent entre les divers historiens, cf. les notes 75 et 76 de Rm.

2. Après ἀπέθανε, Zn., omettant le reste, ajoute : Οἱ δὲ στρατιῶται εὐθὺς μὲν ἐταράχθησαν, καὶ ὑπ' ἀλλήλων πολλοὶ ἀνῃρέθησαν, ἔπειτα ὡμονόησαν καὶ προσκεχωρήκεσαν τοῖς κεκρατηκόσιν. « D'abord, les soldats se livrèrent au désordre, et beaucoup se tuèrent les uns les autres ; puis ils se réconcilièrent et passèrent dans les rangs du vainqueur. »

fut la fin d'Othon, qui vécut trente-sept ans moins onze jours ; il avait régné quatre-vingt-dix jours. Après avoir mené la vie la plus infâme de tous les hommes, il mourut de la manière la plus glorieuse ; après s'être emparé de l'empire par les moyens les plus criminels, il y renonça de la manière la plus noble.

16. [Telle était l'avidité de Valens pour l'argent et son besoin d'en ramasser par toute sorte de voies, qu'il tua le tribun militaire qui l'avait caché et qui lui avait sauvé la vie, à cause de mille drachmes que celui-ci passait pour avoir dérobées de ses bagages.]

3. Rm. : « Fragmentum hoc ex Excerpt. Peir., quanquam narrationi mortis Othonis præmissum apud Vales. [et in codice], huc retuli secutus ordinem Taciti Hist. II, 55 sq., ubi Italiam a morte Othonis gravius quam bello afflictam, a Vitellianis dispersis per municipia et colonias spoliata et rapta omnia, et in primis Valentem ob lucra et questus infamem fuisse, dicit. » Sur la sédition qui l'avait forcé de se cacher, cf. Tacite, Hist., II, 29.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΠΕΜΠΤΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Οἱ δ' ἐν τῇ Ῥώμῃ, ὡς ἤκουσαν τὸ τοῦ Ὄθωνος πάθος, παραχρῆμα, ὥσπερ εἰκὸς ἦν, μετεβάλλοντο· τόν τε γὰρ Ὄθωνα, ὃν πρότερον ἐπῄνουν καὶ νικᾶν ηὔχοντο, ἐλοιδόρουν ὡς πολέμιον, καὶ τὸν Οὐιτέλλιον, ᾧ κατηρῶντο, καὶ ἐπῄνουν καὶ αὐτοκράτορα ἀνηγόρευον[1]. Οὕτω που οὐδὲν πάγιόν ἐστι τῶν ἀνθρωπίνων· ἀλλ' ὁμοίως οἵ τε ἐς τὰ μάλιστα ἀνθοῦντες[2], καὶ οἱ ἐν τῷ ταπεινοτάτῳ ὄντες, ἀστάθμητά τε αἰωροῦνται[3], καὶ πρὸς τὰς τύχας σφῶν, καὶ τοὺς ἐπαίνους καὶ τοὺς ψόγους, τάς τε τιμὰς καὶ τὰς ἀτιμίας λαμβάνουσι. [Ὅτι Οὐιτέλλιος εἶδεν[4] ἐν Λουγδούνῳ

1. Vitellius avait été proclamé déjà auparavant par les légions des deux Germanies. Ce fut pour ce motif que lui fut décerné le nom de Germanicus, nom qu'il donna à son fils, âgé de six ans. — 2. *a, b* : ἀποθοῦντες.

3. Rsk.; vulg., Bkk. et Ddf : αἰροῦνται

4. Rm. et St. soudent ainsi cet Extrait à ce qui précède : Ὁ Βιτέλλιος δὲ εἶδεν. Sur le passage de Vitellius à Lyon, cf. Tacite, Hist., II, 59. Rm. est

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE SOIXANTE-CINQUIÈME.

1. On ne connut pas plutôt à Rome la mort d'Othon, que les sentiments, comme on le pense bien, changèrent sur son compte : on lui avait, auparavant, prodigué les louanges et souhaité la victoire, et maintenant on l'outrageait comme ennemi de l'État, tandis que Vitellius, que l'on avait maudit, était accablé de louanges et proclamé empereur. Voilà comment il n'y a rien de stable dans les choses humaines; comment ceux qui jouissent de la prospérité la plus florissante et ceux qui sont dans le plus grand abaissement, sont tous également ballottés sans équilibre, et, selon leur fortune, reçoivent la louange ou le blâme, l'honneur ou l'ignominie. [Vitellius assista à des combats

An de Rome 822. Galba consul II et T. Vinius consul I.

d'avis de faire précéder cet Extrait du passage suivant de Zn. : Ὄντι δ' ἐν τῇ Γαλατίᾳ ὁ θάνατος ἠγγέλθη τοῦ Ὄθωνος. Ἦλθε δὲ πρὸς αὐτὸν καὶ ἡ γυνὴ, καὶ τὸ παιδίον, ὃ καὶ ἐπὶ βήματος Γερμανικόν τε καὶ αὐτοκράτορα ἐπωνόμασεν ἑξαετὲς ὄν. « Il était en Gaule, lorsque la nouvelle de la mort d'Othon « lui parvint. Il y fut rejoint par sa femme et son fils, que, du haut « d'une tribune, il nomma Germanicus et empereur, bien qu'il ne fût âgé « que de six ans. »

μονομάχων ἀγῶνας, καὶ ἐν Κρεμώνῃ· ὥσπερ οὐκ ἀρκοῦντος τοῦ πλήθους τῶν ἐν ταῖς μάχαις ἀπολωλότων, καὶ τότε καὶ ἔτι ἀτάφων ἐῤῥιμμένων, οὓς[1] καὶ αὐτὸς ἐθεάσατο (διεξῆλθε γὰρ διὰ παντὸς τοῦ χωρίου ἐν ᾧ ἐκεῖντο), ἐμπι-
R.p.1061 πλάμενος[2] τῆς θέας, ὥσπερ τότε νικῶν, καὶ οὐκ ἐκέλευσε σφᾶς οὐδ' ὡς ταφῆναι.] Οὐιτέλλιος δὲ ἐπεὶ ἐν τῇ Ῥώμῃ[3] ἐγένετο, τἄλλα τε διῴκει, ὥς που καὶ ἐδόκει αὐτῷ[4], καὶ πρόγραμμα ἔθετο[5], δι' οὗ τοὺς ἀστρολόγους ἐξήλασε[6], προειπὼν σφίσιν, ἐντὸς τῆσδε τῆς ἡμέρας, ῥητήν τινα τάξας, ἐξ ἁπάσης τῆς Ἰταλίας χωρῆσαι. Καὶ αὐτῷ ἐκεῖνοι νυκτὸς ἀντιπροθέντες γράμματα, ἀντιπαρήγγειλαν ἀπαλλαγῆναι ἐκ τοῦ βίου ἐντὸς τῆς ἡμέρας ἐν ᾗ ἐτελεύτησε[7]. Καὶ οἱ μὲν οὕτως ἀκριβῶς τὸ γενησόμενον προέγνωσαν.

2. Αὐτὸς δὲ τῇ τε τρυφῇ[8] καὶ τῇ ἀσελγείᾳ προσκείμενος, οὐδὲν ἔτι τῶν ἄλλων οὔτε τῶν ἀνθρωπίνων οὔτε

1. Conjecture de Saumaise, reproduite en note par Bkk.; vulg. : ὡς.

2. St., d'après Lobeck (notes sur Phrynichus, p. 95), et Bkk.; vulg. et Ddf : ἐμπιμπλάμενος. Vitellius alla plus loin, suivant Suétone, 10 : « Ut campos, in quibus pugnatum est, adiit, abhorrentes quosdam cadaverum tabem, detestabili voce confirmare ausus est : Optime olere occisum hostem, et melius civem. » Cf. Tacite, II, 70. Dans la suite, il fit périr Junius Blésus, et, à la vue de son cadavre (Tacite, III, 39), « se pavisse oculos spectata inimici morte jactavit. » Cf. Suétone, 14.

3. Rm. et St. : Ἐπεὶ δὲ ἐν τῇ Ῥώμῃ, avec omission du nom de Vitellius.

4. Suétone, 11 : « Urbem ad classicum introiit paludatus, ferroque succinctus, inter signa atque vexilla, sagulatis comitibus, ac detectis commilitonum armis.... comitia in decem annos ordinavit, seque perpetuum consulem. » Cf. Tacite, II, 92 et suiv. Suétone, 12 : « Magnam imperii partem non nisi consilio et arbitrio vilissimi cujusque histrionum et aurigarum administravit, et maxime Asiatici liberti. »

de gladiateurs à Lyon et à Crémone, comme si ce n'eût pas été assez du grand nombre de soldats morts sur les champs de bataille et qui, alors encore, étaient restés sans sépulture, dont il alla lui-même (car il traversa toute la plaine où ils gisaient), contempler les cadavres, se repaissant de ce spectacle comme si c'était alors qu'il remportait la victoire, et sans, malgré cela, donner l'ordre de les ensevelir.] Vitellius, lorsqu'il fut dans Rome, régla tout à sa fantaisie, et, entre autres mesures, publia un décret d'expulsion contre les astrologues, leur enjoignant d'avoir à quitter l'Italie dans un délai fixé à partir du jour du décret. Ceux-ci, la nuit, publièrent à l'encontre un décret pour lui signifier d'avoir à sortir de la vie dans le délai du jour où il mourut. Telle était leur exactitude à prévoir l'avenir.

2. Quant à Vitellius, il s'abandonnait à la débauche et aux désordres, sans prendre désormais aucun souci des

5. St. : « Scribendum ἐξέθετο. Re. in Addendis. Mihi vero non opus videtur verbo composito, quia nomen compositum πρόγραμμα additum est. Contra paulo post eodem modo verbum compositum junctum est nomini simplici, ἀντιπροθέντες γράμματα, pro quibus scribi etiam potuit ἀντιθέντες προγράμματα. » — 6. Zn. : Καὶ φιλόμαντις ὑπάρχων, καὶ μηδὲ βραχὺ πράσσων ἄνευ αὐτῶν τότε μὲν τοὺς ἀστρονόμους, ὕστερον δὲ καὶ τοὺς γόητας ἐξήλασε. « Partisan des devins et ne faisant rien sans les consulter, il chassa pour le moment les astronomes, et plus tard les magiciens. » Cf. Suétone, 14. Suivant Tacite, 62, cet édit fut rendu à Lyon, avant l'entrée de Vitellius à Rome.

7. Suétone, 14 : « Post edictum suum, quo jubebat intra calendas Octobris Urbe Italiaque mathematici excederent, statim libellus propositus est, et Chaldæos edicere, bonum factum, ne Vitellius Germanicus intra eumdem calendarum diem usquam esset. »

8. Peir. : Τῇ τε γὰρ τρυφῇ, omettant la fin du ch. précédent, depuis Οὐιτέλλιος δὲ ἐπεί.

τῶν θείων ἐφρόντιζεν[1]. Ἦν μὲν γὰρ καὶ ἀπ' ἀρχῆς τοιοῦτος, οἷος περί τε τὰ καπηλεῖα καὶ περὶ τὰ κυβευτήρια, τούς τε ὀρχηστὰς καὶ τοὺς ἁρματηλάτας ἐσπουδακέναι[2]· καὶ ἀμύθητα ἐς τὰ τοιαῦτα ἀνήλισκε, καὶ διὰ τοῦτο καὶ δανειστὰς πολλοὺς εἶχε[3]· τότε δὲ καὶ μᾶλλον, ἅτε ἐν τοσαύτῃ[4] ἐξουσίᾳ καθεστὼς, ὕβριζε, καὶ τὸ πλεῖστον[5] καὶ τῆς ἡμέρας καὶ τῆς νυκτὸς ἐδαπάνα, ἀπλήστως τε ἐμφορούμενος[6], καὶ συνεχῶς πάντα ἐξεμῶν[7], ὡς μόνῃ τῇ παρόδῳ τῶν σιτίων τρέφεσθαι. Ἀφ' οὗπερ καὶ ἀνταρκεῖν ἠδύνατο, ἐπεὶ οἵ γε συνδειπνοῦντες αὐτῷ πάντες[8] κακῶς ἀπήλλασσον. [Πολλοὺς γὰρ[9] ἀεὶ τοὺς πρώτους ὁμοσίτους ἐποιεῖτο, καὶ πολλάκις καὶ παρ' αὐτοῖς εἱστιᾶτο·] ὅθεν χαριέστατον λόγον εἴς τις αὐτῶν Οὐίβιος Κρίσπος ἀῤῥωστήσας, καὶ διὰ τοῦτο ἡμέρας τινὰς ἀπολειφθεὶς τοῦ συσσιτίου, εἶπεν ὅτι, « Εἰ μὴ ἐνενοσήκειν, πάντως ἂν ἀπολώλειν[10]. »

3. Καὶ ἐγένετο ὁ χρόνος ὁ τῆς ἀρχῆς αὐτοῦ σύμπας
R.p.1062 οὐδὲν ἄλλο ἢ μέθαι τε καὶ κῶμοι· πάντα τε γὰρ τὰ τιμιώτατα καὶ ἀπ' αὐτοῦ[11] τοῦ Ὠκεανοῦ, ἵνα μηδὲν εἴπω πλέον[12], καὶ ἐκ τῆς γῆς καὶ ἐκ τῆς θαλάσσης συνήγετο, καὶ πολυτελῶς οὕτως ἐσκευάζετο, ὥστε Οὐιτελλιανὰ καὶ

1. Suétone, 11 : « Magis deinde ac magis omni divino humanoque jure neglecto, Alliensi die pontificatum maximum cepit. » — 2. Cf., sur les mœurs de Vitellius dans les temps antérieurs, LXIX, 4, et Suétone, 3. A propos de ses mœurs depuis son élévation à l'empire, Tacite, II, 95, s'exprime ainsi : « Unum ad potentiam iter prodigis epulis et sumptu ganeaque satiare inexplebiles Vitellii libidines. »

choses humaines et divines. C'était, dès le principe, un homme hantant les cabarets, les maisons de jeu, les danseurs et les conducteurs de chars; il avait englouti à ce commerce des sommes fabuleuses, et il avait, par suite de cela, de nombreux créanciers; mais alors, au sein d'une pareille puissance, il redoubla ses excès, et passa la plus grande partie du jour et de la nuit à faire de la dépense, se gorgeant sans mesure et vomissant continuellement, si bien qu'il ne se nourrissait que par le simple passage des aliments. Ce moyen lui permettait de résister à une telle débauche, tandis que tous ses convives y succombaient. [Toujours, en effet, il admettait à sa table plusieurs des premiers citoyens, et souvent aussi il mangeait chez eux;] ce fut pour Vibius Crispus, l'un d'eux, qui, à la suite d'une indisposition, avait, pendant quelques jours, cessé de se trouver aux festins de Vitellius, l'occasion de cette parole pleine d'enjouement : « J'étais perdu, si je n'avais pas été malade. »

3. Le temps du règne de Vitellius ne fut autre chose qu'une ivresse et une orgie perpétuelles; on allait, pour n'en pas dire davantage, jusqu'à l'Océan, chercher ce qu'il y a de plus précieux sur la terre et sur la mer, et sa table était servie avec une telle somptuosité qu'aujourd'hui encore des gâteaux et quelques autres plats s'appellent, de son nom, des mets Vitelliens. Pourquoi,

3. Cf. Suétone, 7. — 4. Peir. : ἅτε καὶ ἐν τοσαύτῃ. — 5. Peir. : τότε πλεῖστον. — 6. Suétone, 13 : « Homo non profundæ modo, sed intempestivæ quoque ac sordidæ gulæ. » — 7. Cf. ch. 4. — 8. Peir. om.

9. Rsk. et St. : Πολλοὺς γὰρ καὶ ἀεί. — 10. Peir. om. : ὅθεν χαριέστατον.... ἀπολώλειν. — 11. Cf. Tacite, II, 62; Suétone, 13, etc. *f* : ἐπ' αὐτοῦ. — 12. Peir. : πλεῖον.

νῦν[1] ἐξ ἐκείνου καὶ πέμματα καὶ[2] ἄλλα[3] τινὰ βρώματα ὀνομάζεσθαι. Καὶ τί ἄν τις καθ' ἕκαστον αὐτῶν καταλέγοι, ὁπότε πρὸς πάντων ὁμοίως ὡμολόγηται, δύο τε αὐτὸν μυριάδας μυριάδων καὶ δισχιλίας πεντακοσίας ἐν τῷ τῆς ἀρχῆς χρόνῳ ἐς τὰ δεῖπνα δεδαπανηκέναι; Ἐπέλιπέ τε γὰρ πάντα τὰ πολυτίμητα δι' ὀλίγου, καὶ ἔδει πάντως αὐτὰ[4] εἶναι. Μίαν γοῦν ποτε λοπάδα πέντε καὶ εἴκοσι μυριάδων ἐσκεύασε, γλώττας τε καὶ ἐγκεφάλους καὶ ἤπατα καὶ ἰχθύων καὶ ὀρνίθων τινῶν ἐμβαλών[5]. Καὶ ἐπειδὴ ἀδύνατον ἦν κεραμεᾶν[6] τηλικαύτην γενέσθαι, ἀργύρου τε ἐποιήθη, καὶ ἔμεινε πολὺν χρόνον, ὥσπερ τι ἀνάθημα, μέχρις οὗ Ἀδριανὸς αὐτὴν ἰδὼν συνεχώνευσεν.

4. Ἐπειδὴ δ' ἅπαξ τούτων ἐμνημόνευσα, καὶ ἐκεῖνο προσθήσω, ὅτι οὐδὲ τῇ οἰκίᾳ τῇ τοῦ Νέρωνος τῇ Χρυσῇ ἠρκεῖτο, ἀλλὰ καίτοι σφόδρα καὶ τὸ ὄνομα, καὶ τὸν βίον, τά τε ἐπιτηδεύματα αὐτοῦ πάντα καὶ ἀγαπῶν καὶ ἐπαινῶν[7], ὅμως ἠτιᾶτο αὐτὸν, κακῶς τε ᾠκηκέναι, καὶ σκευῇ ὀλίγῃ καὶ ταπεινῇ κεχρῆσθαι[8] λέγων· [νοσήσας γοῦν ποτε ἐζήτησεν οἴκημα ἐν ᾧ κατοικήσει· οὕτως αὐτὸν οὐδὲ τῶν ἐκείνου τι[9] ἤρεσεν]. Ἡ γυνὴ δὲ αὐτοῦ Γαλερία, ὡς ὀλίγου ἐν τῷ βασιλικῷ κόσμου εὑρεθέντος, κατεγέλα. Ἀλλ' οὗτοι

1. Peir. om. : καὶ νῦν. — 2. Peir. om. — 3. Peir., Rsk., St., Bkk. et Ddf; vulg. : τἆλλα.

4. Rsk. : « Accipio pro αὐτό vel οὕτω, *et sic non poterat non evenire, necesse erat id contingere.* »

5. Cf. Suétone, 13. — 6. Bkk. et Ddf; Lobeck, notes sur les Ecl. de Phrynichus, p. 147 : κεράμεαν; vulg. : κεραμέαν.

7. Cf. Tacite, II, 71; plus bas, nous verrons Vitellius offrir à ce prince

d'ailleurs, entrer dans le détail de chacun d'eux, lorsqu'il est avéré pour tous également qu'il dépensa deux millions deux mille cinq cents drachmes en festins durant son règne? Les choses les plus précieuses ne tardèrent pas, en effet, à s'épuiser toutes, et, malgré cela, il lui en fallait n'importe de quelle manière. Ainsi, il se fit apprêter un jour un plat composé de langues, de cervelles et de foies de poissons et d'oiseaux, qui lui coûta deux cent cinquante mille drachmes. Comme ce plat, à cause de sa grandeur, ne pouvait être en terre, on le fabriqua en argent, et il subsista longtemps comme une offrande aux dieux, jusqu'au règne d'Adrien qui, l'ayant vu, le fit mettre à la fonte.

4. Puisqu'une fois j'ai fait mention de ces particularités, j'ajouterai qu'il ne trouvait pas suffisante pour lui la maison d'Or de Néron, et que, malgré son grand amour et ses louanges pour la vie et pour toutes les pratiques de ce prince, il ne laissait pas que de l'accuser d'être mal logé et mal meublé; [aussi, dans une maladie dont il fut pris, chercha-t-il une maison pour lui servir de demeure, tellement rien de ce qui avait appartenu à Néron ne lui plaisait]. Sa femme Galéria se moquait du peu d'objets de toilette trouvés dans la demeure impé-

un sacrifice funèbre. — 8. Rsk., St., Bkk. et Ddf; vulg. : χρῆσθαι.

9. St. : « Pro οὐδὲ τῶν ἐκείνου τι, quod significaret *ne eorum quidem, quæ ille possedisset, aliquid*, quæ quidem sententia quum aliena sit ab hoc loco, nemo non perspicit, scripsi οὐδὲν τῶν ἐκείνου τι. Sive enim οὐδέν et τι jungamus, ita ut τι vertatur *omnino* (cf. Lexic. Xenophont., vol. IV, p. 304), sive τι ἤρεσεν explicemus *aliqua ex parte*, vel *aliquo modo placuit*, οὐδέν recte legi manifestum est. »

μὲν ἐκ τῶν ἀλλοτρίων ἀναλίσκοντες, οὐδ' ἠρίθμουν τι ἐκ τῶν δαπανωμένων· οἱ δὲ δειπνίζοντες σφᾶς, ἐν μεγάλῳ
R.p.1065 κακῷ ἐγίγνοντο[1], [πλὴν ὀλίγων οἷς τι ἀνταπεδίδου]. Καίπερ οὐδ' ὅλης τῆς ἡμέρας οἱ αὐτοὶ εἱστίων[2] αὐτόν· ἀλλ' ἄλλοι μὲν ἀκρατίσασθαι παρεῖχον, ἄλλοι δὲ ἀριστῆσαι, ἕτεροι δὲ δεῖπνον, ἕτεροι μεταδόρπιά[3] τινα πλησμονῆς παραμύθια· [πάντες γὰρ οἱ δυνάμενοι, ἑστιᾶν αὐτὸν ἐσπούδαζον]. Καὶ ἑκατόν γε[4] αὐτόν φασι μυριάδας ἐς δεῖπνον ἀναλῶσαι. [Καὶ τὰ γενέθλια αὐτοῦ ἐπὶ δύο ἡμέρας ἑωρτάζετο[5], καὶ θηρία καὶ ἄνδρες πολλοὶ ἀπεκτάνησαν[6].]

[Ὅτι[7] τοιούτου τοῦ Οὐιτελλίου ὄντος, οὐδ' οἱ στρατιῶται ἐσωφρόνουν· ἀλλὰ καὶ ὕβρεις καὶ ἀσέλγειαι ὑπ' αὐτῶν πολλαὶ πανταχοῦ ὁμοίως ἐγίγνοντο[8].]

5. Γέλωτα μέντοι ὁ Οὐιτέλλιος πολλοῖς παρεῖχεν. Ὁρῶντες γὰρ ἄνδρα σεμνοπροσωποῦντα ἐν ταῖς δημοσίαις προόδοις, ὃν ἤδεσαν πεπορνευκότα[9]· καὶ ἐφ' ἵππου βασιλικοῦ καὶ ἐν χλαμύδι πορφυρᾷ[10], ὃν ἠπίσταντο τοὺς ἀγωνιστὰς ἵππους ἐν τῇ οὐενετίῳ[11] ἐσθῆτι ψήχοντα· μετά τε ὄχλου

1. Suétone, 13 : « Indicebat aliud alii eadem die : nec cuiquam minus singuli apparatus quadringenis millibus nummum constiterunt. »
2. *a*, *b*, Bkk. et Ddf; Peir. : εἱστίαζον; vulg. : εἱστιάων.
3. Cf. ch. 2. Suétone, 13 : « Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat, in jentacula et prandia et cœnas comissationesque, facile omnibus sufficiens vomitandi consuetudine. »
4. Peir. : δέ.
5. St., Bkk. et Ddf; vulg. et le ms. : ἑορτάζετο.
6. Peir., St., Bkk. et Ddf; vulg. : ἀπεκτάνθησαν.
7. Rm. et St. om.
8. Tacite, II, 73 : « Ipse exercitusque, ut nullo æmulo, sævitia, li-

riale. Mais, comme ils consommaient le bien d'autrui, ils ne tenaient nul compte de la dépense, et ceux qui les recevaient étaient dans une grande gêne, [à l'exception d'un petit nombre à qui Vitellius en rendait quelque chose.] Cependant les mêmes personnes ne le traitaient pas un jour entier : les uns lui donnaient le déjeuner, les autres le dîner, d'autres le souper, d'autres encore des collations pour le consoler de sa réplétion, [car tous ceux qui le pouvaient tenaient à le traiter]. On prétend qu'il dépensa un million de drachmes pour un festin. [Il célébra l'anniversaire de sa naissance par deux jours de fêtes, durant lesquels fut égorgée une multitude de bêtes et d'hommes.]

[Avec un prince comme Vitellius, les soldats, non plus, ne gardaient pas de retenue; partout également ils commettaient des violences et des désordres.]

5. Vitellius ne laissait pas néanmoins que de faire rire bien des gens. En effet, lorsqu'on voyait affecter un air grave pour sortir en public un homme dont on connaissait les débauches; monter sur un royal coursier et revêtir la pourpre celui qu'on savait avoir vu, en habit vert, essuyer la sueur des chevaux de course; monter

bidine, raptu in externos mores proruperant. » Cf. le même, 62 et 93.

9. Suétone : « Pueritiam primamque adolescentiam Capreis egit inter Tiberiana scorta, et ipse perpetuo Spintriæ cognomine notatus, existimatusque corporis gratia initium et causa incrementorum patri fuisse. »

10. Rm. : « Ut in ingressu in urbem, *insigni equo*, *paludatus* (Tac. II, 89). De equo insigni imperatorum vide Lipsium ad Annal. XV, 7, not. 5. »

11. *a*, *b* : διβενετίῳ; *c*, *f* : βενετίῳ. Vitellius (Suétone, 4) s'était rendu cher à Caius en conduisant comme lui des chars dans le cirque. Vitellius ne se refusait à remplir aucun des offices de palefrenier ou de cocher.

στρατιωτῶν τοσούτου ἐς τὸ Καπιτώλιον ἀνιόντα[1], ὃν οὐδεὶς οὐδὲ ἐν τῇ ἀγορᾷ πρότερον διὰ τὸ τῶν δανειστῶν πλῆθος[2] ἰδεῖν δύνατο· καὶ προσκυνούμενον πρὸς πάντων, ὃν οὐδεὶς οὐδὲ φιλῆσαί ποτε ἡδέως ἠθέλησεν· οὐκ εἶχον ὅπως τὸν γέλωτα κατάσχωσιν. Οἵ γε μὴν δεδανεικότες τι αὐτῷ, ἐξορμῶντος μὲν αὐτοῦ ἐς τὴν Γερμανίαν, ἐπελάβοντο[3], καὶ μόλις ποτὲ κατεγγυηθέντα αὐτὸν ἀπέλυσαν· τότε δὲ[4] οὐχ ὅσον οὐ κατεγέλων, ἀλλὰ καὶ ἐθρήνουν καὶ κατεκρύπτοντο· καὶ αὐτοὺς ἀναζητῶν, τήν τε σωτηρίαν σφίσιν ἐς τὸ[5] ὀφειλόμενον ἀποδιδόναι ἔλεγε, καὶ τὰ συμβόλαια ἀπῄτει[6].

6. [Οὕτω δὲ βιοὺς[7], οὐκ ἄμοιρος ἦν παντάπασι καὶ
R.p.1064 καλῶν ἔργων. Τό τε γὰρ ἐπὶ Νέρωνος, καὶ τὸ ἐπὶ Γάλβου, τοῦ τε Ὄθωνος κοπὲν νόμισμα ἐτήρησεν[8], οὐκ ἀγαναχτῶν ταῖς εἰκόσιν αὐτῶν· καὶ ὅσα τισὶν ἐδεδώρητο[9], ἐφύλαξε, μηδένα μηδὲν ἀφελόμενος. Καὶ οὔτε τὰ ἐκ τῶν συντελειῶν ἐποφληθέντα ἀπῄτησεν, οὔτε οὐσίαν τινὸς ἐδήμευσεν· ὀλί-

1. Les *Excerpta Vat.* : Ὅτι Βιτέλλιος ἀνέβη εἰς τὸ Καπιτώλιον καὶ τὴν μητέρα αὐτοῦ ἠσπάσατο. Ἐκείνη δὲ ἐπιεικὴς ἦν, καὶ ὅτε πρῶτον ἤκουσεν ὅτι Γερμανικὸς ἐπεκλήθη ὁ υἱὸς αὐτῆς [cf. la note 1 de ce livre], εἶπεν· Ἐγὼ μὲν Βιτέλλιον ἀλλ' οὐ Γερμανικὸν τέτοκα. « Vitellius monta au Capitole et « embrassa sa mère. C'était une femme d'un caractère modéré; la pre- « mière fois qu'elle entendit dire que son fils s'appelait Germanicus, elle « s'écria : C'est à Vitellius, et non à Germanicus que j'ai donné le jour. »

2. Cf. ch. 2, et Suétone, 7. — 3. Peir. : ἀντεπελάβοντο.

4. *b* om. — 5. St. : « Sive σωτηρίαν ἐς τὸ ὀφελόμενον ἀποδιδόναι explices *optima quæque pro credita pecunia apprecari*, sive *debiti reprendendi loco vitam non eripere sed conservare*, præpositio ἐς significat ἀντί, *pro*. Quem usum recte Reiskius mirum et rarum judicat, nimis vero audacter ἀντὶ τῶν ὀφειλομένων reponi cupit. »

au Capitole, escorté d'un si grand nombre de soldats, celui que personne auparavant ne pouvait apercevoir au Forum à cause de la multitude de ses créanciers; recevoir de tous des marques d'un profond respect, celui que jamais personne n'avait volontairement consenti à embrasser, on ne pouvait s'empêcher de rire. Cependant ses créanciers, qui, lors de son départ pour la Germanie, l'avaient fait saisir et n'avaient consenti qu'avec peine à le relâcher, moyennant caution, loin de rire en ce moment, pleuraient au contraire et se cachaient. Vitellius les fit rechercher, leur accordant, disait-il, leur grâce en retour des sommes qu'il leur devait, et il se fit rendre les titres.

6. [Malgré une telle vie, il n'était pas complétement dépourvu de noblesse. Il conserva la monnaie frappée sous Néron, Galba et Othon, sans s'offenser de leurs images, et maintint tous les dons faits par ces princes, sans en reprendre aucun à qui que ce fût. Il ne réclama non plus aucune des sommes dues sur les impôts, et ne confisqua les biens de personne, puisque, bien qu'il

6. Suétone, 15 : « Tum fœneratorum et stipulatorum, publicanorumque, qui unquam se aut Romæ debitum, aut in via portorium flagitassent, vix ulli pepercit. » — 7. Rm., suivi par St. : « Temperare mihi non potui, quin hæc ex Zonara insererem, quæ Dio non videtur potuisse præterire. Ita et visum Valesio not. 34. » Dans Zn, ce passage vient après παραμύθια, ch. précédent; Bkk. le rejette en note; Ddf le supprime complétement.

8. C'était l'usage de fondre toute monnaie portant l'image des empereurs qu'on haïssait. — 9. St. : « Potest pro medio accipi et ad imperatores modo nominatos referri. Quia tamen Zonaræ locum, non Dionis, hic legimus, non repugno si quis passive intelligat, quanquam sic, quum neutrum in plurali præcedat, græcitas poscit ἐδεδώρητο. Sic paulo post : ὅσα ἐν τῷ δημοσίῳ εὕρηντο, ubi Dio haud dubie scripsisset εὕρητο. »

γους μὲν πάνυ τῶν τὰ Ὄθωνος πραξάντων ἀποκτείνας[1], μηδὲ τὰς ἐκείνων μέντοι οὐσίας τοὺς προσήκοντας σφῶν ἀποστερήσας. Καὶ τοῖς οἰκείοις δὲ τῶν πρότερόν ποτε θανατωθέντων ἐδωρήσατο πάντα, ὅσα ἔτι[2] ἐν τῷ δημοσίῳ εὑρηντο[3]. Ἀλλ' οὐδὲ τὰς διαθήκας τῶν ἀντιπολεμησάντων αὐτῷ, καὶ ἐν ταῖς μάχαις πεσόντων ἠτιάσατο. Ἀπηγόρευσε δὲ καὶ τοῖς βουλευταῖς καὶ τοῖς ἱππεῦσι μονομαχεῖν[4], ἢ ἐν ὀρχήστρᾳ θέαν τινὰ παρέχειν. Καὶ διὰ ταῦτα ἐπῃνεῖτο.]

7. Ἐπεφοίτα δὲ καὶ τοῖς θεάτροις συνεχῶς, ὥστε κατὰ τὸν ὅμιλον ἀπ' αὐτῶν ἀναρτᾶσθαι[5]. Συνεσίτει δὲ καὶ τοῖς δυνατωτάτοις ἁπλοϊζόμενος, ὥστε αὐτοὺς ἔτι καὶ μᾶλλον προσεταιρίζεσθαι· τῶν τε ἀρχαίων συμβιωτῶν ἰσχυρῶς ἐμέμνητο[6], καὶ πάνυ αὐτοὺς ἐτίμα, οὐκ ἀπαξιῶν γνωρίζειν τινὰ αὐτῶν δοκεῖν, ὥσπερ ἕτεροι· πολλοὶ γὰρ ἐπὶ μέγα παραλόγως ἀρθέντες, μισοῦσι τοὺς συνειδότας σφίσι τὴν ἐν τῷ πρὶν ταπεινότητα. [Ὅτι ὁ Οὐιτέλλιος[7], Πρίσκου ἀντειπόντος τι αὐτῷ ἐν τῷ συνεδρίῳ, καί τινα καὶ τῶν στρατιωτῶν καταδραμόντος, ἐπεκαλέσατο μὲν τοὺς δημάρχους, ὡς καὶ τῆς παρ' αὐτῶν ἐπικουρίας δεόμενος· οὔτε δὲ αὐτός τι κακὸν τὸν Πρίσκον εἰργάσατο, οὔθ' ὑπ'

1. Il fit mettre à mort cent vingt soldats (Suétone, 10; Tacite, I, 44), ayant trouvé des mémoires de leur main où ils demandaient à Othon des récompenses pour la part qu'ils avaient prise au meurtre de Galba. Il fit aussi périr les plus vaillants centurions d'Othon; mais le reste des partisans d'Othon et sa famille, non plus que celle de Vespasien (ch. 22; Tacite, II, 60), ne furent inquiétés en rien. — 2. Bkk.; vulg. om.

n'eût fait exécuter à mort qu'un petit nombre des partisans déclarés d'Othon, il ne priva même pas les parents des victimes de leur héritage. Il rendit également aux familles de ceux qui avaient été mis à mort auparavant tout ce qui se trouvait encore dans le trésor public. Il ne blâma même pas les testaments de ceux qui avaient porté les armes contre lui, ni de ceux qui étaient tombés dans les combats. Il défendit aussi aux sénateurs et aux chevaliers de se faire gladiateurs, ou de se donner en spectacle sur l'orchestre. Cette conduite lui valut des éloges.]

7. Il fréquentait assidûment les théâtres, afin de se concilier par là l'esprit de la multitude. Il mangeait familièrement avec les citoyens les plus puissants, afin de s'assurer davantage encore leur affection : il gardait fidèlement le souvenir de ceux avec qui il avait vécu, et il leur accordait des honneurs, ne croyant pas indigne de lui de sembler reconnaître quelqu'un d'entre eux, comme le font bien d'autres ; car beaucoup de gens, élevés, contre leur attente, à une haute position, haïssent ceux qui les ont vus dans leur première bassesse. [Priscus ayant contredit son avis dans le sénat et s'étant emporté en invectives contre les soldats, Vitellius appela les tribuns du peuple, comme s'il avait besoin de leur intervention; mais il ne fit lui-même aucun mal à Priscus et

3. Bkk. : εὕρητο ; cf. p. 237, note 9. — 4. Tacite, II, 62 : « Cautum severe ne equites Romani ludo et arena polluerentur : priores id principes pecunia et sæpius vi perpulerant. »

5. Tacite, II, 91 : « Omnem infimæ plebis rumorem, in theatro ut spectator, in circo ut fautor, affectavit. » — 6. *f* : ἐμίμνητο. — 7. Rm. et St. : Ὁ δὲ Βιτέλλιος, omettant Ὅτι.

ἐκείνων παθεῖν εἴασεν· ἀλλὰ ἔφη, ὅτι « Μὴ ταράττεσθε, Πατέρες, μηδ' ἀγανακτεῖτε, εἰ δύο ἄνδρες ἐξ ὑμῶν διενέχθημέν[1] τι πρὸς ἀλλήλους. » Καὶ τοῦτο μὲν[2] ἐξ ἐπιεικείας πεποιηκέναι ἔδοξεν· ὅτι μέντοι τὸν Νέρωνα μιμεῖσθαι ἤθελε, καὶ ἐνήγισε αὐτῷ[3] καὶ ὅτι τοσαῦτα ἐς τὰ
p.1065 δεῖπνα ἀνήλισκεν, οἱ μὲν ἄλλοι[4] κατὰ τοῦτ' ἔχαιρον· οἱ δὲ δὴ νοῦν ἔχοντες ἤχθοντο, εὖ ἐπιστάμενοι, ὅτι οὐδὲ τὰ ἐξ ἁπάσης τῆς οἰκουμένης χρήματά οἱ ἀρκέσει.]

8. Πράττοντι δ' αὐτῷ ταῦτα[5], σημεῖα πονηρὰ ἐγένετο. Καὶ γὰρ κομήτης ἀστὴρ ἐφαντάσθη· καὶ ἡ σελήνη παρὰ τὸ καθεστηκὸς δὶς ἐκλελοιπέναι ἔδοξε[6]· καὶ γὰρ τεταρταία καὶ ἑβδομαία ἐσκιάσθη. Καὶ ἡλίους δύο ἅμα, ἔκ τε τῶν ἀνατολῶν καὶ ἐκ τῶν δυσμῶν, τοῦτον μὲν ἀσθενῆ καὶ ὠχρόν, ἐκεῖνον δὲ λαμπρὸν καὶ ἰσχυρὸν εἶδον[7]. Ἔν τε τῷ Καπιτωλίῳ ἴχνη πολλὰ καὶ μεγάλα δαιμόνων τινῶν, ὡς καὶ κατεληλυθότων ἀπ' αὐτοῦ, ἑωράθη· καὶ ἔλεγον οἱ στρατιῶται οἱ τὴν νύκτα ἐκείνην αὐτῷ ἐγκεκοιτηκότες, ὅτι ὁ τοῦ Διὸς ναὸς αὐτόματος σὺν πολλῷ κτύπῳ ἠνεῴχθη,

1. Peir. : διηνέχθημεν. Tacite, II, 91 : « Forte Priscus Helvidius, prætor designatus, contra studium ejus censuerat. Commotus primo Vitellius non tamen ultra quam tribunos plebis in auxilium spretæ potestatis advocavit. Mox mitigantibus amicis qui altiorem iracundiam ejus verebantur, nihil novi accidisse respondit, quod duo senatores in republica dissentirent, solitum se etiam Thraseæ contradicere. »

2. Bkk. et Ddf; vulg. om. — 3. Vulg. : ἐνήγισέ τε (Bkk. et Ddf mettent ce dernier mot entre crochets) αὐτῷ. Tacite, II, 95 : « Lætum fœdissimo cuique, apud bonos invidiæ fuit, quod exstructis in campo Martis aris inferias Neroni fecisset. » Suétone, 11 : « Ne cui dubium foret quod exemplar regendæ reipublicæ eligeret, medio Martio campo, adhibita publicorum sacerdotum frequentia, inferias Neroni dedit. »

ne souffrit pas qu'ils lui en fissent aucun; il se contenta de dire : « Pères conscrits, ne soyez ni troublés, ni irrités, si deux membres de votre compagnie sont en différend. » Il parut avoir agi en cela avec modération; mais si ses prétentions à imiter Néron, les sacrifices funèbres qu'il lui offrit, et les sommes qu'il dépensa en festins, causaient de la joie aux autres, ils ne laissaient pas que d'affliger les personnes sensées, qui comprenaient bien que tous les trésors de l'univers ne lui suffiraient pas.]

8. Au milieu de ces occupations, il lui arriva des présages funestes. On aperçut une comète; la lune s'éclipsa deux fois contre l'ordre des temps, car elle s'obscurcit le quatrième et le septième jour. On vit deux soleils à la fois, l'un du côté de l'Orient, l'autre du côté de l'Occident; l'un faible et pâle, l'autre brillant et fort. On remarqua dans le Capitole des indices nombreux et graves du départ des dieux; les soldats de garde cette nuit-là racontèrent que le temple de Jupiter s'était ouvert de lui-même avec un si grand bruit que

4. Bkk., en note, comme conjecture : πολλοί.

5. Rm. : « Hæc et sequentia ita incipit narrare Zon. : Ἐπὶ τούτοις ἠγγέλθη αὐτῷ ἡ ἐν Ἰουδαίᾳ κατ' αὐτοῦ ἐπανάστασις. Καὶ δεινῶς κατέδεισε δι' αὐτὴν, ἄλλων συμβάντων σημείων καὶ τῆς σελήνης.... « En outre, on « lui annonça le soulèvement qui avait eu lieu contre lui en Judée. Ce « soulèvement lui inspira de grandes craintes, parce qu'entre autres « prodiges qui étaient arrivés, la lune.... » — 6. Dans toutes les circonstances analogues, les anciens manquent rarement d'avoir une éclipse à mentionner. Rm. fait remarquer, à ce propos, qu'il suffisait peut-être d'un nuage obscur aperçu au ciel pour donner lieu de croire à une éclipse. — 7. Phénomène des parhélies. Bkk., en note, comme conjecture, εἶδομεν.

ὥστε τινὰς τῶν φυλάκων ἐκπλαγέντας ἀποψύξαι. Ἐπράχθη δὲ ταῦτα[1], καὶ ὁ Οὐεσπασιανὸς Ἰουδαίοις πολεμῶν, πυθόμενος τήν τε[2] τοῦ Οὐιτελλίου καὶ τὴν τοῦ Ὄθωνος ἐπανάστασιν, ἐβουλεύετο[3] ὅ τι χρὴ πρᾶξαι[4]· ἥ τε γὰρ[5] τῶν ἀνθρώπων εὔνοια πολλὴ ἦν πρὸς αὐτὸν (ἡ γὰρ ἐκ τῆς Βρεττανίας δόξα[6], καὶ ἡ ἐκ τοῦ ἐν χερσὶ πολέμου εὔκλεια, τό τε ἐπιεικὲς[7] καὶ φρόνιμον αὐτοῦ πρὸς ἐπιθυμίαν σφᾶς ἦγε τῆς παρ' αὐτοῦ προστατείας), καὶ ὁ Μουκιανὸς ἰσχυρῶς προσέκειτο[8], ἐλπίσας τὸ μὲν ὄνομα τῆς ἀρχῆς ἐκεῖνον ἕξειν, αὐτὸς[9] δὲ διὰ τὴν ἐπιείκειαν αὐτοῦ ἰσομορήσειν[10]. Αἰσθόμενοι δὲ οἱ στρατιῶται τούτων, καὶ περιστάντες τὴν σκηνὴν αὐτοῦ, ἀνεῖπον αὐτὸν αὐτοκράτορα[11].

1. Zn., cité plus haut, après avoir rapporté les présages arrivés à Vitellius, continue : Ἐπράχθη δὲ τὰ τῆς ἐπαναστάσεως ὧδε. Οὐεσπασιανὸς ἐν Ἰουδαίᾳ διατρίβων (ὡς γὰρ ἤδη ἱστόρηται [cf. LXII, 22, un passage du même auteur cité en note], παρὰ Νέρωνος ἦν ἐκεῖσε σταλεὶς διὰ τὴν τῶν Ἰουδαίων ἀποστασίαν), τῷ μὲν Γάλβᾳ αὐταρχήσαντι τὸν υἱὸν ἔπεμψε Τίτον προσεροῦντα αὐτὸν· ἐπανελθόντος δὲ τοῦ Τίτου, ἐπεὶ καθ' ὁδὸν ἐμεμαθήκει τὴν τοῦ Οὐιτελλίου καὶ τοῦ Ὄθωνος ἐπανάστασιν, πρὸς μοναρχίαν καὶ αὐτὸς ὡρμήθη. « Voici quelle fut l'occasion de la révolte. Vespasien, « pendant son séjour en Judée (il avait, comme je l'ai déjà dit, été en- « voyé dans ce pays par Néron, à cause du soulèvement des Juifs), « envoya son fils Titus saluer l'empereur Galba. Lorsqu'au retour de « Titus, il apprit, chemin faisant, la révolte de Vitellius et celle d'Othon, « il aspira, lui aussi, à l'empire. »

2. Rm. et St., supprimant πυθόμενος τήν τε, intercalent dans le texte, depuis τῷ μὲν Γάλβᾳ jusqu'à ἐμεμαθήκει τήν, le passage de Zn. cité note précédente. — 3. *a*, *b* : ἐβούλετο. Rm. : « Filius in itinere ad patrem reversurus Venerem Paphiam consulit (Tacite, II, 1, sqq. ; Suet., Tit., 5). De patre deliberante Tacitus, II, 74, sqq., qui et mathematicos et deum Carmelum interrogasse dicitur, c. 78 ; Suet., Vesp., 5. Imo et Apollonius ab eo in Ægypto consultus traditur Philostrato, V, 28, sq., sed ea ratione, quæ vix fidem invenerit. Serapidem tamen adiisse, sed serius, certum est ex Suetonio, 7, et Tacito, IV, 82. »

quelques-uns des gardes en étaient morts de peur. Pendant que ces prodiges avaient lieu, Vespasien, qui faisait la guerre en Judée, informé de la révolte de Vitellius et de celle d'Othon, délibéra sur la conduite qu'il devait tenir; car il jouissait de l'amour général (la réputation qu'il avait rapportée de Bretagne, la gloire que lui valait la guerre dont il était chargé, sa modération, sa prudence, inspiraient aux Romains le désir de l'avoir à leur tête), et il était fortement poussé par Mucien, qui espérait que si Vespasien arrivait à l'empire, il serait assez équitable pour partager avec lui l'autorité. Les soldats n'eurent pas plutôt vent de ces projets, qu'entourant la tente de leur chef, ils le saluèrent empereur.

4. Après le mot πρᾶξαι, Rm. et St. intercalent le passage suivant, emprunté au ms. Peir. : Ἦν μὲν γὰρ ὁ [le ms. : Ὅτι ὁ] Οὐεσπασιανὸς οὔτ' ἄλλως προπετὴς, καὶ ἐς ταραχώδη οὕτω πράγματα καὶ πάνυ ὤκνει ἑαυτὸν καθεῖναι [puis ils ajoutent ἀλλ', pour établir une suture]. « Vespasien « n'était pas, du reste, d'un caractère téméraire, et il hésitait beaucoup « à se jeter au milieu d'un tel tumulte d'affaires. »

5. *a*, *b*, Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. om. — 6. Les exploits de Vespasien en Bretagne lui avaient valu les ornements triomphaux, un double sacerdoce et le consulat (cf. LX, 20 et 30; Suétone, 4).

7. Tacite et Suétone ne s'accordent pas entre eux sur le compte de ce prince. Tacite, Hist., I, 50 : « Ambigua de Vespasiano fama, solusque omnium ante se principum in melius mutatus. » Le même, II, 97 : « In Africa.... integrum.... ac favorabilem procousulatum Vitellius, famosum invisumque Vespasianus egerat. » Suivant Suétone, 4 : « Sortitus Africam, integerrime nec sine magna dignatione administravit. »

8. Mucien était gouverneur de Syrie et avait quatre légions sous ses ordres. Abjurant alors (Suétone, 6) l'ancienne et éclatante inimitié que la jalousie avait fait naître entre eux, il lui promit l'armée de Syrie.

9. Bkk. et Ddf; vulg. : ἔξειν, καὶ αὐτός. — 10. Tacite, II, 83 : « Socium magis imperii quam ministrum agens. » Nous le verrons, plus loin cf. LXVI, 2, et Tacite, IV, 4), agir, de concert avec Domitien, comme s'il était maître absolu des affaires. — 11. Cf. la note 47 de Rm.

R.p.1066 9. Ἐγεγόνει μὲν οὖν καὶ σημεῖα καὶ ὄνειροι τῷ Οὐεσπασιανῷ, τὴν μοναρχίαν ἐκ πολλοῦ δηλοῦντα[1], ἃ καὶ ἐν τῷ αὐτοῦ βίῳ λελέξεται· τηνικαῦτα δὲ τὸν μὲν Μουκιανὸν ἐς τὴν Ἰταλίαν ἐπὶ τὸν Οὐιτέλλιον ἔπεμψεν[2]· αὐτὸς δὲ, τά τε ἐν τῇ Συρίᾳ ἐπιδὼν, καὶ τὸν πόλεμον τὸν πρὸς Ἰουδαίους ἄλλοις τισὶ προστάξας[3], ἐς τὴν Αἴγυπτον ἐκομίσθη[4]· καὶ συνέλεγε χρήματα[5], ὧν που καὶ τὰ μάλιστα ἔχρῃζε, καὶ σῖτον, ἵν' ὅτι πλεῖστον ἐς τὴν Ῥώμην ἀποστείλῃ. Οἱ δ' ἐν τῇ Μοισίᾳ[6] στρατιῶται, τὰ κατ' αὐτὸν πεπυσμένοι, οὐδ' ἀνέμειναν τὸν Μουκιανὸν[7] (ἐπυνθάνοντο γὰρ ἐν ὁδῷ εἶναι), ἀλλ' Ἀντώνιον Πρῖμον, φυγόντα μὲν ἐκ καταδίκης ἐπὶ τοῦ Νέρωνος, καταχθέντα δὲ ὑπὸ τοῦ Γάλβα, καὶ τοῦ Παννονικοῦ στρατοπέδου ἄρχοντα, εἵλοντο στρατηγόν[8]. Καὶ ἔσχεν οὗτος τὴν αὐτοτελῆ ἀρχὴν,

1. Suétone, 5, rapporte la prédiction de l'historien Josèphe, prédiction dont parle Josèphe lui-même, III. 8, § 9; IV, 10, § 3; cf. Tacite, II, 78 Dion, LXVI, 1 et 8. — 2. Cf. Tacite, II, 82 et 83, III, 46; Josèphe, IV, 11, § 1.

3. Il est surprenant de ne trouver ici aucune mention de Titus, que tout le monde sait avoir été chargé de continuer la guerre des Juifs. Peut-être, ajoute Rm., faut-il expliquer ce silence par l'adjonction (Josèphe, IV, 1, § 6) de Tibérius Alexander, ancien préfet d'Égypte, qui, à cause de son âge et de son expérience, lui avait été donné pour conseil.

4. Tacite, II. 82 : « Vespasianum obtinere claustra Ægypti placuit. » Suétone, 7 : « Alexandriam transiit, ut claustra Ægypti obtineret. » On comprendra l'importance de cette occupation, si l'on réfléchit que de l'Égypte, suivant la remarque de Tacite, III, 42, et de Josèphe, IV, 10, § 4, on pouvait favoriser une révolution en interceptant, en même temps que les revenus, le blé qui se transportait à Rome. — 5. Cf. Tacite, II, 84.

6. Rm. fait remarquer ici (cf. la note 53 de son édition) la trop grande concision de Xph. Vespasien, dit-il, n'était pas assez simple pour entretenir Vitellius de blé; Dion n'est pas assez dépourvu de sens pour

9. Vespasien avait eu des présages et des songes lui annonçant de loin l'empire, qui seront rapportés dans sa vie; mais alors il envoya Mucien en Italie contre Vitellius; quant à lui, surveillant ce qui se passait en Syrie et confiant à d'autres chefs la guerre contre les Juifs, il passa en Égypte : il y ramassa de l'argent dont il avait grand besoin, et du blé, afin d'en envoyer à Rome le plus possible. Les légions de Mœsie, ayant appris les dispositions de Vespasien, n'attendirent pas même l'arrivée de Mucien (elles savaient qu'il était en chemin); elles prirent pour chef Antonius Primus, condamné à l'exil sous Néron, rappelé par Galba et commandant alors les troupes de Pannonie. Primus fut ainsi revêtu

lui prêter une telle action. Ce passage signifie qu'après la défaite de Vitellius, Vespasien s'attacha la multitude en lui envoyant du blé en abondance.

7. Vulg. : Μυσίᾳ. Les légions de Mœsie, qui avaient été envoyées au secours d'Othon, lorsqu'elles arrivèrent à Aquilée, après avoir reçu la nouvelle de la mort d'Othon, mirent tout d'abord le nom de Vespasien sur leurs enseignes, chose qui hâta l'entreprise de ce dernier (Tacite, II, 85). Ensuite les légions de Pannonie, à l'instigation d'Antonius Primus, embrassèrent le parti de ce prince, ainsi que celles de Dalmatie (Tacite, I, 86). Les deux armées réunies se rangèrent sous les ordres d'Antonius, qui était à la tête de la septième légion de Pannonie, dédaignant Aponius Saturninus, gouverneur de Mœsie, et sans attendre l'arrivée de Mucien, qui se rendait en Italie.

8. Injustement condamné sous Néron et banni du sénat, Primus était rentré dans cet ordre par la dignité de commandant de la septième légion, qui lui avait été donnée par Galba. Il aida (Tacite, II, 86) puissamment Vespasien. Au milieu de l'hésitation générale, il montra (Tacite, III, 2 et suiv.) combien il était important de se hâter. Josèphe, dans son récit, offre quelques différences avec la narration de Tacite.

μήθ' ὑπὸ τοῦ αὐτοκράτορος, μήθ' ὑπὸ τῆς γερουσίας αἱρεθείς. Τοσαύτη τῶν στρατιωτῶν ἦν πρός τε τὸν Οὐιτέλλιον ὀργὴ, καὶ πρὸς τὰς ἁρπαγὰς ὁρμή· οὐ γάρ που καὶ ἐπ' ἄλλο τι ταῦτα ἔπραττον, ἢ ἵνα τὴν Ἰταλίαν διαρπάσωσιν· ὃ καὶ ἐγένετο.

10. Ἀκούσας δὲ ταῦτα ὁ Οὐιτέλλιος, αὐτὸς μὲν κατὰ χώραν ἔμεινε, τῇ τε ἄλλῃ τρυφῇ καὶ τότε χρώμενος[1], καὶ ἀγῶνας μονομαχίας τιθεὶς, ἐν οἷς καὶ ὁ Σπόρος, μέλλων ἐν κόρης ἁρπαζομένης σχήματι ἐς τὸ θέατρον ἐσαχθήσεσθαι, οὐκ ἤνεγκε τὴν ὕβριν, ἀλλ' ἑαυτὸν προαπέσφαξε· τῷ δὲ δὴ Ἀλιηνῷ[2] τὸν πόλεμον μεθ' ἑτέρων προσέταξεν.
R.p.1067 Ἀλιηνὸς δὲ, ἐς μὲν τὴν Κρεμώνην ἀφίκετο, καὶ προκατέσχεν αὐτήν· ὁρῶν δὲ τοὺς στρατιώτας τοὺς μὲν ἑαυτοῦ ἔκ τε τῆς τρυφῆς τῆς ἐν τῇ Ῥώμῃ ἐκδεδιητημένους[3], καὶ ἐκ τῆς ἀγυμνασίας διατεθρυμμένους, τοὺς δὲ ἑτέρους καὶ τοῖς σώμασι γεγυμνασμένους καὶ ταῖς ψυχαῖς ἐῤῥωμένους, ἐφοβεῖτο· καὶ μετὰ τοῦτο, ἐπειδὴ καὶ λόγοι αὐτῷ παρὰ τοῦ Πρίμου φίλιοι ἦλθον[4], συνεκάλεσε τοὺς στρατιώτας, καὶ τήν τε τοῦ Οὐιτελλίου ἀσθένειαν, καὶ τὴν τοῦ Οὐεσπασιανοῦ ἰσχὺν, τόν τε ἑκατέρου τρόπον εἰπὼν, μεταστῆναι ἔπεισε. Καὶ τότε μὲν τάς τε τοῦ Οὐιτελλίου εἰκόνας

1. Cf. Tacite, II, 94 et 95. — 2. Presque tous les historiens l'appellent Cæcina, Josèphe, IV, 11, § 2; Plutarque (Vie d'Othon), et Tacite. Ce dernier l'appelle Aliénus Cæcina; Suétone (Titus, 6), Aulus Cæcina. Il semble donc que le nom complet de ce général ait été Aulus Aliénus Cæcina

3. Josèphe attribue à la même cause la défection d'Aliénus; Tacite,

d'un pouvoir absolu, sans avoir été nommé ni par l'empereur, ni par le sénat. Telle était l'irritation des soldats contre Vitellius et leur désir de piller, car ils n'agissaient ainsi que pour saccager l'Italie, et ce fut, en effet, ce qui eut lieu.

10. Malgré ces nouvelles, Vitellius ne resta pas moins à Rome, continuant à se livrer à sa mollesse ordinaire et donnant des combats de gladiateurs, à l'occasion desquels Sporus, qui devait paraître sur le théâtre dans le rôle d'une jeune fille enlevée, aima mieux, au lieu de supporter cet outrage, se donner la mort : ce fut sur Aliénus et sur d'autres chefs qu'il s'en reposa du soin de la guerre. Aliénus se rendit à Crémone et l'occupa le premier; mais, voyant ses troupes énervées par le régime de Rome et amollies par l'oubli de la discipline, tandis que, chez ses adversaires, les corps étaient exercés et les esprits pleins d'ardeur, il fut effrayé; puis, des propositions amicales lui ayant été faites de la part de Primus, il convoqua ses soldats, et, leur représentant la faiblesse de Vitellius et la force de Vespasien, ainsi que les mœurs de l'un et de l'autre, il les décida à changer de parti. Les soldats alors arrachèrent de leurs enseignes

II, 99, confirme ce qui est dit ici de la mollesse de l'armée de Germanie; mais, en même temps, il ajoute une autre cause comme ayant déterminé la trahison, à savoir la jalousie de Cæcina contre Valens, qui le surpassait en faveur auprès de Vitellius. — 4. Tacite, III, 9, parle de lettres envoyées tant par Cæcina à Aponius Saturninus que par les Flaviens à Cæcina.

ἀπὸ τῶν σημείων καθεῖλον, καὶ ὑπὸ τοῦ Οὐεσπασιανοῦ ἀρχθήσεσθαι ὤμοσαν· διαλυθέντες δὲ, καὶ ἐς τὰς σκηνὰς ἀναχωρήσαντες, μετενόησαν[1]· καὶ ἐξαίφνης σπουδῇ καὶ θορύβῳ πολλῷ συστραφέντες, τὸν Οὐιτέλλιον αὐτοκράτορα αὖθις ἀνεκάλουν· καὶ τὸν Ἀλιηνὸν, ὡς καὶ προδιδόντα σφᾶς, ἔδησαν, οὐδὲν οὐδὲ τῆς ὑπατείας αὐτοῦ προτιμήσαντες[2]· τοιαῦτα γὰρ τὰ τῶν πολέμων τῶν ἐμφυλίων μάλιστα ἔργα ἐστί.

11. Ταραχῆς οὖν καὶ κατὰ τοῦτο πολλῆς ἐν τῷ τοῦ Οὐιτελλίου στρατοπέδῳ οὔσης, ἐπήυξησεν αὐτὴν ἡ σελήνη τῆς νυκτὸς ἐκλιποῦσα, οὐχ ὅτι κατεσκιάσθη[3] (καίτοι τοῖς θορυβουμένοις καὶ τὰ τοιαῦτα φόβον[4] φέρει[5]), ἀλλ' ὅτι καὶ αἱματώδης καὶ μέλαινα, ἄλλα τέ τινα χρώματα φοβερὰ ἀφιεῖσα ὤφθη. Οὐ μέντοι καὶ παρὰ τοῦτο οὔτε ἐνέδοσαν, ἀλλὰ [τῷ Πρίμῳ τῇ ὑστεραίᾳ[6], ὑπαγομένῳ σφᾶς δι' ἀγγέλων ὁμολογῆσαι[7], ἀντέπεμψαν ἀντιπαραινοῦντες

1. Tacite, III, 14 : « Initio a quinta legione orto, repositis Vitellii imaginibus, vincla Cæcinæ injiciunt; Fabium Fabullum, quintæ legionis legatum, et Cassium Longum, præfectum castrorum, duces diligunt.... relictis castris, abrupto ponte, Hostiliam [leur camp (Tacite, III, 9) était entre Hostilia, bourg de Crémone, et les marais formés par le fleuve Tartare] rursus, inde Cremonam pergunt. » Xph. raconte ces faits comme si tout s'était passé à Crémone, en sorte que l'on pourrait croire que l'éclipse de lune et la bataille près de Crémone, qui suivit, arrivèrent le lendemain; ce qui n'est pas. Primus, en effet, « ubi hæc comperta... Universo cum exercitu, secundis a Verona castris, Bedriacum venit; postero die.... auxiliares cohortes in Cremonensem agrum missæ, ut... civili præda miles imbueretur. » — 2. Pour ouvrir à Cécina et à Valens une place parmi les consuls de l'année, on avait pris (Tacite, II, 71) sur les mois déjà promis à d'autres. — 3. Rsk., St., Bkk. et Ddf; vulg. : καὶ ἐσκιάσθη. St. : « Ita edidi, quanquam ἐσκιάσθη sic legitur [c. 8]. Nam καί

les images de Vitellius, et jurèrent de se mettre sous les ordres de Vespasien ; mais, quand ils se furent dispersés et retirés sous leurs tentes, ils furent saisis de repentir, et, se réunissant tout à coup en hâte et en grand tumulte, ils proclamèrent de nouveau Vitellius empereur, et mirent Aliénus dans les fers comme coupable de les avoir trahis, sans respect pour sa dignité de consul : tant sont grands les excès de ce genre, surtout dans les guerres civiles.

11. Le trouble, déjà grand, produit par cette affaire dans l'armée de Vitellius, fut encore augmenté par une éclipse de lune survenue durant la nuit : non-seulement l'astre s'obscurcit (ce qui, pour des esprits troublés, ne laisse pas que d'inspirer la crainte), mais encore il se montra sanglant, teint en noir et autres couleurs sinistres. Malgré cela, loin de changer de résolution ou de céder, [ils envoyèrent, le lendemain, en réponse aux messages de Primus pour les amener à un accord, l'ex-

in hac forma, οὐχ ὅτι... ἀλλὰ καί duplicari non solet. » — 4. Ddf : φόβων, faute d'impression, sans doute.

5. *a*, *b* : φέροι.

6. Cet Extrait est emprunté à *q*, ainsi que tous ceux de ce chapitre. Bkk. et Ddf, continuant ici le texte de Xph. : ἐνέδοσαν, ἀλλ' ἐς χεῖρας ἀλλήλοις ἐλθόντες προθυμότατα ἠγωνίσαντο, καίπερ ἄναρκτοι, ὥσπερ εἶπον, οἱ Ουϊτέλλειοι ὄντες· ὁ γὰρ Ἀλιηνὸς ἐν τῇ Κρεμώνῃ ἐδέδετο. Ὅτι οἱ στρατιῶται τοῦ Οὐιτελλίου τῷ Πρίμῳ τῇ ὑστεραίᾳ, et le reste de l'Extrait.

7. Rm. : « Hæc pertinent ad λόγους φιλίους παρὰ τοῦ Πρίμου [cap. præced.] non ad Primum, quasi is postridie miserit nuntios. Ordo Dionis hic est : Primus ad Alienum nuntios vel litteras mittit, ad defectionem sollicitantes : eadem die deficiunt Vitelliani, et pœnitentia rursus ducti Alienum in vincula conjiciunt : nocte est lunæ defectio cum fusco rubore : postridie ipsi milites, vel novi duces respondent Primo : eadem die pugna incipit in noctem sequentem protracta. »

R.p. 1068 τὰ τοῦ Οὐιτελλίου προελέσθαι· καὶ ἐς χεῖρας ἐλθόντες τοῖς στρατιώταις αὐτοῦ, προθυμότατα ἠγωνίσαντο. Ἡ δὲ δὴ μάχη οὐκ ἐκ παρασκευῆς ἐγένετο[1], ἀλλ' αἰφνίδιον ὀλίγοι τινὲς τῶν ἱππέων, οἷα παρὰ τοῖς ἀντιστρατοπεδευομένοις γίγνεται, τοῖς[2] προνομεύουσι τῶν ἑτέρων ἐπέθεντο· καὶ μετὰ τοῦτο προσβοηθούντων ἑκατέροις ἀμφοτέρωθεν, ὡς που ἐτύγχανον αἰσθόμενοι, τότε μὲν τοῖς, τότε δὲ τοῖς, ἄλλων, εἶτ' ἄλλων, καὶ πεζῶν, καὶ ἱππέων· καὶ ταῖς μάχαις αἱ τροπαὶ συνεγίγνοντο[3], μέχρις οὗ πάντες συνέδραμον. Τότε δὲ ἐς τάξιν τινὰ ὥσπερ ἐκ συγκειμένου κατεστησαν[4] καὶ ἐν κόσμῳ τὸν ἀγῶνα ἐποίησαν, καίπερ ἄναρκτοι[5]·] ὁ γὰρ Ἀλιηνὸς ἐν τῇ Κρεμώνῃ[6] ἐδέδετο[7].

12. Κἀκ τούτου καὶ ἴση καὶ ἀντίῤῥοπος οὐκ ἐν τῇ ἡμέρᾳ μόνον, ἀλλὰ καὶ ἐν τῇ νυκτὶ ἡ μάχη αὐτῶν ἐγένετο. Καὶ γὰρ[8] νὺξ αὐτὴν ἐπέλαβε, καὶ οὐδὲ ἐκείνη σφᾶς διέλυσε[9]· τοσαύτῃ που καὶ ὀργῇ καὶ προθυμίᾳ, καίπερ καὶ γνωρίζοντες ἀλλήλους, καὶ λαλοῦντες σφίσιν, ἐχρήσαντο. Ὅθεν οὔθ' ὁ λιμὸς αὐτοὺς, οὔτε ὁ κάματος, οὔτε τὸ ψῦχος, οὔθ' ὁ σκότος, οὐ τὰ τραύματα, οὐχ οἱ φόνοι, οὐ τὰ λείψανα τῶν προτέρων νεκρῶν[10], [οὐχ ἡ μνήμη τοῦ πάθους, οὐ τὸ πλῆθος τῶν μάτην ἀπολομένων]

1. Cf. Tacite, III, 15 et 16. — 2. Rsk., St., Bkk. et Ddf; vulg. om.
3. Rsk. voudrait ajouter ἀλλήλοις. — 4. Tacite, Hist., III, 21 et 22, décrit l'ordre de la bataille. — 5. Il leur manquait un chef ayant autorité sur tous, Aliénus Cæcina étant dans les fers (cf. ch. 10). C'est ce qui fait dire à Tacite (Hist., III, 18) que, vaincus pour s'être fiés au hasard, ils avaient moins senti, dans la prospérité, le besoin d'un général, qu'ils

horter, à leur tour, à embrasser la cause de Vitellius; puis, en étant venus aux mains avec les soldats de ce général, ils combattirent avec ardeur. L'action fut engagée sans préméditation; quelques cavaliers, tout à coup, comme cela a lieu lorsque deux armées sont campées en face l'une de l'autre, attaquèrent les fourrageurs ennemis; ensuite, de chaque côté, chacun étant venu au secours des siens, suivant le besoin, tantôt de ceux-ci, tantôt de ceux-là, puis d'autres et d'autres encore, fantassins et cavaliers, la lutte présenta des chances diverses, jusqu'à ce que tous enfin accoururent. Alors ce fut une bataille rangée, comme s'il y eût eu un signal convenu, et l'on combattit en ordre, bien que sans chef], car Aliénus était à Crémone dans les fers.

12. A partir de ce moment, la lutte devint égale, et le succès balancé, non-seulement durant le jour, mais aussi pendant la nuit. La nuit survint, en effet, mais ne sépara pas les combattants, tant, quoique se connaissant les uns les autres et se parlant entre eux, ils avaient d'ardeur et d'acharnement. Aussi, ni la faim, ni la fatigue, ni le froid, ni l'obscurité, ni les blessures, ni le sang versé, ni les restes de leurs camarades morts précédemment, [ni le souvenir de leur défaite, ni le nombre

n'en sentirent la privation dans ce moment. — 6. *n* om. : ἐν τῇ Κρεμώνῃ.

7. Cf. le ch. précédent. — 8. Rsk. et Bkk.; vulg. et Ddf. om.

9. *n*, *q* : οὐδὲ νὺξ αὐτὴν διέλυε.

10. Ceux qui étaient tombés à Bédriac, ou, suivant Dion, à Crémone, et dont les cadavres étaient restés sans sépulture.

ἐπράϋνε· τοιαύτη τις μανία ἀμφοτέρους ὁμοίως κατέσχεν, [καὶ οὕτως ἐπεθύμουν, καὶ ἐξ αὐτῆς τῆς τοῦ χωρίου μνήμης[1] παροξυνόμενοι, οἱ μὲν καὶ τότε νικῆσαι, οἱ δὲ μὴ καὶ τότε ἡττηθῆναι[2]· ὥσπερ ἀλλοφύλοις τισὶν, ἀλλ' οὐκ οἰκείοις πολεμοῦντες, καὶ μέλλοντες ἐξ ἑκατέρου πάντες ὁμοίως ἢ αὐτίκα ἀπολέσθαι, ἢ μετὰ ταῦτα δουλεύειν[3]. Οὔκουν οὐδὲ τῆς νυκτὸς ἐπελθούσης, ὥσπερ εἶπον, ἐνέδοσαν· ἀλλὰ καὶ ἐκκαμόντες, καὶ διὰ τοῦτο πολλάκις καὶ ἀναπαυόμενοι, καὶ ἐς λόγους[4] ἀλλήλοις ἰόντες, ὅμως ἠγωνίζοντο.]

13. Καὶ ἦν ἰδεῖν, ὁσάκις γε καὶ ἡ σελήνη διέλαμψε[5]
p.1069 (νέφη γὰρ αὐτὴν [πολλὰ[6] καὶ ποικίλα διαθέοντα συνεχῶς] ἔσθ' ὅτε[7] συνέκρυπτεν) ἔστι μὲν[8] ὅτε μαχομένους αὐτοὺς, ἔστι δ' ὅτε ἑστηκότας καὶ[9] ἐπὶ τὰ δόρατα ἐπερηρεισμένους, ἢ καὶ[10] καθημένους. Καὶ τοτὲ μὲν κοινῇ συνεβόων[11], οἱ μὲν τὸν Οὐεσπασιανὸν, οἱ δὲ τὸν Οὐιτέλλιον ὀνομάζοντες[12], καὶ ἀντιπροεκαλοῦντο ἀλλήλους, λοιδοροῦντές τε καὶ ἐπαινοῦντες ἑκάτερον· τοτὲ[13] δὲ καὶ ἰδίᾳ ἄλλος ἄλλῳ διελάλει· « Συστρατιῶτα, πολίτα[14], τί ποιοῦμεν; Τί μαχόμεθα;

1. *n* om. — 2. Parmi les Flaviens, il y en avait un assez grand nombre qui avaient combattu pour Othon. Aussi, dit Tacite, II, 86, « Tertiadecima ac legio septima Galbiana dolorem iramque Bedriacensis pugnæ retinentes, haud cunctanter Vespasiano accessere. » — 3. St. : « Verbi μέλλειν cum aoristo et futuro conjuncti exemplum Lobeckius in Parergis ad Phrynicum, p. 747, etiam hunc locum proposuit. Num igitur δουλεύσειν legit? »

4. Correction marginale de Lncl., adoptée par Rm., St., Bkk. et Ddf; Sllg., *n*, *q* : ἐκ λόγου, en place de quoi Ursinus lit λόχου.

5. Tacite, III, 23 : « Neutro inclinaverat fortuna, donec, adulta nocte, luna surgens ostenderet acies falleretque. Sed Flavianis æquior a tergo;

de ceux qui avaient inutilement péri], ne purent les apaiser : tant fut grand le délire qui s'empara des deux armées à la fois, [tant le souvenir même du lieu excitait le désir, chez les uns, de remporter, cette fois encore, la victoire, chez les autres, de ne pas, cette fois encore, essuyer une défaite; comme si la lutte eût été entre des étrangers et que de son issue eût dépendu pour tous pareillement ou la mort sur-le-champ, ou la servitude dans l'avenir. Aussi, la nuit qui survint, comme je l'ai dit, ne les fit pas céder; loin de là, bien que la fatigue les forçât plusieurs fois de se reposer, non sans se parler les uns aux autres, ils ne laissèrent pas de combattre.]

13. On pouvait les voir, chaque fois que la lune se dégageait (car des nuages [nombreux et de formes diverses venaient à chaque instant] la cacher), tantôt combattre, tantôt se tenir immobiles, s'appuyant sur leurs lances, ou même assis. Un instant, on poussait en commun des cris en faveur, ceux-ci de Vespasien, ceux-là de Vitellius, et on se provoquait mutuellement de chaque côté en injuriant ou en louant les deux princes; un autre instant, on se parlait l'un à l'autre en particulier : « Camarade, citoyen, que faisons-nous? Pourquoi nous

hinc majores equorum virorumque umbræ, et, falso ut in corpora ictu, tela hostium citra cadebant; Vitelliani, adverso lumine collucentes, velut ex occulto jaculantibus incauti offerebantur. » — 6. Fragment tiré de *q* et de *n*. — 7. *n* om. : ἔσθ' ὅτε. — 8. *n* om. — 9. Rsk. Bkk. et Ddf; vulg. : ἑστηκότας μὲν καί. — 10. *a*, *b* om. — 11. *n*, *q* : κοινῇ τε συνεβόων.

12. *c* om. : οἱ μὲν... ὀνομάζοντες. — 13. *a*, *b* : ποτέ. — 14. Tacite, III, 25, rapporte que Julius Mansuetus ayant involontairement tué son père dans la mêlée, il y eut, de part et d'autre, un cri général de réprobation contre la guerre civile, ce qui n'empêcha pas néanmoins de dépouiller frères, parents et alliés.

Δεῦρ' ἦκε πρὸς ἐμέ.» — «Μὴ δῆτα, ἀλλὰ σὺ πρὸς ἐμέ[1].» Καὶ τί ἄν τις τοῦτο θαυμάσειεν, ὁπότε καὶ σιτία καὶ ποτὰ αἵ τε γυναῖκες ἐκ τῆς πόλεως τοῖς τοῦ Οὐιτελλίου στρατιώταις τῆς νυκτὸς ἐνεγκοῦσαι ἔδωκαν[2], καὶ ἐκεῖνοι αὐτοί τε ἔφαγον καὶ ἔπιον, καὶ τοῖς ἀντιμαχομένοις ὤρεγον; Καί τις αὐτῶν ὀνομαστὶ τὸν ἀντίπαλον ἀκαλέσας (πάντες γὰρ, ὡς εἰπεῖν, ἤδεσαν[3] ἀλλήλους, καὶ ἐγνώριζον), «Λάβε, ἔφη, συστρατιῶτα, καὶ φάγε· οὐ γὰρ ξίφος, ἀλλ' ἄρτον σοι δίδωμι. Λάβε καὶ πίε· οὐ γὰρ ἀσπίδα, ἀλλὰ κύλικά σοι προτείνω, ἵνα ἄν τε σὺ ἀποκτείνῃς ἐμὲ, ἄν τε καὶ ἐγὼ σὲ[4], ῥᾷον ἀπαλλάξωμεν, μηδὲ ἐκλελυμένῃ καὶ ἀσθενεῖ τῇ χειρὶ μήτε σὺ ἐμὲ κατακόψῃς[5], μήτε ἐγὼ σέ. Ταῦτα γὰρ ἡμῖν ζῶσιν ἔτι τὰ ἐναγίσματα καὶ Οὐιτέλλιος καὶ Οὐεσπασιανὸς διδοῦσιν, ἵν' ἡμᾶς τοῖς πάλαι νεκροῖς καταθύσωσι[6].» Τοιαῦτά τινες πρὸς ἀλλήλους εἰπόντες, καὶ ἀναπαυσάμενοι χρόνον τινὰ[7], καὶ ἐμφαγόντες, πάλιν ἀνεμαχέσαντο· εἶτ' ἀνασχόντες, αὖθις[8] συνέβαλον[9].

14. Καὶ ταῦθ' οὕτω[10] δι' ὅλης τῆς νυκτὸς μέχρι τῆς ἕω ἐγένετο. Ἔνθα δὴ καὶ τοιόνδε τι δύο ἄνδρες[11] τῶν Οὐεσπασιανείων ἔπραξαν· ἐπειδὴ γὰρ ἰσχυρῶς ἐκ μηχανήματός τινος ἐβλάπτοντο, ἀσπίδας τε ἐκ τῶν Οὐιτελλείων σκύλων ἥρπασαν, καὶ τοῖς ἀντικαθεστηκόσι μιχ-

1. *c* : πρὸς ἐμὲ δῆτα ἀλλά. — 2. La chose s'explique aisément par la position des lieux; les Vitelliens, en effet (Tacite, III, 26), occupaient l'ancien camp d'Othon, voisin de Crémone, ce qui permettait d'apporter des vivres de la ville.

3. *n*, *q* : ὁπότε καὶ συνήσθιον. Πάντες γὰρ καὶ ἤδεσαν, au lieu de :

battre? Viens de mon côté. » — « Non, mais toi, viens du mien. » Comment s'en étonner, quand les femmes sortirent, la nuit, de la ville pour aller donner à manger et à boire aux soldats de Vitellius, et que ceux-ci non-seulement mangèrent et burent, mais encore en donnèrent à leurs ennemis? Un d'eux même, appelant par son nom un adversaire (tous, en effet, pour ainsi dire, savaient les noms les uns des autres et se reconnaissaient mutuellement) : « Prends, camarade, et mange; ce n'est pas une épée, c'est du pain que je te donne. Prends et bois; ce n'est pas un bouclier, c'est une coupe que je te tends, afin que, si tu me tues, ou si je te tue, nous en finissions plus aisément, et que, ni toi ni moi, nous ne nous percions pas d'un bras énervé et sans force. Ce sont là les repas funèbres que nous donnent de notre vivant Vitellius et Vespasien, afin de nous offrir en sacrifice aux morts d'autrefois. » Quelques-uns, après avoir échangé de tels propos, s'être un instant reposés et avoir mangé, combattirent de nouveau; puis, après un temps d'arrêt, engagèrent derechef la lutte.

14. Ces alternatives se prolongèrent pendant toute la nuit jusqu'à l'aurore. Dans cet intervalle, deux soldats de Vespasien accomplirent l'action que je vais raconter : fort incommodés par une machine, ils prirent deux boucliers parmi les dépouilles des Vitelliens; puis, se mêlant aux soldats du camp ennemi, ils arrivèrent

πότε καὶ σιτία... ἤδεσαν. — 4. *n*, *q*, Théodosius : ἄν τε ἀποκτείνῃς με, ἄν τε καὶ ἀποθάνῃς. — 5. *n* : μήτε ἐμὲ συγκατακόψῃς. — 6. Bkk., en note, comme conjecture : ἐπιθύσωσιν. — 7. *n*, *q* om. : χρόνον τινά. — 8. Bkk. et Ddf; vulg. : συνέβαλλον. — 9. *n* : αὖθις οὖν συνέβαλλον. — 10. *n* : ταῦτα οὕτως. — 11. Cf. Tacite, III, 23.

θέντες, ἔλαθον μέχρι τῆς μηχανῆς ἐλθόντες, ὡς καὶ ἐκείνων ὄντες, καὶ τὰ σχοινία αὐτῆς διέκοψαν, ὥστε μηδὲν ἔτι βέλος αὐτῆς ἀφεῖναι δυνηθῆναι. Ἀνατείλαντος δὲ τοῦ ἡλίου, καὶ τῶν στρατιωτῶν[1] ἐκ τοῦ τρίτου στρατο-
R.p.1070 πέδου τοῦ Γαλατικοῦ καλουμένου, καὶ ἐν τῇ Συρίᾳ χειμάζοντος, τότε δὲ κατὰ τύχην ἐν τῇ τοῦ Οὐεσπασιανοῦ μερίδι ὄντος, ἀσπασαμένων[2] αὐτὸν ἐξαίφνης, ὥσπερ εἰώθεσαν, ὑποτοπήσαντες οἱ τοῦ Οὐιτελλίου, τὸν Μουκιανὸν παρεῖναι[3], ἠλλοιώθησαν· καὶ ἡττηθέντες[4] ὑπὸ τῆς βοῆς, ἔφυγον· οὕτω που καὶ τὰ βραχύτατα μεγάλως τοὺς προκεκμηκότας ἐκπλήσσει. Καὶ ἐς τὸ τεῖχος ἀναχωρήσαντες, χεῖράς τε προετείνοντο καὶ ἱκέτευον. Καὶ ἐπεὶ μηδεὶς αὐτῶν ἐσήκουεν, ἔλυσαν τὸν ὕπατον[5], καὶ αὐτὸν τῇ τε ἐσθῆτι τῇ ἀρχικῇ καὶ ταῖς ῥάβδοις κοσμήσαντες, ἔπεμψαν ἀνθ' ἱκετηρίας, καὶ ἔτυχον τῶν σπονδῶν· ὁ γὰρ Ἀλιηνὸς, διὰ τὸ ἀξίωμα, καὶ διὰ τὴν ξυμφορὰν ἔπεισε ῥᾳδίως τὸν Πρεῖμον τὴν ὁμολογίαν σφῶν δέξασθαι[6].

15. Ὡς μέντοι αἵ τε πύλαι ἠνεῴχθησαν, καὶ ἐν ἀδείᾳ

1. Après στρατιωτῶν, Bkk. propose d'ajouter τῶν, répétition conforme au style de notre auteur. — 2. Ddf. : ἀσπασαμένου; les éd. antérieures à Rm. : ὄντες et ἀσπασάμενοι, corrigés par Slbg; j'ajouterai que ὄντος est dans *a*, *b*, *k*, et ἀσπασαμένων dans *a*, *b*. Tacite III, 24 et 25 : « Orientem solem (ita in Syria mos est) tertiani salutavere. Vagus inde, an consilio ducis subditus, rumor advenisse Mucianum; exercitus invicem salutasse » — 3. Mucien (ch. 9) avait été envoyé en Italie par Vespasien, et avait, dans l'impossibilité de faire route par mer, à cause de la rigueur de l'hiver, conduit son armée à travers la Cappadoce et la Phrygie (Josèphe, IV, 11, § 5), et de là à travers la Dacie (Tacite, III, 46, 83); Primus, dans l'espoir d'avoir tous les honneurs de la guerre, n'avait pas

sans être reconnus jusqu'à la machine, comme s'ils eussent été de ce parti, et en coupèrent les cordages, de manière à l'empêcher désormais de lancer aucun trait. Au lever du soleil, des soldats de la troisième légion, celle qu'on appelait la *Gallica*, dont les quartiers d'hiver sont en Syrie, mais qui se trouvait alors par hasard dans le parti de Vespasien, ayant tout à coup salué cet astre, selon leur coutume, les soldats de Vitellius, s'imaginant que Mucien était arrivé, changèrent de résolution, et, vaincus par le seul cri de leurs ennemis, prirent la fuite : tant il suffit quelquefois des moindres choses pour inspirer une folle terreur à des hommes déjà fatigués. Retirés dans leurs retranchements, ils tendirent les mains et demandèrent quartier. Comme personne ne les écoutait, ils délièrent le consul et l'envoyèrent, revêtu des ornements de sa charge avec les faisceaux, intercéder pour eux, et ils obtinrent une trêve ; car Aliénus, à cause de sa dignité et de son malheur, n'eut pas de peine à persuader Primus d'accepter des conditions d'arrangement.

15. Néanmoins, lorsque les portes de Crémone eurent

attendu son arrivée. — 4. Rsk. : « Fortasse πτοηθέντες, » conjecture adoptée par St.

5. Cf. ch. 10 et 11. Tacite, III, 31 : « Catenas Cæcinæ (nam etiam tum vinctus erat) exsolvunt, orantque ut causæ suæ deprecator assistat. » Suivant Josèphe, IV, 11, § 3, il aurait été tiré de ses fers, non par les Vitelliens, mais par Antonius Primus.

6. Suivant Tacite, III, 33, les vainqueurs avaient spontanément pris pitié des Vitelliens. Mais « ubi Cæcina prætexta lictoribusque insignis, dimota turba, consul incessit, exarsere victores : superbiam sævitiamque.... etiam perfidiam objectabant. Obstitit Antonius datisque defensoribus ad Vespasianum dimisit. »

πάντες ἐγένοντο, τότε δὴ ἐξαίφνης πανταχόθεν τε ἅμα ἐσέδραμον, καὶ διήρπασαν πάντα καὶ ἐνέπρησαν[1]. Καὶ ἐγένετο καὶ τοῦτο τὸ πάθος οὐδενὸς τῶν δεινοτάτων σμικρότερον· ἥ τε γὰρ πόλις καὶ μεγέθεσι καὶ κάλλεσιν οἰκοδομημάτων ἤσκητο, καὶ χρήματα παμπληθῆ καὶ τῶν ἐπιχωρίων καὶ τῶν ξένων ἐς αὐτὴν συνεληλύθει[2]. Καὶ τά γε πλείω κακὰ οἱ Οὐιτέλλειοι[3] ἔδρασαν, ἅτε καὶ τὰς οἰκίας τῶν πλουσιωτάτων καὶ τὰς διεξόδους τῶν στενωπῶν ἀκριβῶς εἰδότες· οὐδὲ ἔμελεν αὐτοῖς εἰ, ὧν ὑπερεμαχέσαντο, τούτους ἀπώλεσαν, ἀλλ' ὡς καὶ αὐτοὶ ἠδικημένοι καὶ κεκρατηκότες, ἔπαιον, ἔσφαττον, ὥστε καὶ πέντε μυριάδας σὺν τοῖς ἐν τῇ μάχῃ πεσοῦσιν ἀπολέσθαι[4].

16. Οὐιτέλλιος δὲ, ὡς ἐπύθετο τῆς ἥττης, τέως μὲν ἐθορυβεῖτο, τὸ μέν τι καὶ ὑπὸ σημείων ταραχθεὶς (θύσαντος γὰρ αὐτοῦ θυσίαν τινὰ, καὶ ἐπ' αὐτῇ δημηγοροῦντος τοῖς στρατιώταις, γῦπες πολλοὶ προσπεσόντες, τά τε ἱερὰ διεσκέδασαν, καὶ ἐκεῖνον ἀπὸ τοῦ βήματος ὀλίγου δεῖν κατέβαλον), τὸ δὲ δὴ πλέον διὰ τὴν ἀγγελίαν τῆς ἥττης·
Π.p.1071 καὶ τὸν μὲν ἀδελφὸν διὰ ταχέων ἐς Ταῤῥακῖναν[5] ἔπεμψε, καὶ δι' αὐτοῦ τὴν πόλιν κατέσχεν ὀχυρὰν οὖσαν· τῶν δὲ

1. Sur le sac de Crémone, cf. Tacite, Hist., III, 32 et 33. — 2. Tacite, Hist., III, 20 : « ... magna pars Italiæ stato in eosdem dies mercatu congregata; quod defensoribus auxilium ob multitudinem, oppugnantibus incitamentum ob prædam erat. » — 3. Tacite ne parle pas des Vitelliens; il rejette tout l'odieux sur Primus. — 4. Josèphe, Guerre des Juifs, IV, 11, § 3, porte la perte à trente mille deux cents hommes du côté de Vitellius, et à quatre mille cinq cents soldats des légions de Mœsie, du côté de Vespasien.

été ouvertes, et que tous furent en sûreté, incontinent alors ils commencèrent à faire irruption de tout côté, à tout saccager et tout brûler. Cette calamité ne le céda en horreur à aucun désastre; la ville, en effet, était remplie d'édifices grands et magnifiques, et des richesses immenses y avaient été accumulées tant par ses habitants que par les étrangers. Ce furent les Vitelliens qui firent le plus de mal, attendu qu'ils connaissaient exactement les maisons des plus riches citoyens et leurs issues; peu leur importait la perte de ceux dont ils avaient auparavant pris la défense; loin de là, ils frappaient, ils égorgeaient comme s'ils vengeaient leurs propres injures, en sorte qu'il périt, dit-on, y compris ceux qui tombèrent dans le combat, cinquante mille hommes.

16. Vitellius, lorsqu'il apprit cette défaite, commença à s'alarmer, troublé par des présages (pendant un sacrifice qu'il offrait, et au sujet duquel il haranguait les soldats, des vautours, en grand nombre, déchirèrent les victimes et faillirent le renverser de son tribunal), et plus encore par la nouvelle de sa défaite; il envoya en diligence son frère à Tarracine, et, par son moyen, retint cette forte place en son obéissance; mais, lorsque

5. Ddf; vulg. et Bkk. : Ταραχῖναν', excepté toutefois que les autres éditions accentuent Ταραχίναν. *f* om. : τῆς ἥττης... Ταῤῥαχῖναν. Ce frère était Lucius Vitellius, qui, suivant Suétone, 5, avait succédé à Aulus dans le proconsulat d'Afrique, puis avait été (Tacite, Histoires, III, 55) préposé à la garde de Rome, et bientôt après (Tacite, Histoires, ch. 58) opposé, avec six cohortes et cinq cents cavaliers, aux ennemis qui s'avançaient à travers la Campanie, où il s'empara de Terracine par trahison.

δὴ τοῦ Οὐεσπασιανοῦ στρατηγῶν ἐπιόντων τῇ Ῥώμῃ, ἐξεπλάγη τε καὶ ἐξέστη. Ἐν μὲν γὰρ[1] οὐδὲν οὔτε ἔπραττεν οὔτε ἐφρόνει, ἐμπλήκτως δὲ ἄνω καὶ κάτω ἐφέρετο, ὥσπερ ἐν κλύδωνι[2]. Καὶ γὰρ ἀντείχετο τῆς ἡγεμονίας, καὶ πάντως ὡς καὶ πολεμήσων παρεσκευάζετο· καὶ ἐκὼν αὐτὴν ἠφίει, καὶ πάντως ὡς καὶ ἰδιωτεύσων ἡτοιμάζετο. Καὶ ἔστι μὲν ὅτε τὴν χλαμύδα τὴν πορφυρᾶν ἐφόρει, καὶ ξίφος παρεζώννυτο· ἔστι δ' ὅτε ἐσθῆτα φαιὰν ἀνελάμβανεν. Ἐδημηγόρει τε καὶ ἐν τῷ παλατίῳ καὶ ἐν τῇ ἀγορᾷ ἄλλοτε ἄλλα, ἐπί τε μάχην καὶ ἐπὶ διαλλαγὰς αὐτοὺς προτρεπόμενος· καὶ τοτὲ μὲν καὶ ἑαυτὸν ὑπὲρ τοῦ κοινοῦ δὴ ἐπεδίδου, τοτὲ δὲ καὶ τὸ παιδίον κατέχων καὶ φιλῶν, προέβαλλεν αὐτοῖς, ὡς ἐλεηθησόμενος. Τούς τε[3] δορυφόρους ἀπήλλαττε, καὶ πάλιν μετεπέμπετο· τό τε παλάτιον ἐκλιπὼν ἂν[4], καὶ ἐς τὴν τοῦ ἀδελφοῦ οἰκίαν ἀπιὼν, εἶτα ἀνεκομίζετο· ὥστε ἐκ τούτων καὶ τοὺς ἄλλους τοὺς πλείστους τῆς σπουδῆς παραλῦσαι. Ὁρῶντες γὰρ αὐτὸν δεῦρο καὶ ἐκεῖσε ἐμμανῶς ἄττοντα, οὔτε τι τῶν προστασσομένων σφίσιν ὁμοίως ἔπραττον, οὔτε τὰ ἐκείνου μᾶλλον ἢ τὰ σφῶν διεσκόπουν. Καὶ τά τε ἄλλα αὐτὸν ἐκερτόμουν, καὶ μάλιστα ὁπότε τὸ ξίφος ἐν ταῖς ἐκκλησίαις τοῖς τε ὑπάτοις καὶ τοῖς ἄλλοις βουλευταῖς ὤρεγεν[5], ὡς καὶ αὐτοκράτορα

1. *f* om. — 2. Sur toutes ces tergiversations de Vitellius, cf. Tacite, III, 63 et 65, et Suétone, 15. — 3. Slbg., Bkk. et Ddf; vulg.: ἐλεηθήσομενος Τούτῳ δορυφόρους; Camér. remplace Τούτῳ par Τοτέ; mais, ce mot n'ayant pas de corrélatif, Rm. préfère la correction de Slbg., ou bien encore Κἀν τούτῳ; Rsk., suivi par St., qui cependant préférerait οὕτω: « Punctum

les généraux de Vespasien marchèrent sur Rome, il fut frappé de terreur et perdit la raison. Il n'y avait d'unité ni dans ses actes, ni dans ses pensées ; il allait de haut et de bas comme emporté par le tourbillonnement des flots. Un instant, il s'attachait à l'empire et s'apprêtait à lutter à tout prix ; un instant après, il se disposait à rentrer, également à tout prix, dans la vie privée. Parfois il portait la prêtexte, et se ceignait d'une épée ; parfois aussi il prenait un vêtement de deuil. Il tenait et dans le palais et dans le Forum des discours contradictoires, exhortant à la fois les siens à combattre et à faire la paix ; tantôt il se sacrifiait lui-même à l'intérêt public, tantôt, serrant son fils dans ses bras et l'embrassant, il le présentait aux spectateurs pour exciter leur compassion. Il licenciait les gardes prétoriens, et les rappelait au même instant ; après avoir quitté le palais et s'être retiré dans la maison de son frère, il revenait ensuite au palais ; en sorte que, par cette conduite, il paralysa le zèle du plus grand nombre. En le voyant courir çà et là comme un insensé, ils n'exécutèrent aucun de ses ordres et songèrent moins à lui qu'à leur propre intérêt. Ils le raillaient, entre autres choses, de ce que, dans les assemblées, il présentait son épée aux consuls et aux autres sénateurs en signe d'abdication ;

non ante, sed post τούτῳ collocandum, quod idem est atque ἐν τούτῳ, vel ἐπὶ τούτῳ *propterea*, aut *propter hunc puellum.* » Sur cet enfant, cf. le passage de Zn. cité p. 226, note 3 ; et Tacite, II, 59, III, 66 et 68.

4. St. voudrait supprimer cette particule, qu'il met entre crochets.

5. Cf. Tacite, III, 68, et Suétone, 15.

ἀρχὴν δι' αὐτοῦ ἀποτεθειμένος· οὔτε γὰρ ἐκείνων τις λαβεῖν αὐτὸ ἐτόλμα, καὶ οἱ προσεστηκότες ἐχλεύαζον.

17. Πρὸς οὖν ταῦτα, ἄλλως τε καὶ πελάζοντος ἤδη τοῦ Πρίμου, συνελθόντες οἵ τε ὕπατοι Γάϊος Κυΐντιος Ἀττικὸς, καὶ Γναῖος Καικίλιος Σίμπλιξ, καὶ Σαβῖνος (συγγενὴς οὗτος Οὐεσπασιανοῦ [1]), τῶν τε ἄλλων οἱ πρῶτοι, R.p.1072 γνώμας ἐποιήσαντο, καὶ ἐς τὸ παλάτιον ὥρμησαν σὺν τοῖς ὁμογνωμονοῦσι σφίσι στρατιώταις [2], ὡς ἢ πείσοντες ἢ καὶ καταναγκάσοντες τὸν Οὐιτέλλιον τὴν ἀρχὴν ἀπειπεῖν. Καὶ περιπεσόντες τοῖς Κελτοῖς τοῖς φρουροῦσιν αὐτὸν, κακῶς ἀπηλλαξαν [3]· κἀκ τούτου ἔς τε τὸ Καπιτώλιον ἀνέφυγον· κἀνταῦθα τὸν Δομιτιανὸν τὸν τοῦ Οὐεσπασιανοῦ υἱὸν, καὶ τοὺς συγγενεῖς αὐτοῦ μεταπεμψάμενοι, ἐν φυλακῇ ἐποιήσαντο. Τῇ δ' ὑστεραίᾳ προσβαλόντων σφίσι τῶν ἐναντίων, χρόνον μέν τινα ἀπεκρούσαντο αὐτοὺς· ἐμπρησθέντων δὲ τῶν περὶ τὸ Καπιτώλιον, ἀνεκόπησαν ὑπὸ τοῦ πυρός. Καὶ οὕτως ἐπαναβάντες οἱ τοῦ Οὐιτελλίου στρατιῶται, ἐκείνων τε συχνοὺς ἐφόνευσαν, καὶ διαρπάσαντες πάντα τὰ ἀνακείμενα, κατέπρησαν ἄλλα τε καὶ τὸν ναὸν τὸν Μέγαν [4]· τόν τε Σαβῖνον καὶ τὸν Ἀττικὸν συλλαβόντες, πρὸς τὸν Οὐιτέλλιον ἔπεμψαν [5]. Δομιτιανὸς δὲ καὶ Σαβῖνος, ὁ τοῦ

1. Rm. : « Totum hoc glossema est hominis rerum rudis? an confundit Dio cum Flavio Sabino, fratre Vespasiani et præfecto Urbis, consulem Flav. Sabinum ex cal. Mai. quem diversum esse ab imperatoris fratre satis probavit Tillemont not. 1 ad Othon. T. I, p. 1044? »

2. La garde Urbaine et les Vigiles (Tacite, III, 69), qui obéissaient à Flavius, en sa qualité de préfet de Rome. — 3. La garde Germaine était dévouée aux empereurs. Tacite, III, 69 : « Circa lacum Fundani, descen-

car personne n'osait la recevoir, et ceux qui étaient là tournaient l'offre en dérision.

17. Pour ces motifs donc et surtout parce que Primus approchait déjà de Rome, les consuls C. Quintius Atticus et Cn. Cécilius Simplex (ce dernier était parent de Vespasien) et d'autres principaux citoyens prirent une détermination et se rendirent au palais avec les soldats qui étaient de leur sentiment, pour décider Vitellius à renoncer, de gré ou de force, à l'empire. Mais, ayant rencontré la garde germaine de Vitellius, ils furent repoussés avec perte, et, par suite, se réfugièrent au Capitole, où, après avoir fait venir Domitien, fils de Vespasien, et ses parents, ils se mirent en état de défense. Le lendemain, ils repoussèrent, pendant quelque temps, l'attaque de leurs adversaires; mais les lieux voisins du Capitole ayant été incendiés, ils furent coupés par le feu. Alors les soldats de Vitellius, montant au Capitole, firent un grand carnage parmi les assiégés, et, pillant toutes les offrandes, incendièrent, entre autres, le Grand Temple; puis, s'étant emparés de Sabinus et d'Atticus, ils les envoyèrent à Vitellius.

dentibus qui Sabinum comitabantur armatis occurrunt promptissimi Vitellianorum. Modicum ibi prœlium, improviso tumultu, sed prosperum Vitellianis fuit. » — 4. Josèphe attribue l'incendie aux Vitelliens; Tacite, III, 71 : « Ambigitur ignem tectis oppugnatores injecerint, an obsessi (quæ crebrior fama est) quo nitentes ac progressos depellerent. » 5. Cf. Tacite, Hist., III, 74.

Σαβίνου παῖς, ἐν τῷ πρώτῳ θορύβῳ διαφυγόντες ἐκ τοῦ Καπιτωλίου, καὶ ἐς οἰκίας τινὰς κατακρυφθέντες ἐλελήθεσαν[1].

18. Ὡς δὲ οἱ Οὐεσπασιάνειοι στρατιῶται πλησίον ἐγένοντο, οὓς ὅ τε Κοΐντος Πετίλιος Κερεάλιος[2] βουλευτὴς τῶν πρώτων, καὶ τῷ Οὐεσπασιανῷ κατ' ἐπιγαμίαν τινὰ προσήκων, καὶ ὁ Πρῖμος ὁ Ἀντώνιος[3] ἦγον (ὁ γὰρ Μουκιανὸς οὔπω ἐπεφθάκει), ἐν παντὶ δέους ὁ Οὐιτέλλιος ἐγεγόνει. Οὗτοι γὰρ πρῶτον μὲν δι' ἀγγέλων τινῶν, ἔς τε λάρνακας μετὰ τῶν νεκρῶν[4], καὶ ἐς ἀῤῥίχους ὀπώραν ἔχοντας, ἢ καὶ καλάμους ὀρνιθευτῶν, τὰ γράμματα ἐμβάλλοντες, πάντα τὰ ἐν τῇ πόλει δρώμενα ἐμάνθανον, καὶ πρὸς ἐκεῖνα ἐβουλεύοντο. Τότε δ' ἰδόντες τὸ πῦρ ἐκ τοῦ Καπιτωλίου ὥσπερ ἐκ φρυκτωρίας αἰρόμενον[5], ἠπείχθησαν[6]· καὶ πρότερος[7] τῇ πόλει μετὰ τοῦ ἱππικοῦ Κερεάλιος [προσμίξας[8], ἠττήθη μὲν κατ' αὐτὴν τὴν ἔσοδον, ἅτε ἐν στενῷ μεθ' ἱππέων ἀποληφθείς· ἐπέσχε δ' οὖν τό τι
B.p.1073 κακὸν[9] ὑπὸ τῶν ἐναντίων γενέσθαι· ὁ γὰρ Οὐιτέλλιος καταλλαγήσεσθαι ἐκ τῆς ἐπικρατείας ἐλπίσας τοὺς στρατιώ-

1. Tacite, Hist. III, 74 : « Domitianus prima irruptione apud ædituum occultatus, sollertia liberti, lineo amictu turbæ sacricolarum inmixtus ignoratusque, apud Cornelium Primum, paternum clientem, juxta Velabrum delituit. » — 2. Bkk., en note, propose de lire ὁ Πετίλιος ὁ Κερεάλιος. Tacite, Hist., III, 78 : « Ne Petilius quidem Cerialis, cum mille equitibus præmissus ut transversis itineribus per agrum Sabinum Salaria via Urbem introiret, satis maturaverat : donec obsessi Capitolii fama cunctos simul exciret. » — 3. Tacite, 79 : « Antonius per Flaminiam ad Saxa-Rubra, multo jam noctis, serum auxilium venit. »

4. Les plébéiens étaient seuls portés au bûcher dans des cercueils ; les

Quant à Domitien et à Sabinus, fils de Sabinus, s'étant échappés grâce au trouble du premier moment, ils parvinrent à se cacher dans des maisons.

18. Mais, lorsqu'approchèrent de Rome les troupes de Vespasien, conduites par Q. Pétilius Céréalis, l'un des premiers du sénat et qu'un mariage faisait l'allié de Vespasien, et par Antonius Primus (Mucien n'était pas encore arrivé), Vitellius fut saisi de la dernière frayeur. Les gens de Vespasien avaient, dans le premier moment, des messagers qui, au moyen de lettres mises dans des cercueils, dans des paniers renfermant des fruits, ou dans des cannes d'oiseleurs, les tenaient au courant de tout ce qui se faisait dans la ville, et ils prenaient leurs résolutions en conséquence. Mais, lorsqu'ils virent le feu s'élever du Capitole comme d'un phare, alors ils se hâtèrent; Céréalis, tout d'abord, [dans un engagement] de cavalerie, [fut vaincu à son entrée même, pour s'être laissé surprendre dans un endroit resserré; mais il empêcha du moins les ennemis de faire du mal; car Vitellius, à la suite de ce succès, espérant obtenir un traité,

gens d'une classe plus relevée avaient des lits funéraires. — 5. Tout ce passage se lit ainsi dans *n* : Καί ὁ Πρίμος ὁ Κερεάλιος, ἐς τὴν Ῥώμην ἐρχόμενοι, καὶ τὸ πῦρ, τὸ ἐκ τοῦ Καπιτωλίου, ὥσπερ ἐκ φρυκτωρίας, αἰρόμενον ἰδόντες. — 6. St. (de même Bkk. et Ddf) : « Pro ἐπείχθησαν scripsi ἠπείχθησαν, quia hæc forma in reliquis locis reperitur. »

7. Cette leçon, donnée par Rm. d'après *q*, est confirmée par *c* et par *n*.

8. Tout ce passage compris entre crochets est emprunté à *q*; Xph. porte : Κερεάλιος προσέβαλεν· ὁ δὲ Βιτέλλιος τὴν βουλήν. — 9. Correction de Lncl., adoptée par les éd. subséq., au lieu de τὸ, τὸ κακόν. Rm., toutefois, ne serait pas bien éloigné de lire : μή τι κακόν.

τας ἀνεχαίτισεν[1]· καὶ τὴν βουλὴν συναγαγὼν, πρέσβεις παρ' αὐτῶν μετὰ τῶν ἀειπαρθένων πρὸς τὸν Κερεάλιον ἔπεμψεν[2].

19. Ὡς δ' οὐδεὶς αὐτῶν ἐσήκουσεν, ἀλλ' ὀλίγου καὶ ἀπέθανον, πρός τε τὸν Πρεῖμον καὶ αὐτὸν ἤδη προσπελάζοντα ἦλθον, καὶ λόγου μὲν ἔτυχον, ἔπραξαν δ' οὐδέν[3]. Οἱ γὰρ στρατιῶται ἐπ' αὐτὸν ὀργῇ ἐχώρησαν, καὶ τήν τε φυλακὴν τῆς τοῦ Τιβέριδος γεφύρας ῥᾳδίως ἔλυσαν[4] (ἐπειδὴ γὰρ ἑνστάντες ἐς αὐτὴν ἐκώλυσαν σφᾶς διελθεῖν, διενήξαντο τὸν ποταμὸν οἱ ἱππεῖς, καὶ κατὰ νώτου[5] σφίσιν ἐπέπεσον)· καὶ μετὰ τοῦτο ἄλλοι ἄλλῃ ἐσβαλόντες, οὐδὲν ὅ τι τῶν δεινοτάτων οὐκ ἐποίησαν· πάντα γὰρ ὅσα τῷ Οὐιτελλίῳ καὶ τοῖς σὺν αὐτῷ οὖσιν ἐπεκάλουν, καὶ δι' ἃ καὶ πολεμεῖν σφίσιν ἐσκήπτοντο, ἔδρασαν, καὶ ἀπέκτειναν πολλούς. Συχνοὶ δὲ καὶ αὐτῶν, ἀπό τε[6] τῶν στεγῶν τῷ κεράμῳ βαλλόμενοι, καὶ ἐν ταῖς στενοχωρίαις ὑπὸ τοῦ πλήθους τῶν ἀνθισταμένων ὠθούμενοι, ἐκόπτοντο· ὥστε ἐς[7] πέντε μυριάδας ἀνθρώπων ὅλας ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις[8] φθαρῆναι[9].

20. Τῆς οὖν πόλεως πορθουμένης, καὶ τῶν ἀνθρώπων τῶν μὲν μαχομένων, τῶν δὲ φευγόντων, καὶ ἤδη καὶ αὐ-

1. St. : « Hic nonnulla omittunt Exc. Urs. [*q*] Bav. [n], ut appareat, in illis quoque verba Dionis sæpius in compendium redacta esse. Nempe post ἀνεχαίτισεν statim sequuntur verba : ἔπραξαν δ' οὐδέν, τῆς δὲ τοῦ Τιβέρεως γεφύρας ῥᾳδίως διελθόντες, πολλὰ δεινὰ ἔδρασαν. Συχνοὶ δὲ.... »

2. Tacite, III, 80 et 81, entre dans un plus grand détail. Cf. aussi Suétone, 16. — 3. *a*, *b* : δὲ οὐδέν. — 4. Cf. Tacite, III, 82.

retint ses soldats], et, assemblant le sénat, envoya à Céréalis des ambassadeurs, pris dans ce corps, avec le collége des Vestales.

19. Comme personne ne les écouta et que même ils faillirent perdre la vie, ils allèrent trouver Primus qui, lui aussi, commençait à approcher; ils obtinrent audience, mais sans aucun résultat. En effet, les soldats s'élancèrent en fureur contre Vitellius et n'eurent pas de peine à mettre en déroute ceux qui gardaient le pont du Tibre (le poste qu'on y avait établi l'ayant empêchée de passer, la cavalerie traversa le fleuve à la nage et attaqua les derrières); puis d'autres s'étant, d'un autre côté, jeté sur la ville, se livrèrent à toute sorte de désordres : tout ce qu'ils reprochaient à Vitellius et à ses partisans, et qui leur avait servi de prétexte pour prendre les armes, ils le firent eux-mêmes et massacrèrent un grand nombre de citoyens. Beaucoup, en revanche, assaillis du haut des toits par des tuiles et pressés par la multitude de leurs adversaires dans des rues étroites, étaient mis en pièces; en sorte qu'il périt, en ces jours-là, jusqu'à cinquante mille hommes.

20. Tandis que la ville était ainsi au pillage, que les uns combattaient et que les autres fuyaient, que même quel-

5. Vulg. : τοῦ νώτου. St. : « Τοῦ delet R. Et sane solet in hac formula omitti. Itaque uncinis inclusi. » Bkk. reproduit en note la conjecture de Rsk. — 6. *n* et Ddf; vulg. et Bkk. om. — 7.. Cette préposition a été ajoutée par Slbg., Henri Étienne (*ed. maj.*), Lncl. et les éd. subséq.; elle manque dans *a*, *b*; « fortassis recte, dit St., quia ὅλας sequitur. »

8. *n* om. : ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις. — 9. *n*, *q* : διαφθαρῆναι.

τῶν ἐκείνων, ὅπως τῶν ἐσεληλυθότων δόξαντες εἶναι σωθῶσι, καὶ ἁρπαζόντων τινὰ καὶ φονευόντων, ὁ Οὐιτέλλιος φοβηθεὶς, χιτωνίσκον τε ῥακώδη καὶ ῥυπαρὸν ἐνέδυ, καὶ ἐς οἴκημα σκοτεινὸν, ἐν ᾧ ἐτρέφοντο κύνες[1], ἐκρύφθη, γνώμην ἔχων τῆς νυκτὸς ἐς τὴν Ταρρακῖναν πρὸς τὸν ἀδελφὸν ἀποδράναι. Καὶ αὐτὸν ἀναζητήσαντες οἱ στρατιῶται καὶ ἐξευρόντες[2] (οὐ γάρ που καὶ ἐπὶ πολὺ λαθεῖν
R.p.1074 ἀκριβῶς ἐδύνατο, ἅτε αὐτοκράτωρ γεγονὼς), συνέλαβον φορυτοῦ[3] καὶ αἵματος ἀναπεπλησμένον (ὑπὸ γὰρ τῶν κυνῶν ἐλελύμαντο[4])· κἀκ τούτου μὲν[5] ἐσθῆτα αὐτοῦ περιῤῥήξαντες, καὶ τὼ χεῖρε ἐς τοὐπίσω δήσαντες, τῷ δὲ[6] αὐχένι σχοινίον περιθέντες, κατήγαγον ἐκ τοῦ παλατίου τὸν Καίσαρα, τὸν ἐν αὐτῷ ἐντρυφήσαντα· καὶ διὰ τῆς Ἱερᾶς ὁδοῦ ἕσυραν τὸν Αὐτοκράτορα, τὸν ἐν τῷ βασιλικῷ δίφρῳ πολλάκις σοβήσαντα· ἔς τε τὴν ἀγορὰν ἐσεκόμισαν τὸν Αὔγουστον, ἐν ᾗ πολλάκις ἐδημηγόρησε. Καὶ οἱ μὲν ἐῤῥάπιζον αὐτὸν, οἱ δὲ τοῦ γενείου ἔτιλλον[7]· πάντες δὲ ἔσκωπτον, καὶ πάντες ὕβριζον, τά τε ἄλλα καὶ τὴν ἀσωτίαν αὐτοῦ ἐπιλέγοντες, ἐπειδὴ καὶ γαστροπίων ἦν.

21. Αἰσχυνομένου τε[8] ἐπὶ τούτοις αὐτοῦ, καὶ κάτω

1. Zn. : ἐν ᾧ κύνες ἐδέδεντο, ce qui s'accorde avec Suétone, 16 : « Confugit in cellulam janitoris, religato pro foribus cane. » Josèphe, IV, 11, § 4, prétend que jusqu'à la fin il se livra aux plaisirs de la table.

2. Tacite, III, 85 : « Pudenda latebra semet occultans, ab Julio Placido, tribuno cohortis, protrahitur. » Suétone, 17 : « Extractus e latebra, sciscitantes, quis esset (nam ignorabatur), et ubi Vitellium esse sciret, mendacio elusit : deinde agnitus, rogare non destitit, quasi quædam de salute Vespasiani dicturus, ut custodiretur interim vel in carcere. »

ques-uns de ces derniers, pour sauver leur vie en semblant être du nombre des soldats qui étaient entrés dans la place, pillaient et massacraient, Vitellius, saisi de frayeur, se couvrit d'une méchante tunique sale et déchirée, et s'alla cacher dans un lieu obscur où l'on nourrissait les chiens, méditant de s'enfuir, la nuit, à Tarracine chez son frère. Mais les soldats l'ayant cherché et trouvé (on ne saurait rester bien longtemps caché, quand on a été empereur), ils l'en tirèrent tout couvert de boue et de sang (il avait été maltraité par les chiens); ensuite, déchirant ses vêtements, lui attachant les mains derrière le dos et lui passant une corde au cou, ils menèrent le César hors du palais où il s'était livré à la mollesse; ils entraînèrent l'Empereur le long de la voie Sacrée où il avait souvent passé étalant son orgueil dans une litière royale; ils conduisirent l'Auguste au Forum où il avait souvent fait des harangues. Les uns lui donnaient des soufflets, les autres lui tiraient la barbe; tous l'injuriaient, tous l'outrageaient, lui reprochant, entre autres choses, son intempérance, attendu qu'il avait le ventre gros.

21. Comme Vitellius, honteux de ces traitements,

3. Zn., approuvé par Rm. qui renvoie aux notes de Casaubon sur le ch. 16 de Suétone, Bkk. et Ddf; vulg. : ὑφαντοῦ. Rsk. (Nova Acta Eruditorum, 1752, p. 639) : λύθρου. — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐλελύματο.

5. *a*, *b* om. ; *b*, en plus, τόν, au lieu de τήν. — 6. Bkk. et Ddf; vulg. : δέ. — 7. Vitellius avait, sans doute, depuis son malheur, laissé pousser sa barbe, car, jusqu'à Adrien, tous les empereurs avaient le menton rasé.

8. Zn. : δέ.

βλέποντος, οἱ στρατιῶται ξιφιδίοις αὐτὸν ὑπὸ τὸ γένειον ὑπεκέντουν, ἵνα καὶ ἄκων ἄνω βλέπῃ[1]. Ἰδὼν δὲ τοῦτο Κελτός τις, οὐκ ἤνεγκεν, ἀλλ' ἐλεήσας αὐτὸν, « Ἐγώ σοι, ἔφη, βοηθήσω, ὡς μόνως[2] δύναμαι· » καὶ ὁ μὲν ἐκεῖνόν τε ἔτρωσε, καὶ ἑαυτὸν ἔσφαξεν. Οὐ μέντοι καὶ ὁ Οὐιτέλλιος ἀπέθανεν ἐκ τοῦ τραύματος, ἀλλ' ἐσύρετο ἐς τὸ δεσμωτήριον, ὥσπερ καὶ οἱ ἀνδριάντες αὐτοῦ[3], πολλῶν μὲν γελοίων, πολλῶν δὲ καὶ αἰσχρῶν ἐπιλεγομένων σφίσιν. Ἐπειδή τε καὶ ὑπεραλγήσας καὶ οἷς ἔπαθε καὶ οἷς ἤκουεν,
R.p.1075 « Ἀλλ' ἔγωγε, ἔφη, αὐτοκράτωρ ποτὲ ὑμῶν ἐγενόμην[4], » ὀργισθέντες οἱ στρατιῶται, πρός τε τοὺς ἀναβαθμοὺς αὐτὸν ἤγαγον, κἀνταῦθα κατέκοψαν, τήν τε κεφαλὴν αὐτοῦ ἀποτεμόντες, κατὰ πᾶσαν τὴν πόλιν περιήγαγον.

22. Καὶ τοῦτον μὲν ὕστερον ἡ γυνὴ ἔθαψε, ζήσαντα μὲν ἐπὶ τέσσαρα ἔτη καὶ πεντήκοντα, [καὶ ἡμέρας ἐννέα καὶ ὀγδοήκοντα[5],] ἄρξαντα δὲ ἐνιαυτὸν ἡμερῶν δέκα ἀποδέοντα· ὁ δὲ ἀδελφὸς αὐτοῦ ὥρμησε μὲν ἐκ τῆς Ταῤῥακίνης, ὡς καὶ βοηθήσων αὐτῷ· μαθὼν δὲ κατὰ τὴν ὁδὸν ὅτι τέθνηκε, καὶ περιπεσὼν ἅμα τοῖς ἐπ' αὐτὸν πεμφθεῖσιν, ὡμολόγησε μὲν σφίσιν ὡς καὶ σωθησόμενος, ἐσφάγη δ' οὐ πολλῷ ὕστερον. Καὶ ὁ τοῦ Οὐιτελλίου παῖς ἐπαπώ-

1. Suétone, cité plus haut, continue : « ... donec religatis post terga manibus, injecto cervicibus laqueo, veste discissa, seminudus in Forum tractus est, inter magna rerum verborumque ludibria per totum viæ Sacræ spatium, reducto capite, ceu noxii solent, atque etiam mento mucrone gladii subrecto, ut visendam præberet faciem neve summitteret. »

2. Bkk. et Ddf, d'après Slbg.; vulg. et Zn. : μόνος.

tenait ses regards baissés, les soldats lui piquaient le dessous du menton pour le forcer à les tenir levés. Un Gaulois ne put supporter cette vue, et prenant compassion de lui : « Je te secourrai, dit-il, de la seule manière qui soit en mon pouvoir ; » et il le perça, puis se tua lui-même. Néanmoins, Vitellius ne mourut pas du coup : il fut traîné à la prison, ainsi que ses statues, qu'on accablait de railleries et d'outrages. L'excès de la douleur causée par ce qu'il souffrait et par ce qu'il entendait, lui ayant arraché ce cri : « Pourtant, j'ai été votre empereur, » les soldats irrités le menèrent aux Gémonies, et là lui coupèrent la tête, qu'ils promenèrent par toute la ville.

22. Sa femme, dans la suite, lui donna la sépulture; il avait vécu environ cinquante-quatre ans [quatre-vingt-neuf jours], et régné un an moins dix jours. Son frère partit de Tarracine à dessein de le secourir; mais, ayant appris sa mort en chemin et ayant été rencontré par ceux qu'on avait envoyés contre lui, il traita avec eux à la condition d'avoir la vie sauve, ce qui n'empêcha pas qu'il fût peu après égorgé. A sa suite

3. Les statues et les images étaient punies aussi, soit par un décret du sénat, soit par la fureur du peuple. Cf. Juste-Lipse, *Excursus* A, dans son édition de Tacite (Ann. VI). — 4. Tacite, III, 85 : « Vox una non degeneris animi excepta quum tribuno insultanti Se tamen imperatorem ejus fuisse respondit. »

5. Le nombre des jours a été ajouté par Rm., St. et Bkk. d'après Zn.; vulg. et Ddf om.

λετο, καίτοι τοῦ Οὐιτελλίου μηδένα μήτε τῶν τοῦ Ὄθωνος, μήτε τῶν τοῦ Οὐεσπασιανοῦ συγγενῶν ἀποκτείναντος. Πεπραγμένων δὲ τούτων ἤδη ὡς ἑκάστων, ὁ Μουκιανὸς ἐπῆλθε, καὶ τά τε ἄλλα συνδιώκει τῷ Δομιτιανῷ, καὶ ἐς τοὺς στρατιώτας αὐτὸν παραγαγών, δημηγορῆσαι ἐποίησε, καίπερ καὶ παιδίσκον ὄντα[1]. Καὶ πέντε καὶ εἴκοσι δραχμὰς τῶν στρατιωτῶν ἕκαστος ἔλαβεν.

1. Domitien avait dix-huit ans accomplis. Il faut donc entendre, par ce mot, qu'il était bien jeune pour s'occuper des affaires.

périt aussi le fils de Vitellius, bien qu'il n'eût tué aucun des parents ni d'Othon ni de Vespasien. Tout cela était déjà accompli, quand Mucien arriva ; il prit l'administration des affaires avec Domitien, et, le conduisant au milieu des soldats, il lui fit, bien qu'il fût encore fort jeune, adresser une harangue aux troupes. Chaque soldat reçut vingt-cinq drachmes.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΕΚΤΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Ταῦτα μὲν οὕτως ἔσχεν· αὐτοκράτωρ δ' ἐπ' αὐτοῖς ὁ Οὐεσπασιανὸς καὶ πρὸς τῆς βουλῆς ἀπεδείχθη, καὶ Καίσαρες ὅ τε Τίτος καὶ ὁ Δομιτιανὸς ἐπεκλήθησαν[1]· τήν τε ὕπατον ἀρχὴν ὁ Οὐεσπασιανὸς καὶ ὁ Τίτος ἔλαβον, ὁ μὲν ἐν τῇ Αἰγύπτῳ, ὁ δὲ ἐν τῇ Παλαιστίνῃ ὤν[2]. Ἐγεγόνει μὲν οὖν καὶ σημεῖα καὶ ὀνείρατα τῷ Οὐεσπασιανῷ, τὴν μοναρχίαν ἐκ πολλοῦ προδηλοῦντα[3]. Βοῦς τε γὰρ ἐν τῷ ἀγρῷ, R.p.1077 ἐν ᾧ τὴν δίαιταν ὡς πλήθει ἐποιεῖτο, δειπνοῦντι προσελθὼν ὤκλασε, καὶ τὴν κεφαλὴν ὑπὸ τοὺς πόδας ὑπέθηκε· καὶ κύων αὖθις, σῖτον αὐτοῦ καὶ τότε αἱρουμένου, χεῖρα ἀνθρωπίνην ὑπὸ τὴν τράπεζαν ὑπέβαλε. Κυπάρισσός τε περιφανὴς πρόῤῥιζος ὑπὸ σφοδροῦ πνεύματος ἀνατραπεῖσα[4],

1. Zn., approuvé par Rm., Bkk. et Ddf; vulg. : ἐπεδείχθησαν.

2. Tacite, IV, 38 : « Vespasianus iterum ac Titus consulatum absentes inierunt. » — 3. Cf., LIX, 12, un autre présage également rapporté par Suétone (5), avec ceux qui sont racontés ici. — 4. Suétone n'est pas d'ac-

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE SOIXANTE-SIXIÈME.

1. Voilà comment les choses se passèrent. Vespasien fut, à la suite de cela, proclamé empereur par le sénat; Titus et Domitien furent nommés Césars; Vespasien et Titus reçurent le consulat, bien que l'un fût alors en Égypte et l'autre en Palestine. Vespasien avait eu longtemps auparavant des présages et des songes qui lui annonçaient l'empire. Dans une terre où il passait une grande partie de sa vie, un bœuf vint, pendant son repas, s'agenouiller devant lui et mettre la tête sous ses pieds; un chien, une autre fois, apporta une main d'homme sous sa table tandis qu'il mangeait. Un cyprès magnifique, renversé par la violence du vent, se releva

An de Rome 823. Flavius Vespasien consul II et Titus Vespasien consul I.

cord avec Dion : « Arbor quoque cupressus in agro avito sine ulla vi tempestatis evulsa radicitus atque prostrata, insequenti die viridior ac firmior resurrexit. » On pourrait accorder les deux historiens en lisant, dans Dion : ὑπ' οὐ σφοδροῦ.

ἔπειτα τῇ ὑστεραίᾳ ὑφ' ἑαυτῆς ἀνέστη, καὶ ἁρμάζουσα διετέλεσε. Καὶ παρ' ὀνείρατος ἔμαθεν ὅτι, ὅταν ὁ Καῖσαρ Νέρων ὀδόντα ἀποβάλῃ, αὐταρχήσει· καὶ τοῦτό τε τὸ κατὰ τὸν ὀδόντα τῇ ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ συνηνέχθη· καὶ αὐτὸς ὁ Νέρων ἔδοξέ ποτε ἐν τοῖς ὕπνοις τὸν τοῦ Διὸς ὄχον ἐς τὴν τοῦ Οὐεσπασιανοῦ οἰκίαν ἐσαγαγεῖν[1]. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἑρμηνεύσεως ἔχρῃζεν[2]. Ἰώσηπος δὲ, ἀνὴρ Ἰουδαῖος[3], ἀχθείς τε ὑπ' αὐτοῦ πρότερον καὶ δεθεὶς, ἐγέλασε καὶ ἔφη, « Νῦν μέν με δήσεις, μετ' ἐνιαυτὸν δὲ λύσεις αὐτοκράτωρ γενόμενος. »

2. Οὕτω μὲν οὖν καὶ ὁ Οὐεσπασιανὸς ἐς τὴν ἀρχὴν, ὡς καὶ ἄλλοι τινὲς, ἐγεγέννητο[4]· ἀπόντος δ' αὐτοῦ ἔτι ἐν τῇ Αἰγύπτῳ, ὁ Μουκιανὸς τὰ τοῦ κράτους πάντα μετὰ Δομιτιανοῦ διῴκει[5]. Μέγα γάρ τι, ὡς καὶ αὐτὸς τὴν ἡγεμονίαν τῷ Οὐεσπασιανῷ δεδωκὼς[6], ἠγάλλετο, διά τε τἆλλα καὶ ὅτι ἀδελφὸς ὑπ' αὐτοῦ ὠνομάζετο, καὶ ὅτι ἐξουσίαν εἶχε πάνθ' ὅσα ἐβούλετο καὶ ἄνευ τῆς αὐτοῦ προστάξεως διοικεῖν, καὶ γράφειν, τὸ ὄνομα αὐτοῦ μόνον

1. Les empereurs avaient coutume d'accompagner le char des dieux dans les jeux.

2. Tacite, Hist., I, 10, peut servir de commentaire à ce passage : « Occulta lege fati, et ostensis ac responsis, destinatum Vespasiano liberisque ejus post fortunam credidimus. »

3. Il s'agit de l'historien Josèphe, dont les livres sont parvenus jusqu'à nous. Fait prisonnier à Jotape, il obtint, par cette prédiction, un adoucissement à sa captivité, et, plus tard, une honorable délivrance, attendu qu'à la prière de Titus ses chaînes furent, non pas enlevées, mais brisées avec la hache (Guerre Jud., III, 8, § 9; IV, 10, § 7; Suétone, 5; Suidas, au mot Ἰώσηπος), comme cela se pratiquait pour ceux qui avaient été injustement chargés de chaînes. Quant à la prédic-

de lui-même le lendemain et ne cessa de pousser vigoureusement. Un songe aussi lui apprit qu'il parviendrait à l'empire lorsque César Néron aurait perdu une dent, et cette perte arriva le lendemain. Néron lui-même eut un songe où il lui sembla qu'il conduisait le char de Jupiter dans la maison de Vespasien. Tous ces prodiges avaient besoin d'explication; mais un Juif, Josèphe, que Vespasien avait fait prisonnier et chargé de chaînes, se prit à rire et lui dit : « Tu me charges de chaînes aujourd'hui; dans un an, tu me feras délier, lorsque tu seras devenu empereur. »

2. C'est ainsi que Vespasien, comme bien d'autres, était né pour l'empire; pendant qu'il était encore en Égypte, Mucien, de concert avec Domitien, administrait toutes les affaires. Mucien se vantait avec orgueil d'avoir donné l'empire à Vespasien, entre autres raisons, parce que le prince l'appelait son frère, lui permettait de régler tout comme il voulait sans attendre son ordre, et de rendre des décrets rien qu'en mettant en tête

tion, Rm. fait remarquer qu'elle n'avait rien de dangereux pour son auteur, qu'elle ne pouvait qu'adoucir sa captivité, et que, d'ailleurs, le mérite et la renommée de Vespasien la rendaient presque certaine dans ces temps de trouble.

4. *a*, *b* : ἐγεγένητο.

5. Cf. la fin du livre précédent. Tacite, IV, 11 : « Ille unus ambiri, coli : nec deerat ipse, stipatus armatis, domos hortosque permutans, apparatu, incessu, excubiis, vim principis amplecti, nomen remittere. » (Ch. 39) : « Mox Cæsar Domitianus præturam cepit. Ejus nomen epistolis edictisque præponebatur : vis penes Mucianum erat; nisi quod pleraque Domitianus, instigantibus amicis aut propria libidine, audebat. »

6. Cf. Tacite, IV, 4.

ἐπιγραφόμενος[1]. Καὶ διὰ τοῦτό γε καὶ δακτύλιον πεμφθέντα οἱ ἐφόρει[2], ἵνα τὸ αὐτοκρατορικὸν σφράγισμα τὰ σημαινόμενα λαμβάνῃ. [Πολλοῖς γοῦν[3] ἀρχάς τε καὶ ἐπιτροπείας αὐτὸς καὶ ὁ Δομιτιανὸς ἔδοσαν[4], καὶ ἐπάρχους ἄλλους ἐπ' ἄλλοις καὶ ὑπάτους ἀπέδειξαν.] Τό τε σύμπαν, οὕτω πάντα αὐτοὶ ὡς αὐταρχοῦντες ἐποίουν, ὥστε τὸν Οὐεσπασιανὸν ἐπιστεῖλαί ποτε τῷ Δομιτιανῷ[5]
R.p.1078 ὅτι, « Χάριν ἔχω σοι, τέκνον, ὅτι με ἐᾷς ἄρχειν, καὶ οὐδέπω με καταλέλυκας. » [Ὅτι ὁ Μουκιανὸς[6] τιμᾶσθαι ὑφ' ἁπάντων ὑπὲρ πάντας ἤθελε, καὶ ἤχθετο εἰ καὶ ὁστισοῦν οὐχ ὅτι ὑβρίσειεν αὐτὸν, ἀλλ' οὐ μὴ εὐμεγάλως[7] ἀγήλειε. Καὶ διὰ τοῦτο, ὥσπερ ἄπληστος ἐν ταῖς τιμαῖς πρὸς τοὺς ὑπουργοῦντάς τι αὐτῷ καὶ τὸ βραχύτατον ἦν, οὕτω καὶ μίσει ἀγριωτάτῳ πρὸς τοὺς μὴ τοιούτους ἐχρῆτο.] Ὁ δὲ Μουκιανὸς καὶ χρήματα[8] ἀμύθητα πανταχόθεν, ὅθεν ἐνεδέχετο, ἐς τὸ δημόσιον ἤθροιζεν[9] ἑτοιμότατα, τὴν ἐπ' αὐτῷ ἐπηγορίαν ἐς ἑαυτὸν ἀντὶ τοῦ Οὐεσπασιανοῦ ἀναδεχόμενος· νεῦρα γὰρ τῆς ἡγεμονίας τὰ χρήματα ἀεί ποτε εἶναι ἔλεγε· καὶ κατὰ τοῦτο καὶ

1. Slbg. propose : ὑπογραφόμενος, *subscribens ;* usage dont il est souvent fait mention dans Suétone et dans les autres historiens latins.

2. Semblable chose avait eu lieu, sous Auguste (LI, 3), pour Mécène et pour Agrippa.

3. Rm. : « Hæc sequebantur apud Zon. a quibus apte transitus ad Ὁ δὲ Μουκιανός [cf. la note 6 ci-contre] quæ in Exc. Peir. leguntur, et ex parte apud Suidam in ἀγήλειεν. » Ddf omet tout ce passage.

4. Bkk.; St. : ἔδοκαν ; vulg. : ἔδωσαν. — 5. Tacite, IV, 47 : « Abrogati, legem ferente Domitiano, consulatus quos Vitellius dederat. » Suétone (Domitien, 1) : « Uno die super viginti officia urbana aut peregrina dis-

du décret le nom de Vespasien. Aussi portait-il un anneau qui lui avait été envoyé, afin que ses ordonnances fussent scellées du sceau impérial. [Ils nommèrent, lui et Domitien, divers procurateurs ainsi que des préfets, et même des gouverneurs de province, et jusqu'à des consuls.] En un mot, ils agissaient en tout comme s'ils eussent été empereurs, au point que Vespasien écrivit un jour à Domitien : « Je te rends grâces, mon fils, de me laisser empereur et de ne m'avoir pas encore destitué. » [Mucien voulait être honoré de tous au-dessus de tous, et il s'irritait non-seulement lorsqu'un citoyen, quel qu'il fût, lui faisait injure, mais même lorsqu'on n'avait pas pour lui les plus grands égards. Aussi, de même qu'il comblait d'honneurs sans mesure ceux qui lui rendaient le moindre devoir, de même il poursuivait d'une haine implacable ceux qui y manquaient.] Mucien, de plus, amassait avec zèle, par tous les moyens possibles, des sommes fabuleuses dans le trésor public, prenant sur lui l'odieux de la chose pour en décharger Vespasien; il répétait à chaque instant que l'argent est le nerf du gouvernement, et, pour

tribuit ; mirarique se Vespasiano dictitante, quod successorem non et sibi mitteret. » Tacite, IV, 30 : « Creditur Domitianus, occultis ad Cerialem nunciis fidem ejus tentavisse, an præsenti sibi exercitum, imperiumque traditurus foret. »

6. Rm. et St. : Ὁ δὲ Μουκιανός, avec omission de Ὅτι. — 7. Rsk., approuvé par St.; Suidas, Bkk. et Ddf : μὴ οὐ μεγάλως; Peir. : οὐ μὴ οὐ μεγάλως. — 8. Rm. et St. : Καὶ προσέτι καὶ χρήματα, avec omission de Ὁ δὲ Μουκιανός. — 9. *c* : ἤθροισεν. Les prodigalités de Néron et de Vitellius avaient épuisé le trésor; il n'est donc pas étonnant que Vespasien eût besoin d'argent.

ἐκείνῳ πανταχόθεν πορίζειν παρῄνει, καὶ αὐτὸς ἀπ' ἀρχῆς ἀργυρολογῶν διετέλεσε καὶ μεγάλα μὲν καὶ τῇ βασιλείᾳ χρήματα παρεσκεύασε, μεγάλα δὲ καὶ αὐτὸς ἐκτήσατο.

3. Ἐν δὲ τῇ Γερμανίᾳ ἄλλαι τε κατὰ Ῥωμαίων[1] ἐπαναστάσεις ἐγένοντο, οὐδὲν ἐς μνήμην ἐμοὶ γοῦν ὄφελος φέρουσαι, καί τι συνηνέχθη καὶ θαύματος ἄξιον[2]. Ἰούλιος γάρ τις Σαβῖνος, ἀνὴρ πρῶτος τῶν Λιγγόνων, δύναμιν καὶ αὐτὸς ἰδίαν ἤθροισε, καὶ Καῖσαρ ἐπωνομάσθη, λέγων ἔγγονος τοῦ Καίσαρος τοῦ Ἰουλίου εἶναι[3]. Ἡττηθεὶς δὲ μάχαις τισὶν, ἔφυγεν εἰς ἀγρόν τινα, κἀνταῦθα ἐς μνημεῖον ὑπόγειον, προκαταπρήσας αὐτὸ, κατέδυ· καὶ οἱ μὲν ᾠόντο κακεῖνον ἀπολωλέναι, ὁ δὲ ἐκρύφθη τε ἐν αὐτῷ ἐννέα ἔτη μετὰ τῆς γυναικὸς, καὶ παῖδας ἐξ αὐτῆς δύο ἄῤῥενας
R.p.1079 ἐκύησε[4]. Καὶ τὰ μὲν ἐν Γερμανίᾳ Κερεάλιος μάχαις πολλαῖς κατεστήσατο[5], ὧν ἐν μιᾷ τοσοῦτο πλῆθος τῶν τε Ῥωμαίων καὶ τῶν βαρβάρων κατεκόπη, ὥστε τὸν παραῤῥέοντα ποταμὸν ὑπὸ τῶν πεπτωκότων ἐπισχεθῆναι. Ὁ δὲ Δομιτιανὸς, ἐξ ὧν ἔδρασε, καὶ πολλῷ μᾶλλον ἐξ ὧν ἐπεχείρησεν (οὐδὲν γὰρ μικρὸν ἐπενόει), φοβηθεὶς τὸν πατέρα, πρός τε τῷ Ἀλβανῷ τῷ ὄρει τὰ πολλὰ διατρίβων, καὶ τῷ ἔρωτι τῆς Δομιτίας τῆς Κορβούλωνος θυγατρὸς προσέ-

1. Rm. : « Melius κατὰ τῶν Ῥωμαίων. » — 2. Tacite a cru devoir consacrer à ces soulèvements une grande partie des livres IV et V de ses Histoires. — 3. Tacite, IV, 55 : « Sabinus super insitam vanitatem, falsæ stirpis gloria incendebatur : proaviam suam divo Julio, per Gallias bel-

ce motif, il conseillait de s'en procurer de tout côté; quant à lui, dès le commencement, il ne cessa d'en ramasser; il entassa dans le trésor impérial et il acquit pour lui-même de fort grosses sommes.

3. En Germanie, il y eut contre les Romains plusieurs soulèvements, que, selon moi, il est fort inutile de rapporter, mais il se passa un fait qui mérite l'admiration. Un certain Julius Sabinus, un des premiers parmi les Lingons, rassembla une armée pour son propre compte, et prit le nom de César, se disant descendu de Jules César. Vaincu dans plusieurs combats, il se réfugia dans une de ses terres et s'y confina dans un monument souterrain auquel il avait préalablement mis le feu; on le crut mort, tandis qu'il se tint neuf ans caché dans ce monument, avec sa femme qu'il rendit mère de deux enfants mâles. Céréalis donna plusieurs batailles pour étouffer la révolte de la Germanie, une, entre autres, où une si grande quantité de Romains et de barbares furent taillés en pièces, que le cours d'une rivière qui coulait près de là fut arrêté par les cadavres. Domitien, par ses actes et surtout par ses entreprises (il n'avait en effet que de hautes vues), redoutant son père et passant la plus grande partie de sa vie sur le mont Albain, s'engagea dans l'amour de Domitia, fille de Corbulon;

lanti corpore atque adulterio placuisse. » — 4. Rsk. : « Ἐγέννησε. Nam κυεῖν est mulierum. Aut legendum est ἢ καὶ παῖδας ἐξ αὐτοῦ δύο ἄῤῥενας ἐκύησε. Cf. [ch. 16]. »

5. Cf. Tacite, IV, 71 et suiv.; V, 14 et suiv.

χων ἐτύγχανε· ταύτην γὰρ Λουκίου Λαμίου Αἰμιλιανοῦ τοῦ ταύτης ἀνδρὸς ἀποσπάσας, τότε μὲν ἐν ταῖς ἐρωμέναις ἐποιήσατο, ὕστερον δὲ καὶ ἔγημεν[1].

4. Ὁ δὲ Τίτος, τῷ πρὸς Ἰουδαίους πολέμῳ ἐπιταχθεὶς[2], [ἐπεχείρησε[3] μὲν αὐτοὺς λόγοις τισὶ καὶ ἐπαγγελίαις προσποιήσασθαι[4]· μὴ πεισθεῖσι δὲ ἐπολέμει. Καὶ μάχαις ταῖς[5] μὲν πρώταις ἀγχώμαλα ἀγωνισάμενος, εἶτα κρατήσας, ἐπολιόρκει τὰ Ἱεροσόλυμα. Ἦν δὲ τρία αὐτοῖς σὺν τῷ τοῦ νεὼ περιβόλῳ τείχη[6]. Οἵ τε οὖν Ῥωμαῖοι χώματά τε πρὸς τὸ τεῖχος ἐχώννυσαν, καὶ μηχανήματα προσῆγον, τούς τε ἐπεκθέοντας ὁμόσε ἰόντες ἀνέστελλον, καὶ τοὺς ἐπὶ τοῦ τείχους ὄντας[7] σφενδόναις καὶ τοξεύμασιν ἀνεῖργον· συχνοὺς γὰρ καὶ παρὰ βαρβάρων τινῶν βασιλέων πεμφθέντας εἶχον· καὶ οἱ Ἰουδαῖοι, πολλοὶ[8] μὲν αὐτόθεν, πολλοὶ δὲ καὶ παρὰ τῶν ὁμοήθων, οὐχ ὅτι
R.p.1080 ἐκ τῆς τῶν Ῥωμαίων[9] ἀρχῆς, ἀλλὰ καὶ ἐκ τῶν πέραν

1. Suétone, Domitien, 1 : « Contrectatis multorum uxoribus, Domitiam Longinam, Ælio Lamiæ nuptam, etiam in matrimonium abduxit. »

2. *n*, *q* : τῷ τῶν Ἰουδαίων πολέμῳ προσταχθείς. — 3. Tout ce long passage entre crochets a été ajouté d'après *q*. Xiph. se contente de dire : τὰ Ἱεροσόλυμα εἷλε, καὶ τὸν ναὸν ἐνέπρησε. — 4. Cf. Josèphe V, 9, § 2 et suiv.; VI, 2, etc. — 5. Rsk, *n*, Bkk. et Ddf, vulg. om. Il s'agit d'engagements devant les murs de Jérusalem, engagements où Titus courut parfois de grands dangers. Cf. Tacite, V, 11 ; et Josèphe, V, 2, § 2 et suiv., 3, §§ 3 et 4; 5, §§ 4 et 5. — 6. Rm. : « Murus antiquus montem Sion urbemque superiorem cingens, LXIII turribus firmatus : murus medius a septentrione montis Acra ad turrim Antoniam pertinens, XIV turres habebat : tertius murus montem Betzetam quoque complexus, XC turribus insignis erat. Joseph., V, 4. Totius urbis ambitus XXXIII stadiorum (Ibid., § 3). Adde et Relandi Palæst., p. 335 sqq. Muri per artem introrsus

car, après l'avoir arrachée à L. Lamia Æmilianus, son mari, il la mit alors au nombre de ses maîtresses, et, plus tard, il l'épousa.

4. Titus, chargé de la guerre contre les Juifs, [essaya de les amener à composition par ses paroles et par ses promesses; mais, n'ayant pu les persuader, il leur fit la guerre. Ayant, après des chances égales dans les premiers engagements, conquis ensuite l'avantage, il mit le siége devant Jérusalem. La ville, avec l'enceinte du temple, était entourée d'une triple muraille. Les Romains élevèrent des ouvrages au pied des remparts, firent avancer des machines, repoussèrent en diverses occasions les sorties des assiégés et écartèrent à coups de frondes et à coups de flèches ceux qui se tenaient sur la muraille; car ils avaient dans leurs rangs un grand nombre d'auxiliaires envoyés même par des rois barbares. Les Juifs, de leur côté, aidés de nombreux renforts venus tant du pays même que de chez leurs coreligionnaires non-seulement de l'empire romain, mais

sinuati, ut latera oppugnantium ad ictus patescerent. Tac., V, 11. » Trois factions rivales, ayant pour chefs Simon Bargioras, Jean et Éléazar, désolaient alors Jérusalem (Jos., V, 1 et 6, § 1). A la vue des Romains, ces actions se réunissent (Jos., V, 254). Cependant la mort d'Éléazar ne tarda pas à les réduire à deux (Jos., V, 3, § 1 et 6, § 1). Ce sont ces deux factions qui, malgré leurs défiances mutuelles (ch. 6, § 4), défendent les murs.

7. *n*, *q* : ἐπόντας. — 8. Tacite, V, 13, dit qu'ils étaient six cent mille de tout sexe et de tout âge. Ce chiffre est peut-être au-dessous de la vérité. Les Juifs s'étaient rendus de toute part à Jérusalem pour la célébration de la Pâque. Josèphe, VI, 9, § 3, prétend qu'il en périt onze cent mille pendant le siége. — 9. *n*, St., Bkk. et Ddf; vulg. : ἐκ τῆς αὐτῆς τῶν Ῥωμαίων, que Rsk. prétend être une ancienne manière de parler pour αὐτῆς τῆς.

Εὐφράτου προσβεβοηθηκότες, βέλη τε καὶ αὐτοὶ[1], καὶ λίθους, τοὺς μὲν ἐκ χειρὸς, τοὺς δὲ καὶ μηχαναῖς σφοδρότερον, ἅτε καὶ ἀφ' ὑψηλοῦ, ἔπεμπον· καὶ ἐπεξιόντες, ἢ καιρὸς ἦν, νυκτός τε καὶ ἡμέρας, τὰς μηχανὰς ἐνεπίμπρασαν[2], συχνοὺς δ'[3] ἀπεκτίννυσαν[4], τόν τε χοῦν ὑπορύσσοντες ὑπὸ τὸ τεῖχος ὑφεῖλκον, καὶ τοὺς κριοὺς τοὺς μὲν βρόχοις ἀνέλκων[5], τοὺς δὲ ἁρπάγαις ἀνέσπων· ἑτέρων τὰς προσβολὰς σανίσι παχείας, συμπεπηγμέναις τε καὶ σεσιδηρωμέναις, ἃς πρὸ τοῦ τείχους καθίεσαν, ἀπέστρεφον. Τὸ δὲ δὴ πλεῖστον οἱ Ῥωμαῖοι τῇ ἀνυδρίᾳ ἐκακοπάθουν[6], καὶ φαῦλον καὶ πόρρωθεν ὕδωρ ἐπαγόμενοι. Οἱ δὲ Ἰουδαῖοι διὰ τῶν ὑπονόμων ἴσχυον[7]· ὀρωρυγμένους τε γὰρ αὐτοὺς ἔνδοθεν ὑπὸ τὰ τείχη μέχρι πόρρω τῆς χώρας εἶχον, καὶ δι' αὐτῶν διεξιόντες, τοῖς τε ὑδρευομένοις ἐπετίθεντο, καὶ τοὺς ἀποσκεδαννυμένους ἐλυμαίνοντο· οὓς ὁ Τίτος πάντας ἀπέφραξε.

5. Κἀν τοῖς ἔργοις τούτοις πολλοὶ ἐτιτρώσκοντο ἑκατέρων, καὶ ἔθνησκον· καὶ ὁ Τίτος αὐτὸς λίθῳ τὸν ἀριστερὸν ὦμον ἐπλήγη, καὶ ἀπ' αὐτοῦ τὴν χεῖρα ἀσθενεστέραν εἶχε. Χρόνῳ δ' οὖν ποτε τοῦ ἔξω περιβόλου οἱ Ῥωμαῖοι ἐπέβησαν[8]· ἐν μέσῳ δὲ τῶν δύο περιβόλων στρατοπεδευσάμενοι, πρὸς τὸ ἕτερον τεῖχος προσέβαλον[9]. Οὐ μέντοι

1. Rsk. : « Καὶ αὐτοί delendum, aut latet in eo ἐκ καταπελτῶν.» St. pense qu'il vaudrait mieux lire : καὶ ἀκόντια. — 2. Cf. Josèphe, V, 6, § 6, et 11, §§ 4 et 5. — 3. Bkk. et Ddf; vulg. om. — 4. St., d'après l'usage de Dion; Bkk. et Ddf; Lncl. et Rm. : ἀπεκτείννυσαν; *q* : ἀπεκτείνουσαν. 5. Bkk. et Ddf; vulg. : ἀνεῖλκον. — 6. Josèphe, V, 9, § 4, dit, au con-

encore des contrées au-delà de l'Euphrate, lançaient, eux aussi, des traits et des pierres, les unes à la main, les autres à l'aide de machines, et avec d'autant plus de force que ces pierres tombaient de haut; puis, dans des sorties de jour et de nuit, suivant l'occasion, ils incendiaient les machines, tuaient un grand nombre de soldats, et, creusant la terre, la ramenaient sous le rempart; tantôt ils enlevaient les béliers avec des cordes, tantôt ils les arrachaient avec des crocs; ils détournaient le choc des autres engins au moyen de planches épaisses jointes avec du fer, qu'ils faisaient glisser le long des murs. Le manque d'eau tourmentait beaucoup les Romains, qui n'en avaient que de mauvaise et amenée de loin. Les Juifs tenaient bon, grâce à leurs souterrains; car ils en avaient qui s'étendaient de l'intérieur de la ville par-dessous les remparts, jusque bien avant dans la campagne, et ils sortaient par ces souterrains pour attaquer ceux qui faisaient de l'eau, et causer des pertes aux corps détachés; Titus en ferma toutes les issues.

5. Pendant ces travaux, il y eut de part et d'autre beaucoup de blessés et beaucoup de morts; Titus lui-même fut atteint d'une pierre à l'épaule gauche et conserva cette main plus faible. Avec le temps, enfin, les Romains franchirent l'enceinte extérieure, et, campés au milieu des deux enceintes, ils attaquèrent la seconde mu-

traire, que les fontaines, taries avant l'arrivée de Titus, coulèrent pour lui en abondance; mais il y a lieu de se méfier ici du témoignage du flatteur des Romains; le récit de Dion est le plus probable. — 7. Josèphe fait souvent mention de sorties opérées par les souterrains.

8. *n* : ἀνέβησαν. — 9. *n* : προσέβαλλον.

καὶ ὁμοία ἡ πρόσμιξις σφίσιν ἐγίγνετο· ἀναχωρήσαντες γὰρ ἐς ἐκεῖνο πάντες, ῥᾷον, ἅτε καὶ ἐκ βραχυτέρας τῆς τοῦ κύκλου περιβολῆς, ἠμύνοντο. Ὁ οὖν Τίτος κήρυγμα αὖθις, ἄδειαν αὐτοῖς διδοὺς, ἐποιήσατο. Ἐκεῖνοί τε οὖν καὶ ὡς ἐκαρτέρουν· καὶ οἱ ἁλισκόμενοι, οἵ τε αὐτομολοῦντες σφῶν, τὸ ὕδωρ τῶν Ῥωμαίων λανθανόντως ἔφθειρον, καὶ τῶν ἀνθρώπων οὓς που μόνους ἀπολάβοιεν, ἔσφαζον. Ὁ δὲ Τίτος οὐκέτ' οὐδένα αὐτῶν ἐδέχετο[1]. Κἀν τούτῳ καὶ
R.p.1081 τῶν Ῥωμαίων τινὲς ἀδημονήσαντες, οἷα ἐν χρονίῳ πολιορκίᾳ, προσυποτοπήσαντες, ὅπερ ἐθρυλεῖτο, ἀπόρθητον ὄντως τὴν πόλιν εἶναι, μετέστησαν[2]· καὶ αὐτοὺς ἐκεῖνοι, καίπερ σπανίζοντες τῆς τροφῆς, περιεῖπον, ἐς ἐπίδειξιν τοῦ καὶ αὐτοὶ αὐτομόλους ἔχειν[3].

6. Διακοπέντος δὲ τοῦ τείχους μηχαναῖς, κατὰ μὲν τοῦτο οὐδ' ὡς ἐάλωσαν, ἀλλὰ καὶ πάνυ πολλοὺς ἐσβιαζομένους ἀπέκτειναν[4]· ἐμπρήσαντες δέ τινα τῶν ἐγγὺς οἰκοδομημάτων[5], ὡς καὶ ἐκ τούτου τοὺς Ῥωμαίους περαιτέρω, κἂν τοῦ κύκλου κρατήσωσι, προελθεῖν κωλύσοντες, τό τε τεῖχος ἐλυμήναντο, καὶ τὸν περίβολον τὸν περὶ τὸ

1. Josèphe, V, 10, § 1, prétend que Titus laissa les transfuges libres d'aller où ils voudraient; mais, ch. 13, § 4, il ajoute que la plupart d'entre eux furent pris en route et éprouvèrent un malheur d'un nouveau genre, lorsque leurs excréments eurent révélé qu'ils avaient avalé de l'or; qu'ils furent coupés vifs en morceaux par les Syriens et par les Arabes, et que, dans une seule nuit, deux mille eurent les entrailles ouvertes. — 2. Josèphe, V, 11, § 6 : Διεφθαρμένων δὲ τῶν χωμάτων, Ῥωμαῖοι ἦσαν ἐν ἀθυμίαις.... καὶ πολλοὶ μὲν τοῖς συνήθεσι μηχαναῖς ἀπήλπιζον ἁλώσεσθαι τὴν πόλιν. — 3. Josèphe ne parle nulle part de Ro-

raille. Mais la lutte ne fut plus la même : retirés tous derrière cette muraille, les assiégés se défendirent plus aisément, attendu la moindre étendue du cercle dont ils étaient entourés. Aussi Titus leur offrit-il de nouveau l'impunité par une proclamation. Mais ils n'en persistèrent pas moins : les prisonniers et les transfuges gâtaient en cachette l'eau des Romains et égorgeaient les hommes qu'ils pouvaient surprendre seuls. Titus alors ne reçut plus aucun transfuge. Sur ces entrefaites, quelques Romains découragés, ce qui est l'ordinaire à la suite d'un long siége, et s'imaginant, comme on le répandait, que la ville était véritablement imprenable, passèrent à l'ennemi ; celui-ci, bien que manquant de vivres, les accueillit, afin de montrer que, lui aussi, il recevait des transfuges.

6. Le mur ayant été abattu par les machines, les Juifs, malgré cela, ne se rendirent pas encore ; bien plus, ils tuèrent un grand nombre de soldats qui cherchaient à s'ouvrir un passage par la force ; puis, mettant le feu à quelques édifices voisins dans l'intention d'empêcher les Romains, bien que maîtres du cercle, d'avancer plus loin, ils endommagèrent le mur et brû-

mains ayant passé du côté des Juifs. — 4. Le second mur (Jos., V, 8) dut être emporté d'assaut, les soldats qui l'avaient pris d'abord ayant été investis. — 5. Les Juifs avaient auparavant incendié les ouvrages avancés contre le troisième mur, et les Romains avaient dû pendant trois jours élever contre la ville un retranchement de trente-neuf stades (Jos., V, 11, §§ 5 et 12). C'est dans cette attaque que fut prise la citadelle Antonia (VI, 1, § 7), et qu'à la fin prirent feu les portiques à l'entour du temple (VI, 2, § 9 ; 3, § 2), puis le temple lui-même, avant que Titus pût venir à son secours devint la proie des flammes (VI, 4, §§ 2 et suiv.).

τεμένισμα, ἄκοντες συγκατέφλεξαν· καὶ ἀνεώχθη ἡ εἴσοδος ἡ ἐπὶ τὸν νεὼν τοῖς Ῥωμαίοις. Οὐ μὴν καὶ παραχρῆμα, διὰ τὸ δεισιδαιμονῆσαι, ἐσέδραμον[1]· ἀλλ' ὀψέ ποτε, τοῦ Τίτου σφᾶς καταναγκάσαντος, ἔσω προεχώρησαν. Καὶ αὐτοὺς οἱ Ἰουδαῖοι πολὺ προθυμότερον, ὥσπερ τι ἔρμαιον τὸ πρός τε τῷ ναῷ καὶ ὑπὲρ αὐτοῦ μαχόμενοι πεσεῖν εὑρηκότες, ἠμύνοντο· ὁ μὲν δῆμος κάτω ἐν τῷ προνάῳ, οἱ δὲ βουλευταὶ ἐν τοῖς ἀναβασμοῖς, οἵ θ'[2] ἱερεῖς ἐν αὐτῷ τῷ μεγάρῳ τεταγμένοι. Καὶ οὐ πρότερόν γε ἐνικήθησαν, καίπερ ὀλίγοι πρὸς πολλῷ πλείους μαχόμενοι, πρὶν ὑποπρησθῆναί τι τοῦ νεώ· τότε γὰρ ἐθελούσιοι, οἱ μὲν ξίφεσι σφᾶς[3] τοῖς τῶν Ῥωμαίων περιέπειρον, οἱ δὲ ἀλλήλους ἐφόνευον, ἄλλοι ἑαυτοὺς κατεχρῶντο, οἱ δὲ ἐς τὸ πῦρ ἐσεπήδων. Καὶ ἐδόκει πᾶσι μὲν, μάλιστα δὲ ἐκείνοις,] οὐχ ὅτι ὄλεθρος, ἀλλὰ καὶ νίκη, καὶ σωτηρία, εὐδαιμονία τε εἶναι, ὅτι τῷ ναῷ συναπώλοντο[4].

7. Ἑάλωσαν δ' οὖν καὶ ὡς ἄλλοι τε, καὶ ὁ Βαργιορᾶς[5] ὁ ἄρχων αὐτῶν[6]· καὶ μόνος γε οὗτος[7] ἐν τοῖς ἐπινικίοις ἐκολάσθη. Οὕτω μὲν[8] τὰ Ἱεροσόλυμα ἐν αὐτῇ τῇ τοῦ

1. Josèphe, VI, 2, § 3 : Τῶν μέν γε στρατιωτῶν οὐκ ἔστιν ὅστις, οὐ μετὰ φρίκης εἰς τὸν ναὸν ἀφεώρα, καὶ προσεκύνει, τούς τε ληστὰς ἠύχετο πρὶν ἀνηκέστου πάθους μετανοῆσαι.

2. *n* om.

3. *n* om.

4. *a*, *b*, Bkk. et Ddf; Rm. : « Συναπόλλοιντο. Sic scribendum duxi. Certe συνεπόλλοιντο, quod in Ex. Urs. [*g*] et apud L. legitur, minus tolerabile. Forma tamen hæc verbi magis placebat, quam συναπώλοντο ap. Xiph. » St. ne partage pas la manière de voir de Rm. : « Sed hæc forma cur im-

lèrent avéc lui, malgré eux, l'enceinte qui protégeait le lieu sacré, et le chemin du temple fut ouvert aux Romains. Néanmoins les Juifs n'y coururent pas sur-le-champ, retenus par la superstition; ce ne fut que tard que, forcés par Titus, ils se retirèrent dedans. Ils repoussèrent les Romains avec bien plus d'ardeur encore, comme s'ils avaient rencontré une heureuse occasion en tombant auprès du temple et pour sa défense, rangés, le peuple dans le vestibule, les sénateurs sur les degrés, les prêtres dans le sanctuaire même. Ils ne furent vaincus, bien que combattant en petit nombre contre des forces bien supérieures, que lorsque le feu eut dévoré une partie du temple; alors, volontairement, les uns se percèrent des épées des Romains, les autres s'entretuèrent, d'autres s'égorgèrent eux-mêmes, d'autres enfin s'élancèrent dans le feu. Il semblait à tous, mais surtout aux derniers,] que c'était non la perte, mais la victoire, le salut et le bonheur de périr avec le temple.

7. Entre autres prisonniers que l'on fit néanmoins, fut Bargioras, leur chef; il fut seul exécuté à mort après le triomphe. C'est ainsi que Jérusalem fut prise le jour

probanda sit, non video. » — 5. Rm. (*Addenda*), d'après Josèphe (Σίμων ὁ τοῦ Γιώρα, le mot *bar*, en hébreu, signifiant *fils*), St., Bkk. et Ddf; vulg. : Βαρποράς; *n*, *q* : Βαρποράς; *a*, *b* : Καρποράς. C'est Jean (cf. p. 278, note 4), et non Simon, que Tacite, Hist., V, 12, appelle Bargioras.

6. *n*, *q* om. : ὁ ἄρχων αὐτῆς.

7. Outre Siméon et Jean, soixante-dix beaux jeunes gens, choisis par Fronton à qui César avait donné la surveillance des captifs, furent menés en triomphe. Ces détails sont rapportés par Josèphe, VI, 9, § 3.

7. *n*, *q* om.

B.p.1082 Κρόνου ἡμέρᾳ[1], ἣν μάλιστα ἔτι καὶ νῦν Ἰουδαῖοι σέβουσιν, ἐξώλετο. Καὶ ἀπ' ἐκείνου δίδραχμον ἐτάχθη, τοὺς τὰ πάτρια αὐτῶν ἔθη περιστέλλοντας τῷ Καπιτωλίῳ Διὶ κατ' ἔτος ἀποφέρειν[2]. Καὶ ἐπ' αὐτοῖς τὸ μὲν τοῦ αὐτοκράτορος ὄνομα ἀμφότεροι ἔλαβον, τὸ δὲ δὴ τοῦ Ἰουδαϊκοῦ οὐδ' ἕτερος ἔσχε[3], καίτοι τά τε ἄλλα αὐτοῖς, ὅσα ἐπὶ τηλικαύτῃ νίκῃ εἰκὸς ἦν, καὶ ἀψῖδες τροπαιοφόροι ἐψηφίσθησαν[4].

8. Τοῦ Οὐεσπασιανοῦ δὲ ἐς τὴν Ἀλεξάνδρειαν ἐσελθόντος[5], ὁ Νεῖλος παλαιστῇ πλέον παρὰ τὸ καθεστηκὸς ἐν μιᾷ ἡμέρᾳ ἐπελάγισεν· ὅπερ οὐ πώποτε, πλὴν ἅπαξ, γεγονέναι ἐλέγετο. Καὶ Οὐεσπασιανὸς δὲ αὐτὸς τυφλόν τέ τινα, καὶ ἕτερον οὐκ ἀρτίχειρα, προσελθόντας οἱ ἐξ ὄψεως ὀνειράτων, τοῦ μὲν τὴν χεῖρα πατήσας, τοῦ δὲ τοῖν ὀφθαλμοῖν προσπτύσας[6], ὑγιεῖς ἀπέφηνε. Τὸ μὲν θεῖον τούτοις αὐτὸν ἐσέμνυνεν· οὐ μέντοι καὶ οἱ Ἀλεξανδρεῖς ἔχαιρον αὐτῷ, ἀλλὰ καὶ πάνυ ἤχθοντο· ὥστε μὴ μόνον ἰδίᾳ, ἀλλὰ καὶ δημοσίᾳ, καὶ σκώπτειν αὐτὸν καὶ λοιδορεῖν. Προσδο-

1. Rm. (cf. sa note 41) croit devoir relever ici une erreur chronologique de Dion, qui, comme beaucoup d'autres, prétend que Jérusalem fut prise le jour du sabbat (jour de Saturne). Selon ce savant, la chose était assez remarquable pour que Josèphe en eût parlé; et Norisius démontre que, quelle que soit la manière de calculer, la prise de la ville n'a pu avoir lieu le jour du sabbat. — 2. Cf. Josèphe, VII, 6, § 6.

3. A cause du mépris qu'inspiraient les Juifs.

4. Un triomphe séparé avait été décerné par le sénat à Titus et à son père; ils triomphèrent ensemble (Suétone, Vesp., 12, et Titus, 6). La pompe de ce triomphe est décrite dans Josèphe. Zn. confirme encore ce témoignage : Τῶν δ' Ἱεροσολύμων ἁλόντων, ὁ Τίτος εἰς τὴν Ἰταλίαν ἐπανελθών, τὰ ἐπινίκια αὐτός τε καὶ ὁ πατὴρ ἐφ' ἅρματος ἔπεμψαν· συνέπεμπε δὲ

même de Saturne, jour que les Juifs révèrent encore aujourd'hui. Depuis ce temps fut imposée aux Juifs qui gardaient les lois de leurs pères l'obligation de payer tous les ans deux drachmes à Jupiter Capitolin. A la suite de cette expédition, Vespasien et Titus prirent l'un et l'autre le titre d'*imperator;* mais ni l'un ni l'autre n'eut le surnom de Judaïque, bien qu'on leur eût décerné les autres honneurs naturellement dus pour une telle victoire et des arcs de triomphe.

8. Lorsque Vespasien entra dans Alexandrie, le Nil monta, en un seul jour, d'un palme plus que de coutume, ce qui, disait-on, n'était jamais arrivé qu'une seule fois. Il guérit aussi un aveugle et un autre homme qui n'avait pas l'usage d'une main (ils étaient venus à sa rencontre sur la foi d'un songe), en marchant sur la main de l'un et en crachant sur les yeux de l'autre. C'était la divinité qui, par ces prodiges, le signalait à la vénération générale; néanmoins les Alexandrins, loin de l'aimer, étaient violemment irrités contre lui, de sorte que, tant en particulier qu'en public, ils l'accablaient de railleries et d'injures. S'étant attendus à de grandes

σφίσιν αὐτὰ καὶ ὁ Δομιτιανὸς ὑπατεύων ἐπὶ κέλητος.... « Après la prise de Jé-
« rusalem, Titus, lors de son retour à Rome, et son père célébrèrent leur
« victoire, portés ensemble sur le char de triomphe; Domitien, à cheval,
« accompagnait leur marche en qualité de consul. » — 5. L'auteur reprend le récit, un instant interrompu, des actions de Vespasien parti en Égypte (LXV, 9), après avoir remis à son fils le soin de la guerre contre les Juifs.

6. *a*, *b*, *k* : πηλὸν προσπτύσας, qui, suivant Slbg., est peut-être la véritable leçon. Bien que Rm. prétende qu'il y a manque de liaison avec le reste du passage, Rsk. soutient que προσπτύσας offre un bon sens, tout en proposant πηλὸν προσπλάσας. Sur ces prétendus miracles de Vespasien, cf. Suétone, 7, et Tacite, IV, 81.

κήσαντες γὰρ μέγα τι παρ' αὐτοῦ λήψεσθαι, ὅτι πρῶτοι αὐτὸν αὐτοκράτορα ἐπεποιήκεσαν, οὐ μόνον οὐδὲν εὗροντο, ἀλλὰ καὶ προσεπράσσοντο χρήματα. Πολλὰ μὲν γὰρ
R.p.1083 καὶ ἄλλως παρ' αὐτῶν ἐξέλεξε, μηδένα ἄπορον, μηδ' εἰ ἐπαίτης[1] τις ἦν, παραλιπὼν[2], ἀλλὰ καὶ ἐκ τῶν ὁσίων πάντων καὶ ἐκ τῶν ἱερῶν ὁμοίως χρηματιζόμενος· πολλὰ δὲ καὶ τέλη[3], τὰ μέν τινα ἐκλελειμμένα ἀνενεώσατο, τὰ δὲ καὶ νομιζόμενα προσεπηύξησε, [καινά τε ἕτερα προσκατεστήσατο[4].] Τὸ δ' αὐτὸ τοῦτο καὶ ἐν τῇ ἄλλῃ ὑπηκόῳ, [τῇ τε Ἰταλίᾳ[5]] καὶ αὐτῇ τῇ[6] Ῥώμῃ μετὰ τοῦτ' ἐποίησεν. Οἱ δ' οὖν[7] Ἀλεξανδρεῖς[8], [διά τε ἐκεῖνα[9], καὶ ὅτι καὶ τῶν βασιλείων τὸ πλεῖστον ἀπέδοτο, χαλεπῶς φέροντες,] ἄλλα τε ἐς αὐτὸν ἀπερρίπτουν[10], καὶ ὅτι « Ἓξ ὀβολοὺς[11] προσαιτεῖς· » ὥστε καὶ[12] τὸν Οὐεσπασιανὸν, καίπερ ἐπιεικέστατον ὄντα, χαλεπῆναι, καὶ κελεῦσαι μὲν[13] καὶ τοὺς ἓξ ὀβολοὺς κατ' ἄνδρα ἐσπραχθῆναι, βουλεύσασθαι δὲ καὶ τιμωρίαν αὐτῶν ποιήσασθαι· [αὐτά τε γὰρ τὰ λεγόμενα προπηλακισμὸν εἶχε, καὶ ἐκ τοῦ κατακεκλασμένου τοῦ τε ἀναπαίστου σφῶν οὐκ ἔστιν ὅ τι οὐκ ὀργὴν οἱ ἐνεποίει.] Τοῦ δ' οὖν Τίτου ἐξαιτησαμένου αὐτοὺς, τούτων ὁ Οὐεσπασιανὸς ἐφείσατο[14]. Ἐκεῖνοι δ' αὐτοῦ οὐκ

1. Peir. : μηδὲ ἄπορον, μηδὲ τὸν τυχόντα, μηδ' εἰπαίτιος (sic), variante inexactement citée dans Rm. : « Μηδένα ἄπορον. Ita reposui ex Exc. Peir. pro vulgato, μηδένα πόρον, absorptum a præcedenti μηδένα. »

2. Peir. : παραλείπων. — 3. *a*, *b* : καὶ τὰ τέλη. Cf. Suétone. 16.

4. Zn. : καινά τε προσέθετο ἕτερα. — 5. Les mots τῇ Ἰταλίᾳ ont été ajoutés d'après Zn.; Ddf les omet. — 6. *a*, *b* : ἔν τε τῇ. — 7. Bkk. et Ddf; vulg. : Οἱ γοῦν. — 8. Peir. om. : Οἱ δ' οὖν Ἀλεξανδρεῖς.

récompenses de sa part, pour l'avoir les premiers reconnu empereur, non-seulement ils n'en avaient reçu aucune, mais encore on avait exigé d'eux des tributs. Vespasien, en effet, leva sur eux indifféremment une foule d'impôts, sans faire exception d'aucun pauvre, ni même d'aucun mendiant; mettant également à contribution les biens publics et les biens sacrés, il alla jusqu'à rétablir beaucoup d'impôts, dont quelques-uns avaient été abolis, et à en augmenter d'autres qui étaient en vigueur, [il en frappa même de nouveaux.] Il fit la même chose ensuite dans les autres pays soumis, [en Italie,] et même jusque dans Rome. Les Alexandrins, [irrités de ces mauvais traitements et aussi de ce qu'il avait vendu la plus grande partie des domaines royaux,] lancèrent cette raillerie, entre beaucoup d'autres : « Tu exiges six oboles de trop, » ce qui causa une telle irritation à Vespasien, malgré sa grande douceur, qu'il donna l'ordre de percevoir les six oboles par tête et délibéra sur la punition à leur infliger. [Ces paroles, en effet, renfermaient un outrage, et, dans tous leurs mètres brisés et leurs anapestes, il n'y avait rien que de capable d'exciter sa colère.] Mais, à la demande de Titus, il leur fit grâce. Les Alexandrins ne l'épargnèrent pas malgré cela ; réunis

9. Peir. : διά τε οὖν ἐκεῖνα. — 10. Rsk., Peir., St., Bkk. et Ddf; vulg.: ἀποῤῥίπτουν. — 11. Il y a ici, suivant M. Egger, ou un calembour (ἐξ ὀβολοῦ; comme ἔξω βέλους « fort à ton aise »), ou une allusion à quelque impôt inconnu. Quant au texte qui suit entre crochets, il est évidemment corrompu. — 12. Peir. om. — 13. Peir. om.

14. Peir. et Ddf : Οἱ δ' Ἀλεξανδρεῖς τοῦ Οὐεσπασιανοῦ [le ms. : Βεσπασιανοῦ, constamment], οὐκ.

ἀπέσχοντο, ἀλλὰ μέγα πάνυ ἀθρόοι ἐν συνόδῳ τινὶ κοινῇ πρὸς τὸν Τίτον ἐξεβόησαν, εἰπόντες αὐτὸ τοῦτο· « Συγγινώσκομεν αὐτῷ· οὐ γὰρ οἶδε Καισαρεύειν. » Καὶ οἱ μὲν οὕτω τότ'[1] ἐῤῥιψοκινδύνουν, καὶ τῆς ἀσελγείας[2], ὑφ' ἧς
R.p.1084 ἀεί ποτε κακῶς ἀπαλλάττουσιν, ἄδην ἐνεφοροῦντο, τῇ τοῦ αὐτοκράτορος ἐπιεικείᾳ ἀποχρώμενοι.

9. [Ὁ δὲ ἐκείνους[3] μὲν εἴα, ἐς δὲ τὴν Ῥώμην ἐπέστειλε, τήν τε ἀτιμίαν τῶν καταψηφισθέντων ἐπὶ ταῖς λεγομέναις ἀσεβείαις ὑπὸ Νέρωνος καὶ τῶν μετὰ ταῦτα ἀρξάντων, τῶν τε ζώντων καὶ τῶν τεθνεώτων ὁμοίως ἀπαλείφων, καὶ τὰς γραφὰς τὰς ἐπὶ τοιούτοις ἐγκλήμασι καταλύων. Τούς τε ἀστρολόγους ἐκ τῆς Ῥώμης ἐξώρισε, καίτοι πᾶσι τοῖς ἀρίστοις αὐτῶν χρώμενος, ὥστε καὶ διὰ Βάρβιλλόν[4] τινα ἄνδρα τοιουτότροπον ἀγῶνα τοῖς Ἐφεσίοις ἱερὸν ἄγειν συγχωρῆσαι· ὅπερ οὐδεμιᾷ ἄλλῃ πόλει ἔνειμεν[5].] Ὁ δὲ Οὐεσπασιανὸς μετὰ ταῦτα[6] ἐς τὴν Ῥώμην ἐσεληλύθει[7], καὶ Μουκιανῷ μὲν ἄλλοις τε τῶν πρώτων ἐν τῷ Βρεντεσίῳ ἐνέτυχε, Δομιτιανῷ δὲ ἐν Βενουέντῳ. Ὑπὸ γὰρ τοῦ συνειδότος ὧν τε ἐφρόνει καὶ ὧν ἐπεποιήκει, οὔτε ἐθάρσει, καὶ προσέτι καὶ μωρίαν ἔστιν ὅτε προσεποιεῖτο. Ἐν γοῦν τῷ Ἀλβανῷ χωρίῳ τὰ πλεῖστα διάγων, ἄλλα τε πολλὰ

1. Peir. : τοῦτ'. — 2. Les Égyptiens, et surtout les habitants d'Alexandrie, sont cités dans l'antiquité pour leur penchant à la raillerie. Hérodien, IV, 9, s'exprime ainsi à leur sujet : Πεφύκασι δὲ πῶς εἶναι φιλοσκώμμονες, καὶ λέγειν εὐστόχως ὑπογραφὰς ἢ παιδιάς, ἀπορῥίπτοντες εἰς τοὺς ὑπερέχοντας πολλὰ χαρίεντα μὲν αὐτοῖς δοκοῦντα, λυπηρὰ δὲ τοῖς σκωφθεῖσι.

3. Rm. et St. : Ὁ δὲ Οὐεσπασιανὸς ἐκείνους. — 4. Serait-ce le même que l'astrologue Babilus, dont parle Suétone, Néron, 36?

en foule dans une assemblée publique, ils crièrent ces mots à Titus : « Nous lui pardonnons; car il ne sait pas faire le César. » C'est ainsi qu'ils s'exposaient témérairement au péril, et qu'ils se laissaient emporter sans retenue à une médisance dont les suites finissent toujours par être funestes, abusant de la clémence de l'empereur.

9. [Vespasien les laissa dire et écrivit à Rome, pour restituer l'honneur à ceux qui, morts ou vivants, avaient été, sous Néron et sous ses successeurs, condamnés comme coupables de ce qu'on appelait le crime de lèse-majesté, et pour abolir toutes les accusations de cette sorte. Il bannit aussi de Rome les astrologues, bien qu'étant lui-même en rapport avec les plus célèbres d'entre eux, au point de concéder aux Éphésiens des jeux sacrés, à la recommandation de Barbillus, qui faisait profession de cette science, ce qu'il ne permit à aucune autre ville.] Vespasien se rendit ensuite à Rome; il rencontra Mucien et les autres principaux citoyens à Brundusium et Domitien à Beneventum. Quant à ce dernier, la conscience de ses projets et de sa conduite passée lui inspirait de l'hésitation et parfois même lui faisait feindre d'avoir perdu l'esprit. Aussi séjournait-il la plus grande partie du temps dans sa terre d'Albe,

5. Dans Valois et dans le ms. Peir., le fragment qui se termine par ἔνειμεν est immédiatement suivi de celui (ch. 2) qui commence par Ὅτι Μουκιανός [Rm. et St. : Ὁ δὲ Μουκιανός] τιμᾶσθαι. — 6. Rm. et St. : Μετὰ δὲ ταῦτα, au lieu de Ὁ δὲ Οὐεσπασιανὸς μετὰ ταῦτα.

7. *a*, *b*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. : ἐληλύθει. Rm. : « Forte ἐλήλυθε aut ἐσελήλυθε. Sed ut vere dicam, suspectum mihi plane est hoc verbum. Mallem ἠπείγετο. » En effet, on attendait ἴθυνεν ou quelque autre verbe semblable.

καὶ γελοῖα ἔπραττε, καὶ τὰς μυίας γραφείῳ κατεκέντει[1]. Τοῦτο γὰρ, εἰ καὶ ἀνάξιον τοῦ τῆς ἱστορίας ὄγκου ἐστὶν, ἀλλ' ὅτι γε ἱκανῶς τὸν τρόπον αὐτοῦ ἐνδείκνυται, ἀναγκαίως ἔγραψα· καὶ μάλισθ' ὅτι καὶ μοναρχήσας ὁμοίως αὐτὸ ἐποίει. Ὅθεν οὐκ ἀχαρίτως τις εἶπε πρὸς τὸν ἐρωτήσαντα[2], τί πράττει Δομιτιανὸς, ὅτι « Ἰδιάζει τε[3] καὶ οὐδὲ μυῖα αὐτῷ παρακάθηται. »

10. Ὁ δὲ Οὐεσπασιανὸς ἐκείνου μὲν ἐταπείνου τὸ φρό-
R.p.1085 νημα, τοὺς δὲ ἄλλους πάντας οὐχ ὡς αὐτοκράτωρ, ἀλλ' ὡς ἰδιώτης, μνήμῃ τῆς προτέρας αὐτοῦ τύχης, ἐδεξιοῦτο. Τόν τε νεὼν τὸν ἐν τῷ[4] Καπιτωλίῳ εὐθὺς οἰκοδομεῖν ἤρξατο[5], αὐτός τε[6] τοῦ χοῦ πρῶτος ἐκφορήσας, καὶ δῆλον ὅτι, καὶ τοῖς ἐπιφανεστάτοις τὸ αὐτὸ τοῦτο ποιῆσαι κελεύσας, ἵνα καὶ τῷ λοιπῷ πλήθει ἀπαραίτητον τὸ διακόνημα γένηται. Μεγαλοφρονέστασα δ' ἀεί ποτε ἐς τὸ κοινὸν ὅσα ἐχρῆν ἀναλώσας[7], καὶ τὰς πανηγύρεις πολυτελέστατα διαθεὶς, εὐτελέστατα διητᾶτο, καὶ οὐδὲν ἔξω τῶν πάνυ ἀναγκαίων ἐδαπάνα[8]· καὶ διὰ τοῦτο οὐδὲ ἐν τοῖς καπηλείοις ἐφθόν τι

1. Rsk., St. et Ddf; vulg. et Bkk. : κατεκέντα.

2. *c*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. : ἐρωτῶντα. — 3. Henri Étienne, St., Bkk. et Ddf; vulg. : τι. — 4. Bkk.; vulg. et Ddf om. — 5. Rm., note 62, signale une erreur également commise par Suétone. Le témoignage de Tacite, Hist., IV, 53, et celui de Josèphe, VII, 5, § 6, permettent d'affirmer que les fondements du Capitole furent jetés en l'absence de Vespasien. On peut consulter les autres autorités citées par ce savant.

6. Bkk. et Ddf, d'après Slbg.; vulg. : τι. — 7. Suétone, 17 et 18, parle de sa libéralité envers toute sorte de personnes. On lit dans les *Excerpta Vat.* : Ὅτι Βεσπασιανὸς γέλωτα ὠφλίσκανεν ὁσάκις ἀναλίσκων ἔλεγεν ὅτι, Ἐκ τῶν ἐμαυτοῦ δαπανῶ. « Vespasien excitait les rires toutes les « fois que, faisant une dépense, il répétait : Je mets cela du mien. »

où, entre une foule d'autres distractions ridicules, il s'amusait à percer les mouches avec un poinçon. Bien que ce détail soit indigne de la gravité de l'histoire, comme il montre bien le caractère du personnage, j'ai dû nécessairement le rapporter d'autant plus que, parvenu à l'empire, il conserva cette habitude. D'où vient que, comme on demandait à quelqu'un : « Que fait Domitien ? » il répondit spirituellement : « Il est à son privé, il n'y a pas même une mouche en sa compagnie. »

10. Vespasien humiliait l'orgueil de son fils, mais il accueillait tous les autres moins en empereur qu'en simple particulier, se souvenant de son ancienne fortune. Il commença aussitôt de reconstruire le temple du Capitole, ayant lui-même le premier emporté de la terre sur son dos, ce qui obligeait évidemment les plus illustres personnages à en faire autant, afin que le reste de la multitude ne pût refuser ses services. Toujours grand quand il s'agissait de dépenses exigées par l'intérêt commun, et toujours magnifique quand il s'agissait de la célébration des jeux, il vivait lui-même avec beaucoup d'économie et ne dépensait rien en dehors du strict nécessaire : il ne permit de vendre dans les

8. Zn. : Τὴν μὲν οὖν Αἴγυπτον δι' ὀλίγου κατεστήσατο, καὶ σῖτον πολὺν εἰς τὴν Ῥώμην ἔπεμψεν ἀπ' αὐτῆς· τὸν δὲ υἱὸν αὐτοῦ Τίτον εἰς Ἱεροσόλυμα καταλελοιπὼς πορθῆναι αὐτὰ, τὴν ἐκείνων ἐνέμενεν ἅλωσιν, ἵνα μετὰ τοῦ υἱέος ἐπανέλθῃ πρὸς τὴν Ῥώμην. Τριβομένου δὲ χρόνου ἐν τῇ πολιορκίᾳ, τὸν μὲν Τίτον ἐν τῇ Παλαιστίνῃ κατέλιπεν, αὐτὸς δὲ ὁλκάδος ἐπιβὰς εἰς Λυκίαν ἔπλευσε, κἀκεῖθεν τὰ μὲν πεζῇ, τὰ δὲ πλοϊζόμενος εἰς τὸ Βρεντέσιον ἐκομίσθη. Ἐλθὼν δ' εἰς τὴν Ῥώμην, καὶ τοῖς στρατιώταις καὶ τῷ δήμῳ παρέσχηκε δωρεὰς, καὶ τὰ τεμένη καὶ τὰ δημόσια ἔργα τὰ πεπονηκότα ἀνελάμβανε, καὶ τὰ ἤδη ἐφθαρμένα ἐπανασκεύαζε, καὶ συντελουμένοις αὐτοῖς οὐ τὸ ἑαυτοῦ ἐπέγραφεν ὄνομα, ἀλλὰ τὸ τῶν πρώτως δομησαμένων [*sic*; οἰκοδομησαμένων ?]. Τάς τε οὐσίας τῶν ἐναντιωθέντων αὐτῷ καὶ ἐν ταῖς μάχαις πεσόντων τοῖς παισὶν ἐκείνων ἢ τοῖς ἄλλοις οἰκείοις ἀφῆκε· καὶ τὰ συμβόλαια τὰ τῷ

πλὴν ὀσπρίων πιπράσκεσθαι ἐπέτρεπε. Κἀκ τούτου καὶ τὰ μάλιστα διέδειξεν, ὅτι τὰς συλλογὰς τῶν χρημάτων οὐκ ἐς τὰς ἑαυτοῦ ἡδονὰς, ἀλλ' ἐς τὰς τοῦ δήμου χρείας ἐποιεῖτο. Καταστάσει δὲ τοῦ βίου τοιᾷδε ἐχρῆτο. Ὀλίγα μὲν ἐν τῷ Παλατίῳ ᾤκει, τὸ δὲ δὴ πλεῖστον ἐν τοῖς κήποις τοῖς καλουμένοις Σαλλουστείοις[1] διέτριβεν· κἀνταῦθα τὸν βουλόμενον οὐχ ὅτι τῶν βουλευτῶν, ἀλλὰ καὶ τῶν ἄλλων, ἐσεδέχετο· καὶ τοῖς πάνυ φίλοις καὶ πρὸ τῆς ἕω ἔν τε τῇ εὐνῇ κείμενος συνεγίνετο, καὶ ἕτεροι ἐν ταῖς ὁδοῖς αὐτὸν ἠσπάζοντο. Αἵ τε θύραι τῶν βασιλείων ἠνεῳγμέναι διὰ πάσης τῆς ἡμέρας ἦσαν, καὶ φρουρὸς οὐδεὶς ἐν αὐταῖς ἐγκαθεστήκει[2]. Ἔς τε τὸ συνέδριον διὰ παντὸς ἐφοίτα, καὶ περὶ πάντων αὐτοῖς ἐπεκοίνου, κἀν τῇ ἀγορᾷ πολλάκις ἐδίκαζεν. Ὅσα τε μὴ ἐδύνατο αὐτὸς ὑπὸ τοῦ γήρως ἀναλέγεσθαι, ἢ καὶ ὅσα ἀπὼν ἐπέστελλε τῇ βουλῇ, διὰ τῶν υἱέων[3] ὡς τὸ πολὺ ἐκέλευεν ἀναγινώσκεσθαι, τιμῶν κἀν τούτῳ αὐτήν[4]. Συσσίτους τε ἔκ τε αὐτῶν ἐκείνων καὶ ἐκ

δημοσίῳ προσήκοντα προσδιέφθειρε. Μεγαλοπρεπῶς δὲ εἰς τὸ κοινὸν ἀναλίσκων, εὐτελέστατα... ἐδαπάνα. « Il eut bientôt soumis l'Égypte, d'où il en-
« voya quantité de blé à Rome; il attendit que son fils Titus, à qui il
« avait laissé le soin de s'emparer de Jérusalem, s'en fût rendu maître,
« afin de revenir à Rome avec lui. Mais, le siége se prolongeant, il laissa
« son fils en Palestine, et, montant sur un vaisseau de transport, il fit
« voile pour la Lycie, d'où, tantôt par terre, tantôt par mer, il se ren-
« dit à Brundusium. Arrivé à Rome, il fit des largesses aux soldats et
« au peuple, restaura les temples et les monuments publics qui avaient
« été endommagés, rétablit ceux qui étaient tombés en ruines, et,
« l'œuvre terminée, il y inscrivit, au lieu de son nom, celui des pre-
« miers fondateurs. Quant aux biens de ses adversaires morts en com-
« battant, il les laissa à leurs enfants ou à ceux qui leur étaient unis par
« les liens de la parenté; il anéantit aussi les contrats de dettes envers

cabarets rien de cuit, hormis des légumes. Il fit clairement voir par là surtout que, s'il avait ramassé de l'argent, ce n'était pas pour ses plaisirs, mais pour les besoins publics. Voici comment il avait réglé sa vie. Il habitait peu le Palatin et passait la plus grande partie du temps dans ce qu'on appelait les Jardins de Salluste, où il recevait qui le voulait non-seulement des sénateurs, mais encore des personnes d'autre condition; il s'entretenait, le matin, encore dans son lit, avec ses plus intimes amis, les autres le saluaient dans les rues. Les portes de la demeure impériale étaient ouvertes tout le jour, et aucun garde n'était placé à l'entrée. Il allait assidûment au sénat et communiquait à ce corps toutes les affaires; souvent même il rendait la justice sur le Forum. Tout ce que la vieillesse l'empêchait de lire lui-même, tout ce que son absence l'obligeait d'écrire au sénat, c'étaient ses fils qui le plus souvent avaient ordre d'en donner connaissance, en quoi il avait intention de faire honneur à cette compagnie. Il admettait fréquemment à

« l'État. Large dans les dépenses pour le bien public, il se montrait éco-« nome.... » — 1. Jardins délicieux que Salluste, enrichi par sa préture d'Afrique, avait construits au pied du Quirinal, près de la porte Colline, et qu'affectionnaient les empereurs depuis Auguste. — 2. St.: « Ita legunt omnes. Etsi vero ἑστήκειν non tantum apud alios scriptores legitur, ut Homerum Iliad. Σ 559, 563, sed etiam apud Dionem [LX, 19], tamen in compositis magis Dioneum καθεστήκειν ut [XL, 12; XLIX, 20]. » Suétone, 12 : « Consuetudinem salutantes scrutandi, manente adhuc bello civili, omiserat. »

3. *a*, *b* : αὐτοῦ. — 4. C'était l'usage des empereurs d'adresser au sénat des messages qu'ils faisaient lire par les questeurs. Titus (Suétone, 6) : « Præcepta ad se prope omnium officiorum cura, quum patris nomine et epistolas ipse dictaret, et edicta conscriberet, orationesque in senatu recitaret etiam quæstoris vice. »

R.p.1086 τῶν ἄλλων καθ' ἑκάστην ἡμέραν[1] συχνοὺς ἐποιεῖτο[2], καὶ πολλάκις καὶ αὐτὸς παρὰ τοῖς πάνυ φίλοις ἐδείπνει.

11. Τό τε σύμπαν, τῇ προνοίᾳ τῶν κοινῶν αὐτοκράτωρ ἐνομίζετο· ἐς δὲ δὴ τἆλλα πάντα κοινὸς καὶ ἰσοδίαιτος σφίσιν ἦν. Καὶ γὰρ ἔσκωπτε δημοτικῶς[3], καὶ ἀντεσκώπτετο ἡδέως· εἴ τέ τινα γράμματα, οἷα εἴωθεν ἀνώνυμα ἐς τοὺς αὐτοκράτορας, προπηλακισμὸν αὐτῷ φέροντα ἐξετέθη ποτὲ, ἀντεξετίθει τὰ πρόσφορα, μηδὲν ταραττόμενος. Τοῦ τε Φοίβου προσελθόντος αὐτῷ καὶ ἀπολογουμένου, ὅτι ἐπὶ τοῦ Νέρωνος ἐσκυθρωπακότα ποτὲ αὐτὸν ἐπὶ τοῦ θεάτρου ἐν τῇ Ἑλλάδι, ἐφ' οἷς ἀσχημονοῦντα ἑώρα τὸν αὐτοκράτορα, ἐκέλευσε πρὸς ὀργὴν ἀπελθεῖν· τοῦ δὲ ἐρομένου «Ὅποι» «Ἐς κόρακας,» εἶπεν· ὑπὲρ τούτου οὖν ἀπολογουμένου τοῦ Φοίβου, οὔτε τι κακὸν αὐτὸν εἰργάσατο, οὔτε ἀπεκρίνατο αὐτῷ ἄλλο οὐδὲν, πλὴν αὐτὸ τοῦτο ὅτι, «Ἐς κόρακας ἄπελθε[4].» Τοῦ δὲ Οὐολογαίσου ἐπιστείλαντος αὐτῷ οὕτως, «Βασιλεὺς βασιλέων Ἀρσάκης Φλαουΐῳ Οὐεσπασιανῷ, χαίρειν[5],» οὔτε τι αὐτὸν ἠτιάσατο, καὶ ἀντέγραψε τὸν αὐτὸν τρόπον, μηδὲν τῶν τῆς ἀρχῆς ὀνομάτων προσθείς[6].

1. St. : « Καθ' ἑκάστην ἡμέραν. Hoc est *assidue*, i. q. sæpissime. Vide Baumgarten-Crusium ad Suet. Vespas. c. 19. »

2. Cf. Suétone, 19. — 3. Suétone, 22 et 23, nous a conservé plusieurs de ses bons mots.

4. Suétone. 14: « Trepidum eum interdicta aula sub Nerone, quærentemque, quidnam ageret, aut quo abiret, quidam ex officio admissionis simul expellens, abire in Morboniam jusserat. In hunc postea deprecantem haud ultra verba excanduit, et quidem totidem fere atque eadem. » Les

sa table plusieurs membres de ce corps et des autres, et lui-même souvent il soupait chez ses intimes amis.

11. En un mot, par le soin qu'il prenait des affaires publiques, il se montrait comme empereur; dans tout le le reste, il se conduisait envers tous comme un particulier et comme un égal. Il raillait familièrement et souffrait sans peine qu'on le raillât; les libelles injurieux qu'on publiait sans nom d'auteur, comme c'est la coutume, contre les empereurs, ne l'empêchaient pas de publier des règlements utiles, sans s'en émouvoir en rien. Phébus étant venu le trouver pour se justifier de ce qu'un jour, en Grèce, sous Néron, Vespasien ayant froncé le sourcil à la vue de quelque acte indécent de l'empereur, il lui avait ordonné par colère de s'en aller et que celui-ci lui demandant « Où? » il avait reparti « Aux corbeaux, » Vespasien ne lui fit aucun mal et se contenta de lui répondre « Va-t-en aux corbeaux. » Vologèse lui ayant écrit en ces termes : « Le roi des rois Arsacès à Flavius Vespasien, joie, » il ne lui fit aucun reproche et lui récrivit en la même façon, sans ajouter à son nom aucun des titres appartenant à la dignité impériale.

Excerpta Vat. rapportent également ce fait; la première partie du récit (cf. LXIII, 15, note 3, p. 162) s'y trouve déjà précédemment en termes à peu près identiques.

5. Les rois des Parthes avaient coutume de s'intituler rois des rois; il n'y a donc pas, de la part d'Arsace (ce nom, chez eux, était un titre dynastique semblable à ceux de César et d'Auguste chez les Romains), toute l'arrogance que Dion veut y voir. — 6. Suivant les *Excerpta Vat.*, ἀντέγραψεν οὕτως· Βασιλεῖ βασιλέων Οὐαλογέσσῳ Βεσπασιανὸς Καῖσαρ.

12. Ἐπεὶ δὲ Πρίσκος Ἑλουΐδιος ὁ τοῦ Θρασέου γαμβρὸς, τοῖς τε Στωϊκοῖς δόγμασιν ἐντραφεὶς, καὶ τὴν τοῦ Θρασέου παῤῥησίαν οὐ σὺν καιρῷ μιμούμενος, στρατηγῶν δὲ τηνικαῦτα, οὔτε τι πρὸς τιμὴν τοῦ[1] αὐτοκράτορος ἔδρα, καὶ προσέτι καὶ βλασφημῶν αὐτὸν οὐκ ἐπαύετο[2]· καί ποτε διὰ τοῦτο οἱ δήμαρχοι συλλαβόντες αὐτὸν, τοῖς ὑπηρέταις παρέδοσαν· συνεχύθη τε ὁ Οὐεσπασιανὸς, καὶ δακρύσας ἐκ τοῦ βουλευτηρίου ἐξῆλθε, τοσοῦτο μόνον εἰπὼν ὅτι, « Ἐμὲ μὲν υἱὸς διαδέξεται, ἢ οὐδεὶς ἄλλος[3] ». [Ὅτι[4] οὐχ ἥκιστα ἔνδηλον ἐγένετο, ὅτι Πρίσκον τὸν Ἑλουΐδιον[5], οὐ μᾶλλόν τι δι' ἑαυτὸν, ἢ διὰ τοὺς φίλους αὐτοῦ οὓς ὕβρισεν, ἐμίσησεν ὁ Οὐεσπασιανός· ἀλλ' ὅτι ταραχώδης τε ἦν, καὶ τῷ ὄχλῳ προσέκειτο, βασιλείας τε
R.p.1087 ἀεὶ κατηγόρει, καὶ δημοκρατίαν ἐπῄνει, καὶ ἔπραττεν ἀκόλουθα τούτοις, καὶ συνίστη τινὰς, ὥσπερ που φιλοσοφίας ἔργον ὄν, τό τε τοὺς κρατοῦντας προπηλακίζειν, καὶ τὸ τὰ πλήθη ταράττειν, τό τε τὰ καθεστηκότα συγχεῖν, καὶ τὸ νεώτερα αὐτοῖς πράγματα ἐπεσάγειν. Ἦν γὰρ τοῦ Θρασέου γαμβρὸς, καὶ ζηλοῦν αὐτὸν ἐπλάττετο· πολὺ δ' αὐτοῦ ἡμάρτανε. Θρασέας μὲν γὰρ ἐπὶ Νέρωνος ὢν οὐκ ἠρέσκετο αὐτῷ· καὶ οὐδὲν μέντοι, οὐδ' ὡς, ὑβριστικὸν ἔλεγεν ἐς αὐτὸν, οὐδὲ ἔπραττεν, πλὴν καθόσον προσκοινωνεῖν οἱ τῶν δρωμένων οὐκ ἠξίου· οὗτος δὲ Οὐεσπασιανῷ ἤχθετο, καὶ οὔτ' ἰδίᾳ, οὔτε ἐν τῷ κοινῷ αὐτοῦ ἀπείχετο·

1. *a*, *b*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. om. — 2. Cf. Suétone, 15.
3. Cf. Suétone, 15.

12. Helvidius Priscus, gendre de Thraséas, nourri des dogmes stoïciens, et qui imitait hors de saison la liberté de Thraséas, non-seulement ne faisant, bien qu'il exerçât la préture, rien en l'honneur du prince, mais encore l'outrageant sans cesse par des paroles injurieuses, et les tribuns du peuple, après s'être, pour ce sujet, saisi de sa personne, l'ayant livré aux licteurs, Vespasien en eut de la confusion et sortit en pleurs du sénat en prononçant cette seule parole : « Mon fils sera mon successeur ou personne autre. » [C'est ce qui prouva d'une façon bien évidente que Vespasien prit en haine Helvidus Priscus, non pour ce qui le regardait personnellement, lui ou ses amis outragés par Helvidius, mais parce qu'il était turbulent, captait la faveur populaire, accusait sans cesse la royauté et exaltait le gouvernement républicain; parce que sa conduite était conforme à ses paroles, et qu'il suscitait des factions, comme si c'eût été l'œuvre d'un philosophe que de couvrir de boue ceux qui exerçaient le pouvoir, de semer le trouble parmi la multitude, de bouleverser ce qui existe et d'introduire des nouveautés. Il était gendre de Thraséas et feignait de l'imiter, mais il était bien loin de marcher sur ses traces. Thraséas, il est vrai, qui vivait sous Néron, n'aimait pas ce prince, mais néanmoins il ne disait et ne faisait, malgré cela, rien d'outrageant contre lui, excepté qu'il ne voulait pas prendre part à ce qui se faisait; tandis qu'Helvidius était irrité contre Vespasien et ne l'épargnait ni en particulier, ni en public, mais

4. Rm. et St. : Ὄθεν.
5. Peir. : Ἔλβιον.

ἀλλ' ἐξ ὧν ἐποίει ἐθανάτα, καὶ πολλὰ πράττων ἔμελλέ ποτε δίκην αὐτῶν δώσειν[1].]

13. Ὡς δ' οὖν καὶ ἄλλοι πολλοὶ ἐκ τῶν Στωϊκῶν καλουμένων λόγων προαχθέντες, μεθ' ὧν καὶ Δημήτριος ὁ κυνικὸς, συχνὰ καὶ οὐκ ἐπιτήδεια τοῖς παροῦσι, δημοσίᾳ, τῷ τῆς φιλοσοφίας προσχήματι καταχρώμενοι, διελέγοντο, κἀκ τούτου καὶ ὑποδιέφθειρόν[2] τινας, ἔπεισεν ὁ Μουκιανὸς τὸν Οὐεσπασιανὸν, πάντας τοὺς τοιούτους ἐκ τῆς πόλεως ἐκβαλεῖν, εἰπὼν ὀργῇ μᾶλλον ἢ φιλολογίᾳ τινὶ πολλὰ κατ' αὐτῶν[3]. Καὶ πάντας αὐτικὰ τοὺς φιλοσόφους ὁ Οὐεσπασιανὸς, πλὴν τοῦ Μουσωνίου, ἐκ τῆς Ῥώμης ἐξέβαλε· τὸν δὲ δὴ Δημήτριον καὶ τὸν Ὀστίλιον[4] καὶ ἐς νήσους κατέκλεισε. Καὶ ὁ μὲν Ὀστίλιος, εἰ καὶ τὰ μάλιστα μὴ ἐπαύ-

1. Cf. Suétone, 15. — 2. Conjecture de Rsk., confirmée par *a*, *b*, et adoptée par Bkk. et Ddf; vulg. : ὑποδιέφερον. St. : « Sane ὑποδιαφέρειν an significet *clam in varias sententias trahere*, valde dubito. » A cet endroit se rapporte le passage suivant de Zn. : Μετὰ τοῦτο [le triomphe de Judée (passage cité plus haut, p. 297, note 8), c'est-à-dire l'an de Rome 824] διδασκάλους ἐν τῇ Ῥώμῃ καὶ τῆς Λατινῶν καὶ τῆς Ἑλληνικῆς παιδείας κατέστησε, μισθὸν ἐκ τοῦ δημοσίου φέροντας. Κατηγορίαν δὲ ὁ Μουκιανὸς τῶν φιλοσόφων πολλὴν ποιησάμενος ἔπεισε.... « Ensuite il établit à Rome « des maîtres chargés d'enseigner les lettres latines et grecques, qui rece- « vaient un salaire du trésor public. Mucien, s'étant répandu en accusa- « tions contre les philosophes, le décida... »

3. Lncl. : « Εἰπόντας (cum interjectis) κατ' αὐτοῦ. » Rm. : « Ego refero ad Mucianum, quod confirmat Zn. » Rsk. : « Aut μισολογίᾳ, pro φιλολογίᾳ legendum, aut cum Leunclavio faciendum. » Les *Excerpta Vat.*, bien que la fin du passage soit tronquée par une déchirure du ms., rapportent un discours de Mucien qui, si, comme je le crois volontiers, il n'est pas celui du personnage, ne laisse pas d'être inspiré par un certain souvenir de ses paroles : Ὅτι Μουκιανὸς πρὸς Βεσπασιανὸν κατὰ τῶν Στωϊκῶν πλεῖστά τε εἶπε καὶ θαυμάσια· ὡς ὅτι αὐχήματος κενοῦ εἰσι πεπληρωμένοι. Κἂν τὸν πώγωνά τις αὐτῶν καθῇ, καὶ τὰς ὀφρύας ἀνασπάσῃ, τό τε τριβώνιον

qu'au contraire sa conduite l'entraînait à sa perte et qu'il devait un jour être puni de ses nombreux méfaits.]

13. Quelques autres aussi, poussés par la doctrine stoïcienne, et, avec eux, Démétrius le cynique, abusant des dehors de la philosophie, tenaient en public une foule de discours peu convenables aux circonstances, et, par suite, ils corrompaient plusieurs citoyens ; Mucien décida Vespasien à chasser tous ceux qui appartenaient à cette secte, s'inspirant contre eux plus encore de la colère que de l'amour de la science. Vespasien chassa aussitôt de Rome tous les philosophes, à l'exception de Musonius ; il relégua même Démétrius et Hostilius dans des îles. Hostilius, bien qu'à la nouvelle

An de Rome 824. Pl. Vespasien consul III et Cocc. Nerva consul I.

ἀναβάληται, καὶ ἀνυπόδητος βαδίσῃ, σοφὸς εὐθὺς, ἀνδρεῖος, δίκαιος φησὶν εἶναι· καὶ πνεῖ ἐφ' ἑαυτοῦ [Bkk.; vulg. et Ddf : ἑαυτῷ] μέγα, κἂν, τὸ λεγόμενον δὴ τοῦτο, μήτε γράμματα, μήτε νεῖν ἐπίσταται [Van Herwerden croit, et je partage son avis, qu'il faut nécessairement ἐπίστηται· καὶ πάντας ὑπερορῶσι, καὶ τὸν μὲν εὐγενῆ τηθαλλωδοῦν [Bkk. et Ddf; le ms. : τιθαλλωδὸν], τὸν δὲ ἀγενῆ σμικρόφρονα, καὶ τὸν καλὸν ἀσελγῆ, τὸν δὲ αἰσχρὸν εὐφυᾶ, τὸν δὲ πλούσιον πλεονέκτην, τὸν δὲ πένητα δουλοπρεπῆ καλοῦσι.... « Mucien s'étendit, auprès de Vespasien, en termes magnifiques contre « les stoïciens : c'étaient, disait-il, des gens pleins d'un vain orgueil. Aus- « sitôt, ajoutait-il, qu'on a laissé pousser sa barbe, qu'on a relevé ses « sourcils, qu'on s'est enveloppé du manteau troué, qu'on marche sans « chaussure, aussitôt on prétend être sage, courageux, juste ; on a une « haute opinion de sa personne, bien que, comme dit le proverbe, on ne « sache ni lire ni filer ; on méprise tout le monde : les gens de noble « naissance sont des fats ; les gens sans naissance de petits esprits ; « l'homme beau est impudique ; l'homme laid est distingué ; le riche est « ravisseur ; le pauvre a des sentiments serviles.... »

4. *a*, *b* : Ὀτιλιανόν, et, plus bas, Ὀστίλιος, avec l'esprit doux. Rm. déclare n'avoir pu trouver autre part aucune mention de ce philosophe, soit comme cynique, soit comme stoïcien.

σατο, περὶ τῆς φυγῆς ἀκούσας (ἔτυχε γαρ διαλεγόμενός τινι[1]), ἀλλὰ καὶ πολλῷ πλείω κατὰ τῆς μοναρχίας κατέδραμεν, ὅμως παραχρῆμα μετέστη[2]· τῷ δὲ Δημητρίῳ, μηδ' ὡς ὑπείκοντι, ἐκέλευσεν ὁ Οὐεσπασιανὸς λεχθῆναι, ὅτι « Σὺ μὲν πάντα ποιεῖς ἵνα σε ἀποκτείνω, ἐγὼ δὲ κύνα ὑλακτοῦντα οὐ φονεύω. »

14. Τότε δὲ καὶ Καινὶς ἡ τοῦ Οὐεσπασιανοῦ παλλακὴ μετηλλαξεν. Ἐμνημόνευσα δὲ αὐτῆς ὅτι τε πιστοτάτη ἦν, καὶ ὅτι μνήμης ἄριστα[3] ἐπεφύκει. Πρὸς γοῦν τὴν δέσποιναν τὴν Ἀντωνίαν, τὴν τοῦ Κλαυδίου μητέρα, κρύφα
R.p.1088 τι δι' αὐτῆς τῷ Τιβερίῳ περὶ τοῦ Σηϊανοῦ γράψασαν, καὶ αὐτὸ ἀπαλειφθῆναι εὐθὺς, ὅπως μηδεὶς αὐτοῦ ἔλεγχος ὑπολειφθῇ, κελεύσασαν· « Μάτην, ὦ δέσποινα, ἔφη, τοῦτο προσέταξας· πάντα γὰρ καὶ ταῦτα, καὶ τὰ ἄλλα ὅσα ἂν ὑπαγορεύσῃς μοι, ἔν τε τῇ ψυχῇ ἀεὶ φέρω, καὶ οὐδέ ποτε ἐξαλειφθῆναι δύναται. » Τοῦτό τε οὖν αὐτῆς ἐθαύμασα, καὶ προσέτι ὅτι καὶ ὁ Οὐεσπασιανὸς αὐτῇ ὑπερέχαιρε· πλεῖστόν τε διὰ τοῦτο ἴσχυσε, καὶ πλοῦτον ἀμύθητον ἤθροισεν, ὥστε καὶ νομισθῆναι, ὅτι δι' αὐτῆς ἐκείνης ἐχρηματίζετο[4]· πάμπολλα γὰρ παρὰ πολλῶν ἐλάμβανε, τοῖς μὲν ἀρχὰς, τοῖς δὲ ἐπιτροπείας, στρατείας, ἱερωσύνας, ἤδη δέ τισι καὶ ἀποφάσεις αὐτοῦ πιπράσκουσα. Ἀπέκτεινε μὲν γὰρ Οὐεσπασιανὸς χρημάτων ἕνεκα οὐδένα, ἔσωσε δὲ πολλοὺς

1. Rsk. : τισι. — 2. St. : « Μετέστη, *In exsilium abiit.* V. Reisk. ad Constantini Porphyrog. Ceremoniale, p. 61. »

3. St. : « Ἄξια, R. Immo ἀξία. Sed legendum putem τὴν μνήμην ἄριστη. »

de son exil, loin de mettre un terme à ses propos (il conversait avec un autre citoyen), il eût redoublé d'invectives contre le pouvoir monarchique, ne laissa pas de partir sur-le-champ; quant à Démétrius, comme il ne cédait pas malgré cela, Vespasien ordonna de lui dire : « Tu fais tout pour m'obliger de t'ôter la vie, mais je ne tue pas un chien qui aboie. »

14. En ce temps aussi mourut Cénis, concubine de Vespasien. Ce qui me fait parler d'elle, c'est sa fidélité et l'excellence de sa mémoire. Antonia, sa maîtresse et mère de Claude, s'étant servie d'elle pour écrire en secret quelque chose à Tibère contre Séjan, et lui ayant ordonné de l'effacer incontinent après, afin qu'il n'en restât aucune trace, « C'est en vain, maîtresse, que tu me le commandes, dit-elle; toutes ces choses et les autres que tu me prescris, je les porte toujours dans mon âme et rien ne peut jamais les en effacer. » J'admire cette réponse de sa part et aussi le charme singulier que Vespasien trouvait à son commerce; aussi acquit-il un grand pouvoir par ce moyen et amassa-t-il une fortune tellement fabuleuse qu'il passa pour avoir tiré parti de cette femme afin de se procurer de l'argent; car elle en tirait d'une foule de citoyens, vendant à ceux-ci des magistratures, à ceux-là des gouvernements de provinces, des expéditions militaires, des fonctions sacerdotales, et, à quelques-uns, des réponses de l'empereur lui-même. Car Vespasien ne fit périr aucun citoyen pour s'emparer de ses biens, il

4. Ce que notre auteur attribue à Cénis, Suétone (Titus, 7) le met sur le compte de Titus : « . . . constabat in cognitionibus patris nundinari præmiarique solitum. »

τῶν διδόντων[1]· καὶ ἡ μὲν λαμβάνουσα ἐκείνη ἦν, ὑπωπτεύετο δὲ ὁ Οὐεσπασιανὸς ἑκὼν αὐτῇ ἐπιτρέπειν τοῦτο ποιεῖν[2], ἐκ τῶν ἄλλων ὧν ἔπραττεν, ὧν ὀλίγα δείγματος ἕνεκα διηγήσομαι. Ἀνδριάντα γὰρ πέντε καὶ εἴκοσι μυριάδων στῆσαί οἱ ψηφισαμένων τινῶν, προέτεινε τὴν χεῖρα καὶ ἔφη, « Δότε μοι τὸ ἀργύριον· ἡ γὰρ βάσις αὐτοῦ αὕτη ἐστί[3]. » Καὶ πρὸς τὸν Τίτον ἀγανακτοῦντα τῷ τοῦ οὔρου τέλει, ὃ καὶ αὐτὸ μετὰ τῶν ἄλλων κατεδείχθη, εἶπε λαβὼν ἐξ αὐτοῦ χρυσοῦς πεπορισμένους, καὶ δείξας αὐτῷ· « Ἰδοὺ, τέκνον, εἴ τι ὄζουσιν.[4] »

15. Ἐπὶ δὲ τοῦ Οὐεσπασιανοῦ ἔκτον[5] καὶ ἐπὶ τοῦ
R.p.1089 Τίτου τέταρτον ἀρχόντων, τὸ τῆς Εἰρήνης τέμενος[6], ὅ τε Κολοσσὸς ὠνομασμένος ἐν τῇ Ἱερᾷ ὁδῷ ἱδρύθη[7]· φασὶ[8] δὲ αὐτὸν τό τε ὕψος ἑκατὸν ποδῶν, καὶ τὸ εἶδος, οἱ μὲν τὸ

1. Suétone, 16 : « Creditur etiam procuratorum rapacissimum quemque ad ampliora officia ex industria solitus promovere, quo locupletiores mox condemnaret : quibus quidem vulgo pro spongiis dicebatur uti, quod quasi et siccos madefaceret, et exprimeret humentes. » — 2. *c* om. : τοῦτο ποιεῖν. — 3. Suétone, 23 : « Nunciantes legatos decretam ei publice non mediocris summæ statuam colosseam, jussit vel continuo ponerent, cavam manum ostentans, et paratam basin dicens. » — 4. En faisant payer (notes sur Suétone) ceux qui, durant le jour, venaient aux baquets placés dans les ruelles, de la même façon que les latrines avaient été affermées aux *foricarii*. Car, dans l'empire romain, les immondices même avaient fini (cf. Burmann, des Impôts chez les Romains, ch. 11, p. 199) par être soumis à un impôt. L'exemple de Paris et des principales villes de France suffit d'ailleurs pour justifier cette explication, qui appartient à Casaubon, dans ses notes sur le passage suivant de Suétone (Vespasien, 23) : « Reprehendenti filio Tito, quod etiam urinæ vectigal commentus esset, pecuniam ex prima pensione admovit ad nares, sciscitans Num odore offenderetur; et illo negante, Atqui, inquit, e lotio est. »

fit même grâce à plusieurs moyennant finance. C'était Cénis qui recevait, mais l'on soupçonnait Vespasien de lui en laisser volontairement la charge; je vais, pour en donner un exemple, raconter d'autres traits de sa vie. Quelques-uns ayant décrété de lui ériger une statue de deux cent cinquante mille drachmes, il tendit la main et leur dit : « Donnez-moi cet argent, car voilà la base de la statue. » Titus témoignant son mécontentement de l'impôt sur l'urine, impôt que Vespasien avait établi ainsi que plusieurs autres, il lui dit en prenant des pièces d'or qui en provenaient et les lui montrant : « Vois, mon fils, si elles sentent quelque chose. »

15. Sous le sixième consulat de Vespasien et le quatrième de Titus, le temple de la Paix fut dédié; et ce qu'on nomme le Colosse fut dressé dans la voie Sacrée; ce colosse a, dit-on, une hauteur de cent pieds, et c'est la

An de Rome 828. Flavius Vespasien consul VI et Titus Vespasien consul IV.

5. Rm. : « A. U. C. 828, Christi 75. Non crediderim quæ præcesserant ab. A. U. C. 824 integro quadriennio, Dionem sicco pede præteriisse. »

6. Suétone, 9 : « Fecit et nova opera, templum Pacis foro proximum. » Josèphe, VII, 5, § 7, décrit la magnificence de ce temple où avaient été transportés l'or et l'argent enlevés au temple de Jérusalem.

7. Statue colossale que Néron avait placée devant la maison d'Or. Suétone, 18 : « Colossi refectorem insigni congiario magnaque mercede donavit. » Sans doute, dit Rm. (note 90), le Colosse gisait encore à terre depuis que la maison de Néron avait été rebâtie, faute d'avoir trouvé jusqu'à ce moment un artiste capable de le rétablir; car, avant Adrien, il ne changea pas de place. Son érection dans la voie Sacrée s'explique, parce que la partie qui avait été autrefois l'ample vestibule de la maison de Néron se trouvait, par la suite du resserrement des rues, toucher à la voie Sacrée, voie qui conduisait au Palatin, où était située la maison.

8. Les auteurs varient sur les dimensions de cette statue, et c'est pour cela, sans doute, que Dion se sert du mot φασί.

τοῦ Νέρωνος, οἱ δὲ τὸ τοῦ Τίτου ἔχειν[1]. Σφαγὰς δὲ ὁ Οὐεσπασιανὸς θηρίων μὲν ἐποιεῖτο ἐν τοῖς θεάτροις· μονομαχίαις δὲ ἀνδρῶν οὐ πάνυ τι ἔχαιρε, καίτοι τοῦ Τίτου ἐν ταῖς τῶν νεανίσκων παιδιαῖς, ταῖς ἐν τῇ πατρίδι αὐτοῦ τελουμέναις, σκιαμαχήσαντός ποτε πρὸς τὸν Ἀλιηνὸν ὅπλοις. Τοῖς δὲ Πάρθοις πολεμωθεῖσι πρός τινας, καὶ τῆς παρ' αὐτοῦ συμμαχίας δεηθεῖσιν[2], οὐκ ἐβοήθησεν, εἰπὼν ὅτι οὐ προσήκει αὐτῷ τὰ ἀλλότρια[3] πολυπραγμονεῖν. Βερενίκη δὲ ἰσχυρῶς τε ἤνθει, καὶ διὰ τοῦτο καὶ ἐς τὴν Ῥώμην μετὰ τοῦ ἀδελφοῦ τοῦ Ἀγρίππα ἦλθε[4]. Καὶ ὁ μὲν στρατηγικῶν τιμῶν ἠξιώθη, ἡ δὲ ἐν τῷ παλατίῳ ᾤκησε καὶ τῷ Τίτῳ συνεγίγνετο[5]. Προσεδοκᾶτο δὲ γαμηθήσεσθαι αὐτῷ, καὶ πάντα ἤδη ὡς καὶ γυνὴ αὐτοῦ οὖσα ἐποίει· ὥστ' ἐκεῖνον, δυσχεραίνοντας τοὺς Ῥωμαίους ἐπὶ τούτοις αἰσθόμενον[6], ἀποπέμψασθαι αὐτήν[7]. Ἄλλως τε γὰρ πολλὰ ἐθρυλεῖτο, καί τινες καὶ τότε σοφισταὶ κυνικοὶ[8], ἐς τὸ ἄστυ πως παραδύντες[9], Διογένης μὲν πρότερος ἐς τὸ θέα-

1. Rm. : « In maxima diversitate auctorum (Dionis [LXXII, 22]; Spart., Hadr. 19; Lamprid., Commod. 17; Plin. XXXIV, 7; Herodian. I, 15, 9) probabile videtur, Vespasianum restituto Colosso novum caput, certe radiatum, addidisse, ut Solis imaginem referret : quod tamen Neronis adhuc esse visum nonnullis, quum ille alias Apollinem seu Phœbum imitaturus, radiatum se fingi voluerit in nummis. Quidam forte et Titi esse dixerunt, quum pluribus adeo imperatoribus caput radiatum, ut ait Plinius, Panegyr., 52. Hadrianus autem transmotum Colossum solemnius Soli dicavit, Commodus, remoto hoc capite, suum imposuit. Ceterum de illa capitum amputatione et permutatione in statuis, vide Lipsium ad Tac., Ann. I, 74. »

2. *a* om. : πρός τινας... δεηθεῖσιν. Vologèse I, pressé par les Alains, demandait à Vespasien d'envoyer un de ses fils pour le secourir.

figure de Néron, suivant les uns, celle de Titus, suivant les autres. Vespasien donnait des chasses sur les théâtres ; quant aux combats de gladiateurs, il y prenait fort peu de plaisir, bien que Titus, à des jeux donnés par les jeunes gens dans sa patrie, eût un jour simulé un combat les armes à la main contre Aliénus. Les Parthes étant entrés en guerre avec d'autres peuples et lui ayant demandé son alliance, il ne leur accorda pas de secours, disant qu'il ne lui convenait pas de se mêler des affaires d'autrui. Bérénice était en grande considération, aussi vint-elle à Rome avec son frère Agrippa. Agrippa fut décoré des ornements de la préture, Bérénice habita le palais et devint la maîtresse de Titus. Elle s'attendait même à l'épouser et faisait tout déjà comme si elle eût été sa femme, au point que Titus, voyant les Romains réprouver cette conduite, la renvoya. D'ailleurs on répandait beaucoup de bruits désavantageux, et, quelques sophistes cyniques étant entrés secrètement à Rome, Diogène, le premier, se rendit au théâtre, et, pour avoir

3. Bérénice était fille d'Hérode Agrippa. Elle épousa Hérode, son oncle, et ensuite Polémon, roi de Cilicie. Juvénal, VI, 156, l'accuse d'un commerce incestueux avec son frère Agrippa.

4. Agrippa le jeune. Il avait accompagné Titus au siége de Jérusalem.

5. Cf. Suétone, Titus, 7 ; Tacite, Hist., II, 2.

6. *a*, *b*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf ; vulg. : ἡσθημένον ; *f* : αἰσθημένον.

7. Suétone semble dire que ce fut une fois arrivé à l'empire, que Titus renvoya Bérénice ; Aurélius Victor, Epit., X, 7, le dit formellement. Mais Dion, ch. 18, prétend qu'elle revint une seconde fois, après la mort de Vespasien.

8. D'après Rm., vulg., Bkk. et Ddf : κύνειοι.

9. Les philosophes, à l'exception de Musonius (ch. 12), avaient été bannis de Rome.

τρον πλῆρες ἀνδρῶν ἐσῆλθε, καὶ πολλὰ αὐτοὺς λοιδορήσας, ἐμαστιγώθη· Ἥρᾳς δὲ μετ' αὐτὸν, ὡς οὐδὲν πλεῖον πεισόμενος, πολλὰ καὶ ἄτοπα κυνηδὸν ἐξέκραγε, καὶ διὰ τοῦτο καὶ τὴν κεφαλὴν ἀπετμήθη.

R.p.1090 16. Καθ' ὃν δὴ καιρὸν, καὶ ταῦτα ἐγένετο· οἶνός τε γὰρ ἐν καπηλείῳ τινὶ τοσοῦτος ὑπὲρ τὸ ἀγγεῖον ὑπερεχύθη, ὥστε καὶ ἐς τὴν ὁδὸν προχωρῆσαι· καὶ ὁ Σαβῖνος ἐκεῖνος ὁ Γαλάτης, ὁ Καίσαρά ποτε ἑαυτὸν ὀνόμασας[1], καὶ ἐς ὅπλα χωρήσας, ἡττηθείς τε καὶ ἐς τὸ μνημεῖον κατακρυφθεὶς, ἐφανερώθη τε καὶ ἐς τὴν Ῥώμην ἀνήχθη. Συναπέθανε δὲ αὐτῷ καὶ ἡ γυνὴ Πεπονίλλα[2], ἥπερ που καὶ διεσέσωστο αὐτὸν[3]· καίτοι καὶ τὰ παιδία τῷ Οὐεσπασιανῷ προβαλοῦσα, καὶ ἐλεεινότατον ἐπ' αὐτοῖς λόγον εἰποῦσα[4] ὅτι, « Ταῦτα, Καῖσαρ, καὶ ἐγέννησα ἐν τῷ μνημείῳ καὶ ἔθρεψα, ἵνα σε πλείονες ἱκετεύσωμεν[5]. » Δακρύσαι μὲν γὰρ αὐτὸν καὶ τοὺς ἄλλους ἐποίησεν, οὐ μέντοι καὶ ἠλεήθησαν[6]. Κἀν τούτῳ ἐπεβουλεύθη μὲν ὑπό τε τοῦ Ἀλιηνοῦ καὶ ὑπὸ τοῦ Μαρκέλλου, καίπερ φίλους τε αὐτοὺς ἐν τοῖς μάλιστα νομίζων, καὶ πάσῃ ἐς αὐτοὺς ἀφθονω-

1. Cf. ch. 3. — 2. Bkk. et Ddf; vulg.: Πεπονίλα. Plutarque (de l'Amour) a raconté cette histoire avec plus de détail; il donne à la femme de Sabinus le nom d'Éponine.

3. St. : « Non patitur Græcæ linguæ consuetudo, ut διεσέσωστο pro διεσωσώκει ponatur. Aut igitur deesse aliquid arbitror, aut Dionem aliter scripsisse. H.S. Paulo post tamen προπαρεσκεύαστο positum est pro παρεσκενάκει. Rsk. : Αὐτόν in μετ' αὐτοῦ mutat R. »

4. Suivant Plutarque, l'un mourut en Égypte, l'autre, nommé Sabanus, vivait encore de son temps à Delphes. — 5. Plutarque, au contraire :

dit force insolences au peuple qui y était assemblé, fut battu de verges; Héras, après lui, persuadé qu'il ne recevrait pas un châtiment plus rigoureux, se mit à pousser, avec toute l'impudence d'un chien, une foule de cris injurieux, et eut, pour ce fait, la tête tranchée.

16. Voici encore d'autres événements du même temps: il y eut, dans une taverne, du vin qui déborda tellement par-dessus le tonneau qu'il coula dans la rue; le Gaulois Sabinus, qui s'était autrefois donné le nom de César, qui avait pris les armes, qui avait été vaincu et qui s'était caché dans un tombeau, fut découvert et amené à Rome. Avec lui mourut sa femme Péponilla qui lui avait sauvé la vie, bien qu'elle eût présenté à Vespasien ses enfants, et qu'elle lui eût, à leur sujet, adressé ces paroles si propres à exciter la compassion: « Ces enfants, César, je les ai mis au monde et élevés dans le tombeau afin que nous fussions plus nombreux pour te supplier. » Elle fit pleurer l'empereur et les autres assistants, mais il n'y eut pas de grâce. Sur ces entrefaites, Vespasien fut en butte à une conjuration ourdie contre lui par Aliénus et par Marcellus, qu'il considérait comme ses plus grands amis et qu'il avait comblés d'honneurs;

Καίτοι τὸν οἶκτον ἐξήρει τῶν θεωμένων τὸ θαῤῥαλέον αὐτῆς καὶ μεγαλήγορον, ᾧ καὶ μάλιστα παρώξυνε τὸν Οὐεσπασιανὸν, ὡς ἀπέγνω τῆς σωτηρίας πρὸς αὐτὸν, ἀλλαγὴν καλοῦσα, βεβιωκέναι γὰρ ὑπὸ σκότῳ καὶ κατὰ γῆς ἥδιον, ἢ βασιλεύοντα ἐκεῖνον. — 6. Secousse (Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VI, pp. 670-679) pense, non sans quelque vraisemblance, qu'il a fallu à Vespasien, qui, au témoignage de Suétone (15), gémissait sur les supplices les plus justement infligés, des raisons majeures pour ne pas faire grâce. Plutarque, déjà cité, ajoute que Vespasien en fut puni par l'extinction complète de sa race.

τάτῃ[1] τιμῇ χρώμενος· οὐ μὴν καὶ ὑπ' ἐκείνων ἀπέθανε· φοραθέντες γὰρ, Ἀλιηνὸς μὲν αὐτοῦ ἐν τῷ βασιλείῳ, ἐξαναστὰς ἐκ τοῦ συσσιτίου, εὐθὺς ἀπεσφάγη, τοῦ Τίτου κελεύσαντος, μὴ καὶ φθάσῃ τι τῆς νυκτὸς νεοχμῶσαι (τῶν γὰρ στρατιωτῶν συχνοὺς προπαρεσκεύαστο[2])· Μάρκελλος δὲ δὴ κριθεὶς ἐν τῷ συνεδρίῳ[3], καὶ καταδικασθεὶς, ἀπέτεμε τὸν λαιμὸν αὐτὸς ἑαυτῷ ξυρῷ. Οὕτω που τοὺς φύσει κακοὺς οὐδὲ αἱ εὐεργεσίαι νικῶσιν, ὁπότε κἀκεῖνοι τῷ τοσαῦτα εὐεργετηκότι σφᾶς ἐπεβούλευσαν.

17. Ταῦτα μὲν οὕτως ἔσχεν· Οὐεσπασιανὸς δὲ, ὡς μὲν ἡ ἀλήθεια ἔχει, νοσήσας οὐ τῇ ποδάγρᾳ τῇ συνήθει, ἀλλὰ πυρετοῖς, μετῆλλαξεν ἐν τοῖς ὕδασι τῶν Σαβίνων τοῖς Κουτιλίοις ὠνομασμένοις[4]· ὡς δέ τινες καταψευδόμενοι
Π. p. 1091 τοῦ Τίτου, ἄλλοι τε, καὶ ὁ[5] Ἀδριανὸς ὁ αὐτοκράτωρ, ἐφήμισαν, φάρμακον ἐν συμποσίῳ τινὶ λαβών. Ἐγεγόνει[6] δὲ σημεῖα αὐτῷ φέροντα ἐς τοῦτο, ὅ τε ἀστὴρ ὁ[7] κομήτης ἐπὶ πολὺ φαντασθεὶς, καὶ τὸ μνημεῖον τὸ τοῦ Αὐγούστου αὐτόματον ἀνοιχθέν. Τῶν δὲ ἰατρῶν ἐπιτιμώντων αὐτῷ, ὅτι τῇ τε ἄλλῃ διαίτῃ ὁμοίᾳ νοσῶν[8] ἐχρῆτο, καὶ

1. Rsk. : « Aut ἀφθονώτατα adverbialiter [conjecture reproduite en note par Bkk.] legendum, aut καὶ ἀφθονωτάτῃ. »

2. Suétone, Titus, 6 : « A. Cæcinam [Dion l'appelle Aliénus, LXV, 10], consularem virum, vocatum ad cœnam, ac vixdum triclinio egressum, confodi jussit, sane urgente discrimine, quum etiam chirographum ejus præparatæ apud milites concionis deprehendisset. »

3. Rm. croit qu'il s'agit ici d'Éprius Marcellus, accusateur de Thraséas, deux fois accusé par Helvidius Priscus, et deux fois absous, la dernière fois grâce aux prières de Mucien. Car, plus Helvidius devint odieux à Vespasien, plus le crédit d'Éprius Marcellus put augmenter; en sorte

néanmoins il n'y succomba pas : la conspiration, en effet, ayant été découverte, Aliénus fut, dans le palais, au moment même où il se levait de table, mis à mort sur l'ordre de Titus, qui craignait d'être, la nuit, prévenu par quelque révolte (un assez grand nombre de soldats avaient été gagnés); Marcellus, jugé et condamné dans le sénat, se coupa la gorge avec un rasoir. C'est ainsi que les bienfaits ne sauraient vaincre une nature vicieuse, puisque ces hommes conspirèrent contre celui qui leur avait fait tant de bien.

17. Voilà ce qui eut lieu. Vespasien, s'il faut dire la vérité, mourut non de la goutte, sa maladie habituelle, mais de fièvres, aux eaux nommées Cutiliennes, dans le pays des Sabins ; s'il faut s'en rapporter à des témoignages mensongers contre Titus, entre autres à celui de l'empereur Adrien, d'un poison qui lui aurait été donné dans un festin. Il eut des présages qui se rapportaient à sa fin : la comète qui se montra pendant longtemps, et le monument d'Auguste qui s'ouvrit de lui-même. Comme les médecins lui reprochaient de ne pas faire usage d'un régime différent durant sa maladie et

qu'il n'est pas impossible qu'il ait été au nombre des amis du prince, et l'expression τοὺς φύσει κακούς lui convient parfaitement.

4. Cf. Suétone, 24.

5. *c* om. L'empereur Adrien avait publié, sous le nom de Phlégon, son affranchi, des mémoires sur lui-même (Spartien, 16). Cet empereur aimait à déprécier le mérite et la gloire.

6. St., d'après Rm. et Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : ἐνεγεγόνει.

7. Bkk. et Ddf.; vulg. om. — 8. Rsk. : « Ὁμοίᾳ ἀνόσων, *eadem qua utuntur sani et valentes*. Si vulgata servetur, subaudiendum post ὁμοίᾳ erit τῇ πρίν, vel τῇ συνήθει. »

πάντα τὰ προσήκοντα τῇ ἀρχῇ ἔπραττε, « Τὸν αὐτοκράτορα δεῖ, ἔφη, ἑστῶτα ἀποθνήσκειν [1]. » Καὶ πρὸς τοὺς περὶ τοῦ κομήτου τι διαλαλοῦντας, « Οὐκ ἔμοιγε, εἶπεν, ἀλλὰ τῷ τῶν Πάρθων βασιλεῖ προσημαίνει· ἐκεῖνος γὰρ κομᾷ [2], ἐγὼ δὲ φαλακρός εἰμι. » Ἐπειδή τε ἐπίστευσεν ὅτι τελευτήσει, ἔφη, « Θεὸς ἤδη γίνομαι [3]. « Ἔζησε δὲ ἔτη ἐννέα καὶ ἑξήκοντα, καὶ μῆνας ὀκτώ [4]· ἐμονάρχησε δὲ ἔτη [5] δέκα, ἡμερῶν ἓξ δέοντα. Κἀκ τούτου συμβαίνει ἐνιαυτόν τε καὶ δύο [6] καὶ εἴκοσιν ἡμέρας ἀπὸ τοῦ θανάτου τοῦ Νέρωνος μέχρι τῆς τοῦ Οὐεσπασιανοῦ ἀρχῆς διελθεῖν. Ἔγραψα δὲ τοῦτο, τοῦ μή τινος ἀπατηθῆναι, τὴν ἐξαρίθμησιν τοῦ χρόνου πρὸς τοὺς τὴν ἡγεμονίαν ἔχοντας ποιουμένους. Ἐκεῖνοι μὲν γὰρ οὐ διεδέξαντο ἀλλήλους, ἀλλὰ ζῶντός τε καὶ ἔτι ἄρχοντος ἑτέρου, ἕκαστος αὐτῶν ἐπίστευσεν αὐτοκράτωρ, ἀφ' οὗ γε καὶ ἐς τοῦτο παρέκυψεν, εἶναι· δεῖ δ' οὐ πάσας σφῶν τὰς ἡμέρας, ὡς καὶ ἐφεξῆς ἀλλήλαις ἐκ διαδοχῆς γενομένας ἀριθμεῖν, ἀλλ' ἐφάπαξ πρὸς τὴν ἀκρίβειαν τοῦ χρόνου, καθάπερ εἴρηταί μοι, λογίζεσθαι.

18. Ὁ δὲ δὴ Τίτος οὐδὲν οὔτε φονικὸν, οὔτε ἐρωτικὸν, μοναρχήσας ἔπραξεν, ἀλλὰ χρηστὸς, καίπερ ἐπιβουλευ-
R.p.1092 θεὶς, καὶ σώφρων, καίτοι καὶ τῆς Βερενίκης ἐς Ῥώμην

1. Cf. Suétone, 24. — 2. Les Parthes, comme les Perses, portaient les cheveux longs et bouclés.

3. *a*, *b*, *c*, *i*, *k* et Ddf; Bkk. : γίγνομαι; vulg. : γενήσομαι. — 4. *a*, *b* : καὶ ἐμονάρχησεν ἔτη.

de continuer de remplir ses fonctions : « Un empereur, répondit-il, doit mourir debout. » Comme on lui parlait de la comète : « Ce n'est pas à moi, dit-il, mais au roi des Parthes que s'adresse le présage, car il a une longue chevelure, et moi, je suis chauve. » Quand il crut être près de mourir, il dit : « Je commence à devenir dieu. » Il vécut soixante-neuf ans huit mois; il en régna dix, moins six jours. Ainsi il y a un an et vingt-deux jours depuis la mort de Néron jusqu'au règne de Vespasien. J'ai rapporté ce détail pour empêcher que quelques-uns ne se trompent en prenant pour base de leur chronologie les princes qui ont passé au pouvoir. Ils ne se succédaient pas les uns aux autres; mais chacun d'eux, bien que son prédecesseur vécût et régnât encore, se croyait empereur du moment où il avait, pour ainsi dire, jeté les yeux sur l'empire; il ne faut donc pas compter tous les jours de leurs règnes comme s'étant succédé les uns aux autres sans interruption, mais, ainsi que je l'ai dit, examiner rigoureusement l'ensemble du temps.

18. Depuis que Titus posséda seul la souveraine puissance, il ne commit aucun meurtre et ne se laissa point vaincre par l'amour; il fut bon, bien qu'on ait attenté à sa vie, et continent, bien que Bérénice fût revenue à

5. Rm. : « Καὶ μῆνας δύο, Camerar., ut notatur ad marg. mei Xiph. » Sur toute la chronologie de ce chapitre et du suivant, et les différences qu'elle présente chez les historiens, consulter les notes 114 à 119 de Rm.

6. Zn. ajoute : καὶ ἡμέρας ὀκτώ.

αὖθις ἐλθούσης, ἐγένετο. Τάχα μὲν γὰρ ὅτι[1] καὶ μετεβάλετο (οὐ γὰρ ὁμοίως ἄλλῳ[2] τέ τινες παραδυναστεύουσι, καὶ αὐτοὶ αὐταρχοῦσιν· ἀλλ' ἐκεῖνοι μὲν ἀφροντιστοῦντες τῆς τοῦ κρατοῦντος δόξης[3], τῇ τε ἐξουσίᾳ αὐτοῦ ἁπλήστως ἀποχρῶνται, καὶ πολλὰ ἐπί τε φθόνῳ καὶ διαβολῇ αὐτοῦ ποιοῦσιν· οἱ δὲ, ἐφ' αὐτοὺς[4] πάντα ἀνακείμενα εἰδότες, προνοοῦνταί τι καὶ τῆς εὐδοξίας· ὥσπερ που καὶ ὁ Τίτος πρός τινα, ὃν πρότερον ἐσπουδάκει, εἶπεν ὅτι, « Οὐχ ὅμοιόν ἐστιν ἑτέρου τι δεῖσθαι, καὶ αὐτὸν δικάζειν, οὐδὲ παρ' ἄλλου τι αἰτεῖν, καὶ αὐτὸν διδόναι τινί »)· ἤδη δὲ καὶ ὅτι ἐπὶ βραχύτατον, ὡς γε ἐς ἡγεμονίαν εἰπεῖν, ἐπεβίω[5], ὥστε μηδ' ἁμαρτίαν τινὰ αὐτῷ ἐγγενέσθαι. Δύο τε γὰρ ἔτη μετὰ τοῦτο, καὶ μῆνας δύο, ἡμέρας τε εἴκοσιν ἔζησεν, ἐπ' ἐννέα καὶ τριάκοντα ἔτεσι, καὶ μησὶ πέντε, καὶ ἡμέραις πέντε καὶ εἴκοσι. Καὶ αὐτὸν ἐξ ἴσου κατὰ τοῦτο τῇ τοῦ Αὐγούστου πολυετίᾳ ἄγουσι, λέγοντες ὅτι οὔτ' ἂν ἐκεῖνος ἐφιλήθη ποτὲ, ἐλάττω χρόνον ἐζήκει, οὔτ' ἂν οὗτος, εἰ πλείονα· ὁ μὲν, ὅτι τραχύτερος κατ' ἀρχὰς διά τε τοὺς πολέμους[6] καὶ διὰ τὰς στάσεις γενόμενος, ἠδυνήθη μετὰ ταῦτα εὐεργεσίαις ἐν τῷ χρόνῳ[7] λαμπρύνεσθαι· ὁ δ', ὅτι ἐπιεικῶς ἄρξας, ἐν ἀκμῇ τῆς δόξης[8] ἀπέθανε, τάχα ἂν ἐλεγχθεὶς, εἴγε ἐπὶ μακρὸν ἐβεβιώκει, ὅτι εὐτυχίᾳ πλείονι ἢ ἀρετῇ ἐχρήσατο.

1. Rsk. : Τάχα μὲν, ὅτι. — 2. Bkk. et Ddf, d'après Slbg.; St. préfère ἄλλοις, autre conjecture du même savant; vulg. : ἄλλοι.

3. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : κράτους. — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐπ' αὐτούς. — 5. . *a*, *b*, *f* : (« super scripta tamen syllaba ου, » dit Rm.

Rome. Il changea peut-être de mœurs (certaines gens, en effet, ne se conduisent pas de la même façon lorsqu'ils exercent l'autorité auprès d'un autre, et lorsqu'ils sont maîtres absolus; car ceux-ci, se souciant fort peu de l'honneur de celui qui gouverne, abusent sans mesure de son autorité et se livrent à une foule d'actions qui attirent sur lui la haine et la calomnie ; ceux-là, au contraire, sachant que tout dépend d'eux-mêmes, prennent soin de leur réputation, et, comme le dit Titus à un homme pour qui il avait eu autrefois de l'inclination, « Il est bien différent d'avoir besoin d'un autre, ou d'être juge ; de demander une grâce à un autre ou de l'accorder soi-même à quelqu'un ») ; peut-être aussi sa vie, pour ne parler que du temps pendant lequel il posséda l'empire, fut assez courte pour qu'il ne commît aucune faute. Il ne vécut, en effet, à partir de ce moment, que deux ans deux mois vingt jours, en plus de ses trente-neuf ans cinq mois vingt-cinq jours. On le considère, à cet égard, comme ayant égalé le long règne d'Auguste, attendu, dit-on, qu'Auguste n'aurait jamais été aimé s'il avait vécu moins longtemps, non plus que Titus, s'il avait vécu davantage; le premier, parce que, cruel au commencement à cause des guerres et des séditions, il a pu, dans la suite, à force de temps, s'illustrer par des bienfaits ; le second, parce qu'ayant régné avec douceur, il est mort au faîte de sa gloire, au lieu que peut-être, si sa vie se fût prolongée, il eût été convaincu d'avoir eu plus de bonheur que de vertu.

à propos de ce dernier ms., variante que ne mentionnent pas les notes de M. Gros); Bkk. et Ddf; vulg. : ἐπεβίου. — 6. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : πολεμίους. — 7. Zn. : ἐν τῷ πολυχρονίῳ. — 8. Peut-être faudrait-il traduire : « en pleine jouissance de l'estime publique. »

19. Οὐ μὴν ἀλλ' ὁ Τίτος οὐδένα τῶν βουλευτῶν ἐν τῇ αὐτοῦ ἡγεμονίᾳ ἀπέκτεινεν, ἀλλ' οὐδὲ ἄλλος τις αὐτῷ ἐπὶ τῆς αὐτοῦ ἀρχῆς ἐτελεύτησε[1]. Τάς τε δίκας τὰς τῆς
R.p.1093 ἀσεβείας οὔτ' αὐτός ποτε ἐδέξατο, οὔτ' ἄλλοις ἐπέτρεψεν, λέγων ὅτι, « Ἐγὼ μὲν οὐδὲν οὕθ' ὑβρισθῆναι δύναμαι, οὔτε γὰρ ἄξιόν τι ἐπηγορίας ποιῶ· οὔτε μοι μέλει τῶν ψευδῶς λεγομένων· οἱ δὲ μετηλλαχότες τῶν αὐτοκρατόρων, αὐτοὶ ἑαυτοῖς, ἅνπερ ὡς ἀληθῶς ἥρωές τε ὦσι καὶ δύναμίν τινα ἔχωσι, τιμωρήσουσιν, ἄν τί τις αὐτοὺς ἀδικήσῃ. » Πολλὰ δὲ καὶ ἄλλα πρός τε τὸ ἀσφαλὲς καὶ πρὸς τὸ ἄλυπον τῶν ἀνθρώπων κατεστήσατο· καὶ γὰρ γράμματα ἐξέθηκε, βεβαιῶν πάντα τὰ ὑπὸ τῶν προτέρων αὐτοκρατόρων δοθέντα τισὶν[2], ὥστε μὴ καθ' ἑκάστους σφῶν αἰτοῦντας αὐτὸν πράγματα ἔχειν[3]· τούς τε μηνυτὰς ἐξήλασεν ἐκ τῆς πόλεως[4].

1. Cf. Suétone, 9. St. : « Patet αὐτῷ, quum ἐτελεύτησε passivo pro ἐθανατώθη positum putandum sit, accipi debere pro ὑπ' αὐτοῦ, *ejus jussu*. »

2. Suétone, 8 : « Quum ex instituto Tiberii omnes dehinc Cæsares beneficia a superioribus concessa principibus aliter rata non haberent, quam si eadem iisdem et ipsi dedissent, primus præterita omnia uno confirmavit edicto, nec a se peti passus est. » Zn. : Ἦν δὲ ἀκριβὴς περὶ χρήματα καὶ οὐ μάτην ἀνήλισκεν, οὐδένα μέντοι ποτὲ διὰ ταῦτα ἐκόλασεν. Ἐπὶ τούτου καὶ ὁ Ψευδονέρων ἐφάνη, ὃς Ἀσιανὸς ἦν, ἐκαλεῖτο δὲ Τερέντιος Μάξιμος· προσεοικὼς δὲ τῷ Νέρωνι καὶ τὸ εἶδος καὶ τὴν φωνὴν (καὶ γὰρ καὶ ἐκιθαρῴδει)· ἔκ τε τῆς Ἀσίας τινὰς προσεποιήσατο· καὶ ἐπὶ τὸν Εὐφράτην προχωρῶν πολλῷ πλείους ἀνηρτήσατο· καὶ τέλος πρὸς Ἀρτάβανον τὸν τῶν Περσῶν κατέφυγεν ἀρχηγὸν, ὃς, καὶ δι' ὀργῆς τὸν Τίτον ποιούμενος, ἐδέξατο τοῦτον, καὶ καταγαγεῖν εἰς Ῥώμην παρεσκευάζετο. « Il était scrupu-
« leux pour l'argent et ne le dépensait pas inutilement, sans que, cepen-
« dant, il ait jamais puni personne pour ce motif. Sous ce règne parut le
« faux Néron, qui était originaire d'Asie et se nommait Térentius Maxi-

19. Quoi qu'il en soit, Titus ne fit mourir aucun sénateur durant son règne, et aucun autre citoyen ne périt par son ordre tant qu'il occupa le pouvoir. Il n'accueillit jamais les accusations de lèse-majesté et il ne souffrit pas que d'autres les accueillissent : « Je ne saurais, disait-il, recevoir ni injure ni outrage, car je ne fais rien qui mérite le blâme, et je ne m'inquiéte pas des propos mensongers; quant aux empereurs qui sont morts, ils vengeront eux-mêmes, si un jour ils sont vraiment devenus dieux et s'ils ont quelque puissance, les injures qui leur auront été faites. » Il établit aussi plusieurs autres règlements relatifs à la sûreté et à la tranquillité des citoyens : ainsi, il publia un édit pour confirmer tous les bienfaits accordés par ses prédécesseurs, afin d'épargner à chacun des bénéficiaires l'ennui de demander ; il chassa de Rome les délateurs.

« mus : ressemblant à Néron de figure et de voix (il jouait aussi de la « lyre), il rangea plusieurs peuples d'Asie à sa cause ; puis, s'avançant « vers l'Euphrate, il s'en attacha un bien plus grand nombre encore ; à « la fin, il se réfugia auprès d'Artabanos, roi des Perses, qui, irrité contre « Titus, accueillit l'imposteur et fit même des préparatifs pour le rame- « ner à Rome. »

3. Slbg. voudrait : ὥστε μὴ, καθ' ἑκάστους σφῶν, αὐτὸς πράγματα ἔχειν, ou αὐτούς τε ἅμα καὶ αὐτὸν πράγματα ἔχειν. Rm., pour que le passage soit plus encore à la louange de Titus, change καθ' ἑκάστους en καὶ ἑκάστους. St., tout en approuvant Rm., pense, avec raison, que la vulgate peut être maintenue, attendu qu'on trouve des exemples assez nombreux de καθ' ἑκάστους employé pour ἕκαστοι ou ἑκάστους.

4. Suétone, 8 : « Inter adversa temporum et delatores mandatoresque erant, ex licentia veteri. Hos assidue in foro flagellis ac fustibus cæsos, ac novissime traductos per amphitheatri arenam, partim subjici ac venire imperavit, partim in asperrimas insulas avehi. »

20. Κἀν τούτῳ πολέμου αὖθις ἐν τῇ Βρεττανίᾳ γενομένου, τά τε τῶν ἐκεῖ πολεμίων Γναῖος Ἰούλιος Ἀγρικόλας[1] πάντα κατέδραμε, καὶ πρῶτός γε Ῥωμαίων, ὧν ἡμεῖς ἴσμεν, ἔγνω τοῦθ' [2]ὅτι ἡ Βρεττανία περίῤῥυτός ἐστι[3]. Στρατιῶται γάρ τινες στασιάσαντες, καὶ ἑκατοντάρχους χιλίαρχόν τε φονεύσαντες, ἐς πλοῖα κατέφυγον· καὶ ἐξαναχθέντες περιέπλευσαν τὰ πρὸς ἑσπέραν αὐτῆς, ὥς που τό τε κῦμα καὶ ὁ ἄνεμος αὐτοὺς ἔφερε· καὶ ἔλαθον ἐκ τοῦ ἐπὶ θάτερα, πρὸς τὰ στρατόπεδα τὰ ταύτῃ ὄντα προσσχόντες[4]. Κἀκ τούτου καὶ ἄλλους ὁ Ἀγρικόλας πειράσοντας τὸν περίπλουν πέμψας[5], ἔμαθε καὶ παρ' ἐκείνων ὅτι νῆσός ἐστιν. Ἐν μὲν τῇ Βρεττανίᾳ ταῦτ' ἐγένετο, καὶ ἀπ' αὐτῶν ὁ μὲν Τίτος αὐτοκράτωρ τὸ πεντεκαιδέκατον ἐπεκλήθη· ὁ δὲ Ἀγρικόλας ἔν τε ἀτιμίᾳ τὸ λοιπὸν τοῦ βίου, καὶ ἐν ἐνδείᾳ, ἅτε καὶ μείζονα ἢ κατὰ στρατηγὸν καταπράξας,
R.p.1094 ἔζησε[6]. καὶ τέλος ἐσφάγη διὰ ταῦτα[7] ὑπὸ Δομιτιανοῦ, καίπερ τὰς ἐπινικίους τιμὰς παρ' αὐτοῦ τούτου[8] λαβών.

1. *a*, *b* : Ἀγρικόλαος, ici et plus bas. Les gouverneurs qui vinrent après Suétonius et Paulinus (LXII, 8, 9, 10, 11 et 12) n'osèrent rien tenter, jusqu'à Pétilius Cérialis, qui dompta les Brigantes sous Vespasien. Julius Frontinus soumit ensuite la nation guerrière des Silures. Peu de temps avant l'arrivée d'Agricola, les Ordovici avaient écrasé presque en entier un corps de cavalerie campé sur leur territoire. Cf. Tacite, Agr., 16 à 38.

2. Rsk. propose de lire τόθ' *tunc demum*, sans nécessité. — 3. On découvrit les Orcades, qui furent soumises, et on aperçut Thulé. Cf. Tacite, Agr., 10. — 4. Bkk. et Ddf ; vulg. : προσχόντες. — 5. Cf. Tacite, 38.

6. Tacite, 40 : « Noctu in urbem, noctu in palatium, ita ut præceptum erat, venit, exceptusque brevi osculo et nullo sermone, turbæ servientium immixtus est. » — 7. *a*, *b*, *i*, *k*, *f* (ce dernier non mentionné dans les notes de M. Gros) : δι' αὐτὰ ταῦτα. Tacite, 43 : « Augebat mise-

20. Sur ces entrefaites il y eut une seconde guerre en Bretagne, où Cn. Julius Agricola dévasta toutes les terres des ennemis, et le premier, que nous sachions, des Romains, reconnut que la Bretagne est entourée de tout côté par la mer. Des soldats révoltés, après avoir tué des centurions et un tribun, se réfugièrent dans des vaisseaux ; puis, ayant levé l'ancre, longèrent d'abord la partie occidentale du pays, portés au gré des flots et des vents ; puis, de l'autre côté, ils abordèrent, sans le savoir, au camp établi en cet endroit. Agricola, ayant, à la suite de cet accident, envoyé d'autres soldats essayer de faire le tour par mer, apprit d'eux que ce pays est une île. Voilà ce qui se passa en Bretagne ; Titus, à la suite de ce succès, fut appelé *imperator* pour la quinzième fois ; Agricola passa le reste de sa vie dans le discrédit et dans la pauvreté, en récompense de ce qu'il avait accompli des exploits trop grands pour un général ; Domitien finit même, à cause de cela, par lui ôter la vie, bien qu'il lui eût accordé les ornements du triomphe.

rationem constans rumor veneno interceptum. Nobis nihil comperti affirmare ausim. » — 8. Rm. et St., d'après Casaubon dans ses notes sur Suétone (Domit., 12) ; vulg., Bkk. et Ddf : παρὰ τοῦ Τίτου. La correction de Casaubon (reproduite en note par Bkk.) s'appuie sur ce passage de Tacite (39 et 40), à qui sa qualité de gendre d'Agricola donne ici une importance décisive : « Hunc rerum cursum, quanquam nulla verborum jactantia Agricolæ epistolis auctum, ut Domitiano moris erat, fronte lætus, pectore anxius excepit.... Sed optimum in præsentia statuit reponere odium donec impetus famæ et favor exercitus languesceret.... Igitur triumphalia ornamenta et illustris statuæ, et quidquid pro triumpho datur, multo verborum honore cumulata, decerni in senatu jubet. » Dion, ajoute Rm., ne pouvait pas, venant de nommer Domitien, continuer καίπερ παρὰ τοῦ Τίτου.

21. Ἐν δὲ τῇ Καμπανίᾳ[1] φοβερά τινα καὶ θαυμαστὰ συνηνέχθη· πῦρ γὰρ μέγα κατ' αὐτὸ τὸ φθινόπωρον ἐξαπιναίως ἐξήφθη. Τὸ γὰρ ὄρος τὸ Βέσβιον ἔστι μὲν πρὸς τῇ θαλάσσῃ κατὰ Νέαν πόλιν, ἔχει δὲ πυρὸς πηγὰς ἀφθόνους. Καὶ ἦν μέν ποτε πᾶν ὁμοίως ὑψηλὸν, καὶ[2] ἀπ' αὐτοῦ μέσου τὸ πῦρ ἀνέτελλε[3]· ταύτῃ γὰρ πεπύρωται μόνον, τὰ δὲ ἔξωθεν αὐτοῦ πάντα ἄπυρα καὶ νῦν ἔτι διαμένει. Ἐκ δὲ τούτου, ἐκείνων μὲν ἀκαύστων ἀεὶ ὄντων, τῶν δὲ ἐν τῷ μέσῳ κραυρουμένων καὶ τεφρουμένων, αἱ πέριξ κορυφαὶ τὸ ἀρχαῖον ὕψος ἐς δοῦρο ἔχουσι· τὸ δὲ ἔμπυρον πᾶν, δαπανηθὲν ἐν τῷ χρόνῳ[4], κοῖλον ἐκ τοῦ συνίζειν γέγονεν, ὥστε κυνηγετικῷ τινι θεάτρῳ τὸ ὄρος σύμπαν, ὡς μικρὰ μεγάλοις εἰκάσαι, ἐοικέναι. Καὶ αὐτοῦ τὰ μὲν ἄκρα, καὶ δένδρα καὶ ἀμπέλους πολλὰς ἔχει, ὁ δὲ δὴ κύκλος ἀνεῖται τῷ πυρὶ, καὶ ἀναδίδωσι τῆς μὲν ἡμέρας καπνὸν, τῆς δὲ νυκτὸς φλόγα· ὥστε δόξαι πολλὰ ἐν αὐτῷ καὶ παντοδαπὰ θυμιᾶσθαι θυμιάματα. Καὶ τοῦτο μὲν οὕτως ἀεὶ, ποτὲ μὲν ἐπὶ μᾶλλον, ποτὲ δὲ ἐπὶ ἧττον, γίνεται· πολλάκις δὲ καὶ τέφραν ἀναβάλλει, ὅταν ἀθρόον τι ὑφιζήσῃ, καὶ λίθους ἀναπέμπει, ὅταν ὑπὸ πνεύματος ἐκβιασθῇ. Ἥχεῖ τε καὶ

1. Zn. : Ἐν δὲ τῷ πρώτῳ τῆς ἡγεμονίας τοῦ Τίτου ἔτει, πῦρ ἐν Καμπανίᾳ πολὺ κατὰ τὸ φθινόπωρον ἀθρόον ἐξήνθησεν. « La première année du règne « de Titus, un vaste embrasement se développa en Campanie. »

2. Suivant Rsk., peut-être : πρὶν καί.

3. Divers auteurs avaient déjà reconnu (cf. Rm., note 137) la nature volcanique de cette contrée qu'on appelait les Champs Phlégréens (du mot φλέγειν, brûler). Sans doute il y avait eu (c'est l'opinion de Diodore de Sicile, IV, p. 21, et aussi celle de Strabon, V, p. 247) d'autres érup-

21. Il arriva aussi dans la Campanie des événements capables d'inspirer autant de crainte que d'étonnement; juste vers l'automne, un grand feu s'y alluma tout à coup. Le mont Vésuve est proche de la mer de Naples, il renferme des sources abondantes de feu. La montagne était autrefois de la même hauteur partout et le feu sortait de son centre même; car il n'y a que cet endroit qui soit en combustion, toute la partie extérieure est, aujourd'hui encore, sans feu. C'est pourquoi, ces parties étant toujours intactes, et celles du centre devenant friables et se réduisant en cendres, les sommets à l'entour conservent leur ancienne hauteur; et, d'un autre côté, toute la partie embrasée, minée par le temps, a, par son affaissement, formé une cavité, qui, pour comparer les petites choses aux grandes, fait ressembler l'ensemble de la montagne à un amphithéâtre. Sur le haut, il y a des arbres et des vignes en grand nombre, tandis que le cratère est la proie du feu, et qu'il exhale, le jour, de la fumée, la nuit, de la flamme, en sorte que l'on croirait que, dans l'intérieur, on ne cesse de brûler des parfums de toute espèce. Ce phénomène se produit tantôt avec plus, tantôt avec moins d'intensité; souvent même il s'élance des cendres, lorsque quelque masse s'est affaissée, et il s'échappe des pierres lorsqu'elles sont chassées par la violence du vent. Il en sort des bruits et des mugissements, attendu que

tions dans les temps antérieurs, mais celle-ci est la première sur laquelle on ait des renseignements historiques. On sait qu'elle coûta la vie à Pline le Naturaliste, victime de son amour pour la science; son neveu Pline le Jeune, Lettres, VI, 16 et 20, nous a transmis quelques détails fort intéressants à son sujet.

4. Cf. Camillus Peregrinus, *De Campania Felice*, Dissertation II, tome IX, partie II, p. 229, du *Thesaurus Antiquititatum Italicarum* de Grævius.

βοᾷ, ἅτε μὴ συμπεπιλημένας, ἀλλὰ ἀραιὰς καὶ λαθραίας τὰς ἀναπνοὰς ἔχων [1].

22. Τοιοῦτο μὲν τὸ Βέσβιόν ἐστι, καὶ ταῦτα ἐν αὐτῷ κατ' ἔτος ὡς πλήθει γίνεται. Ἀλλὰ τὰ μὲν ἄλλα, ὅσα ἐκείνῳ ἐν [2] τῷ χρόνῳ συνηνέχθη, εἰ καὶ μεγάλα παρὰ τὸ καθεστηκὸς τοῖς ἀεὶ ὁρῶσιν αὐτὰ εἶναι ἔδοξε, σμικρὰ ἂν πρὸς τὰ τότε συμβάντα, καὶ τὰ πάντα ἐς ἓν συναχθέντα,
R.p.1095 νομισθείη. Ἔσχε γὰρ οὕτως. Ἄνδρες πολλοὶ καὶ μεγάλοι πᾶσαν τὴν ἀνθρωπίνην φύσιν ὑπερβεβληκότες, οἷοι οἱ γίγαντες γράφονται [3], τοῦτο μὲν ἐν τῷ ὄρει, τοῦτο δὲ ἐν τῇ περὶ αὐτὸ χώρᾳ, ταῖς τε πόλεσι, μεθ' ἡμέραν καὶ νύκτωρ ἐν τῇ γῇ περινοστοῦντες, καὶ ἐν τῷ ἀέρι διαφοιτῶντες ἐφαντάζοντο. Καὶ μετὰ τοῦτο ἄνεμοί [4] τε δεινοὶ καὶ σεισμοὶ ἐξαίφνης σφοδροὶ ἐγίνοντο, ὥστε καὶ τὸ πεδίον ἐκεῖνο πᾶν ἀναβράττεσθαι, καὶ τὰ ἄκρα ἀναπηδᾶν. Ἠχαί τε, αἱ μὲν ὑπόγειοι, βρονταῖς ἐοικυῖαι, αἱ δὲ ἐπίγειοι, μυκηθμοῖς ὅμοιαι συνέβαινον· καὶ ἥ τε θάλασσα συνέβρεμε, καὶ ὁ οὐρανὸς συνεπήχει. Κἀκ τούτου κτύπος τε ἐξαίσιος ἐξαπιναίως, ὡς καὶ τῶν ὀρῶν συμπιπτόντων, ἐξηκούσθη· καὶ ἀνέθορον πρῶτον μὲν λίθοι ὑπερμεγέθεις, ὥστε καὶ ἐς αὐτὰ τὰ ἄκρα ἐξικέσθαι ἔπειτα πῦρ πολὺ καὶ καπνὸς ἄπλετος, ὥστε πάντα μὲν τὸν ἀέρα συσκιασθῆναι, πάντα δὲ τὸν ἥλιον συγκρυφθῆναι, καθάπερ ἐκλελοιπότα.

1. Zn. : ἀραίας καὶ ἐλευθέρας τὰς ἀναπνοὰς ἔχον.
2. Bkk. et Ddf; vulg. om.
3. Pline le Jeune, 16 : « Nubes oriebatur, cujus similitudinem et formam non alia magis arbor, quam pinus expresserit. » La comparaison

les soupiraux du cratère, loin d'être près les uns des autres, sont étroits et cachés.

22. Tel est le Vésuve, et ces effets se reproduisent presque chaque année. Mais les autres prodiges qui arrivèrent dans les temps antérieurs, bien qu'ils parussent plus grands que d'ordinaire à ceux qui les contemplaient sans cesse, peuvent même, à les réunir tous ensemble, être considérés comme peu de chose en comparaison des événements d'alors. Voici en effet, ce qui se passa. Des hommes nombreux et grands, d'une taille au-dessus de toute taille humaine, tels qu'on dépeint les géants, furent vus, de jour et de nuit, errants tantôt sur la montagne, tantôt aux environs et dans les villes, tantôt se promenant dans l'air. Ensuite il y eut tout à coup des vents et de violents tremblements de terre, au point que la plaine tout entière bouillonna et que les cimes de la montagne bondirent. En même temps que se produisaient ces bruits, les uns, souterrains, ressemblant à des tonnerres, les autres, venant de la terre, semblables à des mugissements; la mer frémissait et le ciel, par écho, répondait à ses frémissements. A la suite de cela, un effroyable fracas, comme de montagnes qui s'entre-choquent, se fit subitement entendre; puis il sortit d'abord des pierres avec tant de force qu'elles atteignirent jusqu'au sommet de la montagne; ensuite un feu immense et une fumée épaisse qui obscurcirent l'air et cachèrent le soleil entier comme dans une éclipse.

de Dion peut être considérée comme aussi vraie que celle de Pline, ainsi que l'a fait voir, dit Sturz, Martini, *Das gleichsam auflebende Pompeii*, p. 57 et 58 (Leipzig, 1779).

4. Bkk., en note, comme conjecture; vulg. et Ddf : αὐχμοί.

23. Νύξ τε οὖν ἐξ ἡμέρας, καὶ σκότος ἐκ φωτὸς ἐγένετο[1]· καὶ ἐδόκουν οἱ μὲν τοὺς γίγαντας ἐπανίστασθαι (πολλὰ γὰρ καὶ τότε εἴδωλα αὐτῶν ἐν τῷ καπνῷ διεφαίνετο, καὶ προσέτι καὶ σαλπίγγων τις βοὴ ἠκούετο), οἱ δὲ καὶ ἐς χάος ἢ καὶ πῦρ τὸν κόσμον πάντα ἀναλίσκεσθαι[2]. Καὶ διὰ ταῦτ' ἔφυγον, οἱ μὲν ἐκ τῶν οἰκιῶν ἐς τὰς ὁδούς, οἱ δὲ ἔξωθεν, ἔσω· ἔκ τε τῆς θαλάσσης ἐς τὴν γῆν, καὶ ἐξ ἐκείνης ἐς τὴν θάλασσαν οἷά[3] τε τεταραγμένοι[4], καὶ πᾶν τὸ ἀπὸ σφῶν ἀπὸν ἀσφαλέστερον τοῦ παρόντος ἡγούμενοι. Ταῦτά τε ἅμα ἐγίγνετο, καὶ τέφρα ἀμύθητος ἐφυσήθη[5], καὶ τήν τε γῆν τήν τε θάλασσαν καὶ τὸν ἀέρα πάντα κατέσχε· καὶ πολλὰ μὲν καὶ ἄλλα, ὥς που καὶ ἔτυχε, καὶ ἀνθρώποις καὶ χώραις καὶ βοσκήμασιν ἐλυμήνατο, τοὺς δὲ δὴ ἰχθύας, τά τε ὄρνεα πάντα διέφθειρε· καὶ προσέτι καὶ πόλεις δύο ὅλας, τό τε Ἡρκουλάνεον[6] καὶ
R.p.1096 τοὺς Πομπηΐους, ἐν θεάτρῳ τοῦ ὁμίλου αὐτῆς καθημένου, κατέχωσε. Τοσαύτη γὰρ ἡ πᾶσα κόνις ἐγένετο, ὥστ' ἀπ' αὐτῆς ἦλθε μὲν καὶ ἐς Ἀφρικὴν καὶ ἐς[7] Συρίαν καὶ ἐς Αἴγυπτον, ἦλθε[8] δὲ καὶ ἐς τὴν Ῥώμην, καὶ τόν τε ἀέρα τὸν ὑπὲρ αὐτῆς ἐπλήρωσε, καὶ τὸν ἥλιον ἐπεσκίασε. Καὶ συνέβη κἀνταῦθα δέος οὐ μικρὸν ἐπὶ πολλὰς ἡμέρας[9] οὔτ' εἰδόσι τοῖς ἀνθρώποις τὸ γεγονὸς, οὔτ' εἰκάσαι δυναμένοις· ἀλλ' ἐνόμιζον καὶ ἐκεῖνοι πάντα ἄνω τε καὶ κάτω μεταστρέφε-

1. Pline le Jeune, 16 : « Jam dies alibi, illic nox omnibus noctibus nigrior densiorque : quam tamen faces multæ variaque lumina solvebant. »

2. Bkk., en note : ἀναλύεσθαι, conjecture ingénieuse et qui ne manque pas de vraisemblance, mais qui n'est nullement nécessaire. — 3. Rsk., ap-

23. La nuit succéda au jour et les ténèbres à la lumière; les uns s'imaginaient que les géants ressuscitaient (on voyait dans la fumée de nombreux fantômes qui les représentaient, et, de plus, on entendait un bruit de trompettes); les autres, que le monde entier allait s'abîmer dans le chaos ou dans le feu. Aussi les uns s'enfuyaient-ils de leurs maisons dans les rues, les autres des rues dans leurs maisons, de la mer sur la terre, et de la terre sur la mer, en proie à la terreur et regardant tout ce qui était loin d'eux comme plus sûr que l'état présent. En même temps, une prodigieuse quantité de cendres se souleva et remplit la terre, la mer et l'air; d'autres fléaux fondirent aussi au hasard sur les hommes, sur les pays, sur les troupeaux, firent périr les poissons et les oiseaux, et, de plus, engloutirent deux villes entières, Herculanum et Pompéi, avec tout le peuple qui se trouvait assis au théâtre. Enfin la poussière fut telle qu'il en pénétra jusqu'en Afrique, en Syrie, en Égypte et même jusque dans Rome; qu'elle obscurcit l'air au-dessus de cette ville et couvrit le soleil. Elle y fit naître une grande crainte qui dura plusieurs jours, car on ignorait ce qui était arrivé et on ne pouvait se le figurer : on s'imaginait que tout était bouleversé de haut en bas, que le soleil

prouvé par St., Bkk. et Ddf; vulg. : ἄλλοι τε — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : ταραττόμενοι. — 5. Zn. : ἀνεφυσήθη. — 6. Zn. : Ἐρκουλάνεον; *a, b, c, f, k* : Ἰρκουλάνεον. — 7. Bkk. et Ddf; vulg. om. — 8. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐσῆλθε. — 9. Henri Étienne, St., Bkk. et Ddf; vulg. : πολλαῖς ἡμέραις.

σθαι[1], καὶ τὸν μὲν ἥλιον ἐς τὴν γῆν ἀχανίζεσθαι, τὴν δὲ γῆν ἐς τὸν οὐρανὸν ἀνιέναι.

24. Ἡ[2] μὲν οὖν τέφρα αὕτη οὐδὲν μέγα τότε κακὸν αὐτοὺς εἰργάσατο (ὕστερον γὰρ νόσον σφίσι λοιμώδη δεινὴν ἐνέβαλε)· πῦρ δὲ δὴ ἕτερον ἐπίγειον[3] τῷ ἑξῆς ἔτει πολλὰ πάνυ τῆς Ῥώμης, τοῦ Τίτου πρὸς τὸ πάθημα τὸ ἐν τῇ Καμπανίᾳ γενόμενον ἐκδημήσαντος[4], ἐπενείματο[5]· καὶ γὰρ τὸ Σεραπεῖον, καὶ τὸ Ἰσεῖον, τά τε Σεπτὰ, καὶ τὸ Ποσειδώνιον[6] τό τε βαλανεῖον τὸ τοῦ Ἀγρίππου, καὶ τὸ Πάνθειον, τό τε Διριβιτώριον, καὶ τὸ τοῦ Βάλβου θέατρον, καὶ τὴν τοῦ Πομπηΐου σκηνὴν, καὶ τὰ Ὀκταουίεια[7] οἰκήματα μετὰ καὶ[8] τῶν βιβλίων, τόν τε νεὼν τοῦ Διὸς τοῦ Καπιτωλίου μετὰ τῶν συνάων[9] αὐτοῦ κατέκαυσεν. Οὕτω τὸ[10] κακὸν οὐκ ἀνθρώπινον, ἀλλὰ δαιμόνιον ἐγένετο· πάρεστι γὰρ ἐκ τούτων ὧν κατέλεξα, παντί τῳ τεκμήρασθαι καὶ τἄλλα τὰ ἀπολλύμενα. Ὁ δ' οὖν Τίτος τοῖς
R.p.1097 μὲν Καμπανοῖς δύο ἄνδρας ἐκ τῶν ὑπατευκότων οἰκιστὰς ἔπεμψε, καὶ χρήματα ἄλλα τε, καὶ τὰ τῶν ἄνευ κληρο-

1. Bkk.; Ddf : στρέφεσθαι; vulg. : καταστρέφεσθαι.

2. Slbg. : « Pro γὰρ mallet forte aliquis δέ. Potest tamen hæc periodus παρενθετικῶς accipi. » Avec Bkk. et Ddf (Ddf n'admet nulle part le signe de la parenthèse), je me range à ce dernier avis; c'est pourquoi, malgré Rm. et St., je commence le ch. 24 avec les mots Ἡ μέν, qui sont également, dans Bkk. et Ddf, le commencement d'un alinéa.

3. Suétone, 18 : « Incendium Romæ per triduum totidemque noctes; item pestilentia, quanta non temere alias. » — 4. Dion est le seul auteur qui parle du voyage de Titus en Campanie.

5. C : ἀπενείματο.

6. St. (de même Bkk. et Ddf) : « Pro Ποσειδώνειον edidi Ποσειδώνιον,

allait disparaître dans la terre et la terre s'élancer au ciel.

24. Cette cendre, pour le moment, ne fit pas grand mal aux Romains (ce fut plus tard qu'elle engendra une maladie contagieuse terrible), mais un autre feu, né sur la terre, vint, l'année suivante, tandis que Titus était allé visiter les désastres de la Campanie, dévorer une grande partie de Rome : les temples de Sérapis et d'Isis, les *Septa*, le temple de Neptune, les bains d'Agrippa, le Panthéon, le Diribitorium, le théâtre de Balbus, la scène de Pompée, le portique d'Octavie avec la bibliothèque, le temple de Jupiter Capitolin avec les temples adjacents, furent la proie des flammes. Tant il est vrai que ce malheur eut pour cause moins les hommes que les dieux ; car ce que j'en ai dit permet à tout le monde de juger des autres pertes. Titus envoya deux consulaires dans la Campanie pour y établir des colonies et donna aux habitants, entre autres sommes, celles qui provenaient des citoyens

An de Rome 833. Titus et Domitien consuls VII.

quod unice probatur Suidæ in v. Ἀπολλώνιον, et auctori Συναγωγῆς λέξεων χρησίμων in Bekkeri Anecdot. Græc., vol. I, p. 430, 23. De forma nominum præcedentium Σεραπεῖον et Ἰσεῖον, vid. Lobeck. ad Phrynichi Epit., p. 372. »

7. *f*, *k* et Ddf; vulg. et Bkk. : Ὀκταούϊα. St. (*Addenda*) : « Julius Sillig. in Boettigeri Amalthea t. III, p. 302, legi jubet Ὀκταουϊανά. »

8. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : καὶ μετά.

9. Le Capitole était composé de trois nefs ou temples distincts dédiés, celui du milieu à Jupiter, les deux autres à Junon et à Minerve. Cf. XLV, 17, p. 177, note 12.

10. Bkk. et Ddf; vulg. : οὕτω τε τό.

νόμων τεθνηκότων ἐδωρήσατο[1]· αὐτὸς δὲ οὐδὲν οὔτε παρ' ἰδιώτου, οὔτε παρὰ πόλεως, οὔτε παρὰ βασιλέως, καίτοι πολλῶν πολλὰ διδόντων αὐτῷ καὶ ὑπισχνουμένων, ἔλαβεν· ἀνέστησε μέντοι καὶ ἐκ τῶν ὑπαρχόντων πάντα[2].

25. Καὶ ἐπὶ μὲν τοῖς ἄλλοις οὐδὲν ἐξαίρετον ἔπραξε· τὸ δὲ δὴ θέατρον τὸ κυνηγετικὸν, τό τε βαλανεῖον τὸ ἐπώνυμον αὐτοῦ ἱερώσας[3], πολλὰ καὶ θαυμαστὰ ἐποίησε. Γέρανοί[4] τε γὰρ ἀλλήλοις ἐμαχέσαντο, καὶ ἐλέφαντες τέσσαρες, ἄλλα τε ἐς ἐνακισχίλια[5] καὶ βοτὰ καὶ θηρία ἀπεσφάγη[6], καὶ αὐτὰ καὶ γυναῖκες, οὐ μέντοι ἐπιφανεῖς, συγκατειργάσαντο. Ἄνδρες τε πολλοὶ μὲν ἐμονομάχησαν, πολλοὶ δὲ καὶ ἀθρόοι ἔν τε πεζομαχίαις καὶ ἐν ναυμαχίαις ἠγωνίσαντο. Τὸ γὰρ θέατρον αὐτὸ ἐκεῖνο ὕδατος ἐξαίφνης πληρώσας ἐσήγαγε μὲν καὶ ἵππους καὶ ταύρους καὶ ἄλλα τινὰ χειροήθη, δεδιδαγμένα πάνθ' ὅσα ἐπὶ τῆς γῆς, πράττειν καὶ ἐν τῷ ὑγρῷ· ἐσήγαγε δὲ καὶ ἀνθρώπους ἐπὶ πλοίων. Καὶ οὗτοι μὲν ἐκεῖ, ὡς οἱ μὲν Κερκυραῖοι, οἱ δὲ Κορίνθιοι ὄντες, ἐναυμάχησαν· ἄλλοι δὲ ἔξω ἐν τῷ τοῦ Γαΐου τοῦ τε Λουκίου, ὃ ποτε ὁ Αὔγουστος ἐπ' αὐτὸ τοῦτ'

1. Sur la conduite de Titus dans ce désastre, cf. Suétone, 8.

2. Rm., St., Bkk. et Ddf.; vulg. : ἀνέστησέ τοι καὶ ἐκ τῶν ὑπαρχόντων; Zn. : πολλὰ δὲ τῶν δημοσίων ἔργων ἀνέστησεν; d'où Sibg. : ἀνέστησε δὲ καὶ τὰ ἐν τῇ πόλει ἐκ τῶν ὑπαρχόντων ἅπαντα; Lncl. : ἀνέστησε δὲ οἰκόθεν ἐκ τῶν ὑπαρχόντων πάντα; selon lui, τοι καί « profluxit ex οἰκοθεν »; *a*, *b*, *c*, *i*, *k* : ἀνίστησι μέν τοι.

3. Vespasien (Suétone, 9) avait commencé à construire au milieu de Rome un amphithéâtre qu'il savait qu'Auguste avait eu l'intention de bâtir; Titus (Suétone, 7) l'acheva, et, après avoir promptement élevé des

morts sans héritiers; mais il n'en reçut aucune ni de particuliers, ni de villes, ni de rois, malgré nombre de dons et de promesses de la part de nombre d'entre eux, ce qui ne l'empêcha pas de tout rétablir avec ses propres ressources.

25. Titus, dans les autres occasions, ne fit rien de remarquable; mais, lors de la dédicace de l'amphithéâtre et des bains qui portent son nom, il donna des spectacles nombreux et merveilleux. Des grues se battirent les unes contre les autres; quatre éléphants, d'autres animaux, tant domestiques que sauvages, au nombre d'environ neuf mille, furent égorgés, et des femmes, de basse condition, il est vrai, aidèrent à les tuer. Beaucoup d'hommes se firent gladiateurs, beaucoup aussi luttèrent en troupes dans des combats sur terre et sur mer. Après avoir rempli tout à coup d'eau cet amphithéâtre, Titus y fit paraître des chevaux, des taureaux et d'autres animaux apprivoisés qu'on avait dressés à faire dans l'eau les mêmes exercices que sur terre; il y fit aussi paraître des hommes sur des vaisseaux. Ces hommes engagèrent, comme s'ils eussent été les uns Corcyréens, les autres Corinthiens, un combat naval; d'autres en livrèrent un, hors de l'amphithéâtre, dans le bois de Caius et de Lucius, que jadis Auguste avait fait creuser

bains à l'entour, il en fit la dédicace. — 4. Casaubon, notes sur le ch. 7 de Suétone, veut lire Γερμανοί; mais, suivant la remarque de Rm., pourquoi l'auteur prendrait-il la précaution de dire que Titus fit πολλὰ καὶ θαυμαστά? Des Germains avaient plus d'une fois déjà paru à Rome dans l'amphithéâtre.

5. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐννακισχίλια. Saint Jérôme, dans sa traduction de la Chronique d'Eusèbe; Suétone, 7; Eutrope, VII, 14, ne parlent que de cinq mille; mais, dit Rm., « ferarum, illi, noster καὶ βοτὰ καὶ θηρία. »

6. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐπεσφάγη.

R.p.1098 ὠρύξατο. Καὶ γὰρ ἐνταῦθα τῇ μὲν πρώτῃ ἡμέρᾳ μονομαχία καὶ θηρίων σφαγὴ, κατοικοδομηθείσης σανίσι τῆς κατὰ πρόσωπον τῶν εἰκόνων λίμνης, καὶ ἱκρία πέριξ λαβούσης· τῇ δὲ δευτέρᾳ, ἱπποδρομία· καὶ τῇ τρίτῃ, ναυμαχία τρισχιλίων ἀνδρῶν· καὶ μετὰ τοῦτο καὶ πεζομαχία ἐγένετο· νικήσαντες γὰρ οἱ Ἀθηναῖοι τοὺς Συρακουσίους (τούτοις γὰρ τοῖς ὀνόμασι χρησάμενοι ἐναυμάχησαν), ἐπεξῆλθον ἐς τὸ νησίδιον καὶ προσβαλόντες τείχει τινὶ περὶ τὸ μνημεῖον πεποιημένῳ, εἷλον αὐτό. Ταῦτα μὲν ἐς ὄψιν ἥκοντα καὶ ἐφ' ἑκατὸν ἡμέρας ἐγένετο. Παρέσχε δέ τινα καὶ ἐς ὠφέλειαν φέροντα αὐτοῖς· σφαιρία[1] γὰρ ξύλινα μικρὰ ἄνωθεν ἐς τὸ θέατρον ἐῤῥίπτει, σύμβολον ἔχοντα, τὸ μὲν ἐδωδίμου τινὸς, τὸ δὲ ἐσθῆτος, τὸ δὲ ἀργυροῦ σκεύους, ἄλλο χρυσοῦ, ἵππων, ὑποζυγίων, βοσκημάτων, ἀνδραπόδων, ἃ ἁρπάσαντάς τινας ἔδει πρὸς τοὺς δοτῆρας αὐτῶν ἀπενεγκεῖν, καὶ λαβεῖν τὸ ἐπιγεγραμμένον[2].

26. Διατελέσας δὲ ταῦτα, καὶ τῇ γε τελευταίᾳ ἡμέρᾳ καταδακρύσας[3], ὥστε πάντα τὸν δῆμον ἰδεῖν, οὐδὲν ἔτι μέγα ἔπραξεν, ἀλλὰ τῷ ἐπιγιγνομένῳ ἔτει, ἐπί τε τοῦ Φλαουΐου[4] καὶ ἐπὶ τοῦ Πολλίωνος[5] τῶν ὑπάτων, καθιερώσας ὅσα εἴρηται[6], μετῆλλαξεν ἐν τοῖς ὕδασιν, ἐν οἷς καὶ

1. Robert Etienne, Zn., i, k, St., Bkk. et Ddf, comme LXI, 18; vulg. : σφαίρια. — 2. Zn. ajoute : Τούτου ἐστὶ καὶ ἀοίδιμος ἐκείνη φωνὴ εἰπόντος· Σήμερον, οὐκ ἐβασίλευσα, ἐπεὶ οὐδένα εὐηργέτησα. « Elle est aussi de lui « cette belle parole : Je n'ai pas régné aujourd'hui, car je n'ai fait de bien à personne. » — 3. Le fait est également confirmé par Suétone.

4. Lncl., conjecture reproduite en note par Bkk. et Glandorp, Ono-

pour cet effet. Là, il y eut, le premier jour, combat de gladiateurs et massacre de bêtes, le lac ayant été recouvert d'un plancher au droit des statues et de constructions tout à l'entour; le second, jeux du cirque, le troisième, combat naval de trois mille hommes, et, ensuite, combat sur terre : les Athéniens, ayant vaincu les Syracusains (ce furent les noms qu'ils avaient pris pour le combat), descendirent dans l'île et emportèrent d'assaut un fort qu'on y avait élevé à l'entour du monument. On eut pendant cent jours ces sortes de spectacles sous les yeux. Titus donna aussi au peuple des choses utiles; il jetait d'un lieu élevé sur le théâtre de petites boules de bois, portant un bon, celle-ci pour quelque comestible, celle-là pour un vêtement, une autre pour un vase d'argent, une autre encore pour un vase d'or, pour des chevaux, pour des attelages, pour des troupeaux, pour des esclaves; ceux qui les avaient attrapées devaient les remettre aux officiers chargés de la distribution et recevoir l'objet marqué.

26. Après avoir terminé ces fêtes et avoir, le dernier jour, pleuré en présence du peuple entier, Titus ne fit plus rien de grand; l'année suivante, sous le consulat de Flavius et de Pollion, après la dédicace dont il a été parlé, il mourut aux mêmes eaux que son père; suivant

An de Rome 834. Flavius Bassus et Asinius Pollion consuls.

masticon, p. 345 : Πλαυτίου. Rm., note 166 : « Male vulgo in Fastis, M. Plautius Silvanus et M. Annius Verus Pollio hi consules nominantur. Veriora nomina Dioni consentanea ex monumento Fratrum Arval. detexit vir præstantissimus Phil. a Turre, Monum. vet. Antii I, 7, p. 95 : L. Fl. Silva Nonius Bassus et Asinius Pollio Verrucosus. » — 5. Ddf; vulg. et Bkk. : Πωλίωνος. — 6. Cf. ch. précédent.

ὁ πατὴρ αὐτοῦ[1]· ὡς μὲν ἡ φήμη λέγει, πρὸς τοῦ ἀδελφοῦ ἀναλωθείς, ὅτι[2] καὶ πρότερον ἐπεβεβούλευτο ὑπ' αὐτοῦ· ὡς δέ τινες γράφουσι, νοσήσας· ἔμπνουν γάρτοι αὐτὸν ὄντα, καὶ τάχα περιγενέσθαι δυνάμενον, ἐς λάρνακα χιόνος πολλῆς γέμουσαν ὁ Δομιτιανὸς ἐνέβαλεν, ἵνα θᾶσσον ἀποθάνῃ[3]. Ἔτι γοῦν ζῶντος αὐτοῦ, ἔς τε τὴν Ῥώμην ἀφίππευσε, καὶ ἐς τὸ στρατόπεδον ἐσῆλθε, τήν τε ἐπίκλησιν καὶ τὴν ἐξουσίαν τοῦ αὐτοκράτορος ἔλαβε, δοὺς αὐτοῖς ὅσον περ καὶ ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ ἐδεδώκει. Ὁ δ' οὖν Τίτος
R.p.1099 ἀποψύχων, εἶπε μέν, ὅτι « Ἓν μόνον ἐπλημμέλησα· » τί δὲ δὴ τοῦτο εἴη, οὐ διεσάφησεν, ἀλλ' οὐδ' ἄλλος οὐδεὶς ἀκριβῶς συνέγνω[4]. Οἱ μὲν γὰρ τὸ, οἱ δὲ τὸ κατείκασαν· κρατεῖ δ' οὖν, ὡς μέν τινες λέγουσιν, ὅτι τὴν Δομιτίαν τὴν τοῦ ἀδελφοῦ γυναῖκα ἔσχεν· ὡς[5] δ' ἕτεροι, οἷς ἐγὼ πείθομαι, ὅτι τὸν Δομιτιανὸν σαφῶς ἐπιβουλεύσαντά οἱ λαβὼν, οὐκ ἀπέκτεινεν, ἀλλ' αὐτός τε ὑπ' ἐκείνου παθεῖν τοῦτο μᾶλλον εἵλετο, καὶ τὴν τῶν Ῥωμαίων ἀρχὴν ἀνδρὶ τοιούτῳ ἐξέδωκεν, οἷον ἡ διέξοδος τοῦ λόγου δηλώσει. Ἦρξε δὲ δύο ἔτη καὶ μῆνας δύο, ἡμέρας τε εἴκοσιν, ὡς προείρηται[6].

1. Cf. ch. 17. — 2. Bkk. et Ddf, pour correspondre au participe νοσήσας qui est quelques lignes plus bas; vulg. : ἄλλως θ' ὅτι; Rsk, : ἄλλως τε ὅτι καί; *f* : ἀλλ' ὥσθ' ὅτι. Les historiens ne sont pas d'accord sur le fait du poison, mais ils sont unanimes sur les complots de Domitien contre son frère. — 3. Rm. : « Ἵνα θᾶσσον ἀποθάνῃ. Hæc omittit Zn. eorumque loco ponit : ὡς δεομένης τῆς νόσου τάχα τινὸς περιψύξεως. Unde conjicio

un bruit qui courut, d'un poison donné par son frère qui avait auparavant tramé un complot contre lui; de maladie, selon quelques historiens : il respirait encore et pouvait peut-être se rétablir; Domitien, pour avancer sa mort, l'aurait fait jeter dans un coffre plein de neige. Du moins Titus était encore en vie, lorsque Domitien entra dans Rome à cheval, se rendit au camp et prit à la fois le titre et l'autorité impériale, donnant aux soldats autant que son frère leur avait donné. Quant à Titus, au moment d'expirer, il dit : « Je n'ai commis qu'une seule faute, » mais sans expliquer quelle était cette faute et sans qu'aucun autre l'ait su exactement. Les uns ont supposé ceci, les autres ont supposé cela; mais, au dire de quelques auteurs, l'opinion qui domine, c'est qu'il aurait séduit Domitia, femme de son frère; d'autres, et je me range de leur parti, c'est qu'ayant surpris Domitien à conspirer contre lui, il ne l'avait pas mis à mort et avait préféré être lui-même victime d'un crime de sa part et laisser l'empire romain à un homme tel que le montrera la suite de cet ouvrage. Le règne de Titus fut de deux ans deux mois et vingt jours, comme il a été dit plus haut.

Dionem utrumque scripsisse, hoc nexu : λόγῳ μὲν ὡς δεομένης... ἔργῳ δὲ, ἵνα θᾶσσον ἀποθάνῃ. »

4. Bkk., en note, comme conjecture; vulg. et Ddf : ἀνέγνω, que Slbg. et St. divisent en deux mots : ἂν ἔγνω; Lncl. : ἔγνω, sans ἄν.

5. Bkk. et Ddf; vulg. : οἱ.

6. Cf. ch. 18.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΕΒΔΟΜΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Δομιτιανὸς δὲ ἦν μὲν καὶ[1] θρασὺς καὶ ὀργίλος, ἦν δὲ καὶ ἐπίβουλος, καὶ κρυψίνους, ὥστε ἀφ' ἑκατέρων[2], τῶν μὲν τὸ προπετὲς, τῶν δὲ τὸ δόλιον ἔχων, πολλὰ μὲν ὡς[3] σκηπτὸς ὀξέως ἐμπίπτων τισὶν, ἐλυμαίνετο, πολλὰ δὲ καὶ ἐκ παρασκευῆς ἐκακούργει. Θεῶν[4] μὲν γὰρ τὴν Ἀθηνᾶν ἐς τὰ μάλιστα ἠγάλλε, καὶ διὰ τοῦτο καὶ τὰ Παναθήναια μεγάλως ἑώρταζε[5]· καὶ ἐν αὐτοῖς ἀγῶνας καὶ ποιητῶν καὶ λογογράφων, μονομάχων τε κατ' ἔτος, ὡς
H.p.1101 εἰπεῖν, ἐν τῷ Ἀλβανῷ ἐποίει[6]· τοῦτο γὰρ τὸ χωρίον ὑπὸ

1. Peir. : Ἦν μὲν γὰρ καί « forte alio nexu præcedentium, » dit Rm.; le ms. porte en marge : π [περὶ] Δομιτιανοῦ οἷος ἦν τὸν τρόπον. — 2. Peir. : ἀφικεστέρων pour ἀφ' ἑκατέρων. — 3. Peir. : ὥσπερ. — 4. *f*, Slbg., Bkk. et Ddf; vulg. : Θεόν. — 5. La plupart des empereurs ont eu une divinité qu'ils vénéraient plus particulièrement que les autres (cf. Patin, notes sur Suétone, 15); Domitien, au rapport de Philostrate, Apoll., VII, 24, voulait passer pour être fils de Minerve; il fit, suivant le même auteur, citer en justice un magistrat de Tarente, pour ne pas avoir ajouté à ses prières, dans un sacrifice public, les mots « Domitien, fils de Minerve ».

6. Suétone, 4 : « Celebrabat et in Albano quotannis Quinquatria Mi-

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE SOIXANTE-SEPTIÈME.

1. Domitien était hardi et emporté, il était insidieux et dissimulé ; en sorte qu'empruntant à ces divers caractères l'impétuosité et la ruse, tantôt il accablait ses victimes en fondant sur elles comme la foudre, tantôt il les minait par ses intrigues. Parmi les divinités c'était Minerve qu'il vénérait le plus ; aussi célébrait-il avec magnificence les Panathénées : il y donnait tous les ans des combats de poëtes, d'orateurs et de gladiateurs dans sa maison d'Albe ; il l'avait en effet choisie comme une ci-

An de Rome 834. Flavius Bassus et Asinius Pollion consuls.

nervæ, cui collegium instituerat, ex quo sorte ducti magisterio fungerentur, ederentque eximias venationes et scenicos ludos, superque oratorum ac poetarum certamina. » Baumgarten-Crusius (notes sur Suétone) : « Xiphilinus majorem Domitiani splendorem fuisse ostendit, quum quotannis fere (κατ' ἔτος, ὡς εἰπεῖν) *majorum* [il y avait les *grandes* Panathénées qui se célébraient tous les cinq ans, et les *petites* qui se célébraient tous les ans] magnificentiam exhiberet (μεγάλως ἐώρταζε). Neque enim in eo dissensus Suetonii et Xiphilini. Nam vere quotannis celebrare potuit illud festum, sed non eodem sumptu, ut cum *magnis Panathenæis* comparari posset. »

τὸ ὄρος τὸ Ἀλβανὸν, ἀφ' οὗπερ οὕτως ὠνομάσθη, ὃν, ὥσπερ τινὰ ἀκρόπολιν ἐξείλετο[1]· ἄνθρωπον δὲ[2] ἐφίλησε μὲν ἀληθῶς οὐδένα, πλὴν γυναικῶν τινων· ἐπλάττετο δὲ ἀγαπᾶν[3] ἀεὶ, ὃν[4] ἀεὶ μάλιστα ἀποσφάξαι ἤθελεν. Οὕτω γὰρ ἄπιστος καὶ πρὸς αὐτοὺς τοὺς χαριζομένους τι, ἔς τε τὰ δεινότατα ὑπηρετοῦντας αὐτῷ[5] ἐγένετο, ὥσθ' ὁπότε τινὲς ἢ χρήματα αὐτῷ πολλὰ πορίσειαν, ἢ ἀνθρώπους πολλοὺς συκοφαντήσειαν, πάντως αὐτοὺς ἔφθειρε, καὶ μάλιστα τοὺς δούλους τοὺς κατὰ δεσποτῶν τι μηνύσαντας. [Καὶ οὕτω[6] καὶ ἐκεῖνοι, καίπερ ἀργύριον, καὶ τιμὰς, καὶ ἀρχὰς ὁμοῦ οἱ[7] λαμβάνοντες, οὔτ' ἐντιμότερον[8] τῶν ἑτέρων, οὔτ' ἀσφαλέστερον διῆγον· ἀλλ' ἐπ' αὐτοῖς, οἷς ὑπὸ τοῦ Δομιτιανοῦ παρακαλούμενοι ἔπραττον, ἀπώλλυντο, ἵνα δὴ καὶ τὰ ἀδικήματα ὑπ' αὐτῶν μόνων γεγονέναι δοκῇ. Τῇ δ' αὐτῇ ταύτῃ διανοίᾳ καὶ προέγραψέ ποτε, ὅτι αὐτοκράτωρ, ὅταν μὴ κολάζῃ τοὺς συκοφάντας, αὐτὸς σφᾶς ποιεῖ τοιούτους[9].]

2. Τοιοῦτος δὲ δὴ πρὸς πάντας παρ' ὅλην τὴν ἡγεμονίαν γενόμενος, πολὺ καὶ ἑαυτὸν ὑπερέβαλετο ἐν τῇ τῶν τοῦ πατρὸς τοῦ τε ἀδελφοῦ φίλων ἀτίμῳ τε[10] καὶ ὀλεθρίῳ μεταχειρίσει. [Καίτοι καὶ αὐτὸς γράμμα ἐξέθηκε, τηρῶν πάντα τὰ πρός τε ἐκείνων καὶ πρὸς τῶν ἄλλων αὐτοκρα-

1. Peir. om. : θεῶν.... ἐξείλετο. — 2. Peir. om. — 3. Cf. Suétone, 11. 4. *f* om. — 5. Ddf : αὐτῷ; Peir. : οἱ. — 6. Une partie de ce passage, qui est emprunté aux Extraits de Peir., se trouve aussi dans Zn. 7. Rsk., conjecture reproduite en note par Bkk. : ὁμοῦ τι. — 8. Peir., St., Bkk. et Ddf; vulg. : ἐντιμώτερον.

tadelle, au pied du mont Albain, d'où elle tire son nom. Il n'aima personne sincèrement, si ce n'est un petit nombre de femmes; et il feignait de chérir celui dont il souhaitait le plus la mort. Il était tellement perfide envers ceux mêmes qui lui rendaient des services et lui prêtaient leur ministère dans les affaires les plus fâcheuses, que, lorsqu'ils lui avaient fourni beaucoup d'argent ou qu'ils avaient intenté des accusations calomnieuses contre beaucoup de citoyens, il ne manquait jamais de les perdre, surtout les esclaves qui avaient dénoncé leurs maîtres. [Ainsi ces complices, pour avoir reçu à la fois et de l'argent et des magistratures, n'étaient ni plus en honneur ni plus en sûreté que les autres; ce qu'ils avaient fait à l'instigation de Domitien tournait précisément à leur perte, afin que le crime parût avoir été commis par eux seuls. C'est cette même pensée qui lui inspira un édit où il déclarait que l'empereur, en ne punissant pas les calomniateurs, les fait lui-même ce qu'ils sont.]

2. Bien que, durant son règne, il se soit montré de cette humeur envers tous, il se surpassa lui-même par la manière injurieuse et funeste dont il traita les amis de son père et de son frère. [Néanmoins il publia un édit confirmatif de toutes les grâces accordées par eux

9, Suétone, 9 : « Ferebatur vox ejus : Princeps qui delatores non castigat, irritat. »

10. Peir. om. Suétone, 2 : « Numquam jactare dubitavit relictum se participem imperii, sed fraudem testamento adhibitam. » *Id.*, 13 : « Jactare non dubitavit et patri se et fratri imperium dedisse, illos sibi reddidisse. »

τόρων δοθέντα τισίν. Ἀλλὰ[1] τοῦτο μὲν καλλώπισμα ἄλλως ἦν.] Ἐμίσει γὰρ[2] αὐτοὺς ὅτι τε[3] μὴ πάνθ' ὅσα ἤτει, πολλά τε καὶ οὐ προσήκοντα ὄντα, παρέσχον αὐτῷ· καὶ ὅτι ἐν τιμῇ τινι ἐγεγένηντο· [πᾶν γὰρ τὸ ὑπὲρ τοὺς πολλοὺς ἀγαπηθέν τε ὑπ' αὐτῶν καὶ δυνηθὲν, ἐν ἐχθροῦ μοίρᾳ ἐτίθετο.] Καὶ διὰ τοῦτο, καίπερ καὶ αὐτὸς Ἐαρίνου τινὸς εὐνούχου ἐρῶν, ὅμως, ἐπειδὴ καὶ ὁ Τίτος ἰσχυρῶς περὶ τοὺς ἐκτομίας ἐσπουδάκει[4], ἀπηγόρευσεν ἐπὶ ἐκείνου ὕβρει, μηδένα ἔτι ἐν τῇ τῶν Ῥωμαίων ἀρχῇ ἐκτέμνεσθαι[5]. Τὸ δ' ὅλον, ἔλεγε τοὺς αὐτοκράτορας, τοὺς μὴ πολλοὺς καλάζοντας, οὐκ ἀγαθοὺς, ἀλλ' εὐτυχεῖς εἶναι. [Ὅτι ὁ αὐτὸς οὐκ[6] ἐφρόντιζεν οὔτε[7] τῶν τὸν Τίτον ἐπαινούντων, ὅτι μηδένα βουλευτὴν ἀπέκτεινεν, οὔθ' ὅτι ἡ γερουσία πολλάκις ἠξίου ψηφισθῆναι, μὴ ἐξεῖναι τῷ αὐτοκράτορι τῶν ὁμοτίμων[8] τινὰ ἀπολέσαι· πάνυ γὰρ οὖν
R.p.1102 σφίσι πολὺ διέφερεν, εἴτε ἰδίᾳ τινὰ αὐτῶν, εἴτε καὶ δι' ἐκείνων καταχρήσαιτο· ὥσπερ τι ἀντειπεῖν ἢ καὶ μὴ καταψηφίσασθαί τινος δυναμένοις. Ἐπῄνουν δὲ τὸν Τίτον τινὲς, οὐχ ὅτι καὶ ἀκούοντος τοῦ Δομιτιανοῦ (ἴσον γὰρ ἂν ἡμάρτανον, ὥσπερ ἂν εἰ αὐτὸν ἐκεῖνον παρόντα καὶ ἀκούοντα ἐλοιδόρουν), ἀλλ' ὅτι ἠπίστατο αὐτοὺς λάθρα τοῦτο ποιοῦν-

1. Peir. : τίσι . Ἀλλά. Domitien imitait Titus. Cf. LXVI, 19.

2. Bkk. et Ddf; vulg. : Ἐμίσει τε γάρ. — 3. Peir., Bkk. et Ddf; vulg. om. — 4. Suétone, 7, parlant de Titus avant son avénement à l'empire, dit qu'on craignait de lui jusqu'à son penchant au plaisir, à cause des troupeaux d'eunuques qui l'entouraient. — 5. Suétone, Domit., 7 : « Castrari mares vetuit. Spadonum, qui residui apud mangones erant, pretia moderatus est. » — 6. Rm. et St. : καίτοι καὶ αὐτὸς οὐκ, avec suppression

et par les empereurs précédents. Mais ce n'était qu'un vernis qu'il se donnait.] Il les haïssait, parce qu'ils ne lui avaient pas rendu tous les services qu'il demandait, services nombreux et peu convenables; parce qu'ils avaient joui de quelque estime, [car tout ce qui avait obtenu sous leur règne plus d'affection et de crédit que le commun des citoyens lui était un objet de haine.] Aussi, bien qu'il aimât lui-même un ennuque nommé Earinus, comme Titus avait eu beaucoup de goût pour les ennuques, il défendit, à dessein de déshonorer son frère, d'en faire désormais aucun dans l'empire romain. En un mot, il disait que les empereurs qui ne punissent pas un grand nombre de coupables sont, non des empereurs vertueux, mais des empereurs heureux. [Ce même Domitien ne faisait cas ni de ceux qui louaient Titus de n'avoir mis à mort aucun sénateur, ni de la demande souvent renouvelée du sénat qu'un décret enlevât au prince le droit sur la vie des sénateurs : il y avait, sans doute, une bien grande différence, aux yeux de cette compagnie, à ce que ses membres fussent livrés au supplice au gré d'un seul ou d'après la décision du corps, comme si elle eût eu le pouvoir de contredire le prince ou de ne pas rendre le décret de condamnation. Quelques-uns louaient Titus, pourvu que Domitien ne les entendît pas (c'eût été se rendre aussi coupables que s'ils l'eussent injurié lui-même en sa présence et lorsqu'il les entendait), mais il savait qu'on le faisait en

de Ὅτι. — 7. Bkk. et Ddf; vulg. : οὐδέ. — 8. Valois : « Sic senatores vocat Dio, non hic solum, sed et lib. LIII, 14, τρεῖς δὲ παρέδρους αἱροῦνται οἱ ὑπατευκότες ἐκ τῶν ὁμοτίμων, id est, *ex consularibus*. Ut enim consulares sunt inter se ὁμότιμοι, ita et senatores respectu principis ὁμότιμοι dici possunt. Sane Themistius, in oratione 13 habita in senatu, Constantinum vocat ὁμότιμον. Οἱ μὲν γὰρ ἄλλοι ἄνθρωποι ὡς βασιλεῖ μόνον τελοῦσιν, ὑμᾶς δὲ ἐκεῖνος ἐθέλει καὶ ὡς ὁμοτίμῳ. »

τας...[1] ἐπεί τοι καὶ[2] ἕτερον,] σκηνοποιΐᾳ τινὶ ἐοικὸς ἐγένετο. Αὐτός τε γὰρ καὶ φιλεῖν τὸν ἀδελφὸν καὶ πενθεῖν προσεποιεῖτο, καὶ τούς τε ἐπαίνους τοὺς ἐπ' αὐτῷ μετὰ δακρύων ἔλεξε, [καὶ ἐς τοὺς ἥρωας αὐτὸν σπουδῇ ἐσέγραψε[3]·] πάντα τὰ ἐναντιώτατα, ὧν ἐβούλετο[4], σκηπτόμενος (ἀμέλει καὶ τὴν ἱπποδρομίαν τὴν τῶν γενεσίων αὐτοῦ κατέλυσε[5])· καὶ οἱ ἄλλοι οὔθ' ὅπως συνάχθοιντο, οὔθ' ὅπως[6] συνήδοιντο, ἀσφαλῶς εἶχον· τὸ μὲν, ὅτι τὴν γνώμην αὐτοῦ λυπεῖν, τὸ δὲ, ὅτι τὴν προσποίησιν ἐλέγχειν ἔμελλε.

3. Τὴν δὲ γυναῖκα τὴν Δομιτίαν ἐβουλεύσατο μὲν σφάξαι ἐπὶ μοιχείᾳ· παρακληθεὶς δὲ ὑπὸ τοῦ Οὔρσου, ἀπεπέμψατο, τὸν Πάριν τὸν ὀρχηστὴν ἐν μέσῃ τῇ ὁδῷ δι' αὐτὴν φονεύσας[7]. Ἐπειδὴ δὲ πολλοὶ καὶ ἄνθεσι καὶ μύροις τὸν τόπον ἐκεῖνον ἐτίμων, ἐκέλευσε τούτους[8] σφάττεσθαι. Κἀκ τούτου τῇ ἀδελφιδῇ τῇ ἰδίᾳ, ἣν ἔγημε τῇ Ἰουλίᾳ[9], ἀπαρακαλυπτότερον ὡς γαμετῇ συνῴκει. [Εἶτα[10], δεηθέντος τοῦ δήμου, κατηλλάγη μὲν τῇ Δομιτίᾳ, ἐχρῆτο

1. Rsk. : « Hæc non intelligo, labatque ratiocinium. Procul dubio deest aliquid. Nam non satis facit, deleto ὅτι legere ἀλλ' ἠπίστατο. » Avec Bkk. et Ddf, j'indique ici une lacune. — 2. *a*, *b* : καίτοι καί.

3. Suétone, 2 : « Defunctum nullo præterquam consecrationis honore dignatus, sæpe etiam carpsit obliquis orationibus et edictis. » Rm. ajoute : « Templum *Æternitati Flaviorum* est in nummis apud Spanhemium, Diss. XIII, p. 549, Mediobarbum, p. 126. » — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : ἠβούλετο. St. : « Ἐβούλετο scripsissem pro ἠβούλετο, si Dionis ipsius non Xiphilini verba hic legi certum esset. » — 5. Peir. om. : ἀμέλει.... κατέλυσε. — 6. *c* : Peir. : οὐχ ὅπως. — 7. Suétone, 3 : « Uxorem suam Domitiam [cf. LXVI, 16], ex qua in secundo consulatu filium tulerat, alteroque anno consalutaverat ut Augustam, eamdem Paridis histrionis amore deperditam repudiavit; intraque breve tempus, impa-

secret.... car une autre chose] eut lieu, qui ressemblait à une scène jouée sur un théâtre. Il faisait semblant d'aimer son frère et de le pleurer; il lui donna des éloges, entrecoupant son discours de larmes, [et s'empressa de le mettre au rang des héros,] alléguant tous les prétextes les plus opposés à ce qu'il voulait (c'est ainsi qu'il supprima les jeux du cirque pour l'anniversaire de sa naissance); et il n'y avait de sûreté pour les autres ni à partager sa douleur ni à partager sa joie : d'une façon, on blessait ses sentiments; de l'autre, on mettait sa feinte à découvert.

3. Il eut dessein de faire mourir sa femme Domitia pour adultère, mais, sur le conseil d'Ursus, il se contenta de la répudier, bien qu'il eût, à cause d'elle, tué en pleine rue le danseur Paris. Comme beaucoup de gens apportaient pieusement en ce lieu des fleurs et des parfums, il commanda qu'on les exécutât tous à mort. A partir de ce moment il se cacha moins pour vivre avec sa nièce, c'est-à-dire avec Julie, comme avec une épouse. [Ensuite, à la prière du peuple, il se réconcilia avec Domitia, sans

An de Rome 836. Domitien consul IX et Q. Rufus consul I.

tiens discidii, quasi efflagitante populo, reduxit. » — 8. Rsk. : ἐκέλευσε καὶ τούτους. — 9. Philostrate, Vie d'Apollonius, VII, 7, dit que Domitien épousa Julia, après avoir tué Flavius Sabinus, son mari. Mais Suétone (22), dont le témoignage est autrement considérable, dit le contraire : « Fratris filiam adhuc virginem oblatam in matrimonium sibi, quum devinctus Domitiæ nuptiis pertinacissime recusasset, non multo post alii collocatam, ultro corrupit, et quidem vivo tum etiam Tito, mox patre et viro orbatam, ardentissime palamque dilexit, ut etiam causa mortis exstiterit, coacta conceptum a se abigere. » Pline, Lettres, IV, 11 : « Quum ipse fratris filiam incesto non polluisset solum, verum etiam occidisset : nam vidua abortu periit. » — 10. Cet Extrait est de Zn.; Rm., pour l'insérer ici, se fonde sur le passage de Suétone rapporté note 7, ci-contre; Ddf le rejette.

δ' οὐδὲν ἧττον τῇ Ἰουλίᾳ[1].] [Ὅτι καὶ συχνοὺς μεθιστάς[2]
B.p.1103 που κατεχρήσατο καὶ οὐκ ὀλίγους γε αὐτοὺς ὑφ' ἑαυτῶν παρεσκεύαζε τρόπον τινὰ ἀποθνήσκειν, ἵνα ἐθελοντηδὸν, ἀλλ' οὐχ ὑπ' ἀνάγκης δοκῶσι τοῦτο πάσχειν.] Πολλοὺς δὲ τῶν πρώτων ἀνδρῶν κατὰ πολλὰς προφάσεις φόνοις τε καὶ ὑπερορίαις ἐκποδὼν ποιούμενος[3], οὐδὲ τῶν ἀειπαρθένων ἐφείσατο, ἀλλ' ὡς καὶ ἠνδρωμένας ἐτιμωρήσατο. Ὅτε καὶ λέγεται, σκληρᾶς καὶ τραχείας τῆς περὶ αὐτὰς ἐξετάσεως γενομένης, καὶ πολλῶν αἰτιαθέντων καὶ κολαζομένων, οὐκ ἐνεγκὼν εἷς τῶν ποντιφίκων Ἑλούϊος Ἀγρίππας, ἀλλ' ἐκπλαγεὶς, αὐτοῦ ἐν τῷ συνεδρίῳ, ὥσπερ εἶχεν, ἀποψύξαι. [Ὅτι καὶ[4] ἐπὶ τούτῳ ἠγάλλετο, ὅτι τὰς ἀειπαρθένους ὡς ἠνδρωμένας οὐ κατώρυξεν, ἀλλὰ ἄλλως ἀποθνήσκειν ἐκέλευσε.]

4. Ἐκστρατεύσας δὲ ἐς τὴν Γερμανίαν, καὶ μηδ' ἐωρακώς που πόλεμον, ἐπανῆκε. Τί γὰρ δεῖ καὶ λέγειν, ἃ διὰ τοῦτο καὶ ἐκείνῳ τότε, καὶ τοῖς ἄλλοις τοῖς ὁμοίοις αὐτῷ αὐτοκράτορσιν ἀεὶ ἐδόθη, ἵνα μὴ, προσυποπτεύοντες ἔκ τε τῆς ὀλιγότητος καὶ ἐκ τῆς σμικρότητος τῶν

1. Zn. ajoute ces mots, que Rm. est disposé à croire empruntés à Dion, et que Bkk. cite en note : Καὶ μετὰ ταῦτα εἰς Γαλατίαν ἐξορμήσας, καὶ λεηλατήσας τινὰ τῶν πέραν Ῥήνου τῶν ἐνσπόνδων, ὠγκοῦτο ὥς τι μέγα κατωρθωκὼς, καὶ τοῖς στρατιώταις ἐπηύξησε τὴν μισθοφορὰν, τάχα διὰ τὴν νίκην· πέντε γὰρ καὶ ἑβδομήκοντα δραχμὰς ἑκάστου λαμβάνοντος, ἑκατὸν ἐκέλευσε δίδοσθαι. Μεταμεληθεὶς δὲ, τὴν ποσότητα οὐκ ἐμείωσε, τὸ δὲ πλῆθος τῶν στρατευομένων συνέστειλε. Καὶ ἑκατέρωθεν μεγάλα τὸ δημόσιον ἔβλαψεν, μήθ' ἱκανοὺς τοὺς ἀμύνοντας αὐτῷ, καὶ τούτους μεγαλομίσθους ποιήσας. « Puis, après avoir marché contre la Gaule et « ravagé quelques parties du territoire des peuples alliés qui habitent

interrompre en rien ses rapports avec Julie.] [Il fit aussi périr un grand nombre de citoyens relégués en divers endroits; il s'arrangeait par ses intrigues de manière que ses victimes se donnassent la mort, afin que l'accident semblât venir de leur volonté et non d'une contrainte.] Après s'être, sous une foule de prétextes, débarrassé d'une foule des premiers citoyens, il n'épargna pas non plus les Vestales, et les punit comme ayant eu commerce avec des hommes. Aussi dit-on que, les informations à leur sujet étant poussées avec dureté et rigueur et beaucoup étant accusés et punis, un pontife, Helvius Agrippa, qui ne supportait pas ces poursuites, fut, malgré sa dignité, étranglé dans le sénat. [Domitien se glorifiait de ce qu'au lieu de faire enterrer les Vestales qui avaient eu commerce avec des hommes, il leur avait procuré un autre genre de mort.]

4. Après avoir entrepris une expédition en Germanie, il revint à Rome sans avoir vu l'ennemi. Est-il besoin de dire qu'on lui décerna, à cette occasion, les honneurs qu'on décerna toujours aux autres empereurs comme lui, de peur que, s'imaginant être convaincus d'imposture parce qu'on leur donnait trop peu et de trop petites

An de Rome 837. Domitien consul X et T. Sabinus consul I.

« au-delà du Rhin, il s'enfla d'orgueil, comme s'il eût remporté un grand « succès, et augmenta la solde des légionnaires, sans doute à cause de la « victoire; car, chaque homme recevant soixante-dix drachmes, il or- « donna de lui en donner cent. Bien que s'en étant repenti, il ne retran- « cha rien de la somme, mais diminua le nombre de ceux qui portaient « les armes. Ces deux mesures causèrent beaucoup de mal à l'État, qui « se trouva n'avoir plus de défenseurs suffisants et les payer très-cher. »

2. Rm. et St. : Συχνοὺς δὲ καὶ μεθιστάς, avec omission de Ὅτι καί. Bkk. et Ddf renvoient ce passage, tiré de Peir., à la fin du chapitre. — 3. Cf. Suétone, 10 et 11. — 4. Rm. et St. : Αὐτὸς δὲ καί, avec omission de Ὅτι.

τιμῶν ἐλέγχεσθαι, χαλεπαίνωσι; Καίτοι καὶ τοῦτο δεινότατον[1] ἔσχεν, ὅτι καὶ κολακεύεσθαι ἤθελε[2], καὶ ἀμφοτέροις ὁμοίως ἤχθετο, καὶ τοῖς θεραπεύουσι, καὶ τοῖς μή· τοῖς μὲν ὅτι θωπεύειν, τοῖς δὲ ὅτι καταφρονεῖν ἐδόκουν. Οὐ μὲν ἀλλὰ [τῇ μὲν βουλῇ χαίρειν ἐφ' οἷς ἐψηφίζοντο προσεποιεῖτο· τὸν δὲ δὴ Οὖρσον ὀλίγου ἀπέκτεινεν, ὅτι μὴ τοῖς πρασσομένοις ὑπ' αὐτοῦ ἠρέσκετο, καίτοι[3], τῆς Ἰουλίας αἰτησαμένης, ὕπατον ἀπέδειξεν.] Οὐ μὴν ἀλλὰ[4] ἐπὶ πλεῖον ἐπαρθεὶς ὑπ' ἀνοίας, ὕπατος
Π p.1104 μὲν ἔτη δέκα ἐφεξῆς[5], τιμητὴς δὲ διὰ βίου[6] πρῶτος δὴ καὶ μόνος καὶ ἰδιωτῶν καὶ αὐτοκρατόρων ἐχειροτονήθη· ῥαβδούχοις τε τέσσαρσι καὶ εἴκοσι, καὶ τῇ στολῇ τῇ ἐπινικίῳ, ὅταν ἐς τὸ βουλευτήριον ἐσίῃ, χρῆσθαι ἔλαβε. Τόν τε Ὀκτώβριον Δομιτιανὸν ἀντωνόμασεν[7], ὅτι ἐν αὐτῷ ἐγεγέννητο. Τοῖς δὲ ἁρματηλάταις δύο γένη ἕτερα, τὸ μὲν χρυσοῦν, τὸ δὲ πορφυροῦν[8] ὀνομάσας,

1. Peir. : τοῦτο τὸ δεινότατον. — 2. Rsk. : « Post hoc forsan excidit καὶ οὐκ ἐθέλειν ἐπλάττετο, aut καὶ μὴ φαίνεσθαι κολακείαις χαίρων ἤθελε legendum. » La conjecture de Bkk. : κολακεύεσθαι καὶ μὴ κολακεύεσθαι est beaucoup plus simple, mais elle n'est nullement nécessaire.

3. Conjecture de Bkk.; vulg. et Ddf : καί. — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : Κἀκ τούτου, au lieu de Οὐ μὴν ἀλλά.

5. Rm. (note 23), après avoir rapporté à l'appui de son opinion divers passages de Suétone : « Patet ergo, licet decem ei consulatus continui decreti sint, non tamen eum continuos gessisse. Patet continuos decem consulatus ipsi non cunctos post confectum bellum Germanicum, sed in medio jam cursu consulatuum decretos esse, sic ut cœptis jam consulatibus continuis tot adderet, donec decem continuos absolvisset. »

6. On trouve la mention de censeur perpétuel et de puissance censoriale l'an de Rome 837 et suivants sur les légendes des médailles dans

distinctions, ils ne se missent en colère? Cependant le plus affreux, c'est qu'il voulait être flatté et qu'il se fâchait également contre ceux qui le courtisaient et contre ceux qui ne le courtisaient pas; contre les uns, parce qu'ils semblaient être des complaisants, contre les autres, parce qu'ils semblaient le mépriser. Néanmoins [il feignait de se montrer content des décrets rendus par le sénat, et il faillit mettre à mort Ursus pour n'avoir pas été satisfait de ce qu'il faisait, bien qu'à la prière de Julia, il l'eût nommé consul]. Toutefois, s'enorgueillissant de plus en plus dans son extravagance, il fut élu consul pour dix années consécutives et, le premier et le seul, tant des particuliers que des empereurs, censeur à vie; il eut le privilége d'avoir vingt-quatre licteurs et de porter la toge triomphale lorsqu'il venait au sénat. Il changea le nom d'Octobre en celui de Domitien, parce que c'était le mois de sa naissance. Il adjoignit aussi deux nouvelles factions à celles des conducteurs de char, qu'il nomma l'une faction d'Or et

Mediobarbus, p. 133 et suivantes, ainsi que dans les inscriptions de Gruter, CLXXXIX, 12; CCXLV, 3; DLXXIV, 5; DLXXV, 1. Avant cette époque, Domitien est simplement appelé censeur, comme son père et son frère. Rm., à qui j'emprunte ce détail, en conclut qu'en cette même année, 837, où il était à son troisième, lui furent également décrétés les dix consulats, sans interruption. — 7. Suétone, 13 : « Post autem duos triumphos [de Dacis Catisque,] Germanici cognomine assumpto, Septembrem mensem et Octobrem ex appellationibus suis Germanicum Domitianumque transnominavit; quod altero natus esset. »

8. St. : « Suétone, 7 : *Duas circensibus gregum factiones aurati purpureique panni ad quatuor pristinas addidit.* Unde assentior Phil. Rubenio Elect. II, 27, suspicanti pro ἀργυροῦν [vulgata lectione] legi debere πορφυροῦν. Re. Quod ipsum Reiskio in Novis Actis Eruditorum anni 1752, p. 633, probatur, et a me receptum est. » Avec Bkk. et Ddf, j'adopte également cette correction.

προσκατέστησε. Τοῖς τε θεωμένοις συχνὰ διὰ τῶν σφαιρίων ἐδίδου· καί ποτε καὶ ἐδείπνισεν αὐτοὺς κατὰ χώραν καθημένους, οἶνόν τε σφίσι πολλαχῇ ῥέοντα νυκτὸς παρέσχεν. Ἃ δὴ τοῖς μὲν πολλοῖς ἐν ἡδονῇ, ὡς εἰκὸς, ἦν, τοῖς δὲ δυνατοῖς ὀλέθρου αἴτια[1] καθίστατο· οὐ γὰρ ἔχων ὁπόθεν ἀναλώσει, συχνοὺς ἐφόνευε, τοὺς μὲν ἐσάγων ἐς τὸ βουλευτήριον, τῶν δὲ καὶ ἀπόντων κατηγορῶν. Ἤδη δὲ καὶ ἐξ ἐπιβουλῆς ἐνίους λαθραίοις φαρμάκοις ἀπήλλασσε.

5. [Ὅτι Χαριόμηρος, ὁ[2] τῶν Χερούσκων βασιλεὺς, ὑπὸ Χάττων ἐκ τῆς ἀρχῆς διὰ τὴν πρὸς Ῥωμαίους[6] φιλίαν ἐκπεσὼν, τὸ μὲν πρῶτον ἑταίρους τινὰς παρέλαβε, καὶ κρείττων ἐν τῇ καθόδῳ ἐγένετο· ἔπειτα ἐγκαταλειφθεὶς ὑπ' αὐτῶν, ἐπειδὴ ὁμήρους τοῖς Ῥωμαίοις ἔπεμψε, τὸν Δομιτιανὸν ἱκέτευσε· καὶ συμμαχίας μὲν οὐκ ἔτυχε, χρήματα δὲ ἔλαβε.]

R.p.1105 [Ὅτι Μάσυος, ὁ[3] Σεμνόνων βασιλεὺς, καὶ Γάννα

1. Bkk. et Ddf, d'après Slbg.; vulg. : αἰτίκ. — 2. Rm. et St. soudent cet extrait, tiré de *n* et de *q*, au reste de la narration, en supprimant Ὅτι et intercalant δέ entre Χαριόμηρος et ὁ. Rm. : « Fragmenta Dionis ex Exc. Urs. p. 399, sq. num. XLVII, XLIX, XLVIII. Ordinem enim mutavit L. » Bkk. et Ddf ont rétabli l'ordre du ms.

3. Extrait de *q*. Rm. et St. : Μάσυος δὲ ὁ, avec omission de Ὅτι. Rm. : « Eusebius quidem et Zonaras de Nasamonibus [nom substitué par Urs. et Lncl. à celui des Semnons] Africæ a prætore Numidiæ Flacco deletis loquuntur, sed illi de Masua aut Ganna nihil. Quæ causa est cur illam rem gestam ab hac prorsus diversam existimem. Audi ipsam Zonaræ narrationem, forte ex alio Dionis loco, qui intercidit, petitam : Πολλοὶ δὲ τῶν ὑποτελῶν Ῥωμαίοις ἀφίσταντο, χρήματα βιαίως πρασσόμενοι, ὡς καὶ οἱ Νασαμῶνες· τούς τε γὰρ χρημάτων πράκτορας ἔφθειραν· καὶ τὸν Νουμιδίας ἄρχοντα Φλάκκον ἐπελθόντα σφίσιν ἥττησαν οὕτως, ὡς

l'autre faction de Pourpre. Il faisait mainte largesse aux spectateurs au moyen de petites boules; parfois il alla jusqu'à leur faire servir un festin à la place même où ils étaient assis et à leur donner du vin qui coulait, durant la nuit, en divers endroits. Ces profusions, si, comme il est naturel, elles plaisaient à la multitude, ne laissaient pas de causer la perte de citoyens puissants; car, ne pouvant subvenir à ces dépenses, il en fit périr un grand nombre, traduisant les uns devant le sénat et accusant les autres en leur absence. Il y en eut même dont il trouva moyen de se défaire secrètement par le poison.

5. [Charioméros, roi des Chérusques, chassé de ses États par les Cattes à cause de son amitié pour les Romains, s'adjoignit d'abord quelques compagnons et obtint, à son retour, l'avantage; ensuite, abandonné par eux pour avoir envoyé des otages aux Romains, il implora Domitien; au lieu de secours, il en reçut de l'argent.]

[Masyos, roi des Semnons et la vierge Ganna

πορθῆσαι καὶ τὸ στρατόπεδον. Εὑρόντες δ' ἐν αὐτῷ τἆλλα τε ἐπιτήδεια, καὶ οἶνον, ἐμπληθέντες ὕπνωσαν· καὶ γνοὺς ὁ Φλάκκος τοῦτο, ἐπέθετο αὐτοῖς, καὶ πάντας ἀπώλεσε, καὶ τοὺς ἀπομάχους διέφθειρεν ἅπαντας. Ἐφ' ᾧ Δομιτιανὸς ἐπαρθεὶς, εἶπε πρὸς τὴν βουλὴν ὅτι Νασαμῶνας ἐκώλυσα εἶναι.
« Beaucoup de peuples tributaires des Romains firent défection, comme « les Nasamons, à cause des violences avec lesquelles l'argent était « levé; ils mirent à mort ceux qui étaient chargés de la perception et « battirent si complétement Flaccus, gouverneur de Numidie, qui avait « marché contre eux, qu'ils pillèrent son camp. Mais ayant trouvé là, « entre autres provisions, du vin et s'en étant gorgés, ils s'endormirent. « Flaccus, ayant eu connaissance de cet état de choses, les attaqua, les « mit tous à mort et fit périr jusqu'au dernier de ceux qui étaient hors « de combat. Fier de ce succès, Domitien dit au sénat : J'ai empêché « qu'il y eût des Nasamons. »

παρθένος (ἣν δὲ μετὰ τὴν Οὐελήδαν[1] ἐν Κελτικῇ θειάζουσα) ἦλθον πρὸς τὸν Δομιτιανόν, καὶ τιμῆς παρ' αὐτοῦ τυχόντες, ἀνεκομίσθησαν.]

[Ὅτι[2] ἐν τῇ Μυσίᾳ Λύγιοι Σουήβοις[3] τισὶ πολεμωθέντες[4], πρέσβεις ἔπεμψαν, αἰτοῦντες συμμαχίαν παρὰ Δομιτιανοῦ, καὶ ἔλαβον οὐ τῷ πλήθει ἰσχυρὰν, ἀλλὰ τῷ ἀξιώματι· ἑκατὸν γὰρ ἱππεῖς μόνοι αὐτοῖς ἐδόθησαν. Ἀγανακτήσαντες[5] δ' ἐπὶ τούτῳ οἱ Σουῆβοι, προσπαρέλαβον Ἰάζυγας, καὶ προπαρεσκευάζοντο, ὡς καὶ μετ' αὐτῶν τὸν Ἴστρον διαβησόμενοι.]

6. Μέγιστος δὲ δὴ πόλεμος Ῥωμαίοις τότε πρὸς τοὺς Δακοὺς ἐγένετο[6], ὧν τότε Δεκέβαλος[7] ἐβασίλευε· δεινὸς μὲν συνεῖναι τὰ πολέμια, δεινὸς δὲ καὶ πρᾶξαι, καὶ[8] ἐπελθεῖν εὔστοχος, ἀναχωρῆσαι καίριος, ἐνέδρας τεχνίτης, μάχης ἐργάτης, καὶ καλῶς μὲν νίκῃ χρήσασθαι, καλῶς δὲ καὶ[9] ἥττᾳ διαθεῖναι εἰδώς[10]· ἀφ' οὗ δὴ[11] καὶ ἀνταγωνιστὴς ἀξιόμαχος ἐπὶ πολὺ τοῖς Ῥωμαίοις ἐγένετο. Δακοὺς δὲ αὐτοὺς προσαγορεύω, ὥσπερ που καὶ αὐτοὶ ἑαυτοὺς

1. Bkk. et Ddf; vulg. : Βελήδαν. Suidas : ἡ μετὰ τῆς Βεληδᾶς.

2. Rm. et St. om. — 3. *n* : Σουήβροις, et, plus bas, Σουήβροι. L'accentuation Σουῆβοι est celle de Bkk. et de Ddf. Sur le fait historique, cf. la note 33 dans l'édition de Rm. — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : πολεμηθέντες. — 5. Rsk. : ἀγαπήσαντες. — 6. Suétone, 6 : « Expeditiones suscepit.... in Dacos duas, primam Oppio Sabino consulari oppresso, secundam Cornelio Fusco, præfecto cohortium prætorianarum, cui belli summam commiserat. » — 7. Rm. croit, et Rsk. juge cette conjecture digne d'examen, que ce nom était, chez les Daces, le titre de l'autorité suprême. Après ἐβασίλευσε, Rm. et St. intercalent l'Extrait suivant, emprunté à Peir., Extrait qu'avec Bkk. et Ddf je rejette ici en note,

(c'était elle qui, depuis Véléda, rendait des oracles dans le pays des Celtes), vinrent trouver Domitien et s'en retournèrent dans leur pays après avoir reçu de lui des honneurs.]

[En Mysie, les Ligyens, battus par des peuplades suèves, envoyèrent des ambassadeurs à Domitien pour lui demander du secours; ils en reçurent un dont la force était non dans le nombre mais dans la dignité, car on leur donna seulement cent cavaliers. Les Suèves, irrités de cela, mirent dans leurs intérêts les Iazyges, et ils se préparèrent à passer avec eux l'Ister.]

6. Mais la plus grande guerre alors pour les Romains fut contre les Daces, qui avaient alors à leur tête Décébale, homme propre au conseil, dans les choses de la guerre, et propre à l'exécution; connaissant le moment d'une attaque vigoureuse et faisant retraite à propos, habile à dresser une embuscade, et vaillant au combat, sachant également profiter d'une victoire et se tirer avec avantage d'une défaite, qualités qui le rendirent longtemps pour les Romains un adversaire redoutable. Au reste, j'appelle Daces ces peuples, comme ils se nomment eux-mêmes et comme les nomment les Romains,

An de Rome 839. Domitien consul XII et Cornélius Dolabella consul I.

parce qu'il enchevêtre la phrase et que je suis porté à le regarder comme un Extrait distinct du reste : Ὅτι Δούρας οὗ ἡ [mot dont l'addition est conseillée par Rm. en note, et par Rsk., et qu'ont reçu St. et Bkk.] ἡγεμονία ἐγίγνετο, ἐκὼν αὐτῆς παρεχώρησε τῷ Δεκεβάλῳ ὅτι.... « Duras, à « qui appartenait la souveraineté, la céda volontairement à Décébale, « parce que... » Après Δεκεβάλῳ, le ms. ajoute τῷ Δακῶν βασιλεῖ. Du reste, tout ce passage n'est placé de même ni dans Valois, ni dans Rm. et les éd. subséq.

8. Peir., *a*, *b* om. — 9. Suidas (au mot Δεινός) om. — 10. Suidas (*ib.*) et Peir. : ἠπίστατο.

11. Peir. om. Cf. la note 36 dans Rm.

καὶ οἱ Ῥωμαῖοι σφᾶς ὀνομάζουσιν, οὐκ ἀγνοῶν ὅτι Ἑλλήνων
R.p.1106 τινὲς Γέτας αὐτοὺς λέγουσιν, εἴτ' ὀρθῶς, εἴτε καὶ μή, λέγοντες· ἐγὼ γὰρ οἶδα Γέτας τοὺς ὑπὲρ τοῦ Αἵμου παρὰ τὸν Ἴστρον οἰκοῦντας[1]. Ὁ Δομιτιανὸς μὲν οὖν ἐξεστρατεύσατο μὲν ἐπ' αὐτούς, οὐ μέντοι καὶ τοῦ πολέμου προσήψατο, [ἀλλ' ἐν πόλει[2] τινὶ Μυσίας ὑπομείνας, ὕβριζεν ὥσπερ εἰώθει]· οὐ γὰρ ὅτι τό τε σῶμα ἄπονος[3], καὶ τὴν ψυχὴν ἄτολμος, ἀλλὰ καὶ ἀσώτατος καὶ ἀσελγέστατος καὶ πρὸς γυναῖκας καὶ πρὸς μειράκια[4] ἦν. Ἄλλους δὲ πέμπων[5] ἐς τὸν πόλεμον στρατηγοὺς, τὰ πλείω κακῶς ἀπήλλασσεν[6]. [Ὅτι ὁ αὐτὸς πταίσας, τοῖς[7] στρατιάρχαις ἐπεκάλει. Τὰ μὲν γὰρ ἀμείνω πάντα, καίτοι μηδὲν αὐτῶν πράττων, προσεποιεῖτο· τῶν δὲ δὴ χειρόνων ἑτέρους, εἰ καὶ ἐκ τῆς ἐκείνου τι κελεύσεως συνεβεβήκει, ᾐτιᾶτο. Καὶ ἐμίσει μὲν τοὺς κατορθώσαντάς τι, ἐμέμφετο δὲ τοὺς πταίσαντας.]

7. [Ὅτι ὁ Δομιτιανὸς Κουάδους[8] καὶ Μαρκομάννους[9] ἀμύνασθαι, ὅτι μὴ ἐβοήθησάν οἱ κατὰ Δακῶν, ἠθέλησε· καὶ ἦλθεν ἐς Παννονίαν, σφίσι πολεμήσων, καὶ τοὺς πρεσβευτὰς τοὺς δευτέρους, οὓς ἔπεμψαν ὑπὲρ εἰρήνης, ἀπέκτεινεν.]

1. Cf. la note 36 de Reimarus. — 2. Peir., à qui ce fragment est emprunté : Ὅτι ὁ Δομιτιανὸς ἐν πόλει. — 3. Peir. : σῶμα ἦν ἄπονος. Suétone, 19 : « Laboris impatiens, pedibus per Urbem non temere ambulavit : in expeditione et agmine equo rarius, lectica assidue vectus est. »

4. Le passage οὐ γὰρ ὅτι τότε σῶμα... μειράκια, comme le remarque M. Gros, se trouve déjà plus haut dans le manuscrit.

bien que je n'ignore pas que quelques Grecs, avec raison ou non, les appelent Gètes; quant à moi, je sais que les Gètes sont les peuples qui habitent au-delà de l'Hémus sur les bords de l'Ister. Domitien donc entreprit une expédition contre eux, mais, toutefois, il ne s'occupa pas de la guerre, [il resta dans une ville de Mysie, où il se livra, comme de coutume, à ses débordements], car il était non-seulement incapable de supporter les fatigues du corps, et d'un esprit lâche, mais encore il aimait en débauché le commerce des femmes et des jeunes garçons. Envoyant à la guerre en sa place d'autres généraux, il eut presque toujours des revers. [Il imputait les échecs aux généraux. Tous les succès, bien qu'il n'y eût pris aucune part, il se les attribuait, et accusait les autres des défaites, lors même qu'on avait agi d'après son ordre. Il haïssait ceux qui remportaient des succès et blâmait ceux qui recevaient un échec.]

7. [Domitien voulut se venger des Quades et des Marcomans, qui ne lui avaient pas fourni de secours contre les Daces; il vint en Pannonie pour leur faire la guerre, et mit à mort les ambassadeurs qu'ils lui envoyèrent une seconde fois pour traiter de la paix.]

5. D'abord Sabinus Fuscus (cf. p. 358, note 6), puis, entre autres (ch. 10), Julianus. — 6. Peir. om. : ἄλλους δὲ ἐπήλασσεν.

7. Rm. et St. : Πταίσας δὲ τοῖς, avec omission de Ὅτι ὁ αὐτός.

8. *n* et *q*; vulg. om. Rm. et St. : Κἂν τούτῳ Κουάδους, au lieu de Ὅτι ὁ Δομιτιανὸς Κουάδους.

9. Bkk. écrit ce nom avec un seul ν.

[Ὅτι ὁ Δομιτιανὸς ἡττηθεὶς ὑπὸ[1] Μαρκομάννων, καὶ φυγὼν, ἔπεμψε διὰ ταχέων πρὸς τὸν Δεκέβαλον, τὸν Δακῶν βασιλέα, καὶ ἐς σπονδὰς αὐτὸν ὑπηγάγετο, ἃς πολλάκις αἰτήσαντι αὐτῷ πρότερον οὐκ ἐδεδώκει. Καὶ ὃς ἐδέξατο μὲν τὴν σύμβασιν (δεινῶς γὰρ ἐτεταλαιπώρητο[2]), οὐ μέντοι καὶ αὐτὸς ἠθέλησεν ἐς λόγους αὐτῷ ἐλθεῖν, ἀλλ' ἔπεμψε τὸν Διῆγιν μετὰ τῶν ἀνδρῶν[3], τά τε ὅπλα καὶ αἰχμαλώτους τινὰς, ὡς καὶ μόνους ἐκείνους ἔχων, δώσοντα. Γενομένου δὲ τούτου, ὁ Δομιτιανὸς τῷ Διήγιδι διάδημα ἐπέθηκε[4], καθάπερ ὡς ἀληθῶς κεκρατηκὼς[5], καὶ βασιλέα τινὰ τοῖς Δακοῖς δοῦναι δυνάμενος· καὶ τοῖς στρατιώταις καὶ τιμὰς, καὶ ἀργύριον ἐχαρίσατο· καὶ ἐς τὴν[6] Ῥώμην ὡς νενικηκὼς ἀπέστειλε τά[7] τε ἄλλα, καὶ πρέσβεις παρὰ τοῦ Δεκεβάλου, ἐπιστολήν τε, ὥς γε ἔφασκεν, ἣν ἐλέγετο πεπλακέναι. Καὶ πολλοῖς τὴν ἑορτὴν πομπείοις ἐκόσμη-
R.p.1107 σεν[8], οὐκ ἐξ ὧν εἶλε (πᾶν[9] γὰρ τοὐναντίον, καὶ προσανάλωσε ταῖς σπονδαῖς, συχνὰ μὲν καὶ αὐτίκα χρήματα, καὶ δημιουργοὺς παντοίας τέχνης[10], καὶ εἰρηνικῆς, καὶ πολεμικῆς, τῷ Δεκεβάλῳ δοὺς, συχνὰ δὲ καὶ ἀεὶ δώσειν ὑποσχόμενος[11]), ἀλλ' ἐκ τῶν βασιλικῶν ἐπίπλων· τούτοις

1. Rm. et St. : Ἡττηθεὶς δὲ ὑπό, au lieu de Ὅτι ὁ Δομιτιανὸς ἡττηθεὶς ὑπό. Le passage est emprunté à *p* et à *q*; vulg. om.
2. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐταλαιπωρεῖτο.
3. Bkk., en note : « Μετ' ἀνδρῶν κομητῶν? » [conf. ci-après, LXXVIII, 27], et deest numerus. » J'ai traduit d'après cette conjecture.
4. En signe qu'il lui donnait le royaume de Dacie.
5. *a*, *b* om.
6. *a*, *b* : ἐχαρίσατο· ἐς δὲ τήν.

[Domitien, vaincu par les Marcomans et réduit à fuir, envoya en diligence des ambassadeurs à Décébale, roi des Daces, et l'engagea à conclure un traité qu'il avait auparavant mainte fois refusé. Celui-ci accepta la convention (il était accablé par le malheur), mais il ne voulut pas entrer en pourpaler avec lui, il envoya Diégis avec..... hommes chevelus lui rendre les armes et quelques captifs, comme s'ils étaient les seuls qu'il eût en sa possession. La chose ainsi faite, Domitien mit le diadème sur la tête de Diégis, comme s'il avait véritablement remporté la victoire et comme s'il pouvait donner un roi aux Daces; il distribua des honneurs et de l'argent à ses soldats et envoya en vainqueur à Rome, entre autres choses, des ambassadeurs de Décébale et une lettre, qu'il prétendait être de ce prince, mais qu'on disait supposée par lui. Il fit porter, pour orner les fêtes de son triomphe, une foule d'objets non pas pris sur l'ennemi (tout au contraire il avait dépensé de grosses sommes sur le moment pour obtenir le traité, donnant à Décébale des artisans habiles en diverses choses utiles dans la paix et dans la guerre, et promettant de donner toujours), mais tirés du mobilier impérial, car il en usait toujours,

7. *a*, *b*, *p* : ἐπέστειλε. — 8. *p* : ἐκόμισεν. — 9. Bkk. et Ddf, d'après Rm.; vulg. : πάντα.

10. Tiridate avait pareillement emmené de Rome (LXIII, 6) des artisans dont les uns lui avaient été donnés par Néron, et les autres gagnés par lui à prix d'argent ; Corbulon avait empêché Tiridate d'emmener ceux qui n'avaient pas été donnés par l'empereur, Trajan (LXVIII, 19) forcera Décébale de les rendre tous. — 11. Avec Rsk., St. et Bkk., je ferme la parenthèse après ὑποσχόμενος, au lieu de la fermer après τοὐναντίον.

γὰρ ὡς καὶ αἰχμαλώτοις ἀεί ποτε ἐχρῆτο, ἅτε καὶ τὴν ἀρχὴν αὐτὴν δεδουλωμένος.]

8. Καὶ τοσαῦτα αὐτῷ[1] ἐψηφίσθη, ὥστε πᾶσαν ὀλίγου δεῖν τὴν οἰκουμένην, τὴν ὑπ' αὐτὸν οὖσαν, εἰκόνων αὐτοῦ καὶ ἀνδριάντων καὶ ἀργυρῶν καὶ χρυσῶν ἐμπλησθῆναι[2]. Ἐποίησε δὲ καὶ θέαν πολυτελῆ, ἐν ᾗ ἄλλο μὲν οὐδὲν ἐς ἱστορίαν ἐπίσημον παρελάβομεν, πλὴν ὅτι καὶ παρθένοι τῷ δρομικῷ ἠγωνίσαντο[3]· μετὰ δὲ ταῦτα ἑορτάς τινας νικητηρίους δῆθεν ἐπιτελῶν, ἀγῶνας συχνοὺς ἐποίησε. Τοῦτο μὲν γὰρ, ἐν τῷ ἱπποδρόμῳ μάχας καὶ πεζῶν πρὸς ἀλλήλους καὶ ἱππέων αὖ συνέβαλε, τοῦτο δὲ, καὶ ἐν καινῷ τινι χωρίῳ ναυμαχίαν ἐπετέλεσε[4]. Καὶ ἀπέθανον ἐν αὐτῇ πάντες μὲν ὀλίγου δεῖν οἱ ναυμαχήσαντες, συχνοὶ δὲ καὶ ἐκ τῶν θεωμένων· ὑετοῦ γὰρ πολλοῦ καὶ χειμῶνος σφοδροῦ ἐξαίφνης γενομένου, οὐδενὶ ἐπέτρεψεν ἐκ τῆς θέας ἀπαλλαγῆναι, ἀλλ' αὐτὸς μανδύας ἀλλασσόμενος, ἐκείνους οὐδὲν εἴασε μεταβαλεῖν· καὶ ἐκ τούτου ἐνόσησαν οὐκ ὀλίγοι καὶ ἐτελεύτησαν. Ἐφ' ᾧ που παραμυθούμενος αὐτοὺς, δεῖπνον σφίσι δημοσίᾳ διὰ πάσης τῆς νυκτὸς παρέσχε. Πολλάκις δὲ καὶ τοὺς ἀγῶνας νύκτωρ ἐποίει[5]· καὶ ἔστιν ὅτε καὶ νάνους[6] καὶ γυναῖκας συνέβαλλε[7].

1. Rm. et St. (omettant Καί) : Τοσαῦτα δὲ αὐτῷ. — 2. Suétone, 13 : « Statuas sibi in Capitolio non nisi aureas et argenteas poni permisit, ac ponderis certi [Juste-Lipse, d'après Stace, pense qu'elles devaient être du poids de cent livres], Janos arcusque cum quadrigis et insignibus triumphorum per regiones Urbis tantos ac tot exstruxit, ut cuidam græce inscriptum sit Ἀρκεῖ. » — 3. Cf. Suétone, 4.

4. Suétone, 4 : « Edidit navales pugnas, effosso et circumstructo juxta

pour ainsi dire, comme d'un butin de guerre, attendu qu'il avait réduit l'empire lui-même en servitude.]

8. On lui déféra tant d'honneurs que, pour ainsi dire, tout l'univers qui était sous sa domination fut rempli de ses images et de ses statues d'argent et d'or. Il donna aussi des jeux somptueux sur lesquels l'histoire ne nous a rien transmis de remarquable, sinon que des jeunes filles luttèrent à la course; ensuite il célébra, à l'occasion de ses prétendues victoires, des réjouissances où il y eut plusieurs luttes. Ici, ce furent, dans le cirque, des combats où des fantassins furent mis aux prises les uns avec les autres, comme aussi des cavaliers; là, ce fut un combat naval dans un lieu nouveau. Presque tous ceux qui y prirent part périrent, ainsi qu'un grand nombre de spectateurs, car une pluie abondante et un orage violent étant survenus tout à coup, Domitien ne permit à personne de sortir du spectacle, ni de changer de vêtements, bien que lui-même il en prît d'autres, ce qui fut pour un grand nombre une occasion de maladie et de mort. Afin de consoler les Romains, il leur servit, aux frais de l'État, un festin durant toute la nuit. Souvent il donnait de nuit les combats, et parfois il mettait aux prises des nains et des femmes.

An de Rome 844. M. Trajan et Acilius Glabrion consuls.

Tiberim lacu : atque inter maximos imbres spectavit. » — 5. Suétone, 4 : « Venationes gladiatoresque et noctibus ad lychnos. » — 6. Lncl., Scheffer (*de Re vehiculari veterum*, II, 23, p. 292), Baumgarten-Crusius (notes sur Suétone, Dom., 4) Bkk. et Ddf, mot que Suidas (orthographe approuvée par Juste-Lipse, OEuvres, t. III, p. 514) écrit avec deux ν; vulg. : νάννας; Slbg. propose aussi νίννας. Stace décrit (Sylves, I, 6) ce combat dont il a été spectateur. — 7. *a*, *b* : συνέβαλε.

9. Τὸ μὲν οὖν πλῆθος οὕτως τότε ἐδείπνισεν, αὖθις δὲ τοὺς πρώτους τῆς γερουσίας καὶ τῶν ἱππέων, τόνδε τὸν τρόπον. Οἶκον μελάντατον ἁπανταχόθεν ἔκ τε τῆς ὀροφῆς καὶ ἐκ τῶν τοίχων τοῦ τ' ἐδάφους παρασκευάσας, καὶ κλισίας ἐπ' αὐτοῦ τοῦ δαπέδου γυμνὰς ὁμοίας ἑτοιμάσας, ἐσεκάλεσεν αὐτοὺς μόνους νυκτὸς ἄνευ τῶν ἀκολούθων. Καὶ πρῶτον μὲν στήλην[1] ταφοειδῆ ἑκάστῳ σφῶν παρέστησε, τό τε ὄνομα αὐτοῦ ἔχουσαν, καὶ λυχνοῦχον
R.p.1108 μικρὸν, οἷος ἐν τοῖς μνημείοις κρεμάννυται· ἔπειτα παῖδες εὐπρεπεῖς γυμνοὶ, μέλανι καὶ αὐτοὶ κεχρισμένοι, ἐσῆλθον ὥσπερ εἴδωλα[2], καὶ περιελθόντες αὐτοὺς μετ' ὀρχήσεώς τινος φοβερᾶς, πρὸ ποδῶν ἱδρύθησαν· καὶ μετὰ τοῦτο πάνθ' ὅσαπερ ἐν τοῖς ἐναγίσμασι καθαγίζεται, καὶ ἐκείνοις μέλανα ἐν σκεύεσιν ὁμοίοις προσηνέχθη· ὥστε καὶ φοβεῖσθαι καὶ τρέμειν καθ' ἕκαστον αὐτῶν πάντας, ἀεί τε ὅσον οὐκ ἤδη σφαγήσεσθαι προσδέχεσθαι, ἄλλως τε καὶ ὅτι παρά τε τῶν ἄλλων σιωπὴ πολλὴ, ὥσπερ ἐν τεθνηκόσιν ἤδη, ἦν, καὶ αὐτὸς ὁ Δομιτιανὸς πάντα ἔς τε θανάτους καὶ ἐς σφαγὰς φέροντα διελάλει. Τέλος δὲ ἀφῆκε μὲν αὐτούς· προαπαλλάξας δὲ δὴ τοὺς οἰκέτας σφῶν τοὺς ἐν τοῖς προθύροις ἑστηκότας, δι' ἑτέρων τινῶν ἀγνώστων τοὺς μὲν ὀχήμασι, τοὺς δὲ φορείοις παραδοὺς, πολὺ πλέον δέος αὐτοῖς ἐνέβαλεν. Ἄρτι δὲ ἕκαστος σφῶν οἴκαδε ἐσεληλύθει, καί τρόπον τινὰ ἀναπνεῖν

1. J'ai traduit par le mot *stèle*, usité aujourd'hui en terme d'épigraphie, n'en ayant pas pu trouver d'autre plus convenable, attendu que le

9. Ce fut ainsi qu'il régala le peuple ; quant aux principaux sénateurs et chevaliers, voici de quelle façon il les traita. Après avoir fait décorer une pièce en noir partout, plafond, murailles et pavé, apprêter sur le sol même des lits de la même couleur sans être garnis, il les convoqua de nuit, seuls et sans suite. D'abord il plaça auprès de chaque convive une stèle pareille à celle des tombeaux, où le nom de chacun d'eux était gravé, et une petite lampe du genre de celles qu'on suspend dans les sépulcres ; ensuite de jeunes esclaves nus, d'une belle figure, noircis d'encre, s'avancèrent à leur tour comme des spectres, et, après avoir tourné autour d'eux en exécutant une sorte de danse propre à inspirer l'effroi, vinrent se planter à leurs pieds ; après cela, tout ce qui est en usage dans les repas funéraires leur fut servi noir dans des vaisseaux de pareille couleur ; de sorte que tous étaient saisis de crainte et tremblants, et qu'ils s'attendaient à chaque instant à être égorgés, d'autant plus qu'un profond silence régnait parmi les autres convives, comme s'ils eussent déjà été morts, et que Domitien ne parlait que de meurtres et de massacres. Il finit par les congédier, mais, après avoir préalablement renvoyé leurs esclaves, qui les attendaient debout dans les vestibules, et les remettant en compagnie d'autres esclaves qu'ils ne connaissaient pas, les uns dans des chars, les autres dans des litières, il augmenta leur crainte encore bien davantage. Chacun d'eux était à peine rentré dans sa maison et commençait en quelque sorte à res-

mot *colonne* donnerait une idée fausse. — 2. Rm. : « Infra τὸ δαιμόνιον ἑκάστῳ, suus cuique genius; sed mali primum specie, deinde lotus, boni. »

ἤρχετο, καὶ αὐτῷ ἐσηγγέλθη, ὅτι παρὰ τοῦ Αὐγούστου τις ἥκοι. Προσδοκώντων τε ἐκ τούτου τότε δὴ πάντως ἀπολεῖσθαι, ἐσεκόμισέ τις τὴν στήλην ἀργυρᾶν οὖσαν, εἶτ' ἄλλος ἄλλο τι, καὶ ἕτερος ἕτερον τῶν σκευῶν τῶν ἐν τῷ δείπνῳ παρατεθέντων, πολυτελεστάτου τινὸς γένους πεποιημένα· καὶ τέλος ὁ παῖς ἐκεῖνος, τὸ δαιμόνιον ἑκάστῳ, λελουμένος τε καὶ κεκοσμημένος....[1] Καὶ οὕτω διὰ πάσης τῆς νυκτὸς φοβούμενοι, τὰ δῶρα ἔλαβον. Ὁ μὲν οὖν Δομιτιανὸς τοιαῦτα νικητήρια, ἢ, ὡς γε ὁ ὅμιλος ἔλεγε, τοιούτους ἐναγισμοὺς, ἐπί τε τοῖς ἐν τῇ Δακίᾳ, καὶ ἐπὶ τοῖς ἐν τῇ Ῥώμῃ τεθνηκόσιν ἐποίησε· καί τινας καὶ τότε τῶν πρώτων ἀπέσφαξε· τοῦ τε θάψαντος τὸ σῶμα ἑνὸς αὐτῶν, ὅτι ἐν τοῖς ἐκείνου χωρίοις ἐτεθνήκει, τὴν οὐσίαν ἀφείλετο.

10. Ἐν δὲ τῷ Δακικῷ πολέμῳ καὶ τάδε συνεκύρησεν ἀξιόλογα. Ὁ γὰρ Ἰουλιανὸς ἐπιταχθεὶς ὑπὸ τοῦ αὐτοκράτορος τῷ πολέμῳ, τἄλλα τε παρεσκευάσατο εὖ, καὶ τοὺς στρατιώτας τά τε ἑαυτῶν ὀνόματα καὶ τὰ τῶν ἑκατον-
R.p.1109 τάρχων ἐπὶ τὰς ἀσπίδας ἐπιγράψαι ἐκέλευσεν[2], ἵνα ἐκφανέστεροι οἵ τι ἀγαθὸν αὐτῶν ἢ κακὸν ποιοῦντες γένωνται. Συμβαλὼν δὲ ἐν ταῖς Τάπαις πολεμίοις, πλείστους αὐτῶν ἀπέκτεινεν· ἐν οἷς καὶ Οὐεζίνας, τὰ δεύτερα μετὰ Δεκέβαλον ἔχων, ἐπειδὴ οὐκ ἐδυνήθη διαφυγεῖν ζῶν, πέπτωκεν ἐξεπίτηδες ὡς καὶ τετελευτηκὼς, κἀκ τούτου λαθὼν, τῆς

1. Avec Bkk. et Ddf, je me contente de marquer ici une lacune déjà signalée par Xld. qui, pour la combler, propose ἐσῆλθε ou ἐσεκομίσθη.

pirer, lorsqu'on lui annonça l'arrivée de quelqu'un de la part de l'empereur. Tandis qu'ils s'attendaient, d'après cela, à une mort infaillible, un messager apporta la stèle d'argent, puis un autre, autre chose, puis un autre encore un autre des objets qui avaient servi durant le repas, tous d'un travail précieux; enfin, lavé et paré, le jeune esclave, qui avait été le génie de chacun..... C'est ainsi qu'après toute une nuit d'angoisses, ils reçurent des présents. Voilà les triomphes, ou plutôt, comme le disait la foule, les obsèques que Domitien célébra pour ceux qui étaient morts en Dacie et à Rome; de plus, il fit périr, alors encore, quelques-uns des premiers citoyens et confisqua les biens d'un homme qui avait donné la sépulture à l'un d'eux, mort dans sa terre.

10. Voici également des choses remarquables arrivées dans la guerre de Dacie. Julianus, à qui l'empereur avait confié le soin de la guerre, ordonna, entre autres dispositions heureuses, que les soldats écriraient sur leurs boucliers leur nom et celui de leur centurion, afin qu'on distinguât plus aisément ceux qui se conduisaient bien et ceux qui se conduisaient mal. Dans un engagement auprès de Tapes, il fit un grand carnage des ennemis : Vézinas, qui, parmi eux, tenait le second rang après Décébale, ne pouvant s'échapper en vie, se laissa tomber à dessein comme s'il eût été mort, et, par ce moyen,

2. Sur cet usage des Romains, cf. Juste-Lipse, notes sur Tacite (Hist., III, 31) et Œuvres, t. III, p. 213.

νυκτὸς ἔφυγεν. Δείσας οὖν ὁ Δεκέβαλος, μὴ καὶ ἐπὶ τὰ βασίλεια αὐτοῦ οἱ Ῥωμαῖοι, ἅτε κεκρατηκότες, ὁρμήσωσι, τά τε δένδρα τὰ ἐπ' αὐτῶν [1] ὄντα ἔκοψε, καὶ ὅπλα τοῖς στελέχεσι περιέθηκεν, ἵνα φοβηθέντες, ὡς καὶ στρατιωτῶν ὄντων, ἀναχωρήσωσιν [2]· ὃ καὶ ἐγένετο.

11. Ἀντώνιος δέ τις ἐν Γερμανίᾳ ἄρχων κατὰ τοῦτον τὸν χρόνον τῷ Δομιτιανῷ ἐπανέστη, ὃν Λούκιος Μάξιμος κατηγωνίσατο καὶ καθεῖλεν [3]· ὃς ἐπὶ μὲν [4] τῇ νίκῃ οὐδὲν μέγα ἄξιός ἐστιν ἐπαινεῖσθαι ([πολλοὶ γάρ που καὶ ἄλλοι παρὰ δόξαν ἐνίκησαν, οἵ τε στρατιῶται αὐτῷ συνηγωνίσαντο])· ὅτι δὲ τὰ γράμματα, ὅσα ἐν τοῖς τοῦ Ἀντωνίου κιβωτίοις εὑρέθη, παρὰ βραχὺ τὴν ἑαυτοῦ ἀσφάλειαν πρὸς τὸ μηδένα ἐξ αὐτῶν συκοφαντηθῆναι θέμενος, ἔκαυσεν, οὐχ ὁρῶ πῶς ἂν αὐτὸν [5] ἀξίως ὑμνήσαιμι. Ὁ δὲ Δομιτιανὸς ἀφορμῆς ἐντεῦθεν εὐπορήσας, ἐπὶ τοὺς φόνους καὶ τῶν γραμμάτων χωρὶς ὁρμήσας [6], οὐδ' ἂν εἴποι τις ὅσους ἀπέκτεινεν [7]. [Οὕτω γὰρ δὴ καὶ αὐτὸς ἑαυτοῦ ἐπὶ τούτῳ κατέγνω, ὥσθ', ἵνα μηδεμία μνήμη τῶν θανατουμένων ὑπολειφθῇ, ἐκώλυσε σφᾶς ἐς τὰ ὑπομνήματα [8] ἐσγραφῆναι. Οὐ μὴν οὐδὲ περὶ τῶν ἀναιρεθέντων τῇ βουλῇ τι ἐπέστειλε, καίπερ τὰς κεφαλὰς αὐτῶν, ὥσπερ τὴν τοῦ Ἀντωνίου, πέμψας ἐς τὴν Ῥώμην, καὶ ἐς τὴν ἀγορὰν ἐκθείς.]

1. *f*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. : αὐτοῖς. — 2. Frontin, I, 5, § 22, raconte de Spartacus un stratagème pareil. — 3. Suétone, 6 : « Bellum civile, motum a L. Antonio superioris Germaniæ præside, confecit absens [Domitianus] felicitate mira, quum ipsa dimicationis hora resolutus repente Rhenus transituras ad Antonium copias barbarorum inhibuisset. »

s'échappa secrètement la nuit. Décébale, craignant que les Romains, à la suite de leur victoire, ne vinssent jusque dans sa demeure royale, fit couper les arbres qui étaient aux environs et mettre des armes sur les troncs, afin que l'ennemi, effrayé comme s'il avait devant lui des soldats, prît le parti de la retraite; ce qui arriva en effet.

11. Antonius, gouverneur de Germanie, qui, vers le même temps, se souleva contre Domitien, fut battu et écrasé par L. Maximus; celui-ci, pour sa victoire, n'est pas digne de grands éloges ([beaucoup d'autres généraux ont vaincu contre toute attente, et les soldats y ont aidé]); mais avoir brûlé tous les papiers trouvés dans la cassette d'Antonius, risquant sa vie pour empêcher qu'ils servissent de fondement à des accusations calomnieuses, voilà une action dont je ne sais comment célébrer le mérite. Domitien trouva là, même en l'absence des papiers, un prétexte pour verser le sang, et personne ne saurait dire tous ceux qu'il fit mourir. [Lui-même condamna tellement sa conduite en cette circonstance que, pour ne laisser aucun souvenir de ses victimes, il défendit de les mentionner dans les Actes. Il n'écrivit non plus rien au sénat sur le sujet de ceux qu'on avait exécutés, bien qu'il eût envoyé à Rome leurs têtes, comme celle d'Antonius, et qu'il les eût fait exposer

4. Peir. : καὶ ἐπὶ μέν, au lieu de ὃς ἐπὶ μέν. — 5. Peir. om. : ἂν αὐτόν. 6. Peir. om. : ὁ δὲ Δομιτιανὸς... ὁρμήσας. — 7. Peir. fait précéder l'Extrait suivant de ces mots : Ὅτι τὸ σύμπαν πλῆθος τῶν ὑπὸ Δομιτίου κολασθέντων οὐδ' ἂν εὑρεῖν τις δυνηθείη. — 8. Les *Acta diurna*, ou Journal de Rome.

Εἷς δ' οὖν τις νεανίσκος Ἰούλιος Καλούαστρος[1] χιλιαρχικὸς ἐς βουλείας ἐλπίδα, παραδοξότατα ἐσώθη. Ἐπειδὴ γὰρ πολλάκις κατὰ μόνας οἱ συμμεμιγὼς[2] ἠλέγχετο, καὶ οὐκ εἶχεν ὅπως ἄλλως τὴν αἰτίαν τῆς συνωμοσίας ἀπολύσηται, ἔφη κατ' ἐρωτικὴν χρείαν αὐτῷ συγγεγονέναι· καὶ γὰρ ἦν οἷος ἐρᾶσθαι δύνασθαι. Καὶ ὁ μὲν οὕτως
B.p.1110 ἀφείθη· ἐγὼ δ'[3] ἔν ἔτι τοῦτο εἰπὼν περὶ τῶν τότε γενομένων, παύσομαι. Λουκιανὸς Πρόκλος βουλευτὴς γέρων, ἐν ἀγρῷ τὰ πολλὰ διατρίβων, συνεξῆλθε μὲν αὐτῷ ἐκ τῆς Ῥώμης καταναγκάσαντι, ἵνα μὴ δόξῃ κινδυνεύοντα αὐτὸν προλιπεῖν καὶ διὰ τοῦτο καὶ ἀποθάνῃ· τῆς δ' ἀγγελίας ἐλθούσης[4], ἔφη τε, « Ἐνίκησας, αὐτόκρατορ[5], ὥσπερ ηὐχόμην· ἀπόδος οὖν με τῷ ἀγρῷ. » Καὶ ἐγκαταλιπὼν αὐτὸν, ἀπῆλθεν ἐς τὸ χωρίον· καὶ οὐκέτι μετὰ τοῦτο, καίτοι πολὺν ἐπιζήσας χρόνον, προσῆλθεν αὐτῷ. Ἐν δὲ τῷ χρόνῳ τούτῳ ἐπετήδευσάν τινες, φαρμάκῳ βελόνας χρίοντες, κεντεῖν αὐταῖς οὓς ἐβούλοντο· καὶ πολλοὶ μὲν ἐκείνων[5] μηδὲ αἰσθόμενοι ἔθνησκον, πολλοὶ δὲ καὶ

1. *a*, *b*, *c*, *i*, *k* : Καλούεστρος. Suétone, 10 : « Satis constat duos solos e notioribus venia donatos, tribunum laticlavium et centurionem, qui se, quo facilius expertes conjurationis ostenderent, impudicos probaverant, et ob id neque apud ducem, neque apud milites, ullius momenti esse potuisse. » — 2, Rm. : « Requirit perspicuitas, ut addatur τῷ Ἀντωνίῳ, vel certe pronomen. » Bkk., et j'adopte sa conjecture, propose en note οἱ.

3. Slbg. (conjecture adoptée par Bkk. et Ddf) : « Deessé videtur ἐγὼ δέ, ut declarat in precedenti membro μέν. »

4. La nouvelle de la victoire sur Antonius, car Domitien avait quitté Rome pour marcher contre lui. L'intention de l'historien ne saurait être mise en doute, mais son texte ou manque de clarté ou est altéré.

sur le Forum.] Un jeune homme, nommé Julius Calvaster, qui avait été tribun militaire dans l'espoir d'entrer au sénat, échappa contre toute apparence. Convaincu d'avoir eu plusieurs conférences secrètes avec Antonius et n'ayant pas d'autre moyen de se justifier de cette complicité, il prétendit que leurs relations n'étaient qu'une affaire d'amour; il était, en effet, de ces personnes qui peuvent donner de l'amour. Il fut donc relâché; quant à moi, j'ajouterai encore ce trait, et je m'arrête. Lucianus Proclus, sénateur âgé qui vivait la plupart du temps à la campagne, fut forcé par Domitien de partir de Rome avec lui, afin de ne pas sembler l'abandonner au moment du danger et d'encourir la mort; mais, lorsque la nouvelle fut arrivée, il s'écria : « Tu as vaincu, ô prince, comme je le désirais; rends-moi donc à ma campagne. » Quittant alors l'empereur, il s'en alla dans ses terres, et, bien qu'ayant vécu longtemps encore, il ne revint jamais auprès de lui dans la suite. Dans ce même temps, certaines gens s'avisèrent de piquer avec des aiguilles empoisonnées ceux qu'il leur plaisait, et beaucoup de gens mouraient, sans le sentir, des suites de ces piqûres; d'un autre côté, beau-

5. *a*, *c*, Bkk. et Ddf, leçon que St. déclare préférable; vulg. : αὐτοκράτωρ. — 5. Rsk. : ὑπ' ἐκείνων. Suivant la remarque de ce savant, ἐκείνων ne peut se rapporter aux empoisonneurs, mais à βελονῶν, *multi illis acubus puncti ne sentientes quidem moriebantur*. Mais le sens ne se suit pas, le membre de phrase opposé à ce qui précède n'y correspond pas : *multi vero ad judices delati pœnas meritas dabant*. On prétendra peut-être que Xiphilin a voulu dire que les empoisonneurs périrent blessés par les armes dont ils se servaient contre les autres. Cela n'est guère probable, et sans doute l'auteur, si telle eût été sa pensée, se serait exprimé autrement. La conséquence de tout cela, c'est que « Non videtur Xiphilinus huic loco pepercisse, neque recte reddidisse, aut desunt quædam. »

μηνυθέντες ἐτιμωρήθησαν. Καὶ τοῦτο οὐκ ἐν τῇ Ῥώμῃ μόνον, ἀλλὰ καὶ ἐν πάσῃ, ὡς εἰπεῖν, τῇ οἰκουμένῃ ἐγένετο.

12. Τραϊανῷ δὲ δὴ τῷ Οὐλπίῳ καὶ Ἀκιλίῳ Γλαβρίωνι, ὑπατεύσασι τότε, τὰ αὐτὰ σημεῖα λέγεται γενέσθαι· καὶ ἀπ' αὐτῶν τῷ μὲν Γλαβρίωνι ὄλεθρος, τῷ δὲ Τραϊανῷ ἡ τῆς αὐτοκρατορίας ἀρχὴ προεῤῥέθη[1]. Γυνὴ δέ τις[2] ὅτι ἀπεδύσατο ἐναντίον εἰκόνος τοῦ Δομιτιανοῦ, ἐκρίθη τε καὶ ἀπώλετο· ἐν δὲ τοῖς τότε τελευτήσασι πολλοῖς οὖσι καὶ Μέτιος Πομπουσιανὸς ἐγένετο[3], ὃν ὁ μὲν Οὐεσπασιανὸς μαθὼν ἐκ φήμης τινὸς ὅτι μοναρχήσει, οὐδὲν κακὸν εἰργάσατο, ἀλλὰ[4] καὶ ἐτίμα[5], λέγων ὅτι « Πάντως μου μνημονεύσει, καὶ πάντως με ἀντιτιμήσει· »
R.p.1111 ἐκεῖνος δὲ, πρότερον μὲν ἐς Κύρνον ἐξώρισε, τότε δὲ καὶ ἐφόνευσεν, ἐγκληθέντα ἄλλα τε, καὶ ὅτι τὴν οἰκουμένην ἐν τοῖς τοῦ κοιτῶνος τοίχοις εἶχεν ἐγγεγραμμένην, καὶ τὰς δημηγορίας τὰς τῶν βασιλέων τῶν τε ἄλλων ἀνδρῶν τῶν πρώτων, τὰς παρὰ τῷ Λιουΐῳ[6] γεγραμμένας, ἐξειλόχει

1. Sur la mort de Glabrion, cf. ch. 14. Quant aux présages relatifs à Trajan, sans doute ils ont été supprimés par Xph.; leur perte, en tous cas, n'est guère à regretter. — 2. *a. b*; vulg. : Γυνὴ γάρ τις. Avec Ddf, je supprime, ici et après ἀπώλετο, deux passages de Zn. intercalés par Rm. et St. dans le texte, et maintenus par Bkk. Rm. : « Quæ adeo Dionis esse tanto minus dubito, quod hinc pariter Zonaras cum Xiphilino pergit ad Metium Pompusianum. » L'enchevêtrement de la phrase m'a décidé à faire comme Ddf. Du reste, voici le premier de ces passages : Συχνοὶ δὲ καὶ ἄνδρες καὶ γυναῖκες τῶν πλουσίων ἐπὶ μοιχείᾳ ἐκολάσθησαν· ὧν ἔνιαι ὑπ' αὐτοῦ ἐμοιχεύθησαν. Καὶ ἄλλαις δ' αἰτίαις πολλοὶ καὶ ἐζημιώθησαν καὶ ἀπέθανον. « Beaucoup d'hommes et de femmes riches furent « punis pour crime d'adultère, bien que quelques-unes de ces femmes « eussent été débauchées par lui. Plusieurs aussi furent punis et mis

coup de ces coupables, ayant été dénoncés, furent punis. Ce crime ne fut pas seulement commis à Rome : il le fut, pour ainsi dire, dans tout l'univers.

12. Ulpius Trajan et Acilius Glabrion, alors consuls, eurent, dit-on, les mêmes présages, et ces présages annonçaient la mort à Glabrion et la puissance impériale à Trajan. Une femme fut, pour avoir quitté ses vêtements devant la statue de Domitien, citée en justice et mise à mort. Dans le nombre de ceux qui moururent alors fut Métius Pompusianus, à qui Vespasien, loin de faire aucun mal, bien qu'il eût appris par un bruit vague que Métius devait régner, avait accordé des honneurs en disant : « Il gardera nécessairement souvenir de moi, et il me rendra nécessairement des honneurs à son tour. » Domitien l'avait d'abord banni dans l'île de Cyrnus, mais alors il le fit mettre à mort, l'accusant, entre autres crimes, d'avoir l'univers dessiné sur les murs de sa chambre à coucher, d'avoir extrait et de lire les harangues des rois et des autres grands hommes qui se trouvent dans Tite-

« à mort pour d'autres causes. » Voici maintenant le second passage : καὶ ἕτερος ὡς ἀστρολόγοις ὡμιληκώς, « et un autre citoyen comme ayant fréquenté les astrologues. »

3. Suétone, 10 : « Metium Pompusianum [interemit], quod habere imperatoriam genesin vulgo ferebatur, et quod depictum orbem terræ in membrana, concionesque regum ac ducum ex Tito Livio circumferret. »

4. Slbg. : « Pro ὅτι sententia postulat ἀλλ' ἔτι. » Lncl., en marge : ἀλλὰ καί (leçon adoptée par Bkk. et Ddf), ou ἔτ: καί.

5. Suétone (Vesp., 14) : « ... ut, monentibus amicis cavendum esse Metium Pompusianum, quod vulgo crederetur genesin habere imperatoriam, insuper consulem fecerit, spondens, quandoque beneficii memorem futurum. »

6. Bkk. et Ddf; vulg. : Λιβίῳ.

τε καὶ ἀνεγίνωσκε. Μάτερνον δὲ σοφιστὴν[1], ὅτι κατὰ τυράννων εἶπέ τι ἀσκῶν, ἀπέκτεινε. Συνεγίνετο δὲ καὶ αὐτὸς τοῖς κατηγορήσουσι καὶ τοῖς καταμαρτυρήσουσι· καὶ συνέπλαττε καὶ συνετίθει πάνθ' ὅσα λεχθῆναι ἔδει[2]. Καὶ πολλάκις καὶ τοῖς δεσμώταις κατὰ μόνας ἐλάλει, τὰ δεσμὰ αὐτῶν ἐν ταῖς χερσὶ κατέχων[3]· οὔτε γὰρ ἄλλοις τὰ λεχθησόμενα ἐπίστευε, καὶ ἐκείνους καὶ δεδεμένους ἐδεδίει.

13. Ἔπραξε δέ τι καὶ ὡς τιμητὴς[4] ἀξιόλογον· Καικίλιον γὰρ Ῥουφῖνον ἀπήλασεν ἐκ τοῦ συνεδρίου, ὅτι ὠρχεῖτο· Κλαύδιόν τε Πακᾶτον[5] τῷ δεσπότῃ, καίπερ ἑκατονταρχηκότα, ἀπέδωκεν, ὅτι ἠλέγχθη δοῦλος ὤν. Οὐ μὴν καὶ τὸ μέλλον ῥηθῆναι τούτοις ὁμοιόν ἐστιν, ὅπερ ὡς αὐτοκράτωρ ἐπεποιήκει· τὸν γὰρ δὴ Ῥούστικον τὸν Ἀρουλῆνον[6] ἀπέκτεινεν, ὅτι ἐφιλοσόφει, καὶ ὅτι τὸν Θρασέαν ἱερὸν ὠνόμαζε, καὶ Ἐρέννιον Σενεκίωνα, ὅτι τε οὐδεμίαν ἀρχὴν ἐν πολλῷ βίῳ μετὰ τὴν ταμιείαν ἠτήκει, καὶ ὅτι τοῦ Πρίσκου τοῦ Ἑλουϊδίου τὸν βίον συνέγραψεν[7]. Ἄλλοι τέ ἐκ τῆς αὐτῆς ταύτης τῆς κατὰ τὴν φιλοσοφίαν αἰτίας συχνοὶ

1. Celui dont parle Tacite, Dialogue des Orateurs. — 2. Pline, Panég., 42 : « Recordantibus principem illum in capita dominorum servos subornantem, monstrantemque crimina quæ tanquam delata puniret. » Plus haut (ch. 1), Dion nous a montré Domitien implacable contre les esclaves qui avaient déféré leurs maîtres, mais il nous le montre en même temps perfide contre les ministres de ses crimes. La contradiction est donc plus apparente que réelle.

3. Suétone, 14 : « Nec nisi secreto atque solus plerasque custodias, receptis quoque in manibus catenis, audiebat. » — 4. Comme censeur

Live. Il fit aussi périr le sophiste Maternus, pour avoir, dans un exercice, parlé contre les tyrans. Il s'entretenait lui-même avec les délateurs et les faux témoins; il composait et arrangeait avec eux tout ce qu'ils devaient dire; souvent aussi il parlait seul à seul avec ses prisonniers, en tenant leurs chaînes dans ses mains, car il n'ajoutait pas foi à ce que d'autres lui rapportaient de leurs paroles, et eux, il les craignait malgré leurs chaînes.

13. Il fit, en qualité de censeur, des actes dignes d'être rapportés : il chassa du sénat Cécilius Rufinus, parce qu'il dansait sur le théâtre; il rendit à son maître, bien qu'ayant été centurion, Claudius Pacatus convaincu d'avoir été esclave. Mais ce que je vais raconter, et qu'il fit comme empereur, n'y ressemble pas : il mit à mort Rusticus Arulénus, parce qu'il s'adonnait à la philosophie et qu'il appelait Thraséas un homme vertueux; Hérennius Sénécion, parce que, après avoir exercé la questure, il n'avait, dans le long cours de sa vie, demandé aucune charge, et parce qu'il avait écrit la vie d'Helvidius Priscus. D'autres aussi périrent pour cette même cause

An de Rome 848. Domitien consul XVII et Fl. Clémens consul I.

perpétuel, cf. ch. 4. — 5. *c* : Κλαύδιόν τε καὶ Παχᾶτον; Rm. et St. accentuent : Παχάτον.

6. Bkk. et Ddf; vulg. : Ἀρουλῖνον. — 7. Suétone attribue à Rusticus l'éloge de Thraséas et d'Helvidius Priscus : « Interemit... Junium Rusticum quod Pæti Thraseæ et Helvidii Prisci laudes edidisset. » Tacite, Agr., 2 : « Legimus, quum Aruleno Rustico Pætus Thrasea, Herennio Senecioni Priscus Helvidius laudati essent, capitale fuisse; neque in ipsos modo auctores, sed in libros quoque eorum sævitum, delegato triumviris ministerio. »

διώλοντο· καὶ οἱ λοιποὶ πάντες ἐξηλάθησαν αὖθις ἐκ τῆς
R.p.1112 Ῥώμης [1]. Ἰουουέντιος μέντοι τις Κέλσος, συνομόσας τε ἀνὰ πρώτους μετά τινων ἐπ' αὐτῷ, καὶ κατηγορηθεὶς ἐπὶ τούτῳ, θαυμαστῶς ἐσώθη. Μέλλων γὰρ ἁλίσκεσθαι, ἠτήσατο δι' ἀπορρήτων εἰπεῖν τι αὐτῷ· κἀν τούτῳ προσκυνήσας αὐτῷ [2], δεσπότην τε καὶ θεὸν, ἃ παρὰ τῶν ἄλλων ἤδη προσηγορεύετο [3], πολλάκις ὀνομάσας, « Οὐδὲν μὲν, ἔφη, πεποίηκα [4] τοιοῦτον· ἂν δ' ἀναβολὴν λάβω, πολυπραγμονήσω πάντα, καὶ συχνούς σοι καὶ μηνύσω καὶ ἐξελέγξω. » Ἀφεθείς τε ἐπὶ τούτῳ, οὔτε ἐνέδειξέ τινα, καὶ, ἄλλοτε ἄλλας προφάσεις προτείνων, διήγαγε μέχρις οὗ Δομιτιανὸς ἀπέθανεν.

14. Ἐν τούτῳ τῷ χρόνῳ ἡ ὁδὸς ἡ ἀπὸ Σινοέσσης ἐς Ποuτεόλους ἄγουσα λίθοις ἐστορέσθη [5]. Κἀν τῷ αὐτῷ ἔτει ἄλλους τε πολλοὺς καὶ τὸν Φλαούϊον Κλήμεντα [6] ὑπατεύοντα, καίπερ ἀνεψιὸν ὄντα [7], καὶ γυναῖκα καὶ αὐτὴν

1. Cf. Tacite, Agr., 2; Suétone, 10; Pline, Panég., 47; Lettres, III, 11; Suidas, au mot Δομιτιανός; Philostrate, Apoll., VII, 4; Aulu-Gelle, XV, 11. Eusèbe, à la huitième année de Domitien : Δομιτιανὸς τοὺς μαθηματικοὺς δεύτερον καὶ τοὺς φιλοσόφους ἀπήλασε τῆς Ῥώμης. « In Latinis, dit Rm., ad ann. VIII, *Mathematicos et philosophos Roma urbe pepulit;* et ann. XV, *Rursum philosophos et mathematicos Roma per edictum extrudit.* Quibus si satis fidere possemus, Dionis haberemus interpretem luculentum cur αὖθις expulsos dicat. Sed quum non solum Xiphilinus, sed et ceteri scriptores de superiore aliquo Domitiani edicto taceant, præstat ut dicamus αὖθις respicere nuperum Vespasiani contra philosophos edictum [LXVI, 13]. »

2. Bkk. propose de remplacer αὐτῷ par οἱ, ce qui est plus conforme au style de Dion. — 3. Suétone, 13 : « Quum procuratorum suorum nomine formalem dictaret epistolam, sic cœpit : Dominus et deus noster hoc fieri jubet. Unde institutum posthac, ut ne scripto quidem ac sermone

de philosophie; tout le reste des philosophes fut, de nouveau, chassé de Rome. Cependant Juventius Celsus, qui avait conspiré contre lui avec quelques-uns des premiers de Rome et qui avait été mis en accusation pour ce fait, se sauva d'une façon merveilleuse. Sur le point d'être condamné, il demanda à parler en secret à l'empereur; se jetant alors à ses pieds et l'appelant à plusieurs reprises son maître et son dieu, noms que d'autres lui donnaient déjà : « Je n'ai commis aucun crime, dit-il; si j'obtiens un sursis, je m'informerai de tout, je te dénoncerai un grand nombre de coupables et je les convaincrai. » Relâché à cette condition, il ne dénonça personne, et, alléguant tantôt un prétexte, tantôt un autre, il atteignit jusqu'au moment de la mort de Domitien.

14. En ce temps-là, on pava de pierres la voie qui conduit de Sinuesse à Putéoles. Cette même année, Domitien fit mourir plusieurs personnes, entre autres le consul Flavius Clémens, bien qu'il fût son cousin et

cujusquam appellaretur aliter. » — 4. *a*, *b* : πεποιηκότα. — 5. Rm. : « Ante Domitianum hanc viam lapidibus stratam fuisse ostendit Camillus Pitiscus, Diss. II, de Campania Felice, p. 110 sq., tom. IX, Thes. Ital. P. II. Inscriptio Puteolani senatus de viis a Vespasiano restitutis est apud Capaccium, Hist. Neapol. II, 24; ib. P. III, p. 209; Gruter. CCXLIII, 3. Sic et Captolium aliaque sub titulo tantum suo restituit Domitianus. »

6. Avec Bkk. et Ddf, j'écris Φλαούϊος et Φλαουΐαν, comme plus haut, Ἰουουέντιος, au lieu de Φλάβιος, Φλαβίαν, Ἰουβέντιος. De plus, ici, Bkk. ajoute τόν devant Κλήμεντα. — 7. Suétone, 15 : « Flavium Clementem patruelem suum [Clémens était fils de Flavius Sabinus, frère aîné de Vespasien], contemptissimæ inertiæ, cujus filios, etiam tum parvulos, successores palam destinaverat, et, abolito priore nomine, alterum Vespasianum appellari jusserat, alterum Domitianum, repente ex tenuissima suspicione tantum non in ipso ejus consulatu interemit. »

συγγενῆ[1] ἑαυτοῦ Φλαουΐαν Δομιτίλλαν ἔχοντα, κατέσφαξεν ὁ Δομιτιανός. Ἐπηνέχθη[2] δὲ ἀμφοῖν ἔγκλημα ἀθεότητος, ὑφ' ἧς καὶ ἄλλοι ἐς τὰ τῶν Ἰουδαίων ἔθη[3] ἐξοκέλλοντες πολλοὶ κατεδικάσθησαν· καὶ οἱ μὲν ἀπέθανον, οἱ δὲ τῶν γοῦν οὐσιῶν ἐστερήθησαν· ἡ δὲ Δομιτίλλα ὑπερωρίσθη μόνον ἐς Πανδατέρειαν. Τὸν δὲ δὴ Γλαβρίωνα[4] τὸν μετὰ τοῦ Τραϊανοῦ ἄρξαντα, κατηγορηθέντα τά τε ἄλλα,
R.p.1113 οἷα καὶ[5] οἱ πολλοὶ, καὶ ὅτι καὶ θηρίοις ἐμάχετο, ἀπέκτεινεν. Ἐφ' ᾧ που καὶ τὰ μάλιστα ὀργὴν αὐτῷ ὑπὸ φθόνου ἔσχεν, ὅτι ὑπατεύοντα αὐτὸν, ἐς τὸ Ἀλβανὸν ἐπὶ τὰ Νεανισκεύματα ὠνομασμένα καλέσας, λέοντα ἀποκτεῖναι μέγαν ἠνάγκασε, καὶ ὃς οὐ μόνον οὐδὲν[6] ἐλυμάνθη, ἀλλὰ καὶ εὐστοχώτατα αὐτὸν κατειργάσατο. Ὑποπτεύων οὖν ἐκ τούτων πάντας ἀνθρώπους, οὐκέτι οὐδὲ ἐν τοῖς ἐξελευθέροις, ὥσπερ οὐδὲ ἐν τοῖς ἐπάρχοις, οὕς γε καὶ παρ' αὐτὴν τὴν ἡγεμονίαν κρίνεσθαι ἐποίει, ἐλπίδα ἀσφαλείας εἶχε. Καὶ τὸν Ἐπαφρόδιτον δὲ τὸν[7] Νέρωνος πρότερον μὲν ἐξεδίωξε, τότε δὲ καὶ ἔσφαξεν, ἐπικαλέσας αὐτῷ ὅτι μὴ ἤμυνε τῷ Νέρωνι, ἵν' ἐκ τῆς τιμωρίας, ἣν ὑπὲρ ἐκείνου ἐποιεῖτο, πόῤῥωθεν τοὺς ἰδίους ἐλευθέρους ἐκφοβήσῃ μηδὲν τοιοῦτον

1. Elle était fille de Domitilla, sœur de Domitien, déjà morte avant l'avénement de Vespasien à l'empire.

2. St., d'après les *Addenda* de Rm. : ἐπήχθη, tout en reconnaissant que la vulgate peut se supporter. L'*Index* fournit plusieurs exemples de l'une et de l'autre expression.

3. Bkk. et Ddf, correction proposée par St.; vulg. : ἤθη. Il est assez vraisemblable, et c'est l'opinion des critiques modernes, que Dion aura confondu les Chrétiens avec les Juifs.

qu'il eût pour femme Flavia Domitilla sa parente. Il leur reprochait à tous les deux une impiété pour laquelle furent condamnés aussi plusieurs citoyens, coupables d'avoir embrassé la religion judaïque, et dont les uns furent exécutés à mort, les autres privés de leurs biens ; quant à Domitilla, il se contenta de la reléguer à Pandatérie. Il fit aussi mourir Glabrion, qui avait été consul avec Trajan, coupable aux mêmes titres que la plupart des accusés d'alors et aussi pour s'être battu contre les bêtes. La colère de Domitien contre Glabrion venait surtout de sa jalousie ; Glabrion, pendant qu'il était consul, ayant été appelé par l'empereur dans sa maison d'Albe pour les Juvénales, avait été forcé de tuer un lion énorme, et non-seulement il n'avait pas été blessé, mais même il avait tué le lion, grâce à l'adresse de ses coups. Soupçonnant tout le monde à raison de ces motifs, Domitien n'eut plus d'espoir de sûreté ni dans ses affranchis, ni dans les préfets du prétoire, qu'il faisait mettre en cause même dans le temps de leur commandement. Épaphrodite, l'affranchi de Néron, avait d'abord été banni par lui ; mais alors il le fit exécuter à mort, lui reprochant de n'avoir pas secouru Néron, afin, par la vengeance accordée à cet empereur, de détourner ses propres affranchis, en les effrayant de loin à l'avance, de rien oser de semblable.

4. Suétone, 10 : « Complures senatores, in his aliquot consulares, interemit : ex quibus.... Salvidienum Orfitum, Acilium Glabrionem in exsilio, quasi molitores novarum rerum. »

5. Vulg : καὶ οἷα. « Slbg. : « Particula καί vel tollenda, vel post οἷα collocanda videtur. » St. adopte le second parti ; Bkk. cite en note la seconde de ces conjectures. — 6. Avec le mot οὐδέν commence dans *f* une omission qui ne finit qu'au ch. 16 après le mot αὐτοῦ. — 7. Bkk. et Dlf. correction proposée par Slbg. ; vulg ⸗: τοῦ.

τολμῆσαι[1]. Οὐ μὴν ὠφελήθη τι ἐκ τούτου, ἀλλὰ καὶ ἐπεβουλεύθη τῷ ἑξῆς ἔτει, ἐπί τε Γαΐου Οὐάλεντος, ὃς ἐνενηκοστῷ ἔτει ὑπατεύσας ἐτελεύτησε, καὶ ἐπὶ Γαΐου Ἀντιστίου ὑπάτων, καὶ[2] ἀπώλετο.

15. Ἐπέθεντο δὲ αὐτῷ, καὶ συνεσκευάσαντο τὴν πρᾶξιν, Παρθένιός τε ὁ πρόκοιτος αὐτοῦ, καίπερ οὕτω τιμώμενος παρ' αὐτοῦ, ὡς καὶ ξιφηφορεῖν, καὶ Σιγήριος[3] ἐν τῇ προκοιτίᾳ καὶ αὐτὸς ὤν, Ἔντελλός τε ὁ τὰ τῆς ἀρχῆς βιβλία διέπων, μετὰ Στεφάνου ἀπελευθέρου. Καὶ αὐτὸ οὔτε ἡ
R.p.1114 Δομιτία ἡ γυνὴ αὐτοῦ, οὐδὲ δὲ[4] ὁ Νωρβανὸς ὁ ἔπαρχος, οὐδ' ὁ σύναρχος Πετρώνιος Σεκοῦνδος ἠγνόησαν, ὥς γε καὶ λέγονται· ἥ τε γὰρ Δομιτία ἀεί ποτε ὑπ' αὐτοῦ ἐμισεῖτο, καὶ διὰ τοῦτ' ἐφοβεῖτο μὴ καὶ ἀποθάνῃ· καὶ οἱ ἄλλοι οὐκέτ' αὐτὸν ἐφίλουν· οἱ μέν, ὅτι ἐνεκαλοῦντό τινα, οἱ δ', ὅτι προσεδέχοντο. Ἤκουσα δὲ ἔγωγε καὶ ἐκεῖνο, ὅτι πάντας ἅμα αὐτοὺς ὁ Δομιτιανὸς ὑποπτεύσας, ἀποκτεῖναι ἠθέλησε, καὶ σφῶν τὰ ὀνόματα ἐς σανίδιον φιλύρινον δίθυρον ἐσγράψας, ὑπὸ τὸ προσκεφάλαιον ἐν τῇ κλίνῃ, ἐν ᾗ ἀνεπαύετο, ὑπέθηκε· καὶ αὐτὸ[5] παιδίον τι τῶν γυμνῶν τῶν ψιθύρων[6], καθεύδοντος αὐτοῦ μεθ' ἡμέραν, ἀφελόμενον εἶχεν, οὐκ

1. Suétone, 14 : « Ut domesticis persuaderet, ne bono quidem exemplo audendam esse patroni necem, Epaphroditum a libellis pœna capitali condemnavit, quod post destitutionem Nero in adipiscenda morte manu ejus adjutus existimabatur. »

2. Bkk. et Ddf; vulg. om. — 3. Rm. : « Σιγηρός, male. Lege Σιγήριος; [Bkk., en note, propose également cette correction]. Sic in Tertulliani Apologetico, c. 35, in cod. Puteano : *Sigeriis ac Partheniis audacio-*

Mais cette précaution ne lui servit de rien ; une conspiration fut ourdie contre lui l'année suivante, sous le consulat de C. Valens, qui mourut dans l'exercice de sa charge à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et de C. Antistius, et il y périt.

15. Ceux qui l'attaquèrent et qui concertèrent le complot furent Parthénius, son cubiculaire, qu'il honorait du droit de porter l'épée ; Sigérius, qui était aussi au nombre des cubiculaires ; Entellus, caissier général de l'empire, en société avec l'affranchi Stéphanus. Domitia elle-même, sa femme, non plus que Norbanus, préfet du prétoire, et son collègue Pétronius Sécundus, n'ignorèrent pas, dit-on, le complot ; car Domitia était constamment haïe de l'empereur, et, pour cette raison, elle appréhendait qu'il ne la fît périr ; les autres avaient cessé de l'aimer, ceux-ci parce qu'ils étaient chargés de quelques griefs, ceux-là parce qu'ils s'attendaient à en être chargés. J'ai ouï dire aussi que Domitien, ayant des soupçons sur tous à la fois, voulut se défaire d'eux ; qu'il déposa sous le chevet de son lit de repos des tablettes de tilleul pliantes où il avait écrit leurs noms, et qu'un des petits enfants nus et babillards, tandis que le prince dormait dans le jour, déroba les tablettes,

An de Rome 849. Manlius Valens et Antistius Vetus consuls.

res. Sic Martialis, IV, 70 : *Sigeriosque meros*, *Partheniosque sonas*. Corruptum in nomen non modo id Tertulliano, Xiph., Zn., sed adhuc est in Suetonio ubi *Saturius* [cf. la note 3, ch. 17] et in Victore vulgari, Epit. XII, 8, ubi *Casperius* legitur. Hæc fere magnus Grotius de Jure belli et pacis, lib. I, c. 4, § 5, 1 et not. » — 4. Bkk. propose de remplacer δέ par δή. — 5. *a*, *b* : αὐτόν. — 6. Cf. XLVIII, 44, t. VI, p. 336, une note de la présente édition.

εἰδὸς ὅ τι φέροι· προστυχοῦσα δὲ αὐτῷ ἡ Δομιτία, τά τε γεγραμμένα ἀνέγνω, καὶ ἐμήνυσε καὶ ἐκείνοις· κἀκ τούτου, καὶ ἄλλως διανοούμενοι, συνετάχυναν τὴν ἐπιβουλήν. Οὐ μέντοι πρότερον ἐπεχείρησαν ἔργῳ, πρὶν τὸν διαδεξόμενον τὴν ἀρχὴν αὐτοῦ βεβαιώσασθαι. Διελέξαντο μὲν δὴ καὶ ἄλλοις τισί· μηδενὸς δὲ ἐκείνων δεξαμένου (πάντες γὰρ αὐτοὺς ὡς διαπειρωμένους σφῶν ἐφοβήθησαν), ἐπὶ τὸν Νερούαν ἦλθον, ἐπειδὴ καὶ εὐγενέστατος καὶ ἐπιεικέστατος ἦν, καὶ προσέτι καὶ ἐκινδύνευσε διαβληθεὶς ὑπ' ἀστρολόγων, [ὅτι μοναρχήσει[1] φησάντων·] ἐξ οὗπερ ῥᾷον ἔπεισαν αὐτὸν ἀναδέξασθαι τὴν ἡγεμονίαν. Πάντως γὰρ καὶ ὁ Δομιτιανὸς τῶν πρώτων τάς τε ἡμέρας καὶ τὰς ὥρας, ἐν αἷς ἐγεγέννητο, διασκοπῶν, οὐκ ὀλίγους οὐδὲ ἐκ τούτων ἐλπιζόντων[2] ἐν δυνάμει τινὶ ἔσεσθαι, προανῄλισκε· καὶ τόν γε Νερούαν ἀπέσφαξεν ἄν[3], εἰ μή τις τῶν ἀστρολόγων, εὔνοιαν αὐτῷ ἔχων, ἔφη ὅτι ἐντὸς ὀλίγων ἡμερῶν τελευτήσει. [Πιστεύσας γὰρ ὄντως τοῦτ' ἔσεσθαι, οὐκ ἠθέλησε κἀκεῖνον πεφονευκέναι, ὡς πάντως μετὰ μικρὸν τεθνηξόμενον.]

R p.1115 16. Καὶ, οὐ γάρ ἐστιν οὐδὲν τῶν τηλικούτων ἀπρόοπτον, ἄλλα τε αὐτῷ σημεῖα ἐγένετο, καὶ αὐτὸς ἐν τῷ ὕπνῳ τόν τε Ῥούστικον ξίφει[4] προσιέναι οἱ, καὶ τὴν Ἀθηνᾶν,

1. Le passage ici entre crochets et celui qui est à la fin du chapitre sont empruntés à Zn.; ils sont, l'un et l'autre, supprimés dans Ddf.

2. Vulg. Slbg. : « Defendi potest, si referatur ad γεννήσεως dies et horas. Possumus tamen etiam cum interprete legere ἐκ τῶν ἐλπιζόντων. »

sans savoir ce qu'il portait; puis, que Domitia, qui le rencontra, en lut le contenu et en donna avis aux autres; et que ce fut pour eux un motif de presser un complot auquel ils songeaient d'ailleurs. Néanmoins ils ne mirent la main à l'œuvre qu'après s'être assurés du successeur à l'empire. Ils en conférèrent avec plusieurs; mais, aucun d'eux n'ayant accepté (tous craignirent que ce ne fût pour les éprouver), ils allèrent trouver Nerva, vu qu'il était de haute naissance, d'un naturel doux, et que, de plus, il avait été compromis par les astrologues, [qui avaient prétendu qu'il aurait le souverain pouvoir;] circonstance par laquelle ils le décidèrent plus aisément à se charger de l'empire. Domitien, en effet, recherchant de toutes les façons le jour et l'heure de la naissance des principaux citoyens, en avait fait périr un grand nombre, qui ne se croyaient pas, même pour cela, destinés à l'empire, et il aurait tué Nerva, sans la bonne volonté d'un astrologue qui lui dit que Nerva mourrait sous peu de jours. [Croyant qu'il en était réellement ainsi, il ne voulut pas verser le sang d'un homme qui devait infailliblement mourir sous peu.]

16. Mais aucun des événements de cette importance n'arrive sans avoir été prévu; entre autres signes, il lui sembla, pendant son sommeil, que Rusticus fondait sur lui l'épée à la main, que la Minerve qu'il avait dans sa

Rsk. : οὐκ ὀλίγους ἐκ τῶν οὐδὲ ἐλπιζόντων, ou οὐκ ὀλίγους ἐκ τῶν οὐδ' ὁναρ ἐλπιζόντων; Bkk. et Ddf., d'après Zn. : οὐκ ὀλίγους κἀκ τούτου ἐλπιζομένων.

3. Suidas et Philostrate prétendent que Nerva fut exilé. Mais, alors, qui l'aurait rappelé? — 4. Bkk., comme conjecture : ξιφήρη.

ἦν ἐν τῷ κοιτῶνι ἱδρυμένην εἶχε, τὰ ὅπλα ἀποβεβληκέναι, καὶ ἐπὶ ἅρματος ἵππων μελάνων ἐς χάσμα ἐσπίπτειν ἔδοξεν. Ὁ δὲ δὴ μάλιστα διὰ πάντων ἄξιον θαυμάσαι ἐστὶ, Λαργῖνός τις Πρόκλος, δημοσίᾳ προειπὼν ἐν Γερμανίᾳ, ὅτι τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ, ἐν ᾗ ἀπέθανε, τελευτήσει, ἀνεπέμφθη τε ἐς τὴν Ῥώμην ὑπὸ τοῦ ἄρχοντος· καὶ ἐσαχθεὶς πρὸς τὸν Δομιτιανὸν, ἔφη καὶ τότε τοῦθ' οὕτως ἔξειν· καὶ καταδικασθεὶς τὴν ἐπὶ θανάτῳ[1], ἀνεβλήθη τε ὅπως, διαφυγόντος αὐτοῦ[2] τὸν κίνδυνον, ἀποθάνῃ, κἀν τούτῳ τοῦ Δομιτιανοῦ σφαγέντος, ἐσώθη, καὶ δέκα μυριάδας δραχμῶν παρὰ τοῦ Νερούα ἔλαβεν. Ἕτερός[3] τέ τις πρότερόν ποτε εἰπὼν αὐτῷ, καὶ ὁπότε καὶ ὅπως φθαρήσεται, ἔπειτα ἐρωτηθεὶς, ὁποίῳ αὐτὸς τέλει τοῦ βίου χρήσεται, καὶ ἀποκρινάμενος, ὅτι ὑπὸ κυνῶν ἀναλωθήσεται, ἐκελεύσθη μὲν ζῶν κατακαυθῆναι, καὶ τὸ πῦρ αὐτῷ προσήχθη· ὑετοῦ δὲ ἐν τούτῳ πολλοῦ καταῤῥυέντος, ἥ τε πυρὰ ἐσβέσθη, καὶ ἐκεῖνον κύνες ὀπίσω τὼ χεῖρε δεδεμένον, καὶ ἐπικείμενον[4] ἐπ' αὐτῆς[5] εὑρόντες, διεσπάραξαν.

17. Ἔχω δὲ καὶ ἄλλο τι εἰπεῖν παραδοξότατον, ὃ ἐπειδὰν περὶ τῆς τελευτῆς αὐτοῦ φράσω, σημανῶ. Ἐπειδὴ γὰρ τάχιστα ἐκ τοῦ δικαστηρίου ἀνέστη, καὶ ἀναπαύεσθαι τὸ μεθημερινὸν[6], ὥσπερ εἰώθει, ἔμελλε, πρῶτον μὲν

1. St., Bkk. et Ddf. Rm. : « Ἐπιθάνατον scripsi uno vocabulo, pro vulgato τὴν ἐπὶ θάνατον. » Mais St.: « reponendum putavit τὴν ἐπὶ θανάτῳ. Artemidorus, V, 49 : καταδικασθεὶς τὴν ἐπὶ θανάτῳ; c. 75 : καταδεδικάσθαι τὴν ἐπὶ θανάτῳ. Cf. Godofr., Henr. Schæferi meletem. crit. specimen, I,

chambre à coucher, jetait ses armes et qu'emportée sur un char tiré par des chevaux noirs, elle tombait dans un gouffre. Mais ce qu'il y'a de plus surprenant, c'est qu'un certain Larginus Proclus ayant prédit, en Germanie, que Domitien cesserait de vivre le jour où, en effet, il mourut, fut envoyé à Rome par le gouverneur de la province; que, traduit devant Domitien, Larginus, là encore, soutint sa déclaration, et que, condamné à mort, son supplice fut différé, afin que l'exécution eût lieu après que le prince aurait échappé au danger; et qu'il dut la vie au meurtre de Domitien, survenu dans l'intervalle, et, de plus, reçut cent mille drachmes de Nerva. Un autre, qui lui avait auparavant annoncé quand et comment il mourrait, interrogé à son tour sur la manière dont il finirait lui-même sa vie, ayant répondu qu'il serait dévoré par des chiens, ordre fut donné de le brûler vif, et le feu fut allumé; mais, sur ces entrefaites, une pluie abondante étant venue à tomber, le bûcher s'éteignit, et cet homme, trouvé par des chiens, les deux mains liées derrière le dos, encore sur le bûcher, fut déchiré par eux.

17. J'aurai encore à faire connaître un autre événement fort étrange, quand j'aurai parlé de la mort de Domitien. A peine s'était-il levé de son tribunal et allait-il, suivant sa coutume, prendre le repos du milieu

P. I, p. 109, sq. » — 2. Après αὐτοῦ finit l'omission signalée au ch. 16 dans *f*. — 3. Asclétarion, au rapport de Suétone, 15. — 4. Rsk. : ἔτι χείμενον. — 5. Zn. : αὐτῇ. — 6. Rm. : « Sic sæpius Xiph.; μεσημβρινόν, Z. » St., à ce propos, renvoie aux notes de Lobeck sur Phrynichus, p. 54.

τοῦ ξίφους, ὃ ἀεί ποτε ὑπὸ τῷ προσκεφαλαίῳ αὐτοῦ ἔκειτο[1], τὸ σιδήριον ὁ Παρθένιος ἐξεῖλεν, ὅπως μὴ χρήσηται· ἔπειτα τὸν Στέφανον ἐῤῥωμενέστερον τῶν ἄλλων ὄντα ἐσέπεμψε[2]· καὶ ἐκεῖνος ἔπληξε μὲν τὸν Δομιτιανὸν οὐ μὴν καιρίαν, II p. 1116 ἀλλὰ καταβληθεὶς ὑπ' αὐτοῦ ἔκειτο. Οὕτω δὲ, δείσας μὴ διαφύγῃ, ἐπεσεπήδησεν, ἢ, ὡς γέ τισι δοκεῖ, Μάξιμον ἐξελεύθερον ἐπεσέπεμψε. Καὶ ὅ τε Δομιτιανὸς οὕτω κατεσφάγη[3], καὶ ὁ Στέφανος, παραχρῆμα συνδραμόντων ἐπ' αὐτὸν τῶν οὐ συμμετεσχηκότων τῆς συνωμοσίας, προσαπώλετο.

18. Ὃ δ' εἶπον, ὅτι ὑπὲρ πάντα τἄλλα θαυμάσας ἔχω, τόδ' ἐστίν. Ἀπολλώνιός τις Τυανεὺς[4] ἔν τε τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ καὶ τῇ ὥρᾳ αὐτῇ ἐκείνῃ, ἐν ᾗ ὁ Δομιτιανὸς ἐσφάττετο (τοῦτο γὰρ ὕστερον ἐκ τῶν ἑκατέρωθεν γενομένων[5] ἠκριβώθη[6]), ἀναβὰς ἐπί τινα λίθον ὑψηλὸν ἐν Ἐφέσῳ, ἢ καὶ ἑτέρωθι, καὶ συγκαλέσας τὸ πλῆθος, ταῦτα εἶπε· « Καλῶς, Στέφανε, εὖ γε Στέφανε· παῖε τὸν μιαι-

1. Suétone, 17 : « Puer qui aræ Larium cubiculi ex consuetudine assistens, interfuit cædi, hoc amplius narrabat, jussum se a Domitiano ad primum statim vulnus pugionem pulvinari subditum porrigere ac ministros vocare, neque ad caput quicquam, excepto capulo, et præterea clausa omnia reperisse. » — 2. Suétone, 17 : « Stephanus, Domitillæ procurator, et tunc interceptarum pecuniarum reus, consilium operamque obtulit. Ac sinisteriore brachio, velut ægro, lanis faciisque per aliquot dies ad evertendam suspicionem obvoluto, ad ipsam horam dolum interjecit; professusque conspirationis indicium, et ob hoc admissus, legenti traditum a se libellum et attonito suffodit inguina. » Cf. Philostrate, Apollonius, VIII, 25.

3. *f* : ὡς γέ τισι Δομιτιανὸς, οὕτω ἐξελεύθερον ἐπεισέπεμψε, καὶ ὅ τε Δομιτιανὸς κατεσφάγη. Suétone continue : « Saucium ac repugnantem adorti Clodianus cornicularius, et Maximus Parthenii libertus, et Satu-

du jour, que Parthénius commença par enlever le fer de l'épée qui était constamment sous son chevet, de peur qu'il ne s'en servît; puis il envoya contre lui Stéphanus, le plus robuste des conjurés. Celui-ci frappa Domitien d'un coup qui n'était pas mortel; mais, renversé par le prince, il se trouva sous lui. Dans cet état de choses, Parthénius, qui craignait que Domitien n'en réchappât, fondit à son tour sur lui, ou, suivant le récit de quelques-uns, envoya comme renfort l'affranchi Maximus. C'est ainsi que Domitien fut tué, et que beaucoup, qui n'avaient pas pris part à la conspiration, étant accourus sur-le-champ, Stéphanus périt avec lui.

18. Mais ce que j'ai dit me frapper par-dessus tout le reste, le voici. Un certain Apollonius de Tyane, au jour et à l'heure où Domitien était assassiné (la chose a été depuis exactement vérifiée par ceux qui vinrent des deux pays), étant monté, à Éphèse ou ailleurs, sur une grosse pierre, et ayant appelé la multitude, s'écria : « Bien, Stéphanus, courage; frappe le meurtrier. Tu

rius [le même que Στγήριος], decurio cubiculariorum, et quidam e gladiatorio ludo, vulneribus septem contrucidarunt. » Le récit de Suétone est clair; il n'en est pas de même de celui de Xiphilin. On ne voit pas bien comment accoururent ces personnes étrangères au complot, ni comment leur venue a pu faire que Stéphanus périt avec Domitien. Il faut que Stéphanus, qui était déjà sous Domitien, ait été étouffé quand un autre tomba sur eux.

4. Le même dont Philostrate a écrit la Vie. Cf. VIII, 26 et 27 de son récit. — 5. Rsk. : παραγενομένων, ceux qui avaient entendu la prédiction en Asie et ceux qui étaient à Rome au moment de la mort de Domitien. — 6. Wagner, dit St., veut transporter la parenthèse à la suite de ἐτέρωθι; il traduit : « Die Vergleichung dieser Wahrsagung in Asien mit ihrer Erfüllung in Rom lässt keinen Zweifel übrig. »

φόνον. Ἔπληξας, ἔτρωσας, ἀπέκτεινας.» Τοῦτο μὲν οὕτως ἐγένετο, κἂν μυριάκις τις ἀπιστήσῃ[1]. Δομιτιανὸς δὲ ἔζησε μὲν ἔτη τέσσαρα καὶ τεσσαράκοντα, καὶ[2] μῆνας δέκα, καὶ ἡμέρας ἓξ καὶ εἴκοσιν· ἐμονάρχησε δὲ ἔτη πεντεκαίδεκα, καὶ ἡμέρας πέντε. Καὶ αὐτοῦ τὸ σῶμα Φυλλὶς ἡ τροφὸς κλέψασα ἔθαψεν[3].

1. *a*, *b*, *c* : ἀποστήσῃ. — 2. Bkk. et Ddf; vulg. om. Les auteurs sont à peu près d'accord sur cette chronologie. Rm., note 106, a relevé les quelques légères différences qui existent entre eux. — 3. Suétone, 17 : « Occisus est quarto decimo kalendas octobris, anno ætatis quinto et qua-

l'as atteint, tu l'as blessé, tu l'as tué. » La chose se passa ainsi, dût-on mille et mille fois se refuser d'y croire. Domitien vécut quarante-quatre ans dix mois vingt-six jours; il régna quinze ans cinq jours. Ce fut Phyllis, sa nourrice, qui, ayant dérobé son cadavre, lui donna la sépulture.

dragesimo, imperii quinto decimo. Cadaver ejus populari sandapila per vespillones exportatum, Phyllis nutrix in suburbano suo Latina via funeravit, sed reliquias templo Flaviæ gentis clam intulit, cineribusque Juliæ, Titi filiæ, quam et ipsa educarat, commiscuit. »

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΟΓΔΟΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Μετὰ δὲ Δομιτιανὸν, Νερούαν Κοκκήϊον οἱ Ῥωμαῖοι ἀπέδειξαν αὐτοκράτορα. Μίσει δὲ τοῦ Δομιτιανοῦ [1], R.p.1118 αἱ εἰκόνες αὐτοῦ, πολλαὶ μὲν ἀργυραῖ, πολλαὶ δὲ καὶ χρυσαῖ οὖσαι, συνεχωνεύθησαν, καὶ ἐξ αὐτῶν μεγάλα χρήματα συνελέγη· καὶ αἱ ἀψῖδες, πλεῖσται δὴ ἐνὶ ἀνδρὶ ποιούμεναι [2], καθῃρέθησαν. Καὶ ὁ Νερούας τούς τε κρινομένους ἐπ' ἀσεβείᾳ ἀφῆκε, καὶ τοὺς φεύγοντας κατήγαγε· τούς τε δούλους καὶ τοὺς ἐξελευθέρους, τοὺς τοῖς δεσπόταις σφῶν ἐπιβουλεύσαντας, πάντας ἀπέκτεινε. Καὶ τοῖς μὲν τοιούτοις οὐδ' ἄλλο τι ἔγκλημα ἐπιφέρειν ἐπὶ τοὺς δεσπότας ἐφῆκε, τοῖς δὲ δὴ ἄλλοις οὔτ' ἀσεβείας, οὔτ'

1. Suétone, Domitien, 23 : « Occisum eum populus indifferenter, miles gravissime tulit... Contra senatus adeo lætatus est, ut, repleta certatim curia, non temperaret, quin mortuum contumeliosissimo atque acerbissimo acclamationum genere lacerarɐt : scalas etiam inferri, clypeosque

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE SOIXANTE-HUITIÈME.

1. Après la mort de Domitien, les Romains proclamèrent empereur Coccéius Nerva. En haine du tyran, ses nombreuses statues d'argent et même d'or furent fondues, et l'on en retira des sommes énormes; on renversa aussi les arcs de triomphes, élevés en trop grand nombre pour un seul homme. Nerva fit absoudre ceux qui étaient accusés de lèse-majesté, et rappela les exilés; quant aux esclaves et aux affranchis qui avaient dressé des embûches à leurs maîtres, il les fit tous mettre à mort. Il ne permit plus aux gens de cette condition de porter aucune plainte en justice contre leurs maîtres; il

An de Rome 849. Manlius Vetus et Antistius Vétus consuls.

et imagines ejus coram detrahi et ibidem solo affligi juberet : novissime eradendos ubique titulos, abolendamque omnem memoriam decerneret. »

2. Bkk., en note : « Πεποιημέναι αν γενόμεναι? »

Ἰουδαϊκοῦ βίου[1], καταιτιᾶσθαί τινας συνεχώρησε. Πολλοὶ δὲ καὶ τῶν συκοφαντησάντων, θάνατον κατεδικάσθησαν[2]· ἐν οἷς καὶ Σέρας[3] ἦν ὁ φιλόσοφος. Ταραχῆς οὖν γενομένης οὐ τῆς τυχούσης ἐκ τοῦ πάντας πάντων κατηγορεῖν[4], λέγεται Φρόντωνα τὸν ὕπατον εἰπεῖν, ὡς κακὸν μέν ἐστιν αὐτοκράτορα ἔχειν, ἐφ' οὗ μηδενὶ μηδὲν ἔξεστι ποιεῖν, χεῖρον δὲ, ἐφ' οὗ πᾶσι πάντα· καὶ ὁ Νερούας ἀκούσας ταῦτα, ἀπηγόρευσε τοῦ λοιποῦ γίνεσθαι τὰ τοιαῦτα.... Ἦν δὲ ὁ Νερούας ὑπό τε τοῦ γήρως καὶ ὑπ' ἀῤῥωστίας, ἀφ' ἧς καὶ τὴν τροφὴν ἀεί ποτε ἤμει[5], ἀσθενέστερος.

2. Ἀπεῖπε δὲ καὶ ἀνδριάντας αὐτῷ[6] χρυσοῦς ἢ ἀργυ-
R.p.1119 ροῦς[7] γίνεσθαι. Τοῖς δὲ τῶν οὐσιῶν ἐπὶ τοῦ Δομιτιανοῦ μάτην ἐστερημένοις πάντα ἀπέδωκεν, ὅσα ἐν τῷ βασιλείῳ ἔτι ὄντα εὑρέθη. Τοῖς τε πάνυ πένησι τῶν Ῥωμαίων ἐς χιλιάδα καὶ πεντακοσίας μυριάδας γῆς κτῆσιν ἐχαρίσατο, βουλευταῖς τισι τήν τε ἀγορασίαν αὐτῶν καὶ τὴν διανο-

1. Titus (LXVI, 7), après la prise de Jérusalem, avait permis aux Juifs de suivre leur religion, moyennant le payement de deux drachmes par an à Jupiter Capitolin; mais, sous Domitien (Suétone, 12) : « Judaicus fiscus acerbissime actus est : ad quem deferebantur, qui vel improfessi Judaïcam intra urbem viverent vitam [c'est à dire les chrétiens], vel dissimulata origine, imposita genti tributa non pependissent. Interfuisse me adolescentulum memini, quum a procuratore, frequentissimoque consilio, inspiceretur nonagenarius senex an circumsectus esset. » *f* : οὔτε Ἰουδαϊκοῦ βίου. — 2. St. : « Θανάτου, nempe δίκῃ, pro θάνατον vult R. Vide tamen an θάνατον defendi possit ex his Apollodori III, 15, 1 : κριθεὶς φυγὴν ἀΐδιον καταδικάζεται, ubi ante Heynium φυγεῖν ἀΐδιον legebatur. Vide etiam Lobeck. ad Herodianum Phrynico additum p. 475. »

3. Xyld. : « Merula, qui hæc ante vertit Σούρας legit. » Rm., note 7 : « Sera, aut potius Sura, quod nomen Romanis familiarius, fuit forte philosophus

ne permit pas aux autres d'accuser personne de lèse-majesté ou de judaïsme. Beaucoup de délateurs furent condamnés à mort; parmi eux, le philosophe Séras. Un trouble extraordinaire étant survenu parce que tous se faisaient les accusateurs de tous, on rapporte que le consul Fronton dit que si c'est un malheur d'avoir un prince sous qui il n'est permis à personne de rien faire, c'en est un pire encore quand il permet tout à tous; et Nerva, qui entendit ces paroles, défendit d'user à l'avenir d'une telle licence.... La vieillesse et une débilité qui lui faisait vomir sans cesse sa nourriture avaient affaibli Nerva.

2. Il défendit qu'on lui élevât des statues d'or ou d'argent. Il rendit aux citoyens dépouillés sans motif par Domitien, toutes les sommes qui se trouvaient être encore dans le fisc. Il assigna aux citoyens pauvres de Rome des terres pour le prix d'environ quinze cent mille drachmes, dont il confia l'acquisition et la distribution à

stoïcus. Vide Reinesium epist. ad Rupertum, p. 476. » Rsk., conjecture reproduite en note par Bkk., propose Σεραπᾶς. — 4. Pline, IX, 13 : « Primis quidem diebus redditæ libertatis pro se quisque inimicos suos, duntaxat minores, incondito turbidoque clamore postulaverant simul et oppresserant. » Dans le grec, les idées n'ont pas de suite; il doit, ici encore, y avoir lacune. Je n'hésite pas à en marquer une après τόιαῦτα.

5. Il avait soixante-quatre ans, suivant les uns, soixante-onze, suivant les autres. Philostrate, VIII, 10, s'exprime ainsi au sujet de la maladie dont Nerva était atteint : Καταλέλυται γὰρ τὸ σῶμα ὑπὸ τῆς νόσου, δι' ἣν ἡ γνώμη μεστὴ ἄτης καὶ οὐδὲ ἐς τὰ οἰκοι ἱκανή. Quant au vomissement, suivant Aur. Victor, Epitome, XII, 6, il venait de la crainte qu'il ressentit lorsqu'on lui réclama la mort des meurtriers de Domitien.

6. Bkk. et Ddf; vulg. : αὐτῷ. — 7. *a*, *b* et Ddf; vulg. et Bkk. om. : ἀργυροῦς.

μὴν προστάξας. Χρημάτων δὲ ἀπορῶν, πολλὰ μὲν ἱμάτια, καὶ σκεύη καὶ ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ, ἄλλα τε ἔπιπλα, καὶ ἐκ τῶν ἰδίων καὶ ἐκ[1] τῶν βασιλικῶν, πολλὰ δὲ καὶ χωρία καὶ οἰκίας, μᾶλλον δὲ πάντα, πλὴν τῶν ἀναγκαίων, ἀπέδοτο· οὐ μέντοι καὶ περὶ τὰς τιμὰς αὐτῶν ἐμικρολογήσατο, ἀλλὰ καὶ ἐν αὐτῷ τούτῳ πολλοὺς εὐηργέτησε[2]. Καὶ πολλὰς μὲν θυσίας, πολλὰς δὲ ἱπποδρομίας, ἄλλάς τέ τινας θέας κατέλυσε[3], συστέλλων ὡς οἷόν τε τὰ δαπανήματα. Ὤμοσε δὲ καὶ ἐν τῷ συνεδρίῳ μηδένα τῶν βουλευτῶν φονεύσειν, ἐβεβαίωσέ τε τὸν ὅρκον, καίπερ ἐπιβουλευθείς. Ἔπραττε δὲ οὐδὲν ὅ τι μὴ μετὰ τῶν πρώτων ἀνδρῶν[4]. Ἐνομοθέτησε δὲ ἄλλα τε καὶ περὶ τοῦ μὴ[5] εὐνουχίζεσθαί τινα, μηδὲ[6] ἀδελφιδῆν[7] γαμεῖν. Τὸν δὲ Ῥοῦφον τὸν Οὐεργίνιον, καίπερ πολλάκις αὐτοκράτορα ὀνομασθέντα[8], οὐκ ὤκνησεν ὑπατεύσας συνάρχοντα προσλα-
R.p.1120 βεῖν· ἐφ' οὗ τῷ μνήματι τελευτήσαντος ἐπεγράφη, ὅτι « Νικήσας Οὐίνδικα, τὸ κράτος οὐχ ἑαυτῷ περιεποιήσατο, ἀλλὰ τῇ πατρίδι. »

3. Νερούας δὲ οὕτως ἦρχε καλῶς, ὥστε ποτὲ εἰπεῖν, « Οὐδὲν τοιοῦτο πεποίηκα, ὥστε μὴ δύνασθαι τὴν ἀρχήν τε καταθέσθαι, καὶ ἀσφαλῶς ἰδιωτεῦσαι. » Κράσσου τε

1. Bkk. et Ddf; vulg. om. — 2. Il est probable que, le besoin passé et l'abondance revenue, Nerva, comme plus tard Marc-Antonin (cf. un passage de Zonaras, cité et traduit en note, LXXI, 33), racheta les objets vendus par lui, mais sans contraindre ceux qui se refusèrent à cette rétrocession. — 3. Les combats de gladiateurs, suivant Zn. et Eusèbe, Chron. Pasch., an 97.

des sénateurs. Comme il manquait d'argent, il vendit quantité de vêtements, de vases d'argent et d'or, ainsi que d'autres meubles, tant des siens propres que ceux de l'État, quantité de terres et de maisons, ou plutôt il vendit tout, excepté les objets nécessaires. Au reste, il ne montra aucune petitesse à l'égard du prix de ces objets; loin de là, il en fit un moyen d'obliger les gens. Il abolit un grand nombre de sacrifices, de jeux du cirque et d'autres spectacles, restreignant, autant que possible, les dépenses. Il jura, en plein sénat, qu'il ne ferait mourir aucun sénateur, et il garda son serment, bien qu'on ait attenté à sa vie. Il ne faisait rien sans la participation de citoyens du premier rang. Il publia plusieurs lois, entre autres, pour défendre de faire aucun homme eunuque, et d'épouser sa nièce. Bien que Verginius Rufus eût été plusieurs fois proclamé empereur, il ne fit pas difficulté de le prendre pour collègue au consulat; on mit sur le tombeau de Verginius cette inscription : « Après la défaite de Vindex, il assura l'empire, non à lui-même, mais à sa patrie. »

An de Rome 850. Nerva consul III et Verginius Rufus consul I.

3. Nerva gouvernait avec tant d'honnêteté, qu'il dit un jour : « Je n'ai rien fait qui puisse m'empêcher de déposer l'empire et de vivre en sûreté dans une condition

4. Zn. : Οὐδὲν γνώμης ἄτερ τῶν ἐξοχῶν τῶν τῆς βουλῆς. — 5. Bkk., en note : μήτε. — 6. Bkk. et Ddf; vulg. : μήτε ἀδελφιδῆν. — 7. On peut voir, dans la note 16 de Rm., les opinions des plus célèbres jurisconsultes sur le sens de cette loi; les uns entendant par ἀδελφιδῆν la fille d'une sœur, les autres, celle d'un frère, d'autres enfin comprenant les deux côtés.
8. Cf. LXIII, 25 (avec la note 131 dans Rm.), et LXVIII, 2.

Καλπουρνίου, τῶν Κράσσων ἐκείνων ἐκγόνου, ἐπιβεβουλευκότος μετὰ καὶ ἄλλων αὐτῷ, παρεκαθίσατό τε αὐτοὺς ἔν τινι θέᾳ, ἀγνοοῦντας ἔτι ὅτι καταμεμήνυνται, καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς ξίφη, λόγῳ μὲν ἵν' ἐπισκέψωνται αὐτὰ, ὅπερ εἴωθε γίγνεσθαι[1], εἰ ὀξέα ἐστὶν, ἔργῳ δὲ ἐπιδεικνύμενος, ὅτι οὐδὲν αὐτῷ μέλει, κἂν αὐτοῦ παραχρῆμα ἀποθάνῃ. Αἰλιανὸς δὲ ὁ Κασπέριος, ἄρχων καὶ ὑπ' αὐτοῦ, καθάπερ ὑπὸ τοῦ Δομιτιανοῦ, τῶν δορυφόρων γενόμενος, τοὺς στρατιώτας ἐστασίασε κατ' αὐτοῦ, παρασκευάσας ἐξαιτῆσαί τινας ὥστε θανατωθῆναι. Πρὸς οὓς ὁ Νερούας τοσοῦτον ἀντέσχεν, ὥστε καὶ τὴν κλεῖν ἀπογυμνῶσαι, καὶ τὴν σφαγὴν αὐτοῦ προδεῖξαι. Οὐ μήν τι καὶ ἤνυσεν, ἀλλ' ἀνηρέθησαν οὓς ὁ Αἰλιανὸς ἐβουλήθη. Ὅθεν ὁ Νερούας, διὰ τὸ γῆρας καταφρονούμενος[2], ἀνέβη τε εἰς τὸ Καπιτώλιον, καὶ ἔφη γεγωνήσας· « Ἀγαθῇ τύχῃ τῆς τε βουλῆς καὶ τοῦ δήμου τῶν Ῥωμαίων, καὶ ἐμοῦ αὐτοῦ· Μάρκον Οὔλπιον Νερούαν Τραϊανὸν ποιοῦμαι. » Καὶ μετὰ ταῦτα ἐν τῷ συνεδρίῳ Καίσαρά τε αὐτὸν ἀπέδειξε[3], καὶ ἐπέστειλεν αὐτῷ αὐτοχειρίᾳ (ἦρχε δὲ τῆς Γερμανίας ἐκεῖνος),

R.p.1121

Τίσειαν Δαναοὶ ἐμὰ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν[4].

1. Bkk. et Ddf; vulg. : γενέσθαι. — 2. Camérarius, Bkk. et Ddf. Rm. : « Τὸ γῆρας βαθύ. Ita pro vulgato τὸ γῆρας, οὔτε καταφρ. scribendum esse ex Zon. recte existimavit L. et Sylb., quod tutius puto, quam pro οὔτε reponere ἤδη, cum Sylb., aut οὕτω, cum HS [et *a*, *b*], aut ἅτε, cum D'Orvillo ad Charitonem, p. 549 (p. 535 ed. Lips.), aut supplere οὔτε τιμώμενος οὔτε καταφρ. cum viro docto ad marg. mei Xiphilini, aut delere omnino οὔτε cum Camerario [Bkk. et Ddf]. Præmittit autem Zon. : διὰ

privée. » Crassus Calpurnius, descendant des fameux Crassus, ayant conjuré avec quelques autres contre lui, il les fit asséoir à ses côtés pendant un spectacle, avant qu'ils sussent que leur conjuration était découverte, et leur donna des épées, en apparence pour examiner, comme c'est la coutume, si elles étaient pointues; mais, en réalité, pour faire voir que peu lui importait de mourir sur-le-champ en ce lieu même. Ælianus Caspérius, qui, sous son règne, comme sous celui de Domitien, commandait les gardes prétoriennes, souleva les soldats contre lui, en les poussant à demander la mort de quelques citoyens. Nerva opposa une telle résistance à cette demande, qu'il leur présenta le cou et leur montra qu'ils devaient alors l'égorger. Mais cette résistance ne servit de rien; ceux qu'Ælianus voulait furent massacrés. Aussi Nerva, se voyant méprisé à cause de sa vieillesse, monta au Capitole et dit à haute voix : « Puisse la chose être heureuse et favorable pour le sénat et le peuple romain, ainsi que pour moi-même! J'adopte M. Ulpius Nerva Trajan. » Après cela, il le déclara César dans le sénat, et lui écrivit de sa propre main (Trajan commandait en Germanie) :

Que les Danaëns expient mes larmes sous les coups de tes flèches.

τρόπων χρηστότητα καὶ γῆρας βαθύ, quæ pariter Dionis esse vix dubitandum. » St. ajoute : « Nisi Zonaram omnino sequamur, scribendum saltem cum Reiskio erit διὰ τὸ βαθὺ γῆρας. Formulam γῆρας βαθύ, illustravit Boissonade ad Eunapium, p. 171. »

3. Pline, Panég., 8 : « Simul filius, simul Cæsar, mox imperator et consors tribunitiæ potestatis, et omnia pariter et statim factus est. »

4. Homère, Il., I, 42.

4. Οὕτω μὲν ὁ Τραϊανὸς Καῖσαρ, καὶ μετὰ τοῦτο Αὐκράτωρ ἐγένετο, καίτοι συγγενῶν τοῦ Νερούα ὄντων τινῶν [1]. Ἀλλ' οὐ γὰρ τῆς τῶν κοινῶν σωτηρίας ὁ ἀνὴρ τὴν συγγένειαν προετίμησεν· οὐδ' αὖ, ὅτι Ἴβηρ ὁ Τραϊανὸς, ἀλλ' οὐκ Ἰταλὸς, οὐδ' Ἰταλιώτης ἦν [2], ἧττόν τι παρὰ τοῦτο αὐτὸν [3] ἐποιήσατο, ἐπειδὴ μηδεὶς πρόσθεν ἀλλοεθνὴς τὸ
R.p.1122 τῶν Ῥωμαίων κράτος ἐσχήκει· τὴν γὰρ ἀρετὴν, ἀλλ' οὐ τὴν πατρίδα τινὸς, ἐξετάζειν δεῖν ᾤετο. Πράξας δὲ ταῦτα, μετῆλλαξεν, ἄρξας ἔτει ἑνὶ, καὶ μησὶ τέσσαρσι, καὶ ἡμέραις ἐννέα· προεβεβήκει δ' ἐς [4] πέντε καὶ ἑξήκοντα ἔτη καὶ μῆνας δέκα καὶ ἡμέρας δέκα [5].

5. Τραϊανῷ δὲ ὄναρ ἐγεγόνει, πρὶν αὐταρχῆσαι, τοιόνδε· ἐδόκει ἄνδρα πρεσβύτην ἐν ἱματίῳ καὶ ἐσθῆτι περιπορφύρῳ, ἔτι δὲ καὶ στεφάνῳ ἐστολισμένον, οἷά που καὶ τὴν γερουσίαν γράφουσι, δακτυλίῳ τινὶ σφραγίδα αὐτῷ ἔς τε τὴν ἀριστερὰν σφαγὴν, καὶ μετὰ τοῦτο καὶ ἐς τὴν δεξιὰν ἐπιβεβληκέναι. Ὡς δὲ αὐτοκράτωρ ἐγένετο, ἐπέστειλε τῇ βουλῇ αὐτοχειρίᾳ ἄλλα τε, καὶ ὡς οὐδένα ἄνδρα ἀγαθὸν ἀποσφάξοι ἢ ἀτιμάσοι· καὶ ταῦτα καὶ ὅρκοις οὐ τότε μόνον, ἀλλὰ καὶ ὕστερον ἐπιστώσατο. [Ὅτι οὗτος ὤμοσεν ὡς οὐ μιαιφονήσει, καὶ τοῦτο ἔργῳ [6] ἐνεπέ-

1. On ignore quels étaient ces parents. — 2. Ammonius : Ἰταλοί, οἱ ἀρχῆθεν τὴν χώραν οἰκοῦντες· Ἰταλιῶται δὲ, ὁπόσοι τῶν Ἑλλήνων ἐπῴκεσαν μετὰ ταῦτα, ou, suivant Hésychius : οἱ ἐν τῇ Ἰταλίᾳ διατρίβοντες. On trouvera, dans la note 32 de Reimarus, d'autres explications encore sur la différence de ces deux mots. — 3. St., d'après Rm., Bkk. et Ddf; vulg. : αὐτός.

4. Voilà comment Trajan devint César et ensuite Empereur, bien que Nerva eût des parents. Mais Nerva ne préféra pas sa parenté au salut de l'État; bien que Trajan fût Espagnol et non Italien, ni même issu d'Italien, il ne l'en adopta pas moins malgré cela, car, jusqu'à ce jour, aucun étranger n'avait été empereur des Romains; il crut qu'il fallait examiner le mérite d'un homme et non sa patrie. Il mourut après cette adoption, à la suite d'un règne d'un an quatre mois neuf jours; il avait vécu soixante-cinq ans dix mois dix jours.

An de Rome 851. Nerva consul IV et Trajan consul II.

5. Trajan avait eu, avant d'arriver à l'empire, le songe que voici : il lui semblait qu'un homme âgé, revêtu de la prétexte et orné d'une couronne comme on représente le sénat, lui imprimait avec un anneau son cachet au côté gauche du cou, puis sur le côté droit. Lorsqu'il fut devenu empereur, il écrivit au sénat de sa propre main, entre autres choses, qu'il ne ferait périr ou ne noterait d'infamie aucun homme de bien; et ces promesses, il les confirma par serments, tant sur le moment que dans la suite. [Il jura de ne point verser de sang, et il resta fidèle à ce serment dans ses actes, bien qu'on ait attenté

4. Rsk., St., Bkk. et Ddf; vulg. om. : ὃ' ἐς. *k* : προεβεβήκει δέ; *a*, *b*: προβεβιώκει. — 5. Eutrope, VIII, 11, ne met que huit jours; Zonaras, Eusèbe et Philostrate, VIII, 27, ne parlent pas des jours. Aurélius Victor, Epit., XII, 11, dit que Nerva mourut à l'âge de soixante-trois ans; Eusèbe, Eutrope et Cassiodore le font mourir à soixante-douze. — 6. Rm. et St. : Καὶ ἔργῳ, au lieu de Ὅτι οὗτος... ἔργῳ.

δωσε, καίπερ ἐπιβουλευθείς. Τῇ τε γὰρ φύσει οὐδὲν οὕτε δόλιον, οὔτε τραχὺ εἶχεν· ἀλλὰ τοὺς μὲν ἀγαθοὺς ἐφίλει καὶ ἐδεξιοῦτο καὶ ἐτίμα, τῶν δὲ ἄλλων ἠμέλει· τὸ δὲ καὶ[1] ὑπὸ τῆς ἡλικίας πεπαίτερος ἐγεγόνει.] Αἰλιανὸν[2] δὲ καὶ τοὺς δορυφόρους τοὺς κατὰ Νερούα στασιάσαντας, ὡς καὶ[3] χρησόμενός τε αὐτοῖς, μεταπεμψάμενος, ἐκποδὼν ἐποιήσατο. Ἐς δὲ τὴν Ῥώμην ἐσελθών, πολλὰ ἐποίει πρός τε διόρθωσιν τῶν κοινῶν, καὶ πρὸς χάριν τῶν ἀγαθῶν· ἐκείνων τε διαφερόντως ἐπιμελούμενος, ὡς καὶ ταῖς
R.p.1123 πόλεσι ταῖς ἐν Ἰταλίᾳ πρὸς τὴν τῶν παίδων τροφὴν πολλὰ χαρίσασθαι[4], καὶ τούτους εὐεργετῶν. Πλωτῖνα δὲ ἡ γυνὴ αὐτοῦ, ὅτε πρῶτον ἐς τὸ παλάτιον ἐσήει, ἐπὶ τοὺς ἀναβαθμοὺς καὶ πρὸς τὸ πλῆθος μεταστραφεῖσα[5] εἶπε, « Τοιαύτη μέντοι ἐνταῦθα ἐσέρχομαι, οἵα καὶ ἐξελθεῖν βούλομαι. » Καὶ οὕτω γε ἑαυτὴν διὰ πάσης τῆς ἀρχῆς διήγαγεν, ὥστε μηδεμίαν ἐπηγορίαν σχεῖν.

6. Διατρίψας δὲ ἐν τῇ Ῥώμῃ χρόνον τινὰ, ἐστράτευσεν ἐπὶ Δακοὺς, τά τε πραχθέντα αὐτοῖς λογιζόμενος, τοῖς τε χρήμασιν, ἃ κατ' ἔτος ἐλάμβανον[6], βαρυνόμενος, τάς τε δυνάμεις αὐτῶν αὐξανομένας, καὶ τὰ φρονήματα ὁρῶν. Πυθόμενος δὲ ὁ Δεκέβαλος τὴν ὁρμὴν αὐτοῦ, ἐφο-

1. Bkk. et Ddf; vulg. : ὁ δὲ καί. Rsk. propose : καὶ δὲ καί, ou πρὸς δὲ καί. — 2. Cf. ch. 3. — 3. *f*: ὥστε. — 4. Ces *alimentarii* étaient des orphelins, cf. Pline, Panég., 26 et 27; Hegewisch, Essai sur l'époque de l'histoire romaine la plus heureuse pour le genre humain, traduit de l'allemand par Solvet, Paris, 1834, in-8; Ernest Desjardins, *de Tabulis alimentariis*, Paris, 1854, in-4 (ce dernier contenant la table de Velléia,

à ses jours. Il n'y avait dans son caractère aucune duplicité, aucune ruse, aucune rudesse; loin de là, il aimait et accueillait les gens de bien, et il leur accordait des honneurs; quant aux autres, il ne s'en mettait pas en peine : l'âge lui avait donné de la maturité.] Ayant envoyé quérir Ælianus et les gardes prétoriennes, qui s'étaient soulevés contre Nerva, comme s'il eût eu dessein de s'en servir, il se débarrassa d'eux. Il ne fut pas plutôt arrivé à Rome, qu'il fit plusieurs règlements pour la réformation de l'État et en faveur des gens de bien, dont il s'occupait avec un soin si particulier qu'il accorda des fonds aux villes d'Italie pour l'éducation des enfants, dont il se faisait ainsi le bienfaiteur. Plotine, sa femme, la première fois qu'elle entra dans le palais, arrivée au haut des degrés, s'étant tournée vers le peuple, « Telle j'entre ici, dit-elle, telle je veux en sortir. » Durant tout son règne, elle se conduisit de façon à ce qu'on n'eût rien à lui reprocher.

[An de Rome 852. Sosius et Palma consuls II.

6. Après un séjour de quelque temps à Rome, il entreprit une expédition contre les Daces, songeant à leur conduite, affligé du tribut qu'ils recevaient tous les ans, et voyant avec leurs troupes s'augmenter leur orgueil. Décébale fut saisi de crainte à la nouvelle de sa marche;

An de Rome 853. Trajan consul III et Frontinus consul I.

contemporaine de Trajan); Henzen, *de Tabula alimentaria Bæbianorum*, Rome, 1845, in-8. — 5. Lncl. : ἐπὶ τοῖς ἀναβαθμοῖς πρὸς τὸ πλῆθος μεταστραφεῖσα; Rsk., comme conjecture : ἐπὶ τοῖς ἀναβαθμοῖς στᾶσα, καὶ... Il n'y a rien à changer, comme le montre suffisamment ma traduction; les princes parlaient aux soldats et au peuple du haut des degrés du palais.

6. En vertu du traité conclu avec eux (LXVII, 7) par Domitien.

βήθη· ἅτε καὶ εὖ εἰδὼς, ὅτι πρότερον μὲν οὐ Ῥωμαίους, ἀλλὰ Δομιτιανὸν ἐνενικήκει, τότε δὲ ὡς[1] πρός τε Ῥωμαίους καὶ πρὸς Τραϊανὸν αὐτοκράτορα πολεμήσοι. Πλεῖστον γὰρ ἐπί τε δικαιότητι, καὶ ἐπ' ἀνδρίᾳ, τῇ τε ἁπλότητι τῶν ἠθῶν διέπρεπε[2]. Τῷ τε γὰρ σώματι ἔῤῥωτο (δεύτερον γὰρ καὶ τεσσαρακοστὸν ἔτος ἄγων[3] ἦρξεν) [ὡς ἐξ ἴσου πάντα τοῖς ἄλλοις τρόπον τινὰ πονεῖσθαι[4]]· καὶ τῇ ψυχῇ ἤκμαζεν, ὡς[5] αἡθ' ὑπὸ νεότητος θρασύνεσθαι, μήθ' ὑπὸ γήρως ἀμβλύνεσθαι. Καὶ οὔτ' ἐφθόνει, οὔτε καθήρει[6] τινὰ, ἀλλὰ
R.p.1124 καὶ πάνυ πάντας τοὺς ἀγαθοὺς ἐτίμα καὶ ἐμεγάλυνε[7]. καὶ διὰ τοῦτο οὔτε ἐφοβεῖτό τινα αὐτῶν, οὔτε ἐμίσει. Διαβολαῖς τε ἥκιστα[8] ἐπίστευε, καὶ ὀργῇ ἥκιστα ἐδουλοῦτο· τῶν τε χρημάτων τῶν ἀλλοτρίων ἴσα καὶ φόνων τῶν ἀδίκων ἀπείχετο.

7. Καὶ ἐδαπάνα πάμπολλα μὲν ἐς τοὺς πολέμους, πάμπολλα δὲ ἐς τὰ τῆς εἰρήνης ἔργα· καὶ πλεῖστα καὶ

1. Rsk. voudrait supprimer ὡς, mais, dit St., « ὡς redundat, ut [LV, 10] ἀτειχίστων ὡς πρὸς πόλεμον ὄντων, ubi tamen non omnino superfluum videtur. Cf. Lamb. Bos Ellips. Græc. p. 740 et 742 edit. Schæfer. »

2. Peir., Bkk. et Ddf; vulg. : διέπρεψε.

3. Peir. : ἄγων ἔτος. Rm. : « Habes hunc Dionis locum etiam apud Suidam in πονεῖσθαι, sed ibi δεύτερον καί omittitur, et anno XL ætatis Trajanus imperium dicitur capessisse; quod tanto minus admittendum est, quoniam ne numerus quidem annorum XLII, qui etiam est in Excerptis Peirescianis et Zonara, satisfacit ætati LXIII aut XLV annorum, quam anno U. C. 870 moriens assecutus dicitur. Nam Trajanum A. U. C. 806 aut 804 in lucem editum, adeoque U. C. 851, quum adoptaretur, annum ætatis XLIV aut XLV agentem supponit. Aut igitur τέταρτον καὶ τεσσαρακοστόν hoc loco legendum fuerit (quod tamen propter consensum Zonaræ et cod. Peiresciani durum fuerit) aut fatendum, Dionem in ætate

il savait bien, en effet, qu'auparavant ce n'était pas les Romains, mais Domitien qu'il avait vaincu, et qu'à présent il allait avoir à combattre contre les Romains et contre l'empereur Trajan. Car Trajan brillait au plus haut degré par sa justice, par son courage et par la simplicité de ses mœurs. Il avait le corps robuste (il était âgé de quarante-deux ans lorsqu'il parvint à l'empire), [en sorte qu'il supportait autant que personne toutes les fatigues;] une âme vigoureuse, en sorte qu'il était exempt et de la fougue de la jeunessse et de la lenteur de la vieillesse. Bien loin de porter envie à quelqu'un ou de l'amoindrir, il honorait tous les gens de bien et il les élevait en dignité; aussi ne redoutait-il et ne haïssait-il aucun d'eux. Il n'ajoutait aucune foi aux calomnies, et n'était nullement esclave de la colère. Il s'abstenait du bien d'autrui à l'égal des meurtres injustes.

7. Il dépensait beaucoup pour la guerre, beaucoup aussi pour des travaux pendant la paix; mais les dépenses

universa Trajani constituenda a ceteris longius abire. Qua de re certo pronunciare non possumus, quoniam ætatem morientis vel Dio non prodidit, vel Xiphilinus resecavit. »

4. Suidas : καὶ ἐβούλετο ἐξ ἴσου.... πονεῖσθαι ; Rsk., conjecture reproduite en note par Bkk., voudrait écrire πονεῖν δύνασθαι.

5. Peir. : ὥστε ; de même Suidas, aux mots ἤχμασεν et ἀμβλύνω. Pline, Panégyr., 19 : « Sic imperatorem commilitonemque miscueras, ut studium omnium laboremque et tanquam exactor intenderes, et tanquam particeps sociusque relevares. »

6. Suidas, qui cite le passage à ce mot, l'explique : τοῦ ἀξιώματος κατέσπα. — 7. Suidas om. : καὶ ἐμεγάλυνε.

8. Bkk., en note, propose de remplacer ce premier ἥκιστα par ἐλάχιστα, bien que le Grammairien publié par lui dans ses *Anecdota*, vol. I, p. 134, 20, conserve la vulgate.

ἀναγκαιότατα καὶ ἐν ὁδοῖς[1] καὶ ἐν λιμέσι καὶ ἐν οἰκοδο-
μήσασι δημοσίοις κατασκευάσας, οὐδενὸς αἷμα ἐς οὐδὲν
αὐτῶν ἀνάλωσεν. Οὕτω γάρ που[2] καὶ μεγαλόφρων καὶ
μεγαλογνώμων ἔφυ, ὥστε καὶ τῷ ἱπποδρόμῳ ἐπιγράψαι,
ὅτι ἐξαρκοῦντα αὐτὸν τῷ τῶν Ῥωμαίων δήμῳ ἐποίησεν,
ἐπειδὴ διαφθαρέντα πῃ[3] καὶ μείζω καὶ περικαλλέστερον
ἐξειργάσατο. Φιλούμενός τε οὖν ἐπ' αὐτοῖς μᾶλλον, ἢ
τιμώμενος ἔχαιρε, καὶ τῷ τε δήμῳ μετ' ἐπιεικείας συνε-
γίνετο, καὶ τῇ γερουσίᾳ σεμνοπρεπῶς ὡμίλει· ἀγαπητὸς
μὲν πᾶσι[4], φοβερὸς δὲ μηδενὶ, πλὴν πολεμίοις, ὤν. Καὶ
γὰρ θήρας καὶ συμποσίων, ἔργων τε καὶ βουλευμάτων,
σκωμμάτων[5] τε συμμετεῖχε σφίσι· καὶ πολλάκις καὶ τέ-
ταρτος ὠχεῖτο[6], ἔς τε τὰς οἰκίας αὐτῶν καὶ ἄνευ γε φρου-
ρᾶς ἔστιν ὧν ἐσιὼν εὐθυμεῖτο. Παιδείας μὲν γὰρ ἀκριβοῦς,
ὅση ἐν λόγοις, οὐ μετέσχε[7]· τό γε μὴν ἔργον αὐτῆς καὶ
ἠπίστατο καὶ ἐποίει[8]· οὐδ' ἔστιν ὅ τι οὐκ ἄριστον εἶχε.

1. Galien, Manière de traiter, IX, 8, nous apprend que Trajan répara et aplanit, en Italie, presque toutes les routes qui étaient embarrassées, rapides ou coupées par des rivières. — 2. *a*, *b* : οὕτως γάρ. — 3. Bkk. et Ddſ; vulg. : που. — 4. Le Cirque, brûlé dans l'incendie allumé par Néron (LXII, 18), n'avait pas été rétabli. — 5. Zn. : τοῖς ὑπηκόοις, au lieu de πᾶσι.

6. Le vrai sens de ce passage est, comme le fait remarquer Rm., dans ces mots de l'auteur lui-même (LXIX, 7), à propos d'Adrien : Ἀεί τε περὶ ἑαυτὸν καὶ ἐν τῇ Ῥώμῃ καὶ ἔξω τοὺς ἀρίστους εἶχε, καὶ συνῆν σφίσι καὶ ἐν τοῖς συμποσίοις· καὶ διὰ τοῦτο καὶ τέταρτος ὠχεῖτο. Il n'y a donc pas besoin de substituer εὐωχεῖτο, comme le voudrait Ursinus, touchant (dans l'Appendice *ad Ciacconium de Triclinio*, p. 124) quelques mots du passage relatif à la vie d'Adrien (il ne dit rien de celui dont il est ici question), bien qu'il puisse appuyer sa conjecture sur ce vers d'Horace (Satires, I, 4, v. 86) :

Sæpe tribus lectis videas cœnare quaternos,

les plus nombreuses et les plus nécessaires avaient pour objet la réparation des routes, des ports et des édifices publics, sans que, pour aucun de ces ouvrages, il versât jamais le sang. Il avait naturellement tant de grandeur dans ses conceptions et dans ses pensées, qu'ayant relevé le Cirque de ses ruines, plus beau et plus magnifique, il y mit une inscription portant qu'il l'avait rebâti de la sorte pour qu'il pût contenir le peuple romain. Il souhaitait plutôt se faire aimer par cette conduite que de se faire rendre des honneurs. Il mettait de la douceur dans ses rapports avec le peuple, et de la dignité dans ses entretiens avec le sénat; chéri de tous, et redoutable seulement aux ennemis. Il prenait part aux chasses des citoyens, à leurs festins, à leurs travaux et à leurs projets, comme aussi à leurs distractions; souvent même il occupait la quatrième place dans leur litière, et il ne craignait pas d'entrer sans garde dans leur maison. Sans avoir la science parfaite de l'éloquence, il en connaissait les procédés et les mettait en pratique. Il n'y avait rien

et que Blancus, le plus ancien traducteur, ait traduit dans ce sens les deux passages. Voici, d'ailleurs, un passage d'Eutrope, VIII, 4, qui confirme ὠχεῖσθαι : « ... quum dies festos habuissent, convivia cum iisdem indiscreta vicissim habens, sæpe in vehiculis eorum sedens. » Pænius, traducteur d'Eutrope, est encore plus explicite : ἐχρῆτο δὲ καὶ τοῖς οἰχήμασιν ἐκείνων, τὸν βασιλικὸν ἀπολιπὼν δίφρον. — 7. Aur. Victor, Epit., XIII, 8 : « Magis simpliciora ingenia, aut eruditissimos, quamvis ipse parcæ esset scientiæ, moderateque eloquens, diligebat. »

8. Pline, Panég., 47 : « Quem honorem dicendi magistris, quam dignationem sapientiæ doctoribus habes?... tu easdem artes in complexu, oculis, auribus habes. Præstas enim quæcumque præcipiunt, tantumque eas diligis, quantum ab illis probaris. » Les philosophes, exilés par Domitien, furent rappelés soit par Nerva, soit, tout au moins, par Trajan; l'un d'eux, Dion Chrysostome, comme il le dit au commencement de son Discours III, eut avec lui des rapports familiers.

R.p.1125 Καὶ οἶδα μὲν ὅτι καὶ περὶ μειράκια καὶ περὶ οἶνον ἐσπουδάκει· ἀλλ', εἰ μέν τι ἐκ τούτων ἢ αἰσχρὸν ἢ κακὸν ἢ ἐδεδράκει ἢ ἐπεπόνθει, ἐπηγορίαν ἂν εἶχε[1]· νῦν δὲ τοῦ τε οἴνου διακόρως ἔπινε[2], καὶ νήφων ἦν, ἔν τε τοῖς παιδικοῖς οὐδένα ἐλύπησεν. Εἰ δὲ καὶ φιλοπόλεμος ἦν, ἀλλὰ τῇ τε[3] κατορθώσει, καὶ τῇ[4] τοῦ ἐχθίστου μὲν καθαιρέσει, τοῦ οἰκείου δὲ αὐξήσει ἠρκεῖτο. Οὐδὲ γὰρ οὐδ', ὅπερ εἴωθεν ἐν τοῖς τοιούτοις γίγνεσθαι, τὸ τοὺς στρατιώτας ἐξογκοῦσθαί τε καὶ ὑπερφρονεῖν, συνέβη ποτὲ ἐπ' αὐτοῦ· οὕτως ἐγκρατῶς αὐτῶν ἦρχε. Διὰ ταῦτα μὲν οὖν οὐκ ἀπεικότως ὁ Δεκέβαλος αὐτὸν ἐδεδίει.

8. Στρατεύσαντι δὲ τῷ Τραϊανῷ κατὰ τῶν Δακῶν, καὶ ταῖς Τάπαις, ἔνθα ἐστρατοπέδευον οἱ βάρβαροι, πλησιάσαντι, μύκης μέγας προσεκομίσθη[5], γράμμασι Λατίνοις λέγων, ὅτι ἄλλοι τε τῶν συμμάχων καὶ Βοῦρροι[6] παραινοῦσι Τραϊανῷ ὀπίσω ἀπιέναι καὶ εἰρηνῆσαι. Συμβαλὼν δὲ αὐτοῖς ὁ Τραϊανὸς, πολλοὺς μὲν τῶν οἰκείων τραυματίας ἐπεῖδε[7], πολλοὺς δὲ τῶν πολεμίων ἀπέκτεινεν· ὅτε καὶ ἐπιλιπόντων[8] τῶν ἐπιδέσμων, οὐδὲ τῆς ἑαυτοῦ ἐσθῆτος λέγεται φείσασθαι, ἀλλ' ἐς τὰ λαμπάδια ταύτην

1. Ces goûts, fréquents chez les anciens, peuvent à la rigueur s'expliquer dans des climats où les deux sexes paraissent se confondre jusqu'à un certain âge; mais il ne faudrait pas, comme Dion semble le faire, chercher à les justifier.

2. Aur. Victor, Césars, XIII, 10 : « Vinolentiam, quo vitio, uti Nerva, agebatur, prudentia molliverat, curari vetans jussa post longiores epulas. » Le même (Epit. XIII, 4) : « Cibo vinoque paululum deditus erat. »

où il n'excellât. Je sais bien qu'il avait la passion des jeunes garçons et du vin : si ces penchants lui eussent fait faire ou souffrir quelque chose de honteux ou de mauvais, il en eût été blâmé ; mais il pouvait boire jusqu'à satiété, sans cependant perdre rien de sa raison, et, dans ses amusements, jamais il ne blessa personne. S'il aimait la guerre, il se contentait de remporter des succès, d'abattre un ennemi implacable et d'accroître ses propres États. Car, jamais sous lui, ainsi qu'il arrive ordinairement en pareilles circonstances, les soldats ne se laissèrent aller à l'orgueil et à l'insolence, tant il avait de fermeté dans le commandement. Aussi n'était-ce pas sans raison que Décébale le redoutait.

8. Dans l'expédition de Trajan contre les Daces, lorsqu'il fut près de Tapes, où campaient les barbares, on lui apporta un gros champignon, où était écrit en caractères latins que les autres alliés et les Burres engageaient Trajan à retourner en arrière et à conclure la paix. Il ne laissa pas pour cela de donner un combat, où il vit un grand nombre des siens blessés et fit un grand carnage parmi les ennemis ; les bandages étant venus à manquer, il n'épargna pas, dit-on, ses propres vêtements, et les coupa en morceaux ; de plus, il or-

Dans Spartien, 3, Adrien « indulsisse se vino dicit, Trajani moribus obsequentem; atque ob hoc se a Trajano locupletissime muneratum. »

3. Rsk. : γε. — 4. Bkk. et Ddf ; vulg. om. — 5. Rm. : « Stratagema retro vertendo hosti inventum, si religione teneretur. » — 6. Les Burres (Théodosius, suivi par Ddf, écrit ce nom avec un seul ρ) étaient (cf. LXXI) alliés des Romains. — 7. *c*, *f*, *i*, *k* om. : πολλοὺς... ἐπεῖδε. — 8. Suidas (au mot λαμπάδια) lit : ἐπιλειπόντων.

κατατεμεῖν· τοῖς δὲ τελευτήσασι τῶν στρατιωτῶν ἐν τῇ μάχῃ βωμόν τε στῆσαι, καὶ κατ' ἔτος ἐναγίζειν κελεῦσαι. Ὡς δὲ καὶ ἐς αὐτὰ τὰ ἄκρα ἐπεχείρησεν ἀναβῆναι, λόφους ἐκ λόφων μετὰ κινδύνων καταλαμβάνων, καὶ τοῖς τῶν Δακῶν βασιλείοις ἐπέλασε· ὅ τε Λούσιος ἐτέρωθι προσβαλὼν, καὶ
R.p.1126 ἐφόνευσε πολλοὺς, καὶ ἐζώγρησε πλείονας, τηνικαῦτα ὁ Δεκέβαλος πρέσβεις πέμψας τοὺς ἀρίστους τῶν πιλοφόρων [1], καὶ δι' αὐτῶν τοῦ αὐτοκράτορος δεηθεὶς, οὐδὲν ὅ τι οὐχ ἑτοίμως τῶν προσταχθέντων ἔσχε συνθέσθαι.

9. [Ὅτι ὁ Δεκέβαλος [2] ἐπεπόμφει μὲν καὶ πρὸ τῆς ἥττης πρέσβεις, οὐκέτι τῶν κομητῶν, ὥσπερ πρότερον [3], ἀλλὰ τῶν πιλοφόρων τοὺς ἀρίστους. Καὶ ἐκεῖνοι τά τε ὅπλα ῥίψαντες, καὶ ἑαυτοὺς ἐς τὴν γῆν καταβαλόντες, ἐδεήθησαν τοῦ Τραϊανοῦ, μάλιστα μὲν αὐτῷ τῷ Δεκεβάλῳ καὶ ἐς ὄψιν καὶ ἐς λόγους αὐτοῦ ἐλθεῖν, ὡς καὶ πάντα τὰ κελευσθησόμενα ποιήσοντι, ἐπιτραπῆναι· εἰ δὲ μὴ, σταλῆναί γέ τινα τὸν συμβησόμενον αὐτῷ. Καὶ ἐπέμφθη ὁ Σούρας [4] καὶ Κλαύδιος Μουϊανὸς ὁ ἔπαρχος [5]· Ἐπράχθη δὲ οὐδὲν· ὁ γὰρ Δεκέβαλος οὐδὲ ἐκείνοις ἐτόλμησε συμμίξαι, ἔπεμψε δὲ καὶ τότε . . . [6]. Ὁ δὲ Τραϊανὸς ὄρη τε ἐντετειχισμένα ἔλαβε, καὶ ἐν αὐτοῖς τά τε ὅπλα, τά τε μηχανήματα,

1. C'étaient (cf. les autorités rassemblées par Rm., note 69) des hauts personnages de l'État.

2. Théodosius, *n* et *q*; les autres om. Rm. et St. om. : Ὅτι ὁ Δεκέβαλος ; de plus, ils remplacent πέμψας par ἔπεμψε, et suppriment les intermédiaires. Il est évident que le passage de Xph. et celui qui est entre crochets se rapportent tous les deux aux mêmes faits.

donna d'élever un autel en l'honneur de ses soldats morts dans la bataille, et de leur offrir tous les ans des sacrifices funèbres. Comme il s'efforçait d'arriver sur les hauteurs, enlevant les collines l'une après l'autre et au prix de mille dangers, il arriva près de la résidence des rois daces, en même temps que Lusius, qui avait attaqué d'un autre côté, fit un grand carnage et un grand nombre de prisonniers. Décébale, envoyant alors en ambassade à l'empereur les principaux des Daces portant bonnet, et le faisant implorer par eux, se montra disposé à traiter à n'importe quelle condition.

An de Rome 854. Trajan consul IV et Sextus Pœtus consul I.

9. [Décébale avait, même avant sa défaite, envoyé en ambassade, non plus, comme auparavant, des hommes pris dans la classe des chevelus, mais les principaux des porte-bonnets. Ceux-ci, ayant jeté leurs armes et s'étant précipités à terre, supplièrent Trajan de vouloir bien, avant tout, consentir à ce que Décébale vînt en sa présence et entrât en pourparler avec lui, ajoutant qu'il était prêt à faire tout ce qui lui serait commandé; sinon, que l'empereur envoyât, du moins, quelqu'un pour s'entendre avec lui. On lui envoya Sura et Claudius Livianus, préfet du prétoire. Mais on n'obtint aucun résultat; car Décébale n'osa pas avoir d'entrevue, même avec eux; il envoya encore alors. . . . . Trajan s'empara de montagnes fortifiées, et il y trouva les armes, les

3. Ce passage donne un haut degré de probabilité à la conjecture de Bkk., lisant, LXVII, 7 : μετ' ἀνδρῶν κομητῶν, au lieu de μετὰ τῶν ἀνδρῶν.

4. Sur ce personnage, cf. ch. 15. — 5. Livianus semble être le successeur de Caspérius Ælianus, mis à mort (ch. 5) par Trajan.

6. Lncl., Rm. et St. : τότε τινάς; Bkk. et Ddf omettent ce dernier mot, qui, dans les mss., est remplacé par un signe de lacune.

καὶ τὰ αἰχμάλωτα[1], τό τε σημεῖον τὸ ἐπὶ τοῦ Φούσκου ἁλὸν[2], εὗρε. Δι' οὖν ταῦτα ὁ Δεκέβαλος, ἄλλως τε καὶ ἐπειδὴ ὁ Μάξιμος[3] ἐν τῷ αὐτῷ χρόνῳ τήν τε ἀδελφὴν αὐτοῦ, καὶ χωρίον τι ἰσχυρὸν εἶλεν, οὐδὲν ὅ τι οὐχ[4] ἑτοίμως τῶν προσταχθέντων ἔσχε συνθέσθαι· οὐχ ὅτι καὶ ἐμμένειν αὐτοῖς ἔμελλεν, ἀλλ' ἵν' ἐκ τῶν παρόντων ἀναπνεύσῃ.] Τὰ γὰρ ὅπλα καὶ τὰ μηχανήματα τούς τε μηχανοποιοὺς παραδοῦναι[5], καὶ τοὺς αὐτομόλους ἀποδοῦναι[6], τά τε ἐρύματα καθελεῖν, καὶ τῆς χώρας τῆς ἑα-
R.p.1127 λωκυίας ἀποστῆναι, καὶ προσέτι τούς τε αὐτοὺς ἐχθροὺς καὶ φίλους τοῖς Ῥωμαίοις νομίζειν, [καὶ μήτ' αὐτῶν[7] ὅλως τινὰ ὑποδέχεσθαι, μήτε στρατιώτῃ τινὶ ἐκ τῆς τῶν Ῥωμαίων ἀρχῆς χρῆσθαι (τοὺς γὰρ πλείστους τούς τε ἀρίστους ἐκεῖθεν ἀναπείθων προσεποιεῖτο)], καὶ ἄκων ὡμολόγησε· πρός τε τὸν Τραϊανὸν ἐσελθὼν, καὶ ἐς τὴν γῆν πεσὼν, καὶ προσκυνήσας αὐτῷ[8], [καὶ τὰ ὅπλα[9] ἀποῤῥίψας. Καὶ πρέσβεις ἐπὶ τούτοις ἐς τὸ βουλευτήριον ἔπεμψεν, ὅπως καὶ παρ' ἐκείνου τὴν εἰρήνην βεβαιώσηται. Ταῦτα συνθέμενος, καὶ στρατόπεδον ἐν Ζερμιγεθούσῃ καταλιπὼν, τήν τε ἄλλην χώραν φρουραῖς διαλαβὼν, ἐς Ἰταλίαν ἀνεκομίσθη.]

1. Rsk. : « Subaudiri potest σώματα. Mallem tamen, et usitatius, τοὺς αἰχμαλώτους. » — 2. Dans l'expédition (LXVII, 6) de Domitien.

3. Mancius Labérius Maximus, légat de la Mœsie Inférieure, et dont il est encore parlé au ch. 30. C'est à tort (cf. Noël des Vergers, dans la Nouvelle Biographie générale) qu'on l'a confondu avec le Maximus qui, sous Domitien (LXVII, 11), vainquit Antonius révolté.

4. Bkk. et Ddf, d'après la note 73 de Rm.; vulg. : εἶχεν. — 5. Il avait

machines, les captifs et l'enseigne prise sur Fuscus. Aussi Décébale, surtout lorsque, dans le même temps, Maximus eut pris sa sœur et une place forte, se montra-t-il disposé à traiter à n'importe quelle condition, non qu'il eût l'intention d'y rester fidèle, mais il voulait respirer un moment.] On exigeait de lui, en effet, qu'il livrât les machines, les machinistes, qu'il rendît les transfuges, qu'il démolît ses fortifications, évacuât les territoires conquis, et, de plus, qu'il tînt pour ennemis et pour amis ceux qui le seraient des Romains; [qu'il n'en reçût aucun, et qu'il ne prît à son service aucun soldat levé dans l'empire romain (il en attirait à lui un grand nombre et des plus vaillants);] il consentit, bien malgré lui, à ces conditions, après être allé trouver Trajan, s'être précipité à terre, l'avoir adoré [et avoir jeté ses armes. Trajan envoya, pour ce sujet, des ambassadeurs au sénat, afin de faire confirmer la paix par lui. Ayant, à la suite de ce traité, laissé son armée à Zermigéthusa et mis des garnisons dans le reste du pays, il revint en Italie.]

reçu de Domitien (LXVII, 7) δημιουργοὺς παντοίας τέχνης. — 6. Rm. : « Transfugiebant ad barbaros præcipue qui maleficii rei erant. Suidas in ὑπόδικοι, nescio an ex Dione : στρατιῶται ὑπόδικοι ἐπὶ κακουργίᾳ, ὅρασμὸν βουλεύσαντες παρὰ Δεκέβαλον, θανάτῳ κολάζονται. » — 7. Passage inséré d'après *q*, qui, ainsi que *n*, porte αὐτόν ; Lncl. : μήθ' αὐτόν.

8. *n*, *q* et Ddf : αὐτόν, on dit également l'un et l'autre. — 9. Inséré d'après *q*.

10. Καὶ οἱ παρὰ τοῦ Δεκεβάλου πρέσβεις ἐς τὸ συνέδριον ἐσήχθησαν· τά τε ὅπλα καταθέντες, συνῆψαν τὰς χεῖρας ἐν αἰχμαλώτων[1] σχήματι, καὶ εἶπόν τέ τινα, καὶ ἱκέτευσαν· καὶ οὕτω τήν τε εἰρήνην ἐσπείσαντο, καὶ τὰ ὅπλα ἀπέλαβον. Τραϊανὸς δὲ τά τε νικητήρια ἤγαγε[2], καὶ Δακικὸς ἐπωνομάσθη· ἔν τε τῷ θεάτρῳ μονομάχους συνέβαλε (καὶ γὰρ ἔχαιρεν αὐτοῖς), καὶ τοὺς ὀρχηστὰς[3] ἐς τὸ θέατρον ἐπανήγαγε[4] (καὶ γὰρ ἑνὸς αὐτῶν τοῦ Πυλάδου ἦρα[5])· οὐ μέντοι, οἷα πολεμικὸς ἀνὴρ, τἆλλα ἧττον διῆγεν, ἢ καὶ ἧττον ἐδίκαζεν, ἀλλὰ ποτὲ μὲν ἐν τῇ ἀγορᾷ τοῦ Αὐγούστου, τοτὲ δ' ἐν[6] τῇ στοᾷ τῇ Λιουΐᾳ ὠνομασμένῃ,
R.p.1128 πολλάκις δὲ καὶ ἄλλοθι ἔκρινεν ἐπὶ βήματος. Ἐπεὶ δὲ ὁ Δεκέβαλος πολλὰ παρὰ τὰς συνθήκας ἀπηγγέλλετο αὐτῷ ποιῶν, καὶ ὅπλα κατεσκευάζετο, καὶ τοὺς αὐτομολοῦντας ἐδέχετο, τά τε ἐρύματα ἐπεσκεύαζε, παρά τε τοὺς ἀστυγείτονας ἐπρεσβεύετο, καὶ τοῖς τἀναντία οἱ φρονήσασι πρότερον ἐλυμαίνετο, καὶ τῶν Ἰαζύγων καὶ χώραν τινὰ ἀπετέμετο, ἣν μετὰ ταῦτα ἀπαιτήσασιν αὐτοῖς Τραϊανὸς οὐκ ἀπέδωκεν· οὕτω δὴ καὶ αὖθις πολέμιον αὐτὸν ἡ βουλὴ ἐψηφίσατο, καὶ ὁ Τραϊανὸς δι' ἑαυτοῦ καὶ αὖθις, ἀλλ' οὐ δι' ἑτέρων στρατηγῶν, τὸν πρὸς ἐκεῖνον πόλεμον ἐποιήσατο.

1. Bkk. et Ddf, d'après Zn., leçon préférable, suivant Rm., à la vulgate : αἰχμαλώτου, qu'il conserve néanmoins dans son texte.

2. Ce fut le premier triomphe remporté sur cette nation qui n'avait pas encore été vaincue.

3. Peir. : τοῖς ὀρχησταῖς.

10. Les ambassadeurs de Décébale furent introduits dans le sénat, où, après avoir déposé leurs armes, ils joignirent les mains à la façon des captifs, prononcèrent certaines paroles et certaines prières, consentirent ainsi à la paix, et reprirent leurs armes. Trajan célébra son triomphe et fut surnommé Dacique ; il donna au théâtre des combats de gladiateurs (car il se plaisait à ces combats), et fit reparaître les histrions sur le théâtre (car il aimait Pylade, l'un d'entre eux), sans pour cela, en sa qualité de guerrier, veiller moins au reste des affaires ou moins rendre la justice ; tantôt sur le Forum d'Auguste, tantôt sous le portique de Livie, souvent aussi en d'autres endroits, il prononçait ses jugements assis sur son tribunal. Mais, lorsqu'on lui eut annoncé que Décébale contrevenait à plusieurs articles du traité, qu'il faisait provision d'armes, qu'il recevait des transfuges, qu'il élevait des forteresses, qu'il envoyait des ambassades chez ses voisins, qu'il ravageait le pays de ceux qui avaient précédemment pris parti contre lui, qu'il s'était emparé de terres appartenant aux Iazyges, terres que Trajan refusa depuis de leur rendre lorsqu'il les lui redemandèrent ; alors le sénat déclara une seconde fois Décébale ennemi de Rome, et Trajan, une seconde fois aussi, se chargea de lui faire la guerre en personne, et non par d'autres généraux.

An de Rome 856. Trajan consul V et Q. Maximus consul II.

4. *f* om. : καὶ Δακικὸς... ἐπανήγαγε. — 5. Rm. : « Pylades cognomen plurium pantomimorum ex Pyladis domo, seu schola, de qua et Bathylli, vide Bulengerum de Theatro, I, 51.... Ἥρα interpretor ex vitio Trajani [c. 7] notato. » Peir. : καὶ ἑνὸς τούτων ἦρα τοῦ Πυλάδου.

6. *a*, *b* : ποτὲ δ' ἐν.

11. [Ὅτι τῶν Δακῶν[1] συχνῶν μεθισταμένων πρὸς Τραϊανὸν, καὶ δι' ἄλλα τινὰ, ἐδεήθη αὖθις ὁ Δεκέβαλος εἰρήνης. Ὡς δ' οὐκ ἐπείσθη τά τε ὅπλα καὶ ἑαυτὸν παραδοῦναι, τὰς δυνάμεις φανερῶς ἤθροιζε καὶ τοὺς περιχώρους προσπαρεκάλει, λέγων ὅτι, ἐὰν αὐτὸν πρόωνται, καὶ αὐτοὶ κινδυνεύσουσι· καὶ ὅτι ἀσφαλέστερον καὶ ῥᾷον μεθ' ἑαυτοῦ, πρίν τι[2] κακὸν παθεῖν, ἀγωνισάμενοι τὴν ἐλευθερίαν φυλάξουσιν, ἢ ἂν σφᾶς τε ἀπολλυμένους περιΐδωσι, καὶ αὐτοὶ ὕστερον, ἐρημωθέντες τῶν συμμάχων, παθῶσιν[3]]. Καὶ ὁ Δεκέβαλος κατὰ μὲν τὸ ἰσχυρὸν κακῶς ἔπραττε, δόλῳ δὲ δὴ καὶ ἀπάτῃ ὀλίγου μὲν καὶ τὸν Τραϊανὸν ἀπέκτεινε, πέμψας ἐς τὴν Μοισίαν[4] αὐτομόλους τινὰς, εἴ πως αὐτὸν, εὐπρόσοδον ὄντα καὶ ἄλλως, τότε δὲ καὶ διὰ τὴν τοῦ πολέμου χρείαν πάντα ἁπλῶς τὸν βουλόμενον ἐς λόγους δεχόμενον, κατεργάσαιντο. Ἀλλὰ τοῦτο μὲν οὐκ ἠδυνήθησαν[5] πρᾶξαι, συλληφθέντος τινὸς ἐξ ὑποψίας καὶ πᾶν τὸ ἐπιβούλευμα αὐτοῦ ἐκ βασάνων ὁμολογήσαντος.

12. Λογγῖνον[6] δέ τινα στρατοπέδου Ῥωμαϊκοῦ ἐξηγού-

1. Passage inséré d'après *q;* il se trouve aussi dans *n*. Rm. et St. suppriment Ὅτι et mettent δέ avant Δακῶν. — 2. *n*, *q*, Bkk. et Ddf; vulg. : πρίν τέ [Rsk. : γέ] τι.

3. Vulg. : ὠθῶσιν ; Lncl., en marge : ὠθισθῶσιν. « Passivum enim, dit Rm., omnino requiritur : nisi plane hoc ipsum ὠθῶσι decurtatum est ex πολεμωθῶσι. » Dans ses *Addenda*, il propose encore δουλωθῶσι. Rsk. et Wagner approuvent cette dernière conjecture de Rm. St. : « Fortassis alicui magis probetur χειρωθῶσιν. »

4. Vulg. : Μυσίαν. Du reste, ces deux noms se confondent fréquemment

11. [Beaucoup de Daces étant passés du côté de Trajan, Décébale, pour ce motif et pour d'autres, demanda de nouveau la paix. Mais, loin de consentir à livrer ses armes et sa personne, il rassemblait ouvertement des troupes et soulevait les peuples voisins, leur représentant que, s'ils l'abandonnaient, ils seraient eux-mêmes exposés au danger; qu'il y avait plus de sûreté et plus de facilité à conserver leur liberté en combattant avec lui avant d'avoir éprouvé le malheur; que, s'ils laissaient écraser les Daces, ils seraient plus tard eux-mêmes subjugués par le manque d'alliés.] Décébale échoua par la force, mais il faillit faire périr Trajan par la ruse et la trahison : il lui envoya en Mœsie des transfuges chargés de l'assassiner, attendu que, d'un abord facile en tout temps, il recevait alors sans distinction, à cause des besoins de la guerre, quiconque voulait lui parler. Mais ils n'y purent réussir, l'un deux ayant été arrêté sur un soupçon et ayant avoué tout le complot à la torture.

An de Rome 857. Suburanus consul II et Marcellus consul I.

12. Longinus, qui commandait un détachement de

dans les auteurs anciens qui reconnaissaient deux Mysies, l'une en Asie et l'autre en Europe.

5. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐβουλήθησαν; en marge du Xiph. de Rm. un savant a écrit ἐδυνήθησαν, conjecture approuvée par Rm. et suivie par St.; cette leçon se trouve aussi dans *m*, mais d'une autre main. Zn. vient encore la confirmer par ces mots : ἵν' εἰ δυνηθεῖεν αὐτὸν διαχρήσαιντο. — 6. Passage mutilé dans *n* : Ὅτι Δεκέβαλος, ὁ τῶν Δακῶν βασιλεὺς, συλλαβὼν Λογγῖνον τὸν τοῦ Τραϊανοῦ στρατιάρχην, δόλῳ, πρέσβυν' τινὰ πέμψας.

μενον, καὶ δεινὸν ἐν τοῖς πολέμοις[1] αὐτῷ γεγενημένον, προσκαλεσάμενος, καὶ ἀναπείσας συμμίξαι οἱ, ὡς καὶ τὰ προσταχθησόμενα ποιήσων, συνέλαβε, καὶ ἀνέκρινε δημοσίᾳ περὶ τῶν τοῦ Τραϊανοῦ βουλευμάτων· ἐπειδή τε μηδὲν
R.p.1129 ὁμολογῆσαι ἠθέλησεν, ἐν ἀδέσμῳ φυλακῇ περιῆγε[2]. Καὶ [πρέσβυν[3] τινὰ πέμψας ὁ Δεκέβαλος πρὸς τὸν Τραϊανὸν, ἠξίου τήν τε χώραν μέχρι τοῦ Ἴστρου κομίσασθαι, καὶ τὰ χρήματα, ὅσα ἐς τὸν πόλεμον ἐδεδαπανήκει, ἀπολαβεῖν,] ἐπὶ τῷ τὸν Λογγῖνόν οἱ ἀποδοῦναι. Ἀποκρινομένου[4] δέ τινα αὐτῷ μέσα, ἐξ ὧν οὔτε[5] ἐν μεγάλῳ, οὔτε ἐν σμικρῷ λόγῳ, τὸν Λογγῖνον ποιεῖσθαι δόξειν ἔμελλε, τοῦ μήτ' ἐπὶ πολλῷ σφίσιν ἀναδοθῆναι, Δεκέβαλος[6] μὲν ἔτι διασκοπῶν ὅ τι πράξῃ, ἀνεῖχε[7]· Λογγῖνος δὲ ἐν τούτῳ[8] φαρμάκου [διὰ τοῦ ἀπελευθέρου[9]] εὐπορήσας[10], [ὑπέσχετό τε αὐτῷ τὸν Τραϊανὸν καταλλάξειν, ἵνα ὡς ἥκιστα ὑποτοπήσῃ τὸ γενησόμενον, μὴ καὶ φυλακὴν αὐτοῦ ἀκριβεστέραν ποιήσηται· καὶ γράμματά τινα ἱκετείαν ἔχοντα γράψας, ἔδωκε τῷ ἐξελευθέρῳ πρὸς τὸν Τραϊανὸν ἀποκομίσαι[11], ἵν' ἐν ἀσφαλείᾳ γένηται. Καὶ οὕτως ἀπελθόντος αὐτοῦ, τὸ φάρμακον νυκτὸς] ἔπιε, καὶ ἀπέθανε. [Γενομένου δὲ τούτου, ὁ Δεκέβαλος ἐξήτησε παρὰ τοῦ Τραϊανοῦ τὸν ἀπελεύ-

1. Lncl. en marge, Bkk. et Ddf; vulg. : πολεμίοις, auquel Rm. préférerait πολεμικοῖς. St. défend la vulgate en s'appuyant sur ce passage (LXVII, 6) : δεινὸς μὲν συνεῖναι τὰ πολέμια. — 2. Bkk. et Ddf, d'après une note manuscrite à la marge du Xph. de Rm. ; de même *m*, mais d'une autre main ; vulg. : περιεῖπε.

3. Bkk. et Ddf : πρέσβιν ; Rm. et St. ajoutent δέ après ce mot. Ce passage est inséré d'après Théodosius et *q*.

l'armée romaine, et dont il avait éprouvé la valeur dans la guerre, s'étant, d'après son invitation, laissé attirer à une entrevue avec lui sous prétexte qu'il ferait sa soumission, Décébale s'en saisit et l'interrogea publiquement sur les projets de Trajan; et, comme celui-ci refusa de rien révéler, il le retint en garde libre. Décébale alors [envoya un ambassadeur à Trajan pour demander qu'on lui abandonnât le pays jusqu'à l'Ister, et qu'on lui remboursât tous les frais de la guerre,] à la condition qu'il rendrait Longinus. Trajan ayant donné une réponse indécise, et dont les termes devaient montrer qu'il n'avait pour Longinus ni beaucoup ni peu d'estime, afin de ne pas le perdre et de ne pas non plus acheter cher sa rançon, Décébale, examinant ce qu'il devait faire, hésita; et Longinus, à qui [son affranchi] avait, dans l'intervalle, procuré du poison, [promit au roi de le réconcilier avec Trajan, de peur que, soupçonnant son intention, il ne le fît garder plus étroitement; puis, il écrivit une supplique à Trajan, supplique qu'il chargea l'affranchi de porter, afin d'assurer sa sûreté. L'affranchi ainsi éloigné, Longinus] prit [le poison pendant la nuit], et mourut. [Cela fait, Décébale réclama l'affranchi à

4. *n* : ἀποκριναμένου. — 5. *n* om. — 6. Lncl., Rm. et St. : ὁ Δεκέβαλος. — 7. *a*, *b* : Δεκέβαλος μὲν ἀνεῖχεν ἕτι διασκοπῶν ὅτι πράξει; les mss., et Rm. les approuve, donnent ce dernier mot au lieu de πράξῃ.

8. *n* om. : ὅτι πράξῃ.... τούτῳ.

9. Les mots διὰ τοῦ ἀπελευθέρου, ainsi que ceux qui sont entre crochets dans le reste du chapitre, ne se trouvent que dans *q*.

10. *n* : εὐπορῆσαι. — 11. *n* : ἀποκομίσας.

θερον, τό τε σῶμα τοῦ Λογγίνου καὶ δέκα αἰχμαλώτους ἀντιδώσειν οἱ ὑποσχόμενος, καὶ εὐθύς γε τὸν ἑκατοντάρχην[1] τὸν ἁλόντα μετ' αὐτοῦ ἔπεμψεν, ὡς καὶ ταῦτα διαπράξοντα, παρ' οὗ πάντα τὰ κατὰ τὸν Λογγῖνον ἐγνώσθη. Οὐ μέντοι οὔτε ἐκεῖνον ὁ Τραϊανὸς ἀπέπεμψεν, οὔτε τὸν ἐξελεύθερον ἐξέδωκε, προτιμωτέραν τὴν σωτηρίαν αὐτοῦ, πρὸς τὸ τῆς ἀρχῆς ἀξίωμα, τῆς τοῦ Λογγίνου ταφῆς ποιησάμενος.]

13. Τραϊανὸς δὲ γέφυραν λιθίνην ἐπὶ τοῦ Ἴστρου κατεσκευάσατο[2], περὶ ἧς οὐκ ἔχω πῶς ἂν ἀξίως αὐτὸν θαυμάσω· ἔστι μὲν γὰρ καὶ τἆλλα αὐτοῦ ἔργα διαπρεπέστατα[3], τοῦτο δὲ καὶ ὑπὲρ ἐκεῖνα. Ὡς[4] γὰρ κρηπῖδές εἰσι λίθου τετραπέδου εἴκοσι, τὸ μὲν ὕψος πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν ποδῶν, πλὴν τῶν θεμελίων, τὸ δὲ πλάτος ἑξήκοντα· καὶ αὐταὶ[5] ἑβδομήκοντα καὶ ἑκατὸν ἀπ' ἀλλήλων πόδας ἀπέχουσαι, ἀψῖσι συνῳκοδόμηνται. Πῶς[6] οὐκ ἄν τις τὸ ἀνά-
R.p.1130 λωμα, τὸ ἐς αὐτὰς δαπανηθὲν, θαυμάσειε; Πῶς δ' οὐκ ἂν τὸν τρόπον[7], ὃν ἕκαστα αὐτῶν ἔν τε ποταμῷ πολλῷ καὶ ἐν ὕδατι δινώδει, δαπέδῳ τε ἰλυώδει, ἐγένετο; οὐ γάρ τοι[8] καὶ παρατρέψαι ποι τὸ ῥεῦμα ἠδυνήθη. Τὸ δὲ δὴ πλάτος τοῦ ποταμοῦ εἶπον, οὐχ ὅτι διὰ τοσούτου ῥεῖ (καὶ γὰρ ἐπὶ διπλάσιον ἔστιν οὗ, καὶ ἐπὶ τριπλάσιον αὐτοῦ πε-

1. Ddf : ἑκατόνταρχον. — 2. On peut, au sujet de ce pont, consulter les auteurs cités dans la note 92 de Rm. et le mémoire spécial de J. Aschbach (Vienne, 1858, in-4°). — 3. Rsk. : « Ὡς pro ὅπου nove dixit, aut legendum ᾧ scilicet ἔργῳ, vel ἧς, scilicet γεφύρας. Sed rectius est

Trajan, promettant de lui donner en échange le corps de Longinus et dix captifs, et aussitôt il lui envoya le centurion pris avec Longinus, dans l'espérance qu'il ferait réussir son dessein ; par ce centurion, Trajan connut tout ce qui se rapportait à Longinus. Néanmoins il ne le renvoya pas et ne rendit pas non plus l'affranchi, estimant la vie de cet homme préférable, pour la dignité de l'empire, à la sépulture de Longinus.]

13. Trajan construisit un pont de pierre sur l'Ister, pont à propos duquel je ne sais comment exprimer mon admiration pour ce prince. On a bien de lui d'autres ouvrages magnifiques, mais celui-là les surpasse tous. Il se compose de vingt piles, faites de pierres carrées, hautes de cent cinquante pieds, non compris les fondements, et larges de soixante. Ces piles, qui sont éloignées de cent soixante-dix pieds l'une de l'autre, sont jointes ensemble par des arches. Comment ne pas admirer la dépense faite pour les établir ? Comment ne pas être étonné de la manière dont chacune d'elles a été construite au milieu d'un grand fleuve, dans une eau pleine de gouffres, sur un sol limoneux, vu qu'il n'y eut pas moyen de détourner le courant ? Si j'ai dit la largeur du fleuve, ce n'est pas que son courant n'occupe que cet espace (quelquefois il en couvre deux et même trois fois

vulgatam servari, et sic, ut suasi, exponi. » Cf. ch. 7 et la note 52 de Rm., relative au passage. — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : αὐταί. — 5. Bkk., en note, propose d'ajouter ὥστε devant πῶς. — 6. Bkk. et Ddf; vulg. : ἄν τις τὸν τρόπον. — 7. *f* om. — 8. Bkk. et Ddf; vulg. : τι.

λαγίζει), ἀλλ' ὅτι τό τε στενώτατον, καὶ τὸ ἐπιτηδειότατον ἐς τὸ γεφυρωθῆναι τῶν ἐκείνῃ χωρίων, τοσοῦτόν ἐστιν. Ὅσῳ δὲ δὴ ἐς στενὸν ταύτῃ, ἐκ πελάγους μεγάλου καταβαίνων καὶ ἐς πέλαγος αὖθις μεῖζον προχωρῶν, κατακλείεται, τόσῳ που καὶ ῥοωδέστατος καὶ βαθύτατος γίγνεται, ὥστε καὶ τοῦτο ἐς τὴν χαλεπότητα τῆς κατασκευῆς τῆς γεφύρας τεῖναι. Ἡ μὲν οὖν μεγαλόνοια τοῦ Τραϊανοῦ καὶ ἐκ τούτων δείκνυται· οὐ μέντοι καὶ ὠφέλειάν[1] τινα ἡμῖν ἡ γέρυφα παρέχεται, ἀλλ' ἑστᾶσιν αἱ κρηπῖδες ἄλλως, δίοδον[2] οὐκ ἔχουσαι, καθάπερ ἐπ' αὐτῷ τούτῳ μόνον γενόμεναι, ἵν' ἐπιδείξωσι τὴν ἀνθρωπίνην φύσιν οὐδὲν ὅ τι οὐ δυναμένην ἐξεργάσασθαι. Ὁ μὲν γὰρ Τραϊανὸς, δείσας μή ποτε, παγέντος τοῦ Ἴστρου, πόλεμος τοῖς πέραν Ῥωμαίοις γένηται, ἐποίησε τὴν γέφυραν, ἵνα αἱ ἐπιβοήθειαι[3] ῥᾳδίως δι' αὐτῆς διεξίωσιν· Ἀδριανὸς δὲ τοὐναντίον φοβηθεὶς, μὴ καὶ τοῖς βαρβάροις τοὺς φρουροὺς αὐτῆς βιαζομένοις ῥᾳδία διάβασις ἐς τὴν Μοισίαν ᾖ, ἀφεῖλε τὴν ἐπιπολῆς κατασκευήν[4].

14. Τραϊανὸς δὲ διὰ ταύτης τῆς γεφύρας τὸν Ἴστρον περαιωθεὶς, καὶ δι' ἀσφαλείας μᾶλλον ἢ διὰ σπουδῆς τὸν πόλεμον ποιούμενος, σὺν χρόνῳ καὶ μόλις ἐκράτησε τῶν Δακῶν[5], πολλὰ μὲν αὐτὸς στρατηγίας ἔργα καὶ ἀνδρίας

1. Bkk. et Ddf, d'après Slbg. : « Particula εἰ supervacua est, et forsan e fine præcedentis καί repetita. » Rm. pense qu'il y avait peut-être ἔτι [Rsk.: νῦν ἔτι] ὠφέλειαν. — 2. Rsk., Bkk. et Ddf; la vulgate met la virgule devant ἄλλως. — 3. Conjecture de Bkk.; vulg. : ἐπιβασίαι. — 4. Rsk. déclare ne

autant), c'est que l'endroit le plus étroit et le plus commode de ces pays pour bâtir un pont a cette largeur. Mais, plus est étroit le lit où il est renfermé en cet endroit, descendant d'un grand lac pour aller ensuite dans un lac plus grand, plus le fleuve devient rapide et profond, ce qui contribue encore à rendre difficile la construction d'un pont. Ces travaux sont donc une nouvelle preuve de la grandeur d'âme de Trajan; le pont, néanmoins, ne nous est d'aucune utilité : ce ne sont que des piles dans l'eau, puisqu'on ne peut plus passer dessus, que l'on dirait construites uniquement pour faire voir qu'il n'y a rien dont l'industrie humaine ne sache venir à bout. Trajan, craignant que, lorsque l'Ister est gelé, les Romains qui seraient au delà ne fussent attaqués, le construisit, afin d'y faire passer aisément des troupes; Adrien, au contraire, appréhendant que les barbares, après avoir forcé ceux qui le gardaient, n'y trouvassent un passage aisé pour pénétrer en Mœsie, en démolit le haut.

14. Franchissant donc l'Ister sur ce pont, et menant la guerre avec plus de prudence et de sûreté que d'ardeur, Trajan, avec le temps et non sans peine, vainquit les Daces, après maint prodige de sa part et comme général

An de Rome 867. Q. Hosta et P. Vopiscus consuls.

pas comprendre le raisonnement : Les barbares, dit-il, pouvaient, sans le secours du pont, passer l'Ister sur la glace. Il n'a pas songé que le passage en bateau, impossible pendant la débâcle et toujours dangereux sur la glace, était assuré en tout temps, grâce au pont.

ἐπιδειξάμενος, πολλὰ δὲ καὶ τῶν στρατιωτῶν αὐτῷ κινδυνευσάντων καὶ ἀριστευσάντων. Ἔνθα δὴ καὶ ἱππεύς τις κακῶς πληγεὶς, ἐξήχθη μὲν ἐκ τῆς μάχης, ὡς καὶ θερα-
B.p.1131 πευθῆναι δυνάμενος· αἰσθόμενος δὲ ὡς ἀνιάτως ἔχοι, ἔκ τε τοῦ σκηνώματος ἐξεπήδησεν (οὐ γάρ πω[1] τὸ κακὸν αὐτοῦ καθῖκτο[2]), καὶ ἐς τάξιν αὖθις καθιστὰς ἑαυτὸν, ἀπέθανε, μεγάλα ἐπιδειξάμενος. Δεκέβαλος δὲ, ὡς καὶ τὸ βασίλειον αὐτοῦ[3], καὶ ἡ χώρα κατείληπτο σύμπασα, καὶ αὐτὸς ἐκινδύνευσεν ἁλῶναι, δειχρήσατο ἑαυτὸν, καὶ ἡ κεφαλὴ αὐτοῦ ἐς τὴν Ῥώμην ἀπεκομίσθη· καὶ οὕτως ἡ Δακία Ῥωμαίων ὑπήκοος ἐγένετο, καὶ πόλεις ἐν αὐτῇ ὁ Τραϊανὸς κατῴκισεν. Εὑρέθησαν δὲ καὶ οἱ τοῦ Δεκεβάλου θησαυροὶ, καίτοι ὑπὸ τὸν ποταμὸν τὸν Σαργετίαν, τὸν παρὰ τοῖς βασιλείοις αὐτοῦ, κεκρυμμένοι. Διὰ γὰρ αἰχμαλωτῶν τινων τόν τε ποταμὸν ἐξέτρεψε, καὶ τὸ ἔδαφος αὐτοῦ ὤρυξε· καὶ ἐς αὐτὸ πολὺν μὲν ἄργυρον, πολὺν δὲ χρυσὸν, τά τε ἄλλα τὰ τιμιώτατα καὶ ὑγρότητά τινα ἐνεγκεῖν δυνάμενα, ἐμβαλὼν, λίθους τε ἐπ' αὐτοῖς ἐπέθηκε, καὶ χοῦν ἐπεφόρησε· καὶ μετὰ τοῦτο τὸν ποταμὸν ἐπανήγαγε[4]· καὶ ἐς τὰ σπήλαια διὰ τῶν αὐτῶν ἐκείνων τά τε ἱμάτια καὶ τὰ ἄλλα τὰ ὁμοιότροπα κατέθετο. Ποιήσας δὲ ταῦτα, διέφθειρεν αὐτοὺς, ἵνα μηδὲν ἐκλαλήσωσι. Βίκιλις δέ τις ἑταῖρος αὐτοῦ, τὸ γεγονὸς εἰδὼς, ἐάλω τε καὶ κατεμήνυσε ταῦτα. Κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν τοῦτον χρόνον καὶ Πάλμας τῆς Συρίας

1. Bkk. et Ddf; vulg. : που.
2. *b* : καθέκτο, débris de ἀκάθεκτον ?

et comme homme, après maint danger affronté ou fait d'armes accompli par ses soldats. Un d'eux, un cavalier, grièvement blessé, fut emporté du combat comme s'il eût été possible de le guérir; mais, ayant reconnu que sa blessure était sans remède, il s'élança de sa tente (le mal n'était pas encore arrivé à son terme), et, se remettant lui-même à son rang, il mourut après des prodiges de valeur. Quant à Décébale, comme sa résidence royale et son royaume tout entier étaient au pouvoir des vainqueurs, et qu'il courait lui-même le risque d'être pris, il se donna la mort, et sa tête fut portée à Rome. C'est ainsi que la Dacie fut réduite sous l'obéissance des Romains, et Trajan y colonisa plusieurs villes. Les trésors de Décébale furent trouvés, bien que cachés sous le fleuve Sargétia, qui baigne la résidence royale. Décébale, en effet, avait, avec l'aide de captifs, détourné le fleuve; il en avait creusé le fond, et, après y avoir enfoui quantité d'argent et d'or et tout ce qu'il avait de précieux pouvant jusqu'à un certain point souffrir l'humidité, mis des pierres et entassé de la terre par dessus, il avait ensuite ramené le fleuve dans son lit; il avait aussi fait mettre en dépôt, par ces mêmes captifs, dans des cavernes des vêtements et autres objets de la sorte. Puis, cela fait, il avait égorgé les captifs, afin de les empêcher de rien révéler. Mais Bicilis, un de ses intimes amis, qui avait connaissance de ce qui s'était passé, fut pris et révéla le secret. Vers ce même temps aussi, Palma, gouverneur de Syrie, s'empara de la partie de

3. Zermizégéthusa, dont il est parlé au ch. 9.
4. D'après St.; vulg, Bkk. et Ddf: ἐπήγαγε.

ἄρχων, τὴν Ἀραβίαν τὴν πρὸς τῇ Πέτρᾳ ἐχειρώσατο, καὶ Ῥωμαίων ὑπήκοον ἐποιήσατο.

15. Πρὸς δὲ τὸν Τραϊανὸν, ἐς τὴν Ῥώμην ἐλθόντα, πλεῖσται ὅσαι πρεσβεῖαι παρὰ βαρβάρων ἄλλων τε[1] καὶ Ἰνδῶν[2] ἀφίκοντο. Καὶ θέας ἐν τρισὶ καὶ εἴκοσι καὶ ἑκατὸν ἡμέραις ἐποίησεν, ἐν αἷς θηρία τε καὶ βοτὰ χίλιά που καὶ μύρια ἐσφάγη[3], καὶ μονομάχοι μύριοι ἠγωνίσαντο. [Ὅτι ὁ Τραϊανὸς τοὺς πρεσβευτὰς[4] τοὺς παρὰ τῶν βασιλέων
R.p.1132 ἀφικνουμένους, ἐν τῷ βουλευτικῷ θεάσασθαι ἐποίει.] Καὶ κατὰ τοὺς αὐτοὺς χρόνους τά τε ἕλη τὰ Ποντῖνα ὠδοποίησε λίθῳ[5], καὶ τὰς ὁδοὺς παροικοδομήμασι[6] καὶ γεφύραις μεγαλοπρεπεστάταις ἐξεποίησε. Τό τε νόμισμα πᾶν τὸ ἐξίτηλον συνεχώνευσε[7]. Τῷ δὲ Σούρᾳ τῷ Λικινίῳ καὶ ταφὴν δημοσίαν καὶ ἀνδριάντα ἔδωκε τελευτήσαντι· ὅστις ἐς τοῦτο καὶ πλούτου καὶ αὐχήματος ἀφίκετο, ὥστε καὶ γυμνάσιον Ῥωμαίοις οἰκοδομῆσαι. Τοσαύτῃ δὲ φιλίᾳ[8] καὶ πίστει [ᾧ τε[9] Σούρας πρὸς τὸν Τραϊανὸν ἐχρήσατο, καὶ Τραϊανὸς πρὸς ἐκεῖνον, ὥστε πολλάκις αὐτὸν, οἷά που περὶ πάντας τούς τι παρὰ τοῖς αὐτοκράτορσι δυναμένους γίνεσθαι πέφυκε, διαβληθέντα, οὔτε ὑπώπτευσέ ποτε, οὔτε

1. *a*, *b* : ἄλλων τε βαρβάρων. — 2. Les Romains ont eu avec l'Orient des rapports plus nombreux et plus suivis qu'on ne le croit généralement. Le fait a été mis hors de doute par Reinaud : Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie Orientale.

3. Vulg. : χίλιά που καὶ μύριά που ἐσφάγη; Lncl. met le premier που entre crochets, comme devant être supprimé; Rm. croit qu'il est mieux de supprimer le second; St., pour cette raison, le met entre crochets:

l'Arabie qui environne Pétra, et la réduisit sous l'obéissance des Romains.

15. Dès que Trajan fut de retour à Rome, il arriva une foule d'ambassadeurs de nations barbares, et, entre autres, des Indiens. Il donna, pendant cent vingt-trois jours, des spectacles où furent tuées mille et jusqu'à dix mille bêtes tant sauvages que domestiques, où combattirent dix mille gladiateurs. [Trajan, dans les spectacles, accordait aux ambassadeurs venus de la part des rois une place dans les rangs des sénateurs.] Vers le même temps encore, il rendit les marais Pontins praticables au moyen de chaussées, et construisit le long des édifices et des ponts magnifiques. Il fit fondre toute la monnaie de mauvais aloi. Licinius Sura étant mort, il lui fit des funérailles aux fais de l'État, et lui érigea une statue; ce Sura était si riche et si avide de gloire qu'il fit bâtir un gymnase en faveur des Romains. Telle était l'amitié et la confiance, [et de Sura envers Trajan, et de Trajan envers Sura, que, malgré les calomnies auxquelles celui-ci fut en butte, comme c'est l'ordinaire pour ceux qui ont quelque pouvoir auprès des empereurs, Trajan

An de Rome 860. Sossius consul IV et Sura consul II

avec Bkk. et Ddf, je le supprime. — 4. *q*. Rm. et St. : Τοὺς δὲ πρεσβευτάς, avec omission de Ὅτι ὁ Τραϊανός. — 5. Jules César avait été déjà chargé de combler (XLIV, 5) les marais Pontins. — 6. Rsk. (il propose aussi παροικοδομίαις, bien que préférant l'autre leçon), Bkk. et Ddf; vulg. : παροικοδομήσας. — 7. Bkk. et Ddf, d'après Sibg.; vulg. : ἐξεχώνευσε.

8. *a*, *b* : τῇ φιλίᾳ. — 9. Bkk. et Ddf, pour se conformer au style habituel de Dion; vulg. et Peir., à qui ce passage est emprunté, om.

ἐμίσησεν· ἀλλὰ καὶ ἐγκειμένων οἱ[1] τῶν φθονούντων αὐτῷ, οἵκαδε ἄκλητος πρὸς αὐτὸν] ἐπὶ δεῖπνον ἦλθε· καὶ πᾶσαν τὴν φρουρὰν ἀποπέμψας, ἐκάλεσε πρῶτον μὲν τὸν ἰατρὸν αὐτοῦ, καὶ δι' ἐκείνου τοὺς ὀφθαλμοὺς ὑπηλείψατο[2], ἔπειτα τὸν κουρέα, καὶ δι' ἐκείνου τὸ γένειον ἐξύρατο (τοῦτο γὰρ ἐκ παλαιοῦ πάντες οἱ ἄλλοι, καὶ αὐτοὶ οἱ αὐτοκράτορες ἐποίουν· Ἀδριανὸς γὰρ πρῶτος γενειᾶν κατέδειξε)· πράξας δὲ ταῦτα[3], καὶ μετὰ ταῦτα λουσάμενος καὶ δειπνήσας, ἔπειτα τοῖς φίλοις τοῖς[4] εἰωθόσιν ἀεί τι περὶ αὐ-
R.p 1133 τοῦ φαῦλον λέγειν ἔφη τῇ ὑστεραίᾳ, ὅτι « Εἰ ἤθελέ με Σούρας ἀποκτεῖναι, χθὲς ἂν ἀπεκτόνει. »

16. Μέγα μὲν οὖν ἐποίησε καὶ τὸ ἀποκινδυνεῦσαι πρὸς διαβεβλημένον ἄνθρωπον, πολὺ δὲ δὴ μεῖζον, ὅτι ἐπίστευσε μηδὲν ἄν ποτε ὑπ' αὐτοῦ παθεῖν. Ἀλλὰ καὶ ὅτε πρῶτον αὐτῷ[5] μέλλοντι τῶν δορυφόρων ἐπάρξειν, τὸ ξίφος, ὃ παραζώννυσθαι αὐτὸν ἐχρῆν, ὤρεξεν, ἐγύμνωσέ τε αὐτὸ, καὶ ἀνατείνας ἔφη, « Λάβε τοῦτο τὸ ξίφος, ἵνα, ἂν μὲν καλῶς ἄρχω, ὑπὲρ ἐμοῦ· ἂν δὲ κακῶς, κατ' ἐμοῦ αὐτῷ χρήσῃ. » Ἔστησε δὲ καὶ τοῦ Σοσσίου[6] τοῦ τε Παλμου[7] καὶ τοῦ

1. Peir. : ἐγκειμένωι (*sic*) νῦν ἐπὶ πολύ (*sic*). — 2. Ce mot est omis dans tous les mss., excepté dans celui de Peir.; il l'est aussi dans Zn., et, ce qu'il y a de plus surprenant, sans indication de lacune nulle part. Slbg. et Henri Étienne avaient déjà signalé cette omission et essayé d'y remédier.

3. Peir. : τοῦτο. — 4. Rm. signale les mots φίλοις τοῖς comme omis dans Peir.; les notes de M. Gros n'en parlent pas. — 5. Blancus, Bkk. et Ddf. Slbg. : « Xyl. vulgatam lectionem exprimere maluit, cum quo facit Zon. In Victoris breviario præfectus Suburanus dicitur, pro quo Sura-

n'eut jamais contre lui ni soupçon ni haine; que, loin de là, voyant l'acharnement des envieux,] il se rendit [dans la maison de Sura sans y être invité,] pour souper, et, qu'après avoir congédié tous ses gardes, il commença par appeler le médecin de son ami et se faire oindre les yeux par lui; puis son barbier, et se fit raser par lui (c'était l'antique usage des citoyens romains, et les empereurs eux-mêmes y restaient fidèles; Adrien, le premier, introduisit la mode de laisser croître sa barbe); qu'après avoir agi ainsi, après avoir pris le bain et avoir soupé, il dit, le lendemain, à ceux qui étaient dans l'habitude de mal parler de Sura : « Si Sura eût eu l'intention de me tuer, il m'eût tué hier. »

16. C'est, à coup sûr, une grande action de la part de Trajan que d'éprouver ainsi un homme accusé de trahison; mais c'en est une beaucoup plus grande que de n'avoir jamais appréhendé d'être sa victime. Bien plus, lorsqu'en le créant chef de la garde prétorienne, il lui présenta l'épée qu'il devait ceindre, il la tira du fourreau et lui dit, en la lui présentant : « Prends cette épée, afin de t'en servir pour moi, si je gouverne bien; contre moi, si je gouverne mal. » Il érigea aussi des statues à Sossius, à Palma et à Celsus, tellement il les jugea dignes

num fortasse aliquis malit, ut in consularibus fastis Panvinii, p. 35. » Rm. hésite; il est arrêté, dit-il, par une difficulté chronologique. Sura fut consul l'an de Rome 851, au mois de juillet; or, cette même année, Trajan succède à Nerva le 27 janvier, et il vient à Rome en 852. Il faudrait donc que Sura eût été consul au milieu de cette même année où il fut nommé préfet du prétoire. — 6. Ddf : Σοσίου, d'après Spartien (Hadr., 4), qui l'appelle Sosius Pappus et nous apprend qu'il fut l'ami d'Adrien. Il ne doit pas être confondu avec Sossius Sénécion, consul pour la quatrième fois vers ce même temps. — 7. Celui dont il est question ch. 4.

Κέλσου[1] εἰκόνας· οὕτω που αὐτοὺς τῶν ἄλλων προετίμησε. Τοὺς μέντοι ἐπιβουλεύοντας αὐτῷ, ἐν οἷς ἦν καὶ Κράσσος, ἐτιμωρεῖτο, ἐσάγων ἐς τὴν βουλήν[2]. Κατεσκεύασε δὲ καὶ βιβλίων ἀποθήκας. Καὶ ἔστησεν ἐν τῇ ἀγορᾷ καὶ κίονα μέγιστον, ἅμα μὲν ἐς ταφὴν ἑαυτῷ[3], ἅμα δὲ ἐς ἐπίδειξιν τοῦ κατὰ τὴν ἀγορὰν ἔργου[4]· παντὸς γὰρ τοῦ χωρίου ἐκείνου ὀρεινοῦ ὄντος, κατέσκαψε τοσοῦτον ὅσον ὁ κίων ἀνίσχει, καὶ τὴν ἀγορὰν ἐκ τούτου πεδινὴν κατεσκεύασε[5].

17. Μετὰ δὲ ταῦτα ἐστράτευσεν ἐπ' Ἀρμενίους καὶ
R.p.113A Πάρθους, πρόφασιν μὲν ὅτι μὴ τὸ διάδημα ὑπ' αὐτοῦ εἰλήφει, ἀλλὰ παρὰ τοῦ Πάρθων βασιλέως[6], ὁ τῶν Ἀρμενίων βασιλεύς· τῇ δ' ἀληθείᾳ, δόξης ἐπιθυμίᾳ[7]. [Ὅτι τοῦ Τραϊανοῦ ἐπὶ Πάρθους στρατεύσαντος[8], καὶ ἐς Ἀθή-

1. L. Publilius Celsus, consul subrogé avec Adrien l'an 862, fut tué à Baïes (Spartien, 4 et 7) pour s'être montré constamment opposé à ce prince et avoir pris part à la conspiration de Nigrinus. — 2. Le même que nous avons vu (ch. 5) faire partie d'un complot contre Nerva. Rm. croit que c'est à lui qu'il faut appliquer ce passage d'Eutrope, VIII, 4 « Nihil non tranquillum et placidum agens, adeo, ut omni ejus ætate unus senator damnatus sit, atque is tamen per senatum, ignorante Trajano. » — 3. Les cendres de Trajan (LIX, 2) furent rapportées à Rome dans une urne d'or et placées sous cette colonne. — 4. L'inscription de la colonne porte : . AD . DECLARANDVM . QVANTÆ . ALTITVDINIS . MONS . ET . LOCVS . TAN . . . . . BVS . SIT . EGESTVS. Il faut, comme l'a prouvé Fabretti, p. 62, en mesurant la lacune, combler le vide par ces mots : TANTIS . OPERIBVS.

5. Napoléon III a fait mouler la colonne Trajane. Les moulages en plâtre ont été reproduits en bronze par la galvanoplastie, et sont maintenant exposés au Louvre. M. Frœhner en a publié une soigneuse et intéressante description, accompagnée d'un grand nombre de planches. Cette indication, empruntée à l'article *Trajan* de Noël des Vergers, dans

d'honneurs plus grands que les autres citoyens. Quant à ceux qui avaient conspiré contre lui, et parmi lesquels était Crassus, il les traduisit devant le sénat pour les faire punir par cette compagnie. Il établit aussi des bibliothèques. Il fit élever sur le Forum une haute colonne, destinée à la fois et à lui servir de tombeau et à être une preuve du travail fait pour cette place; cet endroit, en effet, étant montagneux, il le défonça de toute la hauteur de la colonne, et en fit ainsi une plaine.

17. Ensuite, il entreprit une expédition contre les Arméniens et les Parthes, sous prétexte que le roi d'Arménie, au lieu de recevoir de lui le diadème, l'avait reçu du roi des Parthes; mais, en réalité, pour satisfaire son désir de gloire. [Trajan, dans le cours de son expédition contre les Parthes, étant arrivé à Athènes, y trouva une

An de Rome 867. Q. Hosta et P. Vopiscus consuls.

la Nouvelle Biographie générale, me dispense de renvoyer aux nombreux auteurs cités dans la note 115 de Rm.

6. Parthamasiris avait reçu le diadème de la main d'Osroès, qui avait chassé Exédarès, fils de Pacorus II. Cf. Reineccius, Hist. Julienne, t. III, p. 220. « Quanquam, dit Rm., Trajano jam antea cum Pacoro II controversias fuisse colligimus ex Suida, in ἐπίκλημα. » Cf. la note suivante.

7. Cf. ch. 29. Aur. Victor, Epit., XLVIII, 10, lui fait le même reproche. Mais il est bien évident, comme le remarque Noël des Vergers (Nouvelle Biographie générale) que les projets de Trajan sur l'Asie avaient un tout autre motif, et que ses desseins étaient nés de nécessités politiques. Lors de la guerre civile qui suivit la mort de Néron, Pacorus II, fils et successeur de Vologèse, reprit une grande influence sur la politique arménienne. Osroès, qui vint après lui, continua les mêmes errements jusque sous le règne de Trajan, et se montra constamment hostile aux Romains. A l'époque de la guerre dacique (Pline, Lett., X, 93), il entretenait des relations avec Décébale.

8. *n* et *q*. Rm. et St. : Στρατεύσαντος δ' αὐτοῦ ἐπὶ τοὺς Πάρθους, avec omission de Ὅτι.

νας ἀφικομένου, πρεσβεία αὐτῷ ἐνταῦθα παρὰ τοῦ Ὀσρόου[1] ἐνέτυχε, τῆς εἰρήνης δεομένη, καὶ δῶρα φέρουσα. Ἐπειδὴ γὰρ ἔγνω τήν τε ὁρμὴν αὐτοῦ, καὶ ὅτι τοῖς ἔργοις[2] τὰς ἀπειλὰς ἐτεκμηρίου, κατέδεισε· καὶ ὑφεὶς τοῦ φρονήματος, ἔπεμψεν ἱκετεύων μὴ πολεμηθῆναι, τήν τε Ἀρμενίαν Παρθαμασίριδι, Πακόρου καὶ αὐτῷ υἱεῖ, ἤτει, καὶ ἐδεῖτο τὸ διάδημα αὐτῷ πεμφθῆναι· τὸν γὰρ Ἐξηδάρην, ὡς οὐκ ἐπιτήδειον οὔτε τοῖς Ῥωμαίοις οὔτε τοῖς Πάρθοις ὄντα, πεπαυκέναι ἔλεγε[3]. Καὶ ὃς οὔτε τὰ δῶρα ἔλαβεν, οὔτ' ἄλλο τι ἀπεκρίνατο, ἢ καὶ ἐπέστειλε, πλὴν ὅτι ἡ φιλία ἔργοις καὶ οὐ λόγοις κρίνεται· καὶ διὰ τοῦτ' ἐπειδὰν ἐς τὴν Συρίαν ἔλθῃ, πάντα τὰ προσήκοντα ποιήσει. Καὶ οὕτω διανοίας ὢν[4] ἐπί[5] τε τῆς Ἀσίας, καὶ ἐπὶ Λυκίας τῶν τε ἐχομένων ἐθνῶν, ἐς Σελεύκειαν ἐκομίσθη.

18. Γενομένῳ δὲ αὐτῷ ἐν Ἀντιοχείᾳ, Αὔγαρος[6] ὁ Ὀσροηνὸς αὐτὸς μὲν οὐκ ὤφθη[7], δῶρα δὲ δὴ καὶ λόγους φιλίους ἔπεμψεν· ἐκεῖνόν τε γὰρ ὁμοίως, καὶ τοὺς Πάρθους φοβούμενος ἐπημφοτέριζε[8], καὶ διὰ τοῦτ' οὐκ ἠθέλησέν οἱ συμμίξαι.] Ἐπεὶ δὲ ἐνέβαλεν ἐς τὴν πολεμίαν,

1. On l'appelle aussi Chosroès et Cosroès. Ddf : Ὀρρόου (sic), écrivant constamment par ρρ les noms en σρ. — 2. *n* : τὰ ἔργα. — 3. Lncl. et les éd. subséq.; Ursinus : πεποιηκέναι ἐλέγετο [ce dernier mot se lit aussi dans *n*], et, en marge : πεπαυκέναι.

4. Bkk., en note, comme conjecture : ἔχων. — 5. Rsk. (Bkk. donne en note la correction de Rsk.) : « Ἐπί hic insolenter pro διά positum. »

6. Rm. : « Regum Osroenorum Edessæ id commune nomen fuisse Valesius ostendit. Confer Reinerum Reineccium, Hist. Jul., III, p. 282 sqq., Norisium Epoch. Syro-Mac., p. 106 et 108 sq. Habere enim nomen hoc

ambassade envoyée par Osroès pour lui demander la paix et lui offrir des présents. Osroès, en effet, ne fut pas plutôt instruit que Trajan était en marche et qu'il confirmait ses menaces par des faits, qu'il fut saisi de crainte, et que, abaissant son orgueil, il l'envoya supplier de ne point lui faire la guerre; il lui demandait l'Arménie pour Parthamasiris, fils, lui aussi, de Pacorus, et le priait de lui envoyer le diadème, car, disait-il, Exédarès, ayant tenu une conduite peu convenable tant à l'égard des Romains qu'à l'égard des Parthes, avait été destitué par lui. Trajan n'accepta pas ses présents et ne lui donna, soit de vive voix, soit par lettre, aucune réponse, sinon que l'amitié se juge par des actes et non par des paroles, et que, en conséquence, lorsqu'il serait en Syrie, il ferait tout ce qui serait équitable. Persistant dans cette pensée, il se rendit à Séleucie par l'Asie, la Lycie et les contrées limitrophes.

18. A Antioche, Augaros l'Osroène ne parut pas à sa rencontre, il se contenta d'envoyer des présents et des paroles amies; car, redoutant pareillement Trajan et les Parthes, il balançait entre les deux, ce qui fit qu'il ne voulut pas avoir d'entrevue avec lui.] Lorsque Trajan eut

Arabibus Magnus significationem observavit Spanhemius t. I, p. 126, 446 et 535 sq. et quanquam Ἄγβαρος vel Ἄκβρος, nempe ex Arabico, Potens, scribi malit Valesius, tamen ex nummis et Albupharaio aliisque, Ἄγβαρος genuinum esse laudatus Spanhemius docet contra Valesium. Αὔγαρος etiam apud Photium p. 76, ed. Rothom. » Le même, dans un autre endroit : « Sed tamen Αὔγαρο; scripsisse Dionem, patet ex Suida in Αὔγαρος. In ceteris Suidæ locis modo Ἄγβαρος, modo Αὔγαρος scribitur. » *n* : Ἄλβαρος, partout. — 7. Ursinus (approuvé dans l'*Index*), en marge; vulg. : ἔφθη. — 8. *n* : ἐπαμφοτέριζε.

ἁπήντων αὐτῷ οἱ τῆδε σατράπαι καὶ βασιλεῖς μετὰ δώρων, ἐν οἷς καὶ ἵππος ἦν δεδιδαγμένος προσκυνεῖν· τοῖς τε γὰρ ποσὶ τοῖς προσθίοις ὤκλαζε, καὶ τὴν κεφαλὴν ὑπὸ τοὺς τοῦ πέλας πόδας ὑπετίθει. Τραϊανὸς δὲ, ἁμαχὶ πάντα
B.p.1135 χειρούμενος, ἐς Σάταλα ἦλθε, καὶ ἐς Ἐλέγειαν, τῆς Ἀρμενίας χωρία· καὶ τὸν Ἡνιόχων βασιλέα ἐτίμησε, Παρθαμάσιριν δὲ τὸν Ἀρμενίων ἐτιμωρήσατο. Ἐπεὶ δὲ πᾶσαν τὴν Ἀρμενίων χώραν εἶλε, καὶ πολλοὺς τῶν βασιλέων, τοὺς ὑποπεσόντας ἐν τοῖς φίλοις ἦγε, τοὺς δέ τινας καὶ ἀπειθοῦντας ἁμαχὶ ἐχειροῦτο [1].

19. [Ὅτι ὁ Παρθαμάσιρις [2] βίαιόν τι ἐποίησε. Γράψας δὴ τὰ πρῶτα τῷ Τραϊανῷ ὡς βασιλεὺς, ἐπειδὴ μηδὲν ἀντεγράφη, ἐπέστειλέ [3] τε αὖθις, τὸ ὄνομα τοῦτο περικόψας, καὶ ᾔτησε Μάρκον Ἰούνιον τὸν τῆς Καππαδοκίας ἄρχοντα πεμφθῆναί οἱ, ὡς καὶ δι' αὐτοῦ τι αἰτησόμενος. Ὁ οὖν Τραϊανὸς ἐκείνῳ μὲν τὸν τοῦ Ἰουνίου υἱὸν ἔπεμψεν, αὐτὸς δὲ μέχρι Σαμοσάτων προχωρήσας, καὶ ἁμαχὶ αὐτὰ παραλαβὼν, ἐς τὰ Σάταλα ἦλθε, καὶ Ἀγχίαλον τὸν Ἡνιόχων τε καὶ Μαχελόνων βασιλέα δώροις ἠμείψατο. Ἐν δὲ Ἐλεγείᾳ τῆς Ἀρμενίας τὸν Παρθαμάσιριν προσεδέξατο. Καθῆστο δὲ ἐπὶ βήματος ἐν τῷ ταφρεύματι· καὶ ὃς ἀσπασάμενος αὐτὸν, τό τε διάδημα ἀπὸ τῆς κεφαλῆς ἀφεῖλε, καὶ πρὸς τοὺς πόδας αὐτοῦ ἔθηκε [4], σιγῇ τε εἱστήκει, καὶ

1. Eutrope, VIII, 3 : « Corduenos, Mardos, Medos occupavit : et Anthemusiam, magnam Persidis regionem; Seleuciam et Ctesiphontem, Babylonem et Messenios vicit ac tenuit. » — 2. *q.* Rm. et St. : Ὁ δὲ Παρθαμά-

envahi le territoire ennemi, les satrapes et les rois de cette contrée vinrent au-devant de lui avec des présents, parmi lesquels était un cheval qu'on avait instruit à se prosterner : il courbait les jambes de devant et baissait la tête jusqu'aux pieds de la personne qui se trouvait près de lui. Trajan, soumettant tout sans combattre, s'avança jusqu'à Satale et jusqu'à Élégia, villes d'Arménie ; il accorda des honneurs au roi des Hénioques, et punit Parthamasiris, roi des Arméniens, s'empara de l'Arménie tout entière, mit au nombre de ses amis plusieurs rois qui firent leur soumission, et vint à bout sans combat de quelques autres qui lui refusaient obéissance.

19. [Parthamasiris se laissa emporter à un acte de violence. Ayant écrit d'abord comme roi à Trajan et n'ayant pas reçu de réponse, il lui envoya une nouvelle lettre où il supprimait ce titre, et demanda qu'on lui envoyât M. Junius, gouverneur de la Cappadoce, comme s'il eût eu une grâce à demander par son entremise. Trajan lui envoya le fils de Junius, et, poussant lui-même jusqu'à Samosate, qu'il prit sans résistance, il vint à Satale et récompensa par des présents Anchialos, roi des Hénioques et des Machéloniens. A Élégia, il reçut Parthamasiris. Trajan était assis sur son tribunal, au bord du retranchement ; Parthamasiris, l'ayant salué, enleva son diadème de dessus sa tête, le déposa aux pieds de l'empereur, se tint debout en silence devant lui, et s'at-

σιρις, avec omission de Ὅτι. — 3. *n* : ἀπέστειλε. — 4. Comme Tiridate avait déposé le sien (LXII, 23) devant le buste de Néron et (LXIII, 4 et 5) devant ce prince lui-même, afin de le reprendre comme vassal.

προσεδόκα αὐτὸ ἀπολήψεσθαι. Συμβουλευσάντων δὲ ἐπὶ τούτῳ τῶν στρατιωτῶν, καὶ αὐτοκράτορα τὸν Τραϊανὸν ὡς καὶ ἐπὶ νίκῃ τινὶ ἐπικαλεσάντων (νίκην γὰρ ἀσώληνον[1] ἄναιμον ὠνόμαζον), ὅτι τὸν βασιλέα τὸν Ἀρσακίδην, τὸν Πακόρου παῖδα, τὸν Ὀσρόου ἀδελφιδοῦν, προσεστηκότα αὐτῷ ἄνευ διαδήματος εἶδον ὥσπερ αἰχμάλωτον, ἐξεπλάγη τε, καὶ ἐνόμισεν ἐπὶ ὕβρει καὶ ὀλέθρῳ αὐτοῦ[2] γε-
R.p.1136 γονέναι. Καὶ μετεστράφη μὲν ὡς καὶ φευξόμενος, ἰδὼν δὲ ὅτι περιεστοίχισται, ἐξητήσατο τὸ μὴ ἐν τῷ ὄχλῳ τι εἰπεῖν. Καὶ οὕτως ἐς τὴν σκηνὴν ἐσαχθεὶς, οὐδενὸς ἔτυχεν ὧν ἐβούλετο.

20. Ἐκπηδήσαντος οὖν ὀργῇ, καὶ ἐκεῖθεν ἐκ τοῦ στρατοπέδου μετεπέμψατο αὐτὸν ὁ Τραϊανὸς, καὶ ἀναβὰς αὖθις ἐπὶ τὸ βῆμα, ἐκέλευσεν αὐτῷ πάντων ἀκουόντων εἰπεῖν ὅσα ἤθελε, μὴ ἀγνοήσαντές τινες τὰ κατὰ μόνας σφίσιν εἰρημένα, λογοποιήσωσί τινα διάφορα. Ἀκούσας τοῦτο ὁ Παρθαμάσιρις, οὐκέτι τὴν ἡσυχίαν ἦγεν, ἀλλὰ μετὰ πολλῆς παῤῥησίας ἄλλα τέ τινα εἶπε, καὶ ὅτι οὐχ ἡττηθεὶς οὐδὲ ζωγρηθεὶς, ἀλλ' ἑκὼν ἀφίκετο, πιστεύσας ὅτι οὔτε τι ἀδικηθήσεται, καὶ τὴν βασιλείαν ἀπολήψεται, ὥσπερ καὶ ὁ Τιριδάτης παρὰ τοῦ Νέρωνος. Καὶ αὐτῷ ὁ Τραϊα-

1. Vulg.; Bkk. et Ddf : ἀσέλινον. Ni l'une ni l'autre de ces leçons ne peut rester. Lncl., en marge, propose ἀπόλεμον; le ms. de Slbg. donne ἀσείληνον; Rsk. : ἄσπλον, *ad quam parandam armis non opus fuit*, tout en préférant la conjecture de Lncl.; St. préférerait ἀξιολόγον; le même (*Addenda*) déclare ensuite que la véritable leçon est, à son avis, ἀκόνιτον, *victoriam facilem et nullo labore partam*, cet adjectif ayant la

tendait à le reprendre. Les soldats alors ayant poussé un cri, comme à la suite d'une victoire (ils nommaient cela une victoire sans douleurs, et l'ayant acclamé *imperator*, attendu qu'elle n'avait pas coûté de sang), car ils voyaient un roi Arsacide, un fils de Pacorus, un neveu d'Osroès debout, sans diadème, devant leur chef, dans l'attitude d'un captif, Parthamasiris fut frappé d'effroi et se figura qu'il était outragé et perdu. Il se retourna comme pour fuir; mais, se voyant entouré, il demanda la grâce de ne point parler au milieu de la foule. Introduit, à la suite de cette demande, dans la tente du prince, il n'obtint rien de ce qu'il désirait.

20. Étant donc sorti précipitamment avec colère, il fut ramené du milieu du camp par l'ordre de Trajan, qui, monté de nouveau sur son tribunal, lui commanda de dire en présence de tous ce qu'il voulait, afin d'éviter que quelques-uns, dans l'ignorance de ce qui aurait été dit en particulier, n'en publiassent quelque récit différent de la vérité. A ces mots, Parthamasiris ne se contint plus; entre autres paroles d'une grande liberté, il dit que ce n'était ni après avoir essuyé une défaite, ni après avoir été fait prisonnier qu'il était venu, que c'était de sa propre volonté, dans la croyance qu'il n'aurait à subir aucune injure, et qu'il recouvrerait son royaume comme Tiridate l'avait recouvré de Néron. Trajan, sur les au-

signification passive aussi bien que la signification active. Toutefois il ne lui répugnerait pas de lire ἀπόνητον. Ne serait-ce pas ἀνώδυνον, dont l'itacisme aurait fait ἀνώδηνον? Peut-être aussi que ἄναιμον, qui suit, est une glose destinée à expliquer soit ἀσώληνον, soit le mot qu'il remplace, glose qui se sera introduite dans le texte. Seul de tous les éditeurs, Ddf met une virgule entre les deux mots. — 2. Bkk. et Ddf; vulg. : αὐτοῦ.

νὸς πρός τε τἆλλα ἀντέλεξεν ὅσα ἤρμοζε, καὶ Ἀρμενίαν μὲν οὐδενὶ προήσεσθαι ἔφη[1] (Ῥωμαίων τε γὰρ εἶναι, καὶ ἄρχοντα Ῥωμαῖον ἕξειν)· ἐκείνῳ μέντοι ἀπελθεῖν, ὅποι βούλεται, ἐπιτρέψειν. Καὶ τὸν μὲν Παρθαμάσιριν μετὰ
R.p.1137 τῶν Πάρθων τῶν[2] συνόντων οἱ ἀπέπεμψεν, ἀγωγοὺς σφίσιν ἱππέας, ὅπως μήτε τινὶ συγγένωνται, μήτε τι νεοχμώσωσι, δούς· τοὺς δὲ Ἀρμενίους πάντας τοὺς μετ' αὐτοῦ ἐλθόντας προσέταξε κατὰ χώραν, ὡς καὶ αὐτοῦ[3] ἤδη ὄντας, μεῖναι.]

21. [Ὅτι ὁ Τραϊανὸς φρουρὰς ἐν ἐπικαίροις καταλιπὼν ἦλθεν[4] ἐς Ἔδεσσαν, κἀνταῦθα πρῶτον Αὔγαρον εἶδε. Πρότερον μὲν γὰρ καὶ πρέσβεις καὶ δῶρα τῷ βασιλεῖ πολλάκις ἔπεμψεν, αὐτὸς δὲ ἄλλοτε κατ' ἄλλας προφάσεις οὐ παρεγένετο, ὥσπερ οὐδὲ ὁ Μάννος ὁ τῆς Ἀραβίας τῆς πλησιοχώρου, οὐδὲ[5] ὁ Σποράκης[6] ὁ τῆς Ἀνθεμουσίας φύλαρχος. Τότε δὲ τὰ μὲν καὶ ὑπὸ τοῦ υἱέος[7] Ἀρβάνδου, καλοῦ καὶ ὡραίου ὄντος, καὶ διὰ τοῦτο[8] τῷ Τραϊανῷ ᾠκειωμένου[9], πεισθείς, τὰ δὲ καὶ τὴν παρουσίαν αὐτοῦ φοβηθείς[10], ἀπήντησέ τε αὐτῷ προσιόντι, καὶ ἀπελογήσατο[11], συγγνώμης τε ἔτυχεν[12]· ὁ γὰρ παῖς λαμπρόν οἱ

1. Depuis Pompée, l'Arménie avait eu divers rois nommés par Rome (cf. Reineccius, Hist. Jul., t. III, pp. 219, 235; et Panvinius, Emp. rom., c. 19, p. 428 du tome I des Trésors de Grévius); mais ces rois, s'il faut dire la vérité, obéissaient plutôt aux Parthes qu'aux Romains.

2. Rsk., St., Bkk. et Ddf; vulg. om. — 3. Bkk. et Ddf; vulg. : αὐτοῦ.

4. *n*, *q*. Rm. et St. : Φρουρὰς δὲ ἐν ἐπικαίροις καταλιπὼν ὁ Τραϊανὸς, ἦλθεν, avec omission, de Ὅτι. — 5. Bkk. et Ddf; vulg. : οὔτε.... οὔτε.

6. Valois, que semblent approuver Rm. et St., veut que Dion parle ici d'Augaros, roi d'Édesse, et qu'il y ait confusion dans les noms. J'avoue

tres points, lui fit la réponse qui convenait; quant à l'Arménie, il déclara qu'il ne l'abandonnerait à personne (elle appartenait aux Romains et aurait un gouverneur romain); il lui accordait néanmoins la permission de se retirer où il lui plairait. Il congédia Parthamasiris avec les Parthes qui l'accompagnaient, en leur donnant pour escorte des cavaliers destinés à les empêcher de communiquer avec personne et de tenter aucun mouvement; il ordonna de plus à tous les Arméniens qui étaient venus avec lui, de demeurer dans leur patrie, attendu qu'ils étaient, dès à présent, ses sujets.]

21. [Trajan, après avoir laissé garnison dans les lieux propices, vint à Édesse et y vit Augaros pour la première fois. Jusque-là, en effet, Augaros avait souvent envoyé des ambassadeurs et des présents; mais, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, il ne s'était pas présenté en personne, non plus que Mannos, chef de l'Arabie limitrophe, et Sporacès, chef de l'Anthémusie. Alors, cédant aux instances de son fils Arbandès, jeune et beau garçon, qui avait, par ces avantages, gagné l'amitié de Trajan, et aussi redoutant la présence de ce prince, il se rendit au-devant de lui à son arrivée, se justifia et obtint son pardon; car son fils était une élo-

que je ne vois rien qui me fasse croire à une erreur. — 7. St., Bkk. et Ddf; vulg. : υἱέως, forme condamnée par les grammairiens, dit St., qui renvoie aux notes de Lobeck sur Phrynichus, p. 68. — 8. *n*, *q* : τοῦ.

9. Cf. ch. 7. — 10. Peir. om. : πεισθεὶς... φοβηθείς.

11. Voici comment ce passage se lit dans Peir. : Καὶ ἀπαντήσας τῷ Τραϊανῷ τὴν Αἰδέσσαν διερχομένῳ συγγνώμης ἔτυχεν.

12. Suivant Suidas, Augaros fit hommage de son royaume à Trajan, bien que l'ayant acheté de Pacorus. Ce fragment, dans le ms., est placé après celui qui (ch. 32) concerne Lusius.

ἱκέτευμα ἦν. Καὶ ὁ μὲν φίλος τε ἐκ τούτου[1] τῷ Τραϊανῷ ἐγένετο, καὶ εἰστίασεν αὐτόν· ἔν τε τῷ δείπνῳ τὸν[2] παῖδα ἑαυτοῦ ὀρχησόμενον[3] βαρβαρικῶς πως παρήγαγεν[4].]

22. [Ὅτι τοῦ Τραϊανοῦ[5] ἐς Μεσοποταμίαν ἐλθόντος, καὶ τοῦ Μάννου ἐπικηρυκευσαμένου, καὶ τοῦ Μανισάρου[6] πρέσβεις ὑπὲρ εἰρήνης, διὰ τὸ τὸν Ὀσρόην ἐπιστρατεύειν αὐτῷ, πέμψαντος, καὶ τῆς τε Ἀρμενίας καὶ τῆς Μεσοποταμίας ἐαλωκυίας ἀποστῆναι ἑτοίμως ἔχοντος· οὔτε ἐκείνῳ πιστεύσειν τι ἔφη, πρὶν ἂν ἐλθὼν[7] πρὸς αὐτὸν, ὥσπερ ὑπισχνεῖτο, τοῖς ἔργοις τὰς ἐπαγγελίας βεβαιώσῃ· καὶ τὸν Μάννον ὑπώπτευεν[8], ἄλλως τε καὶ ὅτι συμμαχίαν Μηβαρσάπῃ τῷ τῆς Ἀδιαβηνῆς βασιλεῖ πέμψας, πᾶσαν αὐτὴν ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων ἀποβεβλήκει. Διόπερ οὐδέποτε ἐπιόντας αὐτοὺς ὑπέμεινεν, ἀλλ' ἐς τὴν Ἀδιαβηνὴν πρὸς
R.p.1138 ἐκείνους ἐξεχώρησε. Καὶ οὕτω τά τε Σίγγαρα, καὶ ἄλλα τινὰ ἁμαχὶ, διὰ τοῦ Λουσίου[9] κατεσχέθη.]

[Ὅτι[10] Ἀδήνυστραι τεῖχος ἦν ἰσχυρὸν, πρὸς ὃ Σέντιός τις ἑκατόνταρχος πεμφθεὶς πρὸς τὸν Μηβαρσάπην πρεσβευτὴς, καὶ δεθεὶς ὑπ' αὐτοῦ, ἔν τε τῷ χωρίῳ ἐκείνῳ ὢν, ἔπειτ' ἐπειδὴ οἱ Ῥωμαῖοι ἐπλησίασαν αὐτῷ, τῶν τε συνδεσμωτῶν τινας παρεσκεύασε, καὶ μετ' αὐτῶν ἔκ τε τῶν

1. *n* : τοῦ. — 2. Addition conseillée en note par Bkk.; vulg. et Ddf om. — 3. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : ὀρχησάμενον. — 4. Rien de plus fréquent que cet usage en Orient. — 5. *q*. Dans Rm. et St. : Τοῦ δὲ Τραϊανοῦ, avec omission de Ὅτι.

6. On ignore ce qu'était ce Manisaros, mais on induit d'un passage du

quente supplique. A partir de ce moment, Augaros devint l'ami de Trajan et il lui donna un banquet; pendant le repas, il amena son fils pour danser une danse à la manière des barbares.]

22. [Lorsqu'il fut arrivé en Mésopotamie, Trajan, à qui Mannos avait fait des ouvertures, et à qui Manisaros, en guerre avec Osroès, avait envoyé des ambassadeurs pour obtenir la paix, se disant prêt à évacuer l'Arménie et la Mésopotamie dont il s'était emparé, Trajan, dis-je, répondit à Manisaros qu'il n'aurait foi en lui que lorsqu'il serait venu, selon sa promesse, confirmer ses engagements par des actes; quant à Mannos, il se défiait de lui, entre autres raisons, parce que, après avoir envoyé des troupes au secours de Mébarsapès, roi de l'Adiabène, il les avait toutes perdues sous les coups des Romains. C'est pourquoi il n'attendit pas leur arrivée et il s'avança contre eux en Adiabène. Ce fut dans de telles circonstances que Singara, entre autres places, tomba, sans opposer de résistance, au pouvoir de Lusius.]

[Adenystres était un château fort, où un centurion, nommé Sentius, qui y fut député vers Mébarsapès, jeté dans les fers par ce prince et détenu dans la place, s'entendit, à l'apppoche des Romains, avec quelques-uns de ses compagnons de captivité, et s'échappant avec eux

ch. 26 qu'il était de la famille des Arsacides. — 7. Bkk. et Ddf: vulg. : ἀνελθών en un seul mot.

8. Bkk. et Ddf; vulg. : ὑπώπτευσεν.

9. Lusius Quiétus, dont il est parlé ch. 8 et 32. — 10. *n*, *q*. Rm. et St. om. : Ὅτι.

δεσμῶν διαδρὰς, καὶ τὸν φρούραρχον ἀποκτείνας, ἀνέῳξε τὰς πύλας τοῖς ὁμοφύλοις.]

23. Τά τε ἄλλα ἐψηφίζετο αὐτῷ[1] πολλὰ ἡ βουλὴ, καὶ Ὄπτιμον, εἴτ' οὖν ἄριστον, ἐπωνόμασεν. Ἐβάδιζεν ἀεὶ μετὰ παντὸς τοῦ στρατοῦ πεζῇ, διεκόσμει τε αὐτοὺς κατὰ πᾶσαν τὴν πορείαν, καὶ διέταττεν, ἄλλοτε ἄλλως ἄγων, τούς τε ποταμοὺς, ὅσους γε καὶ ἐκεῖνοι, πεζῇ διέβαινε. Καὶ ἔστιν ὅτε καὶ ἀγγελίας ψευδεῖς, διὰ[2] τῶν προσκόπων ἐποίει, ἵν' ἅμα τε τὰ τακτικὰ μελετῷεν, καὶ ἕτοιμοι πρὸς πάντα καὶ ἀνέκπληκτοι εἶεν. Καὶ ὠνομάσθη μὲν, ἐπειδὴ καὶ τὴν Νίσιβιν εἶλε καὶ τὰς Βάτνας, Παρθικός· πολλῷ δὲ μᾶλλον ἐπὶ τῇ τοῦ Ὀπτίμου προσηγορίᾳ ἢ ταῖς ἄλλαις ξυμπάσαις, ἅτε καὶ τῶν τρόπων αὐτοῦ μᾶλλον ἢ τῶν ὅπλων οὔσῃ, ἐσεμνύνετο.

24. Διατρίβοντος δὲ αὐτοῦ ἐν Ἀντιοχείᾳ, σεισμὸς ἐξαίσιος γίνεται· καὶ πολλαὶ μὲν ἔκαμον πόλεις, μάλιστα δὲ ἡ Ἀντιόχεια ἐδυστύχησεν. Ἅτε γὰρ τοῦ Τραϊανοῦ ἐκεῖ χειμάζοντος, καὶ πολλῶν μὲν στρατιωτῶν, πολλῶν δὲ ἰδιωτῶν[3] κατά τε δίκας καὶ κατὰ πρεσβείας, ἐμπορίαν τε καὶ θεωρίαν, πανταχόθεν συμπεφοιτηκότων, οὔτε ἔθνος οὐδὲν, οὔτε δῆμος οὐδεὶς ἀβλαβὴς ἐγένετο· καὶ οὕτως ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ πᾶσα ἡ οἰκουμένη, ἡ ὑπὸ τοῖς Ῥωμαίοις οὖσα, ἐσφάλη. Ἐγένοντο μὲν οὖν καὶ κεραυνοὶ πολλοὶ, καὶ

1. Rm. et St. : Τά]τε ἄλλα δὲ ἐψηφίζετο τῷ Τραϊανῷ πολλά.

de ses fers, ouvrit, après avoir tué le chef de la garnison, les portes à ses concitoyens.]

23. Parmi beaucoup d'autres honneurs décernés à Trajan par le sénat, fut le surnom d'*Optimus*, c'est-à-dire de Très-Bon. Il allait toujours à pied à la tête de son armée, rangeait et disposait en ordre ses soldats toutes les fois qu'on se mettait en marche, les conduisant tantôt d'une manière, tantôt d'un autre; il passait aussi à gué les fleuves comme eux. Quelquefois aussi il faisait répandre de faux bruits par ses éclaireurs, afin d'exercer ses troupes à la tactique, de les habituer à être prêtes à tout et à ne s'effrayer de rien. Il reçut encore, après la prise de Nisibe et de Batnes, le surnom de Parthique, mais il était bien plus fier de l'appellation d'*Optimus* que de toutes les autres ensemble, car ce nom avait rapport à son caractère plus qu'à ses armes.

24. Pendant son séjour à Antioche, il y eut un horrible tremblement de terre; plusieurs villes en souffrirent, mais Antioche fut la plus maltraitée. Comme Trajan y avait ses quartiers d'hiver, que nombre de soldats et nombre de particuliers s'y étaient rendus de tous côtés pour affaires, pour ambassades, pour négoce ou par curiosité, il n'y eut aucune province, aucun peuple, qui fût à l'abri du fléau : dans Antioche, tout l'univers soumis aux Romains éprouva un dommage. Il y eut bien

An de Rome 868. L. Messala et M. Pédon consuls.

2. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : καὶ διά. — 3. Rsk. : πολλῶν δὲ καὶ ἰδιωτῶν.

R.p.1139 ἀλλόκοτοι ἄνεμοι· ἀλλ' οὗτοι [1] καὶ προσεδόκησεν ἄν τις ἐκ τούτων τοσαῦτα κακὰ γενήσεσθαι. Πρῶτον μὲν γὰρ μύκημα ἐξαπίνης μέγα ἐβρυχήσατο, ἔπειτα βρασμὸς ἐπ' αὐτῷ βιαιότατος ἐπεγένετο [2]· καὶ ἄνω μὲν ἡ γῆ πᾶσα ἀνεβάλλετο [3], ἄνω δὲ καὶ τὰ οἰκοδομήματα ἀνεπήδα· καὶ τὰ μὲν ἀνέκαθεν ἐπαιρόμενα συνέπιπτε καὶ κατερρήγνυτο, τὰ δέ, καὶ δεῦρο καὶ ἐκεῖσε κλώμενα ὥσπερ ἐν σάλῳ περιετρέπετο, καὶ ἐπὶ πολὺ καὶ τοῦ ὑπαίθρου προσκατελάμβανεν [4]. Ὅ τε κτύπος θραυομένων ξύλων ὁμοῦ, κεράμων, λίθων, ἐκπληκτικώτατος ἐγίνετο, καὶ ἡ κόνις πλείστη ὅση ἠγείρετο· ὥστε μήτε ἰδεῖν τινα, μήτε εἰπεῖν, μήτ' ἀκοῦσαί τι δύνασθαι. Τῶν δὲ δὴ ἀνθρώπων πολλοὶ μὲν καὶ ἐκτὸς τῶν οἰκιῶν ὄντες ἐπόνησαν· ἀναβαλλόμενοί τε γὰρ καὶ ἀναῤῥιπτούμενοι βιαίως, εἶθ' ὥσπερ ἀπὸ κρημνοῦ φερόμενοι, προσηράσσοντο· καὶ οἱ μὲν ἐπηροῦντο, οἱ δὲ ἔθνησκον. Καί τινα καὶ δένδρα αὐταῖς ῥίζαις ἀνέθορε. Τῶν δὲ ἐν ταῖς οἰκίαις καταληφθέντων [5] ἀνεξεύρετος ἀριθμὸς ἀπώλετο· παμπόλλους μὲν γὰρ καὶ αὐτὴ ἡ τῶν συμπιπτόντων ῥύμη ἔφθειρε, παμπληθεῖς δὲ καὶ τὰ χώματα ἔπνιξεν. Ὅσοι δὲ δὴ μέρους [6] τοῦ σώματος σφῶν ὑπὸ λίθων ἢ ξύλων κρατούμενοι ἔκειντο, δεινῶς ἐταλαιπώρησαν, μήτε ζῆν ἔτι μήτ' ἀποθανεῖν αὐτίκα δυνάμενοι.

1. Rsk., St. et Bkk.; vulg. et Ddf : οὔτι. — 2. i, k, Bkk. et Ddf; vulg. : ἐπεγίνετο.

3. Bkk. propose en note : ἀνεπάλλετο.

4. Bkk. et Ddf; vulg. : προκατελάμβανεν. — 5. Bkk. et Ddf : vulg. : καταλειφθέντων.

des foudres et des vents inaccoutumés ; mais personne ne se serait attendu qu'il en naîtrait de tels malheurs. D'abord, on entendit tout à coup un grand gémissement ; suivit ensuite une violente secousse ; la terre tout entière bondissait ; les édifices s'élançaient en haut ; les uns, enlevés en l'air, retombaient et se disloquaient ; les autres, ébranlés de çà et de là, tournoyaient comme au milieu des flots agités, et, de plus, occupaient une grande partie de l'espace. Le fracas des bois qui se rompaient et se brisaient, joint à celui des pierres, des tuiles, était tellement effrayant, il se levait une telle poussière, qu'on ne pouvait ni se voir, ni se parler, ni s'entendre. Plusieurs personnes, qui étaient hors de leurs maisons, furent atteintes ; enlevées en l'air et violemment emportées, puis, précipitées comme du haut d'un escarpement, elles retombaient meurtries ; les unes étaient mutilées, les autres mortes. Des arbres même furent arrachés avec leurs racines. Quant à ceux qui périrent surpris dans leurs maisons, leur nombre est incalculable ; beaucoup, en effet, furent écrasés par le choc des objets qui tombaient ; beaucoup aussi furent étouffés sous des monceaux de terre. Tous ceux qui avaient quelque partie du corps engagée sous les pierres ou les bois, étaient dans un état déplorable, sans pouvoir ni survivre, ni mourir sur-le-champ.

6. Rsk. : ἐκ μέρους. Bkk., dans sa note, a-t-il eu l'intention de reproduire cette conjecture, ou en a-t-il eu une autre en vue ? Son texte donne simplement μέρους, qu'il reproduit, avec une étoile, dans la note. Ce génitif est correctement le régime de κρατούμενοι, comme s'il y avait ὅσοις λίθοι ἢ ξύλα μέρους τινὸς τοῦ σώματος ἐκράτουν.

25. Καὶ ἐσώθησαν γὰρ ὅμως καὶ ἐκ τούτων, ἅτε καὶ ἐν ἀμυθήτῳ πλήθει, συχνοὶ[1] οὐδὲ ἐκεῖνοι πάντες[2] ἀπαθεῖς ὑπεχώρησαν. Συχνοὶ μὲν γὰρ σκελῶν, συχνοὶ δὲ ὤμων ἐστερήθησαν, ἄλλοι κεφαλῆς[3]. Ἄλλοι αἷμα ἤμουν· ὧν εἷς καὶ ὁ Πέδων ὁ ὕπατος ἐγένετο· καὶ εὐθύς γε παρ' οὐδὲν ἀπέθανε[4]. Συνελόντι δὲ εἰπεῖν, οὐδὲν τὸ παράπαν βιαίου πάθους[5] τότε τοῖς ἀνθρώποις ἐκείνοις οὐ συνηνέχθη. Καὶ ἐπὶ πολλὰς μὲν ἡμέρας καὶ νύκτας σείοντος τοῦ θεοῦ, ἐν ἀπόροις καὶ
R.p.1140 ἀμηχάνοις ἦσαν οἱ ἄνθρωποι, οἱ μὲν ὑπὸ τῶν ἐρειπομένων οἰκοδομημάτων καταχωννύμενοι καὶ φθειρόμενοι, οἱ δὲ καὶ λιμῷ ἀπολλύμενοι, ὅσοις συνέβη ἐν διακένῳ τινὶ, τῶν ξύλων οὕτω κλιθέντων, ἢ καὶ ἐν ἀψιδοειδεῖ τινι μεταστυλίῳ σωθῆναι. Καταστάντος δέ ποτε τοῦ κακοῦ, θαρσήσας τις ἐπιβῆναι τῶν πεπτωκότων, γυναικὸς ζώσης ἤσθετο. Αὕτη δὲ ἦν οὐ μόνη, ἀλλὰ καὶ βρέφος εἶχε, καὶ τρέφουσα τῷ γαλακτι καὶ ἑαυτὴν καὶ τὸ παιδίον, ἀντήρκεσεν. Ἐκείνην τε οὖν[6] ἀνορύξαντες ἀνεσώσαντο μετὰ τοῦ τέκνου, κἀκ τούτου καὶ τἄλλα ἀνηρεύνων, ἐν οἷς ζῶντα μὲν οὐδένα ἔτι, πλὴν παιδίου, πρὸς μαστῷ[7] τὴν μητέρα καὶ

1. Rsk. voudrait mettre entre parenthèse Καὶ ἐσώθησαν. . . . συχνοί, mais la chose n'est pas nécessaire. — 2. Rsk. : πάντως. — 3. St. : « Fort. ἄλλοι καὶ πυγῆς, vel δαρτῆς, vel φαλλοῦ. » Le même (note 150*) : « Si cui nihil eorum, quæ in var. lect. proposui probatum fuerit, non ego graviter feram. Sicut enim σκελῶν et ὤμων στερηθέντες non dici possunt *humeris* et *cruribus privati*, sed *quorum crura et humeri læsi, elisi, vulnerati sunt* : ita etiam ἄλλοι ἐστερήθησαν κεφαλῆς interpretari licebit *aliorum caput quassatum* sive *contusum* vel *strictum fuit*. » Bkk. propose : κεφαλῆς κατεάγησαν. Rsk., le premier, a signalé cette difficulté.

4. Peut-être παραπέθανε ? mais ce verbe n'est pas dans les lexiques

25. Néanmoins quelques-uns d'entre eux, sur cette population innombrable, parvinrent à se sauver; mais tous ne s'en tirèrent pas sans souffrance. Quelques-uns y eurent ou les jambes, ou les épaules, ou la tête mutilée. D'autres vomirent le sang; parmi eux fut le consul Pédon, qui même faillit en mourir. En un mot, il n'y eut absolument aucun fléau dont la violence ne se fît alors sentir. La divinité ayant prolongé le tremblement pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, les habitants étaient en proie à l'incertitude et à l'embarras, les uns engloutis et tués par la ruine des édifices, les autres, à qui, soit un espace vide formé par l'inclinaison des bois, soit la voûte d'un entrecolonnement, permit de conserver la vie, mourant par la faim. Lorsque le fléau eut enfin cessé, un homme, ayant eu la hardiesse de s'avancer sur les ruines, s'aperçut qu'il y avait une femme vivante. Cette femme n'était pas seule, elle avait un enfant, et s'était soutenue en se nourrissant, elle et son enfant, de son propre lait. Après avoir écarté les décombres, on la rappela à la vie, ainsi que son enfant; puis on se mit à fouiller les autres endroits, et on n'y put trouver être vivant, excepté un enfant attaché à

vulg. : καὶ εὐθύς τε γὰρ ἀπέθανε. Henri Étienne voudrait lire : καὶ (εὐθύς τε γὰρ ἀπέθανε καὶ...) avec un autre verbe qui terminerait la parenthèse; Bkk., en note : καὶ παρευθύς τε γὰρ ἐνόσησε, καὶ μετ' οὐ πολὺ ἀπέθανε.

5. Henri Étienne : « Deesse puto εἶδος [conjecture reproduite en note par Bkk.] nisi forte putandum est Dio βίαιον πάθος scripsisse. » St. fait remarquer qu'on a déjà rencontré (LXII, 7) : Οὐδὲν τῶν δεινοτάτων ἔστιν ὅ τι οὐκ ἐγίνετο. A mon tour, je ferai remarquer que, dans le cas cité par St., il y a un adjectif, ce qui forme une locution fort usitée en grec, au lieu qu'ici il y a un substantif. — 6. Zn., Bkk. et Ddf; vulg. om. — 7. *a*, *b*, *f*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. : μαστοῖς; Bkk., de plus, en note : προμαστίου.

τεθνηκυῖαν θηλάζοντος, εὑρεῖν ἠδυνήθησαν· τοὺς δὲ νεκροὺς ἐξέλκοντες, οὐκέτ' ἐπὶ τῇ σφετέρᾳ σωτηρίᾳ ἔχαιρον. Τοσαῦτα μὲν τότε πάθη τὴν Ἀντιόχειαν κατειλήφει· Τραϊανὸς δὲ διέφυγε μὲν διὰ θυρίδος ἐκ τοῦ οἰκήματος ἐν ᾧ ἦν, προσελθόντος αὐτῷ μείζονός τινος ἢ κατ' ἄνθρωπον, καὶ ἐξαγαγόντος αὐτὸν, ὥστε μικρὰ ἄττα πληγέντα περιγενέσθαι· ὡς δ' ἐπὶ πλείους ἡμέρας ὁ σεισμὸς ἐπεῖχεν, ὑπαίθριος ἐν τῷ ἱπποδρόμῳ διῆγεν. Ἐσείσθη δὲ καὶ αὐτὸ τὸ Κάσιον οὕτως, ὥστε τὰ ἄκρα αὐτοῦ καὶ ἐπικλίνεσθαι καὶ ἀπορρήγνυσθαι, καὶ ἐς αὐτὴν τὴν πόλιν ἐσπίπτειν δοκεῖν. Ὄρη τε ἄλλα ὑφίζησε, καὶ ὕδωρ πολὺ οὐκ ὂν μὲν πρότερον ἀνεφάνη, πολὺ δὲ καὶ ῥέον ἐξέλιπε.

R.p.1141 26. Τραϊανὸς δὲ ἐς τὴν τῶν πολεμίων ὑπὸ τὸ ἔαρ ἠπείχθη[1]. Ἐπειδὴ δὲ ἡ χώρα ἡ πρὸς τῷ Τίγριδι ἄφορος ναυπηγησίμων ξύλων ἐστὶ, τὰ πλοῖα, ἃ ἐν ταῖς ὕλαις ταῖς περὶ τὴν Νίσιβιν ἐπεποίητο[2], ἐπὶ τὸν ποταμὸν ἤγαγεν ἐφ' ἁμάξαις[3]· οὕτω γάρ πως κατεσκεύαστο ὥστε διαλύεσθαι καὶ συμπήγνυσθαι[4]. Καὶ ἔζευξεν αὐτὸν κατὰ τὸ Κάρδυνον ὄρος[5] ἐπιπονώτατα· οἱ γὰρ βάρβαροι ἀντικαταστάντες ἐκώλυον. Ἀλλ' (ἦν γὰρ πολλὴ τῷ Τραϊανῷ καὶ τῶν νεῶν καὶ τῶν στρατιωτῶν περιουσία) αἱ μὲν ἐζεύγνυντο πολλῷ τάχει, αἱ δὲ πρὸ ἐκείνων ἀνεκώχευον[6], ὁπλίτας τε καὶ

1. Vulg. : ὑπήχθη. Rsk. : « Si bene habet, idem est atque προήχθη, mallem tamen ἐπήχθη aut ἐπείχθη. » Avec Bkk. et Ddf, j'adopte le dernier.

2. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐπεποίηντο; *a*, *b* : ἐπέποντο (*sic*).

la mamelle de sa mère déjà morte, qu'il tetait encore. En retirant les morts, on n'avait plus de joie d'avoir conservé la vie. Tels furent les malheurs qui accablèrent alors Antioche; quant à Trajan, il s'échappa par une fenêtre de la maison où il était, guidé par un homme d'une taille au-dessus de la taille ordinaire des hommes, qui s'était approché de lui, en sorte qu'il en fut quitte pour quelques blessures légères; mais, comme le tremblement dura plusieurs jours, il se tint dans le cirque en plein air. Le Casius lui-même fut tellement ébranlé, que sa cime sembla se pencher et se briser jusqu'à tomber sur la ville. D'autres montagnes aussi s'affaissèrent; de l'eau sortit en abondance là où il n'y en avait pas auparavant, comme aussi elle tarit dans des lieux où elle coulait en abondance.

26. Trajan, au printemps, entra sur le territoire ennemi. Mais la contrée qui avoisine le Tigre ne portant pas de bois propre à la fabrication des vaisseaux, il fit transporter jusqu'au fleuve, sur des chariots, des barques fabriquées dans les forêts voisines de Nisibe; car ces barques avaient été construites de façon à se démonter et à se remonter. Il établit avec beaucoup de peine un pont de bateaux sur le fleuve, au pied du mont Cardyne; car les barbares, postés sur la rive opposée, cherchaient à l'arrêter. Mais (Trajan avait des barques et des hommes en quantité); de ces barques, les unes se joignaient avec une grande promptitude, les autres mar-

3. *a*, *b* : ἐπ' ἀμάξαις. — 4. Rsk. voudrait ici, comme précédemment (ch. 6), conjecture que Bkk. reproduisait en note, πονεῖν δύνασθαι pour πονεῖσθαι, ajouter δύνασθαι après συμπήγνυσθαι. — 5. Cf. la note 156 de Rm. — 6. Ddf : ἀνωκώχευον.

τοξότας φέρουσαι· ἕτεραι δὲ[1] ἔνθεν καὶ ἔνθεν ὡς διαβησόμεναι ἐπείρων. Ἔκ τε οὖν τούτων, καὶ ἐξ αὐτῆς τῆς ἐκπλήξεως τοῦ τοσαύτας ἅμα ναῦς ἀθρόας ἐξ ἠπείρου ἀξύλου ἀναφανῆναι[2], ἐνέδοσαν οἱ βάρβαροι. Καὶ ἐπεραιώθησαν οἱ Ῥωμαῖοι· καὶ τὴν τε Ἀδιαβηνὴν ἅπασαν παρεστήσαντο (ἔστι δὲ τῆς Ἀσσυρίας τῆς περὶ Νῖνον μέρος αὕτη[3]· καὶ τά τε Ἄρβηλα, καὶ τὰ Γαυγάμηλα, παρ' οἷς ὁ Ἀλέξανδρος τὸν Δαρεῖον ἐνίκησε, ταῦτα[4] τῆσδ' ἐστί[5]· καί που καὶ Ἀτυρία διὰ τοῦ Ταῦ βαρβαριστὶ, τῶν Σίγμα ἐς τὸ Ταῦ μεταπεσόντων, ἐκλήθη[6])· καὶ μετὰ ταῦτα καὶ μέχρι τῆς Βαβυλῶνος αὐτῆς ἐχώρησαν κατὰ πολλὴν τῶν κωλυσόντων[7] αὐτοὺς ἐρημίαν, ἅτε[8] καὶ τῆς τῶν Πάρθων δυνάμεως ἐκ τῶν ἐμφυλίων πολέμων[9] ἐφθαρμένης, καὶ τότε ἔτι στασιαζούσης.

27. Ἔνθα μέντοι τήν τε ἄσφαλτον[10] εἶδε Τραϊανὸς,

1. Rsk. voudrait supprimer ce δέ. — 2. Vulg. : ἀποφανῆναι. Rsk. : « Aut ἐπιφανῆναι aut ἀναφανῆναι. » Avec Bkk. et Ddf, j'adopte le dernier.

3. Ttetzès, Exégèse sur Homère, II, p. 141 coll. Chil. IX, 275 : Ἡ δὲ Σεμίραμις... πόλιν εἰς ὄνομα τοῦ βασιλέως ταύτης (?) ἀνδρὸς.... ἐπυργώσατο.... σταδίων τὴν περίμετρον ἔχουσαν κατὰ Κοκκηϊανὸν Κάσσιον Δίωνα τετρακοσίων.

4. Rm. St. : « Ταῦτα [Rm. et St., dans le texte, ταὐτά]. Sic vulgo [item Bkk. et Ddf]. Forte legendum : καὶ ταῦτα δὲ τῆσδ' ἐστί, ut significet, eas quoque urbes esse Assyriæ. Slbg. Parenthesin quæ hic incipit, vulgo statim finiunt in αὕτη. Credo me eam non temere produxisse usque ad ἐκλήθη, atque sic perplexa expedivisse; nisi quod pro ταῦτα τῆσδ' ἐστί, malim ταὐτα τῆσδ' ἐστί. Pline, V, 12 : *Ultra Armeniam Adiabene, Assyria ante dicta;* VI, 12 : *Adiabene Assyriorum initium.* Ammianus Marcellinus, XXIII, 6 : *Juxta hunc circuitum Adiabena est, Assyria priscis vocitata.* » Rsk. : « Forte πάντα ταῦτα. » St. : « Mihi placeret καὶ αὐτά. » Bkk., en note, comme conjecture : τὸν ὕστατον.

5. *a*, *b* : τῆσδε ἐστί. — 6. St. : « Præclare emendat R. sic : Ἀτυρία

chaient devant eux, portant des soldats pesamment armés et des archers; d'autres enfin tentaient, sur divers points, de forcer le passage. Ces manœuvres, et la surprise que leur causa la réunion d'un si grand nombre de vaisseaux dans un pays manquant de bois, décidèrent les barbares à céder. Les Romains traversèrent donc le fleuve; ils soumirent l'Adiabène entière (cette contrée fait partie de l'Assyrie, où domina Ninus; Arbèles, ainsi que Gaugamèles, où Alexandre vainquit Darius, en dépendent, et certains endroits furent même appelés Atyrie, par suite du changement, chez les barbares, de SS en T); puis ils s'avancèrent jusqu'à Babylone elle-même, ne trouvant que bien peu d'ennemis en état de leur résister, attendu que l'armée des Parthes était diminuée par les divisions intestines, et que la sédition y régnait encore.

27. Là, Trajan vit le lac de bitume qui avait servi à

διὰ τοῦ Ταῦ βαρβαριστὶ, τοῦ Σῖγμα ἐς τὸ Ταῦ μεταπεσόντος, quam conjecturam recepi, nisi quod servavi τῶν et μεταπεσόντων. » J'ai suivi St., à mon tour. Vulg. : Ἀτυρία [Lncl., en marge : Ἀττυρία, sans doute pour répondre aux deux τ; mais, comme le fait remarquer Rm., Dion écrit τὸ T et non τὰ T, ce qui rend la correction peu nécessaire, d'autant plus que Strabon, au commencement du livre XVI, porte Ἀτουρία] διὰ τοῦτο βαρβαριστὶ, τῶν... Mais, dans cette leçon, dit Slbg., on ne voit pas à quoi se rapportent les mots διὰ τοῦτο; Lncl. les met entre crochets comme redondants; Rm. croit qu'ils se rapportent à l'Adiabène, attendu que cette région fait partie de l'Arménie et que son nom vient de celui d'Atyrie.

7. Bkk. et Ddf; vulg. : κωλυόντων. — 8. Ddf : ὅτι. — 9. Dans la famille des Arsacides, Osroès avait donné à son frère Parthamasiris le royaume d'Arménie, dont il avait chassé son neveu (ch. 22); il avait la guerre avec Manisaros qui convoitait la Mésopotamie. Peut-être y eut-il aussi d'autres mouvements que nous ne connaissons pas aujourd'hui.

10. Cf. la note 163 dans Rm.

R.p.1142 ἐξ ἧς τὰ τείχη Βαβυλῶνος ᾠκοδόμητο (τοσαύτην γὰρ ἀσφάλειαν[1] πλίνθοις ὀπταῖς ἢ καὶ λίθοις λεπτοῖς συμμιχθεῖσα[2] παρέχεται, ὥστε καὶ πέτρας καὶ σιδήρου παντὸς ἰσχυρότερα αὐτὰ ποιεῖν)· καὶ τὸ στόμιον ἐθεάσατο, ἐξ οὗ πνεῦμα δεινὸν ἀναδίδοται, ὥστε πᾶν μὲν ἐπίγειον ζῶον, πᾶν δὲ πετεινὸν ἀποφθείρειν, εἰ καὶ ἐφ' ὁποσονοῦν ὄσφροιτό[3] τι αὐτοῦ. Καὶ εἴπερ ἐπὶ πολὺ ἄνω ἐχώρει, ἢ καὶ πέριξ ἐσκεδάννυτο, οὐδ' ἂν ᾠκεῖτο ὁ χῶρος· νῦν δὲ αὐτὸ ἐν ἑαυτῷ ἀνακυκλούμενον κατὰ χώραν μένει. Εἶδον ἐγὼ τοιοῦτον ἕτερον ἐν Ἱερᾷ πόλει τῆς Ἀσίας, καὶ ἐπειράθην αὐτοῦ δι' ὀρνέων, αὐτός τε ὑπερκύψας, καὶ αὐτὸς ἰδὼν[4] τὸ πνεῦμα· κατακέκλεισται γὰρ ἐν δεξαμενῇ τινι, καὶ θέατρον ὑπὲρ αὐτοῦ ᾠκοδόμητο· φθείρει τε πάντα τὰ ἔμψυχα, πλὴν τῶν ἀνθρώπων τῶν τὰ αἰδοῖα ἀποτετμημένων[5]. Οὐ μὴν καὶ τὴν αἰτίαν αὐτοῦ συννοῆσαι ἔχω· λέγω δὲ ἃ τε εἶδον ὡς εἶδον, καὶ ἃ ἤκουσα ὡς ἤκουσα.

28. Τραϊανὸς δὲ ἐβουλεύσατο μὲν τὸν Εὐφράτην κατὰ διώρυχα ἐς τὸν Τίγριν ἐσαγαγεῖν[6], ἵνα τὰ πλοῖα δι' αὐτῆς κατελθόντα τὴν γέφυραν αὐτῷ ποιῆσαι παράσχῃ· μαθὼν δὲ, ὅτι πολὺ ὑψηλότερος τοῦ Τίγριδός ἐστι, τοῦτο μὲν οὐκ ἔπραξε, φοβηθεὶς μὴ καὶ ἄπλουν τὸν Εὐφράτην

1. Bkk., en note, comme conjecture : συνάφειαν. — 2. Rm. voudrait συμμιγεῖσα, comme dans Suidas qui cite presque textuellement ce passage au mot Ἀδιαβηνή; mais, dit St., l'autre forme est celle qu'emploie habituellement Dion.

3. *a*, *b*, *c*, Bkk. et Ddf; *k* : ἐσφροιτο ; vulg. : ὀσφραίνοιτο. — 4. Rsk., Bkk. et Ddf. Rsk. est d'avis, si on conserve la vulgate ὑπεριδών, de lire ὑπερέχον

la construction des murailles de Babylone (telle est, en effet, la solidité qu'offre son mélange avec des briques cuites ou de petites pierres, qu'il rend ces remparts plus durs que le roc ou n'importe quel fer); il contempla aussi l'embouchure du lac, d'où s'exhale une vapeur si dangereuse, que les animaux terrestres et les oiseaux périssent pour peu qu'ils l'aient sentie. Si cette vapeur montait bien haut, ou si elle se répandait alentour, le pays serait inhabitable; mais elle reste en place, concentrée en elle-même. J'ai vu chose semblable à Hiéropolis, en Asie, et j'en ai fait l'épreuve sur des oiseaux, penché moi-même et moi-même voyant la vapeur; car cette vapeur est renfermée dans une sorte de réservoir, et un théâtre a été élevé au-dessus. Cette vapeur est mortelle à tout être animé, excepté pour les hommes à qui on a coupé les parties. C'est un fait dont je ne puis pénétrer la cause; mais enfin je dis ce que j'ai vu comme je l'ai vu, ce que j'ai entendu comme je l'ai entendu.

28. Trajan avait résolu de faire descendre l'Euphrate dans le Tigre par un canal, afin d'y amener les vaisseaux dont il voulait faire un pont; mais, ayant reconnu que l'Euphrate était beaucoup plus haut que le Tigre, il abandonna cette résolution, craignant d'empêcher la na-

ὑπεριδών, *suspensam videns auram*, super puteo nempe. » St. : « Vel ἰδών legendum videtur, vel ὑπιδών, *subtus videns*. » — 5. Rm. : « Fabula hinc orta videtur, quod ibi Matris Magnæ sacerdotes essent, quos vel consuetudo vel remedia adhibita contra noxam tuebantur. »

6. Ce canal existait déjà (cf. Rm., note 168), mais le temps l'avait tellement encombré qu'il aurait fallu, pour ainsi dire, le creuser à nouveau.

ἀπεργάσηται, ἀθρόου τοῦ ῥεύματος ἐς τὸ κάταντες φερο-
R.p.1143 μένου· ὑπερενεγκὼν δὲ τὰ πλοῖα ὁλκοῖς, διὰ τοῦ μέσου τῶν ποταμῶν ἐλαχίστου ὄντος (τὸ γὰρ ῥεῦμα τὸ τοῦ Εὐφράτου πᾶν ἕς θ' ἕλος ἐκπίπτει, καὶ ἐκεῖθέν πως τῷ Τίγριδι συμμίγνυται) τὸν Τίγριν ἐπεραιώθη, καὶ ἐς τὴν Κτησιφῶντα ἐσῆλθε· παραλαβών τε αὐτὴν, αὐτοκράτωρ ἐπωνομάσθη, καὶ τὴν ἐπίκλησιν τοῦ Παρθικοῦ ἐβεβαιώσατο. Ἐψηφίσθη δὲ αὐτῷ παρὰ τῆς βουλῆς τά τε ἄλλα, καὶ νικητήρια ὅσα ἐθελήσει[1] διεορτάσαι. Ἑλὼν δὲ τὴν Κτησιφῶντα, ἐπεθύμησεν ἐς τὴν Ἐρυθρὰν θάλασσαν καταπλεῦσαι. Αὕτη δὲ τοῦ τε Ὠκεανοῦ μοῖρά ἐστι, καὶ ἀπό τινος ἐνδυναστεύσαντός ποτε ἐν αὐτῇ οὕτω κέκληται[2]. Καὶ τὴν μὲν νῆσον τὴν ἐν τῷ Τίγριδι τὴν Μεσήνην[3], ἧς Ἀθάμβιλος[4] ἐβασίλευεν, ἀπόνως ᾠκειώσατο[5]· ὑπὸ δὲ δὴ χειμῶνος, τῆς τε τοῦ Τίγριδος ὀξύτητος, καὶ τῆς τοῦ Ὠκεανοῦ ἀναῤῥοίας, ἐκινδύνευσε. Καὶ οἱ τὸν χάρακα δὲ[6] τὸν Σπασίνου καλούμενον οἰκοῦντες (ἐν δὲ τῇ τοῦ Ἀθαμβίλου ἐπικρατείᾳ ἦσαν) φιλικῶς[7] αὐτὸν ὑπεδέξαντο.

29. Κἀντεῦθεν ἐπ' αὐτὸν τὸν Ὠκεανὸν ἐλθὼν, τήν τε φύσιν αὐτοῦ καταμαθὼν, καὶ πλοῖόν τι ἐς Ἰνδίαν πλέον ἰδὼν, εἶπεν ὅτι, « Πάντως ἂν καὶ ἐπὶ τοὺς Ἰνδοὺς, εἰ νέος

1. St. : « Ἐθελήσειε edendum putavi pro ἐθελήσει, quod ferri vix potest. Infra est ἐθελήσῃ quod et ipsum reponere poteram.» — 2. Érythras qui, dit-on, s'y noya. — 3. *a*, *b*, *c*, Étienne de Byzance d'après Asinius Quadratus, Reinaud (Mémoire cité) ; vulg. : Μεσσήνην. — 4. *a* : Αθάβιλος (*sic*), primitivement Ἀθάβηλος comme dans *b*, la trace de l'η est à demi visible ; Reinaud : *Attambilus*. — 5. Rm. et St. intercalent après ce ce mot ᾠκειώσατο le passage suivant de Peir. : Ὅτι ὁ Σάμβηλος ὁ τῆς

vigation sur l'Euphrate, si la masse entière de ce fleuve suivait la pente : ayant donc fait transporter, avec des leviers, ses vaisseaux à travers l'espace étroit qui sépare les deux fleuves (l'Euphrate se jette dans un marais et en sort pour mêler ses eaux à celles du Tigre), il passa le Tigre et vint à Ctésiphon, dont la prise lui valut le titre d'*imperator* et la confirmation du surnom de Parthique. Divers honneurs lui furent décernés par le sénat, et, entre autres, celui de célébrer autant de triomphes qu'il lui plairait. Maître de Ctésiphon, il conçut le désir de passer dans la mer Érythrée. Cette mer fait partie de l'Océan, et tire son nom d'un prince qui y exerça autrefois l'autorité. Il réduisit sans peine à son obéissance la Mésène, île du Tigre où régnait Athambilus; cependant une tempête et la rapidité du Tigre, jointes au reflux de l'Océan, lui firent courir des dangers. Mais les peuples qui habitent la forteresse dite de Spasinus (ils étaient sous la domination d'Athambilus) lui firent un accueil amical.

29. S'étant avancé de là jusqu'à l'Océan, et instruit de la nature de cette mer, il dit, à la vue d'un vaisseau cinglant pour l'Inde : « Je ne manquerais pas d'aller chez

νήσου ἄρχων ἐν τῷ Τίγριδι οὔσης πιστὸς [Rm. et St., pour souder ce passage à ce qui précède, suppriment Ὅτι et lisent : ᾠκειώσατο· καὶ οὗτος πιστὸς] διέμενεν τῷ Τραϊανῷ, καίπερ ὑποτελεῖν προσταχθείς. « Sambé-« los, roi de l'île du Tigre, resta fidèle à Trajan, bien qu'on lui eût im-« posé un tribut. »

6. Peir. om.

7. Peir. : οἰκοῦντες, καὶ φιλικῶς, omettant : ἐν δὲ δὴ... ἦσαν

ἔτι ἦν, ἐπεραιώθην. » Ἰνδούς τε γὰρ ἐνενόει, καὶ τὰ ἐκεί-
R.p.1144 νων πράγματα ἐπολυπραγμόνει[1]· τόν τε Ἀλέξανδρον ἐμα-
κάριζε. Καίτοι[2] ἔλεγε καὶ ἐκείνου περαιτέρω προκεχωρη-
κέναι· καὶ τοῦτο καὶ τῇ βουλῇ ἐπέστειλε, μὴ δυνηθεὶς
μηδὲ ἃ κεχείρωτο[3] σῶσαι. Καὶ ἐπ' αὐτῷ ἄλλα τε ἔλαβε,
καὶ ἐπινίκια ὅσων ἂν ἐθελήσῃ ἐθνῶν πέμψαι· διὰ γὰρ τὸ
πλῆθος τῶν ἀεὶ σφίσι γραφομένων, οὔτε συνεῖναί τινα αὐ-
τῶν, οὔτε ὀνομάσαι καλῶς ἐδύναντο. Καὶ οἱ μὲν ἀψῖδα
αὐτῷ τροπαιοφόρον πρὸς πολλοῖς ἄλλοις ἐν αὐτῇ τῇ ἀγορᾷ
αὐτοῦ παρεσκεύαζον, καὶ ἡτοιμάζοντο ὡς ποῤῥωτέρω ἀπαν-
τήσοντες εἰ ἐπανίοι· ἔμελλε δ' ἄρα μήτε ἐς τὴν Ῥώμην
ἔτι ἀφίξεσθαι, μήτε ἄξιόν τι τῶν προκατειργασμένων πρά-
ξειν, καὶ προσέτι καὶ αὐτὰ ἐκεῖνα ἀπολέσειν. Ἐν γὰρ τῷ
χρόνῳ, ἐν ᾧ ἐπὶ τὸν Ὠκεανὸν κατέπλει, καὶ ἐκεῖθεν αὖθις
ἀνεκομίζετο, πάντα τὰ ἐαλωκότα ἐταράχθη καὶ ἀπέστη·
καὶ τοὺς παρὰ σφίσιν ἕκαστοι φρουροὺς οἱ μὲν ἐξέβαλλον[4],
οἱ δ' ἀπεκτίννυσαν.

30. Μαθὼν δὲ ταῦτα ὁ Τραϊανὸς ἐν Βαβυλῶνι (καὶ
γὰρ ἐκεῖσε ἦλθε κατά τε τὴν φήμην, ἧς οὐδὲν ἄξιον εἶδεν,
ὅ τι μὴ χώματα καὶ λίθους[5] καὶ ἐρείπια, καὶ διὰ τὸν
Ἀλέξανδρον, ᾧ καὶ ἐνήγισεν ἐν τῷ οἰκήματι, ἐν ᾧ ἐτετε-
λευτήκει)[6]· μαθὼν δὲ ταῦτα, τόν τε Λούσιον καὶ τὸν
Μάξιμον ἐπὶ τοὺς ἀφεστηκότας ἔπεμψε. Καὶ οὗτος μὲν

1. Cf. le mémoire de Reinaud, p. 227 à 233. — 2. Bkk. et Ddf; vulg. : καί. — 3. Bkk. et Ddf, d'après Slbg.; vulg. κεχείρωται.
4. Bkk. et Ddf, d'après Slbg.; vulg. : ἐξέβαλον. — 5. Tillemont (t. III,

les Indiens, si j'étais encore jeune. » Il songeait aux Indiens, s'informait des affaires de ces peuples, et vantait le bonheur d'Alexandre. Néanmoins il prétendait avoir poussé plus loin que lui ses armes, et il en écrivit même au sénat, bien qu'il n'ait pu conserver ses propres conquêtes. A cette occasion, il reçut, entre autres honneurs, celui de triompher d'un aussi grand nombre de peuples qu'il lui plairait, car le nombre de ceux dont on écrivait à chaque instant la soumission à Rome était tel qu'on ne pouvait ni les connaître, ni les énumérer exactement. On lui érigea, sans compter plusieurs autres, un arc de triomphe sur son Forum; on se disposait à aller aussi loin que possible au-devant de lui à son retour; mais il ne devait ni rentrer à Rome, ni rien faire désormais qui fût digne de ses précédents exploits; il devait, de plus, en perdre le fruit. En effet, dans le moment même où il était embarqué sur l'Océan et qu'il revenait de son voyage, des troubles éclatèrent chez tous les peuples conquis, et la défection s'y déclara : les uns chassaient les garnisons mises chez eux; les autres les massacraient.

30. Instruit de ces événements tandis qu'il était à Babylone (il y était allé, attiré et par la renommée de cette ville, où il ne vit rien qui répondît à cette renommée, mais seulement des digues, des pierres et des ruines, et par le souvenir d'Alexandre, à qui il offrit un sacrifice funèbre dans la maison même où il était mort), instruit, dis-je, de ces événements, Trajan envoya Lusius et Maximus contre les rebelles. Maximus fut tué dans une

p. 933), blâmé par Rm., mais approuvé par Rsk. et suivi par Bkk. et Ddf; vulg. : μύθους. — 6. C'était l'usage toutes les fois qu'on visitait le tombeau des grands hommes ou le lieu de leur mort.

ἀπέθανεν, ἡττηθεὶς μάχῃ· Λούσιος δὲ ἄλλα τε πολλὰ κατώρθωσε, καὶ τὴν Νίσιβιν ἀνέλαβε, τήν τε Ἔδεσσαν ἐξεπολιόρκησε, καὶ διέφθειρε καὶ ἐνέπρησε. Ἑάλω δὲ καὶ ἡ Σελεύκεια πρός τε Ἐρυκίου Κλάρου καὶ πρὸς Ἰουλίου Ἀλεξάνδρου ὑποστρατήγων, καὶ ἐκαύθη. Τραϊανὸς δὲ φοβηθεὶς, μὴ καὶ οἱ Πάρθοι τι νεοχμώσωσι, βασιλέα αὐτοῖς ἴδιον δοῦναι ἠθέλησε· καὶ ἐς Κτησιφῶντα ἐλθὼν, συνεκά-
R.p.1145 λεσεν ἐς πεδίον τι μέγα πάντας μὲν τοὺς Ῥωμαίους, πάντας δὲ τοὺς Πάρθους τοὺς ἐκεῖ τότε ὄντας· καὶ ἐπὶ βῆμα ὑψηλὸν ἀναβὰς, καὶ μεγαληγορήσας ὑπὲρ ὧν καὶ κατειργάσατο, Παρθαμασπάτην τοῖς Πάρθοις βασιλέα ἀπέδειξεν, τὸ διάδημα αὐτῷ ἐπιθείς.

31. Μετὰ δὲ ταῦτα ἐς τὴν Ἀραβίαν ἦλθε, καὶ τοῖς Ἀτρηνοῖς, ἐπειδὴ καὶ αὐτοὶ ἀφειστήκεσαν, ἐπεχείρησε. Καὶ ἔστι μὲν οὔτε μεγάλη οὔτε εὐδαίμων ἡ πόλις· ἥ τε πέριξ χώρα ἔρημος ἐπὶ πλεῖστόν ἐστι, καὶ οὔθ' ὕδωρ, ὅ τι μὴ βραχὺ (καὶ τοῦτο δυσχερὲς), οὔτε ξύλον, οὔτε χιλὸν ἴσχει. Καὶ πρός τε αὐτῶν τούτων, ἀδύνατον τὴν προσεδρείαν[1] πλήθει ποιούντων, πρός τε τοῦ Ἡλίου, ὥπερ που καὶ ἀνάκειται, ῥύεται· οὔτε γὰρ ὑπὸ Τραϊανοῦ τότε, οὔτε ὑπὸ Σεουήρου[2] ὕστερον ἥλω, καίτοι καὶ καταβαλόντων μέρη τινὰ τοῦ τείχους αὐτῆς. Τραϊανὸς δὲ τούς τε ἱππέας πρὸς τὸ τεῖχος προπέμψας ἐσφάλη, ὥστε καὶ ἐς τὸ στρατόπεδον αὐτοὺς ἐσαραχθῆναι· καὶ αὐτὸς παριππεύ-

1. *a*, Bkk. et Ddf; vulg.: προσεδρίαν.—2. Bkk. et Ddf; vulg.: Σεβήρου. Sur

défaite; Lusius, entre autres succès, eut celui de reprendre Nisibe, d'emporter d'assaut Édesse, de la piller et de la livrer aux flammes. Les légats Érycius Clarus et Julius Alexander s'emparèrent de Séleucie et la brûlèrent. Quant à Trajan, craignant que les Parthes ne se soulevassent aussi, il voulut leur donner un roi particulier; arrivé à Ctésiphon, il convoqua dans une grande plaine tous les Romains et les Parthes qui s'y trouvaient; puis, après être monté sur une haute tribune et avoir parlé en termes magnifiques de ses conquêtes, il proclama roi des Parthes Parthamaspatès, à qui il attacha le diadème.

31. Ensuite il partit pour l'Arabie et attaqua les Atréniens, qui, eux aussi, avaient fait défection. Leur ville n'est ni grande ni riche, et le pays d'alentour est un vaste désert; il a fort peu d'eau (et encore ce peu est-il détestable), il n'a pas de bois ni de pâturages. Ces obstacles, qui, par leur nombre, rendent un siége impossible, et le Soleil, à qui elle est comme consacrée, suffisent pour défendre la ville; car ni Trajan alors, ni Sévère dans la suite, ne purent la prendre, bien qu'ils aient démoli des portions de ses murailles. Trajan, qui avait détaché sa cavalerie, éprouva un échec si notable, qu'elle fut repoussée jusque dans le camp, et que lui-même, qui s'était avancé à cheval avec elle, manqua de peu

l'expédition malheureuse de Sévère contre cette place, cf. LXXV, 11 et 12.

σας βραχυτάτου ἐδέησε τρωθῆναι, καίπερ τὴν βασιλικὴν στολὴν ἀποθέμενος, ἵνα μὴ γνωρισθῇ. Τῆς δὲ πολιᾶς αὐτοῦ τὸ γαῦρον, καὶ τὸ σεμνοπρεπὲς τοῦ προσώπου ἰδόντες, ὑπετόπησάν[1] τε εἶναι ὃς ἦν, καὶ ἐπετόξευσαν αὐτῷ, καὶ ἱππέα τινὰ τῶν συνόντων οἱ ἀπέκτειναν. Ἐγίνοντο[2] δὲ βρονταὶ, καὶ ἶριδες ὑπεφαίνοντο· ἀστραπαί τε καὶ ζάλη, χάλαζά τε[3] καὶ κεραυνοὶ τοῖς Ῥωμαίοις ἐνέπιπτον, ὁπότε προσβάλοιεν. Καὶ ὁπότε οὖν δειπνοῖεν, μυῖαι τοῖς βρώμασι καὶ τοῖς πόμασι προσιζάνουσαι, δυσχερείας ἅπαντα ἐνεπίμπλων. Καὶ Τραϊανὸς μὲν ἐκεῖθεν οὕτως ἀπῆλθε, καὶ οὐ πολλῷ ὕστερον ἀῤῥωστεῖν ἤρχετο.

32. Καὶ ἐν τούτῳ οἱ κατὰ Κυρήνην Ἰουδαῖοι, Ἀν-
R.p.1146 δρέαν[4] τινὰ προστησάμενοι σφῶν, τούς τε Ῥωμαίους καὶ τοὺς Ἕλληνας ἔφθειρον, καὶ τάς τε σάρκας αὐτῶν ἐσιτοῦντο, καὶ τὰ ἔντερα ἀνεδοῦντο, τῷ τε αἵματι ἠλείφοντο, καὶ τὰ ἀπολέμματα ἐνεδύοντο· πολλοὺς δὲ καὶ μέσους ἀπὸ κορυφῆς διέπριον· θηρίοις ἑτέρους ἐδίδοσαν, καὶ μονομαχεῖν ἄλλους ἠνάγκαζον· ὥστε τὰς πάσας δύο καὶ εἴκοσι μυριάδας ἀπολέσθαι. Ἔν τε Αἰγύπτῳ πολλὰ ἔδρασαν ὅμοια, καὶ ἐν τῇ Κύπρῳ, ἡγουμένου σφίσιν Ἀρτεμίωνος· καὶ ἀπώλοντο καὶ ἐκεῖ μυριάδες τέσσαρες καὶ εἴκοσι. Καὶ διὰ τοῦτο οὐδενὶ[5] Ἰουδαίῳ ἐπιβῆναι αὐτῆς ἔξεστιν· ἀλλὰ, κἂν ἀνέμῳ τις βιασθεὶς ἐς τὴν νῆσον

1. *a*, *b* : ὑποτόπησαν σεμνοπρεπὲς τοῦ προσώπου ἰδόντες, ὑποτόπησαν (*sic*). — 2. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐγένοντο.
3. Bkk. et Ddf; vulg. om. — 4. Bkk. et Ddf, d'après Scaliger (notes

d'être blessé, bien qu'ayant quitté le vêtement impérial de peur d'être reconnu. Mais, en voyant la majesté de sa chevelure blanche et la dignité de son visage, les barbares soupçonnèrent qui il était ; ils lancèrent des flèches contre lui et tuèrent un cavalier à ses côtés. De plus, des tonnerres grondaient, des arcs-en-ciel se montraient; des éclairs, des tourbillons, de la grêle et des foudres tombaient sur les Romains quand ils livraient un assaut. Lorsqu'ils prenaient leurs repas, des mouches, tombant dans ce qu'ils mangeaient et dans ce qu'ils buvaient, infectaient tout. Aussi Trajan, en cet état de choses, se retira, et, peu après, sa maladie commença.

32. Cependant les Juifs de la Cyrénaïque, mettant à leur tête un certain Andréas, égorgèrent les Romains et les Grecs, mangèrent leur chair, se ceignirent de leurs entrailles, se frottèrent de leur sang et se couvrirent de leur peau ; ils en scièrent plusieurs de haut en bas par le milieu du corps, en exposèrent d'autres aux bêtes, et en contraignirent quelques-uns de se battre comme des gladiateurs, tellement qu'ils en firent périr jusqu'à deux cent vingt mille. Ils se portèrent à de pareils excès en Égypte et en Cypre, sous la conduite d'Artémion, et il périt, là encore, deux cent quarante mille hommes. Voilà pourquoi il est défendu aux Juifs de mettre le pied en Cypre, et, si l'un d'eux est jeté dans l'île par la violence du vent,

sur Eusèbe); Lncl., Rm. (cf. sa note 196) et St. : Ἀνδρείαν; les éd. précéd. et *a*, *b* : Ἀνδρίαν.

5. St., d'après Slbg., Bkk. et Ddf; vulg. : οὐδέν.

ἐκπέσῃ[1], θανατοῦται. Ἀλλ' Ἰουδαίους[2] μὲν ἄλλοι τε, καὶ Λούσιος ὑπὸ Τραϊανοῦ πεμφθεὶς, κατεστρέψατο. [Ὅτι Κυῆτος[3] Λούσιος, Μαῦρος μὲν ἦν, καὶ αὐτὸς τῶν Μαύρων ἄρχων, καὶ ἐν ἱππεῦσιν ἴλης ἐξήστατο· καταγνωσθεὶς δὲ ἐπὶ πονηρίᾳ, τότε μὲν τῆς στρατείας[4] ἀπηλλάγη καὶ ἠτιμώθη· ὕστερον δὲ τοῦ Δακικοῦ πολέμου ἐνστάντος, καὶ τοῦ Τραϊανοῦ[5] τῆς τῶν Μαύρων συμμαχίας δεηθέντος[6], ἦλθέ τε πρὸς αὐτὸν αὐτεπάγγελτος, καὶ μεγάλα ἔργα ἀπεδείξατο. Τιμηθεὶς δὲ ἐπὶ τούτῳ, πολὺ πλείω καὶ μείζω ἐν τῷ δευτέρῳ πολέμῳ ἐξειργάσατο· καὶ τέλος ἐς τοσοῦτο τῆς τε ἀνδραγαθίας ἅμα καὶ τῆς τύχης ἐν τῷδε τῷ πολέμῳ προεχώρησεν, ὥστε ἐς τοὺς ἑστρατηγηκότας ἐσγραφῆναι, καὶ ὑπατεῦσαι, τῆς τε Παλαιστίνης ἄρξαι· ἐξ ὧν που καὶ τὰ μάλιστα ἐφθονήθη καὶ ἐμισήθη καὶ ἀπώλετο[7].]

R.p.1147 33. Τραϊανὸς δὲ παρεσκευάζετο μὲν αὖθις ἐς τὴν Μεσοποταμίαν στρατεῦσαι· ὡς δὲ τῷ νοσήματι ἐπιέζετο, αὐτὸς μὲν ἐς τὴν Ἰταλίαν ὥρμησε πλεῖν, Πούπλιον[8] δὲ Αἴλιον Ἀδριανὸν ἐν τῇ Συρίᾳ κατέλιπε μετὰ τοῦ στρατοῦ. Οὕτω μὲν οἱ Ῥωμαῖοι, τῆς τε Ἀρμενίας καὶ τῆς Μεσοπο-

1. Rsk., Bkk. et Ddf; vulg. : ἐμπέσῃ. — 2. *f* : ἀλλὰ Ἰουδαίους.

3. Cet extrait, emprunté à Peir., se trouve, dans le ms., avant celui qui a été intercalé, au ch. 21. Ici, Rm. et St. : Οὗτος ὁ Κύντος, avec omission de Ὅτι. De plus, avec Bkk. et Ddf, j'ai écrit Κυῆτος au lieu de Κύντος, attendu que le nom de ce général est Quiétus. Rm. avait déjà fait cette remarque, mais il n'avait pas corrigé.

4. St. : « Non displiceret, qui στρατιᾶς reponendum censeret. »

5. Bkk. et Ddf, au lieu de στρατοῦ donné par les éd. et les mss.

il est mis à mort. Les Juifs alors furent subjugués par plusieurs généraux, entre autres par Lusius, que Trajan envoya contre eux. [Lusius Quiétus était Maure et chef de soldats maures; il commanda même un corps de cavalerie. Condamné pour sa perversité, il fut renvoyé du service et dégradé; mais, dans la suite, lorsque la guerre contre les Daces fut imminente, Trajan ayant eu besoin du secours des Maures, Lusius vint le trouver de lui-même et fit de grandes actions. Ayant reçu des honneurs à raison de cette conduite, il accomplit dans la seconde guerre des exploits beaucoup plus nombreux et beaucoup plus grands; enfin, il s'éleva à un tel degré de bravoure et de fortune dans cette guerre, qu'il fut mis au rang de ceux qui avaient exercé la préture, obtint le consulat et devint gouverneur de la Palestine; ce furent surtout ces dignités qui lui attirèrent l'envie et la haine et qui causèrent sa perte.]

33. Trajan se disposait à tourner une seconde fois ses armes contre la Mésopotamie; mais, comme sa maladie s'aggravait, il partit pour se rendre par mer en Italie, et laissa P. Ælius Adrien en Syrie à la tête de l'armée. C'est ainsi que les Romains, après avoir conquis l'Arménie, la plus grande partie de la Mésopotamie et du pays

An de Rome 870. Niger et Apronianus consuls.

6. Les Maures avaient une cavalerie renommée; ils gouvernaient leurs chevaux sans le secours de la bride.

7. Il fut consul subrogé l'an de Rome 868; puis il fut nommé gouverneur, non avec le titre de procurateur, comme cela avait lieu précédemment, mais en qualité de propréteur comme légat de César. Il fut envoyé à la tête d'une armée pour soumettre les Juifs. Adrien (LIX, 2) le fit mourir en 871.

8. Bkk. et Ddf; vulg.: Πόπλιον.

ταμίας τῆς πλείονος τῶν τε Πάρθων κρατήσαντες, μάτην ἐπόνησαν καὶ μάτην ἐκινδύνευσαν· καὶ γὰρ καὶ οἱ Πάρθοι τὸν Παρθαμασπάτην ἀπαξιώσαντες[1], ἐν τῷ σφετέρῳ τρόπῳ ἤρξαντο βασιλεύεσθαι. Ἐνόσησε δὲ ὁ Τραϊανὸς, ὡς μὲν αὐτὸς ὑπώπτευσεν, ἐκ φαρμάκου λήψεως· ὡς δέ τινες λέγουσιν, ἐπισχεθέντος αὐτῷ τοῦ αἵματος, ὃ κατ' ἔτος κάτω διεχώρει[2]· ἐγένετο μὲν γὰρ καὶ ἀπόπληκτος, ὥστε καὶ τοῦ σώματός τι παρεθῆναι, τὸ δ' ὅλον ὑδρωπίασε[3]. Καὶ ἐς Σελινοῦντα τῆς Κιλικίας[4] ἐλθὼν, ἣν δὴ καὶ Τραϊανούπολιν καλοῦμεν, ἐξαίφνης ἀπέψυξε, μοναρχήσας ἔτη δεκαεννέα, καὶ μῆνας ἕξ, ἡμέρας τε πεντεκαιδέκα[5].

1. Il semble résulter de ce passage, dit Rm., que Parthamaspates avait pris les mœurs des Romains, soit qu'il eût été otage chez eux, soit qu'il eût été pris à la guerre. — 2. L'auteur désigne ainsi les hémorroïdes.

3. Rm. : « Sic Eusebius in Chron. Can. et Chronicon Paschale. Sed δυσεντερίᾳ periisse idem Eusebius dicit Chron. prior. Hieronymus profluvio ventris, et sic Eutropius, VIII, 2. » — 4. Suivant Eutrope, Trajan mourut à Séleucie d'Isaurie; quelques historiens, au rapport d'Eusèbe,

des Parthes, perdirent le fruit et de leurs fatigues et de leurs dangers; les Parthes, en effet, ayant déposé Parthamaspatès, revinrent à leur indépendance nationale. La maladie de Trajan, à ce qu'il crut, vint d'un poison qu'il aurait pris; selon d'autres, de l'arrêt du sang que, chaque année, il rendait par en-bas, car il fut frappé d'apoplexie, de telle sorte que plusieurs parties de son corps furent paralysées et que toutes furent atteintes d'hydropisie. Arrivé à Sélinonte de Cilicie, que nous appelons Trajanopolis, il expira tout à coup après un règne de dix-neuf ans six mois quinze jours.

ont soutenu cette opinion, mais les médailles attestent que ce prince mourut à Sélinonte.

5. La chronologie du règne de Trajan a été jusqu'à ce jour enveloppée de beaucoup d'obscurité; un mémoire de Noël des Vergers, lu à l'Académie des Inscriptions en mars 1866, y jette une grande lumière. L'auteur préparait, sur le règne de Trajan, un travail important que la mort ne lui a pas permis d'achever.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΕΝΝΑΤΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Ἀδριανὸς δὲ ὑπὸ μὲν Τραϊανοῦ οὐκ ἐσεποιήθη[1]· ἦν μὲν γὰρ πολίτης αὐτοῦ, καὶ ἐπετροπεύθη ὑπ' αὐτοῦ, γένους θ' οἱ ἐκοινώνει[2], καὶ ἀδελφιδῆν αὐτοῦ ἐγεγαμήκει[3]· τό τε σύμπαν, συνῆν αὐτῷ καὶ συνδιητᾶτο[4], τῇ τε Συρίᾳ ἐπὶ τῷ Παρθικῷ πολέμῳ προσετάχθη[5]· οὐ μέντοι οὔτ' ἄλλο τι ἐξαίρετον παρ' αὐτοῦ ἔλαβεν[6], οὔθ' ὕπατος ἐν πρώτοις ἐγένετο[7], ἀλλὰ καὶ Καίσαρα αὐτὸν καὶ αὐτοκρά-

1. Sur la manière dont Adrien parvint à l'empire, cf. Spartien, 4.

2. Spartien, 1 : « Hadriano pater Ælius Adrianus, cognomento Afer, fuit consobrinus Trajani imperatoris.... » L'aïeul d'Adrien avait eu pour femme Ulpia, sœur d'Ulpius Trajan, tante de l'empereur de ce nom.

3. Spartien, 2 : « Suffragante Sura, ad amicitiam Trajani pleniorem rediit, nepte per sororem Trajani uxore accepta, favente Plotina, Trajano leviter, ut Marius Maximus dicit, volente. » — 4. A la suite de sa questure (Spartien, 3 et 4), Adrien fut chargé de rédiger les Actes du sénat; il suivit Trajan dans la guerre contre les Daces, en qualité de secrétaire. Dans la seconde expédition contre le même peuple, il eut le commandement d'une légion. Après la mort de Sura, il composa les dis-

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE SOIXANTE-NEUVIÈME.

1. Adrien ne fut pas adopté par Trajan; ils étaient du même municipe et il l'avait eu pour tuteur; il était même entré dans son alliance et avait épousé sa nièce; il était continuellement avec lui et partageait sa vie; il eut l'administration de la Syrie dans la guerre contre les Parthes; néanmoins, il ne reçut aucun honneur particulier, et ne fut même pas consul dans les premiers jours

An de Rome 870. Niger et Apronianus consuls.

cours de Trajan; la faveur de Plotine le fit nommer légat de l'empereur dans la guerre des Parthes (Spartien, 3 et 4).

5. Cf. LXVIII, 33.

6. Rm., d'après Spartien (2 et 4), croit voir la cause de ce fait dans la jalousie de Servianus, beau-frère d'Adrien, et dans les calomnies de Palma et de Celsus.

7. Adrien fut consul subrogé l'an de Rome 862; en la présente année 871, il semble, dit Rm., n'avoir été également que désigné par Trajan comme devant être consul subrogé pour la seconde fois; car, ajoute ce savant, ces consuls eux-mêmes étaient tous désignés à l'avance, ainsi que le démontre Juste-Lipse dans ses notes sur Tacite, XII, 58.

τορα, τοῦ Τραϊανοῦ ἄπαιδος μεταλλάξαντος, ὅ τε Ἀττιανὸς[1], πολίτης αὐτοῦ ὢν, καὶ ἐπίτροπος γεγονὼς, καὶ ἡ Πλωτῖνα ἐξ ἐρωτικῆς φιλίας, πλησίον τε ὄντα, καὶ δύναμιν πολλὴν ἔχοντα, ἀπέδειξαν. Ὁ γὰρ πατήρ μου Ἀπρωνιανὸς, τῆς Κιλικίας ἄρξας, πάντα τὰ κατ' αὐτὸν ἐμεμαθήκει σαφῶς[2]· ἔλεγε δὲ τά τε ἄλλα ὡς ἕκαστα, καὶ ὅτι ὁ θάνατος τοῦ Τραϊανοῦ ἡμέρας τινὰς διὰ τοῦτο συνεκρύφθη, ἵν' ἡ ποίησις προεκφοιτήσοι. Ἐδηλώθη δὲ τοῦτο καὶ ἐκ τῶν πρὸς τὴν βουλὴν γραμμάτων αὐτοῦ· ταῖς γὰρ ἐπιστολαῖς οὐκ αὐτὸς, ἀλλ' ἡ Πλωτῖνα ὑπέγραψεν· ὅπερ ἐπ' οὐδενὸς ἄλλου ἐπεποιήκει[3].

2. Ἦν δὲ, ὅτε ἀνηγορεύθη αὐτοκράτωρ, Ἀδριανὸς ἐν
R.p.1150 τῇ μητροπόλει Συρίας[4] Ἀντιοχείᾳ, ἧς ἦρχεν· ἐδόκει δὲ ὄναρ, πρὸ τῆς ἡμέρας ἐκείνης, πῦρ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ, ἔν τε αἰθρίᾳ καὶ ἐν εὐδίᾳ πολλῇ, ἐς τὴν ἀριστερὰν αὐτοῦ σφαγὴν ἐμπεσεῖν, ἔπειτα καὶ ἐπὶ τὴν δεξιὰν παρελθεῖν, μήτε ἐκφοβῆσαν αὐτὸν, μήτε βλάψαν[5]. Ἔγραψε δὲ πρὸς τὴν βουλὴν ὁ Ἀδριανὸς, ἀξιῶν βεβαιωθῆναι αὐτῷ τὴν ἡγεμονίαν καὶ παρ' ἐκείνης[6], καὶ ἀπαγορεύων μηδὲν αὐτῷ[7] μήτε τότε μήτε ἄλλοτε τιμὴν δή τινα φέρον, οἷα εἰώθει γίγνε-

1. Cælius Attianus, chevalier romain, tuteur d'Adrien, et qui, sous le règne de Trajan, fut toujours l'ami dévoué de son pupille; il devint préfet du prétoire sous Adrien, qui lui donna les ornements consulaires, le fit sénateur et finit par le tenir pour son ennemi (Spart., 1, 4, 8, 15).

2. Il avait recueilli de la bouche des vieillards de l'endroit (il gouverna la Cilicie sous Marc-Antonin) les faits qui s'étaient passés à la mort de Trajan, faits dont ils avaient été témoins. — 3. Slbg. : « Interpres passive legit ἐπεποίητο *factum fuerat*. Sed activum retineri potest, si

de l'année ; mais, Trajan étant mort sans enfants, Attianus, citoyen du même municipe et son tuteur, ainsi que Plotine, qui l'aimait, le nommèrent César et Empereur, parce qu'il n'était pas loin et qu'il commandait une grande armée. Apronianus, mon père, qui fut gouverneur de la Cilicie, était très-bien informé des affaires d'Adrien ; il m'en a raconté tout le détail, et, entre autres choses, que la mort de Trajan fut tenue cachée pendant plusieurs jours, afin que la nouvelle de l'adoption se répandît auparavant dans le public. Une preuve de cette fraude, c'est que la lettre écrite au sénat sur ce sujet fut signée, non de Trajan, mais de Plotine, chose qu'elle n'avait fait en aucun autre cas.

2. Adrien, lorsqu'il fut proclamé empereur, était à Antioche, métropole de la Syrie dont il était gouverneur ; le jour précédent, il eut un songe où il crut voir le feu du ciel, par un temps parfaitement pur et calme, lui tomber sur le côté gauche du cou et passer ensuite sur le côté droit, sans lui causer ni effroi ni mal. Adrien écrivit au sénat pour prier ce corps de lui confirmer l'empire, protestant qu'il ne voulait, ni en ce moment ni dans un autre, qu'on lui décernât aucun hon-

præcedens ἐπί accipiatur pro ἐν [on attendrait : *pro* περί], *alia nulla in re.* Alioqui passivæ lectionis sensus foret *sub nullo alio imperatore.* »

4. *f* om.

5. Pour tous ces présages, songes, etc., cf. Spartien, 2.

6. Spartien, 6 : « Quum ad senatum scriberet, veniam petiit quod de imperio suo judicium senatui non dedisset, salutatus scilicet præpropere a militibus imperator, quod esse respublica sine imperatore non posset. »

7. Bkk. et Ddf; vulg. : αὐτῷ, avec l'esprit rude.

σθαι, ψηφισθῆναι, πλὴν ἄν τι αὐτός ποτε ἀξιώσῃ. Τὰ δὲ τοῦ Τραϊανοῦ ὀστᾶ ἐν τῷ κίονι αὐτοῦ κατετέθη[1], καὶ αἱ θέαι αἱ Παρθικαὶ[2] ὀνομασθεῖσαι ἐπὶ πολλὰ ἔτη ἐγένοντο· ὕστερον γὰρ καὶ αὕτη[3], ὥσπερ καὶ ἄλλα πολλὰ, κατελύθη. [Ὅτι ὁ Ἀδριανὸς ἐν ἐπιστολῇ τινι τά τε ἄλλα μεγαλοφρονησάμενος, καὶ ἐπομόσας, μήτε τι ἔξω τῶν τῷ δημοσίῳ συμφερόντων ποιήσειν, μήτε βουλευτήν τινα ἀποσφάξειν, καὶ ἐξώλειαν ἑαυτῷ, ἂν καὶ ὁτιοῦν αὐτῶν ἐκβῇ προσεπαρασάμενος· ἀλλ' ὅμως διεβλήθη ἐς πολλά[4].] Ἀδριανὸς δὲ[5], καίτοι φιλανθρωπότατα ἄρξας, ὅμως διά τινας φόνους ἀρίστων ἀνδρῶν, οὓς ἐν ἀρχῇ τε τῆς ἡγεμονίας καὶ πρὸς τῇ τελευτῇ τοῦ βίου ἐπεποίητο διεβλήθη[6]· καὶ ὀλίγου διὰ
R. p. 1151 ταῦτ' οὐδὲ ἐς τοὺς ἥρωας ἀνεγράφη. Καὶ οἱ μὲν ἐν τῇ ἀρχῇ φονευθέντες Πάλμας τε καὶ Κέλσος, Νιγρῖνός τε καὶ Λούσιος ἦσαν[7], ὡς ἐν θήρᾳ δῆθεν ἐπιβεβουλευκότες αὐτῷ[8]· οἱ δὲ, ἐφ' ἑτέροις δή τισιν ἐγκλήμασιν, οἷα μεγάλα δυνά-

1. Suivant l'intention de Trajan lui-même (LXVIII, 16). Les cendres de ce prince furent rapportées à Rome en triomphe (Aur. Victor., Epit., XIV, 11; Spartien, 6).

2. Jeux destinés à célébrer le souvenir des victoires de Trajan sur les Parthes. Cf. la note 8 dans Rm.

3. Slbg. : « Pro singulari αὕτη antecedens plurale αἱ θέαι requirere videtur αὗται. Si tamen αὕτη germana auctoris scriptura est, referetur ad τὴν κατ' ἔτος θέαν, i. e. ad spectaculum quod singulis annis exhibebatur. »

4. Avec Bkk. et Ddf, je place ici ce passage donné par les Extraits Peir. et par Suidas. Rm. et St. le renvoient après ἄρξας, ajoutant καί, afin d'établir une suture; ils suppriment au commencement Ὅτι, et, à la fin, omettent ὅμως διεβλήθη ἐς πολλά.

5. *f* om. — 6. St., par conformité avec l'usage de l'auteur, et Ddf; vulg. et Bkk. : πεποίητο. — 7. Spartien, 7 : « Nigrini insidias, quas ille

neur, comme c'était auparavant la coutume, qu'il ne l'eût demandé. Les os de Trajan furent mis sous sa colonne; quant aux jeux Parthiques, ils furent célébrés pendant plusieurs années; dans la suite, ils furent abolis comme bien d'autres. [Quoique, dans une lettre écrite par lui, il eût, entre autres témoignages de sa grandeur d'âme, juré de ne faire rien en dehors des intérêts de l'État, de ne mettre à mort aucun sénateur, et prononcé des imprécations contre lui-même dans le cas où il transgresserait quelqu'une de ces promesses, Adrien n'en a pas moins été accusé de s'être rendu coupable de plusieurs crimes.] Bien que le gouvernement d'Adrien fût humain, il ne laissa pas d'être décrié par les meurtres de quelques hommes distingués, meurtres commis au commencement de son règne et sur la fin de sa vie; peu s'en fallut même que ces actions ne l'empêchassent d'être divinisé. Ceux qui furent tués au commencement sont : Palma, Celsus Nigrinus et Lusius; ceux-ci, soi-disant pour avoir voulu attenter à ses jours dans une chasse; ceux-là, pour d'autres crimes dont on les accu-

sacrificanti Hadriano, conscio sibi Lusio et multis aliis, paraverat, quum eum etiam successorem sibimet Hadrianus destinasset, evasit. Quare Palma Terracinæ, Celsus Baiis, Nigrinus Faventiæ, Lusius in itinere, senatu jubente, invito Hadriano (ut ipse in Vita sua dicit) occisi sunt. » Il a été parlé au livre précédent de ces personnages, où notre auteur, d'accord avec Spartien, les représente comme perpétuellement opposés à Adrien; quant à Nigrinus, les historiens ne sont pas d'accord sur son compte. Casaubon (notes sur Spartien) en fait un membre de la famille Domitia, attendu qu'il eut pour fille Domitia Lucilla, femme d'Élius Vérus.

4. Dans un sacrifice, suivant Spartien (cf. la note précédente); c'est une contradiction. On a vainement cherché à tourner la difficulté en lisant ici θυσίᾳ. Adrien (ch. 7) était passionné pour la chasse; il n'y a donc pas de raison pour changer θήρᾳ; c'est tout simplement une divergence entre les deux auteurs.

μενοι, καὶ πλούτου καὶ δόξης εὖ ἤκοντες· ἐφ' οἷς Ἀδριανὸς οὕτω τῶν λογοποιουμένων ἤσθετο, ὥστε καὶ ἀπελογήσατο καὶ ἐπώμοσε, μὴ κεκελευκέναι ἀποθανεῖν αὐτούς. Οἱ δὲ ἐν τῇ τελευτῇ Σερουϊανός τε ὑπῆρχον, καὶ ὁ ἔγγονος αὐτοῦ Φοῦσκος[1].

3. Ἦν δὲ Ἀδριανὸς[2], γένος μὲν, [βουλευτοῦ πατρὸς ἐστρατηγηκότος] Ἀδριανοῦ Ἄφρου υἱὸς[3] [(οὕτω γὰρ ὠνομάζετο)·] φύσει[4] δὲ φιλολόγος ἐν ἑκατέρᾳ τῇ γλώσσῃ[5]· καί τινα καὶ[6] πεζὰ καὶ ἐν ἔπεσι ποιήματα παντοδαπὰ καταλέλοιπε[7]. Φιλοτιμίᾳ τε γὰρ ἀπλήστῳ ἐχρῆτο, καὶ κατὰ τοῦτο καὶ τἆλλα πάντα καὶ τὰ βραχύτατα ἐπετήδευε[8]· καὶ γὰρ ἔπλασσε καὶ ἔγραφε, καὶ οὐδὲν ὅ τι οὐκ εἰρηνικὸν καὶ πολεμικὸν, καὶ βασιλικὸν καὶ ἰδιωτικὸν εἰδέναι ἔλεγεν. [Καὶ τοῦτο μὲν οὐδέν που τοὺς ἀνθρώπους ἔβλαπτεν· ὁ δὲ δὴ φθόνος αὐτοῦ δεινότατος ἐς πάντας τούς τινι προέχοντας ὢν] πολλοὺς μὲν καθεῖλε[9], συχνοὺς δὲ καὶ ἀπώλεσε. Βουλόμενος [γὰρ] πάντων ἐν

1. Cf. ch. 27. — 2. Peir. om. — 3. Peir. om. — 4. Peir. : φύσιν.

5. Suidas, Cédrénus, Eutrope (VIII, 3), Aurélius Victor (Epit., XIV, 2), ainsi que Spartien, rendent de lui le même témoignage.

6. *a*, *b* om. — 7. On connaît la pièce *Animula vagula blandula*, traduite par Fontenelle. Quant aux OEuvres d'Adrien et aux Mémoires qu'il composa sur sa vie (il y est fait allusion, LXI, 17), Mémoires qui furent publiés sous le nom de son affranchi, cf. la note 29 dans Rm.

8. Aurélius Victor, Epit., XIV, 2 : « Atheniensium studia moresque hausit, potitus non sermone tantum, sed et ceteris disciplinis, canendi, psallendi, medendique scientia, musicus, geometra, pictor, fictorque ex ære vel marmore, proxime Polycletos et Euphranoras. » Spart., 13 : « Fuit poëmatum et litterarum omnium studiosissimus, arithmeticæ,

sait, tels que d'avoir acquis une grande puissance, beaucoup de richesses et une gloire brillante; meurtres qu'Adrien sentit si bien avoir excité des murmures, qu'il essaya de se justifier et jura qu'il n'avait pas ordonné la mort de ces personnages. Ceux qui périrent à la fin de son règne furent Servianus et Fuscus, son petit-fils.

3. Adrien, du côté de sa famille, eut pour père [un homme devenu sénateur pour avoir exercé la préture,] Adrien Afer [(c'était son nom)]; lui-même, il avait un penchant naturel pour l'étude des deux langues, et il a laissé plusieurs ouvrages, tant en prose qu'en vers, de diverses espèces. Il était d'une ambition insatiable; aussi s'adonna-t-il à toutes les études, même aux plus frivoles; il sculptait, il peignait, et prétendait n'ignorer aucun des arts de la paix et de la guerre, aucune des obligations d'un prince et d'un particulier. [Cette prétention ne faisait de mal à personne, mais sa jalousie terrible à l'égard de tous ceux qui avaient un talent supérieur] ruina un grand nombre de gens et causa même la perte de quelques-uns. [En effet,] comme il voulait l'emporter

geometriæ, picturæ peritissimus. Jam psallendi et cantandi scientiam præ se ferebat. » Julien (les Césars) : Τά τε ἄλλα, καὶ δὴ καὶ μουσικὴν ἐργαζόμενος.

9. Spartien, 14 : « Professores omnium artium semper ut doctior risit, contempsit, obtrivit. » Il faut cependant faire ici une légère restriction. Adrien ne se montra si dur qu'envers ceux qui irritaient imprudemment son ambition, car il traitait les autres avec bonté et libéralité, suivant le témoignage du même Spartien, 15 : « Sed quamvis esset in reprehendendis musicis, tragicis.... facilis, tamen omnes professores et honoravit et divites fecit, licet eos quæstionibus semper agitaverit.... Doctores qui professioni suæ inhabiles videbantur, ditatos honoratosque a professione dimisit. »

R.p.1152 πᾶσι περιεῖναι, [ἐμίσει τοὺς ἔν τινι ὑπεραίροντας]. Κάκ τούτου καὶ τὸν Φαουωρῖνον τὸν Γαλάτην[1], τόν τε Διονύσιον τὸν Μιλήσιον[2], τοὺς σοφιστὰς, καταλύειν ἐπεχείρει, [τοῖς τε ἄλλοις, καὶ μάλιστα] τῷ τοὺς ἀνταγωνιστὰς σφῶν ἐξαίρειν, [τοὺς μὲν μηδενὸς, τοὺς δὲ βραχυτάτου τινὸς ἀξίους ὄντας·] ὅ τε[3] Διονύσιος πρὸς τὸν αὐτοῦ ἴδιον Ἡλιόδωρον[4], τὸν τὰς ἐπιστολὰς αὐτοῦ διαγαγόντα[5], εἰπεῖν λέγεται, ὅτι « Καῖσαρ χρήματα μέν σοι καὶ τιμὴν δοῦναι δύναται, ῥήτορα δέ σε ποιῆσαι οὐ δύναται. » Καὶ ὁ Φαουωρῖνος μέλλων παρ' αὐτῷ περὶ τῆς ἀτελείας[6], ἣν ἐν τῇ πατρίδι ἔχειν ἠξίου, δικάσασθαι, ὑποτοπήσας καὶ ἐλαττωθήσεσθαι καὶ προσυβρισθήσεσθαι[7], ἐσῆλθε μὲν ἐς τὸ δικαστήριον, εἶπε δὲ οὐδὲν ἄλλο, ἢ ὅτι « Ὁ διδάσκαλός μου ὄναρ τῆς νυκτὸς ταύτης ἐπιστάς μοι, ἐκέλευσε λειτουργεῖν τῇ πατρίδι, ὡς καὶ ἐν[8] ἐκείνῃ γεγεννημένον. »

4. Ἀδριανὸς δὲ, τούτων μὲν, καίπερ ἀχθεσθεὶς σφίσιν, ἐφείσατο, μηδεμίαν εὔλογον ὀλέθρου κατ' αὐτῶν ἀφορμὴν

1. Ce Favorinus, philosophe et orateur, était d'Arles. Suivant Philostrate, il s'étonnait de trois choses : de ce qu'étant Gaulois il parlait si bien le grec; de ce qu'étant eunuque, on l'avait accusé d'adultère ; de ce qu'étant haï de l'empereur, on le laissait vivre. C'est lui qui, blâmé par ses amis d'avoir cédé à une critique d'Adrien, répondit (Spartien, 14) : « Non recte suadetis, familiares, qui non patimini me illum doctiorem omnibus credere qui habet triginta legiones. » — 2. Disciple d'Isée, Adrien l'éleva au rang de chevalier et lui donna (Philostrate, Vies des Sophistes) le gouvernement d'une province importante. — 3. Bkk. et Ddf : ὅτε, en un seul mot.

4. Il y eut plusieurs Héliodores à cette époque. Spartien (15) en cite un parmi les familiers d'Adrien. Philostrate, Vie de Denys de Milet, cite de Céler un trait qui ressemble presque en tout point à celui qui est

sur tous en toute chose, [il haïssait ceux qui s'élevaient au-dessus de lui en quoi que ce fût.] C'est ainsi qu'il cherchait à se défaire des sophistes Favorinus de Gaule et Denys de Milet, [par plusieurs moyens, et surtout] en élevant leurs rivaux, [gens, les uns dépourvus de tout mérite, les autres n'en ayant que fort peu;] aussi Denys, à ce que l'on rapporte, dit un jour à Héliodore, secrétaire du prince, son rival particulier : « L'empereur peut bien te donner richesses et honneurs, mais il ne saurait faire de toi un orateur. » Favorinus, au moment de plaider devant lui l'immunité qu'il réclamait dans sa patrie au tribunal du prince, se doutant qu'il succomberait, et qu'en outre il essuierait des outrages, vint au tribunal et ne dit que ces paroles : « Mon maître, cette nuit, dans un songe, se tenant à ma tête, m'a ordonné de servir ma patrie, où je suis né. »

4. Adrien, bien qu'irrité contre tous les deux, ne trouvant aucune couleur spécieuse pour les perdre, leur fit

rapporté ici. Le mot ἐχθρόν semble avoir été omis. — 5. Bkk. donne, en note, comme conjectures, deux corrections, διὰ χειρὸς ἔχοντα (comme LXXI, 3) et διοικοῦντα (comme LXXII, 17). Peut-être : διατάττοντα, par la confusion de Γ et T ?

6. Philostrate (Vies des Sophistes) est plus explicite : Ἀρχιερεὺς ἀναῤῥηθεὶς ἐς τὰ οἴκοι πάτρια, ἐῤῥήκει μὲν κατὰ τοὺς ὑπὲρ τῶν τοιούτων νόμους, ὡς ἀφειμένος τοῦ λειτουργεῖν, ἐπειδὴ ἐφιλοσόφει. « Nommé grand-prêtre pour remplir dans sa patrie les fonctions religieuses en usage chez ses pères, il se fit exempter de cette charge, en qualité de philosophe, d'après les lois relatives à ce sujet. » — 7. Philostrate : Τὸν αὐτοκράτορα ὁρῶν ἐναντίαν αὐτῷ θέσθαι διανοούμενον, ὡς μὴ φιλοσοφοῦντι. « Voyant l'empereur méditer de prononcer un arrêt contre lui comme n'étant pas philosophe. » — 8. *f* om.

λαβών· τὸν δ' Ἀπολλόδωρον τὸν ἀρχιτέκτονα, τὸν τὴν ἀγορὰν καὶ τὸ ᾠδεῖον, τό τε γυμνάσιον, τὰ τοῦ Τραϊανοῦ ποιήματα, ἐν τῇ Ῥώμῃ κατασκευάσαντα, τὸ μὲν πρῶτον ἐφυγάδευσεν, ἔπειτα δὲ καὶ ἀπέκτεινε, λόγῳ μὲν ὡς πλημμελήσαντά τι, τὸ δ' ἀληθὲς, ὅτι τοῦ Τραϊανοῦ κοινουμένου τι αὐτῷ περὶ τῶν ἔργων, εἶπε τῷ Ἀδριανῷ παραλα-
R.p.1153 λήσαντί τι, ὅτι « Ἄπελθε, καὶ τὰς κολοκύνθας γράφε· τούτων γὰρ οὐδὲν ἐπίστασαι. » Ἐτύγχανε δὲ ἄρα τότε ἐκεῖνος τοιούτῳ τινὶ γράμματι σεμνυνόμενος. Αὐτοκρατορεύσας οὖν τότε, ἐμνησικάκησε, καὶ τὴν παῤῥησίαν αὐτοῦ οὐκ ἤνεγκεν[1]. Αὐτὸς μὲν γὰρ τοῦ τῆς Ἀφροδίτης τῆς τε Ῥώμης ναοῦ[2] τὸ διάγραμμα αὐτῷ πέμψας, δι' ἔνδειξιν ὅτι καὶ ἄνευ ἐκείνου μέγα ἔργον γίγνεσθαι δύναται, ἤρετο εἰ εὖ ἔχοι τὸ κατασκεύασμα· ὁ δ' ἀντεπέστειλε περί τε τοῦ ναοῦ, ὅτι καὶ[3] μετέωρον αὐτὸν καὶ ὑπεκκεκενωμένον γενέσθαι ἐχρῆν, ἵν' ἔς τε τὴν Ἱερὰν ὁδὸν ἐκφανέστερος ἐξ ὑψηλοτέρου εἴη, καὶ ἐς τὸ κοῖλον τὰ μηχανήματα ἐσδέχοιτο, ὥστε καὶ ἀφανῶς συμπήγνυσθαι, καὶ ἐξ οὐ προειδότος ἐς τὸ θέατρον ἐσάγεσθαι· καὶ περὶ τῶν ἀγαλμάτων, ὅτι μείζονα ἢ κατὰ τὸν τοῦ ὕψους τοῦ μεγάρου λόγον

1. Adrien, néanmoins, écrivit plusieurs fois à Apollodore dans son exil et lui communiqua ses projets; il y eut même discussion entre eux sur les Πολιορκητικά, livre écrit par Apollodore à la demande de l'empereur. La construction du temple de Vénus à Rome, que Cassiodore rapporte à l'an 838 de Rome, donne lieu de croire que le meurtre d'Apollodore n'eut lieu que lorsqu'Adrien était mourant.

2. Nardin (Rome antique) discute la question de savoir s'il y avait deux temples ou un seul. Les restes de cet édifice, qu'on voit encore à Rome

grâce; quant à Apollodore, architecte qui avait construit à Rome le Forum, l'Odéon et le Gymnase de Trajan, il l'exila d'abord, puis il le mit à mort sous prétexte qu'il avait commis quelque crime, mais, en réalité, parce qu'un jour que Trajan lui donnait des instructions pour ses travaux, Apollodore avait répondu à une observation déplacée d'Adrien : « Va-t'-en peindre tes citrouilles; car, pour ceci, tu n'y entends rien. » Or, dans le moment, Adrien tirait vanité de cette sorte de peinture. Lorsqu'il fut devenu empereur, il en garda ressentiment et ne supporta pas la liberté de parole de l'architecte. Il lui envoya, pour lui montrer qu'on pouvait faire de grandes choses sans lui, le plan du temple de Vénus et Rome, en lui demandant s'il était bien conçu; Apollodore répondit que le temple aurait dû être construit sur une hauteur et l'emplacement creusé en dessous, afin de le mettre, par cette élévation, mieux en vue sur la voie Sacrée et de loger ses machines dans la cavité, de façon à les assembler sans qu'on les aperçût, et à les amener insensiblement à l'amphithéâtre; quant aux statues, qu'elles étaient trop grandes pour les proportions de

derrière une église, montrent assez que ce temple était double, si je puis m'exprimer ainsi, ou plutôt qu'il y avait deux temples adossés. Ce temple était voisin du Colisée, et, comme la voie Sacrée va en montant, Adrien, pour asseoir son temple, avait dû établir un terre-plein; Apollodore aurait voulu profiter de l'occasion pour construire au-dessous du temple des sortes de magasins pour les machines employées à l'amphithéâtre; car c'est ainsi qu'il faut interpréter le mot θέατρον. — 3. Bkk. et Ddf; vulg.: ναοῦ καὶ ὅτι καί.

ἐποιήθη· « Ἂν γὰρ αἱ θεαὶ, ἔφη, ἐξαναστήσεσθαί[1] τε καὶ ἐξελθεῖν ἐθελήσωσιν, οὐ δυνηθήσονται[2]. » Ταῦτα γὰρ ἄντικρυς αὐτοῦ γράψαντος, καὶ ἠγανάκτησε καὶ ὑπερήλγησεν, ὅτι καὶ ἐς ἀδιόρθωτον ἁμαρτίαν ἐπεπτώκει[3]· καὶ οὔτε τὴν ὀργὴν οὔτε τὴν λύπην κατέσχεν, ἀλλ' ἐφόνευσεν αὐτόν. Καὶ οὕτω γε [τῇ φύσει] τοιοῦτος ἦν, [ὥστε μὴ μόνον τοῖς ζῶσιν, ἀλλὰ καὶ τοῖς τελευτήσασι φθονεῖν[4]· τὸν γοῦν] Ὅμηρον καταλύων, Ἀντίμαχον ἀντ' αὐτοῦ ἐσῆγεν[5], οὗ μηδὲ τὸ ὄνομα πολλοὶ πρότερον ἠπίσταντο.

B.p.1159 5. Ἠτιῶντο μὲν δὴ ταῦτά τε αὐτοῦ, καὶ τὸ πάνυ ἀκριβὲς τό τε περίεργον καὶ τὸ πολύπραγμον[6]· ἐθεράπευε δὲ αὐτὰ καὶ ἀνελάμβανε[7] τῇ τε ἄλλῃ ἐπιμελείᾳ, καὶ προνοίᾳ, καὶ μεγαλοπρεπείᾳ, καὶ δεξιότητι· καὶ τῷ μήτε τινὰ πόλεμον ταράξαι[8], καὶ τοὺς ὄντας παῦσαι[9]· μήτε τινὸς χρήματα ἀδίκως ἀφελέσθαι, καὶ πολλοῖς πολλὰ, καὶ δήμοις καὶ ἰδιώταις καὶ βουλευταῖς τε καὶ ἱππεῦσι[10] χαρίσασθαι[11]. Οὐδὲ γὰρ ἀνέμενεν αἰτηθῆναί τι, ἀλλὰ πάνυ

1. St. voudrait, à cause de l'aoriste qui suit, lire ἐξαναστήσασθαι, tout en reconnaissant la régularité du futur.

2. *f* : δυνήσονται. — 3. Rsk. : ἐνεπεπτώκει, changement dont St. déclare ne pas voir la nécessité; d'ailleurs, ne serait-ce pas plutôt ἐσεπεπτώκει ?

4. Eutrope, VIII, 3; Sextus Rufus, 20; Spartien, 8, prétendent qu'Adrien était jaloux de Trajan.

5. Antimaque n'était pas si obscur que notre auteur veut bien le dire; on le plaçait, pour le génie, immédiatement après Homère. Un jour qu'il lisait un de ses ouvrages dans une assemblée, tous les auditeurs se retirèrent, Platon seul resta. Spartien (15), à propos du goût d'Adrien, s'exprime ainsi : « Amavit præterea genus dicendi vetustum.... Ciceroni Catonem, Virgilio Ennium, Sallustio Cælium prætulit. Eadem jactatione de Homero ac Platone judicavit. »

l'édifice, « Car, ajouta-t-il, en supposant que les déesses veuillent se lever et sortir, elles ne le pourront pas. » Cette réponse sans détours courrouça le prince et lui causa une vive douleur d'être tombé dans une faute qui ne se pouvait corriger ; il ne contint ni son ressentiment ni sa peine, et fit mourir Apollodore. Il était [de son naturel] tellement jaloux [qu'il portait envie, non-seulement aux vivants, mais même aux morts. C'est ainsi] que, dans le dessein d'éclipser Homère, il lui opposa Antimaque, dont beaucoup auparavant ignoraient même le nom.

5. On le blâmait sans doute de toutes ces choses, ainsi que de sa rigoureuse exactitude, de ses recherches inutiles et de sa curiosité superflue ; mais il corrigeait ces défauts et les compensait par sa vigilance, par sa prévoyance, par sa magnificence et par son habileté, et aussi parce qu'il n'excita aucune guerre et apaisa les guerres commencées; parce qu'il ne dépouilla personne injustement de ses biens et qu'il fit de nombreuses largesses à beaucoup de peuples, de particuliers, de sénateurs et de chevaliers. Il n'attendait pas qu'on lui adres-

6. Peir., Suidas, Bkk. et Ddf, leçon à l'appui de laquelle vient aussi Julien : πολυπραγμονῶν τὰ ἀπόῤῥητα; vulg. et Zn. : πολύτροπον; Peir., en plus : τό τε πολύπραγμον καὶ περίεργον. Sur le caractère de ce prince, cf. Spartien, 10 et 13 ; Aurélius Victor, Epit. XIV, 6. — 7. Peir. : ἀπελάμβανε. — 8. Adrien eut cependant à soutenir une guerre acharnée contre les Juifs et une autre contre les Albanais. — 9. Suivant Spartien, 11, il prévint par une conférence une guerre qui était sur le point d'éclater avec les Parthes ; il abandonna (Spartien, 8) plusieurs provinces conquises par Trajan; il acheta même (Spartien, 16; Aurélius Victor, Epit., XIV, 10) la paix de plusieurs rois.

10. Cf. Spartien, 16. Peir. : ἄλλοις τισί, au lieu de βουλευταῖς τε καὶ ἱππεῦσι.

11. *a*, *b*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. om.

πάντα[1] πρὸς τὴν ἑκάστου χρείαν ἐποίει. Καὶ τά τε στρατιωτικὰ ἀκριβέστατα ἤσκησεν, ὥστ' ἰσχύοντα μήτ' ἀπειθεῖν, μήτε ὑβρίζειν· καὶ τὰς πόλεις τάς τε συμμαχίδας καὶ τὰς ὑπηκόους μεγαλοπρεπέστατα ὠφέλησε[2]. Πολλὰς μὲν γὰρ καὶ εἶδεν αὐτῶν, ὅσας οὐδεὶς ἄλλος αὐτοκράτωρ, πάσας δὲ, ὡς εἰπεῖν, ἐπεκούρησε, ταῖς μὲν ὕδωρ, ταῖς δὲ λιμένας, σῖτόν τε καὶ ἔργα, καὶ χρήματα, καὶ τιμὰς ἄλλαις ἄλλας διδούς[3].

6. Ἦγε δὲ καὶ τὸν δῆμον τῶν Ῥωμαίων ἐμβριθῶς μᾶλλον, ἢ θωπευτικῶς· καί ποτε ἰσχυρῶς αἰτοῦντί τι[4] ἐν ὁπλομαχίᾳ, οὔτε ἔνειμε, καὶ προσέτι ἐκέλευσε τοῦτο δὴ τὸ τοῦ Δομιτιανοῦ κηρυχθῆναι, « Σιωπήσατε[5]. » Οὐκ ἐλέχθη μὲν γὰρ[6]· ὁ γὰρ κήρυξ, ἀνατείνας τὴν χεῖρα, καὶ ἐξ αὐτοῦ τούτου ἡσυχάσας, ὥσπερ εἰώθασι ποιεῖν (οὐ γὰρ
R.p.1155 ἔστιν ὁπότε ὑπὸ κηρύγματος οὐ[7] σιγάζονται), ἐπειδὴ ἐσιώπησαν, ἔφη, « Τοῦτο θέλει. » Καὶ οὐχ ὅτι τινὰ ὀργὴν τῷ κήρυκι ἔσχεν, ἀλλὰ καὶ ἐτίμησεν αὐτὸν, ὅτι τὴν δυσχέρειαν τοῦ κελεύσματος οὐκ ἐξέφηνεν. Ἔφερε γὰρ τὰ τοιαῦτα, καὶ οὐκ ἠγανάκτει εἴ τι καὶ παρὰ γνώμην καὶ πρὸς τῶν τυχόντων ὠφελοῖτο. Ἀμέλει γυναικὸς παριόντος αὐτοῦ ὁδῷ

1. Henri Étienne croit qu'entre πάνυ et πάντα, il manque l'adverbe ἡδέως; Bkk., en note, propose ἑτοίμως; Ddf supprime πάντα.

2. Cf. Pausanias, Attica, I, 5, et la note 54 de Rm. — 3. Zn. : ταῖς μὲν ὕδωρ καταγαγὼν, ταῖς δὲ λιμένας οἰκοδομήσας... δούς.

4. Henri Étienne, St. (*Addenda*), Bkk. et Ddf; vulg. om. Rm. cependant croit cette addition nécessaire.

5. Dans les jeux Capitolins, le peuple ayant demandé avec instance

sât une demande et se conduisait en tout selon le besoin de chacun. Il veilla très-soigneusement à la discipline militaire, de façon que les soldats n'abusassent pas de leurs forces, soit pour désobéir, soit pour opprimer les faibles; toutes les villes, tant alliées que soumises, eurent part à sa munificence. Il en visita un grand nombre qu'aucun autre empereur n'avait jamais visitées, et vint au secours de toutes, pour ainsi dire, accordant à celles-ci de l'eau, à celles-là des ports, du blé, des édifices, de l'argent, et d'autres priviléges à d'autres.

6. Il menait le peuple romain avec plus de sévérité que de courtoisie. Un jour, où, dans un combat de gladiateurs, on lui demandait une grâce avec instance, il ne l'accorda pas, et, de plus, donna l'ordre au héraut de répéter le mot de Domitien : *Faites silence*. Cette parole ne fut pas prononcée, car le héraut ayant étendu la main et obtenu le calme par ce seul geste, comme c'est la coutume (quelquefois, en effet, l'intervention du héraut est nécessaire pour obtenir le silence), dit, lorsque le silence régna : « Voilà ce que veut l'empereur. » Adrien, loin de témoigner de la colère contre le héraut, lui sut gré de n'avoir pas fait sentir ce que l'ordre avait de fâcheux. Il supportait, en effet, ces libertés, et ne s'irritait pas que n'importe qui lui rendît service contre son sentiment. Ainsi, une femme lui ayant adressé une demande

la réhabilitation d'un sénateur dégradé, Domitien (Suétone, 13) « nullo responso dignatus, *tacere* tantummodo jussit voce præconis. »

6. St. : « Pro μὲν γάρ mallem μέντοι. »

7. Henri Étienne, Théodosius, Marcilius, notes sur Suétone (Titus, 13) et St.; vulg., Bkk. et Ddf om. Cf. LXIII, 5. D'ailleurs, κήρυγμα doit, ce me semble, s'entendre de tout acte du héraut et ne pas se restreindre à la formule qu'il prononce.

τινι δεομένης, τὸ μὲν πρῶτον εἶπεν αὐτῇ, ὅτι, « Οὐ σχολάζω· » ἔπειτα ὡς ἐκείνη ἀνακραγοῦσα ἔφη, « Καὶ μὴ βασίλευε, » ἐπεστράφη τε καὶ λόγον αὐτῇ ἔδωκεν.

7. Ἔπραττε δὲ καὶ διὰ τοῦ βουλευτηρίου πάντα τὰ μεγάλα καὶ ἀναγκαιότατα[1], καὶ ἐδίκαζε μετὰ τῶν πρώτων, τοτὲ μὲν ἐν τῷ παλατίῳ, τοτὲ δὲ ἐν τῇ ἀγορᾷ, τῷ τε Πανθείῳ· καὶ ἄλλοθι πολλαχόθι ἀπὸ βήματος, ὥστε δημοσιεύεσθαι τὰ γιγνόμενα. Καὶ τοῖς ὑπάτοις ἔστιν ὅτε δικάζουσι συνεγίγνετο· ἔν τε ταῖς ἱπποδρομίαις αὐτοὺς ἐτίμα. Καὶ οἴκαδε ἀνακομιζόμενος, ἐν φορείῳ ἐφέρετο, ὅπως μηδένα συνακολουθοῦντά οἱ ἐνοχλοίη. Ἐν δὲ ταῖς μήτε ἱεραῖς μήτε δημοσίοις ἡμέραις οἴκοι ἔμενε, καὶ οὐδενὰ οὐδ' ὅσον ἀσπάσασθαι προσεδέχετο, εἰ μή τι ἀναγκαῖον εἴη, ἵνα μὴ πάνυ ταλαιπωροῖντο. Ἀεί τε περὶ ἑαυτὸν καὶ ἐν τῇ Ῥώμῃ καὶ ἔξω τοὺς ἀρίστους εἶχε[2]· καὶ συνῆν σφίσι καὶ ἐν τοῖς συμποσίοις, καὶ διὰ τοῦτο καὶ τέταρτος πολλάκις ὠχεῖτο[3]. Ἐθήρα δὲ ὁσάκις ἐνεδέχετο, καὶ ἠρίστα
R.p.1156 ἄνευ οἴνου[4]· ἔπειτα μετὰ πάντων τῶν πρώτων καὶ ἀρίστων ἐδείπνει, καὶ ἦν αὐτοῦ τὸ συσσίτιον παντοδαπῶν λόγων πλῆρες[5]. Τούς τε πάνυ νοσοῦντας φίλους ἐπέσκεπτο[6],

1. Cf. Spartien, 8, 17 et 21. — 2. Spartien, 15, nous apprend qu'il vécut dans une grande familiarité avec les philosophes Épictète et Héliodore, et en général avec les savants de tout genre.

3. A propos de ce mot, cf. un passage semblable, au ch. 7 du livre précédent. — 4. Les *Excerpta Vat.* : ..... [Cette lacune est dans le ms.] ἐν ταῖς ὁδοῖς γὰρ πολλὰ ἐβάδιζεν ἢ ἵππευεν, ὀχήματι δὲ πάνυ σπανίως ἐχρῆτο· ἠρίστα δὲ ἄνευ οἴνου καὶ πλείονα ἐσιτεῖτο· πολλάκις δὲ καὶ δικάζων μεταξὺ τροφῆς μετελάμβανεν· καὶ μετὰ πάντων ἠρίστα καὶ ἐδείπνει, καὶ ἦν

dans une rue où il passait, il lui répondit d'abord : « Je n'ai pas le temps ; » ensuite, celle-ci lui ayant réparti d'un ton élevé : « Ne sois donc pas empereur, » il se retourna et lui donna audience.

7. Il ne prenait qu'avec la participation du sénat les mesures les plus importantes et les plus nécessaires ; il rendait la justice avec les principaux membres de cette compagnie, tantôt dans le palais, tantôt sur le Forum, dans le Panthéon ou dans un autre endroit, assis sur son tribunal, afin que ce qui s'y passait fût public. Parfois il assistait aux jugements que prononçaient les consuls ; il leur rendait aussi des honneurs dans les jeux du cirque. En rentrant, il se faisait porter en litière, afin de ne fatiguer personne à le suivre. Les jours qui n'étaient consacrés ni à des sacrifices ni à des fêtes publiques, il se tenait chez lui et n'admettait personne même à le saluer, à moins d'un cas de nécessité, afin de ne pas causer une grave incommodité au peuple. Sans cesse, tant à Rome qu'au dehors, il avait à ses côtés les citoyens les plus distingués ; il assistait même à leurs festins, et, pour cela, il arrivait souvent, porté en quatrième dans une litière. Il allait à la chasse toutes les fois que l'occasion se présentait, et dînait sans vin ; ensuite, il soupait en société avec tous les principaux et les plus distingués de ses compagnons de chasse, et le repas était assaisonné de propos variés. Il visitait ses amis quand ils étaient atteints

αὐτῷ τὸ συσσίτιον παντοδαπῶν λόγων πλῆρες. « ... dans les routes, la « plupart du temps, il allait à pied ou à cheval ; très-rarement il se ser- « vait d'un char ; il dînait sans vin et mangeait beaucoup ; souvent aussi « il prenait quelque nourriture en rendant la justice ; il dînait et soupait « avec tous, et le repas était assaisonné de propos variés. »

5. Spartien, 24 : « Venationem semper cum amicis participavit. In convivio tragœdias, atellanas, sambucas, lectores, poëtas, pro re semper exhibuit. » — 6. Cf. Spartien, 8.

καὶ ἑορτάζουσι σφίσι συνδιητᾶτο, τοῖς τε ἀγροῖς καὶ ταῖς οἰκίαις αὐτῶν ἡδέως ἐχρῆτο· ὅθεν καὶ εἰκόνας, πολλοῖς μὲν ἀποθανοῦσι, πολλοῖς δὲ καὶ ζῶσιν, ἐς τὴν ἀγορὰν ἔστησεν[1]. Οὐ μέντοι οὔτ' ἐξύβρισέ[2] τις αὐτῶν, οὔτ' ἀπέδοτό τι οὔθ' ὧν ἔλεγεν οὔθ' ὧν ἔπραττεν, οἷα οἵ τε Καισάρειοι, καὶ οἱ ἄλλοι οἱ περὶ τοὺς αὐτοκράτορας ὄντες[3] ποιεῖν εἰώθασι.

8. Ταῦτα περί γε[4] τοῦ τρόπου, ὡς ἐν κεφαλαίῳ εἰπεῖν, προείρηκα· λέξω[5] δὲ καὶ τὰ καθ' ἕκαστον, ὅσα ἀναγκαῖόν ἐστι μνημονεύεσθαι. Ἐλθὼν γὰρ ἐς τὴν Ῥώμην, ἀφῆκε τὰ ὀφειλόμενα τῷ τε βασιλικῷ καὶ τῷ δημοσίῳ τῷ τῶν Ῥωμαίων[6], ἑκκαιδεκαετῆ ὁρίσας χρόνον, ἀφ' οὗ τε καὶ μέχρις οὗ τηρηθήσεσθαι τοῦτ' ἔμελλεν. Ἔν τε τοῖς ἑαυτοῦ γενεθλίοις προῖκα τῷ δήμῳ τὴν θέαν ἀπένειμε, καὶ θηρία πολλὰ ἀπέκτεινεν, ὥστε ἐφάπαξ καὶ λέοντας ἑκατὸν καὶ λεαίνας ἴσας πεσεῖν· καὶ δῶρα διὰ σφαιρίων καὶ ἐν τῷ θεάτρῳ καὶ ἐν τῷ ἱπποδρόμῳ, χωρὶς μὲν τοῖς ἀνδράσι, χωρὶς δὲ ταῖς γυναιξὶ διέῤῥιψε· καὶ γὰρ καὶ[7] λούεσθαι χωρὶς ἀλλήλων, αὐτοῖς προσέταξεν[8]. Ἐν μὲν τῷ ἔτει ἐκείνῳ
R.p.1157 ταῦτά τε ἐγένετο· καὶ ὁ Εὐφράτης ὁ φιλόσοφος[9] ἀπέ-

1. Peut-être sur le Forum de Trajan, que ses successeurs ornèrent de statues.

2. Ddf : οὔτε ἐξύβρισε. — 3. Vulg. : ἔχοντες. Lncl. : « Inest vitium, quod sic repurgator, ἀεὶ ὄντες. » Sur la sévérité de ce prince envers ses affranchis et ses procurateurs, cf. Spartien, 12 et 20.

4. St., Bkk. et Ddf; vulg. : τε. — 5. Bkk. et Ddf, d'après Slbg. et Lncl.; vulg. : λέγω. — 6. Cf. Spartien, 7.

de maladies graves, prenait part à leurs fêtes, et usait avec plaisir de leurs campagnes et de leurs maisons ; ce qui fit qu'il éleva sur le Forum des statues à plusieurs d'entre eux après leur mort et à plusieurs aussi de leur vivant. Néanmoins il n'y eut aucun d'eux qui se montrât insolent ou qui trafiquât de ses réponses et de ses décisions, comme ont coutume de faire les Césariens et les autres gens qui entourent les empereurs.

8. Voilà sur les mœurs d'Adrien une sorte de résumé préliminaire : je vais entrer dans le détail des choses qu'il est nécessaire de rapporter. Arrivé à Rome, il fit remise des sommes dues tant au fisc qu'au trésor public, fixant un espace de seize ans en-deçà et au-delà du temps présent pour l'observation de cette mesure. Il accorda au peuple, le jour anniversaire de sa naissance, la gratuité des jeux, et il fit tuer un si grand nombre de bêtes, qu'en une seule fois cent lions et pareil nombre de lionnes tombèrent sous le fer ; il distribua aussi séparément, au théâtre et dans le cirque, au moyen de boules, des présents aux hommes et aux femmes ; car il régla qu'ils auraient des bains séparés. Voilà ce qui se passa cette année ; de plus, le philosophe Euphrate

An de Rome 871. Adrien consul II et Salinator consul I.

An de Rome 872. Adrien consul III et Junius Rusticus consul I.

7. *a*, *b* om. — 8. Casaubon (cf. la note 70 de Rm.), à propos de ce passage de Spartien (17) : « Lavacra pro sexibus separavit », fait remarquer combien cette séparation offrit de difficulté ; la promiscuité ne put être définitivement abolie, même parmi les chrétiens, que par diverses constitutions des conciles. — 9. Coutume plus grecque que romaine ; celui qui se donnait la mort sans autorisation était privé de sépulture. Cet Euphrate est le même dont parle Pline, Lettres, I, 10.

θανεν ἐθελοντὴς, ἐπιτρέψαντος αὐτῷ καὶ τοῦ Ἀδριανοῦ, κώνειον διὰ τὸ γῆρας[1] καὶ διὰ τὴν νόσον, πίνειν.

9. Ἀδριανὸς δὲ, ἄλλην ἀπ' ἄλλης[2] διαπορευόμενος ἐπαρχίαν, τάς τε χώρας καὶ τὰς πόλεις ἐπισκεπτόμενος, καὶ πάντα τὰ φρούρια καὶ τὰ τείχη περισκοπῶν, τὰ μὲν ἐς ἐπικαιροτέρους[3] τόπους μεθίστη, τὰ δὲ ἔπαυε, τὰ δὲ προσκαθίστατο· αὐτὸς πάντα ἁπλῶς, οὐχ ὅπως τὰ κοινὰ τῶν στρατοπέδων, ὅπλα λέγω καὶ μηχανὰς καὶ τάφρους καὶ περιβόλους καὶ χαρακώματα, ἀλλὰ καὶ τὰ ἴδια ἑνὸς ἑκάστου, καὶ τῶν ἐν τῷ τεταγμένῳ στρατευομένων, καὶ τῶν ἀρχόντων αὐτῶν τοὺς βίους, τὰς οἰκήσεις, τοὺς τρόπους, καὶ ἐφορῶν καὶ ἐξετάζων· καὶ πολλά γε ἐς τὸ ἀβρότερον ἐκδεδιητημένα καὶ κατεσκευασμένα καὶ μετερρύθμισε καὶ μετεσκεύασεν. Ἐγύμναζέ τε αὐτοὺς πρὸς πᾶν εἶδος μάχης, καὶ τοὺς μὲν ἐτίμα, τοὺς δὲ ἐνουθέτει· πάντας δὲ ἐδίδασκεν ἃ χρὴ ποιεῖν[4]. Καὶ ὅπως γε καὶ ὁρῶντες αὐτὸν ὠφελοῖντο, σκληρᾷ τε πανταχοῦ τῇ διαίτῃ ἐχρῆτο[5], καὶ ἐβάδιζεν, ἢ καὶ ἵππευε πάντα[6]· οὐδ' ἔστιν ὁπότε οὔτε ὀχήματος, τότε γε, οὔτε τετρακύκλου ἐπέβη· οὐδὲ[7] τὴν
II.p.1158 κεφαλὴν οὐκ ἐν θάλπει, οὐκ ἐν ῥίγει ἐκαλύφθη[8]· ἀλλὰ καὶ ἐν ταῖς χιόσι ταῖς Κελτικαῖς καὶ ἐν τοῖς καύμασι[9] τοῖς

1. *a*, *b* : καὶ διὰ τὸ γῆρας. — 2. Rm. (*Addenda*) : ἐπ' ἄλλης; mais Rsk. montre que ἐπ' ἄλλης étant la même chose que μετ' ἄλλην, il n'y a besoin de rien changer.

3. Bkk. et Ddf; vulg. : ἐπικαιροτάτους. — 4. Adrien a écrit sur la Tactique un ouvrage qui fut publié sous le nom d'Orbicius, personnage consulaire, ou de Mauricius. Pour plus de détails, cf. la note 75

mourut de son plein gré, Adrien lui ayant permis de prendre de la ciguë, attendu son grand âge et sa maladie.

9. Adrien, parcourant successivement les provinces, examinant les contrées et les villes, inspectant toutes les forteresses, tous les remparts, transporta quelques-uns de ces ouvrages dans des endroits plus favorables, en supprima quelques-uns et en éleva quelques autres, surveillant et contrôlant lui-même loyalement, non-seulement tout ce qui est des légions en commun, je veux dire les armes, les machines, les fossés, les retranchements, les palissades, mais encore ce qui se rapportait à chacun en particulier et des légionnaires et de leurs chefs, c'est-à-dire leur manière de vivre, leurs habitations et leurs mœurs; il réforma et corrigea plusieurs abus, introduits par la mollesse, tant dans leur vie que dans leur tenue. Il les exerçait à tous les genres de combat, récompensait les uns, réprimandait les autres et leur enseignait à tous leurs devoirs. Afin que sa vue servît d'exemple, il suivait partout un régime sévère; toujours il allait à pied ou à cheval, sans jamais, dans cette tournée, être monté en litière ou en char; jamais, non plus, par le chaud ou par le froid, il ne se couvrit la tête; dans les neiges des Gaules comme sous le soleil brûlant

de Rm. — 5. Cf. Spartien, 19. — 6. Vulg., Bkk. et Ddf; Rm. et St., d'après Slbg. : πάντῃ; de même *m*, d'une autre main, et aussi un savant en marge du Xph. appartenant à Rm.

7. Bkk. et Ddf; vulg. : οὔτε. — 8. Spartien, 16 : « Frigora et tempestates ita patienter tulit, ut nunquam caput tegeret. » — 9. Ddf om. : τοῖς καύμασι.

Αἰγυπτιακοῖς, γυμνῇ αὐτῇ περιήει. Συνελόντι τε εἰπεῖν, οὕτω καὶ τῷ ἔργῳ καὶ τοῖς παραγγέλμασι πᾶν τὸ στρατιωτικὸν δι' ὅλης τῆς ἀρχῆς ἤσκησε καὶ κατεκόσμησεν, ὥστε καὶ νῦν τὰ τότε ὑπ' αὐτοῦ ταχθέντα[1] νόμον σφίσι τῆς στρατείας εἶναι[2]. Καὶ διὰ τοῦτο καὶ μάλιστα, ἐν εἰρήνῃ τὸ πλεῖστον πρὸς τοὺς ἀλλοφύλους διεγένετο· τήν τε γὰρ παρασκευὴν αὐτοῦ ὁρῶντες, καὶ μήτε τι ἀδικούμενοι, καὶ προσέτι καὶ χρήματα λαμβάνοντες[3], οὐδὲν ἐνεόχμωσαν. Οὕτω γὰρ καλῶς ἤσκητο τὸ στρατικὸν αὐτῷ, ὥστε καὶ τὸ ἱππικὸν τῶν καλουμένων Βαταούων τὸν Ἴστρον μετὰ τῶν ὅπλων διενήξατο[4]· ἃ ὁρῶντες οἱ βάρβαροι, τοὺς μὲν Ῥωμαίους κατεπλήττοντο· τρεπόμενοι δὲ ἐπὶ[5] σφᾶς αὐτοῦς, ἐχρῶντο αὐτῷ διαιτητῇ τῶν πρὸς ἀλλήλους διαφορῶν.

10. Ἐποίει δὲ [καὶ θέατρα καὶ ἀγῶνας, περιπορευόμενος τὰς πόλεις, ἄνευ τῆς βασιλικῆς μέντοι παρασκευῆς· οὐδὲ γὰρ ἔξω τῆς Ῥώμης ἐχρήσατό ποτε αὐτῇ[6]. Τὴν δὲ πατρίδα, καίπερ μεγάλα τιμήσας, καὶ πολλὰ καὶ ὑπερήφανα αὐτῇ δοὺς, ὅμως οὐκ εἶδε. Περὶ μέντοι τὰς θήρας ἐσπουδακέναι λέγεται[7]· καὶ γὰρ τὴν[8] κλεῖν ἐν ταύταις

1. Bkk. et Ddf, d'après Slbg. : « Si malis ταχθέντα, non multum refragabor. » St. : « Egregia emendatio, quam recepissem, nisi etiam alia æque probabilia proponi posse vidissem, v. c. ἐσαχθέντα. »

2. Cf. Aurélius Victor, Epit., XIV, 11 ; Végèce, I, 8 ; et, dans Vopiscus (Probus, 4), la lettre adressée par l'empereur Valérien à Mulvius Gallicanus, préfet du prétoire. — 3. Cf. Spartien, 12, 16, 20; Aurél. Victor, Epit. XIV, 10.

4. Cf. Tacite, Hist., IV, 12, et Agricola, 18. — 5. St. [de même Bkk.

de l'Égypte, il marchait la tête nue. En un mot, par ses actes et par ses prescriptions, durant tout son règne, il apporta tant de soin à tout ce qui se rapporte aux exercices et à la discipline militaires, qu'aujourd'hui encore les règlements faits alors par lui sont une loi dans l'armée. Aussi fut-il, la plus grande partie de son règne, en paix avec les peuples étrangers : car, comme ils voyaient ses préparatifs, comme ils n'étaient pas tourmentés, et qu'en outre, ils recevaient des libéralités, ils ne tentèrent aucune révolte. Son armée était si bien exercée que la cavalerie batave traversa, un jour, l'Ister à la nage avec ses armes. Ce spectacle frappait les barbares d'admiration pour les Romains, et ils se laissaient gagner au point de prendre Adrien pour arbitre de leurs différends entre eux.

10. Adrien construisait des théâtres et donnait des jeux dans les villes qu'il parcourait, sans toutefois faire usage de l'appareil de la souveraineté, car jamais il ne l'employa hors de Rome. Quant à sa patrie, bien que lui ayant accordé de grands honneurs et lui ayant donné plusieurs priviléges éclatants, il ne la visita pas. On dit qu'il eut la passion de la chasse ; il s'y brisa la clavicule

et Ddf] : « Ἐπὶ σφᾶς pro περὶ σφᾶς edendum putavi. Nam τρέπεσθαι, vel cum πρός construitur, vel cum ἐπί, hanc autem præpositionem et περί sæpe inter se permutatas in codicibus esse, notissimum est. »

6. Cf. Spartien, 21.

7. Spartien, 2 : « Quinto decimo anno ad patriam rediit, ac statim militiam iniit, venandi usque ad reprehensionem studiosus. Quare a Trajano patria deductus a patria et pro filio habitus... » — 8. *a*, *b* : καὶ γὰρ καὶ τήν.

R.p.1159 κατέαξε, καὶ τὸ σκέλος μικροῦ ἐπηρώθη [1]· καὶ πόλιν ἐν τῇ Μυσίᾳ οἰκίσας, Ἀδριανοῦ θήρας αὐτὴν ὠνόμασεν [2]. Οὐ μέντοι τι παρὰ τοῦτ' ἄπρακτον τῶν τῇ ἀρχῇ προσηκόντων κατέλιπε. Τῆς δὲ περὶ τὰς θήρας σπουδῆς αὐτοῦ καὶ ὁ Βορυσθένης ὁ ἵππος, ᾧ μάλιστα θηρῶν ἠρέσκετο, σημεῖόν ἐστι· ἀπαθανόντι γὰρ αὐτῷ καὶ [3] τάφον κατεσκεύασε [4], καὶ στήλην ἔστησε, καὶ ἐπιγράμματα ἐπέγραψεν. Ὅθεν οὐ θαυμαστὸν, εἰ καὶ τὴν Πλωτῖναν ἀποθανοῦσαν, δι' ἣς ἔτυχε τῆς ἀρχῆς, ἐρώσης αὐτοῦ, διαφερόντως ἐτίμησεν [5], ὡς καὶ ἐπὶ ἡμέρας ἐννέα μελανειμονῆσαι [6], καὶ ναὸν αὐτῇ οἰκοδομῆσαι [7] καὶ ὕμνους τινὰς ἐς αὐτὴν ποιῆσαι [8]. Οὕτω δὲ περὶ τὴν θήραν ἐπιδέξιος ἦν, ὡς καὶ μέγαν ποτὲ σὺν μιᾷ πληγῇ καθελεῖν.

11. Ἀφικόμενος δὲ ἐς τὴν Ἑλλάδα, ἐπώπτευσε τὰ μυστήρια [9]. Διὰ δὲ τῆς Ἰουδαίας μετὰ ταῦτα ἐς Αἴγυπτον παριὼν, καὶ ἐνήγισε τῷ Πομπηΐῳ [10]· πρὸς ὃν καὶ τοῦτο τὸ ἔπος ἀποῤῥῖψαι λέγεται·

Τῷ ναοῖς βριθοντι πόση σπάνις ἔπλετο τύμβου;

1. Spartien, 24 : « Venando autem jugulum et coxam fregit. »

2. Spartien, 19 : « Oppidum Adrianotheras in quodam loco, quod illic et feliciter esset venatus et ursam occidisset aliquando, constituit. »

3. *c*, *f* om. — 4. Spartien, 19 : « Equos et canes sic amavit ut eis sepulcra constituerit. »

5. Bkk. et Ddf; vulg. : αὐτοῦ διαφερόντως, ἐτίμησεν. — 6. On ne rendait (cf. Juste-Lipse, note 19 sur Tacite, Ann., VI, 5) les derniers devoirs aux morts qu'au bout de neuf jours.

7. Spartien, 11 : « In honorem Plotinæ basilicam apud Nemausum opere mirabili exstruxit. » — 8. Les *Excerpta Vat.* : Ὅτι τῆς Πλωτίνης ἀποθανούσης, ἐπῆνει Ἀδριανὸς, λέγων ὅτι, « Πολλὰ παρ' ἐμοῦ αἰτήσασα, οὐδενὸς

et faillit avoir une jambe estropiée ; une ville qu'il fonda en Mysie reçut le nom d'Adrianothères (*Chasses d'Adrien*). Mais cette passion, néanmoins, ne lui fit négliger aucune des affaires qui sont du ressort de l'autorité suprême. Cet amour de la chasse est encore attesté par Borysthène, son cheval favori pour la chasse, puisqu'à la mort de ce cheval, il lui fit construire un tombeau, y érigea une stèle et y grava une inscription. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si, à la mort de Plotine, dont l'amour l'avait porté au pouvoir, il lui rendit des honneurs extraordinaires, au point d'être, durant neuf jours, vêtu de noir ; qu'il lui bâtit un temple et composa des hymnes à sa mémoire. Il était d'ailleurs d'une telle habileté à la chasse, qu'un jour il abattit d'un seul coup un sanglier énorme.

An de Rome 874. Annius Vérus et Aurélius Augurinus consuls.

11. Arrivé en Grèce, il se fit initier aux Mystères. Traversant ensuite la Judée pour passer en Égypte, il offrit un sacrifice funèbre à Pompée, à propos de qui, dit-on, il laissa échapper ce vers :

An de Rome 875. Acilius Aviola et Corellius Pansa consuls.

Pour celui qui avait des temples nombreux, quel maigre tombeau !

ἀπέτυχε· » τοῦτο οὐκ ἄλλως ἔλεγεν, ἀλλ' ὅτι τοιαῦτα ᾔτει οἷα οὔτε ἐβάρει οὔτε [*sic*, Ddf ; vulg. et Bkk. : ἐβάρει με οὔτε] συνεχώρει ἀντειπεῖν. « Plo-« tine étant morte, Adrien fit son éloge : Jamais, dit-il, bien qu'elle m'ait « fait mainte demande, je ne lui ai rien refusé ; parole qui n'était pas « dite au hasard, mais qui signifiait que Plotine ne demandait que des « choses qui n'étaient pas importunes et qu'il n'était pas permis de ne « pas accorder. » — 9. Spartien, 12 : « Per Asiam et insulas ad Achaiam « navigavit, et Eleusia sacra, exemplo Herculis Philippique, suscepit. »

10. Sur cette coutume, cf. LXVIII, 30, p. 451, note 6. Spartien, 13 : « Peragrata Achaia, Pelusium venit, et Pompeii tumulum magnificentius « exstruxit. »

Καὶ τὸ μνῆμα αὐτοῦ διεφθαρμένον ἀνῳκοδόμησεν. Ἐν δὲ τῇ Αἰγύπτῳ καὶ τὴν Ἀντινόου ὠνομασμένην ἀνῳκοδόμησε[1] πόλιν. Ὁ γὰρ Ἀντίνοος ἦν μὲν ἐκ Βιθυνίου, πόλεως
R.p.1160 Βιθυνίδος, ἣν καὶ Κλαυδιούπολιν καλοῦμεν· παιδικά τε αὐτοῦ ἐγεγόνει, καὶ ἐν τῇ Αἰγύπτῳ ἐτελεύτησεν· εἴτ' οὖν ἐς τὸν Νεῖλον ἐκπεσὼν, ὡς Ἀδριανὸς γράφει, εἴτε καὶ ἱερουργηθεὶς[2], ὡς ἡ ἀλήθεια ἔχει· τά τε γὰρ ἄλλα περιεργότατος Ἀδριανὸς, ὥσπερ εἶπον[3], ἐγένετο, καὶ μαντείαις μαγγανείαις τε παντοδαπαῖς ἐχρῆτο. Καὶ οὕτω γε τὸν Ἀντίνοον[4], ἤτοι διὰ τὸν ἔρωτα αὐτοῦ, ἢ ὅτι ἐθελοντὴς ἐθανατώθη (ἑκουσίου γὰρ ψυχῆς πρὸς ἃ ἔπραττεν ἐδεῖτο[5]), ἐτίμησεν· ὡς καὶ[6] πόλιν ἐν τῷ χωρίῳ, ἐν ᾧ τοῦτ' ἔπαθε, συνοικίσαι, καὶ ὀνομάσαι ἀπ' αὐτοῦ. Καὶ ἐκείνου ἀνδριάντας ἐν πάσῃ, ὡς εἰπεῖν, τῇ[7] οἰκουμένῃ, μᾶλλον δὲ ἀγάλματα, ἀνέθηκε[8]. Καὶ τέλος, ἀστέρα τινὰ αὐτός τε[9] ὁρᾶν ὡς τοῦ Ἀντινόου[10] ὄντα ἔλεγε, καὶ τῶν συνόντων, αὐτῷ[11] μυθολογούντων ἡδέως ἤκουεν, ἔκ τε τῆς ψυχῆς τοῦ Ἀντινόου ὄντως τὸν ἀστέρα γεγενῆσθαι[12], καὶ τότε πρῶτον ἀναπεφηνέναι. Διὰ ταῦτα μὲν[13] οὖν ἐσκώπτετο, [καὶ ὅτι Παυλίνῃ τῇ ἀδελφῇ ἀποθανούσῃ παραχρῆμα μὲν οὐδεμίαν τιμὴν ἔνειμεν[14]....]

1. Bkk., en note, comme conjecture : συνῳκοδόμησε, ce qui s'accorderait avec συγκιρίσαι, qui se lit plus bas. La ville subsistait.

2. Cf. Spartien, 13. — 3. Cf. ch. 5. — 4. Peir. : τοῦτον, au lieu de τὸν Ἀντίνοον. — 5. Sur ces sortes de sacrifices, cf. (LIX, 8) P. Afranius Potitus et Atanius Sécundus se dévouant pour Caius. — 6. Peir. : ὥστε, au lieu de ὡς καί.

7. c om. — 8. Peir. : καὶ ἀγάλματα δὲ αὐτοῦ ἀνέθηκε ἐν πάσῃ τῇ οἰκου-

Il rétablit le monument qui était tombé en ruines. En Egypte, il éleva une ville qui tire son nom d'Antinoüs. Antinoüs était de la ville de Bithynium, en Bithynie, ville que nous appelons Claudiopolis ; il avait été son mignon et était mort en Égypte, soit pour être tombé dans le Nil, comme l'écrit Adrien, soit pour avoir été immolé en sacrifice, comme c'est la vérité ; car Adrien, ainsi que je l'ai dit, était très-curieux, et il recourait à la divination et à des pratiques magiques de toute sorte. Aussi, soit en souvenir de son amour, soit en récompense de sa mort volontaire (il avait en effet besoin, pour ses pratiques, de quelqu'un qui consentît à donner sa vie), honora-t-il Antinoüs, au point d'établir une colonie dans l'endroit où était arrivé ce malheur et de lui donner le nom de son ami. Il dédia aussi, par tout l'univers, des bustes ou plutôt des statues sacrées d'Antinoüs. Enfin, Adrien prétendit voir lui-même une étoile qui était celle d'Antinoüs, et il écoutait avec plaisir ses courtisans, qui lui disaient mensongèrement que cette étoile était née de l'âme d'Antinoüs, et qu'elle s'était montrée pour la première fois dans ce temps-là. Toutes ces extravagances l'exposaient aux railleries [et aussi ce fait que, sa sœur Pauline étant morte, il ne lui accorda sur le moment aucun honneur. . . .]

μένῃ. — 9. Peir. om. — 10. Peir. : ὡς καὶ τοῦ Ἀντινόου. — 11. Peir. : συνόντων οἱ. — 12. Peir. : ψυχῆς αὐτοῦ ὄντως αὐτὸν γεγενῆσθαι.

13. Peir. : Ταῦτά τε au lieu de Διὰ ταῦτα μέν. — 14. Bkk. et Ddf marquent ici une lacune, bien qu'elle ne soit pas indiquée dans les mss. (on pourrait en signaler dans bien d'autres endroits) ; le μέν, n'ayant pas son corrélatif δέ dans un autre membre de phrase, me semble mettre ici la chose hors de doute.

R.p.1161 12. Ἐς δὲ τὰ Ἱεροσόλυμα πόλιν αὐτοῦ ἀντὶ τῆς κατασκαφείσης οἰκίσαντος, ἣν καὶ Αἰλίαν Καπιτωλῖναν ὠνόμασε, καὶ ἐς τὸν τοῦ Θεοῦ τόπον, ναὸν τῷ Διὶ ἕτερον ἀντεγείραντος, πόλεμος οὔτε μικρὸς οὔτ' ὀλιγοχρόνιος ἐκινήθη. Ἰουδαῖοι γὰρ, δεινόν τι ποιούμενοι τὸ ἀλλοφύλους τινὰς ἐς τὴν πόλιν σφῶν οἰκισθῆναι, καὶ τὸ ἱερὰ ἀλλότρια ἐν αὐτῇ ἱδρυθῆναι[1], παρόντος μὲν ἔν τε τῇ Αἰγύπτῳ καὶ αὖθις ἐν τῇ Συρίᾳ τοῦ Ἀδριανοῦ, ἡσύχαζον, πλὴν καθ' ὅσον τὰ ὅπλα τὰ ἐπιταχθέντα σφίσιν ἧττον ἐπιτήδεια ἐξεπίτηδες κατεσκεύασαν, ὡς ἀποδοκισμασθεῖσιν αὐτοῖς ὑπ' ἐκείνων[2] χρήσασθαι· ἐπεὶ δὲ πόρρω ἐγένετο, φανερῶς ἀπέστησαν. Καὶ παρατάξει[3] μὲν φανερᾷ οὐκ ἐτόλμων διακινδυνεῦσαι πρὸς τοὺς Ῥωμαίους, τὰ δὲ τῆς χώρας ἐπίκαιρα[4] κατελάμβανον, καὶ ὑπονόμοις καὶ τείχεσιν ἐκρατύνοντο, ὅπως ἀναφυγάς τε, ὁπόταν βιασθῶσιν, ἔχωσι, καὶ παρ' ἀλλήλους ὑπὸ γῆν διαφοιτῶντες λανθάνωσι, διατιτράντες ἄνω τὰς ὑπογείους ὁδοὺς, ἵνα καὶ ἄνεμον καὶ φέγγος ἐσδέχοιντο.

13. Καὶ τὸ μὲν πρῶτον ἐν οὐδενὶ αὐτοὺς λόγῳ οἱ R.p.1162 Ῥωμαῖοι ἐποιοῦντο· ἐπεὶ δ' ἥ τε Ἰουδαία πᾶσα ἐκεκίνητο[5], καὶ οἱ ἁπανταχοῦ γῆς Ἰουδαῖοι συνεταράττοντο καὶ συνήεσαν[6], καὶ πολλὰ κακὰ ἐς τοὺς Ῥωμαίους, τὰ μὲν λάθρα,

1. Spartien, 13, donne un autre motif à ce soulèvement : « Moverunt ea tempestate et Judæi bellum quod vetabantur mutilare genitalia. » La loi par laquelle Domitien défendait de faire des eunuques a pu, par suite d'une confusion, la religion des Juifs étant fort peu connue, donner naissance à cette opinion. Mais les Juifs pouvaient, moyennant

12. La fondation à Jérusalem, en place de la ville qui avait été renversée, d'une colonie, à laquelle il donna le nom d'Ælia Capitolina, et la construction d'un nouveau temple à Jupiter en place du temple de Dieu, donnèrent naissance à une guerre terrible et qui dura longtemps. Les Juifs, irrités de voir des étrangers habiter leur ville et y établir des sacrifices contraires aux leurs, se tinrent tranquilles tant qu'Adrien fut en Égypte et lorsqu'il fut retourné en Syrie; seulement, ils fabriquèrent mal à dessein les armes qu'on leur avait commandées, afin de pouvoir s'en servir comme d'armes refusées par les Romains; mais, lorsque le prince fut éloigné, ils se soulevèrent ouvertement. Ils n'osaient pas, néanmoins, les affronter en bataille rangée; mais ils se saisissaient des positions favorables et les fortifiaient de murailles et de souterrains, qui devaient leur servir de refuges lorsqu'ils seraient refoulés, et assurer entre eux des communications secrètes par terre, creusant, dans la partie supérieure de leurs routes souterraines, des ouvertures destinées à leur donner de l'air et du jour.

An de Rome 886. Hiber et Junius Silanus consuls

13. Les Romains, tout d'abord, ne firent aucune attention à leur entreprise; mais, lorsque le mouvement eut envahi toute la Judée, et que les Juifs se mirent partout à s'agiter et à se réunir, lorsque, en secret et au grand jour, ils leur eurent causé de grands maux, lorsque

le payement d'une redevance annuelle de deux drachmes (LXVI, 7), pratiquer leur culte. — 2. Bkk., en note, comme conjecture : ὑπ' ἐκείνου se rapportant à Adrien, au lieu de ὑπ' ἐκείνων se rapportant aux Romains.

3. *c* : παραδείξει. — 4. *f* : ἐπίχουρα (*sic*). — 5. St. et Ddf; vulg. : κέκινητο. — 6. Cf. la Chronique d'Eusèbe.

τὰ δὲ καὶ φανερῶς, ἐνεδείκνυντο, πολλοί τε ἄλλοι καὶ τῶν ἀλλοφύλων ἐπιθυμίᾳ κέρδους σφίσι συνελαμβάνοντο[1], καὶ πάσης, ὡς εἰπεῖν, κινουμένης ἐπὶ τούτῳ τῆς οἰκουμένης, τότε δὴ τότε τοὺς κρατίστους τῶν στρατηγῶν ὁ Ἀδριανὸς ἐπ' αὐτοὺς ἔπεμψεν, ὧν πρῶτος Ἰούλιος Σεουῆρος ὑπῆρχεν, ἀπὸ Βρεττανίας, ἧς ἦρχεν, ἐπὶ τοὺς Ἰουδαίους σταλείς. Ὃς ἄντικρυς μὲν οὐδαμόθεν ἐτόλμησε τοῖς ἐναντίοις συμβαλεῖν, τό τε πλῆθος καὶ τὴν ἀπόγνωσιν αὐτῶν ὁρῶν· λαμβάνων[2] δ' ὡς ἑκάστους πληθει τῶν στρατιωτῶν καὶ τῶν ὑπάρχων καὶ τροφῆς ἀπείργων καὶ κατακλείων, ἠδυνήθη βραδύτερον μὲν, ἀκινδυνώτερον δὲ κατατρίψαι καὶ ἐκτρυχῶσαι καὶ ἐκκόψαι αὐτούς.

14. Ὀλίγοι δ' οὖν κομιδῇ περιεγένοντο. Καὶ φρούρια μὲν αὐτῶν πεντήκοντα τά γε ἀξιολογώτατα, κῶμαι δὲ ἐνακόσιαι καὶ ὀγδοήκοντα καὶ πέντε ὀνομαστόταται κατεστράφησαν[3]· ἄνδρες[4] δὲ ὀκτὼ καὶ πεντήκοντα μυριάδες ἐσφάγησαν ἔν τε ταῖς καταδρομαῖς (τῶν γὰρ λιμῷ[5] καὶ νόσῳ καὶ πυρὶ φθαρέντων τὸ πλῆθος ἀνεξερεύνητον ἦν)· ὥστε πᾶσαν ὀλίγου δεῖν τὴν Ἰουδαίαν ἐρημωθῆναι[6], καθάπερ που καὶ πρὸ τοῦ πολέμου αὐτοῖς προεδείχθη· τὸ γὰρ
R.p.1163 μνημεῖον τοῦ Σολομῶντος, ὃν[7] ἐν τοῖς σεβασμίοις οὗτοι ἄγουσιν, ἀπὸ ταὐτομάτου διελύθη τε καὶ συνέπεσε, καὶ

1. Suivant la Chronique d'Eusèbe, Cochébas, chef des Juifs, alla jusqu'à faire périr dans les tourments les chrétiens qui lui refusaient leur secours contre l'empereur. — 2. *a*, *b* : ἀπολαμβάνων; Rm. (*Addenda*) : διαλαμβάνων. — 3. Zn. : κατεσκάφησαν. — 4. Zn. : ἀνδρῶν.

beaucoup d'autres nations étrangères, poussées par l'espérance du gain, eurent embrassé la cause des rebelles, voyant la terre entière, pour ainsi dire, profiter de l'occasion pour s'ébranler, alors, mais seulement alors, Adrien envoya contre eux ses meilleurs généraux, parmi lesquels le premier fut Julius Sévérus, qu'il manda de la Bretagne, où il commandait, pour lui confier la guerre contre les Juifs. Celui-ci n'osa nulle part en venir à un engagement face à face avec des ennemis dont il voyait le nombre et le désespoir; mais, les attaquant séparément, grâce au nombre de ses soldats et de ses lieutenants, il parvint, en leur coupant les vivres et en les enserrant, il parvint, dis-je, lentement, il est vrai, mais sans hasarder ses troupes, à écraser, à étouffer, à anéantir leur sédition.

14. Il y en eut peu qui échappèrent à ce désastre. Cinquante de leurs places les plus importantes, neuf cent cinquante-cinq de leurs bourgs les plus renommés, furent ruinés; cent quatre-vingt mille hommes furent tués dans les incursions et dans les batailles (on ne saurait calculer le nombre de ceux qui périrent par la faim et par le feu), en sorte que la Judée presque entière ne fut plus qu'un désert, comme il leur avait été prédit avant la guerre : le monument de Salomon, que ce peuple a en grande vénération, s'affaissa de lui-même et s'écroula;

5. Bkk. et Ddf; vulg. : τῶν τε γὰρ λιμῷ. — 6. Jérusalem était alors colonie romaine; Eusèbe (Hist. Eccl. et Chronique) a donc tort de mettre la ville de Jérusalem au lieu du pays entier. — 7. Rsk., conjecture reproduite en note par Bkk. : δ, que St. croit préférable.

λύκοι ὕαιναί τε πολλαὶ ἐς τὰς πόλεις αὐτῶν ἐσέπιπτον ὠρυόμεναι. Πολλοὶ μέντοι ἐν τῷ πολέμῳ τούτῳ καὶ τῶν Ῥωμαίων ἀπώλοντο· διὸ καὶ ὁ Ἀδριανὸς γράφων πρὸς τὴν βουλὴν, οὐκ ἐχρήσατο τῷ προοιμίῳ τῷ συνήθει τοῖς αὐτοκράτορσιν, ὅτι « Εἰ αὐτοί τε καὶ οἱ παῖδες ὑμῶν ὑγιαίνετε, εὖ ἂν ἔχοι· ἐγὼ καὶ τὰ στρατεύματα ὑγιαίνομεν. » Τὸν δὲ Σεουῆρον ἐς Βιθυνίαν ἔπεμψεν, ὅπλων μὲν οὐδὲν[1], ἄρχοντος δὲ καὶ ἐπιστάτου καὶ δικαίου καὶ φρονίμου καὶ ἀξίωμα ἔχοντος δεομένην· ἃ πάντα ἐκείνῳ ἦν. Καὶ ὁ μὲν διήγαγε καὶ διῴκησε καὶ τὰ ἴδια καὶ τὰ κοινὰ αὐτῶν οὕτως, ὥσθ' ἡμᾶς καὶ ἐς δεῦρο ἀεὶ αὐτοῦ μνημονεύειν· [τῇ δὲ δὴ βουλῇ καὶ τῷ κλήρῳ ἡ Παμφυλία ἀντὶ τῆς Βιθυνίας ἐδόθη.]

15. Ὁ μὲν οὖν τῶν Ἰουδαίων πόλεμος ἐς τοῦτο ἐτελεύτησεν· ἕτερος δὲ ἐξ Ἀλβανῶν (εἰσὶ δὲ Μασσαγέται) ἐκινήθη ὑπὸ Φαρασμάνου· καὶ τὴν μὲν Μηδίαν ἰσχυρῶς ἐλύπησε, τῆς δ' Ἀρμενίας τῆς τε Καππαδοκίας ἁψάμενος, ἔπειτα τῶν Ἀλβανῶν τὰ μὲν δώροις ὑπὸ τοῦ Οὐολογαίσου πεισθέντων, τὰ δὲ καὶ Φλαούϊον Ἀρριανὸν[2] τὸν τῆς Καππαδοκίας ἄρχοντα φοβηθέντων, ἐπαύσατο. [Ὅτι πρεσβευ-
R.p.1164 τὰς πεμφθέντας[3] παρὰ τοῦ Οὐολογαίσου[4], καὶ παρὰ τῶν Ἰαζύγων, ἐκείνου μὲν κατηγοροῦντός τινα Φαρασμάνου[5], τούτων δὲ τὴν εἰρήνην πιστουμένων, ἐς τὸ βουλευτήριον

1. Peir. om. — 2. L'auteur de la Tactique et du Périple. — 3. Rm. et St. ; Πρεσβευτὰς δὲ πεμφθέντας, avec omission de Ὅτι. L'Extrait est tiré de *q* et se trouve aussi dans *n*.

des loups et des hyènes en grand nombre fondirent dans les villes avec des hurlements. Les Romains aussi éprouvèrent de grosses pertes dans cette guerre; c'est pourquoi Adrien, dans sa lettre au sénat, ne se servit pas du préambule ordinaire aux empereurs : « Si vous et vos enfants vous vous portez bien, les affaires sont en bon état; moi et les légions, nous nous portons bien. » Il envoya Sévérus en Bithynie, où il avait besoin, non d'une armée, mais d'un gouverneur et d'un chef juste, sage et digne, qualités qui toutes se trouvaient dans Sévérus. Celui-ci régla et administra les affaires particulières et les affaires publiques de cette province avec tant de ménagement, que nous avons constamment gardé souvenir de lui jusqu'à ce jour; [la Pamphylie, en place de la Bithynie, fut remise au sénat et au sort.]

15. La guerre des Juifs finit donc là; mais une autre guerre, celle des Albains (ce peuple fait partie des Massagètes), fut excitée par Pharasmane et causa de grands ravages dans la Médie; puis, après s'être étendue en Arménie et en Cappadoce, les Albains s'étant laissé gagner par les présents de Vologèse et redoutant Flavius Arrien, gouverneur de la Cappadoce, la guerre s'arrêta. [Vologèse et les Iazyges ayant envoyé des ambassadeurs, l'un pour se plaindre de certains actes de Pharasmane, les autres pour conclure la paix, Adrien les introduisit

4. Vologèse II, fils d'Osroès, suivant Reineccius, Histoire Julienne, tome III.

5. Sur ce prince, cf. Reineccius, Histoire Julienne, tome III, p. 321.

ἐσήγαγεν Ἀδριανὸς· καὶ παρ' αὐτοῦ τὰς ἀποκρίσεις ποιήσασθαι ἐπιτραπεὶς, συνέγραψέ τε αὐτὰς, καὶ ἀνέγνω σφίσιν.]

[Ὅτι Φαρασμάνῃ τῷ Ἴβηρι[1], ἐς τὴν Ῥώμην μετὰ τῆς γυναικὸς ἐλθόντι, τήν τε ἀρχὴν ἐπηύξησε, καὶ θῦσαι ἐν τῷ Καπιτωλίῳ ἐφῆκε, ἀνδριάντα τε ἐπὶ ἵππου ἐν τῷ Ἐνυείῳ ἔστησε, καὶ γυμνασίαν αὐτοῦ τε καὶ τοῦ υἱέος τῶν τε ἄλλων πρώτων Ἰβήρων ἐν ὅπλοις εἶδεν.]

16. Ἀδριανὸς δὲ τό τε Ὀλύμπιον τὸ ἐν ταῖς Ἀθήναις, ἐν ᾧ καὶ αὐτὸς ἵδρυται[2], ἐξεποίησε[3], καὶ δράκοντα ἐς αὐτὸ ἀπὸ Ἰνδίας κομισθέντα ἀνέθηκε· τά τε Διονύσια, τὴν μεγίστην παρ' αὐτοῖς ἀρχὴν ἄρξας, ἐν τῇ ἐσθῆτι τῇ ἐπιχωρίῳ λαμπρῶς ἐπετέλεσε. Τόν τε σηκὸν τὸν ἑαυτοῦ, τὸ Πανελλήνιον ὠνομασμένον, οἰκοδομήσασθαι τοῖς Ἕλλησιν ἐπέτρεψε, καὶ ἀγῶνα ἐπ' αὐτῷ κατεστήσατο, χρήματά τε πολλὰ καὶ σῖτον ἐτήσιον, τήν τε Κεφαλληνίαν[4] ὅλην τοῖς Ἀθηναίοις ἐχαρίσατο. Ἐνομοθέτησε δὲ ἄλλα τε πολλὰ, καὶ ἵνα μη-
R.p.1165 δεὶς βουλευτὴς, μήτ' αὐτὸς μήτε δι' ἑτέρου, τέλος τι μισθῶται. Ἐς δὲ τὴν Ῥώμην ἐλθὼν, ἐπεί ἔν τινι[5] θέᾳ βοῶν ὁ δῆμος ἁρματηλάτην τινὰ ἐλευθερωθῆναι ἐδεῖτο, ἀντεῖπε διὰ πινακίου γραφῆς[6], εἰπὼν ὅτι, «Οὐ προσήκει ὑμῖν,

1. Rm. et St. : Φαρασμένῃ δὲ τῷ Ἴβηρι, avec omission de Ὅτι. Extrait tiré de *q* et se trouvant dans *n*. On lit dans les *Excerpta Vat.* le passage suivant, qui semble devoir se rapporter ici: Ὅτι Ἀλεξανδρέων στασιασάντων οὐκ ἄλλως ἐπαύσαντο, ἕως οὗ ἐπιστολὴν Ἀδριανοῦ ἐδέξαντο ἐπιτιμῶσαν αὐτοῖς· οὕτω που πλέον ἰσχύει [le ms. : ἰσχύσει] αὐτοκράτορος λόγος τῶν ὅπλων. « Les Alexandrins, s'étant livrés à la sédition, « ne s'apaisèrent que lorsqu'ils eurent reçu d'Adrien une lettre de re- « proches; tant, parfois, la parole d'un empereur est plus puissante que

dans le sénat; puis, ayant reçu de cette compagnie la commission de leur faire réponse, il rédigea par écrit sa décision et la leur lut.]

[L'Ibérien Pharasmane étant venu à Rome avec sa femme, Adrien augmenta ses États et lui permit d'offrir un sacrifice dans le Capitole; il lui éleva une statue équestre dans le temple de Bellone, et assista aux exercices armés de ce prince, de son fils et des autres principaux Ibériens.]

16. Adrien fit la dédicace du temple de Jupiter Olympien à Athènes, temple dans lequel est une statue de lui, et il consacra un serpent qui y avait été apporté de l'Inde; il célébra magnifiquement les dionysiaques, attendu qu'il exerçait la charge d'archonte, la plus haute de cette ville, vêtu à la manière du pays. Il accorda aux Grecs la permission de lui élever un temple qui fut nommé le Panhellénium, institua des jeux à cette occasion, et fit don aux Athéniens de fortes sommes d'argent, d'un revenu annuel en grains, ainsi que de Céphallénie tout entière. Il régla aussi, entre autres choses, qu'aucun sénateur ne pourrait, ni par lui-même, ni sous le nom d'un autre, prendre aucune ferme. A son retour à Rome, le peuple, dans un spectacle, ayant demandé à grands cris l'affranchissement d'un conducteur de chars, il s'y opposa en écrivant ces mots sur des tablettes : « Il n'est

An de Rome 888. Pompéianus et Attilianus consuls.

« les armes. » — 2. Pausanias, I, 18, et V, 12, atteste qu'il y avait plusieurs statues d'Adrien à l'entour du temple.

3. Spartien, 12 : « Opera quæ apud Athenienses cœperat, dedicavit : ut Jovis Olympii ædem et aram sibi : eodemque modo per Asiam iter faciens, templa sui nominis consecravit. » — 4. Bkk. et Ddf; vulg. : Κεφαληνίαν. — 5. Bkk. et Ddf, d'après Slbg.; vulg. : τε. — 6. Rsk. veut supprimer soit πιναxίου, soit γραφῆς, ou, ce qu'il préférerait, lire : πιναxίου καὶ γραφῆς.

οὔτε παρ' ἐμοῦ αἰτεῖν ἵνα ἀλλότριον δοῦλον ἐλευθερώσω, οὔτε τὸν δεσπότην αὐτοῦ βιάζεσθαι τοῦτο ποιῆσαι.»

17. Ἀρξάμενος δὲ νοσεῖν (αἷμα γὰρ εἰώθει μὲν αὐτῷ καὶ πρότερον διὰ τῆς ῥινὸς προχεῖσθαι, τότε δὲ ἰσχυρῶς ἐπλεόνασεν), ἀπεγνώσθη μὲν βιώσεσθαι· καὶ διὰ τοῦτο Κόμμοδον μὲν Λούκιον, καίτοι αἷμα ἐμοῦντα, Καίσαρα Ῥωμαίοις ἀπέδειξε· Σερουϊανὸν[1] δὲ, καὶ Φοῦσκον[2] τὸν ἔγγονον αὐτοῦ, ὡς καὶ ἀγαναχτήσαντας ἐπὶ τούτῳ, ἐφόνευσε, τὸν μὲν ἐνενηκοντούτην ὄντα, τὸν δὲ ὀκτωκαιδεκέτην. Πρὶν δὲ ἀποσφαγῆναι, ὁ Σερουϊανὸς, πῦρ ᾔτησε[3], καὶ θυμιῶν ἅμα, «Ὅτι μὲν οὐδὲν ἀδικῶ, ἔφη, ὑμεῖς ὦ θεοὶ, ἴστε· περὶ δὲ Ἀδριανοῦ[4] τοσοῦτον μόνον εὔχομαι, ἵνα ἐπιθυμήσας ἀποθανεῖν, μὴ δυνηθῇ.» Καὶ μέντοι καὶ διετέλεσεν Ἀδριανὸς ἐπὶ πλεῖστον νοσῶν, πολλάκις μὲν ἀποσβῆναι εὐξάμενος, πολλάκις δὲ καὶ ἀποκτανεῖν ἑαυτὸν ἐθε-
R.p.1166 λήσας. Ἔστι γε αὐτοῦ καὶ ἐπιστολὴ, αὐτὸ τοῦτο ἐνδεικνυμένη, ὅσον κακόν ἐστιν, ἐπιθυμοῦντά τινα ἀποθανεῖν, μὴ δύνασθαι. Τὸν δὲ Σερουϊανὸν τοῦτον Ἀδριανὸς καὶ τῆς αὐταρχίας ἄξιον ἐνόμισεν εἶναι· εἰπὼν γοῦν ποτε ἐν συμποσίῳ τοῖς φίλοις, ἵνα αὐτῷ δέκα ἄνδρας μοναρχεῖν δυναμένους ὀνομάσωσιν, εἶτ' ὀλίγον ἐπισχὼν, ἔφη ὅτι «Ἐννέα δέομαι μαθεῖν· τὸν γὰρ ἕνα, τοῦτ' ἔστι Σερουϊανὸν, ἔχω.»

1. Il avait épousé la sœur d'Adrien. Spartien, 22 : « Servianum quasi affectatorem imperii, quod servis regis cœnam misisset, quod in sedili regio lectum posito sedisset, quod erectus ad stationes militum senex nonagenarius processisset, mori coegit. »

convenable, ni à vous de me demander l'affranchissement d'un esclave appartenant à autrui, ni au maître de l'esclave d'être contraint de le faire. »

17. Ayant commencé à être malade (le sang d'habitude, auparavant déjà, lui sortait par le nez, mais alors il déborda avec force), il désespéra de sa vie et donna pour César aux Romains L. Commode, bien que celui-ci vomît le sang, et il fit mettre à mort, sous prétexte qu'ils avaient désapprouvé cette élection, Servianus et Fuscus, son petit-fils, âgés, l'un de quatre-vingt-dix ans, l'autre de dix-huit. Avant d'être égorgé, Servianus demanda du feu, et, en offrant l'encens : « Je n'ai commis aucun crime, ô dieux! s'écria-t-il, vous le savez; pour ce qui est d'Adrien, je vous adresse cette seule prière, qu'il désire la mort sans pouvoir l'obtenir. » Adrien vécut longtemps encore, malgré la maladie, ayant souvent désiré mourir, ayant souvent voulu se tuer lui-même. Il existe une lettre de lui qui montre quel mal affreux c'est de désirer mourir sans le pouvoir. Adrien avait jugé ce Servianus digne du pouvoir; un jour, en effet, ayant demandé à ses amis, dans un festin, de lui nommer dix hommes qui pussent être empereurs, après un temps d'arrêt : « Je n'ai besoin d'en connaître que neuf, leur dit-il, car j'en ai un, c'est Servianus. »

2. Spart., 22 : « Fuscum, quod imperium præsagiis et ostentis agitatus speraret, in summa detestatione habuit. »

3. *c*, *f*, Henri Étienne (*ed. major*). Lncl., Rm. et St. : πῦρ τ' ᾔτησε.

4. *c* : περὶ δὲ τοῦ Ἀδριανοῦ.

18. Γεγόνασι δὲ καὶ ἄλλοι τότε ἄριστοι ἄνδρες· ὧν ἐπιφανέστατοι Τούρβων τε καὶ Σίμιλις ἦστην, οἳ καὶ ἀνδριάσιν ἐτιμήθησαν· Τούρβων μὲν, στρατηγικώτατος ἀνὴρ, ὃς καὶ ἔπαρχος γεγονὼς, εἶτ' οὖν ἄρχων τῶν δορυφόρων, οὔτε τι ἀβρὸν, οὔτε τι ὑπερήφανον ἔπραξεν, ἀλλ' ὡς εἷς τῶν πολλῶν διεβίω. Τά τε γὰρ ἄλλα καὶ τὴν ἡμέραν πᾶσαν περὶ[1] τὸν βασιλέα διέτριβε, καὶ πολλάκις καὶ πρὸ μέσων[2] νυκτῶν πρὸς αὐτὸν ἦει, ὅτε τινὲς τῶν ἄλλων καθεύδειν ἤρχοντο. Ἀμέλει καὶ Κορνήλιος Φρόντων[3], ὁ τὰ πρῶτα τῶν τότε Ῥωμαίων ἐν δίκαις φερόμενος, ἑσπέρας ποτὲ βαθείας ἀπὸ δείπνου οἴκαδε ἐπανιὼν, καὶ μαθὼν παρά τινος, ᾧ συνηγορήσειν ὑπέσχητο[4], δικάζειν αὐτὸν[5] ἤδη, ἔν τε τῇ στολῇ τῇ δειπνίτιδι[6], ὥσπερ εἶχεν, ἐς τὸ δικαστήριον αὐτοῦ ἐσῆλθε, καὶ ἠσπάσατο, οὔτοι[7] γε τῷ ἑωθινῷ προσρήματι, τῷ Χαῖρε, ἀλλὰ τῷ ἑσπερινῷ, τῷ Ὑγίαινε, χρησάμενος[8]. Οἶκοι δὲ ὁ Τούρβων οὔποτε ἡμέρας[9], οὐδὲ νοσήσας, ὤφθη· ἀλλὰ καὶ πρὸς τὸν Ἀδριανὸν, συμβουλεύοντα αὐτῷ ἀτρεμίζειν[10], εἶπεν, ὅτι « Τὸν ἔπαρχον ἑστῶτα ἀποθνήσκειν δεῖ[11]. »

19. Ὁ δὲ δὴ Σίμιλις ἡλικίᾳ μὲν[12] καὶ τάξει προήκων

1. Rsk., approuvé par St., Bkk. et Ddf; vulg. : πρός. *f* om. : διεβίω... πᾶσαν. — 2. Peir. : πολλάκις πρὸς μέσων. — 3. Cf. la préface mise par A. Mai en tête de l'édition qu'il a donnée des Lettres de cet auteur. Ce passage paraît être interpolé ou, tout au moins, former une sorte de parenthèse. — 4. Bkk.; vulg. et Ddf : ὑπέσχετο. — 5. *k*, blâmé à tort par Rm., Bkk. et Ddf; vulg. om. — 6. Spartien, 21 : « Senatores et equites Romanos semper in publico togatos esse jussit, nisi si a cœna reverterentur. »
7. Bkk.; vulg. et Ddf : οὔτι. — 8. Sur l'emploi de ces diverses for-

18. Il y eut aussi, en ce temps, d'autres hommes distingués dont les plus illustres furent Turbon et Similis, qu'Adrien honora de statues; Turbon, excellent homme de guerre, devenu préfet du prétoire, c'est-à-dire chef de la garde prétorienne, au lieu de s'abandonner à la mollesse et à l'orgueil, vivait comme un homme du commun. Il passait tout le jour auprès du prince, et souvent il allait le trouver au milieu de la nuit, alors que quelques-uns des autres Romains commençaient à dormir. C'est ainsi que Cornélius Fronton, le premier des Romains de ce temps pour défendre une cause, revenant chez lui, au sortir d'un souper, comme la soirée était fort avancée, ayant appris de la partie à qui il avait promis l'appui de sa parole qu'Adrien était déjà à rendre la justice, entra au tribunal, vêtu, comme il l'était alors, de la robe qu'on portait dans les festins, et se servit pour le saluer, non de la formule *Sois joyeux*, en usage le matin, mais de la formule *Sois en bonne santé*, en usage pour le soir. Quant à Turbon, jamais on ne le vit rester le jour chez lui, même lorsqu'il était malade; loin de là, Adrien lui conseillant de se donner un peu de tranquillité : « Le préfet du prétoire, lui répondit-il, doit mourir debout. »

19. Pour ce qui est de Similis, personnage plus avancé

mules de salutation, on peut consulter les auteurs cités dans la note 146 de Rm. — 9. St. : « Wacherus de Wakenfelsa (in Heumanni Præcil., t. I, p. 576) legendum putat ἡμερεύσας, ita ut Xiphilinus significet Turbonem nunquam ullum diem totum domi suæ, quantumvis æger esset, transegisse. »

10. Bkk. et Ddf, d'après Slbg., qui proposait aussi ἀτρεμῆσαι, Rsk. : ἀτρεμεῖν; vulg. : ἀτρεμήσειν. — 11. Il parlait comme (LXVI, 17) Vespasien. — 12. Rsk. : τε, au lieu de μέν.

R.p.1167 αὐτοῦ, ἐν τρόποις οὐδενὸς τῶν πάνυ, ὡς γε ἐγὼ νομίζω[1], δεύτερος ἦν[2]. Ἔξεστι δὲ καὶ[3] ἐξ ὀλιγοστῶν τεκμήρασθαι. Τῷ τε[4] γὰρ Τραϊανῷ, ἑκατονταρχοῦντα αὐτὸν ἐσκαλέσαντί ποτε ἔσω πρὸ τῶν ἐπάρχων, ἔφη[5]· « Αἰσχρόν ἐστι, Καῖσαρ, ἑκατοντάρχῳ σε, τῶν ἐπάρχων ἔξω ἑστηκότων, διαλέγεσθαι· » καὶ τὴν τῶν δορυφόρων ἀρχὴν ἄκων τε[6] ἔλαβε, καὶ λαβὼν ἐξίστατο· μόλις τε ἀφεθεὶς, ἐν ἀγρῷ ἥσυχος ἑπτὰ ἔτη, τὰ λοιπὰ τοῦ βίου, διήγαγε, καὶ ἐπί γε τὸ μνῆμα αὐτοῦ τοῦτο[7] ἐπέγραψεν ὅτι, « Σίμιλις μὲν[8] ἐνταῦθα κεῖται, βιοὺς μὲν ἔτη τόσα[9], ζήσας δὲ ἔτη ἑπτά. »

20. Ἀδριανὸς δὲ φθόῃ τε ἐκ τῆς πολλῆς τοῦ αἵματος ῥύσεως ἐχρῆτο, καὶ ἀπ' αὐτῆς καὶ ὑδρῳπίασεν. Ἐπεὶ δὲ συνέβη τὸν Λούκιον τὸν Κόμμοδον ἐξαίφνης ἐγκαταλειφθῆναι[10] ὑπὸ τοῦ αἵματος πολλοῦ τε καὶ ἀθρόου ἐκπεσόντος, συνεκάλεσε τοὺς πρώτους καὶ ἀξιολόγους τῶν βουλευτῶν οἴκαδε· καὶ κατακείμενος εἶπεν αὐτοῖς τάδε· « Ἐμοὶ, ὦ ἄνδρες φίλοι, γόνον μὲν οὐκ ἔδωκεν ἡ φύσις ποιήσασθαι, νόμῳ δὲ ὑμεῖς ἐδώκατε[11]. Διαφέρει δὲ τοῦτο ἐκείνου, ὅτι τὸ μὲν γεννώμενον, ὁποῖον ἂν δόξῃ τῷ δαιμονίῳ, γίγνε-

1. Peir. om. : ὡς γε ἐγὼ νομίζω. — 2. Peir. om. — 3. Peir. om. 4. Peir. om. — 5. Peir. : Τραϊανῷ πρὸ τῶν ἐπάρχων ποτὲ αὐτὸν εἴσω ἑκατορταρκοῦντα (*sic*) ἔτι εἰσκαλέσαντι, ἔφη. — 6. Peir., i,[k, Bkk. et Ddf; vulg. : τότε.

7. Rsk. : « Fort. μνῆμα αὑτοῦ αὐτὸ τρῦτο, *hoc solum.* » — 8. Peir. om.

9. Rm. : « Leunclavius Constantinopoli monitum se scribit a doctissimo Theodosio Zygomala, in antiquis libris Cedreni (qui hæc Dionis verba re-

que Turbon en âge et en dignité, il ne le céda, je crois, à personne de ceux qu'on renomme le plus pour leurs mœurs. Quelques traits suffiront pour permettre d'en juger. Un jour, lorsqu'il n'était encore que centurion, Trajan l'ayant appelé dans sa tente avant les tribuns, il lui dit : « C'est chose honteuse, César, que tu t'entretiennes avec un centurion, tandis que les tribuns se tiennent debout au dehors. » Il prit malgré lui le commandement de la garde prétorienne, et, après l'avoir pris, il le déposa ; et, ayant obtenu avec peine son congé, il passa paisiblement sept ans, c'est-à-dire le reste de sa vie, à la campagne ; de plus, il composa pour son tombeau l'inscription suivante : « Ci gît Similis, qui exista tant d'années et en vécut sept. »

20. Adrien était en proie à une consomption causée par un flux de sang abondant, qui engendra chez lui l'hydropisie. Lorsqu'il eut eu le malheur de perdre subitement L. Commode, mort d'un flux de sang qu'il rendait en abondance et à flots pressés, il convoqua chez lui les principaux et les plus dignes d'estime des sénateurs, et, couché dans son lit, il leur parla en ces termes : « Mes amis, la nature ne m'a pas accordé d'avoir un enfant ; vous m'avez accordé par une loi d'en adopter un. La différence entre l'un et l'autre cas, c'est que l'enfant à qui on donne le jour naît tel qu'il plaît aux dieux, tandis que

An de Rome 891. Camérinus et Niger consuls.

citat, t. I, p. 249) reperiri ἔτη ος'... Id sane probabilius quam quum apud Joannem Gazenum, quem manuscriptum habebat Salmasius, hæc inscriptio 'ΕΤΗ Ν' [item in Excerptis Vaticanis] *annos* tantum *quinquaginta* exhibet, ut testatur Salm. ad Spartianum, cap. 9. « Zn. donne également τόσα ; St. voudrait lire τόσα καὶ τόσα. — 10. Rsk. : ἐγκαταληφθῆναι, *opprimi*. — 11. Bkk. propose d'ajouter υἱόν entre ὑμεῖς et ἐδώκατε.

ται· τὸ δὲ δὴ ποιούμενον, αὐθαίρετόν τις αὐτὸς ἑαυτῷ προστίθεται· ὥστε παρὰ μὲν τῆς φύσεως ἀνάπηρον καὶ ἄφρονα πολλάκις δίδοσθαί τινι[1], παρὰ δὲ τῆς κρίσεως καὶ ἀρτιμελῆ καὶ ἀρτίνουν πάντως αἱρεῖσθαι. Καὶ διὰ τοῦτο πρότερον μὲν τὸν Λούκιον ἐξ ἁπάντων ἐξελεξάμην, οἷον οὐδ' ἂν εὔξασθαι παῖδα ἠδυνήθην ἐμαυτῷ γενέσθαι[2]· ἐπεὶ δὲ ἐκεῖνον τὸ δαιμόνιον ἡμῶν ἀφείλετο, εὗρον ἀντ' ἐκείνου αὐτοκράτορα ὑμῖν, ὃν δίδωμι, εὐγενῆ, πρᾷον,
R.p.1168 εὔεικτον[3], φρόνιμον, μήθ' ὑπὸ νεότητος προπετῆ, μήθ' ὑπὸ γήρως ἀμελῆ ποιῆσαί τι δυνάμενον· ἡγμένον κατὰ τοὺς νόμους, ἡγεμονευκότα κατὰ τὰ πάτρια, ὥστε μήτε τι ἀγνοεῖν τῶν ἐς τὴν ἀρχὴν φερόντων, καὶ πᾶσιν αὐτοῖς καλῶς δύνασθαι χρήσασθαι. Λέγω δὲ Αὐρήλιον Ἀντωνῖνον τουτονί· ὃν, εἰ καὶ τὰ μάλιστα οἶδα ἀπραγμονέστατόν τε ἀνδρῶν ὄντα καὶ πόρρω τοιαύτης ἐπιθυμίας καθεστηκότα[4], ἀλλ' οὗτοι[5] γε καὶ ἀφροντιστήσειν οἶομαι οὔτε ἐμοῦ οὔτε ὑμῶν, ἀλλὰ καὶ ἄκοντα τὴν ἀρχὴν ὑποδέξεσθαι[6]. »

21. Οὕτω μὲν ὁ Ἀντωνῖνος αὐτοκράτωρ ἐγένετο· ἐπεὶ δὲ ἦν ἅπαις ἀῤῥένων παίδων, τόν τε Κομμόδου[7] υἱὸν Κόμμοδον ἐσεποίησεν αὐτῷ[8], καὶ ἔτι πρὸς τούτῳ Μάρκον Ἄννιον Οὐῆρον; βουληθεὶς ἐπὶ πλεῖστον καὶ τοὺς μετὰ

1. *c* om. — 2. *a*, *b*, *c*, *i*, *k*, Bkk. et Ddf; vulg. om. : ἐμαυτῷ γενέσθαι.
3. Rsk. défend la vulgate εὔοικτον, condamnée par Henri Etienne et rejetée par Rm. et les éd. subséq.; εὔεικτον ne lui semble pas d'ailleurs conforme aux lois de la langue grecque. — 4. *c*, *f*, *i* om. : καὶ πορρω..... καθεστηκότα; *f*, en plus, porte ἀπραγμονέστατα. — 5. Bkk.; vulg. t

celui qu'on adopte, chacun le choisit à son gré ; de telle sorte que, si souvent la nature donne à un homme un enfant estropié et dépourvu d'esprit, le jugement en fait choisir un qui réunisse la bonne constitution du corps à celle de l'esprit. C'est pour cela que j'avais d'abord choisi entre tous Lucius, qui était tel que je n'aurais même pas pu souhaiter avoir un fils pareil né de moi ; mais, puisque les dieux nous l'ont enlevé, j'ai trouvé pour le remplacer auprès de vous un empereur que je vous donne, d'une naissance illustre, doux, d'un caractère facile, prudent, également incapable de se laisser aller à aucune précipitation par jeunesse, ou à aucune négligence par vieillesse, se gouvernant d'après les lois et ayant gouverné d'après les coutumes de nos ancêtres, de sorte qu'il n'ignore rien de ce qui a rapport à l'autorité souveraine et qu'il peut en user honnêtement. Je parle d'Aurèle Antonin que voici ; bien que je le connaisse pour un homme ayant, s'il en fut, aversion des embarras des affaires et fort éloigné d'un pareil désir, je crois qu'il ne refusera ni à moi ni à vous de se charger d'un pareil fardeau, et qu'il voudra bien, quoique contre son gré, accepter l'empire. »

21. Voilà comment Antonin devint empereur : comme il n'avait pas d'enfants mâles, il adopta Commode, fils de Commode, et, en outre, Marcus Annius Vérus, voulant désigner pour longtemps les successeurs à l'empire.

Ddf : οὔτι. — 6. *a*, *b*, *f* : ἀποδέξασθαι — 7. Celui qu'Adrien (ch. précéd.) avait adopté. — 8. Capitolin (Antonin le Pieux, 4) : « Adoptionis lex hujusmodi data est : ut quemadmodum Antoninus ab Hadriano adoptabatur, ita ille sibi adoptaret M. Antoninum uxoris suæ filium et L. Verum... » (Cf. ibid., ch. 5).

ταῦτα αὐταρχήσοντας ἀποδεῖξαι. Ἦν δὲ οὗτος ὁ Ἄννιος ὁ[1] Μάκρος, ὁ Κατίλιος πρότερον ὀνομαζόμενος, Ἀννίου Οὐήρου, τοῦ τρὶς ὑπατεύσαντος καὶ πολιαχήσαντος[2], ἔγγονος. Καὶ ἀμφοτέρους μὲν ἐσποιήσασθαι τῷ Ἀντωνίνῳ ἐκέλευε, προετίμησε δὲ τὸν Οὐῆρον[3] διά τε τὴν συγγένειαν αὐτοῦ, καὶ διὰ τὴν ἡλικίαν, καὶ ὅτι φύσιν ψυχῆς ἐῤῥωμενεστάτην ἤδη ὑπέφαινεν· ἀφ' οὗ καὶ Οὐηρίσσιμον αὐτὸν, πρὸς τὴν τοῦ Ῥωμαϊκοῦ ῥήματος ἔννοιαν κομψευόμενος, ἀπεκάλει.

R.p.1169 22. Ἀδριανὸς δὲ μαγγανείαις μέν τισι καὶ γοητείαις ἐκενοῦτό ποτε τοῦ ὑγροῦ, πάλιν δ' αὐτοῦ διὰ ταχέος ἐπίμπλατο. Ἐπεὶ οὖν πρὸς τὸ χεῖρον ἀεὶ ἐπεδίδου, καὶ καθ' ἑκάστην τρόπον τινὰ ἡμέραν ἀπώλλυτο, ἀποθανεῖν ἐπεθύμησε[4]· καὶ ᾔτει μὲν πολλάκις καὶ φάρμακον καὶ ξίφος, ἐδίδου δὲ οὐδείς. Ὡς δ' οὖν οὐδεὶς αὐτῷ, καίτοι χρήματα καὶ ἄδειαν ὑπισχνουμένῳ, ὑπήκουε, μετεπέμψατο Μάστορα ἄνδρα βάρβαρον Ἰάζυγα, ᾧ, αἰχμαλώτῳ γενομένῳ, πρὸς τὰς θήρας, διά τε ἰσχὺν καὶ δι' εὐτολμίαν, ἐκέχρητο· καὶ τὰ μὲν ἀπειλῶν αὐτῷ, τὰ δὲ ὑπισχνούμενος, ἠνάγκασεν αὐτὸν ἐπαγγείλασθαι τὴν σφαγήν. Καί τι καὶ

1. Bkk. et Ddf; vulg. om. — 2. Rm., St. et Bkk.; vulg. et Ddf : χιλιαρχήσαντος. Il avait pour aïeul maternel Catilius Sévérus, qui fut deux fois consul, au témoignage de Capitolin (Marc-Antonin, 6). Le troisième consulat, sur la date duquel les savants ne sont pas bien d'accord, est attesté par une inscription du recueil de Gruter, CCCCXXXI, 9. Quant à la charge de préfet, les témoignages sont unanimes pour dire qu'il l'exerça. Aussi la correction de Casaubon, notes sur Capitolin

Ce Marcus Annius, nommé auparavant Catilius, descendait d'Annius Vérus, qui avait été trois fois consul et préfet de Rome. Ce fut Adrien qui ordonna à Antonin de les adopter tous les deux; mais il préféra Vérus à cause de la parenté qui l'unissait à lui, à cause de son âge et de la force d'âme qu'il laissait déjà paraître; aussi l'appelait-il gracieusement Vérissimus, au sens de la langue latine.

22. Adrien, à l'aide de la magie et des enchantements, parvint à épuiser l'eau qui enflait son corps; mais elle ne tarda pas à le remplir de nouveau. Comme le mal faisait sans cesse des progrès, et que chaque jour, pour ainsi dire, il se sentait périr, il désira la mort : souvent il demandait du poison et une épée; mais personne ne lui en donnait. Ne trouvant, malgré l'argent et l'impunité qu'il promettait, personne qui lui obéît, il fit appeler un barbare Iazyge, Mastor, captif dont il se servait à la chasse à cause de sa force et de sa hardiesse, et, tant par menaces que par promesses, il le contraignit à lui promettre de le tuer. Il traça un cercle de couleur autour d'une certaine

(Marc-Antonin, 1), est-elle d'autant mieux fondée que les consulaires ont exercé cette charge, et qu'après avoir été consul, on ne devenait pas tribun militaire.

3. Il le préféra pour son plus proche successeur, vu sa qualité de fils aîné d'Antoninus, Vérus (Capitolin, Marc-Antonin, 16) étant encore dans l'enfance.

4. Cf. (ch. 17) la mort de Servianus.

χωρίον ὑπὸ τὸν μαστὸν, πρὸς Ἑρμογένους τοῦ ἰατροῦ ὑποδειχθὲν, χρώματί τινι περιέγραψεν, ὅπως κατ' αὐτὸ πληγεὶς καιρίαν, ἀλύπως τελευτήσῃ. Ἐπεὶ δ' οὐδὲ τοῦτο αὐτῷ προεχώρησεν (ὁ γὰρ Μάστωρ, φοβηθεὶς τὸ πρᾶγμα, καὶ ἐκπλαγεὶς, ὑπεχώρησε), πολλὰ μὲν ἑαυτὸν ἐπὶ τῇ νόσῳ ὠδύρατο, πολλὰ δὲ καὶ ἐπὶ τῇ οὐκ ἐξουσίᾳ, ὅτι μὴ οἷός τ' ἦν ἑαυτὸν ἀναχρήσασθαι, καίτοι τοὺς ἄλλους ἔτι καὶ τότε δυνάμενος· καὶ τέλος τῆς τε ἀκριβείας τῆς κατὰ τὴν δίαιταν ἀπέσχετο, καὶ ταῖς μὴ προσηκούσαις ἐδωδαῖς
R.p.1170 καὶ ποτοῖς χρώμενος ἐτελεύτησε, λέγων καὶ βοῶν τὸ δημῶδες, ὅτι « Πολλοὶ ἰατροὶ βασιλέα ἀπώλεσαν[1]. »

23. Ἔζησε δὲ ἔτη δύο μὲν καὶ ἑξήκοντα, μῆνας δὲ πέντε, καὶ ἡμέρας ἐννεακαίδεκα· καὶ ἐμονάρχησεν ἔτη εἴκοσι καὶ μῆνας ἕνδεκα[2]. Ἐτάφη δὲ πρὸς αὐτῷ τῷ ποταμῷ, πρὸς τῇ γεφύρᾳ τῇ Αἰλίᾳ· ἐνταῦθα γὰρ τὸ μνῆμα κατεσκευάσατο[3]. Τὸ γὰρ τοῦ Αὐγούστου ἐπεπλήρωτο, καὶ οὐκέτ' οὐδεὶς ἐν αὐτῷ ἐτέθη. Οὗτος ἐμισήθη μὲν [ὑπὸ[4] τοῦ δήμου, καίτοι τἄλλα ἄριστα αὐτῶν ἄρξας,] διά τε

1. On trouve, citée dans Pline, XXIX, 1, « infelicis cujusdam monumenti inscriptio : Turba se medicorum periisse. » Hardouin en fait un iambe sénaire :

Πολλῶν ἰατρῶν εἰσοδος μ' ἀπώλεσεν.

Il croit, mais sans autorité, que ce vers appartient à Ménandre. *f* lit : τὸν βασιλέα ; Slbg. préférerait βασιλέας « ut sit iambus proverbialis ab Hadriano usurpatus, » mais Gataker (Adversarr. miscel. posthum., X, p. 528 D) est d'avis de conserver βασιλέα ; Rsk. veut écrire : τὸ δημῶδες· οἱ πολλοὶ.... St., à propos de cette conjecture : « Metrum postulat, ut διώλεσαν pro ἀπώλεσαν legatur. V. Porsoni Adversaria, p. 206, ed. Leips. »

place au-dessous du sein, place qui lui avait été montrée par Hermogène, son médecin, afin de mourir sans douleur en y recevant un coup mortel. Mais ce moyen ne lui ayant pas réussi (Mastor, redoutant l'action qu'il allait commettre, s'enfuit épouvanté), il se répandit en plaintes sur sa maladie et sur le refus qu'on lui faisait, attendu, disait-il, qu'il était dans l'impossibilité de se donner lui-même la mort, bien qu'ayant encore, en ce moment même, le pouvoir de la donner aux autres. Enfin, il cessa d'observer un régime exact, et, faisant usage de mets et de boissons contraires à sa maladie, il mourut en répétant à grands cris ce proverbe populaire : « Le prince est mort d'avoir eu trop de médecins. »

23. Adrien vécut soixante-deux ans cinq mois dix-neuf jours; il régna vingt ans onze mois. Il fut enterré près du fleuve, non loin du pont Ælius; c'était là qu'il s'était fait construire un tombeau. Le monument d'Auguste, en effet, était plein et on n'y mit plus personne. Adrien fut haï [du peuple, malgré la vertu dont il fit preuve dans les autres parties de son administration,] à cause des

2. Pour les différences de chronologie qui existent entre les divers auteurs, différences souvent insignifiantes, mais qu'il serait trop long de rapporter ici, je me contente de renvoyer aux notes 170 et 171 de Rm.

3. Adrien fut d'abord enterré à Putéoles, dans la villa de Cicéron, au rapport de Spartien (23). Suivant le même (25), Antonin lui fit bâtir un temple au lieu d'un tombeau. Mais Capitolin (Antonin le Pieux, 7) dit que les restes de ce prince furent transférés à Rome et déposés dans les jardins de Domitia, puis ensevelis près du Tibre, dans son monument qui était peu éloigné; car, dit Spartien, 18 : « Fecit et sui nominis pontem, et sepulcrum juxta Tiberim. » Il paraît cependant que ce monument, dont Procope parle en détail, ne fut achevé que par Antonin le Pieux.

4. Peir. : Ὅτι ὁ Ἀδριανὸς ὑπό.

τοὺς πρώτους καὶ τοὺς[1] τελευταίους φόνους, ἅτε[2] ἀδικῶς καὶ ἀνοσίως γενομένους· ἐπεὶ οὕτω γε ἥκιστα φονικὸς ἐγένετο, ὥστε καὶ προσκρουσάντων αὐτῷ τινῶν, ἀρκοῦν[3] νομίζειν τὸ ταῖς πατρίσιν αὐτῶν αὐτὸ τοῦτο γράψαι, ὅτι αὐτῷ[4] οὐκ ἀρέσκουσιν. Εἴ τέ τινα τῶν τέκνα ἐχόντων ὀφλῆσαι πάντως τι ἔδει, ἀλλ' οὖν πρός γε τὸν ἀριθμὸν τῶν παίδων καὶ τὰς τιμωρίας αὐτῶν ἐπεκούφιζεν[5]. [Οὐ μέντοι ἀλλ' ἡ γερουσία ἐπὶ πολὺ ἀντέσχε, τὰς τιμὰς μὴ ψηφίσασθαι ἐθέλουσα, καὶ αἰτιωμένη τινὰς τῶν ἐπ' αὐτοῦ πλεονασάντων, καὶ διὰ τοῦτο τιμηθέντων, οὓς καὶ κολασθῆναι ἔδει.]

[Ὅτι ὁ Φάβιος ὁ[6] Ἰούλιος μὴ φέρων τὴν τοῦ υἱέος[7] μαλακίαν, ῥίψαι ἑαυτὸν ἐς τὸν ποταμὸν ἠθέλησεν.]

1. Peir., Bkk. et Ddf; vulg. om. — 2. Rm. signale ἅτε comme omis dans Peir.; les notes laissées par M. Gros n'en disent rien. — 3. Bkk., en note : ἀρκεῖν.

meurtres qu'il commit au commencement et à la fin de son règne, meurtres injustes et impies; bien qu'il aimât si peu à répandre le sang, qu'ayant été offensé par quelques personnes, il jugea suffisant de faire écrire en leur pays qu'elles lui déplaisaient. S'il était absolument forcé de punir un citoyen ayant des enfants, il modérait le châtiment en proportion du nombre des enfants. [Néanmoins le sénat opposa une longue résistance avant de consentir à rendre le décret qui lui accordait les honneurs d'usage, demandant même que quelques-uns, qui avaient commis sous lui des excès et avaient, pour cette raison, reçu des honneurs, fussent livrés au supplice.]

[Fabius Julius, ne supportant pas la mollesse de son fils, voulut se précipiter lui-même dans le fleuve.]

4. Peir. : οἱ. — 5. *c* : ἐπεχούφισεν. — 6. Bekk. et Ddf; vulg. om. 7. St., Bkk. et Ddf; vulg. : υἱέως; cf., LXVIII, 21, une note relative à cette variante.

ΤΩΝ

ΔΙΩΝΟΣ

ΙΣΤΟΡΙΩΝ ΡΩΜΑΙΚΩΝ

ΤΟ ΕΞΗΚΟΣΤΟΝ ΔΕΚΑΤΟΝ ΒΙΒΛΙΟΝ.

1. Ἰστέον, ὅτι τὰ περὶ τοῦ Ἀντωνίνου τοῦ Εὐσεβοῦς ἐν τοῖς ἀντιγράφοις τοῦ Δίωνος οὐχ εὑρίσκεται[1], παθόντων τι,

1. Ni les Extraits contenus dans le ms. de Peir., ni ceux du ms. d'Ursinus, ne nous donnent rien sur le règne de ce prince; les trois passages suivants de Zn., dit Rm. (note 130 du livre suiv.), attribuent à Antonin le Pieux des actes (cf. Capitolin, 17 et 21; Eutrope, VIII, 6; Aurélius Victor., Epit., XVI, 9, et Jean d'Antioche, Περὶ Ἀρχαιολογίας, dans les notes de Saumaise sur Capitolin) qui appartiennent à Marc-Antonin. Antonin le Pieux fit bien une vente analogue, mais sans y être forcé par la nécessité; d'ailleurs, sous son règne, il n'y eut pas de guerre importante : Οὐ μὴν διὰ τοῦτο ἐκ τῶν ὑπηκόων ἐχρηματίζετο, ἀλλ' ἐν ἀπορίᾳ ποτὲ γεγονὼς ἀργυρίου [sic Bkk. (Ddf ne donne pas ces citations); vulg. : ἀργυρίων], πολέμων ἐπικειμένων, οὔτε τέλος καινὸν ἐπενόησεν, οὔτ' αἰτῆσαι παρά του ἠνέσχετο χρήματα, ἀλλ' ἐν τῇ ἀγορᾷ πάντα τὰ ἐν τοῖς βασιλείοις κειμήλια θέμενος, καὶ εἴ τι πρὸς κόσμον ἦν τῇ αὐτοῦ γαμετῇ, ὠνεῖσθαι ταῦτα τὸν βουλόμενον προετρέπετο· ὅθεν ἀθροίσας ἀργύρια τοῖς στρατιώταις διέδωκε. Καὶ νικήσας τὸν πόλεμον ἐκτήσατο πολυπλάσια, καὶ κήρυγμα ἔθετο τὸν βουλόμενον ἐκ τῶν ὠνησαμένων τὰ κτήματα τὰ βασιλικὰ ἀναδιδόναι τὸ ὠνηθὲν, καὶ λαμβάνειν τὸ τίμημα. Καί τινες μὲν τοῦτο ἐποίησαν, οἱ δὲ πλείους ἀνένευσαν, καὶ οὐδένα ἀναδιδόναι τὸ ὠνηθὲν αὐτῷ ἐδιάσατο. « Néanmoins il ne leva pas de contributions sur les peuples soumis; « mais, malgré la disette d'argent où il se trouvait, malgré les guerres

HISTOIRE ROMAINE

DE DION.

LIVRE SOIXANTE-DIXIÈME.

1. Il faut savoir que le règne d'Antonin le Pieux ne se trouve pas dans les exemplaires de Dion, vraisembla- An de Rome 891. Camérinus et Niger consuls.

« qui le pressaient, il n'imagina aucun impôt nouveau et ne voulut pas « demander d'argent à personne : il mit en vente sur le Forum tous les « meubles qui garnissaient les demeures impériales, ainsi que les pa- « rures de sa femme, et permit à quiconque le voulait de s'en rendre « acquéreur; puis, l'argent qui provint de cette vente, il le distribua aux « soldats. Lorsqu'ensuite il eut, par sa victoire sur les ennemis, conquis « un immense butin, il fit publier que quiconque avait acheté des objets « appartenant à l'empereur pouvait rendre l'objet et en recevoir le prix. « Quelques-uns le firent, mais le plus grand nombre refusa, et personne « ne fut contraint de rendre ce qu'il avait acheté. » Τούτου λέγεται νομοθέτημα εἶναι τὸ τῶν τέκνων ἀδιαθέτων τελευτώντων κληρονόμους ἀναφαίνεσθαι τοὺς γονεῖς, καὶ διατεθεμένοις τοῖς παισὶν ἐν ἀπαιδίᾳ ἀνάγκην εἶναι τὸ νόμιμον μέρος τοῖς γονεῦσι καταλιμπάνειν. « C'est de lui, dit-on, qu'est la « loi en vertu de laquelle les enfants, lorsqu'ils meurent intestats, ont « leurs père et mère pour héritiers, et sont forcés, lorsqu'ils ont fait un « testament, s'ils n'ont pas de postérité, de laisser à leurs père et mère la « portion réglée par la loi. » Περὶ τούτου τοῦ αὐτοκράτορος ᾄδεται, ὅτι καὶ τὸ τῆς συγκλήτου κατέκαυσε ψήφισμα, ὃ κατ' ἐπιταγὴν τοῦ Ἰουλίου γέγονε τοῦ Καίσαρος, θεσπίζον μηδενὶ ἐφεῖσθαι διαθήκην ποιεῖν, εἰ μὴ μέρος ὡρισμένον τῷ κοινῷ καταλείψει ταμιείῳ. Ὅθεν νομίζεται καὶ μέχρι τοῦδε ταῖς διαθήκαις,

ὡς εἰκὸς, τῶν βιβλίων· ὥστε ἀγνοεῖσθαι τὴν κατ' αὐτὸν ἱστορίαν σχεδὸν σύμπασαν, πλὴν ὅτι τοῦ Λουκίου Κομμόδου, ὃν ὁ Ἀδριανὸς ἐποιήσατο, πρὸ τοῦ Ἀδριανοῦ τελευτήσαντος, οὗτος παρ' ἐκείνου καὶ ἐποιήθη [1], καὶ αὐτοκράτωρ ἐγένετο· καὶ ὅτι μὴ βουλομένης τῆς γερουσίας τὰς ἡρωϊκὰς τιμὰς δοῦναι τῷ Ἀδριανῷ τελευτήσαντι, διά τινας φόνους ἐπιφανῶν
R.p.1172 ἀνδρῶν, ὁ Ἀντωνῖνος ἄλλα τε πολλὰ δακρύων καὶ ὀδυρόμενος αὐτοῖς διελέχθη, καὶ τέλος εἶπεν, « Οὐδὲ ἐγὼ ἄρα ὑμῶν ἄρξω, εἴγε ἐκεῖνος καὶ κακὸς καὶ ἐχθρὸς ὑμῖν καὶ πολέμιος ἐγένετο· πάντα γὰρ δῆλον ὅτι τὰ πραχθέντα ὑπ' αὐτοῦ, ὧν ἓν καὶ ἡ ἐμὴ ποίησίς ἐστι, καταλύσετε. » Ἀκούσασα δὲ τοῦτο ἡ γερουσία, καὶ αἰδεσθεῖσα τὸν ἄνδρα, τὸ δέ τι καὶ τοὺς στρατιώτας φοβηθεῖσα, ἀπέδωκε τῷ Ἀδριανῷ τὰς τιμάς.

2. Ταῦτα μόνα περὶ τοῦ Ἀντωνίνου ἐν τῷ Δίωνι σώζεται, καὶ ὅτι Αὔγουστον αὐτὸν καὶ Εὐσεβῆ διὰ τοιαύτην αἰτίαν ἐπωνόμασεν ἡ βουλή. Ἐπειδὴ [2] ἐν τῇ ἀρχῇ τῆς αὐτοκρατορίας αὐτοῦ, πολλῶν αἰτιαθέντων, καί τινων καὶ ὀνομαστὶ ἐξαιτηθέντων [3], ὅμως οὐδένα ἐκόλασεν, εἰπὼν ὅτι, « Οὐ δεῖ με ἀπὸ τοιούτων ἔργων τῆς προστασίας

ἐγγράφεσθαι, ὅτι· Καὶ τῷ βασιλικῷ ταμιείῳ καταλιμπάνω τόδε. « On célèbre « cet empereur pour avoir brûlé le décret rendu par le sénat d'après « l'ordre de Jules César, décret qui ne permettait à aucun citoyen de tes- « ter, sans laisser une portion déterminée au trésor public, et d'où vient « cette pratique, encore en usage aujourd'hui, d'écrire dans les testa- « ments : De plus, je laisse ceci au trésor impérial. »

1. Sur ces adoptions, cf. LXIX, 20 et 21. — 2. J'adopte ici la ponctua-

blement par suite d'un accident arrivé à cette partie de son ouvrage, en sorte qu'on ignore à peu près tout ce qui se rapporte à ce prince, si ce n'est que L. Commode, qu'Adrien avait adopté, étant mort avant Adrien, Antonin fut adopté à son tour et devint empereur; que le sénat ne voulant pas, lorsqu'Adrien fut mort, lui décerner les honneurs des héros parce qu'il avait fait mourir plusieurs personnages illustres, Antonin leur tint un long discours entremêlé de pleurs et de gémissements et finit par s'écrier : « Eh bien, moi non plus, je ne vous gouvernerai pas, puisqu'Adrien a été mauvais prince, qu'il a encouru votre haine et qu'il a été votre ennemi; car il est certain que vous casserez tous ses actes, actes au nombre desquels est mon adoption. » A ces mots, le sénat, touché de respect pour Antonin, et aussi craignant les soldats, rendit les honneurs d'usage à Adrien.

2. Voilà ce qui s'est conservé de Dion au sujet d'Antonin; on sait aussi que le sénat le surnomma Auguste et Pieux pour cette conduite. Plusieurs personnes, au commencement de son règne, ayant été mises en accusation et le supplice de quelques-unes nommément ayant été réclamé, il ne punit personne, disant : « Ce n'est pas par de telles œuvres que je dois commencer mon règne. »

tion de Ddf, la ponctuation des éd. précéd. donne un sens qui n'est pas celui du mot latin *pius*, dont εὐσεβής est la traduction; je regrette de ne pas trouver après Ἐπειδή quelque particule comme δέ (γάρ, si l'on rapporte τοιαύτην à ce qui suit), c'est l'habitude de notre auteur.

3. Il s'agit de personnages que le sénat, à la mort d'Adrien, accusait d'avoir eu trop de puissance sous le prince défunt, et dont il réclamait le supplice. Cf. Capitolin (Adrien, 6 et 7); Aurélius Victor, Epit., XV, 6.

ὑμῶν ἄρξασθαι.» Οὐ σώζεται δὲ οὐδὲ τοῦ μετὰ Ἀντωνῖνον ἄρξαντος Μάρκου Οὐήρου[1] τὰ πρῶτα τῶν ἱστορουμένων, ὅσα περὶ τὸν Λούκιον τὸν τοῦ Κομμόδου υἱὸν, ὃν ὁ Μάρκος γαμβρὸν ἐποιήσατο, ἔπραξεν αὐτὸς[2], καὶ ὅσα οὗτος ἐς τὸν κατὰ Οὐολογαίσου πόλεμον ὑπὸ τοῦ πενθεροῦ πεμφθεὶς ἔδρασε. Διὸ βραχέα περὶ τούτων ἐξ ἑτέρων ἀναλεξάμενος βιβλίων ἐρῶ[3]· εἶθ' οὕτως ἐπὶ τὰ ἑξῆς τοῦ Δίωνος μεταβήσομαι.

R.p.1173 3. Ὁ γὰρ Ἀντωνῖνος ὁμολογεῖται παρὰ πάντων καλός τε καὶ ἀγαθὸς γενέσθαι, καὶ οὔτε τῶν ἄλλων ὑπηκόων τισὶ βαρὺς, οὔτε Χριστιανοῖς ἐπαχθὴς, ἀλλὰ πολλήν τινα τούτοις νέμων αἰδὼ, καὶ τῇ τοῦ Ἀδριανοῦ τιμῇ, ἣν ἐκεῖνος ἐτίμα Χριστιανοὺς, προστιθείς. Ὁ γὰρ τοῦ Παμφίλου Εὐσέβιος καὶ ἐπιστολάς[4] τινας τοῦ Ἀδριανοῦ ἐν τῇ Ἐκκλησιαστικῇ αὐτοῦ ἱστορίᾳ παρατίθεται, ἐν αἷς ἐκεῖνος δείκνυται τοῖς λυποῦσί τι ἢ κατηγοροῦσι τῶν Χριστιανῶν δεινὰ ἀπειλῶν, καὶ τὸν Ἡρακλέα ἐπομνύμενος ὡς τεύξονται τιμωρίας. Λέγεται δὲ ὁ Ἀντωνῖνος ζητητικὸς γενέσθαι, καὶ μηδὲ περὶ τὰ μικρὰ καὶ τὰ τυχόντα τῆς ἀκριβολογίας ἀφίστασθαι· ὅθεν αὐτὸν οἱ σκώπτοντες καὶ κυμινοπρίστην[5] ἐκάλουν. Κουαδρᾶτος[6] δὲ γηραιὸν μέν φησιν αὐτὸν τελευ-

1. Bkk. et Ddf; vulg. : Βήρου.

2. *f*, Bkk. et Ddf; vulg. : ἔπραξεν οὗτος αὐτός. — 3. Xph. cite plus bas Eusèbe et Quadratus; mais, dit Rm., « vel sic hanc partem historiæ admodum sterilem reliquit. »

4. Au sens du mot latin *litteræ*. Sur cette lettre, son auteur et la foi qu'on peut y ajouter, cf. les notes 10 et 11 dans Rm. Quant au nom de

On n'a pas conservé non plus les premiers événements de l'histoire de M. Vérus, sucesseur d'Antonin, c'est à dire la façon dont il se conduisit à l'égard de Lucius, fils de Commode, que Marcus avait pris pour son gendre, ni les exploits de ce Lucius dans la guerre contre Vologèse, où il avait été envoyé par son beau-père. Ainsi donc, je ne donnerai de ces événements qu'une brève relation, extraite d'autres auteurs, puis, je reprendrai la suite de Dion.

3. Tout le monde demeure d'accord qu'Antonin fut un prince vertueux, n'opprimant aucun de ses autres sujets et ne persécutant pas les Chrétiens, leur accordant, au contraire, un grand respect, et enchérissant sur les marques d'estime dont Adrien les honorait. Eusèbe Pamphile cite, dans son Histoire Ecclésiastique, une lettre d'Adrien, dans laquelle il montre ce prince menaçant durement ceux qui maltraitent les chrétiens ou qui les traduisent en justice, et jurant par Hercule de les punir. On dit qu'Antonin apportait un soin très-grand à tout examiner, et qu'il ne reculait pas même devant un détail mince et vulgaire, ce qui le fit appeler par dérision

Pamphile, donné à Eusèbe, il vient de son amitié avec saint Pamphile, dont il a écrit la Vie. — 5. Qui coupe en deux un grain de cumin, c'est-à-dire un ladre. — 6. Cet auteur, contemporain du millénaire de Rome, avait écrit un abrégé d'histoire romaine en dialecte ionien, composé de quinze livres, sous le titre de Χιλιετηρίς, selon Suidas, parce qu'il contenait mille ans des annales de Rome.

τῆσαι, τὴν δὲ τελευτὴν ἡδίστην αὐτῷ κατ' ἴσον ὕπνῳ τῷ μαλακωτάτῳ γενέσθαι[1].

4. Ἐπὶ τοῦ Ἀντωνίνου λέγεται καὶ φοβερώτατος περὶ τὰ μέρη τῆς Βιθυνίας καὶ τοῦ Ἑλλησπόντου σεισμὸς γενέσθαι[2], καὶ ἄλλας τε πόλεις καμεῖν ἰσχυρῶς καὶ πεσεῖν ὁλοσχερῶς, καὶ ἐξαιρέτως τὴν Κύζικον[3], καὶ τὸν ἐν αὐτῇ ναὸν μέγιστόν τε καὶ κάλλιστον ναῶν ἁπάντων καταῤῥιφῆναι· ᾧ τετραόργυιοι μὲν πάχος οἱ κίονες ἦσαν, ὕψος δὲ
R.p.1174 πεντήκοντα πηχέων, ἕκαστος πέτρας μιᾶς· καὶ τἆλλα τὰ ἐν αὐτῷ ἕκαστον θαυμάσαι πλέον ἢ ἐπαινέσαι. Περὶ δὲ τὴν μεσόγειον, ἄνω κορυφῆς ὄρους διαστάσης, θαλάσσιόν φασιν ἐκχυθῆναι κῦμα, ἐπὶ πολύ τε τῆς γῆς ἐλθεῖν ῥιπιζομένην τὴν ἄχνην ἀκράτου καὶ διαυγοῦς θαλάσσης. Περὶ μὲν οὖν τοῦ Ἀντωνίνου, τό γε νῦν ἔχον, τοσαῦτα· ἦρξε δὲ εἴκοσι καὶ τέσσαρα ἔτη[4].

1. Capitolin, 12 : « Mors autem ejus talis narratur : quum Alpinum caseum in cœna edisset avidius, nocte rejectavit, atque alia die febre commotus est. Tertia die, quum se gravari videret... atque ita conversus quasi dormiret spiritum reddidit apud Lorium. »

2. Capitolin, 9, fait mention d'un tremblement de terre qui renversa Rhodes et d'autres villes d'Asie; Pausanias, VIII, 43, donne les noms des villes de Lycie et de Carie; il cite également Cos et Rhodes.

3. Nous avons, du rhéteur Aristide, un discours à la louange de Cyzique, à l'occasion de la dédicace d'un temple sous le règne de Marcus et de Vérus. Il n'y est nullement question de ce tremblement de terre, comme l'a déjà remarqué Tillemont (t. II, p. 554); aussi Rm. n'hésite-t-il pas à se rendre à l'avis de Jebb, qui voit une confusion entre ce règne et le suivant où un tremblement de terre dévasta Smyrne et plusieurs villes d'Asie.

coupe-cumin. Quadratus dit que ce prince mourut vieux, que sa mort fut très-douce et semblable au sommeil le plus paisible.

4. Sous le règne d'Antonin, il arriva, dit-on, en Bithynie et en Hellespont, un furieux tremblement de terre, dont souffrirent beaucoup et furent complétement ruinées plusieurs autres villes, et, par-dessus toutes, Cyzique, dont le temple, le plus grand et le plus beau de tous les temples, s'écroula; les colonnes avaient quatre orgyes d'épaisseur et quatre coudées de haut, chacune faite d'un seul bloc, et les ornements intérieurs sont plus à admirer qu'à décrire. On dit aussi que le sommet d'une montagne, au milieu des terres, s'étant ouvert à sa partie supérieure, l'eau de la mer sortit à flots par cette ouverture et lança loin dans cette contrée l'écume d'une mer pure et limpide. Voilà ce que j'ai à dire pour le moment sur Antonin; il régna vingt-quatre ans.

4. Sur les différences qu'offre la chronologie dans les divers auteurs, je renvoie, comme presque toujours, à Rm. Bkk. et Ddf renvoient en tête du livre suivant cette dernière phrase, à partir de Περὶ μὲν οὖν. Rm. et St. insèrent ici trois alinéas tirés de Suidas et formant les ch. 5, 6, 7. Lncl. les croit empruntés par Eutrope à Dion. Mais le ms. de Peir. ne laisse aucun doute à cet égard; ils sont de Jean d'Antioche, et, dit Rm. (note 21), « ut Græca ex Latinis Eutropii facta sunt a Joanne Antiocheno (quod Leunclavius videtur ignorasse), ita temerarium fuerit tanquam Dionia odorari velle, quæ de tertia manu accepissemus, et quidem a scriptore tantæ brevitatis, ut, undecunque sua hauserit, vix umbram veri corporis relinquat. » Rm. déclare n'avoir pas voulu, malgré cela, les supprimer, « ne ad majorem adeo sterilitatem redigeret Xiphilinum. » Avec Bkk. et Ddf, je les supprime, attendu surtout qu'ils n'apportent ici aucun jour.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE NEUVIÈME VOLUME.

LIVRE SOIXANTE-ET-UNIÈME.

Pages.

Néron succède à Claude; présages de sa grandeur . . . . . 3— 7

Burrus et Sénèque parviennent à écarter Agrippine des affaires. . . . . 7— 11

Sagesse de leur gouvernement. Néron se livre aux plaisirs et devient bientôt l'émule de Caligula; ses débauches; son caractère néanmoins libéral. Il a bientôt épuisé le trésor et se voit forcé de recourir à des impôts extaordinaires. . . 11— 15

La passion du prince pour les courses de chevaux enorgueillit les éleveurs et les cochers au point que, pour ne pas se soumettre à leurs exigences, Aulus Fabricius amène dans le cirque des chiens dressés à tirer des chars. . . . . 15— 17

[* Agrippine empoisonne Silanus, gouverneur de l'Asie, de peur qu'on ne le préfère à Néron]. . . . . 17— 19

[Caractère insatiable de Lélianus envoyé en Arménie à la place de Pollion]. 19

Irritation d'Agrippine à la suite de son éloignement des affaires. Meurtre de Britannicus . . . . . 19— 21

[Sénèque et Burrus renoncent à s'occuper sérieusement des affaires; Néron se plonge sans retenue dans tous les plaisirs. Condamnation ridicule du chevalier romain Antoine, coupable d'empoisonnement, et de faussaires en matière de testament] 21

Les excès de Néron [gagnent jusqu'aux théâtres; pour donner plus libre carrière à la licence, il retire les soldats qui se

* Je mets entre crochets, dans cette Table, les passages qui y sont dans le texte.

Pages.

tenaient d'habitude au milieu de toutes les assemblées du peuple. Il use du même prétexte envers sa mère]; leurs dissensions . . . . . 21— 25

Dans des jeux donnés par Néron, des hommes, montés sur des chevaux, donnent la chasse à des taureaux qu'ils terrassent. Le prince exerce en furieux ses excès par toute la ville, sans qu'il y ait de sûreté pour personne, même en restant chez soi. Aventure de Montanus. . . . . 25— 27

Naumachie et combats de gladiateurs donnés successivement dans un amphithéâtre. . . . . 27— 29

Luttes judiciaires terminées par l'exil et par la mort de plusieurs personnes. Sénèque est mis en cause; invectives contre ce philosophe; [il obtient la grâce de Pallas et de Burrus]. . . . . 29— 33

Amitié d'Othon et de Néron; ils enlèvent à son mari Sabine, femme patricienne, et tous les deux ils ont commerce avec elle. Agrippine cherche à enchaîner Néron par l'inceste; Sabine persuade à Néron de se défaire de sa mère; Agrippine est assassinée . . . . . 35— 41

Mot abominable de Néron après le meurtre de sa mère; remords dont il est poursuivi . . . . . 41— 43

Les sénateurs, à l'exception de Thraséas, témoignent leur approbation. . . . . 43— 45

Propos tenus à Rome sur Néron . . . . . 45— 47

[Néron empoisonne sa tante Domitia] pour s'emparer des biens qu'elle possède à Baïes, où il fonde des gymnases 49

Jeux qu'il donne pour la mort de sa mère. Dédicace du marché aux provisions de bouche (*Macellum*) . . . . . 49— 55

Les juvénales instituées en l'honneur de Néron se faisant raser pour la première fois . . . . . 55— 57

Néron monte lui-même sur le théâtre. Jeux quinquennaux institués pour le salut et la durée du pouvoir et nommés Néroniens. . . . . 59— 61

LIVRE SOIXANTE-DEUXIÈME.

Révolte en Bretagne; prétexte de la guerre. Présages. . . . 63— 65

Bunduica, femme bretonne, principal auteur du soulèvement. 65— 67

Discours de Bunduica aux Bretons . . . . . 67— 77

L'absence de Paulinus, général des Romains, donne aux Bretons une victoire facile; cruautés exercées sur les captifs. . 77— 79

Retour de Paulinus; forcé de livrer bataille malgré lui, il divise son armée en trois corps qu'il harangue séparément. 79— 87

Pages.

Les Romains ayant conquis l'avantage, les Bretons se préparent à livrer une nouvelle bataille; mais la mort de Buindica, qui survient dans l'intervalle, amène leur soumission. 87— 89
Néron répudie Octavie et la fait ensuite mettre à mort. Mot de Burrus à ce sujet. Courage de Pythias, suivante d'Octavie, et sa réponse à Tigellinus. . . . . 89— 93
Mot de Néron à la vue de la tête de Plautus; il fait mettre à mort l'affranchi Pallas. . . . . 93— 95
Fête donnée au peuple sur l'eau. . . . . 95— 97
Incendie de Rome. . . . . 97—105
Corbulon amène Vologèse à un arrangement honorable pour la dignité romaine. . . . . 105—109
[Seconde ambassade de Vologèse à Néron]. . . . . 109—111
[Vologèse impose à Pætus un traité honteux; Néron destitue Pætus et charge Corbulon de la guerre contre les barbares]. 111—115
[Entrevue de Corbulon avec Tiridate qui adore le buste de l'empereur; Monobaze et Vologèse donnent des otages]. . 115—117
Modestie de Corbulon; [il envoie son gendre Annius à Rome en otage à Néron, sous prétexte d'y conduire Tiridate]. . 117—119
Conspiration de Sénèque et de Rufus, préfet du prétoire; réponse du centurion Sulpicius Asper et du tribun Flavius Subrius. Les conjurés et plusieurs autres, à leur occasion, sont mis à mort. . . . . 119—121
Mort de Sénèque; il veut que sa femme Pauline meure avec lui, mais elle est sauvée parce que Sénèque expire avant elle . . . . . 121—123
Néron fait périr Thraséas et Soranus, à cause de leur mérite. Égnatius Céler dépose contre Soranus, Cassius Asclépiodotus témoigne de sa vertu. . . . . 123—125
[Junius Torquatus, arrière-petit-fils d'Auguste, accusé mensongèrement d'aspirer à l'empire, est mis à mort]. . . . 127
Constance d'Épicharis dans les tortures. 127
Exil du philosophe Musonius. 129
Mort de Sabine; sa mollesse. 129
Regrets de Néron; il fait castrer le jeune Sporus, qui ressemble à Sabine, et s'en sert comme de femme. . . . . 129—131
Néron monte sur le théâtre. Il se dispose à écrire en vers l'histoire; discussion avec Cornutus à ce sujet; défense faite à Lucain de cultiver la poésie. . . . . 131—133

LIVRE SOIXANTE-TROISIÈME.

Pages.

Tiridate vient en Italie; il est accueilli avec magnificence par Néron, qui lui attache le diadème. . . . . 135—143
Jeux célébrés à cette occasion; Tiridate fait l'éloge de Corbulon, tout en prodiguant les flatteries à l'empereur. . . . 143—145
Vologèse refuse de venir trouver Néron. . . . . 145—147
Néron se rend en Grèce pour y disputer les prix à tous les jeux; sa conduite dans cette contrée; [il y emmène avec lui plusieurs citoyens du premier rang, afin de les faire périr]. . . . . 147—155
Rome et l'Italie sont livrées à la discrétion de l'affranchi Hélius. . . . . 155—157
Néron épouse Sporus à qui il donne le nom de Sabine, bien qu'ayant commerce avec Pythagoras comme avec un mari. Autres turpitudes de ce prince. . . . . 157—159
Les chevaliers servant dans l'armée font, à leur revue annuelle, usage pour la première fois de caparaçons. 159
Aux jeux Olympiques, Néron est couronné, malgré une chute où il faillit être écrasé. 159
[Il donne de l'argent à la Pythie pour un oracle]. 159
Il dépossède Apollon du territoire de Cirra qu'il donne aux soldats, et supprime l'oracle. . . . . 159—161
Raisons qui l'empêchent de se rendre à Athènes et à Lacédémone. 161
Haine de ce prince pour le sénat; elle donne à Vatinius le moyen de s'insinuer dans ses bonnes grâces. . . . . 161—
Néron veut percer l'isthme du Péloponnèse; personnages qu'il fait périr afin de se procurer de l'argent pour cette entreprise. . . . . 163—167
Corbulon est mis à mort. 167
Retour de Néron à Rome; il prend part dans les jeux du cirque, qu'il donne à l'occasion de ses victoires, à toutes les luttes. Un certain Lydius lui offre cent cinquante mille drachmes pour chanter sur la lyre. . . . . 167—173
Vindex soulève les Gaulois; discours qu'il leur tient. . . . . 175—177
Rufus, gouverneur de Germanie, fait semblant de marcher contre Vindex et met le siége devant Besançon. . . . . 179—181
Conférence de Rufus et de Vindex; une méprise des soldats de Rufus cause la mort de Vindex. 181
Rufus refuse l'empire. . . . . 181—183

Pages.

[Néron, loin de s'émouvoir de la défection de Vindex, se flatte de trouver là un moyen de lever de l'argent et de verser le sang; il fait la dédicace du temple de Sabine-Vénus] . . . . . 183—185
Amusements auxquels il se livre; présages qui annoncent sa fin. . . . . 185—187
Frayeur causée par la nouvelle que Galba a été proclamé empereur et que Rufus a fait défection. Il songe d'abord à s'embarquer pour Alexandrie; puis, se sentant abandonné de tous, il essaye de fuir . . . . . 187—189
Terreurs qui l'agitent. . . . . 189—193
Derniers moments de Néron. . . . . 193—195

LIVRE SOIXANTE-QUATRIÈME.

Présages de la grandeur future de Galba; caractère de ce prince. . . . . 197—201
Conduite qu'il tient à l'égard des gardes de Néron demandant à être maintenus dans les mêmes rangs, et à l'égard des prétoriens réclamant le *donativum*. 201
Il résiste au peuple qui demande le supplice de Tigellinus et autres, bien qu'ayant lui-même fait exécuter à mort plusieurs grands coupables du règne précédent. . . . . 201—203
Les soldats de Germanie, n'ayant obtenu aucune gratification de Galba et ne pouvant décider Rufus à accepter l'empire, proclament Vitellius. . . . . 203—205
A cette nouvelle, Galba adopte Pison; Othon, irrité de cette adoption, se révolte. . . . . 205—207
Galba essaye d'apaiser les soldats; il est mis à mort. . . . 207—209
Dévouement du centurion Sempronius Densus. . . . . 209—211
Pison et plusieurs autres sont tués à la suite de l'empereur. 211
Présages qui annoncent à Othon un prompt châtiment. . . 211—213
Conduite modérée de ce prince. . . . . 213—215
Licence accordée aux soldats. . . . . 215—217
Prise et punition d'un faux Néron. 217
Othon, n'ayant pu amener Vitellius à partager l'empire avec lui, se résout à faire la guerre; il est vaincu. . . . . 217—219
Un cavalier qui vient apporter la nouvelle de la défaite, ayant été traité d'imposteur, se donne la mort. 219
Tout le monde est disposé à recommencer la lutte, mais Othon attend l'arrivée de nouveaux courriers; alors, après s'être entretenu en lui-même, il harangue ses soldats. . . 219—221

Pages.
Effet produit par le discours d'Othon. . . . . 221—223
Othon se donne la mort. . . . . 223—225
[Avarice de Valens]. 225

LIVRE SOIXANTE-CINQUIÈME.

La mort d'Othon connue à Rome, Vitellius est proclamé empereur. 227
[A Lyon et à Crémone, il assiste à des combats de gladiateurs; il parcourt les champs de bataille sans donner l'ordre d'ensevelir les morts]. . . . . 227—229
A Rome, il règle tout à sa fantaisie et publie un décret de bannissement contre les Chaldéens, qui publient à l'encontre un décret pour lui signifier de sortir de la vie dans le délai du jour où il mourut. 229
Vitellius s'abandonne à la débauche et aux désordres; mot de Vibius Crispus. . . . . 229—231
Prodigalités de Vitellius; sa conduite envers ses créanciers. 231—237
[Il montre cependant quelque noblesse sur certains points]. 237—241
Présages funestes qui lui arrivent. . . . . 241—243
Vespasien, poussé par Mucien, est proclamé empereur. . . . 243
Vespasien envoie Mucien en Italie contre Vitellius, et passe en Égypte, d'où il envoie à Rome du blé et de l'argent. Les légions de Mysie, sous la conduite d'Antonius Primus, se déclarent en sa faveur, avant même l'arrivée de Mucien. . 245—247
Vitellius, malgré cela, continue sa vie de mollesse; Aliénus, envoyé par lui contre ses adversaires, détermine les soldats sous ses ordres à embrasser le parti de Vespasien; les soldats se rangent d'abord à cet avis, puis, saisis d'un remords soudain, ils mettent Aliénus dans les fers. . . . . 247—249
Obstination des deux partis, malgré les témoignages d'amitié qu'on se prodigue de part et d'autre au milieu même du combat. . . . . 249—255
Deux soldats de Vespasien coupent les cordes d'une machine ennemie qui les incommodait. . . . . 255—257
La légion *Gallica* ayant, suivant la coutume de son pays, salué le lever du soleil, les soldats de Vitellius croient que Mucien est arrivé, et demandent quartier. 257
Sac de Crémone. . . . . 257—259
Tergiversations de Vitellius. . . . . 259—263
Les consuls et d'autres principaux citoyens se rendent au palais, à dessein de porter Vitellius à renoncer à l'empire. La

Pages.

garde germaine les oblige de se réfugier au Capitole; dangers que courent les uns et les autres. . . . . 263—267
Vitellius, réduit à se cacher, est découvert et en butte aux plus honteux traitements; il est tué par les soldats. . . . 267—271
Le fils et le frère de Vitellius sont mis à mort. Mucien arrive à Rome. . . . . 271—273

LIVRE SOIXANTE-SIXIÈME.

Présages qui avaient annoncé à Vespasien sa grandeur. . . . 275—277
Mucien et Domitien agissent en tout comme si le pouvoir leur eût appartenu. Zèle de Mucien pour ramasser de l'argent. Sabinus, se disant descendu de Jules César, lève une armée pour son propre compte en Germanie. Vaincu par Céréalis, il se confine dans un monument souterrain, avec sa femme, et fait croire à sa mort. 281
[Titus est chargé de la guerre de Judée; il assiége Jérusalem dont il finit par se rendre maître après un siége où son armée et lui endurent bien des souffrances]. . . . . 283—289
Obligation imposée aux Juifs qui veulent garder les lois de leurs pères. 291
Miracles opérés par Vespasien en Égypte. 291
Vespasien est accablé de railleries par les Alexandrins; conduite qu'il tient à leur égard. . . . . 291—295
[Vespasien rend l'honneur à tous ceux qui, morts ou vivants, ont été condamnés sous Néron ou sous ses successeurs pour crime de lèse-majesté, et, en même temps, il bannit de Rome les astrologues]. 295
Entrée de Vespasien à Rome; il accueille amicalement Mucien et ses amis, tout en réprimant l'orgueil de son fils Domitien qui n'a pas osé aller à sa rencontre jusqu'à Brundusium. . . . . 295—297
Vespasien commence la reconstruction du Capitole; il se montre large pour les choses d'intérêt public et sévèrement économe pour tout ce qui le concerne particulièrement. Ses égards envers le sénat. . . . . 297—301
Conduite qu'il tient vis-à-vis d'un affranchi qui s'était montré insolent envers lui sous Néron. 301
Réponse qu'il fait à une lettre arrogante de Vologèse. . . 301
Malgré la modération dont Vespasien fait preuve, Helvidius Priscus, gendre de Thraséas, montre une audace et un esprit de rébellion qui affligent le prince et finissent par causer la mort du prétendu philosophe. . . . . 303—305

Pages.

Les philosophes, à l'exception de Musonius, sont chassés de Rome. . . . . 305—307
Mort de Cénis, concubine de Vespasien; services que cette femme rendait au prince. . . . . 307—309
Mot de Vespasien à son fils Titus, à propos de l'impôt sur l'urine. 309
Dédicace du temple de la Paix; le Colosse est posé dans la voie Sacrée. . . . . 309—311
Les Parthes demandent, sans l'obtenir, l'alliance de Vespasien. 311
Bérénice vient à Rome avec son frère Agrippa, et devient la maîtresse de Titus qu'elle se flatte d'épouser; mais Titus la renvoie pour ne pas déplaire aux Romains. 311
Deux philosophes, étant entrés secrètement à Rome et ayant injurié le peuple en plein théâtre, sont punis. . . . . 311—313
Sabinus et sa femme sont découverts, amenés à Rome et mis à mort. 313
Conjuration ourdie contre Vespasien par Aliénus et par Marcellus; punition des coupables. . . . . 313—315
Mort de Vespasien; opinions diverses relatives à cette mort, et présages qui l'annoncèrent. . . . . 315—317
Caractère de Titus . . . . . 317—319
Douceur du règne de Titus; il chasse de Rome les délateurs. 321
Une seconde guerre éclate en Bretagne; les Romains, sous la conduite d'Agricola, dévastent le pays qu'ils reconnaissent, alors pour la première fois, être une île. Agricola est victime de la jalousie de Domitien. 323
Éruption du Vésuve en Campanie; description du volcan et ravages qu'il cause. . . . . 325—331
Un autre feu, né sur la terre, dévore une grande partie de Rome l'année suivante 331
Mesures prises par Titus pour réparer les désastres arrivés en Campanie. . . . . 331—333
Dédicace des bains et de l'amphithéâtre de Titus; jeux donnés à cette occasion . . . . . 333—335
Mort de Titus; faute qu'il se reproche à son lit de mort. . . 335—337

LIVRE SOIXANTE-SEPTIÈME.

Domitien; son caractère. . . . . 339—341
[Il confirme par un édit toutes les grâces accordées par son père et par son frère], bien que traitant leurs amis d'une manière injurieuse. . . . . 341—343

Pages.

Il défend de faire des eunuques dans l'empire romain, afin de déshonorer son frère. 343

[Domitien ne fait nul cas ni de ceux qui louaient Titus de n'avoir mis à mort aucun sénateur, ni de la demande répétée du sénat pour qu'un décret enlevât au prince le droit sur la vie de ses membres.... *]. Hypocrisie du prince. 343—345

Domitien répudie sa femme Domitia pour adultère, et vit ouvertement avec sa nièce Julie comme avec une épouse; [puis, à la prière du peuple, il se réconcilie avec Domitia, sans interrompre ses rapports avec Julie]. . . . . 345—347

[Il fait périr un grand nombre de citoyens relégués en divers endroits, tout en s'arrangeant de façon que leur mort paraisse volontaire]. Les Vestales elles-mêmes ne sont pas épargnées. . . . . 345—347

Il entreprend une expédition en Germanie et revient à Rome sans avoir vu l'ennemi; conduite du sénat dans cette circonstance. . . . . 347—349

Il change le nom du mois d'Octobre en celui de Domitien, et adjoint aux factions des conducteurs de char deux nouvelles factions, la faction d'Or et la faction de Pourpre. . . 349—351

Largesses faites au peuple, et qui, par suite, occasionnent la perte de citoyens puissants. 351

[Charioméros, roi des Chérusques, reçoit de l'argent au lieu du secours qu'il demandait.]. 351

[Maysos, roi des Semnons, et la vierge Ganna, qui, depuis Véléda, rendait des oracles dans le pays des Celtes, viennent trouver Domitien et s'en retournent après avoir reçu de lui des honneurs] . . . . . 351—353

[Les Lygiens, battus par les Suèves, demandent du secours à Domitien; ils reçoivent de lui seulement cent cavaliers; les Suèves, irrités, se préparent à passer l'Ister avec les Iazyges qu'ils mettent dans leurs intérêts.]. 353

Guerre contre Décébale, roi des Daces (quelques-uns les appellent Gètes); [conduite de Domitien dans cette expédition]. . . . . 353—355

[Domitien, pour se venger des Quades, qui ne lui ont pas fourni de secours contre les Daces, met à mort les ambassadeurs envoyés par eux pour demander la paix] 355

[Vaincu par les Marcomans, Domitien traite avec Décébale, qui, ne voulant pas entrer en pourparler avec lui, lui envoie Diégis. Domitien met le diadème sur la tête de Diégis,

* Passage lacuneux et corrompu.

Pages.

comme le nommant roi de Dacie; il célèbre un triomphe et distribue de l'argent à ses soldats, bien que, loin d'avoir remporté la victoire, il ait honteusement acheté la paix.] 357—359
Des honneurs sont décernés au prince à cette occasion. . . . 359
Festin donné aux principaux sénateurs et chevaliers. . . . . 361—363
Julianus, chargé de la guerre de Dacie, fait auprès de Tapes un grand carnage des ennemis, Vézinas, qui, parmi eux, tenait le second rang après Décébale, se laisse tomber comme mort, et, par ce moyen, s'échappe secrètement la nuit. . 363—365
Révolte d'Antonius, gouverneur de Germanie, étouffée par L. Maximus. Après la victoire, Maximus brûle tous les papiers d'Antonius, ce qui n'empêche pas Domitien de trouver, dans cette révolte, un prétexte pour verser le sang. 365
[Contradiction de Domitien avec lui-même en cette circonstance : il défend de mentionner dans les Actes ses victimes, bien qu'envoyant leurs têtes à Rome, même celle d'Antonius, pour être exposées sur le Forum.]. . . . . 365—367
Manière surprenante dont Julius Calvaster parvint à échapper au supplice, ... 367
Lucianus Proclus, sénateur âgé et qui vivait la plupart du temps à la campagne, forcé d'accompagner le prince dans son expédition contre Antonius, à la nouvelle de la victoire, demande la permission de se retirer dans ses terres, et, bien qu'ayant vécu longtemps encore, ne revient jamais auprès de lui dans la suite. 367
Découverte et punition de gens qui s'étaient avisés de piquer avec des aiguilles empoisonnées ceux qu'il leur plaisait. . 367—369
Une femme est mise à mort pour avoir quitté ses vêtements devant la statue de Domitien; Métius Pompusianus, pour avoir une carte de l'univers sur les murs de sa chambre à coucher, et pour avoir extrait et fait lire aux autres les harangues contenues dans Tite-Live; le sophiste Maternus, pour avoir, dans un exercice, parlé contre les tyrans. 369—371
Domitien s'entend avec les délateurs et les faux témoins; sa manière d'interroger les prisonniers. 371
Domitien, en qualité de censeur, chasse du sénat Cécilius Rufus, parce qu'il dansait sur le théâtre; il rend à son maître un centurion convaincu d'avoir été esclave; en qualité d'empereur, il fait périr, pour crime de philosophie, Rusticus Arulénus, Sénécion et plusieurs autres avec eux. 371—373
Façon merveilleuse dont se sauva Celsus, qui avait conspiré contre l'empereur avec plusieurs des premiers de Rome. 373
La route de Sinuesse à Putéoles est pavée. 373

Pages.

Condamnation de Flavius Clémens et de Flavia Domitilla, sa femme, accusés de judaïsme. . . . . 373—375
Jaloux de l'adresse de Glabrion, Domitien le fait périr; il devient soupçonneux à l'égard de ses affranchis et des préfets du prétoire; il fait exécuter Épaphrodite, affranchi de Néron, lui reprochant de n'avoir pas secouru son maître. 375
Conspiration ourdie contre Domitien, qui y succombe, malgré toutes les précautions dont il s'est entouré. . . . . 377—379
Les conjurés, avant de mettre la main à l'œuvre, s'assurent du successeur à l'empire; plusieurs, à qui ils en avaient parlé, ayant refusé, de peur qu'on ne leur tendit un piége, ils s'adressent à Nerva, qui avait été compromis par les astrologues, et le décident à se charger de l'empire. . . . 379
Présages qui annoncent la mort du prince . . . . . 379—381
Meurtre de Domitien. . . . . 381—383
Apollonius de Tyane annonce publiquement la mort de Domitien. . . . . 383—385

LIVRE SOIXANTE-HUITIÈME.

Nerva est proclamé empereur, et les statues d'or et d'argent de Domitien sont mises à la fonte. Premiers actes de Nerva. 387—389
Mot du consul Fronton à propos d'un trouble extraordinaire né de ce que tous se faisaient les accusateurs de tous. . . 389
Nerva défend qu'on lui élève des statues d'or et d'argent; il rend les sommes enlevées par Domitien et assigne des terres aux citoyens pauvres. . . . . 389—391
Manquant d'argent, il met en vente quantité de meubles, tant des siens propres que de ceux de l'empire. 391
Il jure de ne faire mourir aucun sénateur; il prend pour collègue au consulat Verginius Rufus, qui avait été plusieurs fois proclamé empereur. 391
Conduite de Nerva envers plusieurs citoyens qui avaient conspiré contre lui. 393
Résistance inutile opposée par lui à Ælianus, commandant des gardes prétoriennes; il adopte Trajan. . . . . 393—395
Songe qui avait annoncé à Trajan son élévation à l'empire. Caractère de ce prince; il se débarrasse d'Ælianus et de ceux qui s'étaient, avec lui, soulevés contre Nerva. . . . 395—397
Mot de Plotine en entrant dans le palais. 397
Trajan marche contre les Daces; ses qualités physiques et morales remplissent Décébale d'effroi. . . . . 397—399

Pages.

Ses principales dépenses ont pour objet la réparation des routes et des édifices. Sa modestie à l'occasion du rétablissement du Cirque. . . . . 399—401
Sa conduite envers le sénat et le peuple et envers ses amis. 401—403
Réfutation de quelques reproches faits à Trajan sur ses mœurs. 403
Bonté de Trajan envers ses soldats blessés au combat de Tapes; honneurs rendus à ceux qui sont morts. . . . . 404 — 405
Trajan d'un côté, Lusius d'un autre, arrivent près de la résidence des rois daces; Décébale envoie demander la paix. 405
[Les ambassadeurs de Décébale demandent à Trajan, dans le cas où il ne consentirait pas à ce que leur maître entre en pourparler avec lui, d'envoyer quelqu'un avec qui il puisse s'entendre] 405
Décébale n'ose pas avoir d'entrevue avec les envoyés de l'empereur.... [Lacune.] Trajan s'empare de montagnes fortifiées; il y trouve les armes, les machines, les captifs et l'enseigne prise sur Fuscus dans l'expédition de Domitien; Décébale demande alors la paix, afin de respirer un moment.]. . . . . 405—407
Malgré la dureté des conditions, Décébale consent à les subir et va trouver Trajan; [des ambassadeurs sont envoyés au sénat pour lui demander la confirmation de la paix]. . . . 407
Trajan, de retour à Rome, reçoit le surnom de Dacique, célèbre son triomphe, veille à la direction des affaires et s'occupe de rendre la justice. 409
Décébale ayant contrevenu au traité, Trajan marche une seconde fois contre lui. 409
[La désertion d'un grand nombre de Daces détermine Décébale à demander de nouveau la paix; mais il ne peut l'obtenir, à cause de sa conduite.] Il essaye de faire assassiner Trajan. 411
Décébale attire dans un guet-apens Longinus, qui commandait un détachement de l'armée romaine, et cherche à pénétrer par lui les projets de Trajan; celui-ci refuse de rien révéler et se donne la mort. . . . . 413—415
Trajan construit un pont sur l'Ister. . . . . 415—417
Décébale, craignant d'être pris, se donne la mort; ses trésors, qu'il avait cachés sous le fleuve Sargétia, sont découverts, et la Dacie est réduite sous l'obéissance des Romains. . . 419
De retour à Rome, Trajan reçoit une foule d'ambassadeurs de nations barbares, et, entre autres, des Indiens; il donne des spectacles et rend les marais Pontins praticables. 421

Pages.

Mort de Sura ; amitié dont il était uni avec Trajan. Des statues lui sont érigées, à lui, à Sossius, à Celsus et à Palma. 421—425
Trajan traduit devant le sénat Crassus et ses complices. . 425
Colonne et Forum de Trajan. 425
Expédition contre les Arméniens et les Parthes. [Osroès envoie demander à Athènes la paix à Trajan. Trajan lui répond que l'amitié se juge par des actes, et il continue sa marche. A Antioche, Augaros l'Osroène envoie des présents, mais sans venir lui-même]. 427
Trajan s'avance jusqu'à Satale et jusqu'à Elégia ; il met au nombre de ses amis plusieurs princes qui font leur soumission, et réduit ceux qui lui refusent obéissance. . . . 429
Parthamasiris, roi d'Arménie, qui a reçu son diadème de la main d'Osroès, vient enfin trouver Trajan pour lui demander de confirmer son autorité, comme Néron avait confirmé celle de Tiridate ; trompé dans son espoir, il se laisse emporter à un acte de violence. Trajan le renvoie libre d'aller où il lui plaira, et fait de l'Arménie une province romaine.] . . . . . 429—433
[Trajan vient à Édesse, où il voit pour la première fois Augaros, qui devient dès-lors son ami.] . . . . . 433—435
[En Mésopotamie, Trajan répond aux ouvertures de Manisaros qu'il n'aurait foi en lui que lorsqu'il serait venu, selon sa promesse, confirmer ses engagements par des actes. Il se montre défiant envers Mannos qui a perdu sous les coups des Romains les troupes envoyées au secours de Mébarsapès, roi de l'Adiabène. Singara tombe au pouvoir de Lusius.] 435
[Le centurion Sentius, député vers Mébarsapès à Adenystres, et jeté dans les fers par ce prince, s'échappe avec ses compagnons de captivité et ouvre les portes de la place aux Romains.] . . . . . 435—437
Trajan reçoit les surnoms d'*Optimus* et de Parthique. . . . 437
Tremblement de terre à Antioche pendant le séjour de l'empereur dans cette ville. . . . . 437—443
Les Romains soumettent l'Adiabène et s'avancent jusqu'à Babylone. Merveilles qu'offre le pays. . . . . 443—447
Trajan conçoit d'abord le projet de faire descendre l'Euphrate dans le Tigre ; mais il y renonce, parce qu'il reconnaît que l'Euphrate est beaucoup plus haut que le Tigre. . . . . 447—449
Il reçoit du sénat la permission de célébrer autant de triomphes qu'il voudra ; il s'empare de la Mésène, île du Tigre. 449
Trajan s'avance jusqu'à l'Océan ; ses paroles, à la vue d'un

Pages.

vaisseau cinglant pour l'Inde. Honneurs qui lui sont décernés par le sénat. . . . . 449—451
Des troubles éclatent chez tous les peuples conquis; il envoie contre les rebelles Maximus, qui est tué dans une défaite, et Lusius, qui, ainsi qu'Érycius et Alexander, s'empare de plusieurs places et les livre aux flammes. Il donne un roi particulier aux Parthes. . . . . 451—453
Trajan part pour l'Arabie; échec qu'il éprouve sous les murs d'Atra. . . . . 453—455
Révolte des Juifs de la Cyrénaïque, de l'Égypte et de Cypre; ils sont subjugués par Lusius Quiétus. [Détails sur ce général.] . . . . . 455—457
Au moment de tourner une seconde fois ses armes contre la Mésopotamie, Trajan est forcé par la maladie de partir pour l'Italie : les Romains perdent le fruit de leurs fatigues et de leurs dangers; les Parthes retournent à leur indépendance nationale. . . . . 457—459
Mort de Trajan. 459

LIVRE SOIXANTE-NEUVIÈME.

Plotine suppose l'adoption d'Adrien par Trajan. 463
Adrien écrit au sénat pour demander à ce corps de lui confirmer l'empire. . . . . 463—465
Bien qu'humain, le gouvernement de ce prince fut décrié à cause de meurtres commis au commencement et à la fin. . 465—467
Famille d'Adrien. Ce prince a l'ambition d'exceller en tout [il se montre jaloux de ceux qui ont un talent supérieur :] Denys de Milet; l'architecte Apollodore . . . . . 467—473
Qualités qui, chez Adrien, compensaient ses défauts. . . . 473—475
Manière plus sévère que courtoise dont il menait le peuple romain; malgré cela, il ne s'irrite pas de certaines libertés. 475—477
Il ne prend qu'avec la participation du sénat les mesures les plus importantes; il est sans cesse entouré des citoyens les plus distingués; il se montre d'une confiance familière envers ses amis, et ne permet pas aux Césariens de trafiquer de ses réponses et de ses décisions. . . . . 477—479
Adrien parcourt successivement les provinces, contrôlant tout; sévérité du régime qu'il observe; ses règlements sont devenus une loi dans l'armée, et les manœuvres auxquelles il exerçait les troupes contiennent les peuples étrangers, dont quelques-uns le prennent pour arbitre de leurs différends entre eux. . . . . 479—483

Pages.

Passion d'Adrien pour la chasse . . . . . 483—485

En Grèce, il se fait initier aux Mystères, et, passant de là en Égypte, il offre un sacrifice funèbre à Pompée et fonde une ville à laquelle il donne le nom d'un de ses mignons. [Il n'accorde, au moment de la mort de sa sœur Pauline, aucun honneur à cette princesse]... (Lacune.). . . . . 485—487

Les Juifs se soulèvent de tout côté; Julius Sévérus finit par les écraser, mais non sans de grosses pertes. . . . . 487—493

Sévérus, à la suite de cette guerre, est nommé gouverneur de Bithynie. 493

Guerre des Albains succédant à la guerre des Juifs : cette guerre, après s'être étendue dans plusieurs provinces, est arrêtée par les présents de Vologèse et par la crainte qu'inspire Flavius Arrien, gouverneur de la Cappadoce. . 493

[Réponse faite par Adrien, au nom du sénat, à Vologèse et aux ambassadeurs des Iazyges.]. . . . . 493—495

[L'Ibérien Pharasmane vient à Rome avec sa femme; Adrien augmente ses États.]. 495

Dédicace du temple de Jupiter Olympien à Athènes; Adrien accorde aux Grecs la permission de lui élever un temple qui est nommé le Panhellénium; il règle qu'aucun sénateur ne pourra prendre de ferme, ni par lui-même, ni sous le nom d'un autre; sa réponse au peuple demandant l'affranchissement d'un conducteur de chars. . . . . 495—497

Commencements de la maladie d'Adrien; il adopte L. Commode. Servianus et Fuscus, son petit-fils, sont mis à mort sous prétexte qu'ils ont désapprouvé cette adoption. Prière de Servianus avant de mourir; témoignage d'estime que lui avait autrefois donné Adrien 497

Adrien honore de statues Turbon et Similis : traits qui peignent le caractère de ces deux personnages, et, à ce propos, aventure de Cornélius Fronton, le premier avocat de son temps, où se montre l'activité d'Adrien. . . . . 499—501

Adrien, en proie à la consomption, ayant perdu L. Commode, convoque chez lui les principaux sénateurs, et déclare Aurèle Antonin son successeur. . . . . 501—503

Antonin, à son tour, adopte, par ordre d'Adrien, Commode, fils de L. Commode, et Marcus Annius Vérus, tout en préférant Vérus. . . . . 503—505

Mort d'Adrien; il est enterré près du Tibre et du pont appelé Ælius, de son nom. . . . . .

Les meurtres commis par ce prince le firent haïr [du peuple, malgré la vertu dont il fit preuve dans son administration]

Pages.

et son peu d'amour pour répandre le sang. [Le sénat oppose une longue résistance avant de lui accorder les honneurs d'usage]. . . . . 507—509

[Fabius Julius, ne supportant pas la mollesse de son fils, veut se précipiter lui-même dans le fleuve.]. 509

LIVRE SOIXANTE-DIXIÈME.

Le règne d'Antonin le Pieux ne se trouve pas dans les exemplaires de Dion; on n'y trouve que son adoption par Adrien, après la mort de Commode, et sa persistance qui lui fit vaincre l'opposition du sénat refusant les honneurs divins à son prédécesseur; le surnom d'Auguste et celui Pieux qui lui sont décernés par ce corps; sa clémence envers des citoyens parmi lesquels il s'en trouve dont le supplice est nommément réclamé. . . . . 511—513

On n'a pas, non plus, le commencement de l'histoire de M. Vérus, successeur d'Antonin, ni les faits qui concernent L. Commode, qu'Antonin avait pris pour gendre, et ses actions dans la guerre contre Vologèse. 515

Xiphilin se contente donc, avant de continuer son travail sur Dion, d'emprunter à d'autres auteurs les détails suivants: Antonin fut bon, il défendit de persécuter les chrétiens; sa mort fut semblable à un paisible sommeil; il y eut sous son règne, qui fut de vingt-quatre ans, un horrible tremblement de terre en Bithynie. . . . . 515—517

FIN DE LA TABLE DU TOME NEUVIÈME.

BIBLIOTHÈQUE S. J.

Y

A LA MÊME LIBRAIRIE

Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique dans ses rapports avec la vie morale et religieuse des peuples, par M. VILLEMAIN, *secrétaire perpétuel* de l'Académie Française. 1 beau vol. in-8°. 6 fr.

Thucydide, traduit par M. Ambroise FIRMIN DIDOT, avec le texte en regard et notes. 4 vol. in-8°. Nouvelle édition (*sous presse*). 12 fr.

Le texte et la traduction, ainsi que les notes, forment en tout quatre volumes in-8°. On s'est astreint à conserver la plus grande fidélité dans cette traduction ; aussi peut-on assurer que, pour faciliter l'intelligence du texte, elle sera d'un plus grand secours que les traductions latines elles-mêmes.

Théocrite, traduit en vers par M. FIRMIN DIDOT, avec le texte en regard. 1 vol. in-8°, *papier vélin*. 6 fr.

Homère. Iliade. Traduction de DUGAS-MONTBEL. 1 volume in-18. 3 fr.

Odyssée. *Traduite par le même*. 1 vol. in-18. 3 fr.

Aristote. La Morale et la Politique, traduites du grec par M. THUROT, professeur au collége de France et à la Faculté des lettres de Paris.

La Morale. 1 fort vol. in-8°.

La Politique. 1 vol. in-8°. Prix des 2 volumes. 6 fr.

Diodore de Sicile, trad. par le même. 7 vol. in-8°, contenant tous les nouveaux fragments. 21 fr.

Hérodien. Histoire romaine depuis la mort de Marc-Aurèle, traduite par L. HALÉVY. 1 vol. in-18. 3 fr.

Nicolas de Damas. Vie de César. Fragment récemment découvert et publié pour la première fois en 1845. Nouvelle édition par N. Piccolos, D. M., trad. par M. Alfred FIRMIN DIDOT. 1 vol. in-8°. 5 fr.
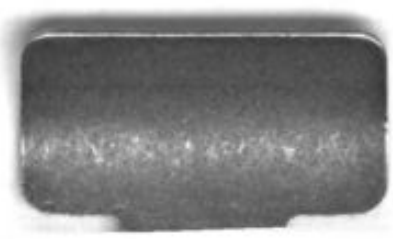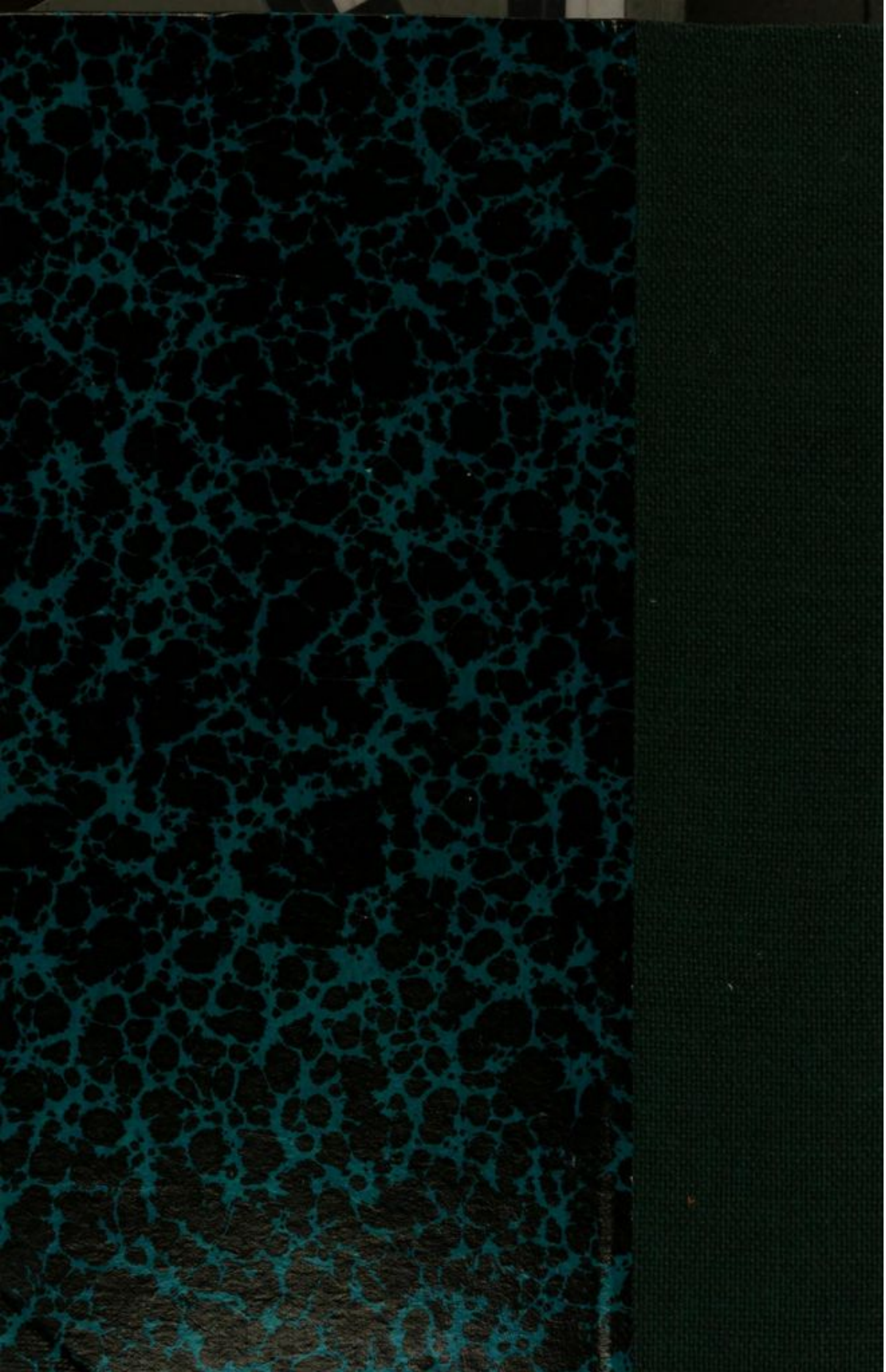
Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.